FETE DU JOUR:
SAINT ALEXIS
Soleil: lever 5 h. 27; coucher 8 h. 44
Lune: lever 7 h. 37; coucher 10 h. 50
TEMPS PROBABLE:
Surtout beau et chaud avec orages.
Maximum : 79 — Minimum : 53

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EXTRA FINANCES
4 HEURES P. M.
PAGE 35

47e ANNEE—No 230—36 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, VENDREDI 17 JUILLET 1931 PRIX: DEUX CENTINS

Berlin renoncerait à l'union douanière austro-allemande

La conférence de lundi à Londres sera peut-être remise

Un retard qu'imposeront peut-être les négociations franco-allemandes qui vont s'ouvrir demain à Paris.—Des déclarations au nom du premier ministre Laval.

Beaucoup de scepticisme à Berlin

La France consentirait à modifier ses réclamations politiques contre l'Allemagne, mais demanderait des gages de paix.

Sérieuses émeutes chez les Allemands

(Service de la Presse Associée)

Paris, 17. — La conférence des représentants des sept puissances mondiales les plus intéressées dans le moratoire Hoover et dans la question des réparations qui a été convoquée pour lundi prochain par le gouvernement britannique à Londres devra peut-être être remise à plus tard. C'est ce qu'a déclaré, cet après-midi, un personnage parlant au nom du premier ministre de France, M. Pierre Laval. Il a donné pour cause possible de ce retard les négociations franco-allemandes qui vont s'ouvrir demain à Paris.

LE RETOUR DE L'AMBASSADEUR DAWES

(Par Joseph-H. Baird, service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Washington, 17.—Le président Hoover a demandé aujourd'hui à M. Charles-G. Dawes, ambassadeur en Grande-Bretagne qui est actuellement aux Etats-Unis, de retourner à Londres aussi promptement que possible. Il a agi ainsi afin d'augmenter la force de la délégation américaine à la conférence des premiers ministres européens qui a été convoquée pour lundi prochain.

BERLIN SE MONTRE SCEPTIQUE

(Par Frederick Kuh, service de l'United Press, spécial à la "Presse.)

BERLIN, 17. — Le chancelier Bruening et le ministre des affaires étrangères Julius Curtius partent ce soir pour Paris. L'on se montrait sceptique aujourd'hui à Berlin au sujet du résultat possible des conférences de demain à Paris et de lundi à Londres.

On disait couramment qu'il est fort possible que les Français demandent que les revenus des douanes allemandes garantissent un gros prêt à l'Allemagne et qu'une commission soit établie pour contrôler les douanes.

Mais partout à Berlin on affirmait que cela ne pourrait jamais être accepté.

"Autrefois, disait-on, des mesures de ce genre étaient prises contre la Chine, la Turquie, mais elles sont impossibles contre l'Allemagne, même après l'ère d'inflation".

A Wilhelmstrasse, on craint que la France ne veuille triompher par la dégradation de l'Allemagne.

On est sous l'impression que MM. Bruening et Curtius diront à la France, à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis que la question de la construction de navires de guerre de poche devra être discutée seulement à la conférence mondiale sur le désarmement. Cependant, l'Allemagne serait prête à remettre à plus tard la construction du troisième navire de cette série.

On est fortement sous l'impression que l'Allemagne se déclarera prête, demain à Paris, non seulement à remettre à plus tard son projet d'union douanière avec l'Autriche, mais même à y renoncer complètement pour accepter le projet d'une union douanière européenne proposé par M. Aristide Briand, le ministre des affaires étrangères de la France.

UN COMPROMIS ALLEMAND

(Service de l'United Press, spécial a la "Presse")

Berlin, 17. — Tout indiquait aujourd'hui que le chancelier Bruening va apporter avec lui à Paris un projet de compromis au sujet des demandes politiques de la France en retour de son appui pour un prêt international considérable. MM. Bruening et Curtius voudraient à tout prix arriver à une entente avec la France. Mais l'administration allemande ne peut se rendre à toutes les demandes politiques de la France, car elle serait certainement renversée du pouvoir.

On croit que le chancelier Bruening est prêt, cependant, à renoncer au projet d'union douanière austro-allemand.

Condition que pose la France

(Service de la Presse Associée)

Londres, 17. — Toutes les nations invitées à se faire représenter à la conférence de lundi prochain à Londres par leurs premiers ministres et par d'autres ministres ont signifié qu'elles acceptaient, mais des informations reçues ce matin de Paris disent que le participation de la France à cette conférence n'aura lieu que si elle parvient à une entente en principe avec le chancelier Bruening et avec le ministre allemand des affaires étrangères Julius Curtius avant la conférence de Londres.

La conférence des experts qui siège aujourd'hui à Londres a nommé un sous-comité pour "étudier les faits se rapportant aux contrats en vigueur touchant le paiement des réparations en nature et faire rapport." Les nations représentées ont toutes un délégué dans ce comité excepté les Etats-Unis.

Un prêt de $500,000,000

(Service de la Presse Associée)

Paris, 17. — Ceux qui sont en contact intime avec les derniers développements expriment l'opinion que les lignes générales d'une entente pour aider financièrement l'Allemagne ont été établies hier et que l'Allemagne les a acceptées en principe.

Le plan, croit-on, est pour un gigantesque prêt international, probablement de $500,000,000 qui serait garantie par les douanes allemandes lesquelles seraient sous la surveillance d'un comité nommé par les puissances qui participeraient au prêt.

Le premier ministre Laval a annoncé que MM. Bruening et Curtius seront à Paris demain.

Satisfaction à Londres

(Service de la Presse Associée)

Londres, 17. — Les journaux de Londres expriment la plus grande satisfaction de ce que le gouvernement des Etats-Unis a décidé de se faire représenter officiellement à la conférence de ministres qui a été convoquée par le gouvernement britannique pour lundi prochin.

La France conciliante

(Par Ralph Heinzen, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 17. — La France a offert aujourd'hui de diminuer la pression de ses demandes politiques à l'Allemagne en retour de l'appui de la France pour un prêt international afin d'aider à la reconstruction économique du Reich.

Le premier ministre Laval a insisté, à la réunion des hommes d'Etat de trois nations (les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France), sur une déclaration que la France n'imposera pas des conditions à l'Allemagne telles que le renoncement de l'union douanière austro-allemande projetée ou la cessation des travaux de construction d'un second "navire de poche".

Le premier ministre Laval a dit, cependant, que la France s'attend à voir l'Allemagne donner volontairement des preuves de sa bonne volonté à participer à un plan général de réhabilitation de l'Europe.

Les seules conditions

Il a fait comprendre que les autres demandes secondaires que les Français feront à la conférence des représentants des quatre grandes nations à la fin de cette semaine seront les suivantes.

1, Que l'Allemagne mette un terme aux campagnes contre la France et contre le respect des traités.

2, Qu'il soit mis un terme aux manifestations, comme celles des fascistes, pour une rectification nouvelle des frontières de l'Allemagne établies après la guerre, pour l'abolition du corridor de Dantzig, et pour la mise au rebut du traité de Versailles.

"La France n'est pas un Shylock" a dit un porte-parole du premier ministre" nous voulons affirmer à l'Allemagne que la France comprend ses embarras et que nous consentons à faire plus que notre part".

Le secrétaire d'Etat Henry-L Stimson, l'ambassadeur Walter-E. Edge; le secrétaire britannique des affaires étrangères, M. Henderson; le premier ministre Laval et des membres de son cabinet se sont de nouveau réunis ce matin pour continuer leurs discussions des problèmes politiques et économiques de l'Europe.

La conférence a décidé que les Allemands doivent venir à Paris comme emprunteurs. Le chancelier Bruening et le docteur Curtius sont attendus demain après-midi.

L'on comprend que la France écoutera le plaidoyer allemand, et qu'ensuite elle proposera un prêt international selon l'exposé que Bruening aura fait des besoins de l'Allemagne.

Sur l'insistance des Français, les représentants britanniques et américains demanderont des garanties financières, probablement basées

A SUIVRE SUR LA PAGE 33

Une ville est détruite par un tremblement de terre au Pérou

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

QUITO, Equateur, 17. — Un violent tremblement de terre dans la région de Latacunga, à 50 milles de Quito, a complètement détruit cette ville, croit-on.

Les rapports disent que le sol se mit à trembler à 3 heures, hier après-midi.

On croit que le nombre des victimes est considérable, mais l'on n'avait pas encore rapporté de pertes de vie ce matin. La population aurait soupçonné qu'un séisme allait se produire à la suite de sourds grondements souterrains qui ont précédé les chocs. Le sol continue encore à être ébranlé aujourd'hui, mais moins fortement qu'hier. Des milliers de personnes se trouvent sans demeure et se sont réfugiées dans la campagne. Le gouvernement a organisé des secours en faveur des réfugiés. Le président Isidro Ayora doit se rendre sur les lieux en compagnie du ministre de l'intérieur, le colonel Carlos-A. Guerrero. On croit que le tremblement de terre a commencé près du volcan le Cotopaxi.

Latacunga est la capitale de la province de Léon et elle avait une population de 12,000 habitants. Elle se trouve à une altitude de 9,118 pieds au-dessus du niveau de la mer

Cl. Pangborn et H. Herndon n'ont pas pu s'élever

Changeant leur itinéraire, ils iront d'abord à Havre-de-Grâce.

Mlle LAURA INGALLS

Par John-R. Beal

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Roosevelt Field, 17. — Clyde Pangborn, pilote qui a passé 17,000 heures dans les airs, et Hugh Herndon, le "fils de la richesse", ont échappé à la mort, ce matin, au moment où ils allaient prendre leur envol pour une randonnée autour du monde "à seule fin de se donner le plaisir de battre le record établi par Wiley Post et Harold Gatty", il y a une quinzaine.

Après avoir parcouru le mille de l'aérodrome, l'immense avion de marque "Bellanca" ne réussit pas à prendre l'air et tomba dans le champ numéro 2 qui se trouve 20 pieds plus bas que le champ numéro 1. La foule s'élança sur les traces de l'avion qu'elle ne voyait plus, mais déjà celui-ci reparaissait dans les airs, cette fois-ci, laissant s'échapper derrière lui une longue traînée de fumée épaisse, et de son réservoir un fort courant d'essence. L'avion survola Roosevelt Field et vint atterrir.

La mère de Herndon et sa fiancée étaient présentes et devaient accompagner les aviateurs jusqu'à la pointe Montank.

En descendant de l'aéroplane, visiblement contrarié et énervé, Pangborn a dit qu'il ne savait pas s'ils allaient de nouveau essayer de partir aujourd'hui ou non.

Nouvelle tentative

En recevant les félicitations de ceux qui se trouvaient là les aviateurs ont dit: "Nous allons essayer de nouveau, soit d'ici soit de Barren Island, cette température est trop belle pour que nous la laissions passer sans en profiter."

Au moment du départ les réservoirs de l'avion contenaient 850 gallons d'essence. Clyde et Panghorn ouvrirent les robinets et laissèrent couler 650 gallons de leur provision pour alléger leur charge et sauver leur vie.

Départ ce soir

Roosevelt Field, 17—Herndon et Pangdon, après leur échec de ce matin, ont changé d'idée. Leur première étape se terminera à Havre-de-Grâce, Terre-Neuve, au lieu de se prolonger jusqu'en Europe, comme ils avaient précédemment décidé. Ils devaient partir vers dix heures ce matin, mais une nouvelle dépêche annonce qu'ils partiront ce soir vers minuit.

A Roosevelt Field

New-York, 17. — Les aviateurs ont maintenant les yeux tournés vers Laura Ingalls, ici, à ce point de départ de presque toutes les randonnées transatlantiques.

Sur les dix femmes qui ont tenté l'aventure, cinq ont péri, une a été blessée dans un accident, une autre fut sauvée en mer, deux ont rebroussé chemin et une a réussi la traversée, mais n'a pu se rendre à destination. Un grand nombre d'autres femmes ont fait des projets d'envolée transatlantique mais, pour une raison ou pour une autre, changèrent d'idée par la suite.

Laura Ingalls, la plus petite de toutes et apparemment la plus frêle, a décidé de faire seule ce que ses soeurs n'ont pu faire avec l'aide d'hommes.

A SUIVRE SUR LA PAGE 33

Chichester à Manille

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Manille, 17—F.-W. Chichester, un aviateur qui tente l'envolée de l'Australie au Japon, est arrivé ici ce matin. Il venait de Masbate

En quelques lignes

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 17. — Le duc et la duchesse d'York sont partis pour Paris, où ils visiteront l'exposition coloniale de Vincennes.

UNE PREDICTION

Toronto, 17. — James Malcolm, éditeur d'un magazine à Albany, N.-Y., a prédit ici hier soir que le gouverneur de l'Etat de New York, Franklin-D. Roosevelt, sera candidat à la présidence des Etats-Unis l'an prochain et sera élu. Son programme s'appuierait sur la question des ressources naturelles plutôt que sur celle de la prohibition.

VOLS D'ESSAI

Friedrichshafen, 17—Le lieutenant de vaisseau Edward-S. Smith et M. Lincoln Ellsworth sont arrivés ici en vue de la croisière polaire du "Comte Zeppelin". Le dirigeable fera de courts vols d'essai à partir de mercredi prochain, avant de partir pour le pôle.

LE DO-X

Rio de Janeiro, 17—L'hydravion Do-X fera à la fin de la semaine prochaine un voyage d'agrément de Rio de Janeiro à New York, après une inspection générale en cale-sèche exigée par son récent vol transatlantique. Il sera commandé par M. Paul Bemer, un de ses constructeurs, et un Américain, M. Clarence Schildhauer, sera un des trois pilotes. Il y aura seulement 40 passagers à bord, et le voyage prendra deux jours de plus que par la compagnie Pan-American Airways.

Me J.-A. Lafontaine est dans le deuil

Mme Henry Béland, de Louiseville, née Rose Lafontaine, est décédée, ce matin, dans cette ville, à l'âge de 32 ans, après une longue maladie. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, six enfants en bas âge; deux frères, MM. J.-A. Lafontaine, avocat bien connu de notre ville et Georges-A. Lafontaine, employé des postes. La défunte était la fille de feu M. Georges Lafontaine, ancien député de Maskinongé.

Les funérailles auront lieu lundi prochain, le 20 juillet, à Louiseville, à 9 heures (heure d'été).

L'hon. M. Taschereau et cette délégation

(De correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Le premier ministre l'hon. L.-A. Taschereau, a reçu, ce matin, les membres de la délégation de la commission des prisons et pardons de l'Illinois qui partent, à bord de l'"Empress of Britain", pour une tournée en Europe afin de discuter avec les différentes commissions de prisons des problèmes concernant les prisonniers.

Le groupe comprend entre autres personnages, le lieutenant-gouverneur, M. Fred-I. Sterling, de Rockford, Ill., les sénateurs Arthur Huckback, Richard Barr, J. Broodrick, Harry Wright, Thomas Courtenay, les hons. juges Denis Sullivan et Harry Fisher.

Aux différentes remarques faites au premier ministre par le gouverneur Sterling, l'hon. M. Taschereau a répondu que lui-même n'était pas en mesure de donner les renseignements que l'on demandait mais qu'il fallait s'adresser à cette fin au gouvernement fédéral qui avait juridiction sur les pénitenciers.

Dix-huit mois de prison

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Emile Giroux qui avait été accusé de parjure dans la cause du Roi vs Pluze, a été condamné, ce matin, par le magistrat Fitzpatrick à dix-huit mois de prison. Il est probable que Giroux ira en appel.

HOMMAGE À VAUQUELIN

Demain matin, à 10 heures, le capitaine Latham, de l'aviso français "Ville d'Ys", ira déposer des fleurs au pied du monument Vauquelin. Un piquet d'honneur accompagnera le capitaine Latham et le public est cordialement invité à prendre part à la cérémonie qui ne saurait manquer d'être impressionnante. Elle constituera l'hommage des marins français, qui sont présentement nos hôtes, à l'illustre ancêtre dans lequel l'Histoire salue le dernier défenseur du drapeau français dans les eaux canadiennes.

M. Edouard Carteron, consul général de France, accompagnera le commandant Latham et assistera à la cérémonie.

La Cité de Montréal sera aussi représentée, probablement par Son Honneur le maire Houde.

A la conférence de Paris

Sur l'invitation du gouvernement français, le chancelier et le ministre des affaires étrangères de l'Allemagne viendront demain à Paris, pour discuter avec des représentants de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis la possibilité d'une entente préliminaire à la conférence des ministres qui aura lieu lundi à Londres. — Les principaux hommes d'Etat qui prendront part à la conférence préliminaire de demain à Paris sont : M. PIERRE LAVAL, premier ministre de la France; 2—M. ARISTIDE BRIAND, ministre des affaires étrangères de la France; 3—Herr HEINRICH BRUENING, chancelier de la république allemande; 4—le docteur JULIUS CURTIUS, ministre des affaires étrangères d'Allemagne; 5—l'honorable ARTHUR HENDERSON, secrétaire des affaires étrangères de la Grande-Bretagne; 6—le colonel HENRY-L. STIMSON, secrétaire d'Etat américain.

Magyar et G. Endres arrivent à destination malgré la tempête et sont acclamés par la foule

Ils furent contraints d'atterrir à 14 milles de Budapest. —Reçus chez le premier ministre et chaudement félicités par les autorités de l'aviation.

Retour par l'Afrique et l'Amérique du sud

Budapest, Hongrie, 17. — Les capitaines Georges Endres et Alexandre Magyar, officiers de réserve de l'armée hongroise, ont atterri hier après-midi près du petit village de Bicske, à 14 milles de Budapest, attirant ainsi les regards de l'univers entier sur la Hongrie, leur patrie.

Il était 7 heures 40 p.m., heure de l'Europe centrale (1 heure 40 p.m., heure de Montréal) au moment de l'atterrissage. Ils ont manqué leur but, mais par une marge tellement petite qu'on fête leur réussite complète. Depuis Havre-de-Grâce, ils ont franchi en 26 heures et 22 minutes une distance de 3,239 milles, à une vitesse moyenne de 136 milles à l'heure.

L'atterrissage forcé

Leur arrivée fut un atterrissage forcé dans lequel ils ont brisé l'hélice de leur avion, mais ne se sont infligé aucune blessure. Ils téléphonèrent immédiatement à Budapest et un avion vint les chercher pour les transporter à la ville.

Ils ont expliqué comme suit leur atterrissage forcé: ils n'avaient plus d'essence et leur moteur refusait de continuer à marcher; ils décidèrent alors de descendre près d'une voie ferrée, dans un champ juste assez grand pour leur avion.

Une foule immense d'une centaine de mille personnes les attendait à la ville. C'est avec un enthousiasme délirant qu'ils furent reçus. Un taxi les attendait pour les transporter chez le premier ministre où ils furent reçus et chaudement félicités. Ils n'avaient pas fermé l'oeil depuis leur départ.

Mauvaise température

Leur envolée a eu lieu dans de mauvaises conditions de température. Ils ont déclaré qu'ils n'ont pu voir l'Atlantique de tout le temps de la traversée. Pendant tout le trajet, ils ont traversé des brouillards, de la pluie et de la tempête. C'est vers minuit cependant, mercredi soir que la température fut la plus mauvaise. Ils s'engagèrent alors dans un orage qui dura trois heures.

Dès leur arrivée sur le territoire hongrois ils s'aperçurent qu'ils n'avaient plus suffisamment d'essence, mais ils tinrent bon jusqu'à la dernière goutte.

Le capitaine Magyar déclara qu'il était heureux d'arriver au pays, mais il a dit que son compagnon était plus content, puisqu'il y retrouvait sa femme et ses enfants.

Troisième réussite

Les deux aviateurs ont l'intention de passer un mois à Budapest, puis ils repartiront pour les Etats-Unis où ils viendront recueillir les félicitations de leur patrie d'adoption.

Les autorités du département de l'aviation hongroise étaient enthousiasmés de l'habilité de Magyar et Endres comme pilote et navigateur. On fit remarquer que depuis les traversées historiques du colonel Lindberg et de Coste et Bellonte, Magyar et Endres sont les premiers à se rendre à destination à la suite d'une envolée transatlantique.

On attribue le succès de leur envolée à la manière intelligente et judicieuse dont ils se sont servis de leur appareil radiophonique et dont ils ont utilisé leur provision d'essence, et, aussi, au vol aveugle mais intelligent qu'ils ont su faire au-dessus de l'Atlantique.

A SUIVRE SUR LA PAGE 33

Magyar et Endres recevront le prix "Lord Rothermere"

Vienne, 17. — Les capitaines Alexandre Magyar et George Endres qui viennent de réussir leur envolée sans escale, de Havre-de-Grâce à Budapest, recevront une récompense de $10,000 prix Lord Rothermere, pour leur exploit.

De Baden-Baden, le publiciste anglais a télégraphié ses félicitations aux aviateurs et envoyé un autre télégramme au comte Bethlen, premier ministre de Hongrie, pour lui demander de donner aux deux aviateurs la somme qu'il lui envoyait et qu'il avait promise à ceux qui feraient la première envolée des Etats-Unis en Hongrie.

Le premier ministre a répondu qu'il acceptait ce rôle avec plaisir et que le cheque serait présenté aux deux héros au cours d'une cérémonie à cet effet.

M. Sweezey continue la nomenclature des sommes versées aux partis dans la province et même dans l'Ontario

M. Forsythe, avant de faire entendre M. Hugh Griffith, demande la protection du comité. — M. Griffith corrobore le témoignage de M. Sweezey.

POUR LES DEUX PARTIS

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Ottawa, 17. — A la continuation de l'enquête sur l'entreprise d'énergie électrique de Beauharnois, Me White a continué d'interroger M. Sweezey.

Y a-t-il eu une entente entre vous et le général McQuaid sur le montant à souscrire au fonds électoral conservateur? reprit M. White. —Oui, répondit M. Sweezey, une somme d'environ de $200,000. Cette souscription ne fut pas versée. Pourquoi, dit M. White? Il y eut un compromis. Je comprends, dit M. White que l'hon. R.-B. Bennett aurait refusé cette souscription. Fort probablement rétorqua M. Sweezey, qui ajouta que sa compagnie avait également souscrit au fonds électoral de l'Ontario. La Beauharnois Power remit à M. John Aird, fils, une somme de $125,000 en bons de la Victoire. Quelle souscription avez-vous faite à la législature de Québec au sujet de votre projet? La compagnie a souscrit aux deux partis, mais je ne saurais en préciser les montants.

Au sénateur Raymond je remis une somme d'environ $200,000. M. Jacobs fit remarquer que si M. Sweezey avait souscrit aux deux partis, il ne voit pas pourquoi il a oublié le parti progressiste. Cette remarque fit rire l'assistance. Au parti conservateur de la province de Québec, la compagnie a donné une somme équivalent à $30,000. Le parti libéral de la province de Québec, dit M. Sweezey, lui avait été représenté comme le groupe qui devait en recevoir le plus.

La compagnie a également versé une somme de $100,000 à $200,000 à M. R.-P. Parker, de Toronto, mais c'était pour payer des dépenses légales. M. Sweezey ajouta ensuite que le 17 mai 1931, il a versé à M. Jacques Cartier, une somme de $20,000 pour fins électorales. M. White nota que M. Sweezey avait également versé une autre somme de $150,000 pour fins politiques. M. Sweezey admit le fait.

Protection demandée

M. Forsythe intervint à cette phase de l'interrogatoire pour dire qu'en vue de son témoignage, il demande la protection du comité. Puisque le comité ne s'oppose pas à mes questions, rétorqua M. White, j'ai le privilège de continuer.

De plus ajouta-t-il, dans le cas actuel, M. Sweezey ne peut être exposé à une poursuite criminelle ou civile, car le témoin n'a pas refusé de répondre. M. Sweezey continua son témoignage en disant que ce sont peut-être les seules souscriptions que sa compagnie et lui ont versées. Et M. Jacobs de faire observer que si dans la nomenclature des souscriptions, le progressiste n'a pas reçu sa part, c'est qu'il n'est pas encore fortement constitué. M. Robert Gardiner sourit.M. Sweezey a également payé une somme de $2,000 au Dr Hudson qui se rendit dans l'ouest au sujet de l'entreprise. Les dépenses d'hôtel ont aussi été défrayées pour MM. Campbell, Irvine et Garland. Ces trois derniers sont venus de l'Ouest pour visiter les travaux de la Beauharnois. M. Sweezey nota ensuite, que si sa mémoire est fidèle ce sont les seules souscriptions que sa compagnie et lui ont versées aux partis politiques. Et le témoignage de M. Sweesey prit fin.

M. Hugh Griffith, secrétaire-trésorier de la Beauharnois est de nouveau appelé. M. Forsythe fit la même objection qu'au sujet de M. Sweezey, la protection du comité, c'est-à-dire que tout ce que dira M. Griffith ne pourrait servir contre lui pour poursuite criminelle ou civile, si ce n'est que pour parjure. M. Griffith collabora le témoignage de M. Sweezey sur les souscriptions versées aux fonds électoraux. Tout ce qu'il peut dire, c'est que sa compagnie a souscrit une somme de $295,000 aux partis libéral et conservateur. Combien au parti conservateur, demande M. White?

L'hon. M. Cannon se leva pour déclarer ces questions inopportunes.

Plein droit d'enquêter

C'est une allusion au parti conservateur, dit Me Jacobs. Peu importe remarqua l'hon. M. Cannon. Vous auriez du attendre que je fusse présent, retorqua l'hon. M. Cannon. Me White fit observer, dit-il, au comité que vous étiez absent lors du début de M. Sweezey et on me donna l'autorisation de procéder. L'hon. I. MacKenzie ajouta que le comité avait le plein droit d'enquêter sur les souscriptions versées par la Beauharnois Power aux fonds électoraux des deux partis. Quelle est votre appréciation de l'entrevue de M. Sweezey avec le général McQuaid?

Me White intervient, mais l'hon. I. MacKenzie dit que ce n'était pas le privilège d'un avocat de venir interrompre un membre du comité.

M. Griffith ne saurait préciser le but de l'entrevue, car il n'était pas présent.

L'hon. I. MacKenzie veut savoir ensuite si sir Herbert Holt est actionnaire de la Beauharnois Power. A ma connaissance non, mais il peut l'être indirectement.

Y a-t-il eu une souscription versée au parti libéral autre que celle qu'ont reçue les hon. sénateurs Haydon et Raymond? demanda encore Me White. Pour la deuxième fois, l'hon. Lucien Cannon se lève pour dire que le comité n'avait pas la juridiction pour enquêter sur ce point.

Mon attitude sur les privilèges du comité n'a pas varié depuis le commencement de cette enquête et quand je défends les droits de la province de Québec, j'y inclus également ceux du parti libéral comme ceux du parti conservateur.

L'hon. W.-A. Gordon fit remarquer que si un premier ministre, en sa capacité personnelle a dérogé à ses prérogatives, le comité a parfaitement le privilège de blâmer son acte. Ce n'est pas l'intention du comité d'enquêter sur les gouvernements provinciaux du Canada.

M. Hugh Griffith lit ensuite la liste des souscriptions versées par la Beauharnois Power

Au bureau de M. Sweezey

Toutes les souscriptions ont été payées au bureau de M. Sweezey. Les actions de la Market Investment ont été payées $5.00 chacune et vendues à $20.00, ce qui fit un bénéfice de $15.00 l'action. Le profit réalisé a été de $120,000. M. Griffith répondit à l'hon. I. Mackenzie que sa compagnie n'avait jamais contribué au fonds électoral du parti conservateur de la province du Manitoba. Et le témoignage de M. Griffith prit fin.

A SUIVRE SUR LA PAGE 35

France-Canada NOUVELLES D'ACTUALITÉ

Aérodrome à Deauville

Deauville, 17. — Un aérodrome a été construit dans une vaste clairière de la forêt près de Deauville afin de rivaliser avec celui de Touquet.

De ce fait, Deauville se trouve à une heure de Londres et les capitaines anglais de l'industrie et de la finance, désireux d'alléger le fardeau de leurs soucis financiers, passent maintenant sans perdre de temps le "week-end" à Deauville.

Monument à de Brazza

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse").

Paris, 17. — Savorgnan de Brazza fut non seulement un grand explorateur, mais aussi le conquérant pacifique du Congo français. La Société de Géographie de Paris voudrait que, pour commémorer son oeuvre, un monument lui soit élevé sur une place de Tananarive. Une réplique n'en serait certainement pas déplacée à Paris.

L'année polaire

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse").

Paris, 17. — A l'occasion de l'organisation de l'année polaire 1932-1933, un crédit de 900,000 francs est prévu par le gouvernement français pour couvrir les dépenses de l'expédition scientifique française et les frais de séjour aux stations de Scoresby-Sund (Groënland). Ce crédit est destiné aux dépenses nécessitées par des modifications à apporter au navire 'Le Pourquoi-pas?', ainsi qu'à la construction de maisons d'habitation, à l'équipement polaire, aux vivres pour un an et aux vivres de réserve. La mission française sera la mission Charcot.

L'influence française

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse").

Paris, 17. — La Ligue d'Union Latine que préside M. Raoul Follereau a crée en Argentine douze bibliothèques populaires gratuites pour répondre aux doléances des amis de la France en Amérique sur la trop grande rareté des livres français. 4,000 livres représentant les meilleurs ouvrages des auteurs français ont déjà été expédiés. D'autres envois vont suivre.

Les communistes déçus

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse").

Paris, 17. — Les communistes ont constaté par l'élection d'Athis-Mons le déclin de leur influence dans la banlieue parisienne, leur dernier réduit. Cet échec les a fortement déçus.

SOMMAIRE

PARLEMENT . . . page 2
POUR LES DAMES p. 4,5,7
EDIT. . . . . page 6
THEATRES . . . . page 8
FINANCE . . . . page 14
RADIO . . . . . page 16
SPORT . . . . . page 30

LA VOIX du PARLEMENT CANADIEN

Les item du budget concernant l'impôt sur le revenu ont été retirés par l'hon. R.-B. Bennett

Le premier ministre, dans une longue déclaration, affirme qu'il ne veut pas laisser planer de soupçon au sujet de l'honorabilité de sa conduite.

Une attaque personnelle

Le ministre des postes est critiqué pour les nombreuses démissions de maîtres de postes, et aucun crédit de ce département n'est voté.

Le blé à Fort Churchill

OTTAWA, 17. — Une grande surprise a été causée, hier soir, à la Chambre des Communes, lorsque le très hon. R.-B. Bennett a annoncé qu'il retirait sa résolution concernant l'impôt sur le revenu, laissant la situation telle qu'elle était, au premier juin dernier, avant l'exposé budgétaire.

Les commentaires sont nombreux, à ce sujet: Si la proposition du gouvernement était bonne, M. Bennett a eu tort de la retirer à cause d'une critique l'atteignant personnellement; si la proposition ministérielle n'était pas à l'avantage du peuple, le gouvernement a également eu tort de la présenter.

Le dernier mot n'est pas dit, sur cette affaire.

L'hon. Dr Manion a fait une importante déclaration, concernant les expériences dans l'expédition du blé par le chemin de fer de la Baie d'Hudson et Fort Churchill.

M. Pierre Casgrain a fortement critiqué les démissions dans l'administration postale, puis la Chambre a encore étudié, pendant quelques heures, la politique du combustible du gouvernement.

Déclaration de l'hon. M. Bennett

Au commencement de la soirée, le très hon. R.-B. Bennett dit: "M. le président, le comité se souviendra que les item qui restent à considérer sont ceux se rapportant à l'impôt sur le revenu. Je n'entends plus proposer ces résolutions. Je n'ai pas l'habitude de troubler la Chambre avec mes affaires personnelles. Mais depuis que j'ai été élu aux positions que j'ai occupées, soit comme chef de l'opposition soit comme chef du gouvernement, j'ai toujours essayé de remplir mes fonctions au meilleur de ma connaissance. Je n'ai jamais pensé ni à ma fortune personnelle ni à mon avancement.

"Le premier juin, j'ai soumis à la Chambre les propositions relatives à l'impôt sur le revenu. Et j'ai fait remarquer que dans l'ensemble, elles ne seraient pas rapportables, du moins en ce qui a trait à l'impôt, avant l'année prochaine. Mes prédécesseurs avaient l'habitude de soumettre de telles mesures à la Chambre, juste avant la fin de l'année fiscale, de sorte que les taxes devaient être payées d'après les nouveaux taux fixés par les statuts adoptés juste avant la fin de l'année. J'ai cru bien faire en donnant à la Chambre et au pays tout le temps voulu pour considérer les mesures que je soumettais, et je dirai maintenant au comité les circonstances à la suite desquelles cette mesure fut soumise.

L'origine de la mesure

Comme ministre des finances, j'ai réalisé que je n'avais pas la chance d'étudier les opérations de la loi de l'impôt sur le revenu, dans toutes ses ramifications. Les officiers du service de l'impôt sont des hommes entraînés. Le commissaire de ce service a été nommé par mon prédécesseur. C'est un officier compétent. Il a de vastes connaissances sur les questions d'impôt, à la suite des études qu'il a faites des systèmes d'impôt, dans le monde entier. Bien qu'il ait été dit que l'on ne devrait pas en référer à un officier, sur des questions de cette sorte, cela a toujours été l'habitude chez ceux qui viennent et qui s'en vont, de consulter les officiers permanents et d'obtenir leur avis [illegible] de la législation fabriquée par eux-mêmes.

Conséquemment, j'ai demandé au chef du service de l'impôt sur le revenu de préparer une mesure qui, à son sens, serait la meilleure, dans l'intérêt du Canada d'après son expérience, ses connaissances des modes d'impôt dans les autres pays, et d'après la capacité de notre peuple à payer, d'un côté, et de l'autre, l'encouragement à donner au capital. Il a préparé un projet de loi, et je désire que le comité sache que ce bill m'a été soumis dans la soirée qui a précédé la présentation du budget. J'ai donné au greffier de la Chambre les propres feuilles de papier que cet officier m'avait remises. C'était mon intention de faire passer les résolutions en Chambre et de renvoyer ensuite les projets de loi au comité des banques et du commerce, de façon à ce que les députés puissent se rendre devant ce comité et s'enquérir, jusqu'à quel point le bill en question, tel que préparé, convenait aux intérêts des Canadiens.

D'amers reproches

A ma grande surprise, j'ai été attaqué personnellement, à cause de cette mesure. Si les députés le veulent, ils peuvent lire le discours prononcé par un ancien ministre de la Couronne, l'ancien secrétaire d'Etat, le député de S.-Jacques, l'hon Fernand Rinfret. Voici les paroles de M. Rinfret, prononcées il y a un mois:

"Le premier ministre a tout promis, durant la campagne électorale. Il a promis des rayons de lune et la prospérité à notre pays. Et je dis que si au lieu de faire ces promesses il avait dit au peuple qu'il augmenterait la taxe de vente d'un à quatre pour cent, qu'il imposerait une taxe d'accise d'un pour cent sur toutes les importations dans ce pays, qu'il ferait cette chose infamante de se relever, lui et ses riches amis, de vingt-cinq pour cent de leur impôt sur le revenu, non seulement il n'aurait pas gagné l'élection, mais dans certaines parties du pays, on l'aurait chassé de ces assemblées en lui lançant des pierres".

"Ceci, dit M. Bennett, est dans la traduction française du discours actuellement en circulation dans toute la province de Québec, et on l'interprète en disant que par cette action infamante, j'ai réduit de 25 p.c. mon impôt sur le revenu, et autres choses semblables.

Une épargne personnelle de $25,000

"Un autre ancien ministre de la couronne, M. Gordon, de Peterboro, a dit, dans une assemblée publique, que les nouveaux tarifs d'impôt m'épargneraient $25,000. D'un côté, il y a la déclaration faite en cette Chambre que j'ai fait une législation pour me sauver de 25 p.c. de mon impôt sur le revenu, et de l'autre, la déclaration faite hors de la Chambre, que j'ai bâti une législation d'après laquelle je verserai $25,000 de moins à l'impôt.

"Je ne savais pas, dans le moment, quel serait l'effet de la législation projetée sur mon revenu personnel. Je ne m'étais jamais occupé de cela. J'ai toujours payé avec plaisir mon impôt sur le revenu, et, en trois occasions différentes, on m'a remis des sommes que j'avais payées de trop. Je ne maintiens aucune corporation. Je n'ai pas créé de corporation personnelle ou de famille, en rapport avec mes affaires personnelles. J'ai payé, en tant qu'individu.

"Je n'ai pas maintenu de fonds en fiducie, à l'étranger, où mon revenu se serait accumulé et sur lequel je n'aurais eu aucun impôt à payer. Mais je ne crois pas que le comité soit intéressé à mes affaires personnelles.

Un défi aux critiques

"Je défie tout homme de faire, au sujet de mes affaires, une simple critique véridique et de prouver que je me sois jamais départi de la lettre même de la loi en ma faveur. Non seulement les déclarations, celle dite en Chambre et celle faite en dehors de la Chambre, ne sont pas vraies, mais je confesse que lorsque j'ai constaté avec combien de rancoeur on m'attaquait, j'ai cru que dans l'intérêt public, je devrais demander au comité de me permettre de retirer cette résolution. L'impôt sur le revenu restera ce qu'il est présentement. Cela ne signifie pas que lorsque les paiements viendront, celui qui occupera la position de ministre des finances ne pourra pas penser qu'une action quelconque soit désirable, parce que je me souviens que le chef de l'opposition, en parlant au peuple du Canada, à Richmond Hill, le 5 septembre 1925, disait: "Mais les réductions déjà faites sont-elles suffisantes? Notre impôt sur le revenu est encore, sous certains rapports, plus élevé que celui des Etats-Unis. Bien que nous ayons pour but de diminuer davantage la dette publique, nous devons aussi viser à une autre réduction de l'impôt sur le revenu et de la taxe de vente".

Blessé profondément

Ceci a été publié dans le "Globe" du lundi 7 septembre 1925. Je ne m'occupe pas de cette chose, maintenant. Ceci ne se rapportait pas au budget. Si j'ai demandé la permission du comité de faire la déclaration que je viens de faire, c'est parce que j'ai été blessé plus que je ne l'ai jamais été auparavant dans ma vie, en voyant que dans une Chambre comme celle-ci, un ancien ministre de la Couronne m'accuserait d'avoir essayer de m'exempter de payer 25 pour cent de mon impôt, tandis qu'en dehors de cette Chambre, on m'accuserait de vouloir m'épargner une somme de $25,000. Ni l'une ni l'autre de ces déclarations n'est correcte. Si elles l'étaient, je serais indigne d'occuper la place où je suis.

"J'espère que l'on me pardonnera d'avoir traité de mes affaires personnelles comme je viens de le faire. Comment l'Etat peut-il s'attendre à ce que des hommes, qui ont des moyens, le servent, si on interprète leurs motifs de la façon dont on interprète les miens, et si l'on porte contre eux des accusations du genre de celles qu'on a portées contre moi. Je crois que dans un grand Etat de ce monde, un des hommes les plus riches a donné ses services d'une façon dont la postérité se souviendra longtemps. Je n'espère pas une telle chose, dans mon cas. Mais je continuerai, de la façon la moins égoïste dont je serai capable, de servir le Canada, qui a tant fait pour moi, et j'essaierai aussi, à même les ressources qu'une bonne Providence m'a permis d'avoir, de faire les contributions auxquelles l'Etat peut s'attendre. Mais je ne veux pas que l'on croit jamais, soit en Chambre soit dans le pays, qu'une législation dont j'aurais été le parrain ait eu d'autre objet que le bien-être de mes compatriotes.

"Je ne sais pas, ce soir, quel effet ces résolutions auraient sur ma fortune, mais je sais qu'il ne serait pas véridique de dire qu'elles auraient affecté mes paiements de l'impôt sur le revenu de la façon indiquée, soit en Chambre, soit en dehors de la Chambre".

M. Bennett termine en disant qu'il demande de retirer sa résolution, parce qu'il croit que c'est son devoir de le faire, dans les circonstances.

L'hon. W.-R. Motherwell

L'hon. W.-R. Motherwell dit qu'il a découvert que 60 personnes, dans le pays, ont un revenu de $137,000. à un million. Leur impôt sur le revenu sera abaissé. Dans son discours du budget, il a dit, et il le répète maintenant, qu'on ne devrait pas abaisser l'impôt sur les gros revenus pour reporter le fardeau sur les revenus moindres.

L'hon. Charles Stewart dit que M. Bennett ne devrait pas ressentir si vivement un soupçon personnel. Tout homme public est sujet à de telles attaques.

L'hon. W.-D. Euler

"Si le premier ministre croit que la mesure est bonne, dit l'hon. W.-D. Euler, ancien ministre du revenu national, il aurait dû la maintenir nonobstant toute considération personnelle. Mais je comprends ce qui porte le premier ministre à agir ainsi. Toutefois, en sa qualité de ministre des finances, il a une certaine responsabilité envers le pays, et, si la mesure est bonne, il aurait dû persister."

"Mon hon. ami de Waterloo-Nord n'a peut-être pas bien saisi la première partie de ma déclaration, dit le premier ministre. J'aurais considéré mes obligations bien plus sérieusement, n'eut été que je proposais une manière d'agir que n'ont pas suivie mes prédécesseurs. Si la chose est utile, on pourra soumettre la mesure à la Chambre avant la date du paiement du prochain impôt sur le revenu. Le gouvernement dont faisait partie mon hon. ami a appliqué une telle mesure aux rapports relatifs à l'année précédente. La même opposition persiste, sinon les remarques de mon hon. ami auraient eu à peu près le même effet. J'ai des devoirs, je crois, non seulement envers le pays, mais aussi envers mes amis, mon parti et mes amis qui ne sont pas membres de mon parti.

Pas d'avantage personnel

"Je ne puis songer avec indifférence que, dans chaque lieu de réunion, dans chaque magasin de campagne et dans chaque feuille grossière et diffamatoire, on dit que j'ai fait telle ou telle chose, pour mon propre avantage. Les membres de la Chambre pourront examiner la question en elle-même, quand je ne remplirai plus les fonctions de ministre des finances."

L'hon. M. Motherwell dit que les membres de l'opposition aussi ont des amis qu'il faut défendre.

Son nom ayant été mentionné, au cours de la discussion, l'hon. E.-B. Ryckman, ministre du revenu national, déclare qu'il avait répondu avec véracité à M. Motherwell, quand ce dernier avait demandé combien de personnes ont un revenu d'un million et la somme qu'elles paient en impôt.

Personne n'a un revenu d'un million

"Je conviens que l'ex-ministre de l'agriculture n'a peut-être pas beaucoup d'agilité d'esprit, dit M. Ryckman, mais il peut calculer. Personne, au Canada, n'a un revenu d'un million. En répondant à la deuxième partie de la question, on aurait admis qu'il y en a. Deux paient l'impôt sur un revenu d'un demi-million. Cela étant, quel mobile portait l'ex-ministre à poser sa question? On lui a répondu comme il le méritait".

M. Henri Bourassa exprime l'avis que toutes les résolutions, sauf la première, qui a été adoptée, ont été retirées. Il félicite le premier ministre. En ce faisant, le gouvernement se rend au désir de l'opinion publique. Mais M. Euler avait tout de même raison.

Le gouvernement serait dans une étrange posture si le sort des mesures législatives dépendait des attaques personnelles, motivées ou non, contre un homme public. Certaines parties des résolutions, toutefois, n'étaient pas visées par ces attaques personnelles, comme, par exemple, la taxe sur les placements étrangers.

Ce que pense l'extrême gauche

M. Alfred Speakman, fermier-uni, dit que la plupart des membres de l'extrême-gauche considèrent l'acte du premier ministre avec des sentiments complexes. Ses collègues regrettent la mesure, en ce qu'elle abaissait l'impôt; quant à l'élément personnel, plusieurs partagent le sentiment du premier ministre. Mais celui-ci est un homme à l'âme trop élevée pour laisser intervenir les considérations personnelles dans l'exécution de ses fonctions publiques. Ses collègues n'ont jamais pensé que la mesure relative à l'impôt sur le revenu a été présentée en vue d'alléger les impôts versés par le premier ministre.

M. Spencer, fermier-uni, regrette les huit millions de dollars que le fisc perdra, par suite du retrait de la mesure. Il espère que le gouvernement préparera une mesure, en vue de relever l'impôt sur le revenu.

M. C.-G. Power

Le major C.-G. Power, libéral de Québec-Sud, regrette que, à cause de circonstances regrettables, le prepremier ministre se soit cru attaqué.

"Il ne l'a pas cru, lance M. Bennett. Il l'a été. Il a été déclaré que le premier ministre se dégrevait dans la proportion de 25 p. 100. Cela ne signifiait rien. Le fait est que, surtout à cause de ses propres amis, le premier ministre a la réputation d'être fort riche. Il était juste de supposer que le premier ministre était l'un de ceux dont le revenu serait dégrevé. Mais s'il en est ainsi, et on doit se rappeler qu'il a été dit, à la Chambre, que le premier ministre est très riche; il était possible, sans lui adresser aucun reproche, de dire que, supposant que le revenu du premier ministre dépassait $130,000 par année, la mesure du gouvernement ferait qu'il paierait moins, par suite des résolutions budgétaires.

M. Power regrette qu'il y ait vu une attaque personnelle. Il est inévitable, dans la vie publique, que les mobiles de ses actes soient discutés. Aucun membre de l'opposition ne dirait que le mobile du premier ministre a été la considération absolument égoïste d'abaisser son impôt sur le revenu. La dernière idée qui lui serait venue à l'esprit, dit M. Power, c'est que le premier ministre a agi en vue d'un avantage personnel.

Le retrait de la mesure nuira aux gens qui auraient bénéficié de l'augmentation de $500 dans l'exemption.

La résolution est retirée et pour le moment l'incident est clos.

L'expédition du grain par Churchill

L'hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer, déclare que l'élévateur de Fort Churchill sera prêt le 15 septembre, pour l'expédition d'essai. Il ajoute que les commerçants de grain de l'Ouest devront assumer la responsabilité de cet essai.

Le Dr Manion dit que malgré une étude attentive de la question avec ses fonctionnaires, il n'a pu déterminer la quantité de grain qu'on devra manipuler à cette occasion, question que discutent les journaux de l'Ouest. Les fonctionnaires, ajoute-t-il, sont d'avis qu'on ne doit pas expédier plus de deux ou trois cargaisons, pour ne pas nuire aux travaux de dragage et de construction.

Comme le port ne sera organisé que l'an prochain, l'expédition par Churchill présentera des avantages, cet automne, puisqu'il n'y aura aucun frais d'élévateur, de quayage ou de pilotage. A cause de cela, malgré les taux d'assurance élevés, on pourrait expédier le grain à aussi bon marché par le chemin de fer de la Baie d'Hudson cette année, que par les autres routes ordinaires vers l'Europe. C'est pourquoi le ministère a tenté d'intéresser les commerçants de l'Ouest à cette tentative, mais il n'y a pas encore réussi, à cause sans doute de la crise économique.

Le gouvernement actuel a rempli les engagements pris par son prédécesseur. L'élévateur sera prêt le 15 septembre. Les voies ferrées, les quais, l'élévateur et le balisage seront prêts. Les vaisseaux ne se rendront à Churchill pour y prendre du grain que si on vend du grain à l'étranger, avec l'entente qu'il sera livré par ce port. Tout dépend donc des exportateurs de grain. Il n'appartient pas au gouvernement d'acheter du grain et de le vendre pour l'expédier par Churchill, pas plus que par un port quelconque du Canada.

L'hon. M. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture, dit que le gouvernement doit prendre la responsabilité d'expédier du grain par Churchill cet automne. Il faut faire un compromis, sinon on arrêtera le progrès du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le Dr Manion répète qu'on n'a pas encore réussi à intéresser les marchands de grain aux premières expériences.

La "Service Loan and Finance Corporation"

Le bill accordant une charte à la "Service Loan and Finance Corporation", rejeté par le comité des banques et du Commerce, sera quand même étudié par la Chambre, en comité plénier. C'est une compagnie de Toronto qui veut faire des prêts, payables à la semaine, à ceux qui ordinairement ne peuvent pas se procurer de l'argent des banques.

M. Lawson, conservateur de York, parrain parlementaire du projet de loi, croit que le bill n'a pas été présenté au comité comme il aurait dû l'être, et c'est pour cette raison que les députés l'examineront de nouveau.

Nouveaux patrouilleurs

Le colonel Ralston apprend de l'hon. E.-B. Ryckman que le ministre du revenu de l'intérieur paie $102,000 pour chacun des deux bateaux-patrouilleurs qu'il fait construire aux chantiers Manseau, à Sorel, et chez Ditchburn Co., à Gravenhurst, Ont. Ces bateaux sont pour le service préventif.

La poste rurale à S.-Paul de Montmagny

L'hon. Arthur Sauvé dit à M. Fafard que le nombre de boites achetées n'est pas encore suffisant pour établir la poste rurale dans la paroisse de S.-Paul de Montmagny. Il faut au moins 90 boites, et seulement 67 ont été demandées, jusqu'à date.

Le rapport du Canadien National

L'hon. J.-D. Chaplin, président du comité parlementaire chargé de voir aux affaires du Canadien National, a déposé le rapport du comité dont les principaux points ont été publiés dans la "Presse" d'hier.

Le très hon. Mackenzie King et aussi le premier ministre ont trouvé étrange que le texte du rapport ait été publié avant d'avoir été déposé aux Communes.

M. Bennett ajoute que cette action constitue une atteinte à la dignité de la Chambre, et c'est une grosse erreur de la part de celui qui l'a commise.

L'hon. J.-D. Chaplin déclare qu'aucun membre du comité n'est responsable de cette affaire. C'est lui qui est responsable de cette publicité, qui a été faite prématurément, à la suite d'un malentendu.

Le traité australien

Maintenant que tous les changements au tarif intéressant la nouvelle entente de commerce entre le Canada et l'Australie ont été adoptés, M. Bennett a présenté le bill concernant une certaine convention de commerce entre le Canada et l'Australie. Ce bill, qui n'est qu'une reproduction des conditions du nouveau traité, a été lu une première fois. Il sera discuté à une autre séance.

La pension au vieil âge

Le premier ministre a annoncé qu'il fera étudier, aujourd'hui ou à une autre séance, la résolution autorisant le gouvernement à payer 75 pour cent au lieu de 50 pour cent de la pension au vieil âge.

Charbon et coke

La Chambre reprend l'étude des changements au tarif, concernant le charbon et le coke. Le Canada a importé, l'année dernière, 918,250 tonnes d'anthracite de la Grande-Bretagne, annonce M. Bennett, d'une valeur de $5,658,000. Le charbon importé, dans Québec, valait un peu plus de cinq millions. L'importation du charbon anthracite des Etats-Unis se divisait comme suit, par province, en 1930 : Nouvelle-Ecosse, 24,974 tonnes ; Nouveau-Brunswick, 34,674 ; Ontario, 1,970,000 ; Québec, 683,674 ; Ile du Prince-Edouard, 7,974 ; Manitoba, 7,299 ; Saskatchewan, 320 ; Colombie-Britannique, une tonne.

Québec en a reçu pour $4,500,000, et l'Ontario pour $14,949,200. Outre ces importation, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et Québec ont importé de l'anthracite de Russie, l'année dernière, pour $1,800,000 ; la Colombie-Britannique a importé 5,480 tonnes de charbon des Indes françaises, et l'Allemagne a exporté 11,400 tonnes de charbon dans Québec.

Fardeau pour l'Ontario

M. Sanderson dit que le nouveau droit de 40 cents la tonne, sera un fardeau pour l'Ontario, car 70 pour cent de l'importation de l'anthracite va dans cette province. La population d'Ontario paiera $790,000 de plus, l'hiver, pour son charbon. M. Sanderson admet qu'Ontario est bien disposé à faire sa part pour relever l'industrie houillère, mais la politique du gouvernement fera augmenter le prix du charbon.

Dans l'ouest d'Ontario, il y a des fournaises pouvant brûler du coke, mais il y en a des milliers d'autres qui ne peuvent pas utiliser ce genre de combustible. Un mélange d'anthracite et de coke peut être utilisé, mais pas seulement du coke. M. Rhodes a parlé, ajoute M. Sanderson, de la possibilité de voir les mines de charbon anthracite épuisées aux Etats-Unis, en vingt-cinq ans. Le parlement canadien n'a pas beaucoup à s'occuper de cette possibilité, car en vingt-cinq ans, la science aura trouvé le moyen d'utiliser d'autres sources de chaleur.

Le droit de 40 cents la tonne ne favorisera pas le charbon des provinces maritimes ou de l'ouest sur le marché d'Ontario. Le charbon de l'Alberta ne convient pas aux besoins de la province. Pour ces raisons, il est absolument opposé à la nouvelle taxe sur le charbon.

M. Gott, conservateur d'Essex, déclare qu'un marchand de charbon l'a informé que les exportateurs de charbon de Détroit, réduisent leurs prix de 90 cents la tonne pour le marché canadien.

L'hon. M. Euler, dit que dans l'Ouest d'Ontario, on brûle surtout de l'anthracite, et on a constaté que le charbon de l'Alberta ne fait pas l'affaire.

Les haut-fourneaux à coke dans l'Ontario utilisent du charbon américain et, par conséquent, le gouvernement n'a pas atteint le but qu'il poursuitvait : remplacer la houille américaine par celle du Canada.

Les taux de transport

Le Dr Stanley, conservateur de Calgary, croit que le charbon mou de l'Alberta est meilleur que l'anthracite américain. Et, de plus, il se vand meilleur marché. La cause de la difficulté, pour ce charbon, à atteindre le marché d'Ontario, est le taux de transport. Avec un taux fixe de $6.75 la tonne, pour le transport de l'Alberta en Ontario, il y aurait possibilité d'obtenir un bon marché pour cette houille.

M. Robert McKenzie, libéral d'Assiniboine, remarque que la Saskatchewan produit également un excellent charbon, mais le gouvernement favorise surtout celui de la Nouvelle-Ecosse, en lui accordant de généreux octrois

Cette politique nationale

L'hon. J.-L. Ralston dit que, l'été dernier, M. Bennett promettait de prendre des mesures pour développer l'industrie de la houille canadienne et de voir à la situation résultant de l'importation d'anthracite et de coke américains d'une valeur de 56 millions. M. Bennett prend maintenant des mesures, et on espère qu'en trois ans elles abaisseront les importations de dix pour cent.

Le colonel Ralston ne croit pas que ces mesures feront vendre 600,000 tonnes de houille de la Nouvelle-Ecosse. Le gouvernement agit mesquinement, dit-il. Le premier ministre n'a pas été aussi enthousiaste au sujet de la politique dite nationale, en matière de combustible, quand il a reçu des députations au début de l'année. Cette politique nationale, dit M. Ralston, se borne à donner une pitance de 25 cents la tonne aux mineurs.

L'hon. M. Rhodes dit qu'aux membres de l'opposition qui se plaignent des droits sur la houille américaine, d'autres répondent que les exploitants des houillères américaines paieront eux-mêmes le droit. Tout le monde devrait donc être heureux. M. Ralston a sûrement changé d'idée, s'il oublie le libre-échange au point de déclarer qu'un droit de 40 cents la tonne est insignifiant. Des libéraux et des travaillistes des provinces maritimes, aussi bien que des conservateurs ont loué les mesures du gouvernement à cet égard.

Une suite du programme libéral

L'hon. M. Motherwell dit que la fameuse politique nationale ne constitue qu'une suite du programme libéral.

M. MacDonald, de Cap-Breton, dit que lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les conservateurs louaient les libéraux des mesures prises en faveur des houillères.

Mais la situation est renversée et les libéraux n'offrent que des critiques.

M. Ralston dit qu'il n'y a pas longtemps, M. MacDonald parcourait les provinces maritimes avec des morceaux de charbon russe dans ses poches, et disant aux gens que les libéraux ruinaient les houillères canadiennes en laissant entrer le charbon russe.

Le premier ministre dit que les mesures du gouvernement, à l'égard de la houille, s'inspirent de trois motifs. Tout d'abord, ces mesures sont le début d'une politique nationale en matière de combustible. Il a promis de faire face à la situation, dans le comté d'Inverness, et il l'a fait à la première session régulière de son gouvernement. Le cynisme du colonel Ralston est si bien connu que, les yeux fermés, on saurait qui parle, quand il critique. Aujourd'hui il a été digne de lui-même.

Le gouvernement a assumé ses responsabilités

M. Bennett ajoute qu'il est important de développer l'industrie du coke. Il importe aussi de percevoir des droits: on a besoin de revenus. Mais le gouvernement a voulu régler carrément le problème. Il y faudra peut-être du temps à cause de la misère causée par la politique du gouvernement précédent. Mais aucun député ne saurait dire que le gouvernement n'a pas assumé ses responsabilités. Les libéraux ne peuvent le comprendre, car ils n'ont fait face à rien. Le temps dira si le gouvernement a eu raison. La politique du gouvernement est de faire en sorte que le Canada se suffise, autant que possible, en matière de combustible.

Seulement un début

L'hon. P.-J. Veniot dit que le premier ministre a déclaré qu'aucun député n'oserait affirmer que le gouvernement n'a pas réglé la question. En réalité, le ministre des pêcheries et le député conservateur de Pictou l'ont dit. L'hon. M. Rhodes a dit qu'on n'avait réglé la situation que partiellement, et le député de Pictou a dit que les droits sur la houille ne constituaient qu'un début.

Les deux députés interpelés assurent que M. Veniot ne les cite pas avec exactitude.

L'hon. M. Euler dit que le premier ministre a donné une remontrance comme il aime tant à en faire. Il ne voit pas comment le droit sur l'anthracite aidera à l'établissement d'une politique nationale en matière de combustible.

Le colonel Ralston dit que, comme à son ordinaire, le premier ministre a grondé la Chambre, qu'il s'est démené et tortillé et a fait sa grosse voix. Le fait demeure qu'à Inverness, il a promis de régler la question du charbon. Il voulait sans doute dire qu'il la règlerait avec succès. Quand un billet à ordre est dû et qu'on ne le paie pas entièrement, dit M. Ralston, on ne l'a pas réglé. Les cris du premier ministre ne le mettront pas en meilleure posture devant la Chambre, dit l'ancien ministre de la défense.

Conversion étonnante

M. MacDougall, de Pictou dit que les mineurs de la Nouvelle-Ecosse apprendront avec étonnement la conversation de l'ancien ministre, dont le coeur maintenant saigne pour eux. Il dit que M. Ralston n'a pas assisté à une réunion non politique dans l'intérêt des mineurs à laquelle il était invité. Cette année, M. Ralston n'a pas accompagné la députation des mineurs auprès du gouvernement.

M. MacDougall dit encore que les propositions budgétaires offrent aux mineurs les mesures les plus favorables qu'ils aient eues.

L'hon. Charles Stewart dit le gouvernement suit l'exemple donné par les libéraux, qui ont inauguré les subventions, en vue du transport de la houille. Il se produit une discussion entre MM. Stewart et Rhodes, quant à la responsabilité de l'établissement d'une mine de coke, à Montréal, près du canal Lachine, sous le gouvernement libéral.

Au cours de la discussion sur les draw-backs relatifs au coke, l'hon. M. Euler montre qu'il ne partage pas tout à fait l'avis de certains libéraux.

L'ancien ministre dit qu'on traite injustement certaines municipalités qui emploient le charbon pour produire du gaz artificiel; elles n'ont pas le draw-back de 99 pour cent, si elles n'emploient pas certains procédés. Au début de ces remarques, il dit: "Je vais critiquer certains agissements du gouvernement dont je faisais partie mais que je n'ai jamais approuvés, comme le sait l'ancien ministre de l'intérieur.

M. Stewart fait un signe affirmatif.

Le premier ministre Bennett s'étonne que M. Euler n'ait pas démissionné, s'il différait d'avis avec ses collègues sur une telle question.

L'item est adopté.

Magazines et revues

Le premier ministre annonce que le changement au tarif sur les magazines et revues sera discuté, aujourd'hui seulement, à la demande du très hon. M. King. Le chef de l'Opposition a des observations à fixer à ce sujet.

Les crédits des postes

La Chambre se met à l'étude des crédits des postes. Le ministère a besoin, cette année, de $36,339,975, dont $18,394,800, pour salaires et allocations; $16,560,000, pour le service postal, y compris le service postal aérien, et $1,235,175, pour dépenses diverses. Le service postal du Yukon coûtera $150,000.

L'hon. P.-J. Veniot, ancien ministre des postes, dit que si le revenu postal a diminué, ceci n'est pas dû à une mauvaise administration, bien que l'on ait cherché à le faire croire au peuple, pendant la dernière campagne électorale. Sans la dépression générale, le déficit n'aurait été que de $1,500,000 au lieu de cinq millions de dollars, et ce déficit de $1,500,000 aurait surtout été dû au développement du service postal aérien.

M. Veniot espère que l'on maintiendra le service postal tel qu'il l'a laissé. Ce service est d'une grande importance, pour le développement du Canada, même si l'on doit continuer à obtenir des déficits. M. Sauvé a peut-être raison, lorsqu'il dit que le coût actuel des postes est dû à l'ancienne administration, mais le pays a obtenu le service postal qu'il lui fallait.

Un service de premier ordre

Le Canada possède un service postal qui peut soutenir la comparaison avec le meilleur du monde entier. Notre service postal est supérieur à celui des Etats-Unis, surtout en ce qui concerne le service aérien. Ce serait une grave erreur que de diminuer ce dernier service, l'un des plus importants. M. Veniot espère aussi que l'on ne portera pas atteinte à la poste aérienne, comme le laisse prévoir la réalisation de certains contrats. Il est vrai que l'administration libérale a pris de fortes obligations pour les postes, mais elle a obtenu un splendide service urbain et rural. Dans les conditions ordinaires, il n'y aurait pas eu de déficit, dans ce ministère. Afin d'aider au retour de la prospérité, le service postal doit être maintenu.

M. P.-F. Casgrain

M. P.-F. Casgrain, député libéral de Charlevoix-Montmagny, proteste fortement contre la démission de maîtres de postes et aussi au sujet de la lettre envoyée aux maîtres de poste, leur demandant de déclarer, sous serment, qu'ils ne sont pas coupables de partisannerie politique. Le refus de fournir un affidavit de ce genre est suffisant pour amener la démission.

M. Casgrain dit que des maîtres de postes ont été remerciés de leurs services, dans son comté, sans enquête. Il cite à l'appui de ces protestations de nombreuses lettres. Il proteste également contre le changement de bureaux de postes, pour des motifs faciles à comprendre. M. Casgrain, parlant en français cite la lettre suivante:

(From) S.-Anne de Beaupré, 22 sept. 1930.
Hon. Arthur Sauvé,
Ministre des Postes, Ottawa.
Monsieur,

"Nous apprenons que c'est à peu près décidé que le bureau de poste de Sainte-Anne de Beaupré sera changé et confié à M. Ratté, et cela sur la recommandation de M. Maher, de Québec. Si ce dernier veut protéger un ami personnel, très bien, nous n'avons rien à redire, mais ce que nous ne trouvons aucunement raisonnable, c'est que l'on installe ce bureau de poste à une grande distance du centre du village, plus de 1½ mille de notre fameuse basilique, et nous protestons contre un tel projet et nous espérons que vous voudrez bien prendre les intérêts de tout un village, avant ceux d'un particulier, et que si le changement en question doit être effectué, vous trouverez un endroit convenable, au centre du village, à la portée des nombreux touristes qui nous visitent, chaque année.

"Espérant que vous prendrez ces remarques en sérieuse considération, nous nous souscrivons, honorable monsieur,

(Signé) Plusieurs de vos conservateurs de Sainte-Anne.
Par J.-G.-A. Couture.

Il y a d'autres lettres au même effet, M. le président, toutes dans le même sens. En voici une, par exemple, du maître de poste Raoul Fortier, qui dit:

"J'ajouterai que si vous considérez tant soit peu l'intérêt public, ce bureau ne devrait pas être installé dans sa résidence et que vous devriez exiger qu'il choisisse un local convenable dans le centre du village".

Une lettre de M. Godbout

Et plus loin, d'autres lettres qui sont d'un intérêt piquant. Ainsi par exemple, l'on constate que le 20 novembre 1930, Albert Godbout qui, anciennement était maître de poste, avant la nomination de Fortier, qui a été nommé en 1922 ou 1923, écrit au ministre des postes comme suit:

"A qui de droit le bureau de poste doit-il revenir ? Je suis le seul à avoir un local convenable, au centre du village ; j'ai les connaissances voulues, j'ai toujours donné satisfaction au public, pendant les années que j'ai occupé cette position ; j'ai besoin de travail, puisque nos revenus ne sont que de quelques mois, en été. Il n'y a qu'une objection, non de la part des citoyens de Sainte-Anne de Beaupré, vous l'avez constaté par les requêtes et lettres qui vous ont été adressées, mais de la part de M. Maher, nouveau combattant dans le parti conservateur.

"Malgré ses capacités, il ne peut connaître, comme l'auraient connu les hons. MM. Casgrain, Belley, Forget et les autres anciens chefs conservateurs, ce que les familles Simard et Godbout ont toujours fait, dans leur paroisse et qu'elles ont mérité autre chose qu'une grave injustice.

"J'ai tenu à vous exposer encore ces faits, car vous êtes le ministre des postes et nous avons appris à vous connaître, longtemps avant l'arrivée de M. Maher dans notre comté, et nous avons foi en vous".

Voilà, M. le président, certaines remarques qui font voir que toutes les personnes qui sollicitent la position de maître de poste, à cet endroit, ne sont pas tout à fait unanimes, quant au meilleur site pour établir le bureau de poste, ni quant aux partisans du parti conservateur qui méritent récompense, dans les circonstances actuelles.

Une autre lettre, en date du 9 janvier 1931, de M. Aimé Couture, adressée au ministre des postes, dit à peu près la même chose. "Nous protestons contre un bureau de poste éloigné et demandons qu'il soit au centre du village".

Le fameux affidavit

Voilà, M. le président, pour le bureau de poste de la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré. Vous pourrez constater d'abord que les représentations qui avaient été faites, par le chef du gouvernement, au milieu de mars, quand l'effet que les maîtres de poste qui auraient refusé de signer la déclaration qu'on leur demandait ne seraient pas démis à moins qu'il y ait enquête. Si je comprends bien, je crois que ce maître de poste-là a été démis avant qu'il y ait eu enquête. Je ne suis pas sûr si l'enquête a eu lieu, dans ce temps-là, mais on l'a démis de ses fonctions. Je ne sais pas exactement si l'enquête a eu lieu, mais la raison pour laquelle il a été démis est premièrement parce qu'il a refusé de signer le fameux affidavit comme quoi il ne s'était pas mêlé de politique.

Maintenant, la seconde question qui se pose, en supposant que ce point ne serait pas absolument clair et que l'enquête aurait eu lieu, si enquête il y a eu, je crois, M. le président, qu'il est très intéressant de savoir, pour tout le monde ici, en Chambre, qu'actuellement, il y a une lutte qui se fait, dans le comté, d'après les lettres que je viens de lire, et que je viens de déposer, à l'effet que plusieurs personnes du nouveau parti au pouvoir sollicitent aujourd'hui cette position, et essaient, par tous les moyens possibles de l'avoir, tant par leurs états de service passés et aussi pour les raisons qui sont plus substantielles et meilleures, à l'effet que l'endroit où l'on veut mettre le bureau de poste, chez M. S. Ratté, n'est pas un endroit aussi convenable et aussi central que le site du bureau de poste actuel.

Autres questions soumises

M. le président, d'autres questions aussi doivent être soumises au ministre des postes, actuellement, parce que je crois que c'est la seule occasion que nous avons, lorsque les estimés du ministre des postes viennent devant la Chambre, de soumettre non pas touts les causes de plaintes non fondées qui nous sont soumises, mais de plaintes réelles dans l'administration des postes, dans les différents comtés que nous représentons.

A la date du 27 avril dernier, j'avais l'honneur d'écrire au ministre des postes et de lui soumettre une plainte en rapport avec le bureau de poste de S.-Fidèle, comté de Charlevoix. D'après la lettre que je venais de recevoir et que j'adressais au ministre des postes, il s'agissait d'une plainte à l'effet que les choses étaient assez mal organisées dans le bureau et qu'il fallait faire deux ou trois voyages avant de pouvoir obtenir les correspondances et les papiers nécessaires. La personne qui se plaignait était Mme Louis Desbiens qui prétendait qu'il y avait une jeune fille en charge, une assistante dans le bureau de poste, qui aidait à la maîtresse de poste, et que cette personne s'arrogeait des droits qu'elle n'avait pas et faisait la loi à tout le monde. Je demandais au ministre des postes de bien vouloir remédier à cet état de choses et de faire enquête si nécessaire, et de voir à ce que cette maîtresse de poste cesse de faire la loi à tout le monde, et donne justice et satisfaction à toutes les personnes de ce district. Ma lettre du 27 avril, apparemment, n'a pas eu de réponse encore, peut-être l'enquête se fait-elle actuellement? Mais les personnes du comté voudraient bien savoir ce qui en est, savoir si réellement il y aurait changement de maître de poste à cet endroit.

M. le président, je dois dire que bien qu'on prétende que dans bien des cas, nous de l'opposition aujourd'hui, lorsque nous étions au pouvoir nous avons exercé une guillotine et essayé de mettre tous les maîtres de poste dehors, la personne qui était à ce bureau de poste l'était avant que j'aie l'honneur de briguer les suffrages. Elle n'a pas été démise de ses fonctions par l'administration précédente. Je me plains réellement d'un état de choses qui existe et qui devrait être rectifié dans l'intérêt de toute la population.

Qui doit porter plainte?

Une autre question qu'il est aussi important de soumettre à cette Chambre, lorsqu'on prétend que les maîtres de poste qui se sont mêlés de politique pourraient, après enquêtre, être démis, lorsque le député ferait une plainte à cet effet. Il est bien entendu que c'est généralement le député du comté, celui qui a été élu, qui fait les plaintes et qui a droit de demander la démission de certains maîtres de poste ou d'enquêter, s'il y a lieu. Ce pourquoi je proteste, M. le président, et cela, je le fais parce que plusieurs de mes commettants m'ont dit de le faire, c'est qu'un grand nombre des personnes que j'ai l'honneur de représenter se plaignent amèrement du fait que malgré que leur confiance a été donnée à votre humble serviteur, celui qui a brigué les suffrages et qui n'a pas été élu paraît, aujourd'hui, avoir l'autorité auprès de certaines personnes du gouvernement, pour faire ce que bon lui plaît et ordonner certaines démissions, sur sa propre recommandation, système qui existe des deux côtés de la Chambre, mais qui ne devrait pas exister.

Mes électeurs m'ont dit: "Si nous avons donné la majorité à un candidat, nous l'avons élu pour nous représenter. C'est celui-là que nous voulons comme représentant sur le parquet de la Chambre, et nous ne pouvons pas comprendre comment une autre personne qui n'aurait pas mérité notre confiance aurait le droit de faire démettre ou de nommer des maîtres de poste ou officiers publics, puisque cette personne n'a pas eu de mandat ni la confiance de l'électorat."

Il y a un endroit qui s'appelle Sault-au-Mouton, près de Mills-Vaches, où un maître de poste avait été nommé sous l'administration précédente, peut-être sur la recommandation des personnes de l'endroit, appuyée par votre humble serviteur. Or, cette personne, apparemment, durant la dernière campagne électorale, pour une raison ou une autre, se serait permise de s'occuper activement de politique et aurait, dans certains cas, d'après les informations que j'ai devant moi, fait certaines remarques et certaines observations dans son magasin, dans le bureau de poste et aussi à la porte de l'église, tenant même certains propos politiques contre votre humble serviteur et contre le parti que j'ai l'honneur de représenter.

Deux poids et deux mesures

Maintenant, ce monsieur, qui est apparemment l'ami du parti au pouvoir, est aujourd'hui en fonctions, et je me demande s'il y a vraiment deux poids et deux mesures. Si ceux qui se sont mêlés de politique dans l'intérêt d'un parti, doivent être punis, parce qu'ils ont enfreint les lois du service civil, en se mêlant de politique, je me demande pourquoi ceux qui ont l'avantage d'avoir appuyé le parti maintenant au pouvoir ne seraient pas molestés. Est-ce qu'il n'y aurait pas là une injustice, alors que ceux qui ont appuyé un parti qui n'est pas revenu au pouvoir sont privés de leurs fonctions? Il y aurait donc deux poids et deux mesures?

Mes représentations ne seraient probablement pas écoutées par le ministre des poste (M. Sauvé), si je demandais une enquête contre ce monsieur qui a participé à la lutte électorale avec autant d'activité et même avec plus d'activité que d'autres l'ont fait dans l'intérêt du parti libéral. Il y a donc deux poids et deux mesures?

Je n'ai pas entendu dire que des démarches aient été faites par le département des postes, pour mettre ce monsieur à la raison. S'il est mauvais pour un libéral de faire de la politique, la même règle devrait s'appliquer aux gens de l'autre parti qui se mêlent de faire de la politique, contrairement à la loi du service civil, qui le défend expressément.

A S.-Irénée-les-Bains

Je vais maintenant citer le cas d'un autre bureau de poste, dans le comté que j'ai l'honneur de représenter, celui de S.-Irénée-les-Bains, où il y a toujours eu des activités politiques et où, avant mon temps, les bureaux de postes changeaient immédiatement de titulaire, après chaque élection, sans enquête, parce que le nouveau candidat élu dressait une liste de tous les maîtres de poste qu'on voulait démettre et une autre liste de ceux qu'il voulait faire nommer à leur place. J'ai entendu dire que de telles listes avaient existé dans le département des postes, sous les administrations précédentes, avant l'arrivée du parti libéral au pouvoir, en 1922.

Dans cet endroit, il y a eu une certaine enquête tenue, au sujet des activités du maître de poste, et les principaux témoins, les témoins les plus importants qui ont été entendus, au sujet des activités politiques du maître de poste, sont Jacqueline Gauthier, âgée de douze ans, et Alliette Gauthier, âgée de seize ans. Il y avait un autre témoin âgé de soixante-dix ans, M. Pit Gauthier, et c'est lui qui a été nommé gardien, ou plutôt maître de poste.

L'hon. M. Sauvé:—A-t-il été nommé maître de poste ou gardien?

A SUIVRE SUR LA PAGE 10

FERMÉ
TOUTE LA JOURNÉE DEMAIN
Grill de l'Arcade compris,
et les samedis suivants
durant tous les mois d'été.
HENRY MORGAN & CO.
LIMITED

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, VENDREDI, 17 JUILLET 1931

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Un oubli fait tomber un prétendu escarpe entre les mains de la police

Le prévenu est arrêté à Outremont, parce qu'il avait omis d'allumer les phares de son auto.— On le trouve en possession d'armes à feu.

Echo d'un hold up récent

Pour avoir omis d'allumer les phares de son auto, hier soir, un Américain donnant le nom de Georges-Barnard Holland, alias Moore, venant de Détroit, Michigan, est aujourd'hui entre les mains de la police sous l'accusation d'avoir eu des armes prohibées en sa possession et d'avoir volé les licences de l'automobile de Mme Ida Lessard, 1225, avenue Seymour.

On trouve des armes

Holland passait vers 10 heures, en compagnie de trois autres individus, dans les rues d'Outremont, lorsque les détectives Blanchard et Griffith, de la ville voisine, lui ordonnèrent de stopper parce que les phares de son auto n'étaient pas allumés. Il fut conduit au poste et l'on a trouvé sur le prévenu, un revolver du calibre 32. Il y avait aussi une carabine chargée dans la voiture. L'on constata alors que les licences de l'auto avaient été volées. De plus, la voiture qu'il conduisait appartient à la compagnie "Drive-yourself", de Détroit, et elle aurait dû être retournée dans la ville américaine, le 7 du courant.

D'après l'inspecteur Foucault, de la Sûreté, les sergents-détectives Laroche, et Gursky, membres de l'escouade des hold ups, étaient sur la piste de Holland depuis plusieurs jours et, hier soir, les agents surveillaient un endroit où ils avaient appris que le prévenu devait se rendre.

Prétendu auteur d'un hold up

Par l'arrestation de Holland, les agents de la Sûreté croient avoir entre les mains, l'auteur d'un vol à main armée qui a eu lieu, samedi dernier, dans la succursale des "Dominion Stores", 5631, ouest, rue Sherbrooke, alors qu'une des commis, Mme Devine, a été attaquée par un bandit armé d'un revolver qui a vidé la caisse avant de prendre la fuite.

On doit procéder à l'identification du prévenu, dans le courant de la journée.

Devant le juge Lacoursière, ce matin, Holland a plaidé coupable à l'accusation d'avoir eu une arme à feu en sa possession, mais il a protesté de son innocence, sur celle d'avoir volé des licences d'automobile. Il passera trois jours à la Sûreté, dans un but d'identification.

Irrégularités de la justice aux Etats-Unis

Juges et magistrats devraient être choisis pour leurs qualités professionnelles.

L'affaire Mooney-Billings

Washington, 17. — La commission Wickersham a dénoncé comme "offensantes au sens de la justice" les lois sous lesquelles l'affaire Mooney-Billings a été conduite.

Dans un rapport officiel présenté au président Hoover sur les méthodes de la procédure criminelle, la commission a cité cette affaire qui résultait d'une explosion de bombe à San Francisco en 1916, lors de la manifestation en faveur de la préparation militaire. L'affaire est mentionnée comme un des cas où les articles relatifs à la demande d'un nouveau procès "étaient insuffisantes pour empêcher une injustice".

Le rapport recommande que le public insiste que l'on sépare complètement l'administration de la justice et la politique, et que les juges et magistrats soient choisis seulement pour leurs qualités professionnelles.

Dans sa courte discussion des condamnations à mort prononcées contre Thomas-J. Mooney et Warren-K. Billings pour l'attentat de San Francisco, la commission cite le refus de la Cour suprême de la Californie, de permettre la réouverture du procès en dépit de la découverte de "preuves nouvelles de faux serments à charge des témoins de l'accusation."

Elle mentionne aussi le refus du tribunal de permettre une revision de l'affaire qui avait été demandée "parce que le procureur était coupable de malfaisance en s'abstenant de présenter à la Cour des informations qui auraient mis en doute le témoignage de certains témoins."

Anna Obelinski victime d'une crise nerveuse

En visitant la tour Eiffel avec sa cousine la princesse russe se jette en bas.

PAS DE PEINE D'AMOUR

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Paris, 17. — L'enquête sur la mort de la princesse Anna Obelinski, qui sauta en bas de la tour Eiffel, mardi dernier, indique qu'elle a été victime d'une dépression nerveuse. La jeune fille était âgée de 20 ans et était la fille du prince Obelinski, chantre russe. Elle tomba sur la structure d'acier du rez-de-chaussée et mourut instantanément.

La police a dit qu'elle avait contracté un mariage civil aux Etats-Unis avec le prince Serge Troubetskoy et qu'elle venait à Paris pour la cérémonie religieuse. Sa sœur cependant a déclaré qu'elle n'était pas mariée. "Elle a eu une crise nerveuse" a dit sa sœur, "elle n'avait pas de peine d'amour".

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

New-York, 17. — La princesse Anna Obelinski sera enterrée dans le cimetière du quartier français où elle avait contracté mariage avec le prince Troubetzkoy.

La nouvelle a été annoncée au père de la jeune fille par téléphone. Selon la version de l'oncle de la princesse, qui demeure à Paris, la jeune fille serait allée visiter la tour Eiffel en compagnie de sa cousine qui, après avoir regardé dans une autre direction revint à la princesse, mais pour la voir tomber dans l'abîme. Il y a un solide parapet au sommet de la tour Eiffel et on suppose qu'elle monta dessus pour mieux voir et eut le vertige.

Feu M. Gaston Boivin

M. Gaston Boivin, 4341 rue Delorimier, très bien connu dans les cercles de l'assurance, est décédé hier à l'âge de 43 ans. M. Boivin, né à Montréal, avait reçu son éducation au collège de Varennes. Il débuta dans les affaires avec la firme Normandin & Desrosiers, agents pour la Commer-

Feu M. GASTON BOIVIN.

cial Union Insurance Company. A sa mort il était encore à l'emploi de cette compagnie.

M. Boivin était célibataire. Il laisse une soeur, Mme Sam. Charland, de Montréal. Les funérailles auront lieu demain à 7 h.45 à l'église de l'Immaculée-Conception. L'inhumation aura lieu à la Côte des Neiges.

Information Immobilière

(Du Daily Commercial News and Building Record)

Les plans seront bientôt terminées et les soumissions seront demandées aussitôt pour la construction d'une école et d'une résidence pour les professeur à l'angle des rues Cherrier et S.-Hubert, dans la paroisse S.-Louis de France. La Commission des écoles catholiques de Montréal sera propriétaire. M. Eugène Larose, 3733, rue Berri, est l'architecte.

* * *

M. Lucien Durand, 71, rue Musset, entrepreneur-propriétaire, projette la construction d'une conciergerie boulevard Décarie, près de l'endroit où il est actuellement à en construire une.

* * *

Le contrat a été accordé à Cook & Leitch, 1440 ouest, rue S.-Catherine, pour la construction d'une addition à l'établissement C.-W. Winsdale and Company, 25, rue Bates, dont Crown Diamond Paint Company est propriétaire. Les architectes sont Nobbs & Hyde, 14 Phillips Square.

* * *

M. P. Segal, 4232, rue Old Orchard, entrepreneur-propriétaire, projette la construction d'une conciergerie, chemin de la Côte S.-Luc, près de la rue Marcil. Le travail devrait commencer vers le 1er septembre.

Un hôpital gratte-ciel à Clichy

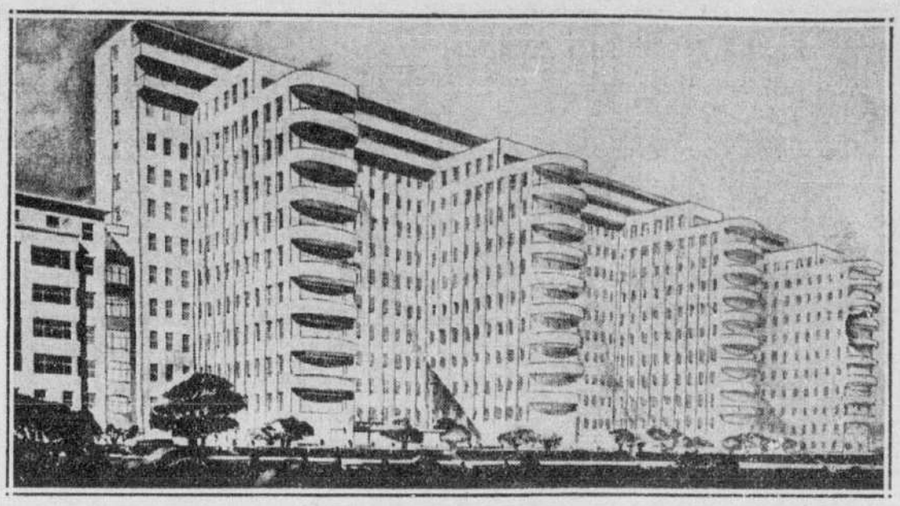

Hôpital de onze étages qui sera construit à Clichy, près de Paris, pour remplacer l'hôpital Beaujon qui va disparaître prochainement. Cet hôpital comprendra une maternité et des services aux deux derniers étages, avec porte-fenêtre, devant chaque lit, permettant la cure solaire aux malades. Il contiendra 1,000 lits, 350 chambres, et coûtera 95 millions de francs.

L'administration des divers ports de notre dominion

Sir Alexander Gibb, ingénieur anglais chargé de cette enquête, arrive au pays.

VERS S.-JEAN, N.-B.

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Sir Alexander Gibb, le célèbre ingénieur anglais que le gouvernement canadien a chargé de l'enquête sur l'administration de nos ports, et qui a pour mission de fournir un rapport dans lequel seront contenues des suggestions de la plus haute importance concernant les développements futurs de nos facilités maritimes, est arrivé au Canada, hier soir, à bord du "Duchess of Atholl".

Après la conflagration qui dévasta, récemment, la majeure partie du port de S.-Jean, le premier ministre R.-B. Bennett demanda à sir Alexander Gibb de hâter le plus possible sa venue au Canada, afin d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour doter ce port de nouvelles commodités maritimes, avant la venue de l'hiver. S.-Jean veut pouvoir offrir six quais aux compagnies, dès le premier décembre prochain.

Un exemple à bien des pays

"Je suis très heureux de revenir au Canada", nous disait hier soir sir Alexander Gibb que nous rencontrions, dans la grande salle à dîner du paquebot, où il était à converser avec le président de la commission du port de Québec, le lieutenant-colonel J.-S. O'Meara.

"Ne soyez pas surpris si je ne vous donne pas une bien longue entrevue", ajouta-t-il, "car je viens au Canada pour travailler et non pas pour faire des discours. Le travail qui nous a été confié est de la plus haute importance et doit être conduit à bonne fin, sans délai. Le Canada, disposé à faire les réformes voulues pour améliorer les conditions dans ses ports, donne l'exemple à bien des pays. Vous avez des facilités incomparables que vous ne voulez pas laisser aller à l'abandon, et vous désirez prendre tous les moyens nécessaires pour les rendre utiles. Le temps de la prospérité reviendra prochainement, et c'est alors que vous pourrez bénéficier de cette situation."

Faisant le trajet Québec-Montréal à bord du paquebot, sir Alexander Gibb est descendu, ce matin dans la métropole du Canada, et de là s'est dirigé vers S.-Jean, N.-B., où il se mettra au travail, immédiatement.

De S.-Jean, sir Alexander et quelques-uns de ses assistants se dirigeront vers Halifax, où ils séjourneront, du 24 ou 27 du courant. De ce dernier endroit, le groupe se mettra en route vers Ottawa, où le très hon. R.-B. Bennett et le ministre de la marine, l'hon. Alfred Duranleau, auront de longues conférences avec eux.

Poursuivant sa course vers l'Ouest, sir Alexander sera à Vancouver et à New-Westminster, dans les premiers jours du mois d'août. A ces deux endroits, il y aura une longue enquête.

C'est vers le 15 août que Québec recevra la visite de sir Alexander, qui se rendra compte de toutes les commodités maritimes de notre port et fera certaines suggestions, pour les accroître.

Commission du port de Montréal

RAPPORT DE LA SITUATION QUOTIDIENNE

24 Heures jusqu'à 7 A.M. 17 juillet 1931

SITUATION DU GRAIN	1931	1930
En entrepôts	12,493,344 Boisseaux	12,072,297 Boisseaux
Réceptions des 24 heures	434,765	719,125
Livraisons des 24 heures	451,803	737,209
Commandes en carnet	590,398	1,613,114
Navires nolisés	3	8
Cargos des Lacs arrivés depuis 24 heures	5	8
Cargos des Lacs déchargés depuis 24 heures	4	9
Cargos sous charge à 7 A.M.	47	28
Grain en cale	4,400,397 Boisseaux	2,307,455 Boisseaux
Grain reçu par eau depuis 24 heures	376,797	717,325
Grain reçu par eau à date	43,079,553	30,456,753

Wagons déchargés depuis 24 heures :

Wagons	Boisseaux	Wagons	Boisseaux
C.N. 29	57,968	C.P. 1	1,800
Total 29	57,968	Total 1	1,800

Grain reçu par rail à date :

Wagons	Boisseaux	Wagons	Boisseaux
C.N. 829	1,576,265	C.N. 261	483,867
C.P. 1,182	2,301,231	C.P. 428	823,864
Total 2,011	3,877,496	Total 689	1,370,731
Total du Grain reçu à date	46,957,049 Boisseaux		31,764,484 Boisseaux
Total du Grain livré à date	45,618,705		32,904,831

Visiteur qui loue fort nos policiers

M. H.-B. Potter, premier vice-président et gérant-général de la "United Railway and Electric Company", de Baltimore, est de passage à Montréal, l'invité de M. Arthur Gaboury, secrétaire général de la ligue de sécurité de la province de Québec.

Au cours d'une entrevue, M. Potter a déclaré que le département de la circulation de notre police est le plus efficace qu'il ait vu. Les agents de la circulation, continue-t-il sont fort courtois et alertes. On ne saurait jamais se reprendre sur les signaux. Ils ne semblent jamais causer de délais inutiles.

Voleur condamné à 5 ans de pénitencier

Pat McCoy alias Stewart Thompson, a été condamné, ce matin, à 3 ans de pénitencier, par le juge Lacoursière, pour avoir eu en sa possession des outils de cambrioleur. Il a également été condamné à deux autres années de pénitencier pour avoir volé une horloge évaluée à $90, la propriété de la maison Henry Birks. Thompson s'est avoué coupable sur les deux chefs d'accusation. C'est un récidiviste. Il a imploré la clémence de la Cour. Les deux sentences seront purgées concurremment. La jeune soeur du prévenu, qui était en Cour, a éclaté en sanglots lorsque la sentence a été prononcée et on dut l'aider à quitter l'enceinte du tribunal.

Un banquet ouvrira la Semaine des Acheteurs

La semaine des acheteurs, organisée sous les auspices du Board of Trade s'ouvrira le 10 aout par un grand banquet servi à 7 h. 30 p.m. dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal. M. Hector Racine, président de l'association de la Semaine des Acheteurs sera l'hôte à la table d'honneur. On est à faire les démarches pour obtenir le concours du premier ministre de la province l'hon. M. Taschereau. Le président du Board of Trade M. Norman-J. Dawes adressera la parole. Le mardi, 11 août, se fera l'ouverture de la parade des modèles au théâtre Imperial. Ce soir là sera réservé spécialement aux marchands et aux industriels participant à la Semaine. Le lendemain soir, le spectacle sera public. La direction du cinéma s'est chargée de fournir un programme intéressant entre les tableaux. Cette exposition touchera strictement à la mode féminine et sera une des plus importantes tenues jusqu'ici au Canada.

La victime reconnaît le voleur qui réussit à fuir

M. Sam Ostroff, âgé de 25 ans, domicilié à 3484, avenue de l'Hôtel de Ville, se trouvait le 8 du courant, au parc Jeanne-Mance, dans les environs des avenues du Parc et Duluth, lorsqu'un nègre lui enleva les $4 qu'il avait en porte-monnaie. M. Ostroff passait au même endroit, hier soir, vers 9 heures, lorsqu'il crut reconnaître l'individu qui l'avait volé. Il porta aussitôt plainte aux constables Emond et Saint-Jean, de service au parc, mais malgré les plus actives recherches, l'homme de couleur est demeuré introuvable.

Destruction volontaire

Un verdict de destruction volontaire a été rendu, ce matin, par le coroner-adjoint le docteur Pierre Hébert, dans le cas de la jeune fille Léonie Boutin, qui s'est jetée dans le canal Lachine, dans un moment de découragement.

La mère de la jeune fille parut en Cour et rendit témoignage. Elle déclara que sa fille était sujette à la neurasthénie et qu'elle avait souvent des crises de découragement.

La réunion régionale de Lotbinière remise

La grande assemblée conservatrice régionale, qui avait été convoquée pour dimanche, à Lotbinière, par l'organisation de Québec, a été remise à une date ultérieure. L'assemblée a été contremandée parce que Son Honneur le maire Camillien Houde, chef de l'Opposition, qui devait être le principal orateur, ne peut y assister à cause d'engagements antérieurs. Cependant, il est entendu qu'il se rendra à Lotbinière d'ici au mois de septembre. "Ce n'est que partie remise", nous informait le bureau du chef de l'Opposition, ce matin.

Le roi de Siam à Ottawa

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17.—Il est officiellement annoncé que le roi et la reine de Siam seront à Ottawa les 10 et 11 août, les hôtes du gouverneur-général à Rideau-Hall.

De retour à Montréal

Le maire Charles Howlett, de Saint-Jean, Terre-Neuve, qui était déjà de passage à Montréal, la semaine dernière, essayant de lancer un emprunt de un million de dollars pour sa ville, est revenu ici ce matin, venant de Toronto.

La mort de M. Durand a été accidentelle

MARCEL DURAND

Le docteur Pierre Hébert, coroner-adjoint, a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas du jeune Marcel Durand, 15 ans, 4773 Dagenais, qui s'est noyé au commencement de la semaine, dans la rivière Des Prairies, à Cartierville.

Le jeune homme avait déjeuné vers 11 heures et s'en alla se baigner avec un ami. Ils se jetèrent à l'eau dans un endroit où il est défendu de se baigner, apparemment. Un citoyen qui passait incidemment par là, leur conseilla de s'éloigner de cet endroit. Le jeune Durand, s'éloignant au large à la nage, fut soudain saisi de crampes. Il coula à pic. On se porta à son secours avec des chaloupes, mais trop tard. Son frère Paul-Emile Durand, 15 ans, s'était ainsi noyé, le 8 juillet 1924, dans le canal Lachine. Les funérailles du jeune Durand auront lieu, samedi matin, à 8 heures, dans l'église Saint-Zotique.

"J'étais ivre, mais il y a un quart de siècle que cela m'est arrivé"

Frank Forester, 2086 rue Riel, a été acquitté ce matin par le juge Monet d'une accusation de vol de thé. Son camarade toutefois, Alfred French, 384 Duke, vu des témoins en possession du thé, a été condamné à 8 jours. Forester n'a jamais été condamné, dit-il d'abord, puis il se souvient qu'il y a 25 ans, en effet, il a comparu devant le recorder. "J'étais ivre!" "Vous n'avez pas bu depuis ce temps-là?" — "Ah! oui, pas assez pour me faire arrêter!"

Quant à French, il est poli au point d'appeler le juge Monet, Son Honneur le maire. "Ah! non, mon ami, de lui dire le juge Monet, attendez... je ne le suis pas encore!"

Communistes qui demandent une réduction de sentence

Une pétition a été présentée, ce matin, devant l'honorable juge Létourneau, de la Cour d'appel,siégeant en Chambre, pour demander la permission d'en appeler d'un jugement de l'honorable juge Wilson, en date du 16 juin 1931, condamnant cinq communistes, David Chalmers, Philip Richard, Dave Kashtan, Thomas Miller et Fred Rose, à un an de pénitencier pour avoir tenu des propos séditieux.

Ils demandent aussi dans leur pétition que la Cour d'appel réduise leur sentence, qui est excessive dans les circonstances et qui est due, suivant eux, à une erreur involontaire du juge siégeant au procès. Celui-ci aurait cru, lors du procès, que le maximum de la peine qui pouvait être imposée était de vingt ans de pénitencier, tandis que l'article 134 du code pénal indique une période de deux années comme le maximum.

Demeure cambriolée

M. J.-E. Lecompte, 1147 est, boulevard Saint-Joseph, appartement 4, a porté plainte à la police du poste No 14, qu'en son absence, hier après-midi, sa maison a été visitée par des cambrioleurs qui ont tout bouleversé dans la place. M. Lecompte n'a pu dire le montant de ses pertes.

Mort naturelle

Un verdict de mort naturelle a été rendu, ce matin, par le docteur Pierre Hébert, coroner-adjoint, dans le cas de Mme Catherine Franklin, de Saranac Lake, en chambre depuis hier soir, au No 1461 de la rue Dorchester ouest. Mme Franklin, accompagnée de sa fille, était en voyage au Canada. Sujette à des crises cardiaques, elle succomba à une syncope.

Les souscriptions de M. Sweezey aux fonds électoraux

Elles furent faites aux deux partis, avec son argent personnel.

LE CAS DE M. BERGEVIN

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Ottawa, 17. — A l'ouverture de la séance de ce matin, à l'enquête sur la Beauharnois, Me White dit qu'il a reçu une communication de M. Achille Bergevin, lui demandant d'être entendu. Me White lui a répondu d'être à Ottawa, lundi matin, pour causer de la chose. M. Robert Gardiner ajouta que M. Bergerin veut mettre au point certaines déclarations faites à son sujet ,au cours de l'enquête.

Me White demande ensuite à M. Hugh Griffith, secrétaire-trésorier de la Beauharnois Power, s'il est prêt à fournir, tel que demandé par le comité, la liste des actionnaires. Avant de procéder à la lecture de la liste, Me White rappelle M. R.-O. Sweezey, au sujet des argents qu'il a versés à des fonds de souscriptions. Lui et sa compagnie ont souscrit à différents groupes, dit M. Sweezey.

Me Jacobs veut savoir pourquoi Me White veut entrer dans ces détails. Me White répond que c'est pour les fins de l'enquête. L'hon. I. Mackenzie intervint pour dire que les fonds de compagnie se font pratiquement de la même manière. M. Hogg se lève alors pour déclarer qu'il a été envoyé à l'enquête par le procureur-général de la province de l'Ontario.

M. Sweezey fit remarquer qu'il a versé de son propre argent au parti libéral. Il lui a souscrit une somme variant entre $770,000 et $800,000. Ces souscriptions ont été remises aux sénateurs Haydon et Raymond. Personnellement, il a souscrit $600,000.

Et maintenant, au parti conservateur? demande Me White.

Les souscriptions furent faites quelque temps avant les élections générales fédérales, répond M. Sweezey. A M. Leslie Bell, j'ai donné, une fois, $5,000 et quelques autres petits montants; au général McQuaid, percepteur des fonds électoraux conservateurs, à Montréal, une somme de $10,000.

M. Sweezey fit remarquer que ces sommes venaient de son argent personnel.

La séance se continue.

La réception par radio à Montréal

D'après les ingénieurs de la compagnie Canadian Marconi, les conditions de la réception radiophonique à Montréal ont été bonnes, hier soir. Les postes dont on a pu capter les émissions sont: WTIC, WOR, WSB, WSM, WJR, WGR, WKBW, WEEI, CKGW, WLW, WJZ, WEAF, WGY.

Accidents d'aviation au Canada, durant 1930

Voici un sommaire des accidents d'aviation qiu se sont produits au Canada, en 1930, d'après les statistiques relevées par le département de l'aviation civile, ministère de la Défense nationale. 14 pilotes se sont tués ainsi que 14 passagers, au cours de l'an dernier. Trois pilotes ont été blessés grièvement ainsi que 7 passagers. Un pilote s'est blessé légèrement ainsi que 10 passagers. Le nombre des accidents s'est chiffré à 30, le nombre total des morts, à 28, et le nombre total des blessés, à 21.

Cinq accidents se sont produits sur des routes régulières commerciales; huit aux divers aéro-clubs; dix, à divers endroits; un, au cours d'expérimentations; deux au cours de voyages de plaisir (avions privés) et quatre, sur le sol.

Nobile prend part à cette expédition dans l'Arctique

Moscou, 17. — Un train spécial a quitté cette ville hier soir, ayant à son bord 18 des passagers qui prendront part à l'expédition du vaisseau "Malygin" dans l'arctique. Le général Umberto Nobile, des savants de la Russie soviétique, des journalistes et des opérateurs de radio font partie de l'expédition.

Le général Nobile a déclaré qu'il entretenait peu d'espoir de retrouver Roald Amundsen vivant sur l'île Rudolf mais que le voyage pourrait servir à éclaircir son sort. Il croit aussi que d'importants détails sur la malheureuse expédition du dirigeable Italia seront obtenus.

Fête des automobilistes à Saint-Christophe dimanche

Dimanche prochain, à 3 h. 30 de l'après-midi (heure avancée), aura lieu à S.-Christophe de Pont-Viau, la fête patronale des automobilistes. Il y aura sermon, salut, vénération de la relique de saint Christophe et bénédiction des automobiles.

Pour ceux qui ne pourraient se rendre à la cérémonie de l'après-midi: après les messes de 7, 8, 9 et 10 heures (heure avancée), on fera vénérer la relique et on bénira les automobiles.

Congrès des annonciers de la finance, en ville

Le congrès de l'association des annonciers de la finance aura lieu à Montréal du 12 au 15 septembre prochain, le bureau de tourisme et des congrès de Montréal nous apprend ce matin. Plus de 300 personnes prendront part aux délibérations qui auront lieu sous la présidence de M. C.-N. McMahon, de la banque "First National" de Détroit.

L'hôtel où les assemblées auront lieu n'a pas encore été choisi. D'ailleurs les membres de cette organisation internationale feront probablement d'abord un voyage sur la rivière Saguenay.

Le maintien de ces réductions pour l'automne

Le Canadien National et le Pacifique Canadien prolongent leurs taux pour fins de semaine.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

La réduction des taux de chemins de fer pour les voyages de fins de semaine, réduction s'appliquant sur tous les convois et qui a été innovée cette année par le Canadien National, à titre d'expérience seulement, sera maintenue en vigueur jusqu'au 31 octobre. Cette nouvelle a été annoncée ce matin par le représentant de la Canadian Passenger Association. Selon cet arrangement le billet de retour ne coûte que le quart du prix du billet d'aller. Le billet d'aller est accepté sur tous les trains laissant le point de départ à midi, le vendredi, jusqu'à midi le dimanche. Le billet de retour est accepté sur tous les trains quittant le point de départ à n'importe quelle heure jusqu'à minuit, le lundi.

Ces taux réduits furent mis en vigueur au début du mois de mai et pour les mois de juin et juillet dans le but de stimuler les activités ferroviaires en fins de semaine et rendre plus économiques ces courts voyages.

La faveur accordée à ces nouveaux taux, l'empressement du public voyageur à en profiter ont été tels que, à la suite de plusieurs conférences tenues entre les compagnies intéressées, il fut décidé de prolonger la durée de ces taux réduits jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Nous donnons ici quelques exemples illustrant la nature des réductions offertes.

Pacifique Canadien

Montréal-Québec:	
Tarif régulier	$10.15
Fin de semaine	7.10
Economie	3.05
Montréal-Mt.-Laurier	
Tarif régulier	$9.90
Fin de semaine	6.90
Economie	3.00
Montréal-Labelle	
Tarif régulier	$6.30
Fin de semaine	4.40
Economie	1.90

CANADIEN-NATIONAL

Montréal-Huberdeau	
Tarif régulier	$4.85
Fin de semaine	3.40
Economie	1.45
Montréal-Ottawa	
Tarif régulier	$6.95
Fin de semaine	4.85
Economie	1.45
Montréal—S.-Hyacinthe	
Tarif régulier	$2.50
Fin de semaine	1.75
Economie	.75
Montréal-Sherbrooke	
Tarif régulier	$6.65
Fin de semaine	4.65
Economie	2.00

Contrefacteur condamné à 2 ans de pénitencier

Un récidiviste du nom de Roméo Mainville a été condamné, ce matin, à 2 ans de pénitencier. Mainville s'est avoué coupable d'avoir contrefait trois chèques, dont deux au montant de $35 chacun et le dernier au montant de $25. Deux chèques étaient signés Mme Albina Mainville et le troisième, Mme Joseph Rainville. Muni de ces chèques, Mainville a payé certaines dettes à un M. Arthur Girard, qui constata qu'ils étaient faux lorsqu'il se présenta à la banque pour les échanger. C'est alors qu'il porta plainte. Mainville a purgé plusieurs sentences pour vols et faux. "A cause de votre dossier je suis obligé de vous condamner au pénitencier", a dit le juge Lacoursière, de Trois-Rivières, qui préside les comparutions durant les vacances des juges locaux.

Mainville n'a rien dit et a quitté la boite aux accusés en souriant.

Jambe fracturée

André Guissard, 7 ans, 1913 Maisonneuve, a été blessé, hier après-midi, en tombant dans la cour attenant à la demeure de ses parents. Il souffre d'une fracture de la jambe droite. On le transporta à l'hôpital Sainte-Justine où il fut admis par le docteur Gadbois.

Travail des inspecteurs municipaux

Le statistique vitale accuse une augmentation de la mortalité infantile.

LE Dr S. BOUCHER

Le Dr S. Boucher, directeur du service de santé, dans un rapport couvrant les six premiers mois de l'année, donne en détail le résultat des activités des inspecteurs municipaux pour les aliments. Une attention spéciale a été apportée à l'inspection du lait dans les gares, laiteries, épiceries, restaurants et salles à manger ainsi que dans tous les endroits où on en fait un débit plus ou moins considérable. Un total de 11,561 endroits ont reçu la visite des inspecteurs. 1,280 vaches laitières et 20,637 bidons vides ont été examinés; 14 poursuites intentées ont amené une condamnation dans chaque cas.

A la campagne, les inspections ont été également nombreuses et ont eu pour objet principal les vaches laitières et les établissements où le lait est mis en bouteilles. Les chiffres produits par le bureau du service de santé sont, pour l'inspection des vaches laitières, 70,857, et pour les étables et laiteries, 9,653. Un nombre de 5,865 avis de se conformer aux règlements ont été signifiés, et 146 interdictions imposées.

Maladies contagieuses

Parmi les maladies contagieuses qui ont nécessité les secours du service de santé, la rougeole, la varicelle, la scarlatine et la diphtérie ont affecté le plus grand nombre de personnes. Les cas rapportés sont au nombre de 9,744, plus 1,181 de tuberculose, et dans chaque cas les secours des officiers du service de santé ont été prodigués. Une attention spéciale a été apportée aux différentes phases de ces dernières maladies et tous les efforts ont été tentés pour empêcher la propagation des microbes. Il est intéressant de noter cependant une diminution remarquable des cas de maladies contagieuses sur l'an dernier, pour une même période de six mois.

Statistique vitale

Les rapports de la statistique vitale du service de santé accusent une moyenne évaluée de 1750 naissances par mois. Ce chiffre est exactement le même que l'an dernier et la proportion s'est soutenue depuis le début de l'année. De 1,141 l'an dernier, le chiffre de la mortalité infantile est monté cette année à 1,312.

Le taux, en conséquence, a varié de 108 à 124 par mille enfants de 0 à 1 an.

LA BANANE AU MEXIQUE

Mexico, 17. — La récolte de bananes dans l'Etat de Chiapas a été tellement considérable que les prix ont baissé jusqu'à dix piastres la tonne.

ENSEIGNES Lumineuses
Tel Calumet 4704
DAGENAIS Limitée
1895 St-HUBERT — Montréal

LUNETTES
$1.00 par semaine
SPECIALISTE
AL. BENOIT - BENOIT
1617 rue S.-Denis (en face théâtre)
HArbour 0732 218-n,G

Une démonstration chez
PAUL A. PINARD
Marchand de Meubles
4204 ST-DENIS, coin Rachel BElair 7053
VOUS CONVAINCRA
que le fameux
CROYDON
MODELE 1931
Complet avec 6 tubes, garanti (par écrit) pour
$59.50

Est chose extraordinaire dans l'histoire du Radio. Une satisfaction absolue vous est rendue sinon il nous fera plaisir de vous retourner votre argent.

SERVICE SANS CHARGE

Il est unique en distinction, avec toutes les nouvelles améliorations, que les ingénieurs d'une des plus grandes maisons ont perfectionnées. Le nouveau haut-parleur Dynamic avec une efficacité de 25% de plus que tout autre modèle. Soyez tout de suite convaincu que c'est une valeur exceptionnelle à ce si bas prix de seulement $59.50

Représentant du Canada
HENRI VÉZINA
Expert en Radio de G. S. E. C. Inc., de New York.

REPRESENTANTS DE DISTRICT ET DE VILLE DEMANDES, S'ADRESSER A 4214 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.

La Vie Féminine

Le Courrier de Colette

Que de pauvres filles perdent leur avenir parce qu'elles ont honte de recevoir dans une maison sordide !

D.—Je rends visite, parfois, à une jeune fille, modeste, jolie, mais que je trouve parfois un peu morose. C'est une amie d'enfance, avec qui j'aime à m'entretenir.

L'autre jour, elle m'avoua la cause de sa tristesse. Comme beaucoup d'autres jeunes filles, elle n'est pas recherchée des jeunes gens. Et, si elle ne reçoit et ne veut recevoir personne, c'est qu'elle habite une pauvre maison de campagne où il n'y a pas même une pièce qu'elle pourrait disposer un peu à son goût; il lui faudrait introduire ses amis dans une cuisine où gîte toute la famille. Aujourd'hui, pense-t-elle, les garçons demandent plus de luxe pour se plaire dans une maison. Je lui réponds qu'il se trouve encore des jeunes gens pour préférer une demeure modeste qui abrite la grâce et la sagesse. Je mets devant ses yeux le dicton: "On reçoit un inconnu d'après l'habit qu'il porte, mais on l'éconduit d'après l'esprit qu'il a montré." Mais, elle n'en veut rien croire et elle en revient toujours au manque d'accueil de sa maison.

Je voudrais la consoler de sa peine, mais est-ce elle ou moi qui a raison? Qu'en pensez-vous, Colette? — INVISIBLE.

R.—Puisque vous vous plaisez auprès de cette jeune fille, en dépit du cadre maussade où elle évolue, puisque, même, en autant que je puis lire entre les lignes de votre lettre, vous seriez prêt à l'aimer et à le lui dire si elle vous y encourageait un peu, c'est donc que vous avez raison, dans ce cas particulier, du moins.

Mais, il n'en est pas moins vrai que des centaines de jeunes filles ont leur vie gachée, leur avenir manqué, à cause de cette misérable question d'habitation. Et, presque toujours, le remède serait facile, car le mal provient soit de l'insouciance ou de la mauvaise volonté des parents. Ceux-ci sont vieux, casaniers, somnolents, et ne se donnent pas la peine de songer que la jeunesse qui monte autour d'eux a d'autres rêves et d'autres aspirations que les leurs. Ils ont tout laissé aller à l'abandon, n'ont jamais essayé de réparer un meuble qui menaçait ruine, ne se sont jamais soucié de raccommoder un tapis, un rideau, de remplacer un papier sur un mûr. L'enfant, qui a vu d'autres intérieurs un peu soignés, s'exagère la laideur de ce qui l'entoure, y songe comme à un malheur immérité, en est humiliée comme d'une tare et préfère ne jamais voir personne que d'introduire en ce logis sordide quelqu'un qu'elle aimerait.

Il est pourtant facile, et même sans argent, de rendre une maison attrayante. La plus pauvre cuisine peut former un cadre agréable à l'oeil, si l'on sait s'y prendre. Et, qui ne dispose que d'une cuisine? Quelle mère ne pourrait, en se gênant un peu, arranger un petit coin plaisant, qui permit à ses filles de recevoir sans honte, quelques compagnes et quelques amis? Il n'y a pas lieu d'y déployer des étoffes coûteuses, ni des meubles de luxe. Un bout de cretonne claire, un bouquet de fleurs du jardin ou de marguerites des champs peuvent rendre une pièce de dix pieds carrés, en simple crépi, plus accueillante parfois que les plus somptueux salons.

Sans doute, il y a des jeunes filles qui, dans leur naïveté, pensent que seul le luxe est agréable, et qui rougissent parfois d'une médiocrité qu'elles pourraient rendre charmante en l'ornant de leur grâce et de leur sourire. Celles-là sont victimes ou d'un défaut de caractère ou d'une éducation faussée. Mais, les plus à plaindre sont celles à qui il n'est laissé nulle initiative, qui sont grondées ou moquées si elles veulent essayer la moindre transformation, s'il leur prend goût de déplacer une vieille chaise ou de reléguer au grenier un affreux bibelot poussiéreux. Elles finissent, et avec combien de raison, par prendre en haine, ce cadre toujours pareil et pareillement laid dont elles n'ont aucune chance de s'évader. Elles deviennent, comme votre amie, maussades et renoncent à toute joie, dans la pensée que leur humiliation leur est une prison.

C'est de l'exagération sans doute. Quand on connait un peu les jeunes gens, on sait bien qu'ils ne font guère attention au salon ou à la cuisine où ils sont reçus, et que le décor d'une maison n'influe guère sur leurs sentiments. Mais une enfant ignorante de la vie et naïve ne peut démêler cela. Alors, elle devient sauvage et elle souffre, sous l'œil de sa mère qui ne s'en aperçoit pas et qui se dit que tout est bien pourvu qu'elle ne soit pas dérangée dans ses petites habitudes. — **COLETTE.**

D.—Est-il mieux de faire opérer un enfant qui souffre des amygdales ou non. On me dit qu'il sera sujet ensuite aux maladies contagieuses. Qu'en pensez-vous ? — UNE QUI AIME LE COURRIER.

R.—Cette question relève de la médecine. Je vous engage à consulter votre docteur et à vous en tenir à ce qu'il dira.

COLETTE

Trousseau d'été

Cet été le manteau joue un rôle secondaire, à cause de la vogue des vestes courtes. Mais il est indispensable d'avoir un manteau simple, confortable, pour les heures fraîches et le voyage.

Pour les sorties matinales, le tailleur est la tenue préférée. Complété d'un renard ou d'une écharpe, il se porte sur des blouses claires. On peut aimer aussi la robe-manteau de coupe sobre et nette. L'été ne nous dispense pas de la robe noire si commode. Ornez-la d'une guimpe brodée à l'anglaise, elle sera ainsi très nouvelle. Vous la compléterez de vestes de teintes pastel. Ayez aussi une veste noire que vous porterez sur les robes claires de l'après-midi et sur vos robes du soir. Celles-ci comprendront l'inévitable robe noire en dentelle ou crêpe épais et une robe de couleur en Chine épais, en romain ou en mousseline imprimée.

La toilette d'après-midi s'accompagne volontiers cette année d'une ombrelle assortie soit à la robe, soit au chapeau qui la couronne, soit au vêtement qui la complète. Ainsi beaucoup de robes de mousseline imprimée s'abritent sous des ombrelles de même étoffe, ombrelles bouillonnées à long manche qui rappellent les élégances d'antan.

La mode des contrastes permet d'associer des manteaux et des robes très différents. Mais pour mettre indistinctement vos manteaux ou vestes sur toutes vos robes, étudiez très particulièrement les coloris de chacun d'eux.

Méfiez-vous des rapprochements malheureux de certaines couleurs. Une seule robe du soir blanche ou noire vous suffira si vous la complétez de parures de genre et de couleurs diverses: écharpes, petite veste, guimpe à manches.

En choisissant avec soin, pour les manteaux et les vestes, des tissus unis, vous les porterez plus facilement sur des robes différentes que s'ils étaient en étoffe fantaisie.

Pour le trousseau d'été, souvent destiné à jouer le rôle de trousseau de voyage, prenez des étoffes qui ne se chiffonnent pas. Les crêpes de laine sont parfaits dans cet ordre d'idées. Les parures de lingerie dont vous ornez vos robes passe-partout seront nombreuses, faciles à laver et à repasser et de préférence montées sur une guimpe qui les faisant indépendantes en rendra l'entretien plus aisé et l'emploi plus commode.

Conseils pratiques

Contre les piqûres d'abeille.—A la campagne, il arrive souvent que l'on soit piqué par une abeille, surtout à l'époque où les essaims sont dérangés par la récolte du miel. La piqûre d'abeille est très douloureuse, parce que, généralement, l'insecte laisse son dard dans la plaie. Si l'on se trouve en pleine campagne, loin de toute habitation, on ne peut recourir au traitement qui consiste à appliquer sur l'endroit blessé de l'alcali mélangé d'huile, ou de l'eau vinaigrée ; alors le remède le plus simple est de frotter la partie blessée avec du serpolet, du thym, de la lavande ou de la laitue. Le suc de ces plantes calme instantanément la douleur.

* * *

Quand vous faites cuire une betterave pour l'éplucher facilement, plongez-la toute chande dans l'eau froide. La pelure, ensuite, s'en ira toute seule.

LE MANTEAU BLANC

La sobriété de ce vêtement lui confère un cachet de haute élégance. Dépourvu de revers, il est gracieux de le porter avec une lavallère de soie rayée.

L'Art Culinaire

Potage aux navets. — Faire cuire quelques navets à l'eau salée. Passer. Ajouter une cuillerée de crème et servir en n'oubliant pas un peu de poivre.

* * *

Gratin dauphinois. — Prenez un plat peu profond, pouvant aller au feu et être servi sur table. Pelez et lavez des pommes de terre, coupez-les en fines rondelles, mettez-les dans le plat sans le remplir, égalisez un peu. Battez un œuf avec la quantité de lait nécessaire pour baigner les pommes de terre, ajoutez le sel et plusieurs morceaux de bon beurre, faites cuire à feu doux dans un four.

* * *

Civet de lapin. — Couper le lapin en morceaux, les faire dorer dans la casserole en compagnie de lardons et d'un oignon. Jeter une cuillerée ou deux de farine sur le lapin. Laisser dorer. Mouiller d'un verre d'eau et d'un verre de vin blanc. Ajouter douze petits oignons et une feuille de laurier, avec du thym, sel et poivre. Laisser cuire 3 heures.

* * *

Oie simple.—Il y a toujours des morceaux d'oie, même au mois de mai. Faire revenir ces morceaux dans du beurre. Quand ils sont dorés, les retirer et faire un roux. On peut mouiller, soit avec de l'eau, du bouillon ou du vin blanc. Ce dernier sera mélangé de moitié d'eau. Remettre les morceaux d'oie, saler et poivrer. Laisser cuire deux bonnes heures. Ajouter des pommes de terre petites que l'on laissera entières et laisser cuire encore une heure. Dégraisser et servir bien chaud.

* * *

Soufflé au chocolat.--Cette recette réclamée est simple. Battre un blanc d'oeuf en neige et y ajouter une tablette de chocolat râpé avec ¼ de livre de sucre en poudre et vanille. Mélanger le tout en tournant et placer cette pâte par tas sur une tourtière huilée. Faire cuire vingt minutes dans un four très doux. On joint en servant, de la crème fouettée.

Le retour des plateaux

Ils avaient perdu bien du terrain, les pauvres plateaux depuis qu'il y avait des tables à thé, heureusement pour eux — pas pour nous — les cocktails sont venus les faire sortir de l'oubli où ils avaient été jetés pendant longtemps.

Mais voilà qu'en vieillissant ces plateaux se sont rajeunis, cela est logique à notre époque; ils ne ressemblent plus du tout à ce qu'ils étaient au temps des tasses de thé!

Il y a ceux de tôle de couleur vive à décors renouvelés de l'Empire ou tôle verte animée de quatre cartes à jouer tirées d'un jeu de fantaisie collées aux angles, le tout verni au shellac qui laisse ruisseler les liquides sans dommages; la même idée peut être utilisée sur fond rouge, jaune, mais avec d'antiques cartes de visite, ce qui est amusant. Une belle gravure en couleurs qui tient tout le fond du plateau est aussi très bien, voire même une couverture de journal humoristique ou artistique, toujours vernie au shellac, font des plateaux pittoresques.

Le miroir fait très élégant, uni, encadré de bois doré vieilli ou peint d'une chinoiserie, d'un motif cubiste, géométrique ou d'un bouquet de fleurs éclatantes.

Quant au plateau à dessus de verre simplement monté d'acajou, citronnier, ébène, ce n'est pas "un" plateau que l'on possède mais "cinquante" plateaux variés puisqu'il peut avoir chaque jour un aspect nouveau en glissant dessous au choix: une gravure ancienne en noir ou en couleur, un morceau de vieille toile de Jouy ou de damas ancien, un ancien marquoir ou une tapisserie, une page de signatures autographes, une antique carte de géographie ou un plan de ville fortifiée, une image d'Epinal, un carton d'ancien jeu d'oie, un mouchoir de belle dentelle, un fond de bonnet ou encore un grand cadran de pendule carré peint en noir sur papier blanc qui marque éternellement: cinq heures, l'heure fatidique du thé.

Taches de rouille sur le linge. — Si ces taches ne sont pas parties à la lessive, il faudra humecter le linge d'eau claire, puis recouvrir les taches de sel d'oseille pulvérisé; ensuite on exposera le tissu au soleil pendant une demi-journée et on rincera à plusieurs reprises à l'eau tiède.

FOND DE COULOIR

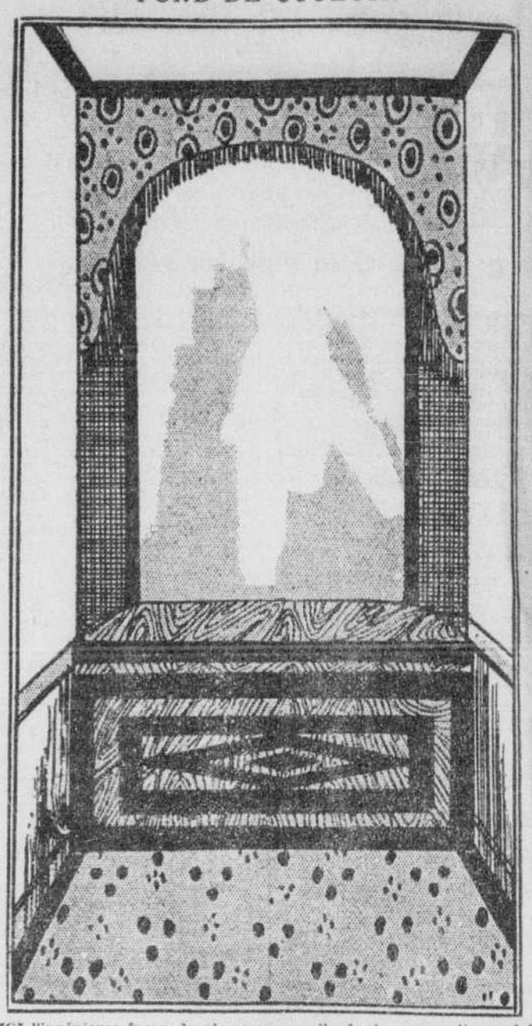

VOICI l'ingénieuse façon de placer une maile dont on ne sait que faire, mais bien utile comme fourre-tout, la maile peinte d'un dessin et d'un coloris modernes, sera placée devant une glace dont le haut est masqué par un cadre de soierie tendue sur un carton, et ornée d'une frange de perles. Le fond du panneau sera tendu d'une soie de ton neutre.

Exquise

ET NOUVELLE SAVEUR DANS LES CONFITURES ET LES GELEES

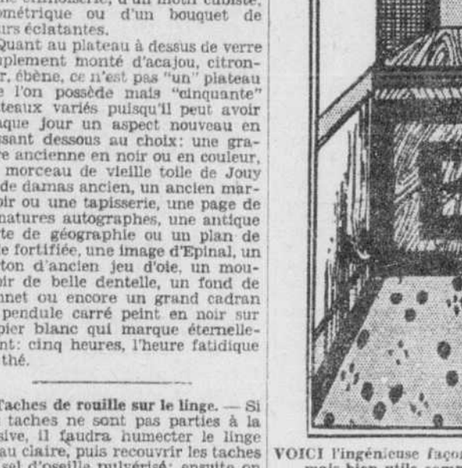

CERTO (pectine de fruits) est la substance naturelle se formant en gelée, extraite scientifiquement des fruits purs, puis embouteillée. Les ménagères qui se servent de Certo ne font bouillir leur gelée qu'environ une minute — 12 minutes après qu'ils ont commencé à faire bouillir le jus de fruits, leur gelée se refroidit tranquillement dans les verres. Quel produit magique! Il épargne le jus de fruits jadis perdu par l'ancienne méthode de longue ébullition — épargne la couleur et la saveur des fruits frais au coût d'un à trois sous *de moins* par verre. A n'importe quel mois de l'année, vous pouvez faire toutes sortes de confitures ou de gelées avec n'importe quel jus de fruits, ou n'importe quel fruit frais, sec ou en conserve.

Voyez le livret de recettes Certo, sous l'étiquette de chaque bouteille de Certo. Suivez exactement le mode d'emploi et le succès vous est assuré, même avec les délicieuses variétés de fruits dont, auparavant, *on ne faisait jamais de gelée.*

* * * * *

Si quelque problème touchant la confiture ou la gelée vous rendait perplexe, ou si vous désiriez quelque information, écrivez à Domestic Science Department, General Foods, Limited, Cobourg, Ontario.

CERTO

Fabrication canadienne E10F-31

Calmez une Brûlure de Soleil—

Plus Rapidement!

Parce qu'UNGUENTINE va au fond de la brûlure

Les Modèles "Vogue"

© VOGUE

LE CHIC DES ROBES DE SPORT. Comme il convient la tenue de sport reste simple. Sur les nouveaux modèles, on remarque que le décolleté est moins accentué. Deux jolies robes sont ici illustrées. Celle de gauche est faite de grosse toile. La jupe forme des plis plats sous un empiècement assez biaisé. Le corsage est croisé par un unique bouton et paraît se confondre avec l'empiècement de la jupe. A droite, c'est une robe de cotonnade au tissage lâche. La jupe de ligne droite affecte le mouvement évasé vers le bas. Ces robes de tennis sont le plus souvent éclairées par un béret et une ceinture d'une nuance vive. Modèles Vogue. Service spécial à la "Presse". Demain, comment enjoliver nos robes d'été.

"Encore s'il vous plait!"

Les jeunes appétits raffolent de ces grains exquis et croustillants

Extra frais et croustillants dans le nouveau paquet "Seal-Krisp", le Blé et le Riz Soufflés possèdent de merveilleuses propriétés nutritives.

LES enfants ne se font pas prier pour manger du Blé et du Riz Soufflés (Puffed Wheat & Puffed Rice). Ils vident leurs bols jusqu'au fond, puis en demandent encore à leurs mamans.

Les Grains Soufflés doivent leur grande vogue à leur saveur exquise . . . à leur appétissante fraîcheur. Le nouveau procédé de "cachetage à chaud" conserve ces grains délicieusement frais et croustillants dans le paquet "Seal-Krisp."

Avec lait ou crème ou avec fruits frais ou cuits, les Grains Soufflés constituent un mets reconstituant et parfaitement équilibré. Les mamans se sont aperçu que leurs petits prenaient plus de lait lorsqu'ils mangeaient de ces excellentes céréales.

Commandez aujourd'hui du Blé et du Riz Soufflés dans le nouveau paquet "Seal-Krisp." Gardez les deux afin de pouvoir varier.

1640F

Fabriqués au Canada par The Quaker Oats Company, qui fabrique aussi les Flocons de Maïs, les Crackels et Muffets Quaker, ainsi que d'autres céréales de qualité supérieure.

Le Blé et le Riz Soufflés (Puffed Wheat & Puffed Rice) diffèrent de toute céréale que vous connaissez. Des grains riches et nourrissants sont enfermés dans d'énormes canons, qui sont chauffés à une très haute température . . . puis tirés. Ceci fait exploser toutes les minuscules cellules des grains, rendant ceux-ci plus digestibles et nourrissants, les cuisant d'un travers à l'autre.

QUAKER PUFFED WHEAT AND PUFFED RICE

WIlb 5121*

TOILET LAUNDRIES LIMITED

ROUSSEURS

Supprimez ainsi le vilain masque

Seules les taches de rousseur vous empêchent d'avoir un beau teint. Débarrassez-vous de ces disgracieuses taches et vous aurez la peau douce, au lieu d'être sèche et rude; le teint clair, frais et jeune, au lieu d'être rouilleux, marqué et vieux.

Ce qu'il vous faut, c'est l'Othine double force. Après quelques soirs d'usage de cette délicate crème blanche, vous trouverez que même les pires taches de rousseur disparaissent, tandis que les autres plus légères sont complètement supprimées. Cela prend rarement plus d'un pot d'une once d'Othine pour avoir raison de ces malencontreuses défectuosités et retrouver la beauté naturelle de votre épiderne.

Ne manquez pas de demander l'Othine double force à n'importe quel magasin à rayons ou pharmacie. Votre argent vous sera remboursé si elle n'enraie pas les pires rousseurs et ne laisse pas votre peau douce, claire et embellie.

OTHINE

Votre Capitaine

. . . est un homme avenant dont l'air robuste et calme impose confiance. C'est sur ses épaules que pèse la responsabilité de votre sécurité.

Impregné des meilleures traditions navales de la race britannique, il a passé sa vie à maitriser les caprices des océans.

Départs hebdomadaires de Montréal

Tarif en cabine depuis . $130
Cabine touriste troisième $105
Troisième classe aller et retour $155

Tarif spécial d'excursion hors-saison en troisième classe aller et retour $129

Renseignements à
230, rue de l'Hôpital
(Tél. MArquette 5651)
1312, rue Sherbrooke ouest
(Tél. PLateau 6935)
Montréal

ou à toute agence de voyages

E1F

Voyagez CUNARD ANCHOR-DONALDSON

Laissez-nous finir vos instantanés du concours à la "façon Eastman"

LORSQUE vous prenez des instantanés pour le concours international Kodak de $100,000, évidemment vous désirez les meilleures impressions possibles.

Laissez-nous finir vos pellicules à la façon Eastman si recommandable, d'après les dernières méthodes — avec les meilleurs matériaux. Nous faisons ressortir les moindres contrastes et détails de votre négatif.

Nous avons la nouvelle pellicule Verichrome Kodak. Arrêtez ici pour vous en approvisionner.

EASTMAN KODAK STORES, LIMITED

286 rue Craig Ouest
886 Ste-Catherine Ouest

La Vie Sociale

Bal royal

—Sa Majesté le roi d'Angleterre portait l'uniforme de colonel en chef du régiment des "Black Watch" lorsqu'il fit son entrée, accompagné de la reine, au bal donné au palais de Buckingham, hier soir. La reine portait une robe de chiffon ivoire brodée de perles et cloutée de diamants et avait revêtu les insignes de l'Ordre de la Jarretière.

Tous les yeux étaient fixés sur le couple royal qui conduisait le cotillon et devint rapidement le centre de la figure autour de laquelle évoluèrent les invités conviés à ce bal privé, le seul donné par Leurs Majestés depuis dix-neuf ans.

Les teintes écarlate et bleu des uniformes tout rutilants de l'éclat des décorations, se mêlant aux toilettes des dames dont les nuances subtiles ou imprécises se détachaient merveilleusement sur le fond cramoisi, or et blanc, thème choisi pour la décoration de la salle, donnaient à celle-ci l'apparence d'un immense kaleidoscope.

Chaque danseuse portait de longs gants de peau blancs; quelques-unes arboraient l'éventail et les bijoux resplendissaient aux lumières. Les personnes plus âgées portaient la tiare de pierres précieuses. Les messieurs étaient en habit de cour. Les officiers déposèrent leurs épées sur les fauteuils à l'entour de la salle, pendant la danse.

L'orchestre du "Royal Artillery" exécuta la douce musique des valses d'autrefois et quelques morceaux de jazz, dont l'un d'eux "The peanut Vendor" fut exécuté à la demande de la reine.

L'omission de tangos au programme causa quelque surprise ; le Prince de Galles étant supposé en avoir requis et l'on crut, pendant toute la soirée, qu'il en serait donné.

Déplacements

—Son Honneur le lieutenant-gouverneur, accompagné du lieutenant-colonel D.-B. Papineau, a passé la journée d'hier à Joliette.

—Lord Shaughnessy s'embarquera à Québec, demain, à bord de l'"Empress of Britain", pour l'Angleterre, d'où il rentrera en août, accompagné de sa fille, l'hon. Anne Shauhnessy, Lady Shaughnessy, l'hon. Margaret Shaughnessy et l'hon. Hazel Shaughnessy partiront à la fin de la semaine pour Saint-André-sur-mer, où elles occuperont leur villa.

—M. Edouard Carteron, consul général de France à Montréal, se rendra à Québec, lundi.

—M. et Mme Cecil Doutre partent, ce soir, pour La Malbaie, où ils passeront le reste de l'été.

—Le brigadier général R. Brutinel, de Paris, en ville depuis trois semaines, s'embarquera, demain pour l'Angleterre, à bord de l'"Empress of Britain".

—M. et Mme Henri Rolland sont rentrés d'Europe, à bord de l'"Empress of Britain".

—Mme Emilien Gadbois est à Notre-Dame du Portage, l'hôte de sa mère, Mme J.-P. Landry.

—Mlle Jacqueline Saint-Germain est à Saint-Hippolyte, l'invitée de Mlle Luce Décarie.

—Mme Fred-A. Lallemand et son fils, M. Jean Lallemand, sont partis pour le lac Placide, où ils passeront l'été.

—Mme Henri Plessis-Bélair, de Sainte-Agathe, Mme Georges Décarie, de Montréal, et Mlles Thérèse et Carmel Plessis-Bélair, de Saint-Eustache, partent aujourd'hui, en automobile, pour Old Orchard, Maine, où elles passeront une quinzaine de jours.

—Mlle Corinne Vaillancourt, Mlle Albertine Forgues, Mlle Brossard, Mlle Lacroix, Mlle Marie Labine, accompagnées de Mlle Edmée Hone, s'embarqueront à Québec, demain, à bord de l'"Empress of Britain", pour un voyage de quelques semaines en Europe.

—Mlle Fernande Bissonnette passe quelque temps à Old Orchard.

—Mlles Marguerite Leclerc, Rachel Julien, Anita et Suzanne Gagné étaient de passage à Vaudreuil, mercredi, les invités de Mmes André Brisset des Nos, Félix Racicot et de Mlles Marie Marcotte et Germaine Gagné.

—Mlle Irène Caron, de Régina est en ville pour quelque temps.

—M. et Mme Roger Viau sont en villégiature à La Malbaie.

—Mlle Cécile Gervais s'embarquera, ce soir, à bord du "Doric", pour un voyage de quelques mois en Europe.

—Mme A. Valiquette et Mme A. Besse s'embarqueront, ce soir, à bord du "Doric", pour un voyage de quelques mois en Europe.

Taschereau-Lozier

—A New-York, dernièrement, M. L.-Maurice Taschereau, fils de sir Elzéar Taschereau, décédé, et de lady Taschereau, d'Ottawa, a épousé Mlle Grace Lozier, fille de M. et de Mme John-B. Lozier, de Oradell, New-Jersey. M. et Mme Taschereau voyagent en automobile dans l'Est du Canada et retourneront ensuite à New-York, où ils habiteront.

Réceptions

—M. A.-G. Elrod et M. Léo-D. Lespérance, recevaient à diner, mercredi soir, à l'hôtel Mont-Royal, un groupe d'hommes d'affaires en l'honneur de M. R.-L. Sherman, de Hartford, Conn.

—Mme Clarence Cloutier, de Westmount, a donné un shower suivi d'un thé, mercredi, en l'honneur de sa belle-soeur, Mlle Rose Cloutier, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Douglas Bushell. Mme Asa Cloutier servait le thé.

Au lac des 14 îles

—Il y aura danse demain, le 13 juillet, au chalet du club. Un orchestre est retenu pour l'occasion.

Québec

—L'hon. M. et Mme J.-E.Perrault, d'Arthabaska, passent quelques jours à Tadoussac.

—Mme Armand Lavergne est revenue d'un séjour de quelques semaines à Ottawa.

—Mme L.-P. Turgeon et sa famille passent l'été aux Eboulements.

—M. et Mme Marc Drouin sont revenus d'un voyage à Bonaventure.

Parlons mieux

NE DISONS PAS: 1. Des cotons de patates; 2. des cotons de chou; 3. des cotons de blé d'Inde.

DISONS: 1. Des tiges, des fanes de pommes de terre; 2. des trognons de chou; 3. des râpes de maïs.

Analyse du Caractère

LA personne dont l'index de la main gauche est long a ordinairement un tempérament artistique.

Les doigts, nous l'avons vu déjà, ont une influence considérable sur le caractère, les inclinations de tel homme ou de telle femme.

Suivant leur conformation, ils indiqueraient certaines particularités. Ainsi dans le cas qui nous occupe présentement, l'index est long, signe observé chez les grands musiciens et artistes.

Ainsi Paderewski serait le cas le plus typique et on ne peut nier à celui-ci d'être une célébrité, un génie dans le domaine de la musique. Chez d'autres sans doute beaucoup moins célèbres, le même signe a été observé avec le résultat cité plus haut.

Les noces d'argent de M. et Mme A. Lafrance

(Du correspondant de la PRESSE)

Thetford Mines. — M. et Mme Albini Lafrance, rue S.-Alfred, ont fêté leur 25e anniversaire de mariage, à leur chalet situé au Lac-du-Huit. Un diner fut servi au grand air. M. Julien Lafrance, leur fils aîné, lut une adresse, et leur plus jeune fils, Roger, leur offrit 25 roses. Un service à thé en argent leur fut présenté.

Parmi les personnes présentes on remarquait: MM. Julien, Oliva, Paul, Emilien et Roger Lafrance, fils des héros de la fête, Mlles Yvette et Françoise Lafrance, leurs filles, Mme Oliva Lafrance, leur bru, MM. et Mmes Joseph Turcotte, Edmond Turcotte, Joseph Labonté, Alfred Lafrance, Mme Moïse Denis, de Montréal, MM. et Mmes Alfred Prénette, T. L. Gagnon, Nil Picard, A. Drouin, Mme Préchette, de Québec, MM. et Mmes Ernest Bergeron, Joseph Turcotte, William Doyon, Alain Maufrais, de Montréal, Mlles Marie-Claire, Gabrielle et Mariette Préntete, Yvette Doyon, Cécile Lemieux Jeanne Paquet, MM. Camillien, Gérard et Conrad Lafrance, Philippe Nadeau, Paul Prénette, Joseph Breton, etc.

M. et Mme Alphonse Doyon furent les organisateurs de cette belle fête.

Feu M. J. Tessier

(Du correspondant de la PRESSE)

Vallyefield.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Tessier, décédé à l'âge de 57 ans. Le défunt laisse son épouse, deux filles, Mme René Beausoleil et Jeanne-d'Arc; un fils, Jean-Paul. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Nepveu, curé de la cathédrale. Le service fut chanté par l'abbé Dallaire, assisté des abbés Paiement et Cloutier, comme diacre et sous-diacre. Les "Voltigeurs de Salaberry" et le chef W. Lemieux, marchaient en tête du cortège. Les porteurs étaient MM. Edmond Robinault, Wilfrid Langevin, Gustave Marchand, Wilfrid Laberge, Wilfrid Plante et Hormisdas Leduc.

Le deuil était conduit par le fils du défunt; son gendre, M. René Beausoleil; ses beaux-frères, MM. Albert, Jules et Alfred Pharand, J.-B. Parent, T. Saint-Aubin; ses neveux, MM. Hervé, Lucien et Gaëtan Pharand.

Dans le cortège on remarquait, MM. A. Leduc, Alfred Jacob, Armand Léveillé, A. Gadoua, A. Labelle, J. Major, A. Thivierge, Jos. Cholette, Arthur Barrette, D. Crépin, T. French, N. Wallot, Rosario, Simon, L. Julien, Jos. Major, Nap. Dumouchel, L.-P. Godbout, C. Doucet, N. Lepage, A. Bélanger, P. Leduc, R. Thibert, J.-B. Legros, A. Lacroix, P. Monette, J. Montpetit, G. Ladéroute, M. Sauvé, Gérard Mercier, L. Derepentigny, J. Houle, C. Paré, T. Brossoit, D. Tessier, Y. Houle, A. Beausoleil, M. Poirier, A. Legault, E. Beausoleil, D. Robinault, R. Daoust, M. Boyer, L. Daoust, H. Lacombe, Patenaude, J. Degré; ses filles, ses belles-soeurs, Mmes Jules, Alfred et Albert Pharand, Rosario Durand, T. Saint-Aubin; ses nièces, Mlles Rosaria, Gabrielle, Myonne et M. L.-P. Pharand, Jeannette Leduc, Mmes Jos. Major, A. Léveillé, A. Mosco-Vici, A. Gadoua, A. Labelle, Jos. Cholette, D. Robinault, H. Lacombe, D. Legros, M. Patenaude, Quesnel, A. Bétournay, F. Clément, A. Ladouceur, J. Houle, Mlles Y. Degré, R. Montpetit, Eva Auger, J. Leduc.

LA SANTE POUR TOUS

Le bec de lièvre

Le spécialiste de la "Presse"

Le bec de lièvre est plus fréquent chez les garçons que chez les filles, cependant que la cause en est très souvent l'hérédité.

Dans le bec de lièvre simple, on constate une fente occupant la hauteur de la lèvre supérieure, généralement à gauche; des deux bords de la fente qui sont ourlés de muqueuse, le bord externe est attiré en dehors, tandis que l'interne est vertical.

La narrine est aplatie, élargie; parfois le bec de lièvre est prolongé, avec fissure remontant vers l'angle interne de l'oeil; parfois il est compliqué, l'aspect des parties molles est le même que dans la forme simple, mais, en plus, il existe une fissure osseuse qui divise le bord alvéolaire du maxillaire supérieur et qui, passant dans la majorité des cas entre les incisives externes et internes, se poursuit plus ou moins loin en arrière sur la portion palatine de ces os.

Enfin, parfois il y a bec de lièvre bilatéral avec saillie d'un tubercule médan. C'est surtout dans ces formes compliquées que l'on constate des difficultés de la succion et de la déglutition. A tout événement, le bec de lièvre est dû à un arrêt de développement de la face.

Dans un bec de lièvre simple, il convient de pratiquer l'avivement des deux lèvres de la fissure et avoir recours à la taille des lambeaux. Cette opération doit être faite au moins au bout de quelques mois seulement, les petits enfants supportant mal les hémorragies. Quant à la douleur, il n'y a pas à s'en préoccuper, car l'anesthésie est bien snupportée.

Grâce aux progrès de la chirurgie moderne, l'opération conseillée se pratique couramment et n'offre aucun danger. Les succès obtenus devraient encourager les parents à y avoir recours quand un enfant souffre de cette espce d'infirmité, laquelle est toujours, tôt ou tard, cause plus ou moins d'ennuis.

Feu M. L. Bourbonnais

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Clet. — Ces jours derniers ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Léon Bourbonnais, décédé à l'âge de 66 ans, 11 mois et 15 jours. La levée du corps fut faite par l'abbé Legros ,curé de la paroisse, assisté du Rév. Père Simon Perreault, de Joliette, et de l'abbé Durocher, comme diacre et sous-diacre. La chorale était sous la direction de M. A. Pharand.

Le défunt laisse son épouse, née Marie-Louise Lalonde; sept fils, Osias, Léonard, Alcide, Meriadec, Donat, Ernest et le Frère Florent Bourbonnais; quatre filles, Mme J.-A. Proulx, rma, Doris et Léontine, son gendre, M. J.-A. Proulx, ses belles-filles, Mmes J. Leonard et Alcide Bourbonnais, ses petits-enfants, Jeanne, Gaston, Pauline, Berthe et Jean-Marie Proulx, Henri et Rita Bourbonnais, son frère, Olivier, ses soeurs, Mmes veuve Louis Bourbonnais, Nap. Lalonde, veuve A. Dubeau, A. Grenier, ses belles-soeurs, Mmes O. Bourbonnais, J.-T. Lalonde, Jos. Lalonde, ses beaux-frères, MM. N. Lalonde, A. Grenier, Aldéric, J.-T. et Jos Lalonde.

Les porteurs étaient deux beaux-frères du défunt, MM. J.-T. Lalonde et Jos. Lalonde; son gendre, M. J.-A. Proulx; ses neveux, MM. Télesphore Bourbonnais, Théophetus Besner et Raoul Dubeau.

Dans le cortège on remarquait les enfants, les petits-enfants, les frères et soeurs du défunt, son beau-frère et ses belles-soeurs, Mlles Yvette et Thérèse Proulx, Cécile Dutrisac, A. Montpetit, Marie-Anne et Claire Bourbonnais, G. Lalonde et T. Besner, Mme veuve J. Montpetit, M. E. Bissonnette, M. et Mme A. Bourbonnais, M. D. Cuirrier, MM. et Mmes A. Dubeau, R. Dubeau, F. Sauvé, Dieudonné Bourbonnais, Adélard Bourbonnais, Théop. Besner, R. Besner, A. Farand, R. Ravary, A. Trépanier, M. Farand, Nestor Daoust, Aimé Besner, A. Desforges, W. Daoust, Lionel, Alfred et Maurice Bourbonnais, A. et L. Masse, A. Gauthier, R. Desforges, D. Bourbonnais, L. Masse, L. Bourbonnais, S. Blanchard, Eugénie Bourbonnais, J. Poirier, Mlle Marthe Masse, MM. René, Ovide et Adélard Bourbonnais, MM. A. Besner, E. Cousineau, P.-E. Gauthier, H. Masse, R. Brunet, O. et A. Masse, Lucien et Philippe Bourbonnais, V. Cousineau, E. Bourbonnais, B. Vincent, Raoul Gill, Paul-Emile et Jean-Charles Daoust, A. Masse, Ferdinand Besner, L. Cousineau, T. Besner, Hervé Martineau, Mlles Bernadette et Claire Martineau, Béatrix et Léontine Besner, MM. G. et A. Cousineau, J. Lalonde, F. Arsenault, A. Pilon, L. Arsenault, Mlles Berthe, Juliette et Marguerite Farand, MM. L. Legault, Y. Besner, P. Pilon, Lionel Besner, Léopold Besner, Théophile Pilon, E. Cuirrier, Mlles Aline Félix, Laurette et Florence Pilon, MM. Jos. Ranger, H. Vincent, O. Langevin, J. Pilon, Mlles Valida Besner, Lucienne, Juliette et Yvette Pharand, Valerie Besner, MM. C. Pharand, P. et A. Felix, A. Gauthier, E. Arsenault, E. Forest, J. Roy, Ferdinand Sauvé, R. Besner, A. Blanchard, O. Bourbonnais, Ailm. Bourbonnais, D. Durocher, S. Durocher, R. Chevrier, E. Joannette, Alf. Blanchard, Léon Besner, G. Besner, D. Fex, E. Campeau, E. Fex, R. Besner, L. Deschamps, F. Pilon, A. Farand, J.-B. Besner, A. Gauthier, A. Sauvé, H. Farand, A. Bourbonnais, O. Massé, J. Farand, T. Marleau, G.-B. Martineau, J. Feix, L. Miron, Mlle Annette Saint-Denis, MM. Ald. Labolron, D. Leroux, F. Leduc, J.-B. Besner, R. Pharand, J.-L. Pharand, V. Saint-Pierre, Wilf. et Art. Bériault, L. Villeneuve, J. Vian, H. Farmer, H. Schmindt, P.-E. Pharand, A. Lauzon, R. Charlebois, Théophile Poirier, etc.

Feu Mlle G. Lefebvre

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Prosper.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mlle Georgette Lefebvre, décédée à l'âge de 16 ans. La défunte laisse son père et sa mère, M. et Mme Victor Lefebvre; cinq soeurs, Roseline, Vitaline, Adrienne, Rébecca et Jeanne; deux frères, Donat et Charles-Eugène. La levée du corps fut faite par l'abbé Brunelle, vicaire de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Benoit Cloutier, Robert Massicotte, Clovis et Luc Massicotte, Alexandre Massie, Gérard Pronovost. Tenaient les coins du poêle: Mlle Ursule Massicotte, Germaine Cossette, Germaine et Alice Massie, Marcelle Massicotte et Marie-Claire Massicotte; Donat Massicotte portait la croix.

Conduisaient le deuil, le père et la mère de la défunte, ses frères et ses soeurs, son oncle et sa tante, M. et Mme Wilfrid Massicotte, M. et Mme Joséphat Pronovost, M. Joseph Leduc, etc.

Les Enfants qui Croissent requièrent autant de nourriture en été qu'en hiver

LES ENFANTS, jouant toute la journée au dehors, dépensent de l'énergie à un taux formidable. Ils requièrent donc beaucoup plus de nutrition que n'en contiennent habituellement les aliments d'été.

Donnez-leur en abondance de l'Ovaltine Froide aux repas et entre les repas. Ils aimeront ce breuvage doux, délicieux, rafraîchissant. Et l'extrait d'oeufs frais, de lait crémeux et de malt qui la constituent leur créera de la force et de la vitalité comme aucun autre aliment ne le saurait faire.

Ovaltine Froide (ou chaude, si vous la préférez ainsi) offre un moyen peu coûteux de donner une valeur nutritive complète à chaque repas. *Evitez les prétendus succédanés.*

'OVALTINE' Servie FROIDE

Reconstitue le Cerveau, les Nerfs et l'Organisme

A. WANDER LIMITED
Londres, Angleterre, et Peterborough, Canada

Ovaltine se fabrique maintenant à Elmwood Park, Peterborough, Ontario, dans les mêmes conditions idéales qui existent à la célèbre fabrique de King's Langley, en Angleterre.

COMMENT PRÉPARER OVALTINE FROIDE:

Ajoutez 2 cuillerées à thé d'Ovaltine à une tasse ou à un verre de lait froid. Fouettez jusqu'à consistance douce et crémeuse avec votre batteur d'oeufs, ou servez-vous d'un mélangeur. . . . Ovaltine est en vente dans tous les magasins, en boites métalliques de 50c, 75c, $1.25 et la boîte spéciale de famille à $4.50; également servie aux fontaines à soda.

331F

Obsèques de Mme Oscar Champagne

(Du correspondant de la PRESSE)

Feu Mme O. Champagne.

Sorel, 17. — En l'église Saint - Pierre ont eu lieu les funérailles de Mme Oscar Champagne née (Lédéa) Mongeau épouse d'Oscar Champagne, Gouverneur de la prison de Sorel, pour le district de Richelieu.

La défunte était âgée de 53 ans et elle est morte à l'hôpital Notre-Dame des suites d'un cancer.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Oscar Champagne, ses fils, Lucien, Arthur, une fille adoptive Rosette et un fils adoptif, Roger, une belle-fille Mme Lucien Champagne, deux soeurs, Mme J. Pontbriand (Couranna), de Montréal, Mme Hector Dumas, (Alicia), deux frères, Ernest Mongeon et Hector. Ses nièces, Mme Léopold Turenne, de St-Pierre Joli, Manitoba; Mme Gustave Hamelin, de Montréal; Mlle Noëla Pontbriand, Mme Jules St-Germain, (Thérèse), Mlles Jeanne, Augustine et Juliette Dumas, Mlles Lucienne, Marguerite et Lilianne Mongeon, des Etats-Unis, Mlles Yvette, Marguerite Mongeon de Sorel; ses neveux, MM. Elphège Mongeon, Rolland, Léo, Arthur Mongeon, des Etats-Unis; MM. Jean-Paul et Roger Dumas de Sorel; MM. Aimé et Bernard Pontbriand de Montréal.

La bannière des Dames de Charité précédait la dépouille mortelle et les rubans de la bannière étaient portés par Mmes A. Baribeau, M. St-Martin, M. St-Germain et Jos. Larochelle.

L'absoute fut faite par Mgr P.-S. Desranleau, curé de la paroisse de St.-Pierre de Sorel. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Gagné, assisté des abbés Lusignan et Leblanc, comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service, le Rév. Père Narcisse, O. F. M., a dit la messe à l'autel de la Ste-Vierge. Dans le choeur, on remarquait : M. le curé, Mgr P.-S. Desranleau au trône, M. le curé de Notre-Dame de Sorel, l'abbé Phaneuf, les abbés J. Forest, chapelain du collège M. S. B., l'abbé Véronneau, chapelain de l'Académie du S.-C., et plusieurs religieux de ces institutions. Le Rév. Frère Daniel, l'abbé R. Peloquin, vicaire à St-Ours, l'abbé J. Cardin, l'abbé Gaucher, chapelain de l'hôpital Général de Sorel, l'abbé Maurice, vicaire de Notre-Dame de Sorel et autres.

Dans l'église les Révdes soeurs de la Congrégation, les Révdes soeurs Grises, accompagnées des orphelins et des orphelines. Tous les confrères de classe de M. Roger Champagne, fils adoptif de M. et Mme Oscar Champagne.

Pendant le service, Mmes A. Baribeau et John Larochelle, firent la quête.

Le chant fut exécuté par la chorale S.-Pierre de Sorel, sous la direction de M. le directeur J.-W. Robidoux, M.D. La chorale rendit avec succès la messe Dion. Les solistes furent MM. J.-W. Robidoux, Edouard Cardin, Arthur Charbonneau, Henri De Grandpré, H. Denis, L. Lussier. Mme J.-W. Robidoux touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: M. Oscar Champagne, son époux, ses fils, Lucien, Arthur, Roger. Ses frères: MM. Hector Mongeon, Ernest Mongeon, de North Bridge, Mass. MM. Elphege Mongeon, Gustave Hamelin, de Montréal, Napoléon Proulx, de Ste-Victoire, Narcisse Peloquin, de Montréal, Lucien Proulx, de St-Ours, Herménégilde Peloquin, de Montréal, Aimé Paquette, de Granby, Lucien Parenteau, de Montréal, M. Jos. Pontbriand, Montréal, M. H. Dumas, Sorel.

Dans la suite on remarquait: MM. J.-B.-A. Falardeau, P.-C. Lemoine, Nap. Auger, Jos. Auger, M. Auger, J.-O. Dauphianias, O. Cousineau, A. Guévremont, M. St-Germain, A. Courneyer, J. Rivet, G. Guévremont, E. Valois, O. Valois, H. Guévremont, H. Paulet, J. Lafrenière, O. Rajotte, O. Duhamel, O. Mongrain, A. Salvail, L. Lussier, L. PaulHus, H. Mineau, C. Courchesne, H. Marcotte, A. Marcotte, H. Salvas, P.-N. Pontbriand, E. Salvas, J.-A. L'Heureux, E. Joyal, L. Tremgpe, E. Desmarais, N. Robillard, H. Dumas, H. Mongeon, E. Mongeon, J. Bilodeau, A. Peloquin, E. Lafrenière, S. Frappier, J.-W. Robidoux, J.-C.-A. Turcotte, H. Pontbriand, H. Dauphinais, J. Matton, P.-A. Matton, A. Matton, J.-B. Bérard, G. Pontbriand, E.-M. Pontbriand, L. Pontbriand, L. Messier, H. Berthiaume, R. PaulHus, J.-P. Paul, . Joubert, H. Lavallée, L. Lachapelle, W. Douaire, D. Letourneau, C.-G. Plante, J. Mongeau, P.-D. Coron, H.-P. Cartier, J. Michaud, N. Poirier, E. Crepeau, H. Grimard, C. Lard, H. Paul, C. Courchesne, L.-P. St-Arneault, G. Letendre, H. Larivière, N. Descheneaux, J. Larochelle, E. Simard, C. Thibault, E. Plantel, U. Grégoire, A. Guévremont, T. Prud'homme, J. Michaud, E. Gauthier, H. Thibault, C. Courchesne, A. Laprade, R. Thibodeau, E. Crépeau, P.-O. Doucet, E. Cournoyer, N. Levesque, A. Magnan, R. Magnan, T. Boucher, D. Cournoyer, L. Cassavant, J.-E. Champoux, E. Trempe, L. Trempe et plusieurs autres.

Porteurs honoraires: MM. Alf. Guévremont, H. Cartier, M. St-Germain, J. B. A. Falardeau, P. C. Lemoine, Alph. Desrochers.

Porteurs du corps: MM. Alf. Peloquin, Ed. Blais, O. Valois, W. Casaubon, H. Marcotte, J. Mongeau.

Offrandes de messes: Mlles Marie et Alida Lacouture, St-Ours, M. et Mme Lucien Lussier, M. et Mme Alf. Guévremont, protonotaire, fam. J. B. Salvail, M. et Mme Georges Pontbriand, P. A. Matton, M. et Mme Henry Emery, Mlle Madeleine Cardin, Mlle Léonie Desrochers, M. et Mme F. Mongeau, M. et Mme hon. P. J. Arthur Cardin, M.P. M. et Mme H. Dumas, M. et Mme Osias Cousineau, Mlle Jeanne Cabana, M. et Mlle Jolicoeur, Montréal, M. et Mme Georges Guévremont, pharmacien, M. Aimé Paquette, Granby, Dame veuve Alb. Parent, fam. J.-O. Dauphinais, Dame veuve Jos. Proulx, Montréal, Dame R. Cofsky, Montréal, fam. M. St-Germain, M. et Mme N. Peloquin, Montréal.

Tributs floraux: hon. juge E. Coderre, MM. les avocats Elie Salvas, P. J. A. Cardin, Michel Larochelle, P. N. Pontbriand, Aimé Chassé, Honorius Michaud, Albert Joyal M. O. Cousineau, protonotaire, M. Joseph Dauphinais, protonotaire, M. Michel St-Germain, shérif M. Alfred Guévremont, régistrateur, M. J. Bte Bérard, régistrateur, M. et Mme Jules St-Germain.

Télégrammes: M. et Mme Louis Beaulac, Montréal, M. et Mme J. A. Mongeau, Montréal, Mlle Jeanne Aubertin, Montréal, M. et Mme Léopold Turenne, St-Pierre, Manitoba.

Bouquets spirituels: Famille J. Giard, M. et Mme H. Lemaire, M. et Mme Misael Lévesque, M. et Mme L. Champagne, Montréal, Mme A. Ethier, les Rvds Pères Franciscains, M. et Mme Jos. Pontbriand, Montréal.

Cartes de sympathies: Les Chevaliers de Colomb, M. et Mme Ulisse Grégoire, M. et Mme R. Paulhus, Mme O. Croteau, M. et Mme Ulric Chapdelaine, M. et Mme Dr H. M. Pontbriand, famille O. Provençal, M. R. Lequin, M. Rlph. Provost, sténo., M. et Mme Alb. St-Germain, M. et Mme G. D. Coron, M. et Mme capt. L. Lemay, M. et Mme Jos. Laflamme, M. et Mme J. O. Fagnan, M. et Mme J. E. Larivière, famille J. O. Gignac, famille N.-Adélard Paul-Hus, famille H. Brosseau, Mlle Falardeau, M. et Mme L.-P. Asenault, M. A. Mineau, famille Nap. Poirier, M. et Mme J.-Ed. Champoux, M. et Mme J.-O. Mongrain, famille J.-René Champagne, Mme Elie Salvas, M. J.-B. Bérard, familles Claude et Léon Perron, famille R. Poliquin, M. L.-N. Saint-Martin, Mlle Yvette Larochelle, famille Elzéar Arcand, M. et Mme Amédée Sauvageau, Maison P.-C. Lemoine, Enr., M. et Mme Aug. Payette, famille J.-A. Chapdelaine, M. J.-B. Roy, famille H. Houle, M. et Mme J.-A. Desjardins, Mme Alfred Laforge, M. S. Denis, Mme veuve J. Gaucher, M. et Mme W.-N. Casaubon, famille Alf. Lussier, M. et Mme A. Plante, M. et Mme A. Trempe, M. A. Lavallée, Mlle Aline Lavallée, M. et Mme A. Guilbault, M. et Mme J. Michaud, M. et Mme Arth. Girard, M.D., Maison D. Finlay & Fils, Mme G.-R. Cofsky, Montréal, M. et Mme Romuald Mineau, Mlle Cécile Lamoureux, M. et Mme Lucien Lachapelle, M. et Mme Albert Morency, famille Alb. Guy, famille J.-O. Wellbrenner, famille P. Salvas, famille J.-C.-A. Turcotte, M.P.P., famille A. Lussier, M. et Mme J. Larochelle, M. et Mme Armand Matton, M . et Mme O. Duhamel, M. et Mme J. Paradis, Mme L.-H. Paquin, M. et Mme E.-A. Provost, Jr., M. et Mme P.-O. Doucet, M. et Mme Ed. Plante, famille Ed. Drouin, Montréal, famille Léon Moreau, Longueuil, Rév. Frère Paulien, de l'académie du Sacré-Coeur de Sorel, Rév. Frère Blaise, recruteur de la maison S.-Louis, Montréal, M. et Mme Nap. Tellier, Mlle M. Cardin, Montréal, M. et Mme C.-G. Plante, M. Georges Golding, M. H. Mongeau, Mlle Viata Magnan, famille J.-E. Rivet, M. et Mme Albert Magnan, M. et Mme H. Robitaille, famille J.-A. Péloquin, M. et Mme Louis Tellier, M. Ferdinand Chapdelaine, M. et Mme Lucien Goulet, M. et Mme Emile Chapdelaine, M. et Mme Floriand Mongeau, famille J.-A. Cabana, Mlle Lucienne Désorcy, S.-Joseph de Sorel, famille Arth. Charbonneau, M. Ernest Desmarais, famille J.-O.-N. Gauthier, M. et Mme E. Lacouture, S.-Ours, M. et Mme P.-C. Lemoine, M. et Mme J.-B.-A. Falardeau, M. Aimé Paquette, de Granby, M. et Mme Geo. Letendre, famille Dr J.-A. Mathieu, M. et Mme A. Baribeau, famille A. Desrochers, M. et Mme Joseph Godin, M. et Mme H. Blanchard, M. O. Boucher, M.D., M. et Mme Joseph Mongeau, M. et Mme J. Nicholson, Mlle Oliva Provost, M. et Mme A. Paul-Hus, M. et Mme Alf. Bastien, M. Nap. Labossière, M. et Mme E. Lamoureux, Mme H. Gaudette, M. H. Marcotte, M. A. Goulet, M. et Mme J.-A. Désorcy, de S.-Joseph de Sorel, Mlle P. Mongeau, M. et Mme C.-R. Desjardins, famille J.-P. Paul, famille J.-B. de Bondy, Montréal, M. J.-E. Lauzière, M. et Mme Emile Rajotte, M. et Mme J.-E. Desjardins, famille Norman Arpin, Montréal, Mme veuve J. Parent, M. et Mme J.-C.-Paul Cardin, M. et Mme P.-N. Pontbriand, M. et Mme Jos.-H. Paulhus, M. et Mme T. Prud'homme, M. et Mme J. Conreur, Mme et Mlle Descôteaux, Mme T. Lacroix, M. et Mme Paul-Emile Cofsky, M. et Mme Charles Lord, M. et Mme Léo Messier, M. et Mme J.-E. Senécal, Mlle Germaine Suger, M. Albert Matton, M. Auguste Lussier, M. et Mme Lucien Parenteau, Montréal, M. et Mme Daniel Proulx, Holyoke, Mass.

VILLAGE DES AULNAIES

Dernièrement, a été béni le mariage de Mlle Alexandrine Pelletier à M. Renaud, de Saint-Coeur de Marie.

Echos de France

Le pourquoi du moratoire ?

Sous le titre: "Le S.O.S. de M. Hoover", M. W.-Morton Fullerton établit dans le "Figaro" qu'en courant apparemment au secours de l'Allemagne, c'est au secours de l'Amérique que M. Hoover a appelé la France. M. Fullerton cite ce passage de la proposition Hoover:

> Le gouvernement américain propose l'ajournement pendant une année de tous les paiements de dettes de réparations internationales et de dettes de secours, pour les unes et les autres naturellement principal et intérêts, mais non compris les obligations gouvernementales détenues par les particuliers.

Et M. Fullerton continue:

> Il est évident que le président Hoover croyait que le passage que j'ai souligné serait suffisamment clair aux lecteurs américains. Je crois utile, cependant, sans commentaire superflu, de mettre les points sur les i par la publication de la liste suivante des obligations allemandes cotées en dollars sur différentes bourses aux Etats-Unis. Il faut que l'on sache, pourtant, que cette liste ne reflète pas complètement le montant des intérêts américains engagés en Allemagne, intérêts qu'avec raison le président de la république croyait bien menacés et dignes de sa haute protection. Ainsi, en dehors des obligations en question, il y a toute une catégorie de participations de banques américaines en Allemagne, soit au moyen d'achats d'importants paquets d'actions ordinaires et d'effets de commerce, soit par l'octroi de crédits à courte échéance. Je ne crois pas me tromper en rappelant, à ce propos, que pendant les deux premières semaines de ce mois, les retraits de crédits à courte échéance se chiffraient à un milliard de marks. Dureste, les banques américaines ne furent pas les dernières à faire cette opération.

Suit la liste—banque par banque—des "emprunts allemands en Amérique", qui occupe une colonne et demie de "Figaro". Voici plutôt le tableau résumé que les "Débats" ont publié:

Banque Morgan: 179,422,000.
Equitable Trust: 26,703,000.
Guaranty Trust: 18,359,500.
Kuhn, Loet & Co.: 29,065,000.
Becker (Chicago): 1,600,000.
Ames, Emerich: 7,295,000.
Harris, Forbes: 142,148,500.
Lee, Higginson: 58,027,000.
Blythe, Witter: 4,135,500.
Brown Bros. & Co.: 31,021,000.
E.-H. Rollins: 13,815,500.
J. & W. Seligman: 1,341,000.
Speyer & Co.: 64,138,000.
Blair: 14,018,500.
I.-J. Lisman: 3,900,000.
Chase Sec: 20,000,000.
A.-G. Becker: 20,688,000.
National City Bank: 285,561,000.
Dillon, Read: 252,347,000.
Halsey, Stuart: 21,189,000.
Howe, Snow & Bertles: 13,287,500.
W.-A. Harriman: 9,930,000.
Brokaw (Chicago): 1,919,000.
Potter: 1,030,500.
P.-W. Chapman: 1,095,500.
Lehman Bros.: 2,250,000.
Field, Glore: 15,472,500.

Le total de ces emprunts — qui, comme l'a fait observer M. W.-Morton Fullerton, ne sont qu'une partie des placements américains en Allemagne —dépasse 1 milliard 200 millions de dollars.

Le duc et la duchesse d'York reçus à Paris

Paris, 17. — Le duc et la duchesse d'York sont attendus, cet après-midi, à Paris, alors qu'ils seront reçus officiellement en France pour la première fois. Ce n'est pas à dire que ce soit la première fois que les illustres visiteurs vont à Paris, car le duc connait très bien Paris pour y avoir séjourné à différentes reprises, notamment durant la grande guerre. Mais c'est la première fois que le duc et la duchesse d'York seront reçus avec tous les honneurs dus à leur rang. C'est l'exposition coloniale française qui sert de prétexte à cette visite.

Paris qui connait déja très bien le prince de Galles et qui l'aime sincèrement a hâte de mieux connaitre et d'aimer également son frère cadet le duc d'York et sa gracieuse épouse. On a cependant exprimé des regrets du fait que la duchesse d'York n'ait pas décidé d'amener son bébé, la gentille petite princesse Margaret-Rose

Feu Mme E. Martineau

Laurierville.—Ces jours derniers ont eut lieu les funérailles de Mme Elzéar Martineau née Léda Mercier, décédée à l'âge de 65 ans. Conduisaient le deuil, son mari, ses filles, Mmes Georges Lacasse, de Drummondville; Georges Grenier, Québec; Léo Mercier, Holyoke; Alcide et Théodore Martineau, M. et Mme Honoré Martineau, Holyoke, Mass., Mme L. Martineau, Georgette Rolland et Juliette Grenier, M. Fernand Martineau. M. Georges Lacasse portait la croix. Les porteurs étaient les fils de la défunte, André et Alcide, son gendre, Geo. Grenier, ses neveux, MM. Patrick et Alphé Mercier.

Dans le cortège on remarquait, M. et Patrick Mercier, M. et Mme Esdras Dion, M. Mme Phillas Mercier, Mme Alp. Mercier, M. Jos. S.-Pierre, de S.-Pierre-Baptiste, M. et Mme Jos. Mercier, MM. Gérard Lambert, S.-Agathe Lorenzo Couture, MM. et Mmes Zéphirin Bollard, Jos. Tardif, MM. Oliva Savoie, Jos. Boucher, Aimé Turgeon, de Inverness; M. Daniel Garneau, Mme Nap. Garneau, M. et Mme Cléo. Faucher, M. Aimé Paré, Mlles Marie-Anne et Marguerite Tardif, MM. Jos. Tardif, A. Roy Ed. Morin, de Plessisville; Félix Croteau, Thetford Mines, Mmes Tousignant, Québec, Emile Rousseau, Victoriaville; MM. Nap. Bergeron, A. Therrien, Emile Gingras, Honoré Gingras, D. Bilodeau, A. Tardif, P. Huard, Félix Caron, D. Boutin, Nap. Normand, T. Lemelin, R. Vézina, Oliva Vézina, E. Beaudoin, Ed. Ducheneau, L.-E. Robitaille, E. Côté, L. Doyon, Camille et Armand, Berberie et Gérard Gagner, Antoine Beaudoin, Alcide Mercier, Félix Gagner, Pierre Bonneau, E. Gagner, Samuel, Joseph et Arthur Gosselin, M. Mercier, Adj. Léonard, Odilon Mercier, Benjamin Paquet, Albéric Paquet, Albert Dion, Lévis Roy, Nazaire Gingras, Julien Gingras, Lévis Roy, Théo. Labonté, Vital Faucher, Lucien Roy, Léon Bergeron, Richard Paradis, Félix Gagner, J.-W. Boulanger, Nazaire Rousseau, Désiré Côté, S. Roy, A. Samson, J.-A. Cloutier, Jos. Lehoux, J. Bellavance, Marcel Roberge, Alp. Gingras, J.-D. Bernard, Michel Berberie, etc.

LA PARISIENNE EAU DE JAVEL

Epargne temps, travail et combustible

L'Incomparable JIM CROW

poudre et liquide détruit:
MOUCHES — FOURMIS
MITES
PUNAISES — COQUERELLES

En vente aux pharmacies.
MARTINEAU

182—m,v,n

La Santé de Votre Enfant Vous Préoccupe-t'elle ?

Peu importe la quantité de bonne nourriture que vous donnez à votre enfant, s'il n'est pas heureux, en santé et s'il ne profite pas comme il le devrait.

Les enfant ont besoin d'une nourriture qu'ils puissent assimiler et qui leur donne juste les ingrédients d'aliment nécessaires à leur croissance et leur développement.

Les résultats dans les milliers de cas ont prouvé que Virol est un merveilleux facteur de santé pendant les années critiques de l'enfance et de l'école. De plus, les bénéfices restent —Virol agit pour la vie.

Virol

Fait les Beaux Enfants Forts

AA29

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

ANNONÇANT

la nomination de SIMPSON comme vendeur autorisé de

Radios Victor et exposant une série complète du nouveau

RADIO SUPER - HETERODYNE, 8 LAMPES, PERFECTIONNE VICTOR

Ainsi que le nouveau Radio - Phono VICTOR COMBINÉ

$169

Voici, sans contredit, la plus grande valeur jamais offerte en fait de radio-phono... un *double agrément* pour à peine le coût du radio *seul! Un* bel instrument, comprenant le meilleur radio à 5 circuits au son brillant, sélectif et sensible au superlatif ...Et le plus bel Electrola jamais produit par Victor, vous faisant entendre de la musique enregistrée dans toute sa pureté de son.

LE SERVICE DE RADIO DE SIMPSON

Il est complet sous tous rapports, car nous maintenons un personnel expert de techniciens en radio à votre disposition jour et nuit.

Payez par le système de Simpson de petits paiements. $16.90 comptant et $9.21 par mois pendant 18 mois. Total $182.70.

Simpson, au cinquième.

Voyez et entendez le nouveau RADIO

perfectionné à 8 lampes Victor Super-Heterodyne

La valeur transcendante de l'année
Modèle Highboy 122.50
Modèle Lowboy 119.50
Le "Superhette" 89.50
Tous complets avec les lampes

Occasions du Samedi Matin

Costumes de Bain pour Hommes

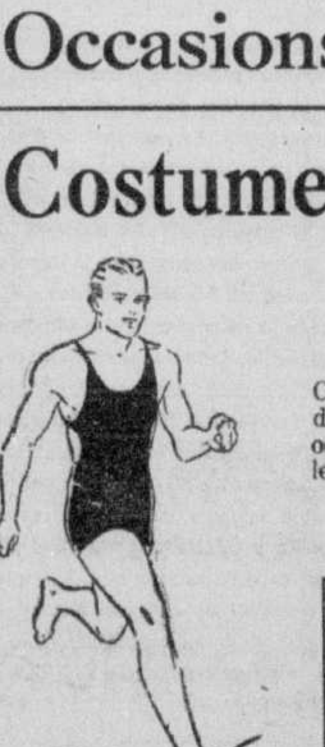

Rég. 2.50 à 3.50. Grandeurs 36 à 44. 1.95

Costumes de bain pure laine. Une et deux-pièces. Plusieurs couleurs. Une occasion sans précédent. Qualité Aberley ou Penman.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée.

Costumes "Sunsuit" de laine pour enfants

Valeur exceptionnelle. Sans dos et devant en coton résille. Ecarlate, copen, vert. Grandeurs, 2, 4 et 6 ans dans le lot. .49

Pas de commandes téléphoniques.

Simpson, au quatrième.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q.

TÉL.: HARBOUR 1261 — Le soir, voir l'Almanach du Téléphone, où se trouvent les numéros des divers services

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer de sort des classes sociales.

MONTREAL, 17 JUILLET 1931

La radio est la presse parlée, comme le journal est la presse écrite. Il ne peut être sérieusement question d'étatiser l'une ou l'autre. Ainsi que le journal, la radio veut rester libre, ayant besoin de l'initiative privée pour progresser. En garde donc contre tout projet d'étatisation de la radio.

L'ATTITUDE DU PAPE

Le texte de l'encyclique que le pape Pie XI a lancée le 4 juillet dernier en réponse aux accusations contre l'Action catholique, texte que la "Presse" publie actuellement, précise les motifs qui ont poussé le Souverain Pontife à agir comme il l'a fait. Cet important document montre que le chef de l'Eglise catholique a respecté pour sa part le traité de Latran et que seuls des gens de mauvaise foi peuvent lui reprocher d'intervenir dans les affaires de l'Etat et de lutter contre le parti fasciste italien.

Le pape n'attaque personne, mais il revendique avec fermeté les droits de la famille et de l'Eglise pour ce qui regarde l'éducation des enfants. Le Saint-Père est persuadé que la formation donnée aux jeunes gens et aux jeunes filles qui font partie des ballilas ou associations juvéniles fascistes s'inspire de principes faux, dangereux, contraires à ceux de l'Eglise catholique. Aussi comprend-on pourquoi Pie XI n'hésite pas à soustraire les jeunes catholiques à une influence qui ne peut avoir d'autre résultat que de miner leur croyance religieuse et d'affaiblir leur respect pour l'autorité papale. C'est là un devoir inhérent au poste qu'il occupe et auquel il ne peut pas échapper.

Sa Sainteté répond aussi au reproche d'ingérence politique porté contre les membres de l'Action catholique. Le Souverain Pontife a obtenu des renseignements officiels et détaillés qui lui permettent d'affirmer que les fidèles sous sa juridiction ont tenu la promesse faite lors de leur entrée dans le groupe de l'Action catholique de ne pas se mêler de politique. L'encyclique met le gouvernement fasciste au défi de prouver le contraire et on sait qu'il n'a pas osé jusqu'ici relever le gant. Il sent que sa cause est mauvaise.

Les catholiques du monde entier se rendront à la demande du Souverain Pontife de prier afin que le conflit actuel se règle d'heureuse façon. L'Eglise a le droit de son côté, mais Mussolini et les chefs fascistes ne sont pas disposés à le reconnaître; ils veulent s'emparer de l'âme des enfants et, d'une manière générale, assujettir étroitement la population italienne, afin de pouvoir mieux réaliser leurs projets et leurs ambitions politiques. Souhaitons que le dictateur et ses lieutenants s'arrêtent à temps; ils ne gagneront rien à s'obstiner.

RECENSEMENT MIEUX COMPRIS

Dans un communiqué du bureau de propagande et de publicité du ministère de l'Agriculture de Québec, on constate que le recensement agricole, commencé en juin dernier dans la province, a donné des résultats satisfaisants. Jusqu'à la date du 15 juillet courant, 57,000 cultivateurs ont répondu au questionnaire qui leur avait été envoyé par l'intermédiaire des institutrices des écoles primaires, et la plupart d'entre eux se sont acquittés de ce devoir avec beaucoup de précision, de sorte que le service de la statistique provincial verra son travail de compilation grandement simplifié.

Il fut un temps où le recensement agricole n'obtenait pas autant de succès. C'est que la classe rurale n'en saisissait pas aussi bien la nécessité. Pour l'y intéresser, il fallut entreprendre plusieurs campagnes successives dans la presse du pays et revenir périodiquement sur le sujet par d'autres moyens de propagande éducative. Gens d'ordinaire peu démonstratifs, les cultivateurs ne se soucialent guère de faire étalage de leurs affaires, se disant qu'il importait peu aux autres classes de savoir combien ils avaient de superficies en culture, d'animaux sur leurs fermes, de récoltes à vendre, d'actif et de passif dans leurs exploitatoins.

Pourtant, la statistique agricole est d'une extrême importance, puisque c'est sur elle que l'on se base pour établir la solidité de la structure économique d'un pays. L'agriculture est-elle prospère, les affaires vont bien généralement; est-elle au contraire entravée, tout le monde en souffre, ainsi qu'on a pu en faire la pénible expérience, surtout en ces derniers temps.

La mentalité des campagnes s'est heureusement modifiée. De nos jours les cultivateurs n'envisagent plus le recensement agricole comme une chose indifférente, et ils le démontrent par le nombre croissant des questionnaires remplis et retournés au Bureau provincial de la statistique. En 1929, les réponses ne s'étaient totalisées qu'à 8,700, mais elles se chiffraient à 31,200 en 1930, et voilà qu'elles dépassent 57,000 en 1931, promettant même de s'élever à 60,000, si beaucoup de retardataires veulent faire un petit effort pour réparer un involontaire oubli.

Commentant le recensement, M. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, rend hommage aux cultivateurs et à la presse. "Nous ne pouvons", dit-il, "que féliciter la classe agricole d'avoir si bien compris l'importance du questionnaire, et partant des statistiques qu'il nous permet d'établir. Ce résultat double celui de l'an dernier. Nous en devons une bonne part aux journaux et revues qui ont bien voulu se faire nos intermédiaires en publiant les notes que nous leur fournissons à ce sujet, et nous les en remercions."

Outre les notes dont fait mention M. Grenier, il convient de mentionner que les journaux, et la "Presse" en particulier, ont publié depuis plusieurs années de nombreux articles éditoriaux pour éclairer les cultivateurs sur les avantages d'un recensement complet. Leux voix ne s'est pas perdue tout à fait dans le désert, comme l'atteste l'augmentation graduelle des réponses au questionnaire agricole, augmentation qui en fait présager de plus nombreuses encore à l'avenir. Le réveil ainsi accentué au sein de notre population rurale aura pour effet de faire mieux apprécier la richesse de notre province et d'en faire estimer plus justement l'importance économique à l'étranger.

NOS RESSOURCES MINIERES

Passant en revue les progrès de l'industrie minière au Canada, le "Northern Miner" démontre, dans son édition annuelle, qu'ils ont dépassé les prévisions les plus optimistes. De 10 millions de dollars qu'elle était en 1886, la production minérale s'est accrue à 145 millions en 1913 et à 273 millions en 1928. L'an dernier, les dividendes payés par les compagnies minières canadiennes ont excédé 46 millions de dollars, ce qui représente plus d'un sixième des profits distribués par toutes les corporations du pays.

Au cours des trois dernières années, le Dominion a vu se multiplier dans une prodigieuse proportion ses capacités productives de métaux. De nouveaux dépôts de mineral ont été découverts et des usines pourvues du meilleur outillage moderne en font l'exploitation à des prix relativement modiques. Il en résulte que le Canada se trouve dans une situation exceptionnelle pour défier la concurrence étrangère sur le marché mondial et se tient aux premiers rangs dans le domaine des industries métallurgiques et connexes.

Le développement de nos ressources minérales s'est beaucoup accentué depuis que l'aviation mise au service des prospecteurs leur a permis d'étendre plus facilement le champ de leurs explorations. Grâce à l'aéronautique, l'on voyage aujourd'hui sans encombre et rapidement dans des régions où naguère le canot et le traineau à chiens étaient les seuls moyens de communication. L'avion a permis aussi aux explorateurs de faire des relevés photographiques plus précis, donnant des connaissances exactes sur d'immenses territoires considérés auparavant comme inaccessibles. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour mesurer toute l'étendue des richesses minérales du pays, bien que l'on sache d'une façon approximative que le Canada possède 16 pour cent de tout le charbon connu dans l'univers, qu'il ait les plus grands gisements d'amiante et de nickel, qu'il tienne la troisième place dans la production de l'or et ne le cède à aucun autre pays pour le cuivre, l'argent, de multiples autres matières métalloïdes d'usage commun dans l'industrie, les arts, la chimie, etc.

En outre de la valeur intrinsèque de ses gisements, que l'on ne peut évaluer, tant elle dépasse l'imagination, l'industrie minière contribue indirectement encore au progrès économique du Dominion en aidant à d'autres industries à se développer et à prospérer également. Les mines sont d'énormes consommatrices de produits manufacturés et de denrées alimentaires; l'argent qu'elles dépensent de ce chef contribue au bien-être de milliers de foyers et partant à la prospérité nationale.

ETUDES BACTERIOLOGIQUES

La bactériologie est l'objet de recherches de plus en plus intéressantes de nos jours en agriculture. Cette science, qui traite des rapports des bactéries avec la santé de l'homme, des animaux et des plantes, ou de leurs effets dans les transformations organiques, fait essentiellement partie de tout bagage intellectuel de l'artisan du sol associé au progrès rural.

Les bactéries sont de deux classes diamétralement opposées; les unes engendrent les maladies, comme la tuberculose, la fièvre typhoïde, le charbon, etc. On les désigne alors sous le nom de microbes pathogènes; les autres sont utiles, telles les bactéries produisant les fermentations (microbes zymogènes ou ferments) qui transforment les matières organiques; de même les bactéries contenues dans les nodosités des légumineuses et qui fixent l'azote de l'air

Dans toutes les branches de l'agriculture, les bactéries constituent le fond de problèmes très importants à résoudre, c'est pourquoi les fermes expérimentales s'en préoccupent vivement afin de tenir en éveil l'attention des cultivateurs sur leurs activités dans le sol, ainsi que dans les cultures et les récoltes. Leur rôle est si marquant dans certains cas que la qualité des produits dépend presque exclusivement de leur influence, aussi M. A.-G. Lochhead, bactériologiste agricole du Dominion, insiste-t-il sur la nécessité qu'il y a pour les cultivateurs de s'en rendre compte. Car, en raison des conditions économiques actuelles, la qualité des denrées s'impose aujourd'hui plus que jamais auparavant peut-être. Qu'il s'agisse de lait en nature ou de produits laitiers fabriqués destinés à la consommation, la qualité dépend des bactéries qu'ils contiennent.

Le producteur de récoltes a donc d'excellentes raisons de s'intéresser aux recherches bactériologiques. Le sol, en effet, n'est pas une chose inerte; c'est une matière vivante, regorgeant d'organismes microscopiques sans lesquels les plantes mourraient de faim. Or, parmi ces bactéries du sol, il s'en trouve d'essentielles à la végétation et à la productivité des cultures. Leur judicieux emploi influe beaucoup sur le succès des récoltes, comme dans les cas des légumineuses qui, telle la luzerne, ont la faculté de capter l'azote atmosphérique, et, par leurs nodosités, de le transmettre au sol, qui s'en fertilise et s'en enrichit.

La bactériologie a son mot à dire aussi dans la solution des problèmes d'hygiène rurale intéressant en particulier l'approvisionnement de l'eau; les analyses et les conseils forment à ce sujet partie des travaux des fermes expérimentales et régissent pour ainsi dire la santé du cultivateur, celle de sa famille et la santé des animaux. La vulgarisation de la science à cet égard a grandement contribué et devra contribuer davantage encore à assainir la production agricole et à améliorer partant la salubrité publique.

Aujourd'hui, le ministre des Affaires étrangères français, le créateur de Locarno et du pacte Briand-Kellogg, s'exprime toujours en pacifiste convaincu et parfois en apôtre de l'amour international; mais cela aurait-il affaibli son sens des réalités, sa vigilance à l'égard des intérêts réels de sa nation, son esprit critique à estimer les garanties réelles de la paix ?

LETTRE PARLEMENTAIRE

Débat sur la houille

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

OTTAWA, 17. — La discussion des divers articles du tarif avait marché avec une rapidité fort satisfaisante pour ceux qui attendaient avec impatience la fin de la session. Mais il a semblé tout à coup qu'un corps étranger s'introduisait dans l'engrenage. La machine qui fonctionnait si bien s'arrêta.

Le débat s'est immobilisé sur les dispositions relatives à la houille. La complexité de ces mesures pourrait être la cause, aux yeux d'un observateur non averti qui se perdrait dans ce labyrinthe de droits de douane, de drawbacks, de subventions ou transport, de primes et d'antidumping. Mais il n'en est rien, puisqu'un nombre encore étonnant de députés semblent posséder le fil d'ariane qui leur permet de se mouvoir à leur aise dans ces questions économiques si ardues.

Ce n'est pas non plus que la question soit nouvelle. Sous le nom de "Projet de politique dite nationale en matière de combustible", elle fournit, chaque session, depuis de nombreuses lunes, l'occasion de longues palabres auxquelles s'intéressent les députés de la Nouvelle-Ecosse, de l'Alberta et de la Colombie Britannique, c'est-à-dire des régions des houillères et un peu ceux du centre de l'Ontario qui ont l'oeil aux intérêts du consommateur.

Et c'est justement l'ancienneté du sujet qui cause la longueur des discussions. Au long des années, on a accumulé les documents et les connaissances sur cette matière, on en a davantage à examiner, chaque année, Et puis, les vieilles controverses ont laissé de plus en plus de rancoeurs qu'il faut bien ressaisir. Enfin, plus on approche de la solution cherchée, plus on a le désir de ne rien oublier de ce qui pourrait enfin mener à la fin en vue.

Personne ne doit s'en plaindre, l'intention est si louable, mais, pendant ce temps, le jour de la prorogation s'éloigne. On avait d'abord parlé du 17, aujourd'hui, puis du 25 et maintenant, on commence à murmurer qu'on pourrait bien vivre la semaine du 27 à Ottawa, en partie du moins. Et le coeur de plusieurs saigne à cette perspective.

JAF.

BILLET PARISIEN

Armand Fallières

Par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 2 juillet 1931.

Et quoi, vous allez nous parler de la mort de M. Fallières? Mais il y a des semaines qu'il est mort?

Cependant, on peut bien avoir un répit d'une semaine quand il s'agit de la mort d'un président de la République, à 90 ans, qui n'a pas causé de véritable émotion. Il y avait si longtemps qu'il vivait éloigné de tous et de tout dans le fond de son clos du Midi, du Loupillon! Il vivait là bien retiré, sans vouloir se mêler même indirectement aux événements qui, par moment, émotionnaient le pays. Il n'avait pas de secrétaire et quand, par hasard, on lui écrivait pour lui proposer de faire partie d'une organisation à titre honorifique, de participer à une souscription quelconque, il ne répondait jamais. Aussi le vide s'était-il fait autour de lui. On ne peut s'empêcher, cependant, de reconnaître que c'était un républicain sincère et un parfait honnête homme. Mais il n'aimait pas se répandre; c'est une question de tempérament.

M. Armand Fallières avait réalisé le type du petit bourgeois qui représente les efforts de deux ou trois générations. Son arrière-grand-père était ouvrier agricole, son grand-père, maréchal ferrant, travaillant à son compte, et son père greffier de la justice de la paix d'un petit canton. La charge rapportait péniblement 2,800 à 3,000 francs par an. Quant à lui, il fut avocat à Nérac avant de faire de la politique et se montra aussi scrupuleux que rangé. Devenu président de la République, il maria sa fille à un bourgeois millionnaire, M. Lannes.

Quand, en 1906, il fut nommé président de la République contre M. Paul Doumer, on commença contre lui une lutte mesquine de coups d'épingle qui l'agaçait. Cela commença dès la première semaine, pour des futilités. A peine installé à l'Elysée, il renvoya le cuisinier, un certain Tech, et le remplaça par sa cuisinière, brave femme qui était à son service depuis longtemps et dont il aimait la cuisine du pays. Il fallut que des notes officieuses fussent publiées, expliquant qu'on n'avait rien à reprocher à M. Tech, mais que le président préférait le cassoulet préparé comme à Nérac. La semaine suivante, ce fut une autre affaire: la domestique de M. Fallières avait l'habitude de faire sécher les gilets de flanelle du président sur les fusains et les buis du grand jardin de l'Elysée. Les potins et les cancans recommencèrent dans des chroniques tout de même un peu ridicules.

Tandis que ces mesquineries s'acharnaient à Paris, les compatriotes du nouveau président lui témoignaient leur affection et, durant un court séjour qu'il alla faire à sa propriété, le Loupillon, dans la petite commune de Mezin, où il était né, on le reçut avec un enthousiasme local, et un poète du terroir composa une cantate qu'on chanta sur un vieil air du pays :

Heureux Mezin, si petit dans le monde,
Tu l'as vu naître et tu l'as vu grandir !
Tu l'as nourri de ta sève féconde
En prévoyant son brillant avenir.

Puis il marcha de victoire en victoire :
La première est dans un passé lointain.
Mais pour toujours, il sera notre gloire.
Honneur! Honneur à l'enfant de Mezin !

C'est évidemment bien intentionné !

Quand il fut élu président, M. Fallières était sénateur de Lot-et-Garonne; pour le remplacer, les électeurs avaient le choix entre un obscur conseiller général et un jeune homme de lettres, M. Marcel Prévost, dont le nom commençait à devenir célèbre; ils choisirent le conseiller général.

C'est dans les traditions démocratiques.

JEAN-BERNARD.

TRIBUNE LIBRE

Remède au chômage

Richelieu, 16 juillet 1931.

M. le rédacteur,

J'espère que vous serez assez bon de me prêter un peu d'espace pour discuter une question d'intérêt national — le chômage — qui est en train de devenir la meilleure des professions et l'engeance d'un vice social, puisqu'il permet de vivre sans travailler. En voyant la somme énorme qu'il va falloir souscrire pour faire vivre ceux qui n'ont pas d'ouvrage et qui, pour un nombre considérable, n'ont pas besoin et refusent de travailler ou d'économiser et propagent l'idée que les corps publics sont obligés de les faire vivre.

Je crois exprimer l'idée de la population entière, surtout celle de la classe agricole, en déclarant que nous ne pouvons pas admettre un programme tel que celui pratiqué l'an dernier, que des milliers d'hommes soient soutenus aux dépens de ceux qui travaillent. D'ailleurs, le principe des ouvriers a toujours été et plusieurs fois déclaré comme ne voulant pas avoir la charité, mais du travail.

Comme remède à la plaie qui s'aggrave, je soumets que les corps publics adoptent le principe de "pas de pain sans travail". Comment va-t-on trouver le moyen de l'appliquer? Tous les gouvernements recherchent les moyens d'améliorer la situation agricole; tout le monde sait que les cultivateurs n'ont pas le moyen de faire des déboursés nouveaux, mais qu'il serait d'une grande économie nationale si les terres étaient drainées; que les gouvernements organisent donc une commission du drainage et que ceux que les corps publics sont obligés d'aider soient dirigés vers les travaux de drainage: on appliquera le principe de ne pas aider ceux qui refuseront d'aller y travailler.

Réalisez-vous la portée et la différence dans les résultats d'un programme comme celui que je soumets, et les corps publics auront droit à plus de reconnaissance de la population que de prendre l'argent que la classe agricole gagne pour faire une armée de sans-travail. Que les corps publics, municipal, fédéral et provincial ,s'entendent ensemble pour exécuter le programme cité plus haut, pour remplacer ce qui a été fait et ce qui paraît devoir se continuer, si tous les bons et responsables citoyens ne s'occupent pas de leurs affaires.

J'ajoute que je proteste avec tout le monde, je crois, de voir toutes les factions ou partis exprimer leurs sentiments d'amitié pour la classe agricole, surtout au temps précédant les élections, mieux vaudrait pour les têtes dirigeantes de changer leur fusil d'épaule et de l'action immédiate. Cela nous portera à croire nos hommes publics plus sincères et prévoyants.

Excusez la longueur de cette lettre; il y a tant d'autres détails à toucher pour aider à réaliser l'idée soumise et, parlant pour Québec, je serais heureux d'en causer avec ceux qui consentiront à s'y intéresser.

Je vous remercie, M. le rédacteur, si vous pouviez y ajouter les commentaires appropriés, surtout en invitant les autres journaux à se mettre de la partie.

Votre dévoué,

J.-E. LAREAU.

Richelieu, comté Rouville.

LA VIE RURALE

AIDONS NOS FABRICANTS

Nos fabricants de beurre et de fromage, qui sont chargés de recevoir, dans les villages et les rangs, le lait provenant de nos troupeaux pour le manipuler et le transformer en fromage ou en extraire le gras pour la fabrication du beurre, sont généralement désireux de fabriquer des produits de bonne qualité qui peuvent être classés avantageusement sur nos marchés.

Mais ce serait une erreur de croire qu'il en dépend uniquement d'eux pour la qualité des produits qu'ils sont chargés de fabriquer. Ils ne peuvent en somme manipuler que le lait que leur apportent les patrons.

Si le lait, à son arrivée à la fabrique, est en bon état de conservation, s'il est doux et sans arome étranger, le manufacturier de beurre pourra facilement le manipuler pour obtenir des produits de toute première qualité. Mais si, au contraire ,ce lait a déjà atteint un certain degré d'acidité, s'il a perdu son arome naturel, il lui sera bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'arriver à fabriquer des produits acceptables.

Les patrons sont donc généralement responsables, pour une bonne part, lorsque les produits sont inférieurs à ce qu'ils devraient être. Nous savons par expérience combien il est difficile, par ces temps de chaleur, surtout de chaleur humide, de conserver le lait pendant plusieurs heures et d'en faire ensuite le transport de façon à ce qu'il arrive à la fabrique en parfaite condition.

Il faut, premièrement ,appliquer toutes les règles de la propreté la plus parfaite et la plus minutieuse: propreté de l'endroit où se fait la traite, propreté du corps et des vêtements des trayeurs et des trayeuses, propreté des animaux, particulièrement des mamelles et du côté droit, propreté irréprochable de tous les ustensiles, chaudières, couloirs et bidons. Sous tous ces rapports on ne prendra jamais assez de précautions.

En plus, il faut, immédiatement après la traite, refroidir le lait aussi rapidement que possible et le conserver dans un endroit frais, à une température suffisamment basse pour que les bactéries se développent le moins possible.

Afin d'éviter les dangers d'une conservation trop longue du lait à la ferme, on doit s'arranger de façon à le transporter à la fabrique le plus rapidement possible. Le transport doit être fait le matin avant l'ardeur du soleil et il serait de beaucoup préférable que les bidons fussent recouverts par une couverture qui ne touche pas aux bidons, mais permet la circulation de l'air entre les bidons et la couverture.

Lorsque les distances et les frais de transport nous obligent à transporter les produits de deux traites, l'idéal serait d'avoir deux bidons afin de ne pas mélanger le lait de la traite du matin à celle du soir. Mais si, à tout événement ,ils doivent être mélangés, le mélange ne doit pas se faire avant que la traite du matin ait été refroidie à la même température que celle du soir.

Nous sommes trop intéressés à la bonne renommée de nos produits laitiers, si nous voulons les écouler facilement aux plus hauts prix possibles, pour ne pas prendre toutes les précautions voulues afin de favoriser aux fabricants les moyens d'obtenir des produits qui pourront être classés comme supérieurs.

C'est à cette époque-ci de l'année qu'il est nécessaire d'être le plus soigneux dans la manipulation du lait.

AGRICOLA.

Opinions de Journaux

"L'ERE NOUVELLE" :

La manifestation de Gourdon l'a splendidement montré — il y a "dans le tréfonds du peuple" le désir de voir l'homme de la paix continuer et achever son oeuvre.

Cela, Aristide Briand, mieux que personne peut-être, l'a depuis longtemps senti, et voilà pourquoi, surmontant la lassitude, la rancoeur même que peuvent lui causer tant d'attaques injustifiées, il a voulu demeurer à son poste et il y est resté. Il était pris "dans l'engrenage du devoir", de ce devoir que lui montre et que lui signifie la volonté populaire.

"LE PETIT JOURNAL", de Paris. (M. de la Palisse et les difficultés financières de l'Autriche) :

On chantait jadis: "C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau". Aujourd'hui, lorsqu'il se produit en Europe un événement fâcheux: "C'est la faute à la France".

Donc, ne nous étonnons pas que la crise financière autrichienne nous soit imputée.

Pourquoi nous l'impute-t-on ?

Parce que nous nous sommes opposés à l'Anschluss!

Cependant, les affaires du Kreditanstalt étaient déjà en piètre état lorsque MM. Curtius et Schober imaginèrent leur fameux projet.

La réalisation de ce projet les aurait-elle améliorées? Non! Il se trouve précisément que les embarras du Kreditanstalt sont dus à des industries dont l'union douanière austro-allemande ruinerait l'existence !

C'est ce que reconnaissent les journaux allemands de Prague. "Prager Tagblatt" n'hésite pas à déclarer que le krach de Vienne est le résultat de conjonctures malheureuses, d'erreurs techniques.

D'ailleurs, à qui s'adresse-t-on pour sauver la banque en péril ? Aux camarades berlinois? Non ! Aux banquiers de l'Entente, qui sont ses plus gros actionnaires.

Par là on voit bien que nous avons quelque chose à nous reprocher. D'avoir prêté de l'argent et de ne pas avoir surveillé l'emploi de notre argent. Tâchons, à l'avenir, d'être, je ne dis pas moins généreux, mais plus prudents. Il s'agit de l'épargne française. Elle mérite des précautions, sinon des égards.

Le Bachelor est le . . .
cigare à 10c . . . . . .
qui se vend le plus . . .
au Canada. Fumez-en
un et vous comprendrez
pourquoi . . . . . :

Le Cigare
BACHELOR
DE WILSON

ACHETEZ le PAQUET de CINQ pour le GOUSSET

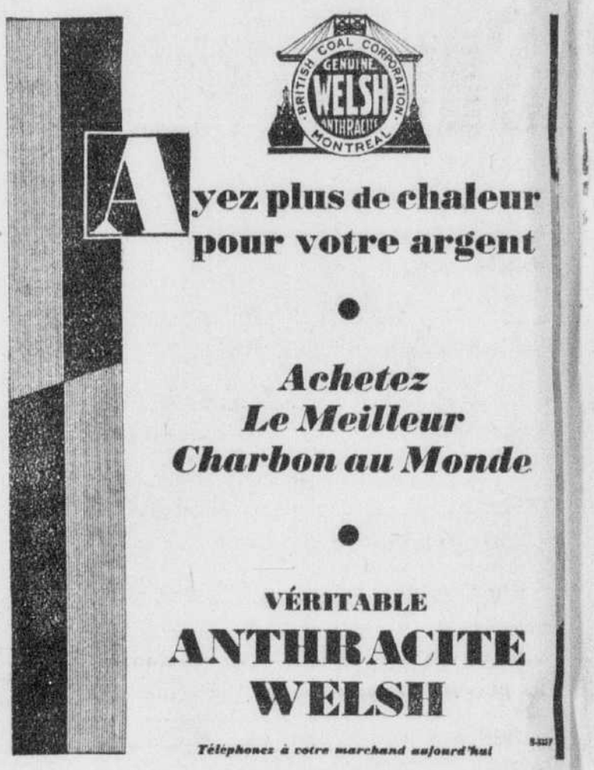

Ayez plus de chaleur
pour votre argent

Achetez
Le Meilleur
Charbon au Monde

VÉRITABLE
ANTHRACITE
WELSH

Téléphonez à votre marchand aujourd'hui

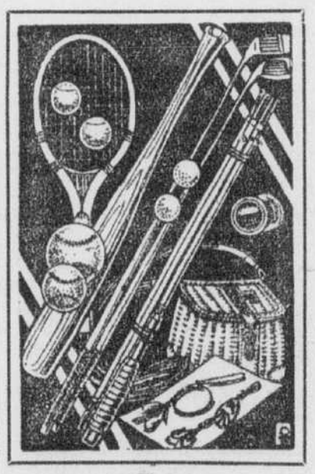

En VACANCES
vous n'oublieriez
pas vos
articles de sport!

Pensez
aussi
à votre JOURNAL!

LORSQUE vous partirez pour vos vacances, vous aurez bien soin d'emporter vos agrès de pêche, vos bâtons de golf, votre raquette de tennis, etc... N'oubliez pas non plus que, la journée finie, à la campagne comme à la ville, vous aimerez bien à lire les nouvelles dans la "Presse". Pour la modique somme de quinze cents par semaine, vous pouvez vous en assurer la réception tous les soirs. Envoyez votre adresse de vacances au service des abonnements, à la 'Presse'.

15c par semaine payable d'avance

Tous les pharmaciens acceptant les petites annonces pour la "Presse" peuvent vous abonner

Annoncez dans la "Presse"

RÉVÉLATION

Aliment Sanitaire pour Canaris

Restaure et améliore le chant des oiseaux

Une fois essayé, toujours employé.

35c la boîte

Suffisant pour 2 mois pour l'oiseau

Chez votre pharmacien ou chez

SEEDS & BIRDS CO.

1421 rue Bleury, Montréal

MAYONNAISE KRAFT

Kitchen Fresh

QUELLE surprise agréable que cette mayonnaise d'une recette nouvelle, avec sa fraîche saveur de mayonnaise authentique. Une saveur qui se mêle mieux aux fruits . . . qui donne un meilleur goût aux légumes.

Et, ce qui vaut mieux encore, cette mayonnaise supérieure *ne se gâte pas*. Elle est faite suivant un procédé tenu secret qui la conserve bonne pendant des semaines.

Essayez-la aujourd'hui. Vous l'aimerez tout de suite. Le pot de 8 onces se vend régulièrement 25 sous. Votre épicier en tient ou peut s'en procurer.

Faite au Canada par les fabricants des

FROMAGE KRAFT—VELVEETA
SAUCE A SALADES KRAFT

Savez-vous

. . . que les Kellogg's Corn Flakes sont emballés dans un paquet spécial différent de tous les autres ?

. . . un WAXTITE avec sac intérieur perfectionné et breveté par Kellogg ?

. . . un sac WAXTITE SCELLE contre les odeurs, l'humidité et la contamination ?

. . . que les Kellogg's Corn Flakes vous arrivent avec une SAVEUR PARFAITE et FRAIS SORTANTS DU FOUR ?

Une autre raison pour laquelle il est bon de mentionner le nom Kellogg quand vous achetez des corn flakes. Un des aliments les plus économiques et les plus commodes.

Délicieux au déjeuner, avec du lait ou de la crème; excellent pour le lunch, avec des fruits ou du miel. Bon pour les enfants, au souper ou dans la soirée.

Faciles à digérer, toujours prêts à servir. Pas de tracas, aucun travail. Dotés d'une merveilleuse saveur sans égale.

Remarquez le paquet rouge et vert chez votre épicier—il indique le Kellogg authentique — les flocons de maïs *originels* — la céréale prête à manger la plus populaire au monde.

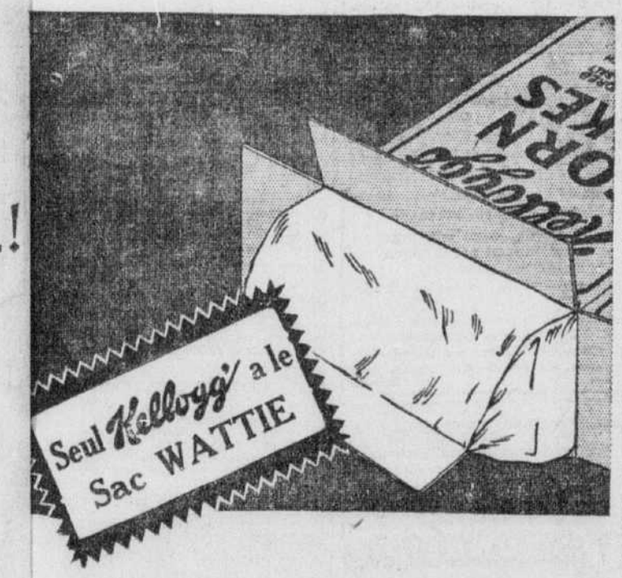

Kellogg's
CORN FLAKES

LISEZ LES Annonces Classées

La Vie au Foyer

L'ALIMENTATION

Une autre façon de semer la gaieté et le bonheur dans le coeur des époux.

Un brin de psychologie rafraichissante en ces jours africains, mesdames ? Voilà. Attendez-vous avec appréhension l'arrivée de votre époux ? Aura-t-il une figure radieuse ? Ou la chaleur fera-t-elle bouillir son caractère. To be or not to be . . . Bon souffre-douleurs, voilà la question que vous vous posez, lorsque Messire Mercure tournoie dans les hauteurs. Ironie du sort, le thermomètre fait de l'alpinisme et son inventeur, l'homme, du pessimisme sudorifique!

Pourtant, mesdames, il reste entre vos mains d'avoir un mari hargneux ou gai. A l'heure de son arrivée, soyez d'abord pimpantes. Rien n'est plus irritant de voir quelqu'un s'éponger quand on a soi-même chaud.

Ensuite, placez bien en vue un pot immense plein d'une boisson glacée et dont les parois seront embrumés. A son aspect, le grognement longuement et soigneusement préparé pour vous saluer, se muera sur les lèvres de votre époux en un cri de joie tandis que la veine spéciale méconnue des naturalistes et chantée par les poètes se gonflera en son sein : la veine de l'amour.

Voisine-t-elle l'aorte ou se loge-t-elle dans les ventricules cardiaques ? Ne serait-elle pas plus tôt en grande amitié avec l'estomac chez l'homme. Car, ceci est patent. l'un caressé dans ses goûts fait étrangement vibrer l'autre !

Si votre enfant chéri, verse à boire, le succès de votre stratagème est assuré. Autrefois existait au foyer (ce mot signifiait : endroit de prédilection des familles) une coutume chère à tous les coeurs paternels. Dès l'arrivée du papa, son enfant lui apportait ses pantoufles. Notre siècle névrosé ne trouve plus de poésie dans ces galoches ! Il ne sent plus rien, hélas ! De valet de pied, votre petit deviendra échanson ! Le modernisme a du bon.

Voilà donc une méthode nouvelle de plaire à monsieur grognon. Facile à mettre en pratique, n'est-ce pas ? Faites gaiement et la Gaité sera votre récompense. Ainsi soit-il.

Feu Mme A. Coulombe

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Fabien.—Ces jours derniers est décédée Mme Aimée Coulombe, à l'âge de 65 ans et 6 mois. Ses funérailles ont eu lieu à S.-Fabien. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-Bte Morin, vicaire de la paroisse. Le service fut chanté par le chanoine E.-E. Pelletier, curé, assisté des abbés J.-Bte Morin et A. Lamontagne, comme diacre et sous-diacre. Touchait l'orgue, Mme J.-O. Bélanger. La bannière de S.-Anne était portée par des neveux de la défunte, MM. Aimé Roy, de Matane et Daniel Grenon, d'Albertville, suivie des dames congréganistes. Les rubans étaient tenus par Mmes L.-J. Côté, P. Michaud, A. Gendreau et T. Morais, ses cousines. Portaient les coins du poêle, Mmes Fabien, Charles et Désiré Coulombe, de S.-Fabien, et L.-P. Coulombe, de Bic, ses belles-filles. Portait la croix, son fils, Paul-Emile. Les porteurs étaient ses autres fils, Fabien, L.-Gonzague, Charles, Désiré, de S.-Fabien, Vital, de Bonaventure, Alphonse, de S.-Quentin, Séraphin, de Matane, et L.-Philippe, de Bic.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, ses belles-filles, Mmes Vital, Séraphin, Paul-Emile et L.-Gonzague Coulombe, ses petits-enfants, François, Aimé, Emilien, Charles-Hector, Léonard Fabien, Cécile, Madeleine, Irène et Angéline Coulombe, de S.-Fabien, Solange et Madone Coulombe, de Bonaventure, Lorraine, Coulombe, de Bic, sa soeur, Mme J.-S. Belzile, ses frères, MM. Joseph, et Charles Roy, de S.-Fabien, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. J.-S. Belzile, Mme Vve P. Roy, Mme J. Roy, M. et Mme J. Thibault, MM. J. Cénard, de Bic, N. Bélanger, Amqui, ses neveux et nièces, M. et Mme P. Flourde, MM. J. Boucher, E. Flourde, Trois-Pistoles, MM. et Mmes M. Chénard, A. Bélanger, Adélard, Isidore et Gérard Chénard, Eugénie Bélanger, Mlle Aline Michaud, Bic, MM. Philippe et Joseph Gendreau, Sacré-Coeur, MM. et Mmes A. Rousseau, Rimouski, A. Gagnon, E. Michaud, L. Rioux, E. Roy, MM. Gérard, Philippe, Joseph, Jean et Philippe Roy, Gérard, Antoine et Ch.-Eug. Belzile, Mlles Anna Roy, Gabrielle, Gertrude, Cécile et Marie Belzile, Germaine et Colombe Roy, MM. Robert, Philippe, Gérard et Irénée Thibault.

Dans le cortège on remarquait : MM. et W. Ouellet, MM. P. Dionne, A. Turcotte, P. Roy, J. Lagacé, Bic, Pierre et Louis Gendreau, S.-Valérien, M. et Mme J. Gendreau, Sacré-Coeur, le notaire E. Gagnon, Bic, M. et Mme I. Michaud, Bic, Mlle Blanche Gendreau, Fall River, MM. et Mmes L. Pineault, Matane, A. Gagnon, S.-Joseph de Lepage, MM. J. Bellavance, L.-J. Côté, MM. et Mmes N. Roy, E. Boulanger, Paul et Alphonse Gagnon, Edouard et Antoine Gagnon, O. Côté, Auguste et J.-Ant. Boulanger, J.-F. Bélanger, L. Gendreau, Emile, Samuel, Ernest, Cyrice et Rémi Belzile, J.-S. Gagné, L. Pelletier, J.-H. Rioux, C. Gendreau, J.-A. Gendreau, M. Côté, Mlles Lauze et Cédulie Gendreau, Mme vve C. Gauvin, M. F. Roy.

La famille a reçu un grand nombre d'offrandes de messes, de bouquets spirituels, de messages et de fleurs.

Foyer Sainte-Claire

Nous rappelons aux jeunes filles que la récollection mensuelle aura lieu, dimanche le 19 juillet, au foyer Sainte Claire d'Assise, 5045 St-Dominique, tél.: Dollard 8026. La messe aura lieu à 8 h. Toutes les jeunes filles seront les bienvenues.

Il y aura une retraite fermée à la même adresse du 31 juillet au 4 août, prêchée par le R. P. Provincial des Franciscains.

Feu Mme O. Desrosiers

(Du correspondant de la PRESSE)

Yamaska.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Ovide Desrosiers, née Catherine Desrosiers, décédée à l'âge de 75 ans. La défunte laisse son époux, trois fils, Eugène, Vital et Louis, sept filles, Mmes J. Cournoyer, O. Boisvert, P. Bonin, B. Salvas, U. Nadon, W. Paul et Marie-Anne.

Le service fut chanté par l'abbé Adélard Desrosiers, du séminaire Nicolet, assisté des abbés Mercure et Côté comme diacre et sous-diacre. Dans le choeur on remarquait l'abbé Guillemette, curé de la paroisse, et l'abbé Fournier.

Conduisaient le deuil, M. Eugène Desrosiers, de Suncook, MM. et Mmes Ovide Boisvert et leur fille, Germaine, W. Paul, de Woonsocket, Mlle Anne Desrosiers, de Manchester, N.-H., MM. et Mmes Jos. Cournoyer et leur fils, Wilfrid, de Saint-Robert, U. Nadeau, de Saint-Nazaire, Bruno Salvas, Louis Desrosiers, Mme Cyrille Parenteau, MM. et Mmes Philias Cartier, Jos. Desrosiers, Saint-Guillaume, Aimé Parenteau, Saint-Majoric, Philippe Desrosiers, Mme Pierre Salvas, M. René Parenteau, ses petits-enfants, Rose-Aimée, Jeanne d'Arc, Cécile, Almanzar et Réné Salvas, etc.

Retraites fermées

Des retraites fermées auront lieu au couvent de Marie-Réparatrice, pour les jeunes filles, du 23 au 26 juillet, du 20 au 23 août, du 4 au 7 septembre. Des retraites auront lieu, au couvent de Trois-Rivières, pour les jeunes filles également, du 23 au 27 juillet, du 15 au 19 août, du 27 au 31 août.

On est prié de s'inscrire à l'avance et de s'adresser pour tous renseignements à la directrice des retraites.

UNE JOURNÉE SUR L'EAU

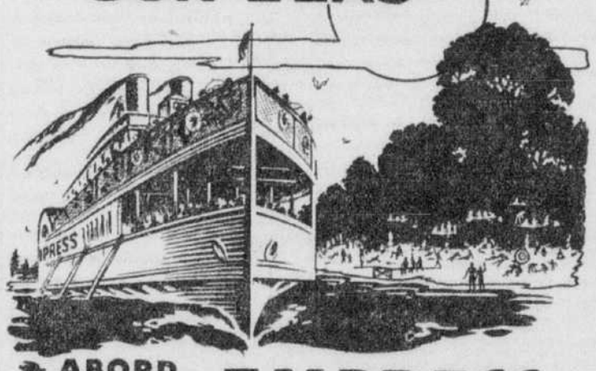

ABORD S.S. EMPRESS

$1.50

A Oka et retour. Montant le S.-Laurent jusqu'à Sainte-Anne de Bellevue, et sur le lac des Deux-Montagnes jusqu'à Oka, avec un arrêt de 2 heures pour le lunch et la natation . . . et de plus la sensation de SAUTER LES RAPIDES au retour de voyage. Enfants à moitié prix.

MUSIQUE ET DANSE LES JOURS DE FETE

Le vapeur quitte le pied de la rue Duke à 9 a.m., (heure avancée), écluse de la Côte Saint-Paul à 9.30 a.m., le quai de Lachine, 38ième ave., à 10.30 a.m. Le dernier tramway à raccorder avec le vapeur quitte la Place d'Armes à 9.45 a.m.

Mardi, Mercredi, Jeudi et Dimanche

PLAGE KING EDWARD

Voyage de 20 milles en bateau. Natation et salle pour s'habiller *gratis*, bosquet pour pique-niques et carrousel pour enfants.

SAMEDIS

Le vapeur Terrebonne quitte le pied de la rue McGill à 2 p.m. (heure avancée), Pie IX à 3.30 p.m., retour à Pie IX à 8 p.m., rue McGill à 8.30 p.m.

Adultes 50c
Enfants 25c

DIMANCHES

Le vapeur Terrebonne quitte le pied de la rue McGill à 9 a.m., (heure avancée), Pie IX à 9.30 a.m., et 11.00 a.m., de retour à Pie IX à 8 p.m., rue McGill à 8.30 p.m.

Adultes 75c
Enfants 25c

VOYAGE COMBINE

comprenant la plage King Edward et les voyages au clair de lune, tel que décrit ci-dessus.

Samedi seulement $1.00
Dimanche seulement . . . 1.25

CLAIR DE LUNE

Que diriez-vous d'un peu de danse au clair de la lune ? Sous la brise fraiche de la rivière, au son d'une douce et entraînante musique par l'orchestre du S.S. EMPRESS, avec votre meilleure amie ou la meilleure compagne que vous puissiez trouver. Un véritable lieu de rencontre sous la pâle clarté de la lune dorée. Et autres raisons attrayantes. Passage, 75c.

Le vapeur quitte le pied de la rue McGill à 8.45 p.m. (heure avancée), de retour à 11.45 p.m.

Samedi et jours de fête seulement.

SAMEDI SPECIAL

comprenant le SAUT DES RAPIDES et le voyage au clair de lune décrits ci-dessus. Passage $1.25. Rapides seulement $1.00

Le vapeur "Empress" quitte le pied de la rue Duke à 2 p.m. (heure avancée), de retour au pied de la rue McGill à 6.20 p.m., suivi du voyage au clair de lune à 8 h. 45 p.m.

Voyages spéciaux par arrangement

EMPRESS NAVIGATION CO. LTD
MArquette 4941

BAIN MUSIQUE DANCE

DECOUPEZ CECI POUR Y REFERER

DESSIN A TERMINER

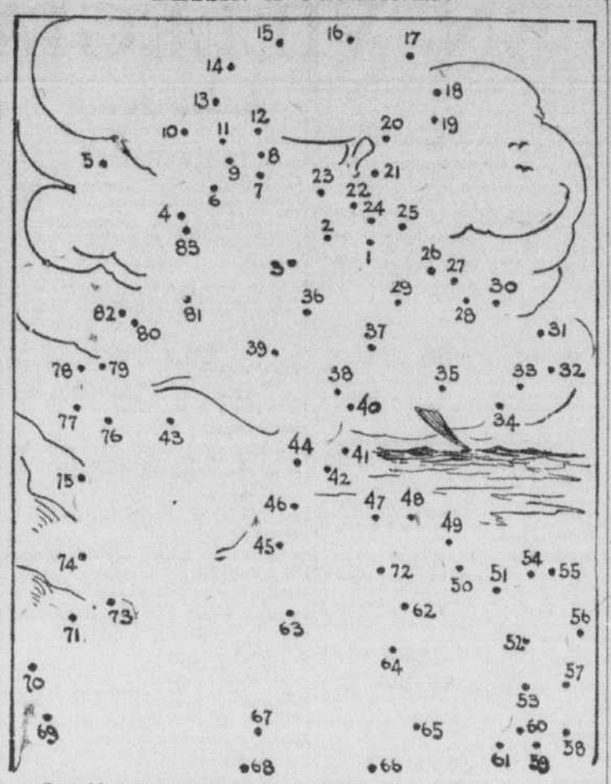

Complétez ce dessin en traçant une ligne du chiffre 1 à 2, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Vous pouvez ensuite colorier à l'aquarelle ou au pastel.

Les funérailles de Mme Joseph Dupuis

Dernièrement ont eu lieu en l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs de Verdun, les funérailles de Mme Joseph Dupuis, décédée à l'âge de 37 ans et 7 mois. La levée du corps fut faite par Mgr J.-A. Richard, et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J. Vandette, assisté des abbés Martel et Leduc, comme diacre et sous-diacre.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, trois filles : Suzanne, Georgette et Carmelle, deux fils : Maurice et Lucien; son père, M. Ovila Séguin et un frère, Alfred, de Rigaud.

Dans l'assistance aux funérailles, on remarquait : M. et Mme Albert Dupuis, M. et Mme Hector Dupuis, Arthur Dupuis, M. et Mme Roméo Dupuis, Wilfrid Dupuis, M. et Mme Alcide Dupuis, Mme Debloïs, Mme Oscar Brazeau, M. G. Dupuis, M. et Mme Lionel Dupuis, Mme Saint-Jacques, Mme A. Dupuis, Mme L. Robidoux, Mme Mailloux, Mme J. Leboeuf, Mme P. Séguin, M. et Mme Ovila Séguin, M. et Mme Napoléon Séguin, M. et Mme A. Lefebvre, M. J. Groulx, G. Groulx, A. Pilon, Mlle H. Campeau, M. et Mme O. Marleau, Mme David, M. et Mme P. Messier, Mme Bélanger, Mlle L. Dupuis, Mlle M. Marleau, M. et Mme Campeau, Mlle D. Bleau, M. et Mme Nap. Campeau et nombre d'autres.

La dépouille mortelle fut conduite à Rigaud pour l'inhumation.

Feu M. M. Roberge

(Du correspondant de la PRESSE)

Lawrenceville.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Michel Roberge, décédé à l'âge de 80 ans. Conduisait le deuil, le maire Fédéric Hamel. Les porteurs étaient MM. Léonidas Monast, Damase Bousquet, Edouard Tétreault, E. Hamel, A. Monast et William Garon.

Dans l'assistance on remarquait les fils et brus du défunt, Alfred, de Laurenceville, MM. et Mmes Art. Roberge, Eugène Roberge, de Montréal; D. Roberge, d'Eastman; Mme Alcide Roberge, des Etats-Unis, ses gendres et filles, MM. et Mmes Arthur Arès, Granby; Delphis Dam, Asbestos; André Martin, Mlle Isola Roberge.

Le service fut chanté par l'abbé O. Robin, curé de la paroisse. Dans le choeur on remarquait M. l'abbé Rousseau, de Sainte-Anne.

La famille Roberge a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Feu M. N. Chenier

(Du correspondant de la PRESSE)

Plantagenet, Ont.—Ces jours derniers, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Nelson Chénier. Il laisse un fils, Albert, de Plantagenet; six filles, soeur Sainte-Céline, des Soeurs Grises, de la Croix; Corinne, Mme A. Chénier, de S.-Hermas; Ubalda, Laura et Bernadette; un frère, Hercule, de Ville-Marie; un petit-fils, et cinq petites-filles.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par le curé Guilbault, qui chanta aussi le service, assisté du R. P. W. Senécal, C.S.V., comme diacre et de l'abbé Gratton, comme sous-diacre. Aux autels latéraux, les curés Chéné et Routhier, ont célébré la messe.

Assistaient dans le choeur, le curé J. Pilon, de l'Orignal; le curé E. Béchard, de la paroisse du Christ-Roi, d'Ottawa.

Conduisaient le deuil, le fils du défunt, son gendre, M. Albert Chénier, son frère, Hercule, ses neveux, MM. Théo. Lalonde, Willie Chénier, Jos. Chénier, Eug. Chénier, Aurelien Chénier.

PATRON No 384—Les jolis modèles de costumes parlent par eux-mêmes. Celui-ci est particulièrement attrayant avec sa jupe plissée, sa basque découpée en feston et sa chemisette avec col-jabot. Se fait pour 14-16-18 et 20 ans, en 36 et 38 pouces de buste. Prix du patron 25c

N.B.—On peut se procurer ces patrons en s'adressant aux bureaux de la "Presse", ou en écrivant, incluant bons postaux, mandats ou argent sous plis recommandés. Un catalogue des patrons est également en vente au prix de 15 cts. Veuillez adresser toute commande avec le No du patron et le montant au Dépt. des Patrons, la "Presse", Montréal. La "Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de ne pas commander des mesures autres que celles qui sont spécifiées.

NON

UN CHARBON NOUVEAU MAIS VOTRE VIEIL ANTHRACITE PRÉFÉRÉ COLORÉ EN BLEU POUR VOTRE PROTECTION . . . .

'charbon bleu'

Téléphonez aujourd'hui à votre marchand et achetez en toute confiance—le 'charbon bleu' est garanti depuis la mine jusqu'à la porte de votre fournaise. Vous ne sauriez vous tromper—car on le reconnait à sa couleur 'bleue'. 9.

D. L. & W. Coal Co., of Canada Ltd.

Magasin fermé à 1 p. m. samedi

Sous-Sol d'Occasions d'Ogilvy

Pas de commandes téléphoniques, S.V.P.

Services à Bridge Porto-Rico

Samedi matin $1.00

Nappe de 36" x 36" avec 4 serviettes. Nuance crème avec broderie dans les coins.

Costumes de bain pour hommes

Samedi matin . . . 39c

Genre une pièce avec jupe. En coton de bonne qualité avec garnitures en cardinal. Tailles 34 à 44.

Pantalons kaki pour hommes

Samedi matin 99c

Revers au bas, quatre poches et large passe-ceinture. Tailles 30 à 44.

Solde de chapeaux pour dames

Samedi matin . . . 48c

Chapeaux de mohair unis ou de fantaisie, et une grande variété de pailles en plusieurs modèles et couleurs.

Robes pour toutes les occasions

Samedi matin $5.95

Robes de tweed, crêpe de laine, crêpe de soie, soies imprimées, costumes de soie et laine ou tricot. Nuances pastelles et nuances foncées — bruns, verts, marine ou noir et blanc. Tailles 14 à 20 et 36 à 40. Rég. $8.95 à $12.75.

Blouses pour dames et jeunes filles

Samedi matin . . . 65c

Avec manches longues ou courtes ou sans manches. En voile, organdi, crayshene et rayon. Couleurs: blanc, coquille d'oeuf, pêche, beige, bleu, jaune, turquoise. Tailles 32 à 40. Rég. $1.29.

Robes d'été imprimées

Samedi matin 69c

Modèles élégants et nouveaux. Sans manches ou avec manches courtes. Petites, moyennes et grandes tailles.

Bouffants de rayon pour dames

Samedi matin . . . 35c

Avec double gousset, élastiques aux genoux et à la taille. Couleurs: sable, gris, iris, rouge et vert. Petites et moyennes tailles.

Jolies robes de guingan pour fillettes

Samedi matin 39c

Attrayants modèles avec manches courtes. Se lavant facilement. Tailles 7 à 14 ans.

Bas de simili-soie semi-façonnés

Samedi matin, la paire 29c

Couture à la jambe, étroit talon français, nuances populaires. Pointures 8½ à 10.

Echarpes de soie fugi pour dames

Samedi matin 29c

De forme triangulaire, en blanc et rouge, blanc et bleu, blanc et vert, et blanc et jaune.

Jolis sacs à main pour enfants

Samedi matin . . . 25c

Genre vagabond avec courroie au haut. Couleurs variées.

Sous-sol d'occasions d'Ogilvy

De vigoureuses protestations des menuisiers

Leurs salaires ont été réduits de 15 à 20 cents de l'heure. — Un appel à Ottawa.

Le Conseil des Métiers

Si les négociations entre le ministre du travail à Ottawa et les représentants de la fraternité des charpentiers-menuisiers ne réussissent pas, une grève pourrait bien se déclarer sur les chantiers du C.N.R. et sur les autres constructions actuellement en marche dans la ville de Montréal.

Les délégués des unions ouvrières apprenaient hier soir au cours de la séance du conseil des métiers et du travail tenue au Monument National que les salaires des charpentiers, ingénieurs-mécaniciens stationnaires et les briqueteurs avaient été réduits de 15 à 20 cents de l'heure, hier sur tous les contrats. Les officiers des unions affectées envoyèrent immédiatement une vigoureuse protestation à Ottawa qui fut appuyée par plus de 100 délégués, hier soir.

Le Conseil des Métiers autorisa le secrétaire, M. Jos. Pelletier, à envoyer une résolution de protestation au ministre du travail, au premier ministre et au ministre des chemins de fer et canaux.

Les salaires des charpentiers qui étaient de 85 cents de l'heure ont été réduits à 70 cents; les briqueteurs ne reçoivent maintenant que $1 de l'heure alors qu'ils recevaient $1.20, il y a quelques jours. Le salaire des ingénieurs qui était également de 85 cents de l'heure a été baissé à 65 cents. Les négociations sont actuellement en cours à Ottawa.

Plusieurs délégués portèrent la parole sur cette question d'actualité et plusieurs blamèrent même le "Builders' Exchange" pour son attitude.

"Un crime contre l'humanité", cria un délégué; un scandale social et économique s'exclama un autre tandis qu'un troisième secondait les déclarations de M. Montagu Norman, gouverneur de la banque d'Angleterre qui disait récemment: "C'est commettre un suicide économique que de réduire les salaires actuellement."

Action à prendre

"L'argent peut-il circuler si l'ouvrier n'en a pas", affirma M. Jack Cuppello, délégué des machinistes. Il accusa le Builders' Exchange de prendre avantage de la dépression actuelle pour faire diminuer les salaires.

"Le temps est venu, dit-il, de prendre action et il faudra que nous montrions nos dents".

M. Dick Lynch, vétéran secrétaire archiviste du conseil, fit également allusion aux paroles de M. Norman et affirma "que l'ouvrier n'avait pas reçu grand'chose des $20,000,000 qui avaient été votés lors de la dernière session d'urgence."

"Tous les ouvriers de Montréal devraient laisser les outils" affirma M. Corrigan. Les contrats ont été signés, il y a déjà quelques mois et ils étaient supposés renfermer la clause des salaires raisonnables. Que fera maintenant le gouvernement, comblera-t-il la différence? Je ne crois pas, l'argent restera dans les poches des entrepreneurs".

Plusieurs autres délégués portèrent la parole sur la question puis la motion fut adoptée à l'unanimité.

M. Adhémar Tremblay présidait la réunion.

Aviateurs attendus ici

Mardi prochain, le 21 courant, arriveront à Montréal deux aviateurs américains qui visitent en ce moment les principales villes des Etats-Unis et qui commenceront ainsi une tournée aérienne au Canada. Ce sont le colonel Ruby-D. Garnett et M. John Brock. Ils sont attendus ici l'après-midi vers 4 h. 30 et ne resteront que jusqu'au lendemain matin. Ils seront reçus par les autorités municipales.

EN VILLÉGIATURE

S.-FABIEN

—Mme Lérault et son bébé, de Québec, a passé un mois chez ses parents, M. et Mme Jean Gagnon.

—M. et Mme Emile Beaulieu, de Coaticook, et leur famille au chalet Lauzon.

—Mlle Florentine Soucy, à Sayabec, chez ses parents, M. et Mme Louis Soucy.

—M. et Mme Dionne, de Québec, et leurs enfants, sont parmi nous, pour deux mois.

—M. J.-N. Albert est de retour de Sainte-Anne de La Pocatière.

—MM. Alphonse Coulombe, de S.-Quintin, et Séraphin Coulombe, de Matane, sont venus visiter leur mère, Mme Aimée Coulombe.

S.-HERMENEGILDE

—M. le curé T. Tremblay et M. l'abbé Z. Gervais, notre vicaire, ont passé quelque temps dans le bas du fleuve, visitant Québec, Chicoutimi et d'autres localités.

—M. et Mme Alcide Poitras et leur fils, Arthur, de Three Rivers, Mass., ont visité les familles Ferdinand et Arthur Tremblay.

—M. et Mme Ephrem Perras, M. et Mme Alcide Dupuis, de Montréal, dans les familles Domina Desorcy et Louis Pelletier.

—MM. et Mmes Francis et Stanislas Tremblay et M. Edouard Tremblay, de Montréal, ont visité les familles Adélard Ashby et Jos. Tremblay.

—M. Anthime Choinière, de Détroit, Mich., chez son oncle, M. Adélard Ashby.

—Mlles Jeanne et Eugénie Ménard, de Rock Island, en visite chez leur oncle, M. Médard Gosselin.

BEAUCEVILLE

Mlle Alice Fortin est de retour d'une visite de quelques jours à Montréal.

—Le Dr Alfred Simard, de Québec, et Mme Simard, ont passé un dimanche ici, de même que M. l'abbé Alfred Simard et Mlle Marguerite Simard.

—M. et Mme Nérée Duval et leur fils, Laurent, chez leurs parents.

—M. et Mme Duval, leur fils et Mme Eugène Duval se sont rendus à S.-Camille, où ils furent les invités du notaire J.-E.G. Bolduc.

Le Dr Jean Grégoire est allé demeurer à Québec.

—Mlle Marcelle Fortin, de Québec, a passé un dimanche ici, dans sa famille.

—M. et Mme Dominique Bolduc, de Sainte-Marie, en visite che M. Pierre Mathieu.

—M. Rolland Veilleux est allé à Québec.

—M. Henri-Myriel Gendreau, de Sherbrooke, en visite dans sa famille.

—Mme Charles Dufault, de Québec, en visite chez M. Jos.-T. Fortin.

—M. et Mme Wilfrid Gagnon, de Québec, en visite ici. Mme Gagnon a passé une quinzaine chez son père, M. David Quirion.

—M. Frigon, de S.-Joseph, en visite ici.

—M. et Mme Absolon Quirion, Mme William et M. Amédée Fortin, de Fairfield, Maine, chez M. David Quirion.

LAC BELLEMARE

M. et Mme Joseph Grenier, de Manchester, N.H.; M. et Mme Elzéar Héroux, de S.-Marc, de Shawinigan, en visite chez M. Adélard Héroux.

—M. et Mme Omer Hill et MM. Ambroise et Willie Hill, de Shawinigan, chez M. Jimmy.

—M. et Mme Lucien Lemay, de S.-Boniface, et leurs enfants, en visite chez M. Philias Héroux.

—M. et Mme Sylvio Mandeville et leurs enfants, de Shawinigan; Mme Emery Grenier, de Sainte-Rose, Abitibi, chez M. Adolphe Héroux.

—M. Hector Héroux et ses soeurs, Imelda et Thérèse, chez M. Alex. Hamel, de Sainte-Flore, et M. Arsène Ricard, de Grand'Mère.

—M. et Mme Arthur Héroux et M. Emile Héroux, d'Almaville, en visite chez MM. Antoine Boisvert et Adolphe Héroux.

—M. et Mme Evariste Vincent, de Saint-Gérard des Laurentides, chez M. J. Frappier.

—Mlle Jeanne Millette, de Shawinigan, chez sa mère, Mme Hormisdas Millette.

—M. et Mme Joseph Corriveau et leur jeune fille, Hortense, de passage à la Baie Shawinigan.

—MM. Michel et Félicien Corriveau, de S.-Alexis des Monts, en visite chez leur oncle, M. Joseph.

—M. Alcide Bournival, de S.-Elie, de passage ici.

—M. et Mme Adolphe Gélinas, de S.-Gérard des Laurentides, ont visité M. Oscar Héroux.

—M. Maurice Langlois, de Sainte-Flore, chez son père, M. A. Langlois.

SAINTE-CLOTILDE DE HORTON

—De passage à Manchester: Mme A. Proulx.

—Chez M. Charles Lemaire, Mlles Dupré, Daigle et Lussier; Mme E. Lanctôt, M. L. Richer, de S.-Hyacinthe.

—Au presbytère: M. et Mme Chs. Auguste Champoux, Gilles Champoux, de Campbellton, N.B.

—Mme (Dr) Janelle, de Sherbrooke; M. Georges E. Leblanc, de Montréal, en visite ici.

MACAZA

M. et Mme Paul-Emile Rapatel, M. et Mme Henri Rapatel et leurs soeurs, Mlles Jeanne, Germaine et Dolores, en visite ici.

—M. André Rapatel est allé à Mont-Laurier.

—M. et Mme L.-A. Gratton et leur fils, Roger, de Montréal, en vacances chez M. Alfred Gratton.

—M. et Mme L.-A. Gratton, Alfred et Roger Gratton et M. et Mme Rod. Lapointe sont allés à Mont-Laurier.

BAGOTVILLE

—Mmes Arthur Boivin et Georges Deschesne et leurs enfants de Dolbeau, les hôtes de M. et Mme Ephrem Brassard.

—Mme Geo.-Henri Lavoie est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

—Mme François Duchaine est revenue de New-Bedford, Mass., et autres villes de la Nouvelle-Angleterre.

—MM. Benoit Fortin, Léon Tremblay et Arthur Simard, E.E.M., sont allés à Laterrière et à Jonquière.

—M. l'abbé Romuald Chayer, de Montréal, dans sa famille, en vacances.

—M. l'abbé C. Larouche est de retour d'une excursion à Pointe-aux-Alouettes, maison du séminaire de Chicoutimi.

S.-CANUT

—M. et Mme A. Cypihot et leurs enfants sont rendus à leur villa.

—M. l'abbé J.-V. Paquette, de Verdun; MM. Mackay, Cousineau et Mlle J. Gratton, ont visité M. A. Legault.

—M. et Mme A. Charland, de Côte S.-Paul, ont visité M. l'abbé Morin.

—Mlle Simonne Charland, chez sa soeur, Mlle B. Charland.

—M. et Mme Armand Lefebvre et leurs enfants passent l'été parmi nous.

—M. et Mme A. Blouin, de Montréal, en visite chez M. A. Legault.

—M. et Mme Bertrand, de Montréal, chez M. Henri Perrault.

—M. W. Joly et ses enfants, de Montréal, Mme A. Joly et Mlle F.-A. Joly sont venus chez M. et Mme A. Legault.

—La famille Ludger Gravel est à la "Villa des Montagnes".

—M. et Mme P. Rochon et leur fils, Jean-Guy, chez M. Wilfrid Rochon.

—Mme L. Fontaine et ses enfants sont à leur maison d'été.

SAINTE-MARIE DE BLANDFORD

—Ces jours derniers, M. et Mme Hervé Forest, et M. Donat Forest, de Franklan, ont visité MM. Alcide Fournier et Alex. Arseneault.

—MM. David Chesney et Raoul Chesney, de Franklan, ont passé une quinzaine chez leur mère, Mme Chesney.

—M. Xavier Poirtas, de Victoriaville, a visité MM. Paul Beauchesne et Ludger Arpin.

—Mme Octave Turcotte, a passé quelque temps chez des parents, à Princeville.

—Mme Robert Bilodeau est allée à Mont-Laurier, ces jours derniers.

—Mlle Cécile Lavigne, chez des parents, à S.-Valère.

—Mlle Annette Fournier qui était à Montréal depuis quelque temps, est revenue chez son père, M. Philias Fournier.

—M. et Mme Emilien Perreault, de S.-Célestin, en visite chez M. Alexandre Arseneault.

CAP ST-IGNACE

—MM. et Mmes Léon Morissette, Richard Delisle, Mlles Jeanne Morissette, Marcelle Gagnon, Rose-Anna Richard, MM. Paul-Emile Thivierge, Nazaire Lemelin, de Québec, J.-S. Talbot, de Berthier, chez M. Geo. Richard.

—Mlle M.-Ange Dubé, de Québec, chez sa mère, Mme Jos. Métivier.

—MM. Arthur Bolduc, d'Asbestos, son fils, Gérard; Célestin Lapierre, Camille Boisclair, tous d'Asbestos, chez M. Ed. Ouellet.

—M. et Mme Alphonse Bernier, et leur famille de Meriden, Conn., sont revenus à leur demeure, pour quelque temps.

—M. et Mme Alfred Chabot, de Montréal, et leurs enfants, chez des parents, ici.

—M. et Mme Ovila Corriveau et leurs enfants, de Sherbrooke, sont venus chez M. Ed. Ouellet.

—M. et Mme Roch Fortin sont allés à Sainte-Apolline.

SAINT-GEORGES DE CHAMPLAIN

—M. et Mme Horace Desaulniers, leur fille, religieuse de la Providence, Soeur Gilberte-Cécile; Mme Adolphe Rivard, et M. Bruno Rivard sont allés à Shawinigan visiter M. et Mme H. Poliquin.

—Garde Rivard, de Montréal, chez son père, M. Adolphe Rivard.

—Mme Pascal Thibault, Mlle Lucile Thibault, à Trois-Rivières.

—Les religieuses de L'Assomption, leur élèves de l'école S.-Georges, plusieurs citoyens de notre paroisse, et notre curé, l'abbé G. Biron, sont allés à S.-Célestin.

—Mlles Lucile Thibault et M.-Claire Langevin, et M. Régis Boisvert, chez des amis, à S.-Casimir.

—M. et Mme Henri Dubois, Mlle Blanche Biron et Gérard Biron, en excursion de pêche au Lac-aux-Sables.

—Mme Edmond Biron a passé une quinzaine à Pointe du Lac, chez Mme Rodolphe Garceau, sa fille.

—M. Gérard Biron et sa soeur, Mlle Blanche, ont passé quelques jours à Québec.

SAINTE-ANNE DE LA PERADE

Mme Charles Angers, de Montréal, l'invitée de Mme Chs. Charbonneau.

—Mlle Jeanne S.-Cyr est retournée à Champlain, après une huitaine passée chez son grand-père, M. T. Dalbec.

—Mlle Adrienne Gignac, de Portneuf, l'invitée de M. et Mme Paul Gignac.

—Mlle C. Piché, de Québec, était en visite chez des amies.

—Mlle M. Berlinguette, de Trois-Rivières, en visite ici.

—M. et Mme Rosaire Mayrand sont de retour d'un voyage à Warwick.

—M. Réal Gignac, de Montréal, chez des amis, ici.

—M. et Mme P. Ricard, de Montréal, les hôtes de M. et Mme A. Ricard.

—M. et Mme M. Marcotte, de Trois-Rivières, ont visité des parents, ici.

—Mlles Jacqueline et Pauline Boisvert et leur frère, Jacques, de Montréal, passent les vacances chez leur grand-père, M. Johnny Boisvert.

—M. et Mme Amédée Brouillette sont allés à Warwick, visiter leur fille, Mme R. S.-Germain.

—Mlle Berthe Baribeau, à Québec.

—Mlle Thérèse Rousseau, de Montréal, chez son père, M. J. Rousseau.

—Mme D. Bigué est de retour de Montréal et S.-Vincent de Paul, où elle a passé quelques semaines.

S.-FORTUNAT

MM. Evangeliste Huotte, Philippe Alée, Aimé Huotte, de S.-Ferdinand, chez M. Alfred Fortier.

—M. et Mme Louis Bédard, Gérard Bédard, Emile Filteault, à Québec.

—A Asbestos: M. et Mme Théode Gosselin, Alphéda Tardif, eJannette et Cécelle Côté; Hervey Labrie, Anna Côté, Alfred Pelletier.

—M. Narcisse Pelletier, de Biddeford, Maine.; M. Emile Lamontagne, chez des parents.

—Mlle Rose-Annette Grenier, chez M. Emmanuel Masse, à East Angus.

—M. et Mme Esdras Gosselin, Mlles Irène, Eva, Marie-Louise Gosselin, de S anford, chez des parents.

—M. et Mme Ludger Binette, de S.-Paul, chez M. Zoël Turgeon.

—M. et Mme Emile Filteault, Benoit, Gaston, à Lambton.

—Petrus Dubois, à Sherbrooke.

—A Plessisville: M. et Mme Sinaï Gilbert, M. et Mme Philibert Côté, Marie-Claire et Denis Côté, M. Paul-Emile Roy, Mlle Bertha Côté, M. Raoul Côté, Mlle Yvonne Côté.

—M. et Mme Désiré Fréchette, leur bébé, Mariette, chez M. Ludger Leblanc.

—Mlle Germaine Boucher, dans sa famille, à Coleraine.

—M. et Mme Ernest Gingras, leur famille, de Cableton, chez MM. Girard.

—M. et Mme Samuel Boutin et leurs filles, Aurore et Marie-Alice, de S.-Camille, chez MM. Alfred Poiré et Joseph Poisson.

—Mlle Jeannette Girard est revenue dans sa famille, après un séjour à Propolis et Sherbrooke.

BUCKINGHAM

M. Alfred Lapierre, ecclésiastique, du séminaire d'Ottawa, est de retour chez son oncle, M. A.-M. Lapierre, pour les vacances.

—M. Martineau, de Montréal, de passage, ici.

—Mlle Antonine Renaud, de Haileybury, en visite chez ses parents et amies.

—Mme Henri Gauthier, de Montréal, était ici, ces jours derniers.

—M. et Mme Charles Renaud, sont de retour ici.

—Mme Honorius Côté et Mlle Antonine Renaud, de passage à Ottawa.

—M. et Mme Nelson Lauzon, d'Ottawa, et M. et Mme Léo Landry et leur fille, Suzanne, de Cornwall, Ont., en visite chez M. et Mme F.-B. Landry.

—M. Lionel Carrière d'Ottawa, a visité sa mère, Mme Hercule Carrière.

—Mlle Antonia Forcier, pensionnaire au couvent de la rue Rideau, d'Ottawa, est de retour chez ses parents, M. et Mme R. Forcier, pour les vacances.

—M. Philippe Ladouceur, étudiant au collège Bourget, de Rigaud, est de retour chez ses parents, M. et Mme Denis Ladouceur.

—M. J.-D. Roy, de Lachine, a passé une semaine au lac Long, l'invité de M. et Mme Narcisse Charest.

—M. Sylvio Charest, de l'Université d'Ottawa, en vacances chez ses parents, M. et Mme Narcisse Charest.

—M. et Mme Emile Poirier sont de retour de Val d'Espoir, Gaspé.

—MM. Gaëtan, Marcelin et Deguise Lajoie, Bernard Brosseau, tous de Montréal, en vacances au lac Long, pour l'été.

—Mlle Benoite Farrell, élève du couvent Notre-Dame de Lourdes d'Eastview, en vacances chez sa mère, Mme Joseph Farrell.

—Mlle Emma-Louise Lahaie, institutrice à Masham, en vacances, ici.

S.-FRANÇOIS DE SALES

—M. Arthur Lfeebvre, sa femme (Cécile Florent), leur deux enfants, Marcelle et Cécile, et Mme A. Florent, sont à leur villa, à S.-François de Salles.

S.-VINCENT DE PAUL

—M. et Mme Joseph Desrochers et leurs enfants, Marie-Ange, Madeleine et Joseph, sont allés, en automobile, au Lac St-Jean, les invités de MM. Hilaire et Jean-Baptiste Bérubé, de Mme Arthur Simard et d'autres parents.

PETITE MADELEINE

—Chez Mme Venant Fournier: de Grande Vallée: Mlles Alila et Jeannette Miville, Victorienne Gamache, Marie-Reine Pelletier, Azilda Miville et autres.

—Mlle Agnès Gaumond, de Montréal, en visite ici, de même que Mme Dion, Bernadette Blanchette et Paul Blanchette, de Montréal.

PORT-ALFRED

—M. et Mme J.-E. Bergeron, et Mme Enoch Bergeron sont allés à Dolbeau, Lac Saint-Jean.

—M. Lauréat Tremblay est allé chez son beau-père, M. Johnny Verrault, à Dequen.

—M. Georges Legendre et sa soeur, Mlle Elise, sont allés à Chicoutimi, visiter des parents.

RESTIGOUCHE

—M. et Mme Octave Bourgeois, de Mont-Joli, et leur famille, chez M. A. Cloutier.

—Mmes Nap. Cloutier, E. Picard, J. Beaulieu, Aug. Turcot, P. Ferland et M. P. Otis, de Price, Matane, en visite ici.

—M. J.-Ph. Bourgoin, de Price, chez sa soeur, Mme A. Cloutier.

—Mme P. Sirois, à Van-Buren, Maine.

—Mlles Marie-Josephe et Simonne Cloutier ont visité leurs grands-parents.

SAINT-MATHIEU DE LAPRAIRIE

—M. et Mme Ferdinand Crépeau, de Montréal, et leur famille, passent l'été ici.

—M. et Mme Dominique Monette, de Montréal, de passage ici.

—Le Dr Ferdinand Derome, de Montréal, en visite chez son père, M. Gustave Derome.

—Le Dr Gérard Lefebvre, M. Paul Lefebvre et Mlle Suzanne Lefebvre, en visite chez M. Henri Boire.

—M. J.-N. Turcotte, en visite chez ses parents, ici.

ALBANEL

—M. et Mme Louis Pouliot, de S.-Philémon, les hôtes de M. Laurent Bay.

—Mme Damase Marcoux, de La Tuque, chez son père, M. Willie Pelchat.

—Mlle Gabrielle Pelchat est de retour de Montréal où elle a passé quelques mois.

—MM. Wilfrid Tremblay, Adrien Bluteau, Louis-Joseph Tremblay, Sylvio Nadeau, Armand Ouellet et Lionel Gendreault sont de retour dans leurs familles.

VILLAGE DES AULNAIES

—M. l'échevin Samson, Mme Samson, M. et Mme Oliva Fréchette et M. Gaston Samson, de Québec, chez M. Jos. Létourneau.

—Mme Z. Bérubé, de Sainte-Louise, en visite chez Mme François Caron.

—Mlle Lainée Marier passe quelque temps à L'Islet.

—Mlle Blanche-Aimée Lizotte passe deux mois à S.-Gédéon, chez sa soeur, Mme Néron.

S.-CYRILLE DE L'ISLET

—M. Maurice Kirouac, du séminaire de Québec, chez M. Wilfrid Kirouac.

—M. Valère Lord, de l'école apostolique, chez M. Zéphirin Lord.

—M. Georges Saint-Pierre, chez M. Victor Saint-Pierre.

—M. Camille Carlos, chez M. Alexandre Carlos.

—Lhon. Emile Moreau, député du Lac S.-Jean; son fils, M. Emile Moreau, et Mme Emile Moreau, en visite chez M. Joseph S.-Pierre.

—M. Alfred Pelletier, de Montréal, chez sa mère, Mme Magloire Pelletier.

RIVIERE MANIE

—Mme Louis Gagnon, de S.-Pacôme, en visite chez sa fille, Mme Pierre Lajoie.

—Mlle Yvonne Landry, de Kamouraska, chez sa soeur, Mme Alfred Gosselin.

—Mlle Marie S.-Hilaire est revenue de S.-Cyrille de l'Islet, où elle a passé une quinzaine.

—M. et Mme Pamphile Fournier sont retournés à S.-Cyrille, après avoir passé quelque temps chez leur fille, Mme P. S.-Hilaire.

—M. Roger Gagnon, de S.-Pacôme, chez sa tante, Mme Pierre Lajoie.

—Chez M. P. S.-Hilaire: Mlles Yvonne et Whilhelmine Dumais et M. Fernand Lebel, de S.-Pacôme.

—M. Chs-Auguste Bouchard, du pensionnat S.-Louis de Gonzague, de Québec est venu en vacances dans sa famille.

RIVIERE BEAUDETTE

—L'abbé René Langlois, accompagné de sa mère, Mme Fabien Langlois, et de Mme Arthur Biron, est revenu d'un voyage au lac Placide.

—Au camp Lalonde: MM. Bernard et Roch, et Mlles Thérèse et Georgette Lalonde et Aline Labelle.

—Mme E. Avon et famille, de Montréal.

—M. A. Lecavalier et sa famille, chez Mme L. Fontaine.

—M. et Mme Courtien, M. et Mme Naz. Bissonnette et leur famille, en visite ici.

—M. et Mme H. Bissonnette, de Montréal, chez Mme Fabien Bissonnette.

—M. et Mme H. Samillard, de Montréal, et Mme Snowland, de Portland, Orégon, chez M. O. Sauvé.

—Mme Laurenzo Sauvé, en visite au lac Sainte-Marie.

S.-NEREE

—M. l'abbé Placide Godbout, professeur au collège de Lévis, passe les vacances chez sa mère, Mme Jos. Godbout, ainsi que son frère, Eugène, étudiant au collège de Ste-Anne.

—M. Pierre Labrecque, chez son père, M. Cyrille Labrecque.

—Mme Joseph Lemieux, de Cap Saint-Ignace, en visite chez sa soeur, Mme Jos. Godbout.

—Mlle Olivine Théberge, de Bélanger Siding, chez des amies, ici.

—M. Alphonse Lapointe, du collège de Lévis, passe les vacances chez ses parents.

—M. et Mme Georges Labrecque et leurs enfants, en visite chez M. C. Labrecque.

—Mlles Fridoline et Régina Poliquin, et M. Grenon, en visite chez M. Nap. Poliquin.

—M. et Mme André Labrecque, de Saint-Anselme, sont venus visiter plusieurs parents, ici.

—M. Jean Roy, à Québec, chez sa fille, Mme Alphonse Leblanc.

S.-ODILON DE DORCHESTER

—M. et Mme Christophe Bisson chez M. et Mme Léo Brun.

—M. et Mme T. Lessard et Mlle Madeleine Lessard, de Mansonville, chez M. et Mme Linière Lessard.

—M. et Mme Stephen Kelly, de Bingham, Maine, chez leurs parents, M. et Mme José Kelly.

—Mlle Helena Hines, de New Jersey, passe l'été chez sa mère, Mme Patrick Hines.

—Mlle Alice Drouin, d'East Broughton, chez ses parents, M. et Mme Cléophas Drouin.

—MM. Thos. et Patrick O'Connor sont de retour d'une quinzaine à Albany, Boston, Springfield et Woodstock.

—Sont chez leurs parents pour les vacances: Mary O'Connor, du couvent d'Albany, N.Y., Cécile Vachon et Joséphine Veilleux, de l'Ecole Normale de Beauceville, Gérard Brennan, Jules Lessard, Roger Lécuyer, du collège de Beauceville, Raymond Roy, du petit séminaire de Québec, Léon Roy, du collège de Sainte-Anne de Beaupré, Léonard et Ray Fitzgerald, de Brockville, Ont., Jos. Bisson et Grégoire Roy, de Sainte-Anne de La Pocatière.

—M. Simon Grenier, de Black Lake, chez son beau-père, M. Louis Turcotte.

VALLEYFIELD

—Mlle Marcelle et Jeanne Dussault, de Montréal, Fernande S.-Pierre et Thérèse Desève, de Sherbrooke, étaient ici, ces jours derniers.

—M. et Mme A. Brassard, à Montréal.

—Mlles Ninette et Rollande Leduc, de Westmount, ont passé quelques jours chez Mme R.-S. Joron.

—Mmes O. Marsan, J. Dagenais et sa fillette, Marise, de Laval-sur-le-Lac, ont passé quelques jours dans notre ville, chez M. et Mme Ludger Codebecq.

—M. et Mme Jules Larochelle, de Montréal, ont passé une fin de semaine chez le Dr Ostiguy.

—M. et Mme Edmour Lavimodière et leur fillette, chez M. Numa Brossoit.

—M. et Mme Paul Desjardins, de Montréal, ont passé une fin de semaine ici.

—M. et Mme Rosaire Beaulieu et leur fillette, Margelaine, de passage ici.

—M. et Mme Gaston Thibaudeau étaient ici, ces jours derniers.

—Le Dr McCabe, de passage à Montréal.

BECANCOUR

—M. et Mme Henri Poliquin recevaient, ces jours-ci, en l'honneur de leur fils, Armand, arrivé de Vancouver, pour faire un stage de quelques mois ici: M. l'abbé J.-Ephrem Lemire, curé; l'abbé Raoul L'Allier, vicaire; M. et Mme Socrate Poliquin, de Gentilly et leurs enfants, Monique, Paul, Raymond, Madeleine et Guy; M. et Mme Paul Mailhot et leurs enfants, de Sainte-Angèle de Laval, et leurs enfants: Pauline, Clémence et Carmen; M. Elphège Poliquin, de Sainte-Angèle de Laval, Mlle Marie-Claire Brisson, de Nicolet; M. Antoine Poliquin, M. et Mme A. Poliquin.

—Le Dr J.-E. Blondin et Mme Blondin sont allés à bord du "Saint-Laurent" faire une croisière à l'Ile-du-Prince-Edouard.

—Chez M. Joseph Blondin: Mlles Thérèse et Juliette Blondin, de Montréal; MM. Georges et Maurice Dubé, d'Ottawa.

—Mlles Juliette et Françoise Côté, Bibiane Piché, de Notre-Dame de la Salette, en vacances dans leur famille.

—En villégiature ici: M. A.-Jules Genest et son fils, de Montréal; le notaire H. Boisvert, de Québec; M. Louis Hall et son fils, Harry, de Québec; la famille Paul Bélisle, de Trois-Rivières; M. et Mme Alfred Beauchesne, du New Hampshire.

—M. A.-D. Pratte, de Victoriaville, chez M. Arsène Leblanc.

—M. et Mme Philippe Pratte et leur fillette, Louisette, de Trois-Rivières, chez MM. Télesphore Pratte et Joseph Hébert.

—M. Lucien Morissette, de Montréal, a passé une huitaine chez M. Ernest Morrissette.

—M. et Mme Léopold Cyrenne, Mme Joseph Cyrenne, Mlle Corinne Rho et M. Rodrigue Cyrenne sont allés à Nicolet.

—MM. Clovis et Philippe Cormier ont reçu l'abbé Charles Cormier, d'Iberville; l'abbé C. Cormier, de Marlboro, Mass., soeur S.-Lucien, supérieure à Saint-Jude, et soeur S.-Marc, des Soeurs Saint-Joseph, de S.-Hyacinthe.

—M. E. Normandeau, de Montréal, chez M. Lucien Dumont.

—MM. et Mmes David Dubois, Henri Désilets et Mlle Cécile Dubois sont allés à Montréal, en auto.

—M. Henri Poliquin a reçu M. l'abbé Camille Poisson, de Montréal; M. et Mme Robert Poisson, de Montréal; le Dr et Mme Léopold Poisson, de Sainte-Croix; Mlle Florestine Poisson, de Montréal.

THETFORD MINES

—MM. J. H. Gagné, de Coleraine, Paul Bélanger, de Montréal, et J. A. Blais, de Sherbrooke, de passage ici.

—Mlle Cécile Vaillières a passé quelques jours chez son père, M. Onil Vallières, de Québec.

—Mlle Jeanne Roberge, de Coleraine, de passage ici.

—M. et Mme Emile Laplante sont de retour de S.-Ferdinand.

—Mlles Laurette Couture et Yvette Larose étaient à East Broughton dernièrement.

—M. et Mme J. T. Tuite, de Sherbrooke, ont visité des parents et amis.

—M. Gérard Hughes est de retour de Lévis.

—M. J. P. Portelance, de Mont-Joli, en visite chez des parents et amis.

—M. J. A. Lambert, de Robertson, de passage ici.

—M. et Mme Auguste Blanchet en voyage à Trois-Rivièrees et à Berthierville.

—M. J. G. Tanguay, de Québec, est venu ici.

—M. et Mme Octave Roy sont de retour de Québec.

—Mlle Juliette Lachance, de Black Lake, l'hôte de Mlle Rolande Martineau.

—Mlle Anna Beaudoin, de l'Ecole Normale de Montréal, en vacances chez son père, M. Léonidas Beaudoin.

—Mlle Colette Labbé, du Mont Notre-Dame, de Sherbrooke, en vacances chez son père, le maire Labbé.

—M. Ernest Huard, de Trois-Rivières, dans sa famille.

—M. Paul-Emile Lagueux est de retour de Montréal.

—M. Julien Lafrance a visité des parents à Montréal.

—M. Joseph Moreau, d'East Broughton, était ici récemment.

—Les familles Philippe Bouffard et Adélard Giroux ont reçu Mme Arthur Paré.

—M. André Chabot, de l'Ile d'Orléans, M. et Mme J. E. Doyon, de S.-Joseph, et M. J. D. Morin, de Sherbrooke, en visite ici.

—Mme J. R. Lemieux a visité des amies à Québec.

—M. et Mme Léo Lebel, de Nashua, N.-H., chez M. P. Paradis.

—M. et Mme Philibert Groleau, M. Philippe Groleau, Mme Joseph Roy, sa fille, Mlle Agathe, tous de S.-Victor, M. Albert Plante, d'East Broughton, M. Louis Rodrigue et son fils, Victorin, de S.-Méthode, de passage ici.

—MM. François Beaudoin et Adélard Tardif, en voyage à Témiscouata.

—M. et Mme E. Dodier à Drummondville.

—Mlle Justine Dallaire a visité des parents à Montréal.

—M. Louis Rouleau, de S.-Pierre, est venu ici.

—MM. Gaétan et Paul-André Cyr en vacances chez leur père, le Dr Oliva Cyr.

—M. et Mme Thomas Doyon ont visité des parents à Granby.

—M. Philozaire Thivierge, de Coleraine, chez M. T. Thivierge.

—M. W. Dodier de passage à Québec.

—Mmes A. O. Nadeau et E. Nadeau à Plessisville.

—Mme France Chateauneuf et M. et Mme Philias Breton se rendaient à Sherbrooke et à Cookshire, récemment.

LA POLOGNE HONORE WILSON

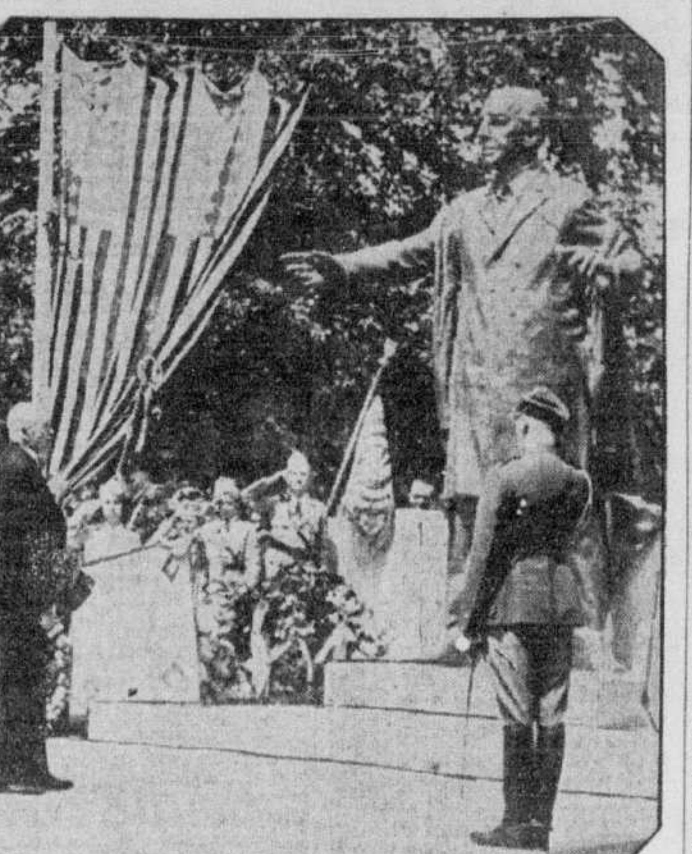

La statue de bronze du président Woodrow Wilson, dévoilée ces jours derniers, à Poznam, Pologne. La veuve de feu le président des Etats-Unis assistait, en compagnie de sa fille, à cette cérémonie. On sait que Wilson a été l'un des facteurs les plus importants de la libération de la Pologne, après la guerre et sa mémoire y est vénérée.

Les 2 derniers jours REGINALD DENNY et LEILA HYAMS dans STEPPING OUT 5 NUMEROS DE VAUDEVILLE

La semaine prochaine WILLIAM HAINES dans "JUST A GIGOLO" Sur la scène PAULINE GARON en personne.

Loew's VAUDEVILLE & PICTURES 25c 11:30-1 CE SOIR Soirée de Jubilé 8 NUMEROS DE VAUDEVILLE ET A L'ECRAN REGINALD DENNY dans 'SLEPPING OUT'

JEUNES FILLES—entrez dans le "concours de ressemblance" Pauline Garon. $25.00 en or et garde-robe complète à la gagnante. Adressez-vous maintenant personnellement à la direction.

PALACE HOME OF THE PERFECT TALKIES Dernier jour "WOMENS OF ALL NATIONS" 25c 10:30-1

A partir de SAMEDI !

Associés dans un étrange amour ! —Ces deux êtres de mondes séparés

Nancy CARROLL Fredric MARCH —DANS— "The NIGHT ANGEL"

Infatuée . . . mais craintive, ose-t-elle l'aimer !

ATTRACTION AJOUTEE Rudy VALLEE et ses CONNECTICUT YANKEES dans "BETTY CO-ED"

Première ce soir à 11 hrs

CAPITOL Deux grands films

AUJOURD'HUI! DU RIRE — pour vous réchauffer le coeur! DE L'IDYLLE — tout à fait de jeunesse! DE L'ACTION — qui vous donnera des émotions comme vous n'en avez jamais eues.

"SWEEPSTAKES" avec EDDIE QUILLAN JAMES GLEASON MARION NIXON — LEW CODY Sang sportif dans une ahurissante frénésie déplacement des couleurs... coups de sabots... battements de coeurs.

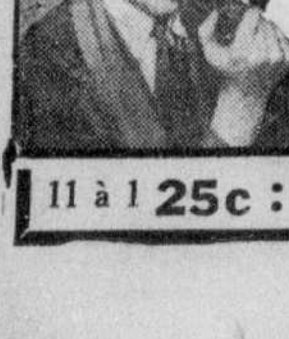

Son seul fil, les derniers mots d'une mourante... "THE SPECKLED BAND" L'étoile canadienne RAYMOND MASSEY dans SHERLOCK HOLMES Troupe d'étoiles anglaises

11 à 1 25c : 1 à 6 Samedi 35c 50c : Soir. . 60c

IMPERIAL

Dernières fois aujourd'hui—"Men of the Sky", avec Irene Delroy, Jack Whiting. Aussi Betty Compson dans "The Lady Refuses".

Ce soir, soirée de cadeaux

Distribution de magnifiques prix

A PARTIR DE DEMAIN

My Past avec BEBE DANIELS BEN LYON and LEWIS STONE

AUSSI

BUCK JONES L'interprète par excellence des scènes d'extérieur. in DESERT VENGEANCE

PRINCESS Commençant Demain MARY PICKFORD

dans le rôle le plus sensationnel de sa carrière "KIKI" avec REGINALD DENNY

De 11 a.m à 1 p.m. 25c

Aujourd'hui seulement "The Colonel's Lady"

1 à 5, 25-35c. 5 à 11, 35-60c. 229-2 E

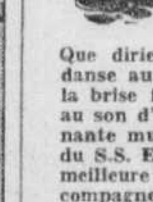

Clair de Lune

Que diriez-vous d'un peu de danse au clair de lune; Sous la brise fraiche de la rivière, au son d'une douce et entrainante musique par l'orchestre du S.S. EMPRESS, avec votre meilleure amie ou la meilleure compagne que vous puissiez trouver. Un véritable lieu de rencontre sous la pâle clarté de la lune dorée. Et autres raisons attrayantes. Mais venez donc, venez tout de suite. Allons à bord. Prenez un tramway Outremont qui vous mènera directement au pied de la rue McGill à 8.45 p.m. (heure avancée) avec retour à 11.45 p.m.... Empress Navigation Co. Ltd. MArquette 4941.

Passage 75c

TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES

-2 E

VILLEGIATURE QUEBEC

Hôtel ST-PAUL En face de la gare Union. A l'épreuve du feu. 100 chambres avec eau courante et bain. Lobby et salon des plus luxueux. Toutes les accommodations à proximité de l'hôtel. Prix modérés. Pour réservation s'adresser J. MARTEL, gérant, 377 rue St-Paul, Québec. 228-6-V

RAPPELEZ-VOUS Harry Sand Beach Un endroit pour camper, se baigner et stationner tous les jours et les fins de semaine. Beau site sur le bord de la rivière. Eau nette. Eau de source minérale. Salle pour lunch léger complet. 2 milles de Ste-Geneviève. 10 milles à l'ouest de Cartierville. Arrangements spéciaux pour pique-niques, sociétés, campements. Les camions ne sont pas admis. 15,17,18

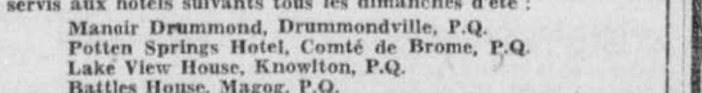

Les CANARDEAUX du LAC BROME pour le dîner du dimanche sont servis aux hôtels suivants tous les dimanches d'été : Manoir Drummond, Drummondville, P.Q. Potten Springs Hotel, Comté de Brome, P.Q. Lake View House, Knowlton, P.Q. Battles House, Magog, P.Q. Château Huntingdon, Huntingdon, P.Q. Servis aussi TOUS LES JOURS à Champlain House, Phillipsburg, P.Q. Knowlton Inn, Knowlton, P.Q. Lacolle Inn, Lacolle, P.Q.

Votre marchand peut vous en fournir pour votre cuisine domestique. Le canardeau est aux autres viandes ce que la crème est au lait. Il cuit aussi facilement que le poulet — mettez-le dans la casserole, poitrine en bas, dans un four chaud pendant près d'une heure; ensuite coulez la graisse, retournez, ajoutez une petite tasse d'eau, et faites cuire pendant 1½ à 2 heures.

Achetez toujours les canardeaux du LAC BROME.

Brome Lake Duck Farm Limited Knowlton, P. Q.

FRANÇAIS 59 Ste-Catherine Est — LAncaster 5513 Cette semaine programme double STRANGERS MAY KISS — avec — Robert Montgomery, Norma Shearer — aussi — LAUGH AND GET RICH — avec — Edna May Oliver, John Harron. Comédie et 3 actes de vaudeville. Matinée à Prix Réduit de 10.00 heures à 1 heure 10c De 1 heure à 5½ hres p.m., balcon, 10c ; orchestre, 15c. En soirée, balcon, 15c, orchestre, 25c. 226-5 E

ALEXANDRA Coin St-Denis et Mt-Royal—BElair 3300 Aujourd'hui, programme double THE BAT WHISPERS avec CHESTER MORRIS aussi ARE YOU THERE avec BEATRICE LILLIE—JOHN GARRICK Matinée 10c et 15c — Soirée 20c & 25c

DOMINION PARK RUE NOTRE-DAME EST Le plus grand parc d'amusements du Canada

"Course Bug" Auto chenille Auto de course Dodgem, Whip Course à la Victoire Les chutes, Etc., etc. DANSE avec Andy Thompson et son orchestre. ENTREE : Après-midi, adultes 10c, enfants 5c, excepté le samedi. Le soir, adultes 15c, enfants 7c. 226-5 E

PARC BELMONT CARTIERVILLE Toujours l'endroit idéal d'amusements. ATTRACTIONS SPECIALES Les 4 Devils, dans leur numéro émotionnant à 112 pieds du sol, sans filet La piscine et sa plage. Comédies gratis en plein air. Accommodations pour piques-niques. Pavillon de danse. Le Midway et ses variétés. Transport régulier par tramways. Confort, air pur et frais. Plaisir pour tous. 226-5 E

CARTIER Notre-Dame-Couvent "LONELY WIVES" avec Edward Everett Horton. Aussi "LONDON CALLING". Comédie "Campus Champs". Autres.

MAISONNEUVE Ontario-Lasalle "LADIES IN LOVE" avec Alice Day. "WHITE CARGO". Comédie "Chasing Trouble".

DOMINION Papineau-Mt-Royal "KEPT HUSBANDS", avec Dorothy MacKaill. Aussi "THE REPENTANT LOVER", avec June Collyer. George Sidney & Charlie Murray, dans "Old Mazuma".

OUTREMONT Bernard-Champagneur "REACHING FOR THE MOON" avec Douglas Fairbanks & Bebe Daniels. Aussi RUTH CHATTERTON dans "Anybody's Woman". Comédie "One Naughty Night". Autres.

EMPRESS Sherbrooke-Old Orchard BARBARA STANWYCK dans "ILLICIT" Aussi "CAPTAIN APPLEJACK". Comédie "Parading Pyjamas". Autres. 226-3 E

Cinéma de Paris 694 Ste-Catherine Ouest, vis-à-vis Eaton "ROMANCE à L'INCONNUE" Film parlé français G.F.FA avec ANNABELLA, A. GUIVEL et MARY COSTES. 226—5E

ELECTRA "THE FLOOD" avec Eleanor Boardman et Monte Blue—"RIDERS OF THE NORTH" avec Bob Custer.

ST-DENIS Film Parlant Français Matinée, 25c—Soirée, 25c-40c Continuel tous les Jours, 12.30 à 11 p.m. Dernière représentation Programme double Première fois au Canada BELPHEGOR et LA PLACE EST BONNE Commençant demain: Programme double LE PROCUREUR HALLERS 100% parlé français et le championnat de boxe STRIBLING et SCHMELLING

STRAND Auj.-sam. CLARA BOW et Regis Toomey dans "Kick In". RICHARD ARLEN & Fay Wray dans "The Conquering Horde". BOBBY JONES dans "Chip Shots". Actualités.

AMHERST Auj.-sam. — LORETTA YOUNG dans "Three Girls Lost". "UNFAITHFUL", Ruth Chatterton & Paul Lukas. Actualités. PROGRAMME SPECIAL DE VAUDEVILLE. CE SOIR — CONCOURS JUVENILE.

BELMONT Auj.-sam. — JOAN CRAWFORD dans "Dance Fools Dance". WILLIAM HAINES et Dorothy Jordan dans "A Tailor Made Man". Caricature et Actualités.

CORONA Auj.-sam. — WILLIAM POWELL dans "A Man of the World". WM. HAINES & Dorothy Jordan dans "A Tailor Made Man". Comédie LAUREL & HARDY. Actualités. WM. ECKSTEIN ET VAUDEVILLE.

GRANADA Auj.-sam.—Programme double spécial. — GLORIA SWANSON et Ben Lyon dans "Indiscreet".

WARNER OLAND dans "CHARLIE CHAN CARRIES ON"

SCHMELING vs STRIBLING Le combat de boxe pour le championnat poids-lourd du monde entier, ronde par ronde, avec vues rapprochées spéciales. — Actualités.

MONKLAND Auj.-sam.—GEORGE ARLISS dans "The Millionnaire". GARY COOPER. Ernest Torrence et Lily Damita dans "Fighting Caravans". Actualités.

MT-ROYAL Auj.-sam. — WILL ROGERS dans "A Connecticut Yankee". EDMUND LOWE et Jeanette MacDonald dans "Don't Bet On Women". Actualités.

PAPINEAU Auj.-sam. — JOAN CRAWFORD dans "Dance Fools Dance", GLORIA SWANSON et Ben Lyon dans "Indiscreet". Actualités.

PLAZA Auj et sam. "A LADY'S MORALS". Reginald Denny et Wallace Beery. "SEA DEVILS". Molly O'Day et Edmund Burns. SCHMELING vs STRIBLING, le combat de boxe poids-lourds pour le championnat du monde, ronde par ronde.

REGENT Auj.-samedi — GEORGE ARLISS dans "The Millionnaire". LAWRENCE TIBBETT & Esther Ralston dans "The Prodigal". BOBBY JONES dans "How I Use the Putter". Actualités.

RIALTO Auj.-sam. — GARY COOPER et Sylvia Sydney dans "City Streets". "FINN and HATTIE". Leon Errol, Mitzi Green et Zazu Pitts. SCHMELING vs STRIBLING, le combat de boxe pour le championnat du monde, poids-lourd, ronde par ronde. Actualités.

RIVOLI Auj. et sam. — "HONOR AMONG LOVERS", Claudette Colbert et Fredric March. WALLACE BEERY dans "Billy The Kid". Film court et Actualités.

ROSEMONT Auj.-sam. — LAWRENCE TIBBETT et Esther Ralston dans "The Prodigal". JACK HOLT dans "The Last Parade". Comédie CHARLIE CHASE et Actualités.

SEVILLE Auj.-sam. — JOAN CRAWFORD et Robert Armstrong dans "Paid". JACK OAKIE dans "June Moon". Comédie et Actualités.

WESTMOUNT Auj.-sam.—LORETTA YOUNG dans "Three Girls Lost". WARNER OLAND dans "Charlie Chan Carries On". Comédie CHARLIE CHASE. Actualités.

Pour meilleurs résultats lisez les ANNONCES CLASSÉES dans La "PRESSE" et servez-vous-en !

Annoncez dans la "Presse"

De meilleures et plus grandes occasions

chez WOODHOUSE

durant la grande liquidation des meubles des Enchères BAILLARGEON, en faillite — en vente ici à

2 *ans pour payer. Pas d'intérêt ni autres frais supplémentaires. Pas de billet promissoire à signer.*

50¢ *dans la* **$**

Marchandises gardées en magasin et assurées gratuitement, jusqu'à demande.

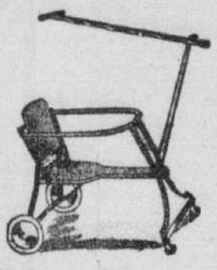

Marcheuses pour Bébés

Ces marcheuses bien faites fini vert et fauve, avec deux roues à bandages de caoutchouc **$1.89**

Lits d'enfants

Sommier-câble et matelas. —Complet **$8.75**

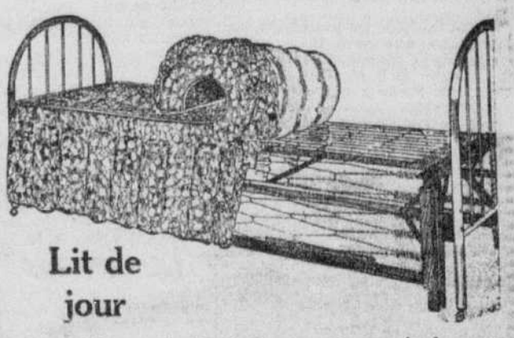

Lit de jour

avec côtés se rabattant, 6 ressorts en spirale sous le sommier-câble. Avec double coussin recouvert de cretonne. Rég. $27.50. —Maintenant, seulement **$13.75**

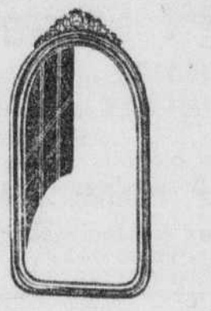

Table et miroir de corridor

Semblables au cliché ci-dessus. Une valeur des plus remarquables. Tant qu'il y en aura, chaque

$9.95

Mobiliers de Salle à Manger

Il y a des mobiliers épatants — en vente à moitié prix. Pas de meilleur temps pour se procurer un style nouveau et à la mode. Venez les voir ce soir. Mobiliers de 9 et 10 morceaux — nombreux modèles.

—Rez-de-chaussée,

Mobilier de $138—En vente à		$ 69
" " $178— " " "		$ 89
" " $198— " " "		$ 99
" " $210— " " "		$105
" " $278— " " "		$139
" " $298— " " "		$149
Mobilier de $318—En vente à		$159
" " $338— " " "		$169
" " $550— " " "		$275
" " $650— " " "		$325
" " $900— " " "		$450

2 ans pour payer par versements mensuels égaux (pour les comptes approuvés). Pas d'intérêt ni autres frais supplémentaires.

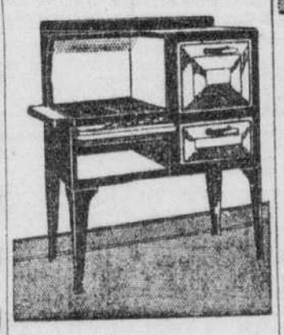

Poêles à Gaz

Cabinet, splendide qualité **$35, $49 et $59**

Poêles à gaz 2 brûleurs **$12.95**

Coffres de Cèdre

Un magnifique à **$12.95**

Dans un de ces coffres vos fourrures seront en sûreté contre les mites.

Mobiliers Chesterfield

Les derniers modèles se trouvent dans cet immense stock de faillite. Vous ne verrez probablement jamais de semblables valeurs. Hâtez-vous !

Troisième étage.

Mobilier de $158—En vente à		$ 79
" " $178— " " "		$ 89
" " $198— " " "		$ 99
" " $238— " " "		$119
" " $258— " " "		$129
Mobilier de $270—En vente à		$135
" " $330— " " "		$165
" " $350— " " "		$175
" " $398— " " "		$199
" " $458— " " "		$229

2 ans pour payer (pour les comptes approuvés). Pas d'intérêt ni autres frais supplémentaires.

Mobiliers de chambre à coucher

Une économie de cinquante pour cent sur un nouveau mobilier de chambre à coucher. Nombreux et charmants modèles au choix. Venez les voir le plus tôt possible car ils s'enlèvent vite.

Deuxième étage.

Mobilier de $138— En vente à	$ 69
" " $170— " " "	$ 85
" " $198— " " "	$ 99
" " $210— " " "	$105
" " $238— " " "	$119
" " $258— " " "	$129
" " $290— " " "	$145
" " $310— " " "	$155
" " $338— " " "	$169
" " $367— " " "	$183.50
" " $450— " " "	$225
" " $790— " " "	$395

2 ans pour payer (pour les comptes approuvés). Pas d'intérêt ni autres frais supplémentaires.

Ouvert jusqu'à 9 hrs ce soir — jusqu'à 10 hrs demain soir.

Nattes Axminster

Echantillons de voyageurs—24 x 48", 27" x 54", chacune **$2.95**

Nattes Wilton—échantillons, 36" x 63". Chacune **$7.75**

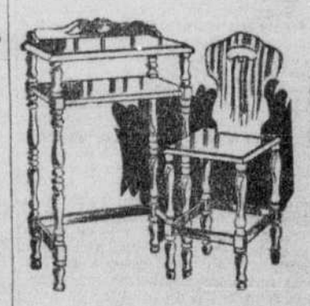

Service de téléphone

Rég. $13.90. En noyer, tel que vignette. Tant qu'il y en aura, chacun **$6.95**

Bibliothèques démontables

Rég., $49. Trois sections, base et dessus. Sections Macey renforcies. Fini chêne ciré massif, chêne verni ou noyer. Tant qu'il y en aura **$24.50**

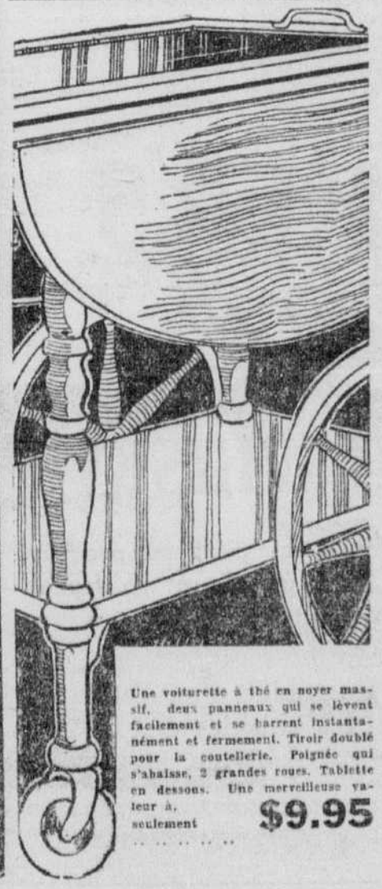

Une voiturette à thé en noyer massif, deux panneaux qui se lèvent facilement et se barrent instantanément et fermement. Tiroir doublé pour la coutellerie. Poignée qui s'abaisse, 2 grandes roues. Tablette en dessous. Une merveilleuse valeur à, seulement **$9.95**

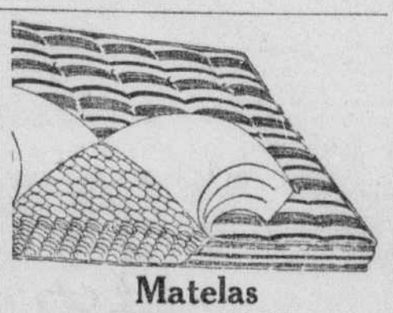

Matelas

à ressorts, riche qualité. Toutes les grandeurs régulières. —Chacun **$8.85**

Miroir de Buffet

Miroirs de $5. —Chacun **$2.50**

Miroirs de Chambre de Bain

Cadres émaillés en blanc—11½" x 18½". —En vente à, chacun **49c**

Chaises

de chambre à coucher rembourrées. Valeur de $15. —Chacune **$6.95**

Lampes Junior et abat-jour. Complète **$1.25**

WOODHOUSE & CO., *Limited*

—les Grands Marchands de Meubles Britanniques

Heures: 9 a.m. à 6 p.m. — à 9 p.m. vendredi — à 10 p.m. le samedi.

105, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

Affiliée à The British and Colonial Furniture Company, Limited, et à The Cavendish Limited, Londres, Angleterre

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimburgh Glasgow Belfast Dublin

Frais de chemin fer dans un rayon de 150 milles de Montréal remboursés à quiconque achète pour $100 et plus. Transport payé dans un rayon de 200 milles de Montréal sur tout achat de $100 ou plus.

Les item du budget concernant l'impôt sur le revenu ont été retirés par l'hon. R.-B. Bennett

SUITE DE LA PAGE 2

M. Casgrain:—Maître de poste.

L'hon. M. Sauvé: — J'avais compris gardien.

M. Casgrain: — Maître de poste, un bon conservateur.

Quelques députés:—Oh! Oh!

Nommé à 70 ans

M. Casgrain — Ah! Je respecte ceux qui ont ces convictions. Il a été nommé maître de poste à l'âge de soixante-dix ans, à l'âge ou même les employés du service civil doivent se retirer du service et prendre leur retraite.

Il a été nommé maître de poste à soixante-dix ans et est, aujourd'hui en fonctions. C'est lui qui a rendu témoignage, lors de cette enquête, et j'ai raison de croire aussi que les deux jeunes filles du même nom âgées de douze ans et de seize ans, sont ses filles. Je ne voudrais pas l'affirmer, mais je crois qu'elles le sont.

Il y a une autre personne, un nommé Elphège Tremblay, âgé de trente-six ans, qui a aussi témoigné. Mais d'après son rapport, le commissaire qui a tenu l'enquête se base surtout sur le témoignage des deux jeunes filles que je viens de mentionner, pour en venir à la conclusion que l'ancien maître de poste, M. Joseph Girard, se serait formellement mêlé de politique et aurait pris une part beaucoup plus active à la politique qu'on ne peut, en toute justice le prétendre.

Enquêtes faites à la légère

Je soumets ces faits pour démontrer que dans bien des cas les enquêtes se font parce qu'on a l'intention bien arrêtée de démettre le maître de poste, et qu'il suffit qu'une personne ou deux, quel que soit leur âge, viennent témoigner ou déposer des faits les plus insignifiants, pour que la conclusion de l'enquête soit à l'effet de démettre le maître de poste, parce qu'il était bien entendu, même avant que l'enquête se fasse, que ce maître de poste devait être démis.

Dans ce cas, l'ancien maître de poste avait été entendu comme témoin, ainsi qu'une dizaine de personnes les plus responsables de la paroisse et du district; l'ancien maire, un M. Napoléon Tremblay, Edmond Tremblay, François-Xavier Gauthier, qui avaient tous témoigné que le maître de poste, à leur connaissance, ne s'était pas mêlé de politique et n'avait pas agi de façon à nuire aux intérêts du parti conservateur.

Voilà les faits que je soumets, pour démontrer que dans bien des cas, certaines de ces enquêtes sont faites à la légère et le résultat, bien souvent, est fondé sur le témoignage de personnes comme celles que je viens de mentionner, deux ou trois jeunes filles, qui, j'ai raison de le croire, mais je ne voudrais pas l'affirmer, en toute justice pour le nouveau maître de poste, étaient les propres enfants du nouveau maître de poste. Ce dernier, qui demandait la position et qui a été nommé depuis, a témoigné lui-même contre la personne qui occupait cette position avant lui. Il était intéressé.

Aux Eboulements

Un député: — Carried!

M. Casgrain: — Non, pas encore. J'ai d'autres cas à citer. Une autre destitution a été faite, dans le comté que j'ai l'honneur de représenter, à un endroit qui s'appelle Les Eboulements. A cet endroit, l'enquête a eu lieu, et je dois dire, en toute justice, qu'il pouvait peut-être y avoir, jusqu'à un certain point, une certaine base, pour les conclusions du commissaire enquêteur. Seulement, je constate que dans la correspondance déposée sur la table de cette Chambre, que le curé de la paroisse aurait écrit au ministre des postes, sous sa propre signature, le 21 octobre 1930, et lui aurait fait certaines représentations, au sujet de la compétence spéciale du maître de poste alors en fonctions et au sujet duquel une enquête devait avoir lieu, affirmant que ce dernier, dans son opinion, était la personne la plus apte à bien remplir cette position, à la satisfaction de toute la population de la paroisse.

Dans cette lettre, il disait spécialement:

"L'an dernier, nous parvenions à obtenir un bureau de poste convenablement tenu par un personnel compétent et sérieux. M. J.-H. Tremblay, nommé maître de poste, il y a cinq ou six mois, presque malgré lui mais sur les instances de tous les hommes bien pensants, remplit la charge à perfection. Je crois d'ailleurs qu'il est le seul de notre village qui soit qualifié en vertu des règlements du service civil. Je me permets de vous écrire, pour vous prier, de toutes mes forces, de bien vouloir faire en sorte que ce monsieur reste en place, malgré les démarches d'un petit groupe de ces gens qui croient qu'après une élection c'est la fin du monde."

M. Duguay: — Ça n'est pas un compliment pour ces gens-là.

M. Casgrain: — Non, pas tout à fait.

Le député du Lac S.-Jean (M. Duguay), au cours de sa longue carrière, s'il a une longue carrière dans cette Chambre, comme représentant du peuple de son comté, s'apercevra que dans bien des cas, certaines personnes ont des aptitudes et des qualités spéciales pour remplir certaines positions, soit parce qque ces gens sont plus tempérants, plus modérés ou plus consciencieux, et qu'ils rencontrent mieux l'approbation de tout le monde, dans un district, que d'autres qui pourraient peut-être avoir une instruction supérieure, mais qui, à cause de leur caractère, de leur manière d'agir et, en certains cas, de leur conduite dans le passé, n'ont pas autant de sympathie et la considération du public qu'ils doivent servir.

Et s'est en vue de ces observations, je crois, que le curé de cette paroisse écrivait cette lettre au ministre des postes, sous toutes réserves, bien entendu.

M. le curé Tremblay

M. Mercier (S.-Henri):—Qui a signé cette lettre ?

M. Casgrain:—M. J.-C. Tremblay, curé des Eboulements.

"Je me permets de vous écrire pour vous prier, de toutes mes forces, de bien vouloir faire en sorte que ce monsieur reste en place, malgré les démarches d'un petit groupe de ces gens qui croient qu'après une élection c'est la fin du monde. Je ne m'occupe pas de savoir si M. Tremblay est rouge ou bleu. Je me place, au-dessus des partis, au point de vue du bien public, en notre paroisse.

"Depuis nombre d'années, le bureau de poste, ici, était, à certaines heures, un lieu de désordre. Nous y avons remédié surtout en faisant nommer à la direction de ce bureau un homme capable de maintenir choses et gens dans l'ordre, et rien ne nous serait plus pénible que de voir cette organisation brisée par les caprices des petites vengeances politiques locales.

"Pour ne pas vous retenir outre mesure, M. le ministre, je vous demande instamment de laisser en fonctions, M. J.-H. Tremblay, le maître de poste actuel au village des Eboulements. Je fais cette demande, personnellement, sans sollicitation de qui que ce soit, sans intention politique, mais dans la seule conscience de mon devoir et avec le seul souci du bien public.

"Je sais, par le caractère d'homme public que vous avez accusé, dans le passé, et qui vous valait ma plus franche admiration, que vous êtes homme à comprendre les sentiments qui me font agir et mettre un bien supérieur au-dessus des mesquines préoccupations de parti".

M. Gobeil:—Qui a signé la lettre?

M. Casgrain:—M. le curé Tremblay. Elle est au dossier, je ne la cache pas. Il l'a fait de bonne foi, et c'est pour cela que je donne lecture de cette lettre.

La poste rurale

M. le président, il y au aussi, dans certains cas, certaines choses qui sont curieuses. On ne pourra plus prétendre que c'est à la suite de l'état des finances publiques que certaines dépenses ne se font pas, dans le département des postes. Je sais que le député de Gloucester (M. Veniot), a discuté avec le ministre des postes la question financière de ce département. Je ne voudrais pas le suivre sur ce terrain, parce que je ne crois pas avoir les capacités voulues et connaître assez à fond le département des postes pour le faire. Permettez-moi seulement d'attirer l'attention du ministre des postes sur le fait que l'année dernière, aux mois de mars et avril, on avait jugé à propos, à la suite de la politique inaugurée par l'ancien ministre des postes, d'établir certaines routes de poste rurale, afin de pouvoir relier certains centres, certains rangs, certaines concessions, certains districts à certains villages. Plusieurs de ces routes ont été établies sous le régime libéral, qui a précédé la présente administration.

L'année dernière, en 1930, une route pour la malle rurale avait été décrétée et devait être établie dans un endroit, près de La Malbaie, entre Pointe-au-Pic et S.-Irénée; une autre dans la paroisse de S.-Tite-des-Caps, comté de Montmorency, et en un endroit appelé Courcelette, dans la paroisse de S.-Fidèle, comté de Charlevoix. Certains de ces services n'ont pas encore été mis en opération, et je dois dire, en toute justice pour le ministre des postes, qu'après avoir discuté la chose avec lui, il est bien raisonnable, et quand il peut faire quelque chose, il le fait, soit d'après ses ordres ou d'après les ordres des chefs de son département l'une de ces routes a été établie. A S.-Tite-des-Caps et à S.-Fidèle, les routes avaient été décrétées et devaient être établies, mais elles ne sont pas encore en opération.

Un député: Pourquoi ne l'avez-vous pas demandé, lorsque vous étiez au pouvoir?

M. Casgrain: — Ces routes pour la malle rurale ont été ordonnées par l'ancienne administration; les soumissions ont été demandées, l'été dernier. On était prêt à accepter les contrats, et je crois que, dans les circonstances, dans l'intérêt public, puisque les soumissions ont été demandées et qu'il s'agit de servir la population de tout ce district, je crois que ces services de malle devraient être établis le plus tôt possible.

Pour avoir un meilleur service

A ce sujet, je voudrais attirer l'attention du ministre des postes sur ce qui se passe, dans son département. Dans ce cas-ci, il faut blâmer non seulement l'administration actuelle mais aussi l'administration précédente. Dans le cas des services de la poste rurale,on essaie trop souvent d'avoir des soumissions trop basses et on accorde aux entrepreneurs des salaires avec lesquels ils ne peuvent pas vivre. Dans l'intérêt de l'administration des postes, et pour avoir un service convenable, dans toutes les parties du pays, le gouvernement ne devrait pas être aussi parcimonieux; il devrait être plus généreux dans l'octroi des contrats de malle ; il devrait accepter des soumissions quelque fois plus élevées, afin d'obtenir un meilleur service.

Ainsi, par exemple, la mesquinerie et la parcimonie, dans l'administration d'un service comme le département des postes, ne devraient pas exister. Quand on fait des réductions dans le budget du service des postes, comme cette année, on est certain, tôt ou tard, de diminuer l'efficacité du service et de créer des ennuis considérables dans tous les districts du pays.

Avec le timbre de 3 sous

Ainsi, par exemple, un monsieur David Morency, de S.-Tite-des-Caps écrivait, en date

M. Mercier (S.-Henri):—Me permettez-vous une question? Ne serait-il pas possible qu'avec le nouveau timbre de trois sous vous obtiendriez tout ce que vous demandez?

M. Casgrain:—J'en doute; même avec les bonnes mesures que le gouvernement prétend passer.

Un député: — Vous avez gardé la bonne expérience de votre propre gouvernement?

M. Casgrain: — Ce monsieur écrivait, en date du 8 avril 1931, au service postal, à Ottawa, la lettre dont je veux extraire les mots suivants:

Pour manger 3 fois par jour

"Je viens d'adresser en même temps que je vous écris, ma dernière soumission au département des postes, à Québec, au sujet de la malle rurale. Je demande $795 pour dire qu'elle n'ira pas aux libéraux. Depuis décembre que les sousmissions baissent, tous les mois. Ça doit être assez bas, autrement, faudra avoir recours au bon coeur de l'hon. Bennett pour faire vivre ses potillons, s'ils veulent manger trois fois par jour."

Ce à quoi je veux en venir, M. le président, c'est que ces contrats de malle, qu'ils soient attribués aux conservateurs ou au libéraux, devraient avoir une base régulière quelconque, pour que ceux qui les obtiennent soient capables de vivre, qu'ils soient capables de faire vivre leurs familles et pour qu'ils soient en état, quand arrive la fin de l'année, de mettre les deux bouts ensemble, de ne pas être en déficit.

Un député: — Il faut qu'ils soient capables de nourrir leurs chevaux aussi?

M. Casgrain: — Et leurs chevaux aussi. Je demanderais au ministre des postes, je sais qu'il a de bonnes intentions et je sais qu'il vient ici avec de bonnes résolutions, de rendre justice à tout le monde, en établissant ces services de malle rurale et en n'en enlevant aucun.

Ceci est dans l'intérêt de tous les districts que je viens de mentionner, parce que ces services de malle rurale sont absolument nécessaires. Ces différentes routes rurales devaient être établies, et je crois qu'elles ne devraient pas être mises de côté, pour la bonne administration du service des postes. J'ai confiance que le gouvernement se rendra à l'évidence et à la nécessité, et qu'il accordera ces différents services de poste rurale, afin qu'elles puissent fonctionner, le plus tôt possible.

M. Fafard: M. le président, le discours de l'hon. député de Charlevoix (M. Casgrain) me laisse un peu perplexe. Je crois comprendre, d'après ses remarques, que le ministre des postes a destitué quelques maîtres de poste. Pourrait-il dire le nombre de maîtres de poste qui ont été destitués, dans la province de Québec?

Réponse de l'hon. M. Sauvé

L'hon. M. Sauvé:—Je commencerai par répondre au député de l'Islet. Sa question est très sérieuse, et je veux que ma réponse le soit. Il a dû lire le Hansard, depuis le commencement de la session. Il a dû y voir le nombre des maîtres de poste qui ont été destitués, depuis le mois d'août 1930, ainsi que le nom de ces maîtres de poste. S'il le désire, je puis lui donner la page du Hansard où il pourra constater par lui-même les noms des maîtres de poste ainsi que le nombre des bureaux de poste. Si le député de l'Islet le désire, je puis lui donner la réponse ici.

M. Fafard:—C'est précisément ce que j'ai demandé.

L'hon. M. Sauvé:—205.

Pourquoi ces destitutions

M. Brasset:—Y a-t-il eu des destitutions, depuis cette date?

M. Fafard:—Combien, dans la province de Québec?

Un député:—Est-ce dans un jour?

L'hon. M. Sauvé:—101 dans la province de Québec.

M. Fafard:—M. le président, je comprends difficilement que sur 200 destitutions de maîtres de poste, nous en ayons presque la moitié dans la province de Québec. Je ne vois qu'une seule manière d'expliquer cela: c'est que le ministre des postes aurait fait des enquêtes, non seulement sur les activités politiques fédérales, mais sur les activités provinciales, et je crois que quelques destitutions ont été faites par ce que des maîtres de poste n'ont pas voulu voter pour l'hon. ministre des postes, lorsqu'il était à l'Assemblée législative.

Et ce que je dis, M. le président, est plus sérieux qu'on ne le croit. J'ai ici, devant moi, une lettre qui va démontrer au ministre des postes, qu'il a destitué des maîtres de poste parce qu'ils se sont mêlés de politique et qu'il est en train de mettre à leur place des gens qui font plus de politique que ceux qui étaient là avant. Je vais en lire seulement un passage. On demandait la destitution du maître de poste de S.-Roch des Aulnaies, dans mon comté.

"Auriez-vous l'obligeance de vous occuper de cette affaire sans retarder, parce que nos élections provinciales arrivent, et si cette affaire était en marche, nous serions en état d'obtenir un résultat merveilleux, dans la paroisse de S.-Roch."

"Vous ne travaillerez pas pour rien"

Et celui qui demande la destitution de ce maître de poste, écrit une longue lettre au ministre des postes, pour protester qu'il a été conservateur toute sa vie, et pour montrer son honnêteté. Il termine en disant

Un député. — C'est un brave!

M. Fafard. — Il termine en disant: "Soyez assuré que vous ne travaillerez pas pour rien".

Un député. — Quel est le nom de ce monsieur-là?

M. Fafard. — C'est d'une lettre écrite par M. Arthur Ouellette, de S.-Roch des Aulnaies, à M. Bélanger, un ancien candidat avec M. Sauvé.

La procédure suivie

L'hon. M. Sauvé. — M. le président, à propos de ces destitutions, sur les 205 destitutions, il faut considérer aussi qu'il y a des cas de mauvaise administration, des cas de décès, ce ne sont pas seulement des cas de partisannerie politique. Je suis un peu surpris de voir comment le député de l'Islet et celui de Charlevoix se montrent offensés de ces destitutions. Je n'ai fait que suivre la ligne de conduite établie par les chefs de partis, par le chef de l'opposition, alors qu'il était premier ministre du Canada et chef du gouvernement, en 1923; qui a déclaré, ici, dans cette Chambre, que la procédure à suivre, d'ailleurs suivie par les gouvernements précédents, était que lorsque des plaintes sérieuses étaient faites, une enquête était ordonnée, un commissaire nommé, et que le gouvernement acceptait le jugement du commissaire.

Les députés de Charlevoix et de l'Islet pourront lire les paroles de l'hon. M. King, dans le Hansard de 1923. C'est la ligne de conduite suivie aussi, quand le ministre des postes ne veut pas prendre sur lui de destituer un maître de poste, sans une plainte sérieuse et sans enquête.

M. Bouchard:—Est-ce que le ministre n'a pas déclaré, au lendemain des élections, qu'il ne ferait pas de destitutions politiques? Il a eu beaucoup de crédit par tout le pays, à cause de cette déclaration, mais maintenant, est-ce qu'il n'y mêle pas la politique?

L'hon. M. Sauvé:—Le député de Kamouraska (M. Bouchard) qui est un lettré, un auteur, me permettra de lui exprimer ma surprise de voir qu'il n'aurait pas bien lu la déclaration que j'ai faite. J'ai déclaré, au lendemain de mon avènement au ministère, qu'il n'y aurait aucune destitution de faite par mon département, sans la preuve que le maître de poste se soit rendu coupable soit de mauvaise administration ou de partisannerie politique. C'est ma déclaration et il me semble qu'elle n'est pas difficile à comprendre:

Un "homme de lettres"

M. Bouchard:—M. le président, je remercie beaucoup le ministre des postes pour les beaux compliments qu'il vient de me faire, mais je crois qu'il en mérite plus que moi, dans les circonstances, à cause des belles lettres qu'il a écrites aux maîtres de poste, dans la province de Québec.

L'hon. M. Sauvé:—A propos de ces lettres

M. Mercier (S.-Henri): — Vous comprenez bien, vous êtes aussi "homme de lettres".

L'hon. M. Sauvé: — Voilà longtemps que nous nous comprenons bien.

M. Mercier (S.-Henri) : — L'inconvénient c'est qu'il y en a un, aux postes.

Un député : — Et l'autre est dans le fossé.

Une lettre modifiée

L'hon. M. Sauvé: "Quant à ces lettres qui ont été adressées aux maîtres de poste, M. le président, elles l'ont été dans le désir de leur accorder justice et aussi d'éviter les frais d'une enquête. Je déclarais loyalement à un représentant de la presse, le représentant du "Globe", de Toronto, que la première lettre avait été modifiée, parce que le député de Shelburne-Yarmouth (M. Ralston), avait attiré mon attention, et que la version française n'avait pas tout-à-fait la même signification que la version anglaise. J'ai modifié cette lettre et je crois qu'il n'y a pas lieu de me reprocher d'avoir agi ainsi.

"J'avais en vue, et j'ai encore pour but de protéger les maîtres de poste, de les avertir qu'une accusation a été portée contre eux. S'ils admettaient s'être rendus coupables de partisannerie politique, on évitait les frais d'une enquête. S'ils demandaient une enquête, on la leur accordait. Je crois que cette politique-là était raisonnable.

Un député:—S'ils disaient "Oui", pas d'enquête; s'ils disaient "Non", vous leur en faisiez une ?

Les crédits ne sont pas adoptés

L'hon. M. Sauvé:—Nous leur en faisions une parce qu'il y avait une déclaration assermentée. L'ex-ministre des postes connaît ça. Une déclaration assermentée est faite comme quoi le maître de poste s'est rendu coupable de partisannerie politique: Alors, nous envoyons un commissaire faire l'enquête nécessaire, et nous nous basons sur le rapport de ce commissaire pour rendre notre décision.

Le dois dire que toutes les enquêtes n'ont pas eu pour résultat des destitutions. Il y a eu certains cas où la preuve n'a pas été suffisante.

Un député:—Est-ce que ce commissaire enquêtait sur des cas d'administration?

L'hon. M. Sauvé:—Pas le commissaire, mais des officiers du département. S'il s'agit d'administration, un officier du département va faire enquête sur l'administration du bureau de poste, et s'il s'agit de partisannerie politique, un commissaire est nommé, par ordre-en-conseil. Il va enquêter, sous serment, et nous suivons la décision de son enquête.

M. Mercier (S.-Henri):—Où preniez-vous ces commissaires-là?

L'hon. M. Sauvé:—Cela dépendait des provinces. Quand il s'agissait de la province d'Ontario, nous les prenions dans l'Ontario, et quand il s'agissait de la province de Québec, nous les prenions dans cette province.

M. Mercier (S.-Henri):—Dois-je comprendre que ce fut le cas, dans le district du Lac S.-Jean?

Un député:—C'était toujours des conservateurs.

L'hon. M. Sauvé:—Je ne demandais pas, auparavant, si le nom suggéré était le nom d'un conservateur ou d'un libéral.

Après quelques remarques de MM. Stitt, de Nelson, et Smith, de Carleton, la Chambre s'ajourne, sans que les crédits des postes soient adoptés.

Les funérailles de M. Henri Lévesque

A Chambly, ont eu lieu les funérailles de M. Henri Lévesque, marchand de Montréal, décédé à l'âge de 34 ans.

Précédé d'un landau de fleurs, le convoi est parti de la demeure de son beau-père, M. Avila Bonin, pour se rendre à l'église paroissiale de Chambly.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léo Sansoucy, professeur au séminaire de S.-Hyacinthe, qui a aussi chanté le service, assisté de l'abbé Gilles Gervais, vicaire à Chambly, et l'abbé Gilbault, du séminaire de Montréal.

Le choeur de chant de la Côte S.-Paul, sous la direction de M. C. Denhez, exécuta la messe de Dubois et de Rossini. Touchait l'orgue, M. Turcotte. Les solistes étaient MM. G. Audette, F. Langlois, H. Lachance, G. Dansereau, J.-A. LeBeau, L. Bolduc.

Le deuil était conduit par son fils, Jacques Lévesque, son beau-père, M. Avila

Feu M. H. LEVESQUE

Bonin, ses frères, MM. Edgar Lévesque, Edouard Lévesque, oRland Lévesque; ses beaux-frères, MM. Armand Bonin, Rosario Bonin, Germain Dulude, Jules-Ant. LeBeau.

On remarquait dans le cortège: le Révérend Frère Bonin, S.Jéé du collège Brébeuf, M. Hortensius Bélque, maire de Chambly, le Dr J. Taupier, MM. Théo. Bonin, Oscar Bonin, Emile Bonin, Pierre Girouard, Joseph Allaire, Raymond Lévesque, Albert Sauvé, Antoine aCsgrain, Albert Sansoucy, Lucien Sansoucy, Alb. Sansoucy, Georges Ostiguy, Norbert Brouillet, L. Brouillet, M. Brouillet, Ovila Lareau, A. Smith, A.-R. Duckett, A. Petit, A. Brault, C.-E. Barbe, J.-E. Pageau, Gustave Richer, René McDuff, J.-A. Howley, A. Brunelle, A. Mathieu, Charles Champagne et plusieurs autres.

Offrandes de fleurs: M. Edouard Lévesque, M. et Mme Théo. Bonin, M. et Mme Albert Sauvé, Mlle Rita Marcotte, MM. et Mmes Germain Dulude, Jules-Antoine LeBeau, Alpha Fournier, Antoine Casgrain, le personnel de la Maison Bonin Frères, M. et Mme P. Marcotte, M. et Mme A. Marier, Miles G. Pelletier, Y. Marcotte, S. Marcotte, MM. W. Roff, B. Smith, A. Beauchamp, Dr Emile Mathieu, Dr I. Huot, A. Mathieu, A. Brown, J. Ducharme, A. Gaudette, H. Proulx, J.-R. Bonnier, C. Koenig, les employés de la Maison Bonin, Louis Chaumette, B. Brousseau, G. Turcotte, MM. et Mmes Télesphore Michaud, René LaSalle, J.-A. Howley, Mme J. Bégin.

Offrandes de messes: MM. Edgar Lévesque, Armand Bonin, Rosario Bonin, Ovila Bonin, MM. et Mmes Raymond Lévesque, Horace Raboire, Armand S.-Marie, Mme D. Ouellette, M. et Mme J. Pelletier, familles J.-E. Ouellette et Georges Ostiguy, Mme C. Martel, M. A.-R. Duckett, M. et Mme S. Désy, Mme Arthur Desrochers, famille J.-R. Gauthier, famille Oscar Bonin, M. et Mme A. Sansoucy, M. J.-A. Crevier, M. et Mme Albert Sansoucy.

Sympathies: MM. et Mmes A. L'Heureux, A. Gagnon, A. Désy, M. Robitaille, H. Leblond, A. Petit, Mme Vve Ovila Lévesque, Mme Vve H. Taupier, familles Joubert, J. Gervais, J. Schiller, E. Champagne, N. Brouillet, A.-R. Provost, A. Delorme, MM. Alb. Ouellete, Z. Giard, Abel Bois, O. Perron, A. Brien, Miles Albertine Michon, Marguerite Bonin, Fernande Bonin, Madeleine Bonin, Gertrude Brouillet, Ida Gaudette, R. Paradis, Jetté, Fabre, A. Petit, G. Lareau, Ostiguy, B. Sansoucy, G. Sansoucy, C. Mailhot, Cantin, Simonne Schiller, M. C. Cantin, M. C. Champagne, MM. et Mmes Dr C. Martel, G. Brunelle, A. LeBlanc, Aug. Demers, Mmes E. Chaput, S. Lemonde, Caron.

Feu Mme Z. Lavallée

(Spécial à la "Presse")

Sainte-Théodosie. — Ces jours derniers à Sainte-Théodosie, est décédée Mme Zénon Lavallée, née (Adelina Millier), à l'âge de 61 ans. Elle laisse son époux, trois filles, Mme Adrien Provost, Marguerite et Marie-Louise, quatre fils, Alphonse, Jos., Louis, Télesphore, Antonio, une soeur, Mme Xavier Leclerc, trois frères, Edmond, Sergius et Louis, de S.-Antoine-sur-Richelieu.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par l'abbé Amable Dorval, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Louis Provost, Joseph Beauregard, J.-A. Leclerc, Isaïe Larose, Albert Larose, Edmond Poulette. La quête fut faite par les neveux de la défunte, MM. Edmond Millier et Magloire Gatien. Le choeur de chant était sous la direction de M. Adrien Chagnon. Mlle Emilia Larose touchait l'orgue. Le cantique d'adieu fut chanté par M. Eugène Chagnon, de S.-Antoine, neveu de la défunte.

Conduisaient le deuil, l'époux de la défunte, ses filles et ses fils, son gendre, sa soeur, et ses frères, MM. et Mmes Axima et Irené Lavallée, Antoine Gatien, Marc Larose, M. Alp. Gravel, ses neveux et nièces, MM. et Mmes E.-H. Millier, P. Archambault, J.-A. Leclerc, Mlle G.-M. Millier, de S.-Antoine, M. et Mme A. Trempe, Sorel, M. Eugène Chagnon, S.-Antoine, Mme O. Lavallée, Miles J.-A.-M.-O. Lavallée, MM. et Mmes W. Blanchard, de S.-Marc, R. Brunelle, C. Chagnon, Verchères, E. Robinette, Montréal, MM. A.-J. Larose, R.-C. Gatien, S.-Marc, Louis Messier, S.-Antoine, R. Chagnon, Dr Georges Dupont, Miles Geneau, Maria Bourdon, M. Y. Dupont, Montréal, Mme N. Poulette, Miles R.-E. Poulette, A.-A. Gatien, M.-Lse Larose, M. J.-Ignace Archambault, maire de S.-Antoine, M. et Mme V. Chagnon, Verchères, MM. Provost, Varenne, H. Handfield, Avila Girard, S.-Marc, R. Guertin, maire de Sainte-Théodosie, J. Pigeon, R. Pigeon, J.-A. Lecours, Mlle J.-M.-I. Beauregard, M. A. Lorange, M. et Mme A. Moreau, MM. Larose, R. Chagnon, J.-A. Jacques, C. Bienvenue, L. Jacques, T. Gendron, A. Larose, A.-G. Duhamel, A. Chagnon, A. Beauregard, P.-E. Malo, Berthiaume, G. McLean, Miles A. Lorange, G.-H. Provost, E. Jacques, MM. J. Normandin, A. Allaire, M. Bouvier, R. Allaire, V. Charron, S.-Antoine, O. Chicoine, S.-Marc, M. et Mme Zénon Dansereau, Mme C. Chaput, MM. E. Pigeon, J. Benoit, Verchères, Mme Adélard Courtemanche, S.-Antoine.

Feu Mme E. Hamel

(Du correspondant de la PRESSE)

Lavergne Station.—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Edouard Hamel, née Alexandra Rivard. Elle laisse son époux, six enfants, Adrien, Herman, Albert, Berthe, Jeanne et Emilien.

Le service fut chanté par l'abbé Charles Masse

M. McDougald est prêt à parler devant ses pairs

"Je suis prêt à répondre de mes relations avec la Beauharnois devant un comité de sénateurs, dit-il.

BILL EN 3e LECTURE

Ottawa, 17. — L'hon. W.-L. McDougald, au commencement de la séance, hier, au Sénat, a demandé l'autorisation de s'expliquer sur un fait personnel. "A l'heure actuelle, a-t-il dit, un comité de la Chambre des communes effectue une enquête sur les affaires de la Beauharnois Light, Heat and Power Co.

"Au cours de l'enquête, on a mentionné mon nom. En une occasion précédente, j'ai expliqué, dans cette enceinte, quelle est ma position en cette affaire. Je crois juste de communiquer au Sénat la déclaration officielle que mon avocat a présentée au comité des communes, où j'indiquais les raisons qui me portent à ne pas me présenter devant ce comité. Je demande la permission de lire cette déclaration."

L'hon. Willoughby: "L'hon. sénateur agit irrégulièrement puisqu'on n'a pas appelé l'ordre du jour. Mais je suis certain que le Sénat sera heureux de fournir à l'hon. sénateur l'occasion de lire sa déclaration. Je consens volontiers à lui accorder cette permission."

Le sénateur McDougald consigne alors au Hansard la déclaration qu'il avait fait présenter la veille au comité de la Chambre des communes et qui fut publiée dans la "Presse".

Suggestion du sénateur

Puis il ajouta: "En terminant cette déclaration, mon avocat a dit qu'il y a un autre endroit où l'on pourrait m'interroger, si mes collègues le jugeaient à propos. Je demande avec instances que le Sénat établisse sans tarder un comité spécial pour étudier quels intérêts j'ai dans la Beauharnois et mes rapports avec cette entreprise. J'assure le Sénat que je faciliterais de tout mon pouvoir le dépôt devant ce comité de tout document qui serait nécessaire pour appuyer tout ce que j'ai dit, et que j'exposerai à ce comité tous les faits relatifs aux intérêts que je possède, comment et quand je les ai acquis, et mes rapports avec la compagnie, depuis son début. Je puis dire que je suis l'un des seuls qui possèdent encore leurs actions originales de cette entreprise. Je n'ai jamais vendu une action. Au contraire, après le lancement des travaux, j'ai acquis de nouveaux titres et je les ai encore.

"Je prie mes collègues d'examiner ma requête. Je les assure qu'il me faudra peu de temps pour exposer ma situation en détail, à propos de tout ce que j'ai fait dans cette affaire. Je n'ai rien à cacher, je n'ai à rougir de rien. Je n'ai pas d'excuses à faire et j'accueillerai avec plaisir une enquête par des membres du Sénat."

M. le président. — Comme le règlement exige un avis de deux jours pour une motion tendant à la création d'un comité spécial, il serait bon que l'hon. sénateur donnât maintenant cet avis."

Avant l'ajournement, le sénateur Robertson signala au président que le sénateur McDougald n'avait pas donné d'avis de motion. Il conseille au sénateur McDougald ou à un autre de donner cet avis et le sénateur Hardy donne alors l'avis de motion suivant: "Qu'un comité composé de membres du Sénat soit nommé pour examiner les questions mentionnées dans la déclaration faite par l'hon. W.-L. McDougald à la séance du Sénat jeudi, le 16 juillet 1931, au sujet de ses rapports avec l'entreprise de Beauharnois."

Le Sénat étudiera cette motion la semaine prochaine.

Rejet d'un amendement

Quand le Sénat a été appelé à se prononcer sur la troisième lecture du bill créant la commission du tarif, le sénateur Robinson, du Nouveau-Brunswick, a proposé le renvoi du bill à six mois.

Il a déclaré qu'il a agi de son propre chef, sans avoir consulté le leader de la gauche. Il pense que la commission est inutile actuellement puisqu'on a déjà modifié le tarif douanier. En outre, dans les circonstances actuelles, on ne devrait pas encourir cette dépense. Il ne veut aucunement nuire à l'action du gouvernement et est disposé à lui laisser l'occasion de réaliser son programme politique. Le gouvernement a assez à faire pour la prochaine année, sans organiser et surveiller une commission du tarif.

Son amendement est rejeté par un vote de 23 contre 30 voix, les partis se divisant strictement, sauf le très hon. George-P. Graham, libéral, qui s'est prononcé contre l'amendement et l'hon. sénateur Sharpe, conservateur, qui a voté pour. Le sénateur Dandurand a dû s'absenter avant le vote, pour se rendre à un rendez-vous d'affaires.

Ont voté pour l'amendement: les sénateurs Aylesworth, Belcourt, Bureau, Forke, Hardy, Harmer, Hatfield, Horsey, Little, Logan, McDougald, McGuire, Molley, Murdock, Provost, Rankin, Riley, Sharpe, Sinclair, Spence, McArthur, Lewis.

Contre: les sénateurs Bénard, Blondin, Crowe, Daniel, Fisher, Gillis, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Laird, Marcotte, Martin, McSchaffner, Smith, Tanner, Taylor, Todd, Webster, White (Inkerman), White (Pembroke), et Willoughby.

Le bill a ensuite été lu pour la troisième fois.

La prochaine réunion du Sénat aura lieu mardi.

Quatre aviateurs militaires se sont tués aux Etats-Unis

San Antonio, Texas, 17. — Trois officiers-aviateurs et un cadet se sont tués à quatre milles au sud du champ d'aviation Brooks quand deux avions sont venus en collision. Tous les quatre étaient de service à l'aérodrome Brooks. Les quatre morts sont: le major Charles-V. Hart, médecin et pilote; le capitaine Carlos-J. Chamberlain, de New-York; le second lieutenant K.-Austin Rogers, moniteur aéronautique, et le cadet Endicott Longacre.

Feu Mlle M. Provençal

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Rémi de Napierville. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mlle Madeleine Provençal, fille de M. J.-Ferdinand Provençal, décédée à l'âge de 24 ans et 3 mois. La levée du corps fut faite à la demeure de son père par l'abbé J.-A. Mageau, curé de la paroisse. Le service fut célébré par l'abbé W. Goyette, cousin de la défunte, assisté du R. P. Louis Lauzon, C. S. V., comme diacre et de l'abbé O. Theoin, vicaire, comme sous-diacre. La chorale des Chevaliers de Colomb était sous la direction de M. Maurice Lamarre. Marchaient en tête du cortège, MM. Paul Lamoureux et Maurice Laporte. Les coins du poêle étaient tenus par les Enfants de Marie, Miles Lucienne, Aurore et Simone Provençal, Blanche et Antoinette Lemieux et Yvette Bédard. Les porteurs étaient MM. Noël Blain, Raoul Dumouchel, Philippe Laporte, René Hébert, Léopold Provençal et Oscar Provençal.

Conduisaient le deuil le père de la défunte, J.-F. Provençal; ses frères, J.-Alphonse, Isidore et Pierre, ses soeurs, Germaine, Marguerite, Colombe, Marie-Jeanne et Mme Gustave Houle, son beau-frère, M. Gustave Houle, ses oncles, MM. Joseph Pariseau, Joseph, Xavier, Pacifique, Elzéar, Alexandre et Albert Provençal, Philias, Hercule, Joseph, Hector et Wilfrid Bédard, les cousins, MM. Ephrem Hébert, Camille Lemyre, Charles De Ladurentaye, Hector, Emile et Benoit Parizeau, Joseph Goyette, Joseph Quenneville, Stanislas Girard, Edmond Lafleur, Sévérin Hébert, Louis et Josaphat Lemieux, Lucien, Octave et Sévérin Laroche, Ferdinand Collette, Pacifique Brisson, Hercule Daigneault, les notaires Maximilien et Pacôme Coupal, Hector Laporte, etc.

Les funérailles de R. Soeur Marie-Herminie

Ces jours derniers, à l'hôpital S.-Jean-de-Dieu des Soeurs de la Providence, ont eu lieu les funérailles de Soeur Marie-Herminie, née Marie-Louise Sigouin, âgée de 45 ans et 4 mois, décédée après 28 ans de vie religieuse, dont 23 ans à l'hôpital S.-

Feu R. Soeur MARIE-HERMINE

Jean de Dieu. Soeur Marie-Herminie était la fille de Onésime Sigouin et de Marguerite Labelle, décédés, autrefois de S.-Vincent de Paul.

Le service fut chanté par M. l'abbé Trépanier, aumônier de l'hôpital. Assistaient aux funérailles: Mère Générale (Mère Marie de Bethléem), Mère Provinciale (Mère Tavernier), Sr Antoine de Padoue, supérieure de la Providence, S.-Geneviève, Sr Alphonse du Sauveur, supérieure de l'Institution des Sourdes-Muettes, Sr Paulina, Sr Blaise, Sr Marie Bathilde, Sr Gertrude du S.-C., Sr Madeleine, Sr Anselma, Sr Jeanne Françoise, Sr Appolline, Sr Erasme, Sr Pellerin et le personnel religieux de l'hôpital. Elle laisse dans le deuil 3 frères, Joseph, de Montréal, Onésime, de l'Abitibi, Hector, de S.-Hubert, 4 soeurs, soeur Marie Sidonie, des Soeurs de la Providence, Mme A. Gravel et Mme A. Génois, de Montréal, Mme O. Forcier, de Sorel, sa belle-soeur et ses beaux-frères, plusieurs neveux et nièces.

Feu M. A. Leduc

(Du correspondant de la PRESSE)

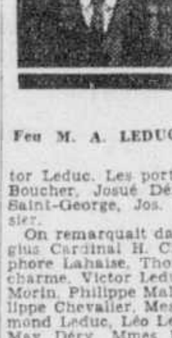

Feu M. A. LEDUC

S.-Hilaire. — Ces jours derniers ont eu lieu à S.-Hilaire au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Anatole Leduc, de Mont S.-Hilaire. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. N. Lévesque, curé, qui chanta aussi le service, assisté de diacre et de sous-diacre.

Conduisaient le deuil: les fils du défunt, Armand, Alphonse et Léo, son frère, Hérubert, son petit-fils, M. Lionel Leduc, son oncle, M. Azarie Leduc, ses cousins, MM. Edmond, Ernest et Victor Leduc. Les porteurs étaient MM. Avila Boucher, Josué Déry, Alida Noiseux, Jos. Saint-George, Jos. Berger et Azarie Messier.

On remarquait dans le cortège: MM. Sergius Cardinal H. Chagnon, E. Plon, Télesphore Lahaise, Thomas Lahaise, Marc Ducharme, Victor Leduc, Henri Noiseux, J. O. Morin, Philippe Malo, Léo Malo, Mmes Philippe Chevalier, Messier, veuve Roussil, Edmond Leduc, Léo Leduc, Victor Leduc, Mlle May Déry, Mmes Edouard Déry, Hervé Saint-Georges, etc.

L'Irlandais agriculteur

La crise économique mondiale, qui a suivi de près, en Irlande, la guerre civile, a déterminé une recrudescence agricole là-bas et trois Irlandais célèbres, les frères Burke, qui sont le Dr M. Burke, l'avocat J.-M. Burke et le R. P. Jeremiah Burke, de passage à Montréal, déclarent que les progrès accomplis dans l'agriculture sont très rapides et qu'ils vont l'être encore plus d'ici peu en raison des efforts du gouvernement de l'état libre d'Irlande dans cette direction.

L'Irlande, ajoutent les trois visiteurs, a une population qui comporte 68 pour cent d'agriculteurs et sa prospérité ne peut être assurée que par le succès et le progrès individuel de chacun d'eux.

EATON

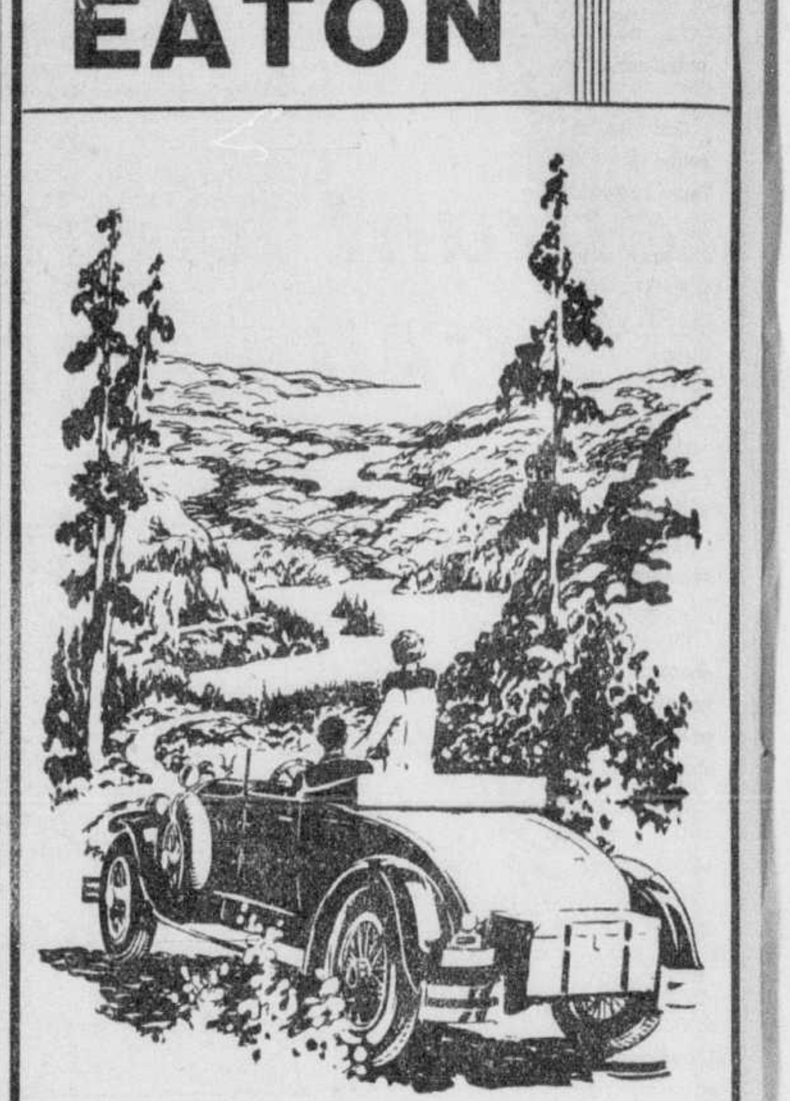

MAGASIN FERME

TOUTE la JOURNEE le SAMEDI PENDANT JUILLET et AOUT

Les marchandises achetées le vendredi après-midi seront livrées le samedi matin.

Lisez les journaux de samedi pour les spéciaux de la Vente de Lundi

LES MAGASINS TECO

1207 rue Sainte-Catherine est

et

2269 avenue Mont-Royal est

Ouverts de 9 à 6 heures p.m. tous les jours y inclus le samedi pendant juillet et août

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Flask, 13 onces

$1.60

26 onces: $3.00

WALKER'S Epicure HIGHLAND WHISKY

Enfin -- on peut se procurer en flask un vieux whisky authentique des Hautes Terres d'Ecosse.

.... Le produit d'un distillateur dont les whiskies sont célèbres par tout l'univers.

HIRAM WALKER & SONS LIMITED

DISTILLERIE ET BUREAU CHEF : WALKERVILLE, CANADA

ETABLIE 1858

47e ANNEE — No 230
MONTREAL, VENDREDI, 17 JUILLET 1931

2e SECTION **LA PRESSE** PAGE 11

L'optimisme constructeur appelle l'action et le succès. Puisse cette force dynamique guider la nation canadienne !

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

AU JOUR LE JOUR

Toujours bons seconds à Bisley.

La malchance y poursuit les tireurs canadiens

Qui viennent de se voir enlever la coupe Mackinnon par leurs camarades britanniques.

Nous avons certes dans Burke, Regan, Dow, Spittall, de Montréal celui-là, des champions de forte taille; mais nous avons aussi, contre nous, la guigne.

Reste à savoir maintenant de quoi sera faite la journée de demain où cinq des nôtres prendront part à l'épreuve finale dont l'enjeu est le fameux trophée du roi.

En attendant, les travaillistes continuent d'en faire voir de toutes les couleurs à M. Ramsay MacDonald qui ne pourrait se maintenir longtemps sur sa fringante monture sans l'assistance qu'il reçoit de ses deux adversaires, MM. Baldwin et Lloyd George. L'autre nuit encore, les partisans du premier ministre lui ont fait subir un 3e degré magistralement carabiné en refusant de s'entendre sur le projet de législation relatif à l'assurance de chômage. Libéraux et conservateurs ont siégé en petit nombre, histoire, sans doute, de ne pas compromettre cette belle chicane de famille.

Le vieux dicton qui enseigne que c'est "une bonne affaire que d'acheter le plus avec le moins" est d'application par le temps qui court, car les marchandises de nos magasins subissent une baisse appréciable dont chacun devrait savoir profiter. Les mères de famille qui allient la prévoyance à cette autre vertu domestique ayant nom l'économie, ne manqueront pas de songer que les vacances scolaires filent vite et qu'il vaut mieux ne pas attendre à la dernière minute pour remanier le trousseau des enfants qui entreront au pensionnat en septembre prochain. C'est l'heure d'achat pour qui désire magasiner à l'aise et avec bénéfice.

Méthodiquement, avec un zèle louable, la Société protectrice des animaux poursuit son oeuvre de répression des actes de cruauté dont nos frères inférieurs sont les victimes tant à Montréal que dans les districts ruraux. Les agents de M. Innes ne restent pas inactifs, et, les tribunaux aidant, ils remplissent leurs fonctions au profond contentement du public, soit en obtenant la punition des individus convaincus de sévices à l'endroit des bêtes soit en assurant la destruction de ces dernières devenues impotentes. La Société protectrice des animaux accomplit avec conscience une tâche qui n'est pas toujours aisée et la population doit lui en être reconnaissante.

Abandonner le service de la poste par avion constituerait une grave erreur, estime l'honorable M. Veniot qui n'est pas seul à penser ainsi. Le monde, à l'heure présente, se tourne vers la navigation aérienne, et les prouesses qui se multiplient dans le ciel où évoluent à l'aise tant de chevaliers de l'air traduisent l'unanime confiance qu'ont les nations dans la merveilleuse science qu'est l'aéronautique. Il est certain que ce service entraine des dépenses considérables, mais il en est ainsi de tous les arts nouveaux auxquels on veut faire appel pour demeurer à la page. Ce sont là des sacrifices d'argent nécessaires et sans lesquels il ne sera guère possible de mettre définitivement au point ce moyen de locomotion dont l'efficacité est nettement reconnue. Il convenait que ce fût M. Veniot, surnommé chez nous "le père de la poste aérienne", qui formulât ce plaidoyer protestataire.

Collision d'autos

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 17. — Mmes Bessie Luke, de Parrytown, New-York et David Luke, de North Hatley, ont été blessées à la tête dans une collision d'autos.

Victime des tire-laine

M. J.-B. Baxter, 372 rue Broadway, Lachine, s'est plaint, hier, à l'officier de service au poste de police No 4, que comme il se trouvait vers 7 heures dans un tramway du circuit Sainte-Catherine, entre les rues Union et Bleury, un tire-laine l'a soulagé de la somme de $70.

Vous aimiez la France comme votre mère, avant la guerre; vous l'aimez maintenant comme votre soeur aînée"

Le capitaine de frégate H.-P. Latham, de l'aviso "Ville d'Ys" fait la synthèse de notre affection pour la France devant ses hôtes les commissaires du port.

M. JOSEPH RAINVILLE

"Quoi qu'on ait dit, notre ancienne mère-patrie n'a rien perdu de notre filiale affection et je ne crois pas que le jour arrive jamais où la venue d'envoyés de la France nous soit indifférente."

C'est avec ces paroles émues que M. Joseph Rainville a évoqué hier soir les vieux souvenirs chers aux Québecois de langue française, devant les officiers de la "Ville d'Yys" hôtes des commissaires du port, au club de golf de Laval-sur-le-lac.

Le banquet organisé hier soir était un chef-d'oeuvre de tact. Les représentants des deux grandes nations du Canada ont fêté sans arrière-pensée la venue des délégués de France, dans une atmosphère de joie et dans une ambiance délicate créée par une décoration discrète mais significative. Un ancre de fleurs blanches formait l'arrière plan et réunissait par ses deux pointes le Tricolore et l'Union Jack.

Les hymnes nationales de l'Angleterre, du Canada et la vibrante "Marseillaise" furent tour à tour entonnées avec autant d'enthousiame.

M. J.-H. Rainville

"Notre ville de Montréal", dit M. Rainville, n'est pas seulement française à raison de sa constitution ethnique ou par suite de ce simple fait historique que les trois quarts de ses habitants tirent du vieux gaulois leur première origine, surtout de la Normandie" et se tournant vers le capitaine H.-P. Latham", "votre patrie commandant". Française, elle l'est surtout par la vie qui l'anime et par les sentiments qui l'inspirent."

"Nous n'avons jamais cru et nous ne croyons pas davantage aujourd'hui que pour former de concert avec une autre grande race, le peuple canadien que l'avenir appelle, il nous soit nécessaire de renoncer à des souvenirs qui font légitimement notre orgueil, à des traditions qui font véritablement notre force, et surtout à une langue qui est l'expression nécessaire de notre propre génie."

La langue française

"Cette langue française dont nous sommes si fiers, parce qu'elle est la plus belle qui ne soit jamais née sur des lèvres humaines et qui est si chère parce qu'elle a été celle de nos mères, vous n'ignorez sans doute pas avec quels efforts héroïques, avec quelle piété de vestales, notre petit peuple l'a constamment défendue contre des dangers sans cesse renaissants ni avec quel succès presque miraculeux, nous l'avons finalement conservée."

"Quant à nous, nous nous honorons d'autant plus de notre indéfectible affection pour la France que cette affection est pure de tout alliage, et désintéressée suprémement."

"Aucune allégeance politique ne nous rattache à notre ancienne mère-patrie et d'elle nous n'avons plus rien à attendre, si ce n'est qu'elle continue à nous verser de loin le rayonnement de son bienfaisant génie."

C'est Montaigne, je crois, qui disait, en parlant de son ami La Boëtie: "Si l'on me demande pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer. C'était tout simplement parce que c'était lui et parce que c'était moi."

Si l'on nous demande pourquoi nous aimons la France, nous ne pouvons que répondre de même: Parce que c'est elle, et parce que c'est nous.

Oui, croyez-le, le Canadien est resté attaché à la douce France par toutes les fibres de son âme.

"C'est assez dire, Commandant, avec quelle satisfaction profonde nous vous avons vu revenir dans notre port hospitalier.

"Dans cette ville où, à l'occasion de toutes nos fêtes, le glorieux Tricolore flotte librement à côté du non moins glorieux Union Jack, vous avez tous les droits de vous considérer chez vous.

"Pour être accueilli de nos frères de langue anglaise avec la plus affectueuse sympathie, il suffit que vous représentiez la France, orgueil du monde et nation noble entre toutes; pour être accueilli avec une affection chaleureuse de nous surtout qui sentons couler dans nos veines le même sang généreux, il suffit que vous représentiez le pays des aïeux."

Au nom du capitaine Latham, en l'honneur de qui le président porta ensuite un toast, l'auditoire entonna la "Marseillaise"

Le capitaine Latham

Le capitaine de frégate H.-P. Latham répondit au toast dans un discours finement tourné: "Je me souviens", dit-il, "de mon voyage en 1913. Le Canada, surtout la province de Québec, nous recevaient avec enthousiasme. Heureux de tant d'amitié, je ne pouvais me défendre cependant d'un sentiment d'amertume. Vous ressentiez alors un amour romanesque pour une France disparue, une France idéalisée bien différente de la nôtre.

"On avait fait de mon pays contemporain un tableau mensonger. On nous représentait, nous ses fils, comme des déchus d'une race autrefois grande et dont l'évolution, comme pour les Romains de la décadence, devait purifier les moeurs. On se disait que bientôt des Grands blancs nous régénéreraient par le sang et le feu. Les Grands barbares sont passés. Les Canadiens sont venus à notre rescousse et nous ont compris, nous du nouveau régime.

Je reviens ici et je ne sais comment exprimer ma joie de sentir votre amour non plus donné au pays du souvenir mais au nôtre. La France était en 1913 votre mère, elle est maintenant votre soeur.

Durant la guerre, vous avez compris notre tempérament. Cette légèreté tant souvent reprochée à notre caractère, vous y avez vu le masque de la pudeur morale. Notre défaut national, le manque d'hypocrisie n'implique pas chez nous la pratique de tous les défauts. Vous avez bien senti que nos vices sont tous de surface et nos qualités encore solides. C'est pourquoi je suis heureux de compter au nombre de vos amis, en sachant la compréhension commune rétablie dans les esprits."

Le maire Houde

Son honneur le maire Houde fit un bref discours cousu de souvenirs littéraires. Il répondit à la santé de la ville de Montréal et termina ses pensées ainsi: "Tant que les navires de France viendront à Montréal, nous sentirons que nous subsistons en dépit du temps, de l'éloignement et que notre culture latine ne meurt pas."

Les autres orateurs furent, le juge Gonsalve Desaulniers, M. Edouard Canteron, consul général de France, l'hon. E.-L. Patenaude, M. Marcel Nougier, l'hon. J.-P.-B. Casgrain. Parmi les autres assistants on remarquait: M. Emile Vaillancourt, M. Saint-Jacques, avocat; M. L.-G. Beaubien, M. de Gaspé Beaubien, M. Aymé Lafontaine, M. Seurot, M. Labelle, directeur des chemins de fer nationaux; M. Paul Lacoste, M. Aimé Cousineau, M. Archambault, secrétaire de la commission du port, l'hon. P.-R. Du Tremblay, etc.

Pendant le banquet le quatuor de Montréal, MM. Emile Gour, le Dr Paul Trépanier, M. Hercule Lavoie et Armand Gauthier chantèrent. M. Conrad S.-Amand accompagnait au piano.

On fera tout ce travail à la pelle

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17—A la suite des nouveaux développements qui sont survenus, en rapport avec le chômage et les travaux des plaines d'Abraham, M. Adélard Deslauriers, qui avait obtenu le contrat pour la pose des tuyaux de raccordement, au prix de $10 le pied, a décidé d'abandonner ce contrat. Il l'annoncera officiellement, dans une lettre adressée aux autorités municipales.

M. Miles Lonergan, un autre entrepreneur, qui avait soumissionné pour les mêmes travaux, acceptera le contrat, au prix de $11.41 le pied et s'engagera à faire exécuter tous les travaux d'excavation, à la pelle manuelle.

Voilà ce que nous avons appris hier soir, à l'hôtel de ville, à l'issue d'une conférence tenue dans le bureau du maire Lavigueur. Assistaient à cette réunion : le maire Lavigueur, M. J.-E. Chapleau et l'hon. E. Thériault, ingénieur du département de l'aqueduc ; M. Adélard Deslauriers et M. Miles Lonergan.

Réduction de taux de l'électricité à Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Une réduction des taux de l'électricité vient d'être faite par le Quebec Power. Elle est en vigueur depuis hier. D'après ces nouveaux taux, le consommateur bénéficiera d'une double réduction dans l'usage de l'électricité domestique.

Dans sa nouvelle échelle, la compagnie fixe l'électricité à 3.6 sous l'heure-kilowatt. On accorde un escompte de quinze pour cent aux églises.

Un nouveau boursier

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — M. Raimbault de Montigny, fils de M. Louvigny, de Montigny, chef du personnel de traduction au sénat, a obtenu une bourse de valeur par la compagnie International Paper. Cette bourse est d'une valeur de $125 pour la première année; de $150 pour la deuxième année, et de $175 pour la troisième année. Le boursier fera pendant trois ans des recherches chimiques sur le papier, sous la direction du Dr H. Hibbert, à l'université McGill.

ETRANGE REPROCHE

Paris, 17. — Le parti socialiste reproche à M. Paul-Boncour d'avoir accepté de plaider pour le gouvernement français devant la Cour de La Haye.

EN EUROPE

L'abbé A.-P. DESROCHERS, curé de Nasonville, Rhode-Island, s'embarque ce soir, à bord du "Doric" pour un voyage de deux mois en Europe. M. Desrochers, autrefois du diocèse de Nicolet, est aujourd'hui à la tête de l'importante paroisse de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus, le lieu de pèlerinage le plus fréquenté de la Nouvelle-Angleterre.

LA VOGUE DU TENNIS EN ANGLETERRE

Mme Elinor Glyn, célèbre romancière causant avec Gordon Selfridge lorsqu'ils assistaient au tournoi annuel de tennis chez Lady Wavertree, à Sussex Lodge, parc Regents, Londres. Ce tournoi était organisé pour les œuvres de charité.

L'harmonie parfaite entre l'état religieux et laïc a toujours existé à Joliette

Au banquet qui a terminé les fêtes du centenaire des Clercs de Saint-Viateur, le chanoine Latour cite cette ville en exemple de coopération entre l'Eglise et l'Etat.

Les persécutions religieuses

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 17. — Les fêtes du centenaire de la fondation de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur ont été terminées, hier midi, par un grand banquet, auquel prirent part plus de cinq cents convives.

Le matin, les fidèles s'étaient rendus nombreux à la cathédrale où une messe solennelle pour le repos de l'âme du cardinal Rouleau, des confrères défunts et de tous les bienfaiteurs de l'ordre fut dite par M. le chanoine Franois-Regis Bonin, A.C., du séminaire de Joliette.

L'hon. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, assista au banquet et l'hon. L.-A. Taschereau était représenté par l'hon. Cyrille-F. Delage. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, à la fin de ce banquet, a adressé la parole et rendu un tribut d'hommage au chanoine Joseph Latour, provincial de l'Institut des Clercs de S.-Viateur.

A la table d'honneur, aux côtés du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, on remarquait le chanoine Joseph Latour, Mgr J.-A. Papineau, Mgr Alphonse Piette, Mgr Eustache Dugas, les chanoines Irénée Gervais, A.-O. Houle, J.-A. Pauzé, J.-A.-H. Désy, J.-B.-L. Gagnon, le curé J.-C. Fafard, le maire Chevalier, les échevins H.-E. Roy, Jos. DeLisle, Gustave Guertin, P.-H. Desrosiers, Hector Mainville, Dr Geoffroy, J.-E. Laurion et L.-A. Fontaine; le R. P. J. Morin, MM. C.-E. Ferland et Lucien Dugas, députés, le chevalier Ferron, M. J.-A. Paquin, MM. J.-A. Mousseau, maire de Berthier, Zénon Michaud, Camille Bonin, C. Ducharme et J.-E. Rivest; les RR. PP. Cardin et Fafard, M. J. Sylvestre, président de la Commission scolaire, le Dr J. Leprohon, l'hon. juge J.-M. Tellier, l'hon. C. Delage, les lieutenants-colonels D.-B. et E.-M. Papineau, l'hon. J.-F. Daniel, le juge J.-A. Dubeau, les curés Coursol, J.-V.-R. Lavallée, le chevalier Panneton, MM. J.-A. Daviault, Dr de Grandpré, Dr Masse et L. Hamelin.

Les persécutions religieuses

Le chanoine Latour fut le premier orateur. Il rappela les persécutions contre les religieux et le clergé en général dans certains pays. Il dit que les causes éloignées sont nombreuses, et la principale, sans nul doute, réside dans l'affaiblissement et la perte de la foi catholique. Mais la cause immédiate des jalousies et des abus de force gouvernementale en ces pays n'est pas et ne peut pas être autre que l'ambition de conquérir par tous moyens le pouvoir et de s'y maintenir aux dépens même de la paix et du bonheur des peuples que l'on promet de diriger à la possession prochaine de toutes les félicités. En plus de l'intérêt collectif des partis, il y a souvent une cause plus immédiate de l'exil et du martyre des religieux enseignants, des religieux et du clergé en général. Les vengeances que l'on exerce contre eux marquent bien la haute idée que l'on a de leur influence et combien on la redoute. La cause plus immédiate c'est l'orgueil et la rancune de certains politiciens qui n'ont pas su mériter pour eux-mêmes ou leur parti l'adhésion de jugement et l'appui aux urnes des membres du clergé.

Dans notre province et surtout à Joliette, la situation est différente. L'harmonie parfaite entre l'état religieux et laïc dans la ville de Joliette n'a jamais été brisée, elle ne le sera jamais. En notre province, nous ne vivons pas de suspicions et de mésintelligence, mais de fraternité intelligente et affectueuse. Pourquoi? parce que les gouvernements servent Dieu et la patrie dans le monde et que les religieux et les prêtres servent le même Dieu et la même patrie en s'imposant personnellement plus de sacrifices et de renoncements.

En péroraison, il dit, se tournant vers le lieutenant-gouverneur:

"Ah! Votre Honneur, pardonnez-moi, j'ai l'air de vouloir vous convaincre. Nullement. Nullement, je profite plutôt de la circonstance exceptionnelle que m'offre votre largeur d'esprit et votre noblesse de cœur, l'inébranlable solidité de votre foi catholique, et l'indiscutable tenue morale de votre vie pour exprimer au public de quelle façon nous pouvons tous être heureux dans notre province, dans le Canada, dans le monde entier.

"Daigne la Providence vous conserver longtemps à notre patrie et donner à tous les pays des gouverneurs tels que votre Honneur".

L'hon. H.-G. Carroll

Le lieutenant gouverneur de la province, l'orateur suivant, dit en débutant:

"Vous avez bien voulu inviter le lieutenant-gouverneur de cette province à se joindre à vous dans cette grande fête que vous célébrez actuellement, à Joliette. Il était bien naturel d'ailleurs que les autorités civiles participassent à la joie des Clercs de Saint-Viateur à l'occasion du centenaire de leur existence.

"L'oeuvre des Clercs de Saint-Viateur est une oeuvre de coopération. Le Père Querbes, en fondant son Institut, voulait rendre plus efficace le ministère des curés en mettant à leur service des prêtres qui, collaborant avec eux dans leur oeuvre paroissiale, fussent des auxiliaires dévoués, des cathéchistes et des instructeurs, complétant ainsi l'action et l'influence du pasteur. Par le lieu de son origine et par la fin bienfaisante vers laquelle tendent toutes ses énergies, votre oeuvre est précieuse au peuple de cette province.

"Partout où les activités du clergé canadien, dit-il plus loin, se sont exercées, vous avez répondu au secours qu'il requérait de vous avec un dévouement et un entrain que l'esprit du siècle ne pouvait inspirer. Vous ne vous êtes jamais dérobé à la tâche, même la plus obscure.

"Oui, sans doute, et les hommes ont aujourd'hui regardé et reconnu vos mérites. Vous en avez, depuis deux jours, un témoignage, en cette ville de Joliette tout entière à la joie de manifester ses sentiments. L'autorité civile de cette province se devait elle aussi de vous remercier et de vous féliciter. Nulle part au monde, je crois, cette autorité n'est plus à l'aise pour déposer aux pieds des chefs religieux de votre ordre, et de ses membres, ses hommages officiels.,

En terminant l'orateur dit: "Il ne peut y avoir de mésentente entre vous et nous; même au point de vue humain, vos gestes sont ceux d'un ami. Les premiers vous bénissez nos berceaux, les derniers vous vous penchez sur nos tombes. Les coeurs bien nés ne peuvent l'oublier.

"Mon dernier mot sera pour les professeurs: Messieur, votre oeuvre est noble, elle est grande. Vous travaillez, vous embellissez les intelligences, vous ennoblissez les âmes."

L'hon. Cyrille-F. Delâge

Le surintendant de l'instruction publique, qui représentait le premier ministre de la province de Québec fit une brillante allocution. Il démontra que, depuis les premières années de leur arrivée au Canada les Clercs de S.-Viateur ont rendu des services inappréciables dans tous les domaines de l'instruction publique. Qu'il s'agisse d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, partout nous revoyons cette communauté à la hauteur de sa position. N'est-il pas

A SUIVRE SUR LA PAGE 33

Cinq lauréats d'un concours à Sherbrooke

A l'occasion d'une réunion conjointe des Ecrivains de l'Est et de la Société des Poètes Canadiens-français, cinq lauréats d'un concours littéraire seront officiellement couronnés, demain, à Sherbrooke.

Les héros de la fête sont, d'abord, Mlle Eva Sénécal et M. Claude Robillard, gagnants du "Prix Lévesque 1930", pour leurs romans respectifs, "Dans les Ombres" et "Dilettante". M. Albert Lévesque remettra lui-même à chacun le prix obtenu, soit $250.00 (Premier prix) à Mlle Sénécal, et $150.00 (deuxième prix) à M. Robillard.

La Société des Poètes Canadiens-français, par son représentant officiel, M. Alphonse Désilets, président, remettra aussi trois médailles en or, aux heureux gagnants d'un récent concours de poésie, organisé par cette Société. Mlle Alice Taschereau et M. Alfred DesRochers, de Sherbrooke, ainsi que M. Ulric L. Gingras, des Trois-Rivières, seront ainsi officiellement couronnés.

Cette fête de l'art et de la pensée réunira plus d'une trentaine de jeunes écrivains des deux sexes, venant des quatre coins de la province. Québec, Montréal, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et même Ottawa fourniront leur contingent de délégués.

L'agrandissement du marché Bonsecours désapprouvé par sept corps publics locaux

Les cultivateurs, les bouchers, les épiciers, les détaillants, les propriétaires et le Board of Trade favorisent la construction d'un nouveau marché central.

Dans l'est de Montréal

Les représentants de sept corps publics à la cité de Montréal, invités à discuter de la question des marchés et particulièrement de celle de l'agrandissement du marché Bonsecours, par le conseil d'administration de la Ligue des Propriétaires, hier après-midi, ont adopté une importante résolution. Par celle-ci, ces représentants condamnent ouvertement le projet d'agrandissement du marché Bonsecours et suggèrent fortement que les $2,500,000 votés à la cité de Montréal pour l'agrandissement du marché Bonsecours soient plutôt affectés entièrement à la construction d'un nouveau marché central. Le site serait l'angle de la rue Sherbrooke et Frontenac ou, du moins, dans ces environs. Les raisons émises contre le projet d'agrandissement se résument ainsi: le district déjà congestionné le deviendra encore plus par l'agrandissement du terrain occupé par le marché Bonsecours; les expropriations nécessaires à cet agrandissement coûteront des prix fabuleux et prohibitifs et enfin que le site du marché Bonsecours n'est plus idéal selon l'avis des gens les plus autorisés en la matière c'est-à-dire les bouchers, les commerçants, les maraichers, etc. Le site favorisé et idéal est à proximité de l'arrivée, à Montréal, du pont du Port.

L'échevin J.-M. Savignac

Ce membre du comité exécutif a déclaré sans la moindre hésitation que le choix d'un site pour un marché devait être laissé aux personnes les plus compétentes soit les marchands, c'est-à-dire les gens directement attachés au commerce et à la distribution des denrées. "Les ingénieurs de la commission technique sont qualifiés pour construire un marché et non pour déterminer le meilleur endroit où il devra être érigé. Cette opinion a été appuyée et confirmée par M. C. Henderson, représentant du Board of Trade qui considère l'agrandissement du marché Bonsecours comme un geste rétrograde.

Nous donnons ici, au texte, la résolution adoptee hier, par ces représentants. Elle parle par elle-même. Disons que MM Charles Dansereau, Emery Larivière, H.-F. Lauzon, O. Normandin, J.-W. Ricard, Clovis Bernier, Anthime Desjardins prirent part à la discussion, en plus de MM J.-M. Savignac, C. Henderson et M. Emery Sauvé, qui présidait cette importante réunion.

La résolution

Attendu que le comité exécutif de la ville de Montréal a, par la voix de son président, dit à une délégation des cultivateurs, le 4 septembre 1930, demandant la construction d'un marché central dans l'est de la ville de Montréal, "consultez les associations intéressées et nous nous rendrons à leurs désirs";

Il est proposé par Emery Larivière secondé par A.-S. Deguire, que nous, les associations intéressées à l'amélioration des marchés:

L'Union Catholique des Cultivateurs, L'Association des jardiniers maraîchers, L'Association des marchands détaillants du Canada (bureau de Montréal), L'Association des épiciers, L'Association des bouchers, La Ligue des propriétaires de Montréal, le Board of Trade, que nous renouvellions la résolution telle qu'adoptée par les différentes associations intéressées: la Ligue des propriétaires de Montréal, l'Union catholique des cultivateurs, l'Union des jardiniers-maraichers, l'Association des marchands détaillants (section de Montréal), l'Association des épiciers, l'Association des bouchers, réunies à une assemblée tenue le 1er avril 1931, qui se lit comme suit:

Considérant que M. S. Fortin, ingénieur de la cité de Montréal, a, le 19 février 1931, invité les différentes associations intéressées à faire des suggestions au comité d'urbanisme et de la commission technique formée pour étudier la question des marchés de la ville et que ce comité demande la coopération de toutes les parties intéressées, soit des personnes, corporations ou associations.

Considérant que les associations suivantes: la Ligue des propriétaires de Montréal, l'Union catholique des cultivateurs, l'Union des jardiniers-maraichers, l'Association des marchands-détaillants (section de Montréal), l'Association des épiciers, l'Association des bouchers ont passé des résolutions se prononçant contre l'agrandissement du marché Bonsecours se sont réunies en une seule association pour discuter la question des marchés, il a été résolu à l'unanimité ce qui suit:

ATTENDU que la cité de Montréal a été autorisée par la Législature de Québec de contracter un emprunt de deux millions de dollars ($2,000,000) dont le montant serait dépensé en achat de terrain, construction et aménagement pour l'amélioration des marchés;

ATTENDU que le montant requis pour acheter les propriété avoisinant le marché Bonsecours et pour y installer un nouveau marché dépasserait de beaucoup cette somme de deux millions, sans donner l'espace de terrains requis pour les besoins actuels et futurs des jardiniers-maraichers et de la population de Montréal;

ATTENDU que ce marché se trouverait près d'édifices publics comme l'hôtel de ville et les deux palais de justice, et que l'accès au marché Bonsecours est une cause de congestion du trafic, et que les jours de marché l'on peut difficilement avoir accès au marché Bonsecours;

ATTENDU qu'il est opportun que le nouveau marché soit construit dans un endroit où il ne se produit pas de congestion et qu'il soit facile d'accès tant par le nouveau pont du Port que par les ponts sur la rivière des Prairies, de même qu'aux jardiniers-maraîchers de l'île de Montréal, près des voies de chemins de fer à vapeur et des tramways;

ATTENDU que le site propose dans les environs des rues Sherbrooke et Frontenac remplit ces conditions;

IL EST RESOLU: que nous, les associations intéressées, recommandons que la cité de Montréal achète le terrain ci-dessus mentionné, près des rues Sherbrooke et Frontenac, et y fasse les constructions et améliorations requises pour en faire un marché central, plutôt que de procéder à l'agrandissement du marché Bonsecours actuel.—Adopté.

Le revenu des permis et licences augmenté

Les taxes perçues dans les théâtres de la ville de Montréal, au cours des six premiers mois de l'année 1931, sont considérablement inférieures au montant des années précédentes. On accuse une diminution de $52,378.

Une somme de $539,162 a été cependant perçue sur la taxe des amusements pour la même période. Il semble bien que les théâtres soient sensiblement moins fréquentés.

Au contraire, le revenu de la ville, des licences et permis, a augmenté de $53,739. Le montant total des revenus est de $1,883,241.

M. Philippe Lamoureux, surintendant du département des licences et permis, informe le public que la ville prendra incessamment des procédures contre ceux qui ne sont pas encore en règle en tout ce qui concerne les licences, permis et privilèges.

Vétérans qui ont perdu leur pension

(Spécial à la "Presse")

Ottawa, 17. — La cour d'appel des pensions a renversé 196 décisions favorables aux vétérans rendues par les tribunaux des pensions militaires, dont 25 dans la province de Québec.

Eclaireurs reçus par S. E. Lord Bessborough

Neuf éclaireurs indépendants canadiens représenteront leur pays à l'International Rover Scout Moot tenu à Kandersteg, Suisse, du 29 juillet au 8 août. Ils seront reçus ce soir par le chef des éclaireurs, S. E. de gouverneur général, à Ravenscrag, avant de s'embarquer sur le "Doric", de la ligne White Star

Sur la scène de l'actualité

M. ALBERT LEVESQUE, qui couronnera officiellement les deux lauréats du Prix Lévesque 1930, le 18 juillet, à Sherbrooke, lors d'une réunion des Ecrivains de l'Est. Mlle Eva Senécal et M. Claude Robillard seront les héros de cette fête de l'esprit. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

La vie qui passe

"PRENDRE L'AIR"

"Il est nécessaire de prendre l'air, par ces temps de grande chaleur", par cette phrase qui indique une personne bien déterminée à ne pas se laisser accabler par l'atmosphère ambiante, l'on est souventes fois accueillie durant ces semaines d'été. La nécessité de "prendre l'air" est indiscutable, mais d'aucuns exagèrent sans doute un peu. Souffle-t-il un vent très rapide, l'air a-t-il été considérablement rafraichi par une pluie continuelle toute une journée, qu'importe; ces intrépides sortent sans veston ni gilet, et s'exposent aux rigueurs de la température traîtresse de juillet aux soirées, malgré ce qu'on veut bien dire, beaucoup moins chaudes que les journées. S'ils prennent l'air d'une manière trop exagérée, ils prendront certainement froid avec la même exagération.

La campagne que mènent ces gens pour qui "prendre l'air" est apparemment le but principal, sinon unique, de la vie, est si bien faite que certains n'ont pas hésité à faire disparaître complètement les moustiquaires qui séparent de leurs mailles protectrices des milliers d'insectes de tout genre des êtres humains qui, autrement, ne tardent guère hélas à devenir leurs victimes avec une vitesse déconcertante. Les courants d'air sont également provoqués par ces passionnés. Les quatre fenêtres d'une pièce sont-elles grandes ouvertes que l'un d'eux s'avise: "l'air est irrespirable ici; c'est très malsain". Et toutes les portes voient leurs battants céder à la force envahissante. Les frissons, précurseurs d'un rhume, ne servent à rien. Tout est maintenant bien aéré, tant et si bien que la brise, pour artificielle qu'elle soit, traverse la pièce en coup de vent, souffle tout devant elle et bientôt il ne vous restera plus qu'à prendre la fuite si vous voulez éviter les conséquences d'une résistance stoïque. Cela explique sans doute tous les malentendus que provoque parfois l'idiome anglais: "to take the air".

LEO.

Une belle fortune

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17.—M. John Allan Cameron, marchand de bois d'Ottawa, décédé le 23 mai dernier, laisse une succession de $1,047,523. Les deux principales héritières sont les filles du défunt,Mme Eleanor-Mary Rougvie et Mlle Ruth-Alexandria Cameron,qui toucheront un revenu annuel de $25,000, provenant du fonds de fiducie établi par le défunt. M. Cameron après avoir fait quelques dons laisse également le reste de sa fortune à ses deux filles.

Le défunt en deuxième noces avait épousé Mlle Fielding, fille de feu l'hon. W.-S. Fielding, ancien ministre des finances du Canada, mais elle est morte il y a quelques années sans laisser d'enfants.

Une excursion du club Typo mercredi prochain

Le club Typo, section junior de l'Union typographique Jacques-Cartier, organise pour mercredi soir, le 29 juillet, une excursion au clair de lune à bord du vapeur Terrebonne. Les apprentis de l'union typographique ont voulu suivre l'exemple de leurs frères aînés, en organisant cette partie de plaisir afin de rendre leur organisation bien vivante. Le club Typo a pour mission de voir à l'entretien technique des apprentis typographes de Montréal. Depuis un grand nombre d'années déjà l'union typographique Internationale a institué des cours de typographie par correspondance et tous les apprentis

M. FLORIAN DALLAIRE, président du club Typo.

sont tenus de suivre ces cours avant de devenir membres de l'Union. Cependant les apprentis de langue française ont le privilège de suivre les cours de typographie à l'Ecole Technique de Montréal. Depuis la fondation de ce club par l'Union Typographique Jacques-Cartier, le nombre d'inscriptions a considérablement augmenté particulièrement aux cours du soir. Les apprentis profitent donc de leurs vacances pour organiser une excursion dont les profits serviront à la bonne administration de leur club. Les membres du club comptent sur l'encouragement et la générosité comme aussi sur la coopération de leurs frères aînés pour assurer le succès de ce voyage au clair de lune. Il y aura danse et concert. L'orchestre du vapeur Terrebonne fera les frais de la musique. Le prix des billets est de 60 sous. Ils sont présentement en vente au No 7 rue Craig-Est, chambre 22 et chez Mme Henri Etienne, fleuriste, 4610 rue Papineau. Le départ du bateau aura lieu mercredi soir, le 29 juillet, au quai Victoria, à 8 heures et 30.

L'apport du tourisme dans notre économie

Les bénéfices tirés du tourisme américain sont tels que les chemins de fer du Canada sentent la nécessité de développer des endroits nouveaux et dits autrefois inaccessibles pour en faire des terrains de chasse et de pêche. M. E.-G. Poole, représentant touristique de C. N. R., a fait hier midi un exposé des profits tirés par l'industrie dont il s'occupe, devant les membres du club Kiwanis réunis à un lunch à l'hôtel Windsor.

"Dans la partie basse du district du lac des Bois, des pêcheurs venus du centre et de l'ouest des Etats-Unis ont dépensé en une saison $500,000. La compagnie que je représente, ajoute-t-il, n'a retiré en moyenne que 10 pour cent de cette somme. C'est donc dire que $450,000 ont été versés entre les mains de la population environnante."

La causerie de M. Poole fut suivie de la projection d'une couple de films photographiés dans divers endroits de pêche de la province et du Canada. M. Owen-J. Callary présidait.

Incendie menaçant

(Spécial à la "Presse")

S.-Côme, 17. — Un incendie qui a failli dégénérer en conflagration a détruit, hier, trois maisons à S.-Côme. Les pertes s'élèvent à $3,000. On ignore la cause de cet incendie menaçant.

Adoration Nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche, le 19, au Monastère des Revdes Soeurs du Précieux-Sang, Boulevard Décarie, pour 3 hrs p.m

CLASSIFICATION ET TARIF

Accord. de pianos	37	Calendriers	47	Machineries	87
Achats de créanc.	98	Camionnage	48	Mag. à louer	30
Acc. d'autos	70	Cartes postales	49	Maisons à louer	28
Adoption	38	Chambres à louer	19	Maisons à vendre	104
A échanger	94	Chambres dem.	20	Mais. c. à louer	31
Agences dem.	6	Chambres et pen.	21	Mais., camp. dem.	105
Agents demandés	5	Ch. et pens. dem.	22	Maisons dem.	103
A louer	17	Ch., pens. d'enf.	23	Mais. m. à louer	29
Ameublements	77	Ch., pens. d'été	24	Manufact. à louer	33
Animaux	69	Ch. pens. d'été d.	25	Matér. de cons.	88
Agences de Plac.	7A	Chan. pour chan.	50	Mot. et Yachts	89
Appts à louer	15	Chevaux et voit.	81	Objets perdus	62
Appts à vendre	100	Coiffeuses	11	Objets trouvés	63
Appts demandés	14	Collection	51	Occasions d'aff.	107
Appts m., à louer	16	Comm. à vendre	82	Oeufs et volailles	90
Argent à prêter	96	Cottages à louer	26	On dem. à ach.	68
Argent demandé	97	Cottages à vend.	102	On dem. à louer	13
Argenterie, Nickel.	39	Cottages demand	101	Pension, chasse	36
Art. de ménage	78	Cours, fem., filles	10A	Peintures	90A
Articles de sport	76	Démolisseurs	53	Prod. de beauté	63A
Associés demand.	7	Disparus	54	Professeurs	64
Autos-Camions	72	Divers	55	Pos. dem. femme	2
Autos à louer	73	Echanges, divers	56	Pos. dem. homme	1
Autos à vendre	71	Ecoles de métiers	9	Profession	114
Autos demandés	74	Eff. bur. et mag.	83	Prop., c. à vend.	106
Aux Malades	40	Elèves demand.	3	Radios	91
A vendre, divers	75	Electrolyse	57	Rembourrage	65
A vend. ou échang.	95	Entrepreneurs	53	Règlements dettes	99
A vend. ou à louer	96	Emmagasinages	58	Réparations	66
Aviation	41A	Fem., filles dem.	10	Rés. d'été dem.	34
Avis de respons.	41	Fermes d'élevage	112A	Salle à louer	35
Bateaux et Engins	42A	Formation de soc.	59	Serv. domestique	12
Bicycles, Motoc.	70	Fourrures	84	Suggestions	74A
Bijouteries	43	Garages à louer	27	Terrains à vendre	110
Blanchissage	0	Gramophones	85	Terrains à louer	108
Bois et charbon	80	Ham., garç. rem.	8	Terrains dem	109
Boutons, plissage	43	Hôp. de poupées	59A	Terres à vendre	112
Brevets	44	Hôpitaux privés	60	Terres à louer	113
Broderies	78A	Hôtels et Voyag.	60A	Terres demandées	111
Buanderies	45	Informations	61	Transports	67
Bureaux à louer	18	Inst. de musique	86	Vêtements	92
Cadres et Miroirs	46	Leçons demand.	4		

FIANCAILLES, NAISSANCES, PROCHAINS MARIAGES, REMERCIEMENTS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.

AVIS DE DECES, 2 centins par mot avec minimum de 50c par insertion.

EMPLOIS DEMANDES, 3 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 3 centins par mot avec minimum de 45c et de quinze mots par insertion.

EN-TETES EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 8 points (24 points à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

Ce tarif n'est que pour du comptant.

Montréal, 30 juin 1928, la "Presse".

DEMANDES

0 BLANCHISSAGE, TAPISSAGE

BLANCHISSAGE, tapissage, peinture, graftex, intérieur, extérieur, ouvrage garanti. HArbour 9745. 0—230-5

MENUISIER en réparations générales, bois, peinture, etc. Prix modéré. Clairval 4898M. 0—228-3

PEINTRE blanchissage, décorations intérieur, extérieur, peinture générale, ouvrage garanti, prix modéré. J. Gravel. Am. 3173. 0—229-3

PRIX réduit, peinture extérieure, intérieure garantie pour 3 ans, tapissage, blanchissage, couverture réparée. Roy, peintre. York 7026J. 0—

VOUS trouverez entrepreneur menuisier, réparations tous genres, heure ou contrat. Ouvrage garanti. CH. 5211. 0—230-2

1 POSITION DEMANDEE HOM.

BOULANGER d'expérience demande position. S'ad. à St-Jérôme, 578, Lionel Leblanc, Labelle. 1—

CHAUFFEUR demande position, avec expérience char privé ou camion, Falk. 2165. 1—

CHAUFFEUR mécanicien, 14 ans d'expérience, avec références. Cal. 8477. 1—

CHAUFFEUR avec références. F. Paquet, 452 Létourneux. 1—

CHEF cuisinier, prix modéré, références. 1455 Amherst. Tél. Cherrier 8047. 1—228-3

CHEF cuisinier pour ville ou campagne. FRontenac 2367, 1828 St-Timothée. 1—

GARÇON fort, 21, instruit, bilingue, débrouillard, besoin travailler. Fitzroy 1240. 1—230-2

HOMME avec truck demande ouvrage, ou vendrais le truck. FItzroy 0963. 1—

HOMME marié sans enfant désire position sur char privé ou camion, 15 ans d'expérience. Cher. 4408. 1—228-3

HOMME demande position, avec char de livraison légère, etc. Cal. 8346. 1—230-2

JEUNE couple ayant très bonnes références, anglais, français, prendrait petite conciergerie, l'homme pouvant travailler en dehors. Téléphonez PLateau 3976. 1—230-2

OPERATEUR linotypiste expérimenté désire emploi temporaire ou permanent. Casier 432 la "Presse". 1—230-2

PATISSIER, cuisinier, 14 années d'expérience en France et en Belgique, parlant flamand, français, anglais. Casier 444 la "Presse". 1—

STENOGRAPHE bilingue, débutant, instruit, désire position, petit salaire. CAlumet 8493. 1—

2 POSITION DEMANDEE FEM.

AMYOT, bureau, trouverez tout genre employées, meilleures références. HArbour 9745. 2—230-5

BONNE femme de journée avec expérience. HAr. 4028. 2—

BONNE fille de campagne désire position dans maison privée. Tél. York 7532. 2—

BONNE désire emploi pour campagne, ville, hôtel. AM. 3366. 2—

COUTURIERE expérimentée dans les robes. S'ad. 6305 Ch.-Colomb. 2—

DAME demande position maison privée, sans enfants (ou seule) ou faire les chambres. Lancaster 6412. 2—

FEMME demande journée, bonnes références. MArquette 1044. 2—

FEMME prendrait lavage, raccommodage chez elle, satisfaction. CAl. 0778W. 2—

FILLE sérieuse demande position dans famille respectable, pas de jeunes enfants, bonnes références. HArbour 9488. 2—

FILLE désire position comme vendeuse, connaissance générale, références. FItzroy 7118. 2—

JEUNE FILLE fiable, honnête, désire position; peu de sorties, aimant enfants. CHerrier 5642. 2—

STENOGRAPHE bilingue, active, références désire position, salaire modéré. CAlumet 8493. 2—

STENOGRAPHE bilingue ayant comptabilité, désire position. Amherst 5958. 3—229-3

VEUVE désire prendre soin d'une maison. Amh. 4543. 2—

3 ELEVES DEMANDES

A BAS les sténographies impraticables. Apprenez de l'auteur même, en trois mois, l'incomparable sténographie bilingue Perrault Duployé. Cours à l'Institut ou par correspondance, 221 Sténographes Judiciaires; 27,292 diplômes octroyés. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal, PLateau 2260. Prospectus. 3—69-n.o.

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, leçons privées, spécialité, élèves arriérés. 3476 St-Denis. Tél. Harb. 1806. 3—219-24

COLLEGE Commercial Elie, 3615 S.-Denis, HArbour 2628, anglais, sténographie, comptabilité, etc. Strictement individuel, jour et soir; aussi télégraphie et administration des gares. Demandez prospectus gratuit. 3—230-12

DAME donnant des leçons de français et anglais, littérature et traduction anglaise et française. 3414 rue St-Hubert. HArbour 3928. 3—97-N.O.n

PROFESSEUR René Sasole, I.C., I.E., B.A., B.S.A., brevets cours classique, commercial, 1448 ouest, Sherbrooke. PLateau 6717. 3—72-l.m.M.J.v

PROF. BASTIEN, cours privés de vacances, classique, commercial, brevets, baccalauréat. 809 Cherrier. HArbour 3698. 3—261-N.O.

5 AGENTS DEMANDES

DEPOSITAIRES pour province de Québec demandés pour l'appareil de nettoyage de fenêtres Marvel, une véritable merveille, 2.95, se vend de portes en portes, dans les édifices, dans les maisons, occasion exceptionnelle. Weston, chambre 416, 1502, Sainte-Catherine O. 5—

7 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE avec 100, chance exceptionnelle, faire de l'argent, en peu de temps. 1827 Terrasse Papineau. 7—

MECANICIEN, rare compétence dans le général de l'automobile et débossage, s'intéresserait dans un garage. J'ai tout l'outillage et accessoires automobiles, valeur $15000.00. Casier 458 la Presse. 7—

OPPORTUNITE de placer 30.00 ou plus, pour faire beaucoup d'argent. Chance extraordinaire. Ecrire casier postal, 404, Montréal. 7—226-6

POUR manufacture en opération, position permanente, très bon rapport, l'augmentation d'affaires, nécessite agrandissement immédiat. Détails supplémentaires. Casier 446 "La Presse". 7—230-3

UNE manufacture établie depuis 50 ans, ayant un actif trois fois son capital, faisant de bonnes affaires, désire intéresser un homme actif qui aurait un certain capital, écrire casier 443 la "Presse". 7—229-3

8 HOMMES, GARÇONS DEM.

BARBIER demandé avec expérience. Apportez vos outils. 5767 St-Laurent. 8—

BARBIER de 1re classe demandé. S'ad. 1859 Demontigny Est. 8—

BARBIER demandé. 7739 Notre-Dame E., Longue-Pointe. 8—

BLOQUEUR d'expérience dans garniture de fourrure demandé à 6530 ave Casgrain. 8—

BON barbier demandé pour vendredi et samedi. S'ad. 2017 Chambly. 8—

BON BARBIER demandé pour aujourd'hui et demain. 1497 Dorchester ouest. 8—

BOUCHER demandé immédiatement avec expérience. S'ad. 2021 Frontenac. 8—

8 HOMMES, GARÇONS DEM.

BOULANGER demandé. 1700 Gilford. 8—

GARÇON intelligent parlant anglais demandé pour aider un vendeur aveugle, références des parents demandées. Le soir, 264 Sainte-Catherine ouest. 8—

GERANT

pour surveiller et développer notre commerce dans votre propre localité. Droits exclusifs, emploi continu, revenu jusqu'à $5000 possible. Doit pouvoir organiser et diriger personnel pour vente de porte en porte. Produit breveté, pas de concurrence, champ illimité. Ecrire à Specialties Limited, 1022 immeuble Transportation, Montréal. 8—227-5F

HOMMES demandés comme démonstrateurs, expérience pas nécessaire, bon salaire en commençant. 189 Demontigny Est. 8—229-2

HOMME expérience vendeur à domicile, capable de conduire cheval et fournir garantie 25.00 argent. 1350 Marie-Anne. 8—

HOMMES bilingues demandés ayant automobile pour travail permanent à la campagne, expérience pas nécessaire. S'ad. personnellement entre 7 et 9 p.m. 10345 Berri. 8—

JEUNE commis pas plus de 20 ans demandé pour s'occuper des prix de revient et de la comptabilité. Doit bien parler anglais et calculer exactement. Case postale 3060, Montréal. 8—229-2

JEUNE commis bilingue pour vendredi et samedi, commerce de chaussures. 1693 Ste-Catherine Est. 8—

JEUNES GENS ayant aptitudes de vendeurs et bonne apparence, demandés. Ecrire Casier 459 La Presse. 8—

JEUNE HOMME ambitieux demandé, pour commercer sur la route, à salaire et commission, devra apporter références. S'ad. 1217 rue Bleury. 8—

JEUNE homme demandé comme waiter, parlant les deux langues. S'ad. 1143 Bleury. Pla. 0181. 8—

JEUNE HOMME sérieux, 16, 17, bilingue, demandé, pour apprendre commerce de l'horlogerie, écrire casier 457 la "Presse". 8—

JEUNE homme pour nous représenter à Granby. Capital requis, position d'avenir. 1827 Terrasse Papineau. 8—

JOBBERS demandés dans les bonbons, avec camion. S'ad. immédiatement, 7903 Drolet ou CAl. 4828w. 8—

LAVEUR d'autos d'expérience demandé immédiatement, coin St-Laurent et Crémazie. 8—

MECANICIEN ou aide avec petit capital, pour réorganisation, salaire et profit assurés. St. Denis Motors, 5408 St-Denis. 8—

MESSAGER demandé à 1483, rue Bleury, chambre 207. 8—

ON demande un vendeur de charbon. DOllard 2461. 8—230-2

2 PLATRIERS demandés. S'ad. 4253 Boyer. 8—

UNE OCCASION

Vendeurs d'une capacité éprouvée, au record inattaquable pour vente d'un produit d'une nécessité pratique. Une proposition offrant rémunération exceptionnelle à l'homme compétent. Case 417 la "Presse". 8—227-5F

VENDEURS de meubles demandés. S'ad. entre 4 et 6 hrs p.m. 1835 rue Ste-Catherine Est. 8-17,20

VENDEURS d'automobiles pour vendre Chrysler et De Soto. Inutile de se présenter sans références. S'ad. à F. Mitchell, entre 10 et 12 hrs a.m., 1227 Parc Lafontaine. 8—230-2

VENDEURS bilingues demandés pour voir notre clientèle, expérience pas nécessaire. S'ad. William Robinson, 1610 Ste-Catherine Est, entre 2 et 6. 8—230-2

VENDEUR couvrant Québec, Ontario et les provinces maritimes demandé pour vendre des lignes supplémentaires de spécialités pour construction. Bonne commission. Case 450 La Presse. 8—

VOYAGEUR avec auto, vente facile, nouvelle ligne, rapporte gros profits; aussi comme side-line, villes et campagnes. 751 St-Laurent. 8—228-4

VOYAGEUR pouvant ajouter une bonne ligne dans les provinces voisines. Commission avantageuse. Casier 447 La Presse. Donnez itinéraire habituel. Confidentiel. 8—230-2

VOYAGEUR avec auto, demandé, jobber de bonbons, préféré pour vendre cigares Del Rio, comme side-line. 1472 Wolfe, entre 7 et 8 heures p.m. 8—230-2

VOYAGEUR pour ville et campagne pour vendre parfum sur carte, marque très connue, ligne payante. Parfumerie Victoria, 5038 St-Laurent. 8—

VOYAGEUR pour la ville. Deux langues, avec auto. Pour vendre des spécialités, chez bouchers et épiciers. Ecrire casier 442 La Presse. 8—229-2

9 ECOLES DE METIERS

ABAISSEZ hauts prix. Savez-vous que la meilleure place pour apprendre métier barbier, succès assuré, avec prix spécial, est chez Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 930 St-Laurent. 9—226-6

APPRENEZ L'AUTOMOBILE

Soyez protégés par la seule Ecole Fédérale Enregistrée, chars nouveaux modèles, équipés double contrôle pour enseignement de conduite. Cours $10. Licence garantie. Jour et soir. Installation moderne pour cours mécanique, diplômes accordés, leçons privées pour dames. Adressez-vous 1621 St-Denis. Harbour 5518. 9—206-N.O. F

APPRENEZ à conduire l'automobile à un dollar la leçon. S'adresser à 56 Avenue des Pins. 9—13,15,17

AUTOMOBILE. Apprenez conduite et mécanisme, le mieux outillé, bon professeur, cours de préparation. $10. 2251 Delorimier. 9—204-N.O.

AUTOMOBILES, leçons privées pour conduire, licence garantie, cours 10.00. Jour, soir, mécanique. 1465 St-André. HArbour 7809. 9—227-4

ECOLE TECHNIQUE de MONTREAL

Subventionnée par le Gouvernement Provincial, seule autorisée à faire passer des examens de chauffeur, de mécanicien d'automobile et accorde des certificats d'automobile dans district de Montréal. Organisation la plus complète au Canada en mécanique et électricité d'automobile. Prenez garde aux annonces trompeuses. Prochains cours le 8 septembre. Venez voir ou écrivez, 800 Sherbrooke ouest. 70-N.O.

4 HOMMES SOBRES

sans expérience qui veulent se qualifier pour ouvrage de garage et aides sur trucks, bon salaire dans cette ligne. 2251 Delorimier près Sherbrooke. 9—227-5 F

10 FEMMES, FILLES DEM.

FAISEUSES d'échantillons de robes de soie expérimentées demandées. Feiner Ladies Wear, 1470 rue Peel. 10—230-2

FILLES ayant expérience sur les presses électriques pour repasser le corps des chemises demandées de suite. Toilet Laundries, 785 Richmond. 10—227-3

FILLE de table demandée. S'adresser 211 Craig Est. 10—

FILLE de table demandée, expérience, français et anglais. Coney Island Lunch. 1196 St-Laurent. 10—

FILLE parlant les deux langues et sachant servir les tables demandée. 1830, Ontario E., près Papineau. 10—

FILLE d'expérience demandée dans pâtisserie, comme remplaçante pour 15 jrs. 1005 Laurier ouest. 10—

JEUNES filles actives pour coloriage de photos. Pas d'expérience nécessaire. Devront parler l'anglais. Une vraie chance. Seules des filles qui aiment à travailler doivent se présenter. 1480 Drummond. 10—

JEUNES filles bien éduquées demandées comme position de vendeuses. Ecrire à Casier 460, La Presse. 10—

10 FEMMES, FILLES, DEM.

OPERATRICES expérimentées dans les robes de réunions ou la bonne lingerie pour dames demandées. S'ad. aujourd'hui à 125 Laurier ouest. 10—

OPERATRICES de fourrure demandées. S'ad. à A.-I. Miller, 486 Sainte-Catherine ouest. 10—

OPERATRICES expérimentées demandées dans les vêtements d'enfants. Fine, 5ème étage, 416 Ontario ouest. 10—

OURLEUSE demandée avec expérience dans les cravates. Stylebest Cravat, 10 Ontario Ouest. 10—229-2

POSEUSES d'empeignes d'expérience sur machine à cylindre et piqueuses, aussi 5 prépareuses. S'adresser à la contremaîtresse. Nathan Cumming Shoe Co. Ltd, 5805 Denormanville. 10—230-3 h

PREPAREUSES de chapeaux faits à la main expérimentées demandées. Bon salaire et emploi continu. S'ad. à Frank-S. Lauria Limited, 426 rue Sainte-Hélène. 10—230-2

11 COIFFEUSES

ACADEMIE coiffure, cours complet, 15.00, diplôme garanti, position, termes faciles. Jour et soir. Coiffure Catis, 2005 Chambly, près Ontario. CL. 3122. 11—110-N.O.

APPRENEZ l'ondulation Marcel et l'art de cultiver la beauté dans une des plus importantes organisations du Canada. Diplômées en grande demande. Marvel Beauty Academies, 8 Ste-Catherine Est. 11—13,15,17,18

DURANT juillet et août, donnons des cours de coiffure papier, Komol, permanent, teinture des cheveux à des prix défiant toute compétition. Venez vous en convaincre. Sous la surveillance de Mlle Hainceault, Salon St-Viateur, 4479 St-Laurent, Bélair 4754. 11—228-4

ENSEIGNONS nouvelle méthode rapide ondulation Marcel, Marcel au papier, Komol à eau, 8 jours, position, 3851 St-Denis. HArbour 9745. 11—230-5

12 SERVICE DOMESTIQUE

ALLEZ 3851 St-Denis, trouverez tout genre emploi, salaire 20.00 à 60.00, placées immédiatement. 12—230-5

BONNE fille demandée pour soin du ménage. 5370 Drake, Côte St-Paul. 12—

CUISINIERE expérimentée, petite famille, bons gages, références exigées. S'adresser téléphone Fitzroy 9661. 12—229-2

FILLE demandée pour travaux du ménage et avoir soin des enfants. Bon salaire. S'ad. 4064 De Bullion. 12—

SERVANTE demandée, références exigées. 3830 St-André. 12—

SERVANTE demandée immédiatement pouvant faire la cuisine. 805 Mt-Royal Est. Pa. 1532. 12—

SERVANTE demandée, 2 enfants, 15.00 par mois. CAl. 0871 ou 7446 St-Denis. 12—

A LOUER

13 ON DEMANDE A LOUER

DESIRE louer un chalet pour deux semaines à partir 25 juillet. Appelez Amherst 6302. 13—

MAISON de campagne meublée, située sur l'Ile de Montréal, Plage Laval ou les alentours, pour balance de la saison. 409 Notre-Dame Ouest. Marquette 5029. 13—

15 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS, quatre et cinq pièces, ménage fait, chauffage, frigidaire, très moderne, 4278 Sherbrooke Ouest. S'adresser au concierge ou téléphoner, MArquette 3113. 15—230-2

APPTS nouveau genre, 3 pièces meublées ou non, frigidaire, chauffés, D. Martel, 251 Demontigny. 15—230-2

A SOUS-LOUER, logement 5 pièces chauffées, appt Deauville, 1809 Sherbrooke Est, appt 7. 15—230-2

4 BEAUX appts chauffés, frigidaire, incinérateur, moderne. 500 Blvd St-Joseph est. Fal. 2569. 15—

BOUL. DECARIE, médecin célibataire disposerait de 3-4 appts non meublés pour 2 personnes. Informations Clairval 0349. 15—230-3

DANS OUTREMONT. Quatre et cinq pièces, ménage fait, chauffage, frigidaire, très moderne. 1350 Ave Lajoie. S'adresser au concierge, ou téléphoner MArquette 3113. 15—230-2

J. T. Z. PATENAUDE

Bureau: 5040 Ave du Parc. Tél. DOllard 4545, le soir, CAlumet 7808. Appartements modernes, toutes parties de la ville, $37.50 et plus. 15—39-n. h F

16 APPTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS Castle, 5249 ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 16—306-N.O.

APT. meublé 1 pièce, gaz, électricité compris, bas prix. 1284 Wolfe. Pas d'affiche à la porte. 16—228-3

APPARTEMENT une pièce meublée, gaz, électricité, balcon, bien situé, très moderne. S'ad. 4723 St-Denis. 16—

APPARTEMENT richement meublé, chambre à coucher, salle à déjeuner, cuisinette, chambre de bain, gaz, téléphone, lingerie, tout compris, bon marché. 1585 Ontario Est. 16—230-2

APPARTEMENTS meublés, 3578 Shuter, 3, 4 chambres, frigidaire, concierge, taxes payées. Succession Dalbec, HArbour 4541. CLairval 3791M. 16-15,17

AVE DUROCHER 3432, Shuter 3493, Shuter 3508, Park Ave 3519, Park Ave 3462, Mance 3480, St-Hubert 3773, Eadie 5638, Hibernia 891, Charlevoix 0707; chambres, cuisinette, meubles neufs, ménage fait, $4 et plus par semaine. 16—227-5

DROLET, près Roy, 3-4 pièces chaque bien meublées, gaz, électricité fournis. 329 Roy. 16—14,15,17

IBERVILLE 549, petite chambre meublée à neuf, 2.50. Cher. 6656. 16—

MANCE 3079, 1 pièce meublée, cuisinette, gaz, eau chaude, 20.00 et plus. 16—14,16,17

MENTANA 3685—1 et 2 pièces, cuisinette, gaz, électricité, téléphone gratis. 3.00 à 8.00 semaine. 16—

MOUNTAIN 1438, appartements 4.00 à $10 par semaine, gaz, électricité compris, service concierge. 16—228-4

ST-ANDRE 3429, 1-2 pièces bien meublées, frigidaire, gaz, électricité compris, possession immédiate. S'adresser au concierge. 16—15,17

ST-HUBERT 1150, 1162, nouveaux appts modernes, chacun: eau chaude, garde-robes, planche, baignoire, douche, balcon, solarium. 16—226-5

SHERBROOKE EST 34, près St-Laurent, 1 et 2 pièces meublées, cuisinette, eau chaude, 4.00 et plus. Concierge. 16—14,16,17

17 A LOUER

HOTEL, coin Berri et Craig, bonne ruelle, place d'affaires, ménage fait à neuf, situé en face d'un parc. Informations: Mme U. Rocheleau, 476 Craig Est. HArb. 4985. 17—229-3

18 BUREAUX A LOUER

DENTISTE demande à partager ses bureaux à médecin de préférence, coin Mont-Royal et Papineau, très bon site. AMherst 6740. 18—230-2

19 CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX salon double et chambre pour couple messieurs. FRontenac 2965, 963 Mt-Royal. 19—

A BAS PRIX. Salon double richement meublé pour personnes désirant bon chez-soi dans famille sans enfants, tout confort dans maison moderne, pension si désiré. Inf., Tél. CAl. 7974J. 8287 Casgrain. 19—

A BAS PRIX. Belles grandes chambres en avant, poêle à gaz, confort tranquille, 2.50 à 4.50. 338 Lagauchetière, près St-Denis. 19—229-2

A BAS PRIX. Chambre boudoir avec balcon, au mois, maison tranquille. Téléphone, gaz si désiré. 3804 Berri, près Roy. 19—230-2

A BAS PRIX, grandes chambres en avant, 1 ou 2 lits, gaz, confort tranquille, 3.00 à 4.50. 1015 St-Dominique, 1006 St-Laurent. 19—229-2

A 1227 CHAMPLAIN, salon double, poêle à gaz, autre poêle dans chambre, 3.50, autre 2.50. 19—

A CHOISIR belle grande chambre sur devant, aussi petite chambre 3.00, téléphone. 3632 St-Denis, en face Cherrier. 19—230-2

ALLEZ à 1297 St-Denis, chambre sur devant, tranquille, bien meublée, $5.00. 19—229-2

A 539, Lagauchetière, coin St-Hubert et 422 Dorchester, près St-Denis. Chambres à louer avec gaz. 19—

ALLEZ 220 Ontario E. 2 belles chambres avec cuisinette, propres, bon marché; chez personne seule. 19—

ALLEZ Amherst 1673, chambre devant, 3.00 pour couple, 3.50, autre moyenne, 2.50, gaz, téléphone. 19—

A LOUER. Jolie chambre, famille privée, sans enfants, prix modéré. 3464 St-Denis, entrez et montez, app. 3. 19—

APPARTEMENT une chambre richement meublée, nouvelle administration, gaz, électricité, concierge 3804 Drolet, près Roy. 19—15,17,18

APPARTEMENT une chambre, ménage fait à neuf, cuisinette, gaz, nouvelle administration. 1001 St-Denis, coin Carré Viger. 19—15,17,18

A 3431 St-Denis, près Sherbrooke, grande chambre sur devant dans famille privée, téléphone. 19—230-2

A 4280 ST-DENIS, une pièce meublée, avec gaz, tél., fille préférée. Bélair 3972w. 19—230-2

3653 AVENUE LAVAL, grande chambre en avant, confort du chez-soi. Possession immédiate. 19—h

AYLWIN 2146, belle chambre-boudoir, propre, garde-robe, téléphone, couple préféré, références exigées. 19—229-2

BEAU grand grand salon, double, tout confort, garde-robes, bain, tél., autre petite avec balcon. 1447 Montcalm. 19—

BELLES grande et petite chambres, $1.50, gaz, eau chaude, téléphone. 1572 Sainte-Elisabeth. 19—

BELLE chambre à louer en avant, 2.50. 1762 St-Hubert. 19—

BELLE chambre, soubassement, couple ou 2 amis, 3.50, 4.00. 292 Ontario Est. 19—

BERRI, 1258, près Ste-Catherine, petite et chambre double, avec lavabo, poêle à gaz, possession immédiate. 19—226-3

BERRI 2037, grande chambre sur devant, pour couple, propre, tranquille, gaz, eau chaude, téléphone. 19—230-2

19 CHAMBRES A LOUER

BORDEAUX 2181 chambre dans famille privée, seul chambreur, gaz si désiré, tout près Ontario. 19—

BOUDOIR et belle chambre, personne tranquille et respectable, confort du chez-soi. 1122 Sherbrooke Est. 19—

BOYER 4518, près Mont-Royal, chambre simple, 2.50 ou grande, 3.50, eau chaude, téléphone. 19—

CARTIER 4518, belle chambre meublée, maison tranquille, bon marché, tél. Amh. 9231. 19—229-2

CHAMBORD 4419, belle chambre propre sur devant, confortablement meublée, seul chambreur. FR. 5392. 19—

CHAMBRE devant, usage gaz, 3.00, autre, 2.50, confort chez-soi. 1407 Champlain, coin Ste-Catherine. CHer. 1562. 19—

CHAMBRE confortable, eau chaude, téléphone, cuisine. 3.00; pas d'affiche. 1454 St-Denis. 19—

CHAMBRE avec cuisine 4.00, salon avec piano, 5.00, tout confort. 1162 St-Timothée. 19—

CHAMBRE à louer, maison pas d'enfant, pour un couple ou personne seule. 3698 St-Hubert. Harbour 6851. 19—

CHAMBRE salon, homme distingué, maison richement meublée, famille sans enfants, téléphone. 3443 Cartier, haut Sherbrooke. 19—

CHAMBRE confortable, pour 1 ou 2 personnes, 1244 Labelle, première rue à l'ouest de St-Hubert. 19—230-2

CHAMBRE à louer, 3.50. 1259 Amherst, app. 1. CHer. 6760. 19—

CHAMBRE-cuisinette, lavabo, poêle, bain, téléphone, pension, meubles neufs, tout confort, bon chez-soi. Venez voir, bon marché. 167 Rachel. BElair 1210. 19—

CHAMBE et cuisine et grande chambre en avant, gaz. 1495 Champlain. HArbour 8432. 19—

CHAMBRES à louer, petite ou grande, pension si désiré. FRont. 7187-1909 Cartier. 19—229-2

CHAMBRE et cuisine en avant, glacière, poêle à gaz, eau chaude, téléphone, raisonnable. 1476 St-Timothée. 19—

CHERRIER 462, beau salon double, bien meublé, moderne, famille privée, pension si désirée. HArb. 0887. 19—230-2

CH.-COLOMB. 6305, près Bellechasse, 2 chambres à louer dans famille privée. 19—

DORCHESTER Ouest, 4170, chambre confortable, site avantageux, pension facultative, "home" canadien, à prix raisonnable. WEstmount 5868. 19—230-2

DORCHESTER Est 416, salon, grande chambre sur devant, boudoir, petite 2.50, lavabo et gaz. 19—230-2

GRANDE CHAMBRE sur devant avec gaz, propre, 3.50—258 Ste-Catherine O. 19—

GRANDE CHAMBRE devant ou petite, lavabo, gaz, téléphone, bon marché. 1184 Ste-Elisabeth. 19—

GRANDE chambre pour 2 dames, messieurs, maison tranquille, autres, 2.50, 3.50, pension 4399 St-Denis. 19—

GRANDE chambre avec gaz et une petite sur devant, maison tranquille, 83 Ste-Catherine Est. LAncaster 9800. 19—230-2

GRANDE chambre à louer, 2.00 à 3.00, usage gaz si désiré. 911 Wolfe, FRontenac 4396. 19—

GRANDE et petite chambres avec poêle à gaz, bon marché, 810 Ontario, coin St-Hubert. Palk. 1327. 19—

GRANDE chambre ensoleillée avec balcon, 3 pièces. 389 Duluth. BEl. 8343w. 19—

GRANDE chambre, usage du gaz, glacière, 3.00, autre, 4.00, confort chez-soi. 507 Ontario. HAr. 0051. 19—

GRANDE et petite chambres à louer, tél., eau chaude, cave. 1657 St-André. 19—

JOLIE chambre sur devant, tout confort, famille privée, bon marché. 4212 Ch.-Colomb. 19—

LAGAUCHETIERE Est, 407, coin St-Denis, belle chambre sur devant, bon marché, gaz, HA. 4931. 19—230-2

LAVAL 3458, choix de magnifiques chambres richement meublées, propres, tranquilles, tout confort. Prix raisonnable. 19—

MANSFIELD, 1453, grande, petite chambre meublées, à neuf, maison moderne, douche. 19—15,17

MAYOR, 415, grande et petite chambres meublées à neuf, maison moderne et confort. 19—15,17

MARQUETTE, tout près Mt-Royal, salon double ou grande chambre chez personne seule, tout confort voulu. FRont. 4138. 19—

MENTANA, 4654, salon double avec deux lits, piano, deux garde-robes, seulement gens respectables. FAlkirk 2866. 19—

MONTCALM 1890, 2 chambres devant, une avec lavabo, 2.25, 2.50, petite famille tranquille. FR. 3517. 19—

ONTARIO Est 1805, coin Papineau, chambre en avant avec cuisine, 5.00, aussi petite 2.50. 19—230-2

ONTARIO E. 1492, face église Sacré-Coeur, belle grande chambre en avant, toutes commodités. 19—230-2

ONTARIO Est 1395, 1159, 1594, chambres, gaz, téléphone, bain, pas objection pour enfants, confort. 19—227-4

OUTREMONT, 1105 Laurier O., chambre ou grand salon, bien ensoleillé, famille privée. AT. 3733J. 19—

PARC LAFONTAINE, 3408, près Sherbrooke, jolie grande pièce en avant, cuisinette, gaz et lingerie fournis, genre appartement. Téléphone FRontenac 1225. 19—

PARC Lafontaine, 3704, jolie grande chambre très confortable, dans famille privée. Frontenac 1022. 19—

PETITE CHAMBRE, eau, téléphone, bon confort. 2.50 par semaine. 1182 Ste-Elisabeth. 19—

ST-DENIS 1237, grande et petite chambres en avant, toutes commodités. 19—

ST-DENIS, 1625, chambre avec poêle à gaz, lavabo, meublée ou non, face théâtre St-Denis. Ha. 2772. 9—225-6

ST-HUBERT 1720, beau salon et grande chambre sur devant, prix modéré. Tél. Cher. 8796. 19—

ST-HUBERT, 1749, 1799, 1627, Salon, grande chambre sur devant, boudoir, petite, 2.50, cuisinette, lavabo. 19—227-5

ST-HUBERT, grand boudoir richement meublé, famille privée, douche, belle localité, bon marché. No 1746. 19—

ST-HUBERT 1734, près Ontario, grande chambre avec lavabo, maison privée. 19—

ST-HUBERT 2390, grande chambre devant, très propre, tranquille, eau chaude, étage bain, famille 2. 19—229-3

ST-HUBERT 1261, grande chambre en avant, piano, aussi petite, maison tranquille, près Ste-Catherine. 19—

ST-HUBERT, 3683, grand salon bien meublé, lit, bureau, fauteuil, eau chaude, téléphone. Frontenac 0679. 19—

ST-HUBERT, 1164, grandes, petites chambres, chacune eau chaude, poêle, glacière, pharmacie, planche, armoires, garde-robes, baignoire, douche. 19—229-2

ST-LAURENT 958, jolies grandes et petites chambres, bon marché, gaz, confort, tranquillité. Plateau 0131. 19—

ST-LAURENT, 7010, appt 2, belle grande chambre, préférence fille ou femme. Tél. CResc. 5850. 19—

SHERBROOKE Est 356, grand salon double pour une ou deux personnes, véritable chez-soi. LAnc. 2794. 19—

STANLEY 1259. Chambre double et simple, accommodations modernes, eau chaude, possession immédiate. Tél. MArquette 6652. 19—

VIAUVILLE, 4683 Notre-Dame est, bon chez-soi chez personne seule, bon marché, propre, touristes. 19—

21 CHAMBRE ET PENSION

BERRI 3462, près Sherbrooke, famille privée, bonne pension, prix raisonnable, confort. Harb. 8762. 21—

CHAMBRE et pension dans bonne famille. 3435 Berri. Lancaster 2040. 21—

CHAMBRE et pension sur devant, lavage, homme seulement. Clairval 8413J. 3850 Ontario, près Bourbonnière. 21—

CHAMBRE et pension, 7.00 par semaine. 958 Montcalm. 21—230-2

CHAMBRE pension, 1ère classe, lavage linge, entretenu, maison respectable, 6.00, 7.00 et 8.00 par semaine. 343 Ontario. 21—230-2

CHAMBRE et pension, cuisine canadienne. 1321 Visitation, coin Ste-Catherine. Fr. 8858. 21—

COMPAGNON trouverait bonne chambre, pension dans famille privée, références exigées, 534 Therrien, WEstmount 7158J. 21—

FABRE, 4537, dame garde-malade spécialisée en diététique, prendrait en pension personne âgée ou malade, seul chambreur. 21—

GRANDE chambre pour deux messieurs, avec pension. 69 Sherbrooke Ouest. 21—230-2

VISITATION 1649, belle chambre en avant, maison tranquille, pension si désiré. Tél. Front. 4015. 21—

23 CH. ET PENS. D'ENFANT

AVEC soins garantis, prendra 2 bébés en pension. 3.00 par semaine. Linge fourni. 4296 Berri. 23—

COUPLE sans enfants, prendrait enfant qui marche, serait le seul, soins garantis. 2329 Cartier. 23—

GARDERIE pour enfants naissants en montant, médecin et linge fournis. AMherst 8506. 23—

24 CHAMBRE ET PENS. D'ETE

ACCOMMODATION pour chambre et pension d'été, près chapelle Réparation, de l'eau, des chars. Téléphone Pointe-aux-Trembles, 100, sonnez 3. 24—

A POINTE-CALUMET, hôtel Château du Lac, chambres, repas, bière, vin, plage, tennis. Par jour, $3.00; par semaine, $18.00. 24—227-5

AU LAC MASSON, Ste-Marguerite, Villa des Montagnes, pension première classe. Prix très modéré. S'adresser par lettre. Tél. No 5 et 4, Cyrille Prud'homme. 24—

CHAMBRES et pension chez cultivateur, 1 mille de la gare. Lac, rivière, chaloupe, montagnes, excellente nourriture. Arthur Guénette, Morin-Heights, Qué. 24—

DAME seule ayant jolie maison dans les montagnes, endroit tranquille, prendra en chambre 2 dames ou couple, pension ou non. Mme Banks, Val David, Québec. 24—

ST-GABRIEL de Brandon. Maison bien meublée, bord Lac Maskinongé, eau courante. Commodités voulues. Grève, chaloupe. Appelez Joseph Soubhani. 24—228-4

24 CHAMBR... ET PENS. D'ETE

HOTEL PLAZA, une bonne pension à prix modéré. André Séguin, Lac Tremblant, Qué. 24—

POINTE-AUX-PINS, St-Joseph de Sorel, sur le St-Laurent, à l'ombre des pins, plage idéale, chaloupes, tennis. Miles Van De Rivière, DOllard 7836. 24—

TRES BONNE pension dans maison privée, beau site, usage tennis, près du lac, 10 milles de Montréal. Tél. Lachine 91w, ou écrire 17 rue St-Joseph, Dorval. 24—

VAL MORIN, Villa Lapierre, pension, tennis, radio, croquet, chaloupes, plage privée, près golf, confort, moderne, prix modéré. 24—10,15,17

26 COTTAGE A LOUER

ROSEDALE Ave., N.-D.-G., No 4300, coin Monkland, cottage de 7 pièces, moderne. Solarium, belle grande cave, Téléphone MArquette 3113. 26—230-2

27 GARAGES A LOUER

GARAGE avec beau magasin, pompe à gaz, bonne localité pour réparations et commerce. 4295 St-Laurent. 27—230-2

PLACE de garage pour l'été, cour Lamoricière et St-Denis, 5.00 à 8.00 par mois, Clermont Motor, 5363 St-Denis. 27—227-5

28 MAISONS A LOUER

A BON marché beau six appts, ménage fait, coin ruelle, 5373, 21ième ave, Rosemont. PLateau 4430. —230-2

A LOUER, cinq appts, ameublement à vendre si désiré, le soir, 1189 St-Christophe. 28—

4, 6 APPTS neufs, chauffés, garage si désiré. AMherst 4850. 28-15,17

BELANGER, près St-Denis, 3ième, 5 chambres, ménage fait réduit, Pharmacie Doray coin Bélanger et St-Denis. 28—14,17

BOTREL 3768, N. D. G., neuf pièces, moderne, ménage fait, 65.00 par mois, propriétaire, 3770 Botrel, Walnut 9092. 28—229-3

BOUL. ST-JOSEPH est 249, près Henri-Julien, deuxième étage, quatre appts, ménage fait, vacant 25.00. BElair 5287. 28—230-2

BOYER 7945-47, 2 logements de quatre pièces, bien propres, possession immédiate. S'adresser FRontenac 2861. 28—228-5

BREBEUF, logement neuf, 4 pièces chauffées, très moderne, dépense, frigidaire, incinérateur. 4505 Delaroche. Cherrier 1430. 28—

DELORIMIER, à louer troisième étage, 6 appartements. S'ad. 5747 Delorimier. 28—

DES ERABLES 4343, 6 appts, 20.00 par mois, logement moderne. Tél. FRontenac 0666. 28—

DESERY, 3448, nord Sherbrooke, 4, 6 pièces, nouvelle construction, bon marché. AM. 6274. 28—227-5

DE ST-VALIER, 5900 près DeFleurimont, six appartements, garage. ELwood 4865. 28—

DROLET 6360, 6 pièces, ménage fait St-Denis 7523, 4 pièces, 2ème, moderne. Cres. 8482. 28—

DROLET, 4607, entre Mont-Royal et Des Carrières, quatre pièces, ménage fait. Elwood 4865. 28—10,15,17,22

FLORIAN, 2 hauts, un bas, 5 appts, 17.00. S'adresser 2094 Chambly. Fr. 4734. 28—230-2

LARTIGUE, 2209, près Panet et Sherbrooke petits logements 3 appts, gaz, électricité. 3.00 par semaine. 28—

MAISON chauffée, 5 appts 25.00 par mois. S'ad. 820 Atwater, Wil. 3195. 28—

MONTCALM 1100, près Dorchester, logements neufs modernes, 5, 6 pièces, bas, 2ème, 3ème. AMherst 2982. 28—140-l,M.V

MT-ROYAL Est 2287, entre Bordeaux, Delorimier, magnifique 7 apts, possession immédiate, ménage fait par propriétaire. S'ad. 2001 Mt-Royal Est. 28—17,22

NOTRE-DAME 3223 à 3225, 6 appts, 20.00 par mois. Tél. FRontenac 0666. 28—

NOUS avons encore quelques logements à louer dans différentes parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques ouest. HArbour 2185. 28—14,17

ORLEANS 2278, 4 grands appts modernes, bain, plancher bois franc, propre, coquet, libre, 15.00. Clairval 0303. 28—230-2

PERSONNE âgée demande couple ou personne pour partager les dépenses, 3700 St-André. 28—

PLAIN-PIED, 5 pièces, planchers bois dur, ménage fait, électroliers. 886 Lagauchetière Est. S'adresser 822 Sherbrooke Est. CH. 8860. 28—230-2

ST-DENIS, 2e et 3e, 7 appartements modernes, près Villeray. S'adresser 1276 Mont-Royal Est. CHerrier 1213. 28—

ST-DOMINIQUE 6774, sept pièces 15; six pièces, 12; voisin église, écoles, propre. CRescent 3405. 28—230-2

SICARD 1631, 6 pièces, plancher bois franc, neuf, réservoir à eau chaude dans la cuisine, $26.00. Tél. CLairval 3619M. 28—

VISITATION 1927-1935, plusieurs beaux logements, 4 pièces éclairées, ménage fait, électricité, gaz, bon marché. 28—226-5

3 BEAUX logements 6 appts avec chambre bain tuile, planchers bois dur, 20.00. S'ad. jour jusqu'à 6 hrs, 5350 Des Carrières. Do. 4688. 28—14,17,18

5637 et 5635 WOODBURY Avenue, près chemin Ste-Catherine, 7 et 8 chambres, chauffé, frigidaires, fini en bois franc, prêt pour occupation pour le 1er août, loyer $90 et $95, avec garage. S'adresser à Campeau & Denis, 10 St-Jacques ouest. HArbour 7197. 28—230-2

29 MAISONS MEUB. A LOUER

3 APPTS renouvelés à neuf, ménage fait, entrée seule, bain, 6370 DeGaspé, Calumet 1817. 29—

CARTIER, près Sherbrooke, 3 pièces bien meublées, très propres, possession immédiate, aussi grande chambre, Amherst 5573. 29—

CLARKE, près Beaubien, Berri 4064, petits logis meublés, couple seulement. CAl. 5208, BEl. 2897. 29—

MAISON meublée à louer $6.00 par semaine, ménage fait, 3 appts. 1269 St-Timothée. 29—

PANET, 1825, 3 appts, 5.50; 1243 Panet; 3 appts, 4.50. 584 Archambault, entre Fullum et Dufresne, 2 appts, 3.75. Propriétaire. 1247 Panet. 29—

30 MAGASINS A LOUER

A QUI la chance, étal de boucher au complet, dans épicerie licenciée, Calumet 3687. 30—

COIN Gilford et Chambord, beau magasin chauffé, bon marché. Cher. 4771. 30—230-2

LASALLE, 1450, près Ste-Catherine à Maisonneuve, bon local pour salon coiffure pour dames ou tout autre genre de commerce, AM. 8547. 30—

ONTARIO 4061, 24 x 50, coin correspondance, près Pie IX, avec fixtures salle à manger, 1,300.00, vendra si désiré pour 400.00. 30—224-2

RESTAURANT avec maison privée, bonne localité, loyer $25.00.—4768 Ste-Catherine. 30—230-2

SALON de barbier 3 chaises, tout complet, moderne, loyer 25.00, chauffé. Harbour 2863. 30—230-2

31 MAISONS CAMP. A LOUER

A L'Assomption, 2 maisons, près rivière, une en campagne, l'autre dans village, bon marché. Max. Janson. 31—230-2

A ST-BRUNO, maison d'été, d'hiver, eau courante, électricité, près de toutes commodités et d'un lac poissonneux, située sur chemin près montagne. S'adresser en tout temps à Oscar Boissy Taxi, St-Bruno, Co. Chambly. Téléphone 28. 31—230-2

LAC GUINDON, chalet neuf de 2 appartements à louer à la semaine $10.00, près du lac. H. St-Onge. Elwood 3478. 31—

LAURENTIANS, cottage complètement meublé, sept pièces, électricité, chambre de bain, glace, $125.00 jusqu'au 1er octobre. C. Kelly, Lac Masson, ou téléphonez Fitzroy 4253. 31—

MAGNIFIQUE maison de campagne, louera à la semaine, prix modéré, écrire Hôtel Laurier, Maskinongé. 31—

PTE-AUX-PINS, beau cottage neuf, moderne, meublé, eau, électricité, belle plage. Bord St-Laurent, CL. 7836 ou AM. 8876. 31—

DIVERS

38 ADOPTION

BEBES en adoption, de naissants à 3 mois, 5 mois, fillettes et garçons. BElair 6002. 38—227-5

40 AUX MALADES

AMELIOREZ votre santé en ayant recours dès maintenant aux médicaments Hansquine". 2115 Bourbonnière. CLairval 8119. 40—141-N.O.

AUX MALADES qui souffrent de maladie d'estomac, rhumatisme, faiblesse, etc., prenez les remèdes Galardo. 3881 Ontario E. Tél. CL. 5812. 40—227-5

Dr LERICHE. Maladies spéciales hommes, femmes, jeunes filles. Maternité, 1613 St-Denis, devant théâtre. HArbour 6410. 40—166-N.O.

SPECIALISTE: Maladies intimes des deux sexes. Affections du sang et peau. Maladies sexuelles, urinaires, vénériennes. Dr Prévost, 3440 Hutchison. MArquette 6611. 40—222-N.O.

TRAITEMENTS électriques spéciaux, diathermie, électrothérapie donné par personne compétente à l'hôpital privé Mt-Royal, aussi pension si désiré, prix raisonnable. 1302 Mt-Royal Est. 40-15,17

TRAITEZ toutes vos maladies avec Les Médicaments St-Germain, composés de plantes, 5016 Rivard, BElair 4210. 40—216-N.O.

41 AVIS RESPONSABILITE

A PARTIR de cette date je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans ma signature. R. Vermette, 5222 Rivard. 41—

APRES cette date, 15 juillet 1931, je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée par ma femme ou mes enfants, sans ma signature. Sam Pallet, 216A rue St-Joseph, Lachine. 41—229-3

55 DIVERS

DESINFECTION au gaz, coquerelles, punaises, mites, rats, etc., exterminés en quelques heures, procédé scientifique garanti, absolument sans danger. Estimés gratis. Corporation Para Ltd. CAlumet 7383. 55—13,15,17

55 DIVERS

ABOLISSEZ punaises, coquerelles, rats, dans 4 heures, approuvé par gouvernement, garanti 1 an. Plus grande compagnie au Canada. Service Canadien Enregistré. York 4598. 55—230-10

LA PERSONNE qui a laissé son linge au No 541 Ste-Marguerite est priée de le réclamer, sinon je le vendrai d'ici 5 jours. 55—230-2

M. LEBLANC, rien de nouveau, affaires ordinaires. Enverrez lettre mardi seulement. Garçon raisonnable. Bonnes vacances. A. Gadoury. 55—

56 ECHANGE, DIVERS

CHEVROLET sedan 1926, échangerait pour motocyclette, avec "side-car". 5152 Cartier. Fr. 2229. 56—

PETIT SEDAN Star bien propre, licence 1931, pneus ballons. A échanger pour motocyclette, 6597 Alma. 56—230-2

60 HOPITAUX PRIVES

A $25. maternité, médecin, pension, chambre, soins pour dix jours. Pensionnera enfant si désiré. Pension invalides. 4547 St-Denis. BElair 7278. 60—N.O.

HOPITAL maternité privée, 10 jours maladie, 25.00, médecin compris. Attention spéciale gens de campagne; pension avant maladie, 381 Rachel Est. BElair 6002. 60—227-N.O.

HOPITAL privé Mont-Royal. Cas maternité spécialité, soins particuliers, pension avant et après maladie, médecin réputé. 1302 Mt-Royal Est. AMh. 2684. 60—15,17

HOPITAL St-André, maternité privée, soins confidentiels donnés par Mme Bourbonnais, 5043 St-André. DOllard 1462. 60—N.O.

HOPITAL Ste-Marguerite, maternité privée, bon chez-soi, pension avant terme, prix modérés, attention spéciale aux personnes des campagnes. Plaçons bébés. 1221 Ontario Est, coin Beaudry. Tél. FR. 7623. 60—137-N.O.

STE-THERESE maternité, adoption du bébé, attention spéciale pour personne de campagne. 4052 Parc Lafontaine. FR. 7031. 60—226-6

62 OBJETS PERDUS

BRACELET perdu dimanche, pierre émeraude, de Ste-Catherine à Place d'Armes ou en tramways, Amherst ou Lachine. Récompense. S'ad. 1578 Champlain, CHerrier 1335. 62—

CHIEN policier brun, licence 5062. Appelez Atlantic 3667. Perdu près Amherst, rue Ste-Catherine. 62—

GRANDE CHAMBRE à louer, 3.00 par semaine. 2003 Ste-Catherine Est. CHerrier 6240. 62—230-2

MONTRE-BRACELET pour dame perdue jeudi à l'entrée du Parc Belmont, récompense. ATlantic 0133. 62—

PETITE chienne "Boston Bull" répondant au nom de "Pat" perdue à Rawdon, Qué., poil foncé. Boîte postale 124, Rawdon, ou téléphone YOrk 4268, Montréal. Récompense. 62—230-2 h

PERDU bouton manchette, en or, genre chaîne avec initiales E. B., récompense. 1498 Gilford. 62—

PERDU. Chien "Irish Terrier" blanc et frisé, entre Bleury et Stanley, récompense. DUpont 4055. Quiconque ne rendra pas le chien dans 3 jours, sera poursuivi. 62—230-2

PERDU. Chien "Irish Terrier" blanc et peu frisé, entre Bleury et Stanley. Récompense. DUpont 4055. 62—230-3

PERDUE une passe pour le Canadien National, récompense promise. S'adresser 2097 Albert. 62—

POLICIER alsacien avec collier, répondant au nom de "Carlos" perdu mercredi, la personne qui le retiendra après cet avis sera poursuivie. S'ad. 2249 Bordeaux. CH. 9208. 62—

63 OBJETS TROUVES

BICYCLE d'homme. Donnez description complète. S'adresser par lettre T. Breton, Montréal-Nord. 63—

PNEU de truck trouvé. Sinon réclamé d'ici 10 jours. S'ad. 5761 St-Laurent. 63—228-3

TROUVEE sur chemin de St-Placide, Montréal, 9 juillet, somme d'argent. Pourra s'adresser à Arthur Rochon, restaurant, dépôt gazoline, Petit Brûlé, St-Augustin. 63—

65 REMBOURRAGE

A BONNES CONDITIONS. Chesterfields, set salon, divanettes rembourrés, désinfectés. CHerrier 8598. Hébert, 922 Rachel Est. 65—21-N.O.

66 REPARATIONS

A BAS PRIX. — Matelas réparés, lits steamés, meubles rembourrés, repolis, désinfectés, punaises, mites, watier, 4486 Delaroche. CHerrier 7122. 66—139-N.O.

APPELEZ Fiset. CRescent 3686. Matelas réparés, lits plume lavés, désinfectés. Maison honnête de confiance. 223 Beaubien Est. 66—N.O.

ATTENTION, meubles, matelas, lits de plumes réparés, au plus bas prix, travail d'experts. Pour informations gratuites, appelez Maison Boyer. BEl. 8328. 66—N.O.

MATELAS refaits suivant hygiène, coutil, 1.25, vendons matelas, matériel neuf, plume, kapok, Ferland, 1195 Wolfe. CH. 8182. 66—67-N.O.

67 TRANSPORT

A BON MARCHE, transport ménage, 10.00, piano 3.50, 4.00. Chamberland Fils, 4468 Parthenais. AMherst 3940. 67—92-N.O.

ACME TRUCK TAXI Association, transport général, déménagements, valises, pianos. FRontenac 2300. Nuit, FRontenac 1844. 67—99-306 N.O.

BEAVER TRUCK TAXI Ltd., 910 Ontario Est. déménagement, transport général, pianos, valises, ville, campagne. Ouvert le soir. FRontenac 2191. 67—N.O.

BOULEVARD Truck Taxis, Transport général, déménagement, pique-nique, téléphonez pour estimation, longue distance. Jour nuit. DOllard 8146. 67—N.O.

DIAMOND Truck Co. Transport général, vannes pour déménagement, pianos, valises, jour, nuit. Emmagasinage. HArbour 8175. 67—115-N.O.

TRANSPORT général, pique-nique, etc., prix spécial, tél. 8 à 9 ce soir, FRontenac 7120. 67—230-2

TRANSPORT à prix modéré, longue distance, grand truck pour pique-niques, 4715 Pontiac. FRontenac 6844. 67—227-5

TRANSPORT général, livraison rapide, de n'importe où, n'importe quand; prix modéré. Amherst 4915. 67—225-6

68 ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS meubles seconds, échangeons meubles neufs pour seconds. A. Turgeon, 3144 Ste-Catherine Est. Clairval 5601. 68—230-2

ALFRED Richard paie plus haut prix meubles, tapis, fournaise. 3167 Ste-Catherine est, Clairval 3645. 68—226-6

UN moteur presse de seconde main demandé. Adresse M. J. Cormier, 6581 Beaulieu, Ville Emard. 68—

A VENDRE

69 ANIMAUX

PUPPIES, Wire Fox Terriers et plusieurs autres races. Sujets enregistrés. Seeds & Birds Co. Reg'd. LAncaster 8575.—1421 Bleury. 69—230-2

4 CHIENS policiers à vendre, 1 mois, enregistrés. 268 St-Zotique. Crescent 4060.

70 ACCESSOIRES D'AUTO

A BON MARCHE pneus ballons, réguliers, toutes grandeurs. Atwater Tires Shop, 2672 Notre-Dame Ouest. 70—227-5

ASSORTIMENT complet, parties automobiles toutes sortes, neuves, usagées, batteries, 11 plaques, $5.50. S. Brasseur Enrg., 920 Clarke. LAnc. 3868. Succursale: 3440 Ontario E. Frontenac 6600. 70—14,17,18

ASSORTIMENT complet, pneus ballons et réguliers, non réclamés, vendus pour prix de réparation. Tire Shop, 2251 Delorimier, près Sherbrooke. 70—227-6

ASSORTIMENT complet pneus ballons et réguliers non réclamés vendus pour prix de réparations. L'Ecuyer, 4388 S.-Denis. Bélair 9310. 70—224-12

PARTIES d'automobiles neuves, usagées; aussi pneus; prix réduit. P. Joron, 3665 St-Christophe. FR. 2484. 70—13,17,18

PNEUS neufs et usagés, 2.00 et plus. Canada Tire Co., 4 magasins, 856 St-Jacques; 1280 Demontigny Est; 1254 Dorchester ouest et 6996 St-Hubert. 70—192-l,m,v,s

TRAILER, 909 Napoléon. 70—230-2

500 PNEUS usagés et batteries usagés depuis, 2.00. Imperial Tire Shop, 1158 Demontigny. CHer. 6988. 70—227-m.M.J,v,s

71 AUTOS A VENDRE

A GRANDE réduction, faut vendre, Buick sedan 1925, 75.; Hudson 7 passagers 1927, 150.; Oldsmobile coupé 1927, 125.; Pontiac landau 1928, 250.; Durand sedan 1929, 400.; Whippet sedan 1928, 250.; 1929, 450.; Essex sedan 1928, 350.; coupé 1929, 450.; Chrysler sedan 1929, 750.; Studebaker sedan 1927, 350.; Graham sedan 1929, 600.; Spécial 1930, 950.; Willis Knight, 1928, 450.; Auburn 1930, 950. Termes faciles. Ouvert le soir. Benoit Motor, Chrysler Distributor, 4556 St-Laurent. Bélair 1625. 71—229-2

A QUI LA CHANCE? Buick sedan, 7 passagers avec licence, 75.00. 4339 St-Dominique. BE. 5185J. 71—

A QUI CE CHEVROLET ?

Coach 1930, seulement 8,000 milles, 450.00; sedan 1930, comme neuf, 575.00. Plusieurs autres à votre prix. Demers Garage Enrg., 821 Ontario Est. 71—230-2 F

ARGENT A PRETER SUR AUTOS

Pas plus anciens que 1929. Motor Discounts Ltd, 1010 Ste-Catherine Est. LAn. 0046. 71—17, 20, 22 F

ATTENTION! Graham Town sedan 1930. La voiture est comme neuve mais je suis forcé de vendre. CAlumet 5892. 71—230-2

ATTENTION! Sedan Essex 1928, parfait, peinture neuve, licence, 225.00. Echange accepté. 4903 Ste-Catherine Est. 71—

ATTENTION. Chances, nous achetons et vendons contrats de taxi avec taximètre, chars neufs ou usagés, entrés bon ordre, termes faciles. Vraie aubaine pour homme sans position, qui aurait un petit char à échanger. Clermont Motor, 5363 St-Denis. 71—227-5

AUBURN Speedster 8 1930, six roues de broche, a coûté 3600. Sacrifiera à un prix ridicule. BElair 6029. 71—230-2

71 AUTOS A VENDRE

AUBURN 6-85, sedan, 6 roues broche, côtés montés, garanti nouvel auto, acceptera échange, balance termes faciles, peut être vu à 4020 Ste-Catherine ouest. M. Carrière. Fitzroy 8585. 71—

A VENDRE à sacrifice, note de crédit de $1,400.00, sur Studebaker Commander ou President. LAncaster 3063. 71—227-5

AUTO réparé à votre garage, 60c l'heure. Chamberland Fils, AMherst 1551. 71—229-2

AUTOS USAGES CERTIFIES

Sedan Chrysler 1928 à 6 cylindres, $500; sedan sport Hupmobile 1929, $1,000; limousine President 1930, $2,300; sedan Roosevelt 1929, $750; aussi six Studebaker réguliers, roulement libre, démonstrateurs, garantie d'autos neufs, $1,150. Aussi 60 autres autos certifiés. Canada Motor Car Co., 2109 Sainte-Catherine Ouest. 71—15, 16, 17, 20 F

BABY Grand à vendre bon marché, en bon ordre $25. 2377 Bercy. 71—230-2

BON CHAR usagé à vendre. S'ad. 8632 Foucher. 71—

BUICK sedan en bon ordre. Charron, LAncaster 0464. 71—230-3

BUICK sedan en bon ordre, pour n'importe quoi. 8048 St-Hubert. Cal. 2462. 71—

BUICK SEDAN 1928 et Chevrolet coupé 1930 avec licence, parfait ordre, bons pneus, vraie aubaine à prompt acheteur; termes très faciles. Ouvert le soir. Clermont Motor 5363 St-Denis. 71—230-3

BUICK 7 passagers sedan 1930, 6 roues broche, côtés montés. Cet auto est comme neuf, trop gros pour propriétaire. Pour renseignements appelez M. Carrière, Fitzroy 8585. 71—

BUICK sedan, 1927, 5 places. 2382 Chambly. 71—230-2

BUICK touring 50, Ford roadster 1927, 65, Chevrolet coupé 75, Ford sedan 50, Ford coupé 1927, presque neuf, 75, Dodge sedan 1926 100, Chevrolet coupé 1928, 5 pneus neufs, 250, avec licence, tous en parfaite condition. Garnier et Mont-Royal. 71—229-2

CADILLAC sedan 1926 à 5 places, en excellent état. Prendrait plus petit auto en échange et ferait bonnes conditions. M. A. Jeffery, WIlbank 5151. 71—229-2

CADILLAC 22, licence de taxi, bon marché, 4271 St-Antoine. 71—

CAMIONS Rugby ½ tonne fermés, 1931-1930-1929—2 Ford 1929, G. M. C., 1½, Fabe Body Fédéral, 1 tonne. Dodge dompeuse, 3 tonnes. Tous en bon ordre et garantis. Termes faciles. 3448 St-Denis. 71—230-2

CHEVROLET, sedan Ford 1931, démonstrateurs, Chevrolet sedan régulier 1931, démonstrateur. Cal. 2743. 8055 Lajeunesse. 71—

CHEVROLET touring, très bonne condition, bons pneus, avec licence $45.00. 5247 Bréboeuf. 71—

CHEVROLET coach 1926, frais overhaulé, avec licence. S'ad. 1629 St-Dominique. Lancaster 9015. 71—

CHEVROLET touring parfait ordre, licence comprise, 70.00. Wilbank 3640. 71—

CHRYSLER 52 sedan, 4 portes, licence 1931, sacrifice, besoin argent. 4572 Delaorche; CHerrier 2369. 71—15,17,18

CHRYSLER sedans, modèles 1929 et 1930, parfaite condition, prix raisonnable, termes. Pour renseignements, appelez Dawson, Fitzroy 8588. 71—227-5

CHRYSLER 72, routière, bon marché pour prompt acheteur, termes faciles si désiré, peut être vu à 4020 Ste-Catherine ouest. M. Carrière. Fitzroy 8585. 71—

CHRYSLER 1928, 6 cylindres première classe, conditions raisonnable, pas d'agents. YOrk 3012. 71—230-2

CHRYSLER 70, royal sedan 1930, comme neuf, 3500 milles, à sacrifice. Amherst 6740. 71—230-2

CHRYSLER sedan six 1931, démonstrateur, 200 milles, sacrifiera, Hébert, Cherrier 5665. 71—228-3

CHRYSLER roadster 1931, 6 roues broche, démonstrateur a fait 300 milles, chance exceptionnelle, sacrifiera. Bél. 1628. 71—228-3

COACH CHRYSLER 1928 avec licence, en parfait état de fonctionnement, sacrifié à 165.00, besoin d'argent, occasion. 5055, Saint-Urbain. 71—

COACH Chevrolet, modèle 1930, en parfait état, pneus neufs, $500.00.—506, avec Prince Albert. WEst. 8940. 71—230-2

COUPE Ford 1924, parfait ordre, 35.00. S'ad. 3674 Mentana. 71—

COUPE Plymouth 1929 en bon état de marche. Charron. LAncaster 0464. 71—230-3

DE SOTO sedan, "wire wheels", nouvelle peinture, mécanisme parfait. Appelez Dawson, Fitzroy 8588. 71—227-5

DE SOTO Six sedan, occasion 550. Graham Paige roadster 1929 650. Studebaker Commander, pneus, moteur garantis en bon ordre, 350. Prendra petit char en échange. CRescent 2300. 71—230-2

DE SOTO 8, sedan 1930, pas une égratignure sur carrosserie, moteur en parfait ordre, sacrifiera. York 8660. 71—228-3

DIAMOND taxi à vendre, parfaite condition, très bon marché, faut vendre sans faute. Fr. 0393. 71—

DODGE coupé, très propre, faut vendre, besoin d'argent. 4580 Drolet. 71—230-2

DURANT coupé, modèle 265, à vendre à sacrifice. Comptant ou à termes. Cause maladie. 4258 Papineau. 71—230-2

DURANT sedan en bon ordre, faut vendre. Conditions faciles. DOll. 9697. 71—230-2

DURANT sedan 1927, 4 cylindres comme neuf, faut vendre cette semaine. AMh. 3112. 71—230-2

DURANT sedan 1931, 2 mois usage. Durant sedan, 4 et 6 cylindres 1928-1929-1930, roadster Durant 1930, 6 cylindres comme neufs, Durant coupé, Dodge coupé, Hudson 7 passagers, à vendre pour balance de paiements. 3448 St-Denis. 71—230-2

FORD sedan de ville 1931, nouveau modèle, a fait très peu de millage. Vendra à prix réduit et très bonnes conditions. A. Touchette, Calumet 9792. 71—228-3

FORD coupé McLaughlin roadster. J. O. Dépatie, 3290 Ste-Catherine Est. CLair. 0125, 7 à 8, soir. 71—

FORD Tudor 1929, parfaite condition. Obligé vendre. Termes si désiré. Pas échange. 71—230-2

FORD COUPE, 1929, frais peinturé Duco, pneus neufs, très bon marché pour acheteur sérieux; conditions pour vous plaire. Ouvert le soir. Clermont Motor, 5363 Saint-Denis. 71—230-3

FRANKLIN sedan dernier modèle, en merveilleuse condition, un des meilleurs autos usagés sur le marché, peut être vu à 4020 Ste-Catherine ouest. M. Carrière. Fitzroy 8585. 71—

GRAHAM-PAIGE, quatre vitesses, presque neuf, pour 1/3 du prix. Considérera échange 3765 Ontario Est. 71—15,17,18

GRAHAM PAIGE sedan 2 portes 1930, bleu foncé, peinture, pneus, parfait ordre, comme neuf, sacrifiera 650.00. Dollard 9893. 71—230-2

GRAHAM PAIGE routière, roues broche montées sur côté, condition excellente, voiture idéale pour été. M. Carrière, Fitzroy 8585. Peut être vu à 4020 Ste-Catherine ouest. 71—

GRAY DROT touring 1925, 6 cylindres 25.00, McLaughlin sedan, 100.—4965—4e Avenue, Rosemont. 71—

LEDUC MOTOR SALES

De Soto 6 roadster et sedan de Luxe 1931, Plymouth sedans 1929 et 1930, Whippet sedan 1928, Haynes touring $100.00 avec licence. Tous remis à point. 2363 Demontigny Est, près Fullum. CH. 6460. 71—226-6 hP

MAGNIFIQUE Essex coach, modèle 1929, licence 1931, vaut $400, vendra $225, cause mortalité. Mme Lajeunesse, 4322 Papineau. 71—

MAGNIFIQUE Essex coupé, modèle 1928, licence 1931, 5 pneus neufs, vendra $150, cause mortalité. Mme Corbeil, 4320 Papineau. 71—

MAXWELL coach 1925, avec licence 1931, 5 bons pneus $75. 5354 Chambord. 71—

NOUVEAU Chrysler six 1931, sedan, peu de millage. Charron, LAncaster 0464. 71—230-3

PACKARD limousine 1927 à 7 places, peu de parcours. Approprié pour taxi. Acceptera petit auto en échange. M. Carrière, Wilbank 5150. 71—229-2

RENAULT cabriolet, 3,000 milles, dernier modèle, a coûté $3,000, vendra $1,200, termes. Charron, Lancaster 0464. 71—230-3

ROADSTER De Soto, 6 cylindres, avec "rumble seat", 4 pneus neufs, modèle 1929, garanti sur tous rapports. Adresse: 6354 Iberville. 71—229-2

REO Sport sedan 1929 avec six roues à rais métalliques, capitonnage spécial. A termes à quelqu'un solvable. M. Webster, Wilbank 5151. 71—229-2

SEDAN Peerless, sept passagers, beau comme neuf, belle voiture pour famille ou taxi, conditions faciles, petit échange considéré. Ouvert le soir; beaucoup d'autres bonnes offres. Clermont Motor, 5363 Saint-Denis. 71—230-3

SEDAN coach Hudson à vendre ou à échanger. 1748 Iberville. 71—230-2

SEDAN Plymouth à vendre bon marché ou échanger pour un gros char. Charron. LAncaster 0464. 71—230-3

SEDAN Cadillac, modèle 1927, en splendide état, pneus neufs, $750.—506, avec Prince Albert, WEst. 8940. 41—230-2

STAR 1926 touring, vrai bargain, 45.00. 1654 Montcalm. Cher. 9213. 71—

STUDEBAKER touring, comme neuf, avec licence, faut vendre ce soir pour 75.00, Falk. 1243. 71—230-2

STUDEBAKER President Huit 1928, sedan sport, roues à rais métalliques, en très bon état. Accepterait échange. M. Earp, Wilbank 5151. 71—229-2

TAXIS avec contrat Diamond ou contrat seul. Cal. 3125. 71—230-2

TUDOR Ford 1927 à vendre, très bon marché, licence comprise. HArbour 6382. 71—

TUDOR Ford coupé, touring, parties de Dodge et Ford, aucune offre raisonnable refusée, S'ad. 6614 De Gaspé. 71—

Venez Voir ces Autos Usagés

Laissez-nous vous montrer ce que vaut votre argent. Aucune offre raisonnable refusée. Dodge Sénior sedan 1929, 6 roues de broche; Dodge sedan 1927; Dodge 8 sedan 1931, 6 roues de broche Oakland; sedan et coach 1927; Buick sedan 1928; Chrysler 70 sedan 1930; Essex coach 1929; Roosevelt coupé R. S. 1929; Willys-Knight coach 1928; Harley Davidson 1928, avec panier. Montreal Motor Sales Ltd., 3550 Boul. St-Laurent. HAr. 5181. 71—225-7 P

71 AUTOS A VENDRE

L'ENDROIT LE PLUS SUR

POUR ACHETER UN AUTOMOBILE USAGE

PACKARD 726, 5 pass. sedan, très peu de millage, $2,750.

PACKARD 733, roadster De Luxe, 6 roues de bois, $2,750.

PACKARD 633, roadster avec roues de broche, $2,250.

PACKARD 333, sedan 7 pass. Complètement reconditionné, $700.

AUBURN 1929, 5 pass. sedan convertible, nouveau fini, $850.

BUICK 1928, Master Six De Luxe, coupé 4 pass., $600.

CHRYSLER 1928-72, 2-4 pass. coupé, nouveau fini, $850.

CHRYSLER 1930-70 De Luxe, sedan 5 pass. 6 roues de broche, $1,100.

ERSKINE 1928, roadster avec siège d'urgence, $350.

GRAHAM PAIGE 1928, coupé 4 pass. Garanti, $500.

HUPMOBILE 1930, sedan De Luxe 8 cylindres 5 pass., $1,650.

MARMON 1930-69. Sedan De Luxe 5 pass., $1,500.

NASH 1929, Advanced Six, sedan Ambassador, $850.

STUTZ 1929. Coupé 5 pass., convertible, $1,200.

PACKARD, 4026 Ste-Catherine Ouest. Dépt des chars usagés. Ouvert le soir. Tous ces chars sont sujets à vente antérieure. Tél. Fitzroy 6363. 71—P

VENTE DE CHARS USAGES

Devons vendre 25 chars usagés durant juillet: Ford, Essex, Chevrolet, Pontiac, Hudson. Termes, nous échangeons. Provincial Motor Sales Ltd, Ste-Catherine et Valois: aussi St-Denis et Boucher. 71—227-5 F

WILLS ST. CLAIRE, sedan à 7 places, en très bon état, bon auto pour taxi. Laisserait à termes. M. Augustine, WIlbank 5151. 71—229-2

WILLYS sedan, peinture neuve, pneus neufs, licence, en très bon ordre, pris pour dette. CAlumet 0271F. 71—

WILLIS-KNIGHT sedan, parfait ordre, bargain, aucune offre raisonnable, refusée, licence 1931. WEst. 2375F. 71

WILLYS Six Sedan, 1931, licence, peu millage, garanti comme neuf. Acceptera échange. Wlib. 5112. 71—229-2

72 AUTOS CAMIONS A VENDRE

CAMION G. M. C., 1½ tonne, 1928, aussi coupé Overland 1928, faut vendre. 6742 St-Valier, Cal. 8281M. De 4 à 8 heures p.m. 72—

CAMION Chevrolet 1927, boîte fermée, licence, "clutch" neuve. 100.00. S'ad. 7003 St-André. 72—

CAMION Rugby 1½ tonne, stake body. Bon marché. LAncaster 0464, 3455 Parc. 72—230-3

CAMIONS Stewart dompeurs usagés rebâtis, capacités deux, trois verges, Van Gotfredson et sedan Franklin, à prix très avantageux. Henri Dandurand, 414 St-Jacques, Marquette 5083. Walnut 5788F. 72—

CAMION REO, 6 cylindres, avec vanne. 2210 Delorimier. 72—230-2

CHEVROLET 1929, 1 tonne, "panel body", avec licence, vraie aubaine, 390.00. Voyez-le. 821 Ontario Est. 72—230-2

CHEVROLET 1928, stake body en bon ordre. S'ad. 921 Maisonneuve, téléphone FRon. 3798. 72—230-2

CHEVROLET 1929, 1½ tonne, "stake body" avec licence, 450.00, à prompt acheteur. 821 Ontario Est. FR. 1933. 72—230-2

DOMPEUSES Mack 2½ tonnes, refaites, pneumatiques; 2 dompeuses Gotfredson en bon état, pneus pneumatiques. A termes. Mack Trucks of Canada, 1501 St-Jacques, Fitz 7431. 72—226-6

Grande Vente d'Ecoulement

Etant à court de place, il nous faut disposer de ces camions. Camions de toutes capacités et marques, à prix très raisonnables. Venez les examiner. 5225 De Gaspé. The White Company Limitée. Tél. Crescent 2145. Soir, Crescent 2077. 72—226-6F

MEILLEURS CAMIONS USAGES

Plusieurs camions G.M.C. à bascule, 1 à 3½ tonnes. Tous remis à neuf et munis de pneus neufs. Prêts à servir. Conditions faciles. General Motors Truck and Coach of Canada, Limited, division des camions usagés, 2153 Ontario Est. FRontenac 3468. Le soir WAlnut 6329w. 72—220-12 F

REO, 2½ tonnes, grande carrosserie Stake, le tout comme neuf, balance due à compagnie de finance. Brasseur Enrg., 930 Clarke. 72—229-3

TRUCK Ford, ½ tonne de luxe delivery, n'a fait que 300 milles. Termes, si désiré. A. Touchette, CAlumet 9792. 72—228-3

VALEUR SANS EGALE

Camions à bascule Dodge 1929, 1 à 3 tonnes; Dodge 1928, 1¼ tonne, à ridelles; Ford 1929, 1½ tonne, à ridelles; Dodge 1931, ½ tonne, à panneaux. Voyez ces camions; pas d'offre raisonnable refusée. Montreal Motor Sales Ltd., 3550 Boul. St-Laurent. HAr. 5181. 71—225-7 F

74 AUTOS DEMANDES

CHEVROLET, Ford, Chrysler, 4 cylindres, Plymouth, demandés en échange sur chars neufs ou usagés. Lemieux Automobile, 3455 ave Parc. 74—230-3

NOUS achetons chars usagés pour argent comptant. Voyez M. King, Marquette 8269, 3450 St-Laurent. 74—227-5

ON DEMANDE à acheter bons pneus usagés, toutes grandeurs, paiera bon prix. Téléphonez AMherst 2933. 74—227-6

VOULEZ-VOUS vendre votre auto comptant? Voyez M. Forest, 920 Clarke, PLateau 0644, pour vente immédiate. 74—227-5

75 A VENDRE, DIVERS

A VENDRE—Tracteur usagé mais en très bonne condition. Adresse 3181 Maplewood Ave. Montréal, apt. 6. Tél. EL. 4695. 75—13,15,17

COUSSINS 25c chacun. Serviettes bon marché. Bruce Co., 3 magasins commodément situés: angle St-Paul et Bonsecours; 1316 Mont-Royal, près Chambord; 3023 Notre-Dame, près Atwater. 75—226-6

EVENTAILS électriques, 8 pcs diamètre, 6.00; 10 pcs diamètre, 9.00. Aussi plus grandes dimensions, tous neufs et garantis. Tarshis & Sons Ltd, 450, rue McGill. 75—212, l.M,v

TABLE de billard, 5 x 10, bon ordre, bon marché, serait le seul, soins garantis. 2329 St-Denis. DOllard 8196. 75—

77 AMEUBLEMENTS

ALLEZ 1072 Visitation, ameublement, 7 apts à vendre, continuation du bail, $350. 77—

AMEUBLEMENT peu usagé, chambre noyer, salle dîner, chesterfield, gramophone, piano, set fibre, chance extraordinaire. 5865 Parc avenue, près Bernard. 77—105-N.O.

AMEUBLEMENT, beau chesterfield, salle dîner, chambre noyer, set boudoir, radio glacière, vacuum, Singer, rugs; sacrifiera 4859 avenue du Parc. 77—105-N.O.

AMEUBLEMENT 15 appts, Ste-Catherine, tous loués, loyer bas, pas d'agent, appointement. CL. 1518. 77—

AMEUBLEMENT, 7 app., richement meublés 5 de loués, bon marché, cause départ. 1279 Amherst. 77—230-2

AMEUBLEMENT 8 appts, propre, à sacrifice, cause départ. 1584 Ste-Catherine. Lanc. 3882. 77—

AMEUBLEMENT de 17 appartements tous loués, $300 revenu par mois. $100.00 loyer. Bleury, près Ste-Catherine. LA. 9085. 77—

AMEUBLEMENT quatre appts, bon marché, avec continuation du bail. 5239 St-Denis. 77—229-3

A VENDRE, ameublement, 4 appts, avec continuation du bail, loyer 20.00. 5104 Garnier. 77—

BON poste, près gare, 11 app., loyer 32.00, 9 chambres, louées, bargain. HArb. 2362. 77—

MAISON de chambres à vendre, 10 chambres bien meublées. 852 St-Jacques. MArquette 8734. 77—229-3

ST-DENIS, 918, maisons sous-louer avec 8 chambres, ménage compris, sacrifiera bon marché, cause, maladie. 77—13,15,17

78 ARTICLES DE MENAGE

A BON MARCHE, beau choix de meubles neufs, spécialités: tapis, chesterfield, salle à manger, chambre, lits, sommiers, matelas, lits enfants, carrosses, glacières, poêles, etc. Magasin privé, 2ième étage, pas de dépenses. Joseph Lagarde, 2012 Mont-Royal, entre Bordeaux et Delorimier. 78—127-N.O.

AMEUBLEMENT, superbe chesterfield, salle dîner, chambre coucher, radio, chance rare pour nouveaux mariés, 4936 Sherbrooke O. 78—13,15,17

AMEUBLEMENT neuf, 3 appartements, 99 paiement pour prix comptant, Pepin, 2220 Mt-Royal. FR. 1306. 78—65-N.O.

AMEUBLEMENT 4 pièces $193.00. Mobiliers chesterfields, 10 morceaux, $98. Lits complet, $9.95. Lits à coulisses avec matelas, $7.95. Mobiliers de chambre, $59.00. Comptant ou termes. Meubles échangés. Manufacturier de meubles. National House Furniture Co., Limited, 1990 Ste-Catherine Est. CHerrier 5344. 78—112-N.O.

AMEUBLEMENT, superbe chesterfield, 60.00 chambre coucher, salle dîner, noyer, radio. Occasion rare, 106 Sherbrooke ouest. 78—72-N.O.

BARGAIN, 2 tapis à vendre, 3½ x 3, 3 x 3. Appelez Dollard 6145. 78—229-3

CARROSSE et gramophone à vendre. 53 Molière. 78—

CARROSSE en rotin en bon ordre, donnera gratis à acheteur, chaise-haute, pour bébé. AM. 5549, 3601 Cartier. 78—

CHESTERFIELD mohair, coussins reversibles, avec tapis Barrymore 3 x 4 vgs, bon marché. 6642 St-Denis. CR. 1548. 78—229-3

CHESTERFIELD, fauteuils, pupitres. 1276 Mont-Royal Est. 78—

FAUTEUIL de cuir rouge, piano tout neuf, à vendre à sacrifice. 5831 Delorimier. 78—230-2

LAVEUSE électrique Easy, bon marché, parfait ordre, faut vendre. 4721 St-André. 78—

MACHINE à coudre cabinet New-Williams en très bon ordre. S'ad. 5815 rue Delorimier, près rue Des Carrières. 78—

MACHINE à coudre en très bon ordre avec garantie; retenue pour dette; manteau baptême. 1928 Montcalm 78—

78 ARTICLES DE MENAGE

MACHINES Singer pour familles, tailleurs, cordonniers, 10.00 à 28.00; Williams, Raymond, 7.00 à 17.00, garanties, comptant, crédit. Echangeons, réparons. Robitaille, 1654 Ontario. 78—226-6

MATELAS, lits, sommiers, 2.95, 3.95, 1.95, lits complets, 8.95, prélart .29. 1662 Ste-Catherine est. 78—229-3

MENAGE à vendre, continuation du bail, cinq appts, bon marché. LAncaster 1624 1178 St-Timothée. 78—

MEUBLES usagés, buffet, 3.00; rug prélart, 2.00; sofa avec matelas, 6.00; couchette, 1.00; Set salon, 4.00; Table extension, 4.00; Set boudoir, 12.00; Bureau, 8.95; Chiffonier, 3.95. 1269 Amherst. 78—227-6

MEUBLES légèrement usagés, buffets 8.00, bureaux 5.00, poêles-fournaises 4 ronds, 16.00, chesterfields tapisserie 3 morceaux 35.00, tables 2.00, chaises 45c. 391 Ste-Catherine Ouest. 78—215-15

79 BICYCLES ET MOTOC.

ATTENTION! Tous nos bicycles et accessoires, filles, garçons, à vendre à sacrifice. Réparations. Lefebvre, 3842 St-Denis, près Roy. 79—16,17,18,21

BEAU Harley-Davidson avec panier, parfait ordre. DU. 2420. 79—

BICYCLE de fille CCM 20-22, bord double, bon ordre raisonnable, 3939 St-Antoine. 79—

HARLEY DAVIDSON 24, side-car, 60.00, 6575a St-Dominique, CR. 1217 ou DU 0597. 79—230-2

INDIAN SCOUT 45, 1930, parfaite condition, vendra bon marché pour du comptant, après 6 hrs. 6004, 1ère Ave, Rosemont. 79—

MOTOCYCLETTE Harley Davidson toute neuve à vendre, occasion. S'ad 5169 Chapleau. 79—228-3

PLUSIEURS bicycles de seconde main à vendre bon marché, aussi réparations de bicycles de tous genres. 1748 Iberville. 79—229-3

PLUSIEURS bons bicycles de seconde main à vendre à partir de 7.00, aussi bicycles neufs à partir de 26.95. Réparations et accessoires. E. Vincent, 4723 Brébeuf CH. 0830. Succ. 5417, 4ème Ave, Rosemont. CH. 0380. 79—226-6

80 BOIS ET CHARBON

AUBAINE. Profitez-en. Retailles planchers, 11 sacs, 2.00; trente, 5.00; slabs bois mou, fendus, quinze 2.00; quarante, 5.00. Piché, DOllard 8191. 80—230-2

60 ANS clientèle satisfaite. Welsh américain au bas prix, 18 gros sacs bois, 3.00, 12, 2.00, 6, 1.00 Wilson Frères, CHerrier 4421. 80—190-N.O.

SPECIALITES : Rognures planchers bois franc, 26 sacs 5.00; 10—2.00. Nous sommes les seuls donnant grands sacs. Charbon, G. Robillard, 5147 Chambord. AMh. 7621. 80—226-6

81 CHEVAUX ET VOITURES

BON CHEVAL, vendra sacrifice. S'adresser CLairval 3647. R. Marion, 3697 Ontario Est. 81—229-3

CHEVAUX d'ouvrage garantis, dompeuse Massey Harris, lorrie simple, voiture à lait couverte. 7580 St-Hubert. 81—

VOITURE à pain, voiture à lait couverte à pluie, lorries double, simple, express, attelages double, simple; roues toutes sortes. 4139 Mentana. 81—230-2

82 COMMERCES A VENDRE

ATELIER de peinture Duco à vendre ou à louer, coin St-Philippe et Notre-Dame O. Tél. WE. 5809. 82—230-2

A VENDRE, magasin de fruits que j'ai établi depuis 8 ans, cause: maladie. 1840 Amherst, tél. FRontenac 0081. 82—

BEAU RESTAURANT moderne, près église, face école, avec logement privé. 2 appts, passage meublé. 1612 Joliette. 82—230-2

BEAU grand restaurant, belles fixtures, bonne place, bargain pour comptant ou échangera petite propriété. 5547 Hadley, Côte St-Paul. 32—230-2

BON restaurant à vendre avec maison privée à même. 2553 Centre, Pte-St-Charles, près Charlevoix. WIlbank 5767. 82—230-2

BON restaurant établi depuis plusieurs années, rue commerciale, en face église, près Stadium, nouveau pont, arrêt autobus, tramways, meilleure place dans Est. Cause autre occupation. 1970 Ontario Est. CH. 0063. 82—230-2

BONNE épicerie à vendre, bonnes affaires. Cause de départ. S'ad, 2111 ou 2113 Nicolet. 82—

BOUTIQUE barbier à vendre, 2 chaises blanches, tabac, installation moderne, bon marché. 857 Ontario Est. 82—229-3

BOUTIQUE de barbier, bonne location, bonne clientèle, 3 chaises, vendra très raisonnable. 2020 Ontario Est. 82—

CLOS bois, charbon place avantageusement connue, belle perspective pour l'automne. Clairval 0035. 1470 Darling. 82—

COMMERCE à vendre, bon marché, ou échanger, petit char, cause maladie. 5874 Papineau, CAlumet 2155. 82—230-2

CORDONNERIE, centre de Montréal, outillage au complet, machine pour coudre les semelles, établie 7 ans, bon marché. Cause de départ. Ecrire Casier 454 La Presse. 82—230-2

DEPOT lait, crème, beurre et restaurant, beau coin, bonnes affaires, cause autres occupations. 1232 Dorchester, coin Beaudry. 82—

EPICERIE à vendre, place avantageuse. S'ad. 4315 Ontario est. 82—229-3

EPICERIE-restaurant, 3 appts. loyer 30.00, établie depuis 30 ans; affaires garanties. Faut vendre cette semaine. 533 Duluth. 82—

ETAL de boucher, bonne place d'affaires, S'ad. Jos. Bélisle, 1458 Lepailleur. CLairval 1848. 82—230-2

ETAL de boucher à vendre, cause deux commerces, bon marché. S'ad. 4472 Christophe-Colomb. FAlkirk 2494. 82—230-2

FRUITS et restaurant, occasion, faut vendre cette semaine, cause, autre commerce. 538 Duluth E. 82—

GARAGE 25 milles de Montréal, route nationale, bonnes affaires, aussi garage en ville avec propriété ou non, central, $5000. et plus comptant. ATlantic 0564. 83—230-2

GARAGE avec équipement moderne à vendre, cause maladie. Ecrire ou s'adresser 5246 Bordeaux. 82—229-3

GARAGE et restaurant Black-White, avec outillage et accessoires, sur route Montréal-Sherbrooke, à St-Césaire, à bonnes conditions, cause santé. Tél. 305-21. 82—18,24

GARAGE à vendre, faisant de bonnes affaires. Propriétaire change de commerce. Pas d'agents. S'adresser à J. Leblanc, 3606 Ontario Est. 82—230-3

HOTELS et tavernes dans le centre à des prix jamais offerts pour acheteurs sérieux. Ludger Beauchamp, vendeur le mieux connu. 363 Mont-Royal Est. BElair 7847. DOllard 8196. 82—226-6

HOTEL commercial licencié bien connu et établi depuis longtemps dans les Cantons de l'est, 35 chambres. Bonnes affaires toute l'année. Treize mille dollars demandés. Case 3210 la "Presse". 82—224-8

MAGASIN Valet Service bien situé, beau voisinage, raison autre commerce, bargain pour prompt acheteur. CAl. 1988. 1045 St-Zotique, coin Christophe-Colomb. 82—

MAGASIN chapeaux rue Peel, près Ste-Catherine, riche clientèle, cause maladie. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Ecrire boîte 423 la "Presse". 82—228-3

MOULIN farine L'Epiphanie, pouvoir d'eau, 75 forces, valeur 30,000, vendra 9,000. Règlement faillite. Lemoine, 3640 Hutchison. HArb. 2589. 82—228-3

RESTAURANT à vendre, bien situé, clientèle établie, près de l'église. 7537 S.-Hubert. 82—228-4

RESTAURANT light lunch à vendre, près du nouveau pont, cause de départ, offre raisonnable sera considérée. S'ad. 4B St-Hélène, Montréal Sud. 82—229-3

RESTAURANT à vendre, avec installation pour patates frites et fontaine à soda, logement en arrière. S'ad. 3520 Ontario, coin Aylwin. 82—

RESTAURANT à vendre. 1633 Champlain. 82—

RESTAURANT, coin passant, logis, garage, cave, loyer bas; place d'avenir; gens sérieux 4021 Adam. 82—

RESTAURANT à vendre, bonne clientèle, 4 appts en arrière. 8004 St-Hubert. 82—

RESTAURANT, épicerie, bon chiffre d'affaires, vente cause de troubles. S'ad. 2756 Workman. 82—

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, quatre appts, 20.00 par mois, cause maladie. CLairval 4577. 82—230-2

RESTAURANT à vendre, bon marché, cause maladie. 6425 St-Denis. 82—230-2

RESTAURANT à vendre, loyer $15.00. 2219 Frontenac. 82—

RESTAURANT épicerie, près d'un terrain de baseball, avec logement, 7 appts, $13.00 par mois, bien installé, vendra cause maladie. S'adresser 2189 Gascon. 82—

RESTAURANT bon marché, loyer 18.00, 1320 Montcalm, près Ste-Catherine. 82—

RESTAURANT rue St-Hubert, logement 4 pièces, loyer 30.00; excellentes affaires. CAl. 9313. 82—230-2

RONDE de pain à vendre pour cause de maladie. S'ad. à 5238 Garnier. 82—230-2

SALLE à dîner à vendre, cause de maladie. Aucune offre raisonnable refusée. 1114 N.-Dame ouest. 82—230-2

STATION gazoline, garage. Route Nationale. S'adresser à Marcel Paquette, St-Paul l'Ermite. 82—230-2

STATION gazoline sept pompes, garage, maison privée, restaurant, $3500.00 cash. 125 pieds terrain raccourci Québec, bargain cause de maladie. A. Tremblay, Repentigny-les-Bains. 82—227-5

TAVERNE à vendre, partie ouest, bon centre d'affaires, acceptera comptant et propriété. Ecrire Boîte 453 La Presse. 82—230-3

VERITABLE aubaine pour 600.00, magnifique restaurant sur coin avec logement, belles fixtures. Ne manquez pas cette chance. Cause bien discutable. 2492 Logan. 82—229-3

VERITABLE aubaine, 1500.00, commerce de tabac et librairie, bel établissement établi depuis plus de 25 ans, situé en plein centre commercial. 3555 Ontario Est. Tél. FRontenac 0451. 82—

450, achète restaurant-épicerie, place avantageuse, propriétaire se retire des affaires. Informations, DUpont 0091. 82—

Annoncez dans la "Presse"

83 EFFETS BUR. ET MAGASIN

ATTENTION! Balance calculatrice, caisse enregistreuse National, show-case, 3 pds, bon marché. 5038 St-Laurent, chambre 4. DO 3022. DO. 0947. 83—

BALANCES calculatrices, tranche-jambon, blocs, hacheurs électriques, caisses enregistreuses (seconde main). Laval Products Limited, 1001 Craig Est. 83—70-N.O.

CHAISE de coiffure. S'ad. à 4410 Delanaudière. AMherst 0902. 83—230-2

CAISSES enregistreuses National, seconde main à bon marché, garanties 2 ans. Landry Cash Register Co., 504 St-Laurent. HA. 2330. 83—167-N.O.

CAISSES enregistreuses achetées vendues, échangées, réparées. Remington Cash Register. 1 Notre-Dame E. HArbour 6995. 83—103-N.O.

CLAVIGRAPHES toutes marques, loués, réparés, échangés, vendus. Harbour 6968. Canada Typewriter Exchange, 22 St-Jacques Ouest. 83—15,17

FIXTURES de luxe de restaurant à vendre. 7370 St-Denis. 83—230-2

MEUBLES DE BUREAU USAGES

Pupitres, coffres-forts, cabinets classeurs, tables bibliothèques, placards, à papeterie, tables et chaises de bureau. The H. B. Cowper Co., Limited, 397 Notre-Dame (à l'ouest de l'immeuble Royal Bank) 83—N.O. F

2 WALL-CASES, 64 tiroirs chacun, à vendre bon marché. 607 ave de Lasalle, Maisonneuve. 83—

84 FOURRURES

AUBAINE! Manteau rat musqué, uni, grandeur 36, comme neuf, $40.00 seulement. S'ad. 6643 St-Denis. 84—228-4

MANTEAU Hudson seal, bon marché, cause mortalité. 4312A Fullum. 84—

RENARDS blancs, renards argentés, très beau choix de martres de roche à prix réduit. Appelez CLairval 2464. 84—230-2

86 INST. DE MUSIQUE

BENJO presque neuf, valeur 180.00, bargain, moitié prix avec boîte. 4539 Ch-Colomb. 86—230-2

PIANO Mozart presque neuf, fut payé 325 dollars. S'adresser le soir, 8228 St-Dominique. 86—228-3

PIANO cottage garanti parfaite condition à grand sacrifice, $65.00 avec banc. 3734 St-Hubert. 86—107-N.O.

87 MACHINERIE

COURROIES, poulies et chaises, grand assortiment aux plus bas prix au Canada. Tarshis and Sons, 450 rue McGill. 87—228-30

ENCLUMES, étaux, courroies, poulies, meules émeri, machines usagées, toutes sortes. Satisfaction garantie. McCormick Machinery, 163 Murray. 87—6,10,15,17

POUTRES en I, fer, cornière, rails fer en U, tuyaux, chaînes, plaques, etc., aux plus bas prix en ville. Tarshis & Sons Ltd., 450 rue McGill. 87—169-1,v

89 MOTEURS ET YACHTS

CANOT automobile avec moteur détachable Evinrude 16 forces, longueur 18 pieds, largeur 5 pieds, 4 pouces, visible à Ste-Rose. Appelez O. Leduc, Ch. 6460. 89—227-5 h

CUTE CRAFT bi-plane, coque de course, 8 pieds par 46½ pouces, 95 livres. LAncaster 0464, M. Charron. 89—230-3

YACHT 26 x 7 pds, dessin Hacker Run About, moteur Hall Scott, 125 H.P., vitesse 30 milles, en parfaite condition, presque neuf. WIlbank 7110. Roméo Bourgie. 89—230-2

3 c. v., intérieur, 18 pieds, en bon ordre de marche, à vendre pour $75.00 comptant. S'ad. Boating Club, rue Lefebvre, Cartierville. 89—

90 OEUFS ET VOLAILLES

BEAUX poussins dix jours, 500, Leghorn blancs, 10 cts chacun, dernier lot, gris barrés, poulettes, poules, mouées, grand poulailler à vendre Corbeil, 8245 Henri-Julien. Ca. 1430. 90—14,16,17

91 RADIOS

A SACRIFICE, beau radio combiné électrique 7 lampes, "screen grid", $89.00, vraie chance. 3734 St-Hubert. 91—208-35

NOUS vendons de superbes radios très bon marché. Venez les entendre à la manufacture avant d'acheter ailleurs. Aussi posage d'antennes réparations de toutes marques par un expert. Dupuy, 1980 Ontario E. AMherst 8930 91—157-29-N.O.

RADIO Victor combiné 1931, 3 dans 1, valeur 400, sacrifiera pour comptant, moitié prix, acceptera automobile. Dollard 9893. 5021 Christophe-Colomb. 91—230-2

ROGERS combiné, payé, 325.00, vendra pour 85.00 comptant. 408 Ste-Catherine Est. 91—228-4

SPARTON électrique presque neuf, encore sous garantie, cause de mortalité. Vendra 60.00 1625 Sherbrooke Est, appt 4. 91—229-3

92 VETEMENTS

COMPLETS, merveilleuses occasions, 4.00 et plus, pantalons, tuxedos à bon marché. Ouvriers, ne manquez pas ces occasions. Joffe, 104 Dorchester ouest. 92—230-2

GROS assortiment vêtements pour hommes et garçons, échantillons de voyageurs, bon marché. 352 Mont-Royal Est. 92—230-2

PALETOTS de printemps pour hommes, vendra 2.00 à 8.00; habits, plusieurs avec pantalon extra, de 4.00 et plus; pantalons réguliers 5.00, vendra 1.00; jaquettes peu usagées .99 à 2.50. N'y manquez pas. 1240-1264 Notre-Dame ouest. 92—230-2

PANTALONS pour hommes $1.00 et plus, habit pour hommes, $3.00 et plus. 370 Marie-Anne Est. 92—

SUPERBE set baptême neuf, brodé main, 12.00; layette complète, 50 morceaux, 12.00. 1886 Sherbrooke. AM. 6462. 92—

IMMEUBLES

94 A ECHANGER

A BAS PRIX, échangera meilleure terre, Ste-Scholastique, 120 arpents cultivables, claire d'hypothèque, gros roulant, 26 vaches, bâtisses modernes, demande bonne maison en échange. CAl. 4042. 94—226-5

A ECHANGER maison appartements Blvd Décarie, revenu 7,740. Qu'avez-vous à offrir? Clairval 5488. 94—229-3

A ECHANGER pour cottage, 2 logements rue Delorimier, revenu 1,500, comptant nécessaire. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour épicerie avec comptant, 2 logements rue St-Gérard, revenu 600.00. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour restaurant, comptant requis, 3 logements, rue Drolet, revenu 1032. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour restaurant avec comptant, 2 logements, Treizième, Rosemont, revenu 480. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour terrain, auto, commerce, 2 logements, Dixième, Verdun, revenu 744, comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour cottage, Sault, Ahuntsic, 5 logements, rue Molson, revenu 2076, comptant requis. Comptoir Bellerose. HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour auto, 3 logements, rue Berri, revenu 636, comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour auto, 3 logements, Avenue des Belges, revenu 852, comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour cottage ou petite propriété Côte-des-Neiges, avec comptant, rue St-Dominique, revenu 1,668. Comptoir Bellerose. HArbour 1969. 94—

A ECHANGER pour terrains, maison de campagne, commerce, 4 logements, Sixième, Verdun, revenu 1464, peu de comptant requis. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 94—

A ECHANGER 4 maisons neuves, 2 étages, bien louées, pour une seule propriété plus grosse. Clairval 5488. 94—229-3

AVEZ-VOUS terrain, commerce, maison de campagne, terre avec roulant. Si oui, j'ai de bonnes propriétés à vous offrir. Lamothe, 3743 Dandurand, Clairval 5488. 94—229-3

BOULEVARD St-Joseph, près St-Denis, 30 pieds façade, 3 logements modernes, 7 chambres, échangera pour petite propriété et du comptant. FAlkirk 2936. 94—

BOURBONNIERE, près Hochelaga, 3 logements modernes à échanger pour propriété de campagne de $3,000 à $4,000. Dupré & Ménard, 4527 St-Denis. 94—228-3

TERRAIN à duplex, rue Mayfair, 40 x 105, avec argent, prendrait propriété Ville Emard, Côte St-Paul. CR. 9209. 94—14,16,17

95 A VENDRE OU ECHANGER

AVENUE REGENT, conciergerie 14 logis, gros revenus. Echangerons pour cottage ou terre avec roulant. Campeau & Denis. HArbour 7197. 95—229-2

BOUTIQUE barbier, moderne achetée 1,800., vendra moins que moitié prix ou prendra petit char, sédan 1930 en échange, comptant requis. S'ad. 508 Galt, Verdun, après 6 heures. 95—

DEUX logements rue St-André, Villeray, échangera pour bord de l'eau, à Montréal-Nord, Ste-Rose, Rosemère. 4 Notre-Dame est, chambre 201, LAncaster 8532. 95—229-3

NOTRE-DAME, près Carré Chaboillez, pierre solide, 52 pieds de front, claire, échangera pour terrain, propriété de revenus avec argent. 4 Notre-Dame est, chambre 201. LAncaster 8532. 95—229-3

OUTREMONT, conciergerie 20 logis, 4 magasins, bons revenus. Echangerons pour cottage ou terrains et comptant. Campeau & Denis, HArbour 7197. 95—229-2

PLUSIEURS propriétés dans différents quartiers à vendre ou à échanger pour propriétés de campagne, commerce, hypothèques, parts ou autres valeurs. Casier 448 La Presse. 95—230-2

4 LOGEMENTS, 50 x 100, bon ordre, rue Joliette, près Ontario, considérerait petite propriété campagne. DOllard 4988. 95-17,20

5 LOGEMENTS modernes, coin de rue, Sherbrooke Est, bas prix, conditions faciles. CAlumet 0231. 95—

6 LOGEMENTS rue St-Laurent, près Bernard 12500., hypothèque 7650., prendrait terrain et argent. 4 Notre-Dame est, chambre 201. LAncaster 8532. 95—229-3

15 CHAMBRES louées, rapportent 43.00 par semaine, prix 750.00, prendrais terrain entre Boyer et St-Laurent. LAncaster 8979. 95—

96 A VENDRE OU A LOUER

BUNGALOW à Ste-Marguerite, Lac Masson, à vendre ou à louer à bonnes conditions. 428 Bélanger. CAlumet 7685. 96—

97 ARGENT DEMANDE

ARGENT demandé 5000.00 et 13000.00, 1ère hypothèque 6½%, propriété centrale, de particulier seulement. Lanc. 2518. 97—15,17

BALANCE de vente à vendre, 2,000.00; St-Stanislas. S'adresser 1276 Mont-Royal Est. 97—

BALANCE de prix vente, bien garanti, et payable semi-annuellement, acceptera offre raisonnable. Ecrire Casier 414 La Presse. 97—14,17,18

PARTICULIER demande 8,000, 1ère hypothèque sur propriété de 16,000. Revenu 2,400 par année. Boîte postale 34, St-Henri, Montréal. 97—13,14,17,18

PRET de mille dollars, première hypothèque demandé d'une personne responsable, aura terrain de ville valant 6,300.00; paiera 8 pour cent. Ecrire à case 451 La Presse. 97—

$2,000, à $2,500 demandé, 1ère hypothèque, sur maison valant $4,500. S'adresser à J. N. Biron. HArbour 3913. 97—227-3

3,500.00, première hypothèque sur propriété située à Dorval, paiera 7%. Revenu 720. Evaluation 7,600. HArbour 7543. 97—230-2

3,000.00, 5,000.00, 10,000.00, en première hypothèque, pas d'agents. Cal. 7246J, le soir. 97—

5,000.00, 7%, première hypothèque. 5 logements, valeur 10,000, rue des Erables, 1000, 8%, bonne seconde hypothèque. FR. 0777. 97—

98 ARGENT A PRETER

ABANDON absolu de troubles, dettes, liquidation, collection, régions créanciers, saisies, loi Lacombe, 4083 Saint-Denis. 98—6,8,10,13,15,17

ABANDONNEZ troubles, saisies, jugements. Loi Lacombe. Cultivateurs, commerçants ou ouvriers. Quelles que soient vos difficultés. Venez 660 Ste-Catherine Ouest, chambre 210. 98—15,17,18,20

ACHETE balances prix de vente, prêts en deuxième, troisième hypothèques. Couture, 215 St-Jacques Ouest. 98—111-N.O

ACHETONS secondes hypothèques, balances de vente de toutes natures et propriétés de toutes descriptions. Casier 440 La Presse. 98—230-2

A. JETTE & CIE, 84 Notre-Dame O., courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablie 1885. Prêts sur hypothèques, achetons créances hypothécaires. 98—N.O

A PRETER immédiatement 1000 à 10,000 sur propriété, première hypothèque. Information soir, téléphone FRontenac 1816. 98—

ARGENT à prêter sur hypothèque, divers montants. Alcide Rivest, notaire. 619 Edifice Transportation, HArbour 2523. 98—

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourrures. Harry Bloomstone (enregistré,) autorisé spécialement par gouvernement, 267 Craig Ouest, près Bleury. LAnc. 3549. 98—121-N.O.

Argent à Prêter sur Automobiles

Nous refinançons et prêtons sur automobiles 1931, 1930, 1929, à Montréal seulement. Commercial Loan Co., 3485 Ave du Parc. 98—228-6 F

ARGENT, 6, 6½%, hypothèque. Notaire Lippé, 5 St-Jacques Est. Marq. 3219. 98—222-306

BELANGER & BELANGER, notaires, 10 S.-Jacques Est. Harbour 7137. Prêts hypothécaires. Règlements de successions. 98—47-N.O.

PREMIERE ou deuxième hypothèque. Créances hypothécaires achetées. Notaire Bohémier, 59 St-Jacques Ouest. HArbour 4026 98—101-N.O.

PRETERAI 3,500 sur garanties de première, aussi beau logement à prix réduit. BEl. 1789. 98—

Prêts première 6%, en construction ou renouvellements, prêts temporaires. Deuxième, troisième. Argent avancé pendant construction. Achète, vends propriétés, terrains, hypothèques, balances ventes. Geo. Bouchard jr, 500 Place d'Armes. HA. 3831-9161. FR. 5795-7026. 98—25-N.O

500, à prêter sur première hypothèque, Tél. DU. 0086, pas d'agents. 98—

102 COTTAGES A VENDRE

BARGAIN exceptionnel, Ahuntsic, près rivière, beau semi détaché, moderne, 8 pièces, grand terrain, garage double valant 7500.00, 6300.00, peu comptant. Dupont 3418. 102—

103 MAISONS DEMANDEES

COMMERCES clairs de redevances à échanger pour propriétés. 1657 rue St-Denis. Tél. HArbour 0644. 103—227-5

J'AI 50,000 pour acheter propriété, faut que ce soit de vrais bargains. Clairval 5488. 103—229-3

MAISON neuve de 4 et 5 pièces demandée. BElair 0024w entre 7 et 8 p.m. 103—230-2

ON DEMANDE à acheter pour comptant propriété de 5 ou 6 logis dans S.-Stanislas ou paroisse Immaculée-Conception. Campeau & Denis, 10 St-Jacques ouest. HArbour 7197. 103—229-3

TERRAINS clairs de redevances avec comptant à échanger pour propriétés. 1657 St-Denis. HArbour 0644. 103—227-5

$8,000.00 comptant à disposer pour acheter propriétés bien louées, devra être bon marché. BElair 3049. 103—228-3

104 MAISONS A VENDRE

ATTENTION: Trois étages, deux logements, un magasin, bureau de poste, à sacrifice, possession magasin immédiate. HArbour 5930. DUpont 1212. 104—28-4

A VENDRE maison moderne, 3 étages, 4 logements, coin de ruelle. S'ad. 5818 Delorimier. 104—230-2

AVEZ-VOUS terrains, commerce, automobile, maison de campagne, cottage, terre avec du comptant? Si oui, nous avons des propriétés à vous offrir. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 104—227-5

BARGAIN, 4 logements modernes, rue Brébeuf, face au parc, rapporte $900, prix $7500. Echange. ATl. 0564. 104—230-2

BARGAIN, maison 2 étages, rue Papineau, bas, magasin, haut 5 appts, avec peu comptant, prix 3,400.00 ou échangerait. Propriétaire, 5176 St-Denis, DOllard 8196. 104—

BONNES conditions, Iberville, près Bélanger, 3 logements, St-Antoine, près Greene, 6 logements, 3 garages, St-Dominique, entre Liège et Guizot, 3 logements. Millen Frère, marchands de bois, 288 Blvd Gouin Est. Tél. Dupont 4668. 104—230-2

BOYER, St-Zotique, coin nord-est, terrain arrière St-Zotique, un magasin, 4 logements, vendra sacrifice, cause maladie. Informations ou visites, CLairval 3445 F, matin. 104—15 17, 18

CHAMBLY, 2382. Maison 31 x 50, 5 logis, 5 garages chauffés eau chaude, côté éclairé, face église. 104—230-2

CHAMBORD 4300, 2 logements, 6 et 7 appartements, 5,500.00. Voir propriétaire, 1276 Mont-Royal Est. 104—

CHATEAUBRIAND, 6579, 2 logements, 4 appts, acheteur sérieux, aucune offre raisonnable refusée. 104—230-2

CHATEAUBRIAND 8480, 2 magnifiques logements, 6,000. S'adresser 1276 Mt-Royal Est. 104—

C.-COLOMB, trois étages, cause maladie, moderne, garage double, revenu 1500. Cal. 3233J. 104—230-2

COIN Nord-Ouest, Vitré et Sanguinet, bon marché pour transaction immédiate. Société Nationale de Fiducie, 55 ouest St-Jacques. HA. 2185. 104—17,20

DELAROCHE, près parc Lafontaine, 2 logements 6 chambres, très bon marché 5,900, comptant 1,500. Renseignements BElair 4912W. 104—

DEUX ETAGES, 2 logements, fini bois franc chauffage, garage bien loués. 6782 Garnier. CAl. 4918. 104—229-2

DEVILLIERS, 1841, Côte St-Paul. Maison 2 étages avec garage moderne. 104—230-2

DROLET 8343, 2 étages, 3 logements, revenus 960.00, prix 8,500.00, comptant 2,250.00. Du. 0445. 104—14,16,17,18

DUPLEX, nouvelle construction, près de la montagne, aussi maison de 2, 4, 6 logements, bon marché, conditions faciles, AM. 6274. 104—227-5

DUPLEX neuf, 6 et 7 pièces, frigidaire, revenu 1920, réduit à 12,000, seulement 2000 comptant. A coûté 15,000. Plateau 6866. 104—229-2

ESPLANADE près Bernard, 3 plain-pieds de 7 pièces, revenu 1260, réduits à 9000, avec 3000 comptant. Plateau 6867. 104—229-2

LAURIER Est 1462, 5 logements, 2 garages, système de chauffage, grande cave. AM. 9731. 104—230-2

MAISON forme cottage, 4 grands appts toutes commodités, terrain 26 x 100, clôture, pommiers, fleurs de toutes sortes. Obligé de vendre à sacrifice, cause départ. 8499 Brouages. 104—

MAISON, 6 appts bien finis, système eau chaude, près Beaubien, chars et parc. 6341 Molson. CAlumet 3312F. 104—

MAISON bois un étage, bon marché à prompt acheteur. S'ad. 2415 Jacques Hertel, Fitz. 0063. 104—

MAISON 2 étages, 2 logements, 4410 Delanaudière près Mt-Royal. AMherst 0902. 104—230-2

PROPRIETE deux logements, grand terrain pour jardinage ou élevage des volailles, bien située. S'adresser 124 rue Collin, St-Jean, Québec. 104—

RIVARD 4443, 3 flats, parfait ordre, bargain à prompt acheteur, pas d'agent propriétaire. AM. 8153. 104—230-3

ROSEMONT, 5440, 11e, 3 étages, 5 chambres chacun, très modernes, 2 garages, 8,000, endroit idéal, bon marché. 104—230-2

ROSEMONT, 5538—7e Ave, 2 étages, 6 appts modernes. 104—

RUE Notre-Dame, un magasin, 2 logements, garage, revenu $960.00. Prendrait pour $6000.00. 3012 Notre-Dame Ouest. WIlbank 7077 104—229-2

RUE DEGASPE, près Jarry, maison 1 étage avec terrain 40 x 80. CAlumet 6586J. 104—

SHERBROOKE et Wilson, Duplex 6 et 7 pièces en brique solide. Revenu $1,200. Sacrifierait à $8,000, coût $12,000, seulement $1,700 comptant. PL. 6866. 104—229-2

VERDUN, 6 plain-pieds Boul. Desmarchais. 2000, comptant paie 40%, vrai bargain. PLateau 6867. 104—229-2

VIAUVILLE, coin Adam, cottage et trois logements. Propriété pour professionnels, prix 28,000. Conditions faciles. 4 Notre-Dame est. chambre 201, LAncaster 8532. 104—229-3

104 MAISONS A VENDRE

ST-DENIS 7716, coin Villeray, quatre flats de 4 et 5 appts, le bas de 8 appts libre pour l'acheteur, 32 x 70; deux garages séparés, le tout chauffé et moderne. Conditions faciles; vend pour cause de maladie. S'ad. 7700 St-Denis, CAl. 9768F. Pas d'agents. 104—229-4

$900.00 comptant, profit 700.00 par année, 5 plain-pieds presque neufs, Bellechasse, sacrifiés à 8,300, ont coûté 11,500. PLateau 6866. 104—229-3

106 PROPRIETES CAMP. A VEN.

RIVIERE DES PRAIRIES, bord de l'eau, 15 milles du centre de la ville. Garage, électricité, eau, bon marché à prompt acheteur. L. Forget, HA. 0217. LA. 3536. 106—230-2

107 OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE. Bon restaurant, cause: maladie; vrai bargain à 350.00—2300 Blvd Rosemont. 107—230-2

MANUFACTURE en pleine opération à vendre ou associé accepté pour en prendre la direction, le propriétaire quittant la ville. Détails complets donnés aux personnes donnant numéro de téléphone. Case 445, La Presse. 107—230-2

110 TERRAINS A VENDRE

AYLWIN, près Hochelaga, voisin, vendu 1000, sacrifiera 650.00, aussi 2 lots Ville Emard, 350.00 chacun, vrai bargain. Dupont 3418. 110—230-2

BOYER, près de Jarry, 3 terrains, 75 x 70, bonne occasion pour prompt acheteur. Tél. Calumet 8154-w. —110

HENRI-JULIEN, Crémazie, 4 lots, 80 x 80, voisin No 8634, conditions faciles. CAlumet 5468. 8012 St-Hubert. 110—

MAGNIFIQUE terrain situé sur les bords de la rivière des Milles Iles, mesurant 285 x 150 pieds, à vendre en tout ou en partie. Dupré & Ménard, 4527 St-Denis. BElair 3049. 110—228-3

M. L'OUVRIER

Venez à notre bureau aux limites de la ville, Montréal-Nord, et examinez nos jolies maisons de 4, 5 et 6 pièces, avec garage et poulailler, que vous pouvez acheter moyennant un faible acompte, le solde payable comme loyer. Nous avons aussi bon nombre de très grands terrains à vendre avec égouts et eau, prêts à bâtir, que vous pouvez acquérir pour la modique somme de $200.00 chacun, à termes faciles. Pour vous rendre, prenez le tramway St-Denis No 24 et descendez aux limites de la ville. Notre bureau-succursale y est ouvert tous les jours. Téléphoner DUpont 0451 ou s'adresser à LeQuesne & Ledoux, 232 St-Jacques. Tél. MArquette 1315. 110—F

OKA—280 pieds de grève, site idéal pour place publique, revenus de l'année paiera le terrain. PLateau 3311. 110—229-3

STRATHMORE. La plus jolie municipalité sur le lac St-Louis, 10,000 pieds carrés à 7 sous le pied, toutes les améliorations. Ne manquez pas cette aubaine. M. Marcil, Ma. 3737. 110—229-2

TERRAIN à Guybourg, rue Duquesne, coin ruelle, coûté 600.00, vendra 250.00. 454 Mont-Royal Est. Belair 0415. 110—

2 LOTS à vendre sur la rue Sherbrooke, coin Lacordaire, clairs. FItzroy 0963. 110—

2 TERRAINS à vendre à Ville Lasalle. S'ad. 3185 Ave Verdun. York 0093w. 110—

112 TERRES A VENDRE

ACHETEZ 10 arpents ou plus, chemin Chambly, site incomparable pour cultiver. 35 Notre-Dame ouest. 112—229-2

BONNE TERRE à vendre ou échanger avec roulant pour cause maladie, rivière, 2 arpents de la maison. Adamsville, Co. de Brôme. Pour information, s'ad. à M. Jos. David, St-Elzéar de Laval. 112—230-2

SITUEE sur la route provinciale, rivière Ottawa, ½ mille du village et des chars, grange et maison neuve, aqueduc, téléphone. S'adresser à M. Cousineau, Frontenac 5141, entre 4 et 5 p.m. 112—

TERRE, maison et dépendances, Verchères sur St-Laurent, 120 arp. Tél. Cr. 7940. 112—230-2

PROFESSION

MEDECINS

CHOQUETTE — Spécialité: Chancres, gonorrhée, syphilis. Prix modéré, soulagement rapide. Rue des Erables, coin Ontario, AMherst 5980. 114—101-N.O.

A. J. COTE, M. D. — Syphilis, maladies vénériennes, traitement rapide. CAlumet 5930. 6967 Christophe-Colomb. 114—258 N.O.

Dr DEMERS, Maladies secrètes, voies urinaires, peau, maladies chroniques, électricité médicales, installation parfaite. 4221 Delorimier. 114—182-N.O

Dr DUMONT HARRY, Maladies femmes, maternité, maladies vénériennes. 2020 S.-Denis, coin Ontario. Hôpital privé. 114—36-N.O.

Dr FOURNELLE, Syphilis, maladies vénériennes, électricité médicale Rayons X. 412 boul. S.-Joseph, près S.-Denis. BElair 4402. 114—N.O.

Dr HEBERT (Hôpitaux Paris), Maladies vénériennes, urinaires, peau, sang, électricité médicale, 3405 S.-Denis, coin Sherbrooke. HArbour 8309. Bureau ouest, 1130 Ste-Catherine ouest. MArquette 6508. 114—305

Dr LAMONTAGNE, Maladies vénériennes, peau, voies urinaires, affections du sang, 1444 S.-Denis, près Ste-Catherine. 114—115-N.O.

Dr LERICHE, hôpitaux Londres, Paris, Eczéma peau, circoncision sans douleur, maladies vénériennes; toutes maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles. Maternité. Patients traités par correspondance également. 1613 S.-Denis, devant théâtre. Harbour 8410. 114—106-N.O.

OPERATION des amygdales, traitement dyspepsie, traitement de l'eczéma, médecine générale, chirurgie générale, rayon X, diathermie, finosoïdal, intra-rouge, rayon violet. Clinique du Dr A. D. Tessier, CAlumet 2045. 1817 Boul. Rosemont. 114—217-26

TESSIER R., Clinique. Officier Médical, Spécialiste durant guerre: Peau, Syphilis, Gonorrhées. 4152 St-Denis, BElair 8407. 114—175-N.O.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8977. Albert J. Luxton, de Montréal, faisant affaires seul sous le nom de "Rochdale Creamery", dem. vs B. S. Cornish, du même lieu, déf. Le 27e jour de juillet 1931, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 4987 rue Grosvenor en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. R. Robitaille, H. C.S. Montréal, 16 juillet 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour supérieure, No C-86376. C.-A. Archambault, avocat de Montréal, demandeur vs Dame Exilda Robert, de Montréal, défenderesse. Le vingt-huitième jour de juillet 1931, à dix heures de l'avant-midi au domicile de la dite défenderesse, au No 7509 avenue Christophe-Colomb, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, tce. Conditions: Argent comptant. J.-E. Coutu, H.C.S. Montréal, ce 17 juillet 1931.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No C-86073. Bernard Joseph, des cité et district de Montréal, étudiant, demandeur vs Dame Julia-C. Delahunt, du même lieu, épouse séparée de biens de E. N. Delahunt, du même lieu et ledit E. N. Delahunt, pour autoriser sa dite épouse pour les présentes, défendeurs. Le 27e jour de juillet 1931 à dix heures de l'avant-midi au domicile desdits défendeurs, au No 418 Avenue Claremont, Apt 31, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets desdits défendeurs saisis en cette cause, consistant en 1 set chesterfield, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. P. Beaupré, H. C. S. Montréal, le 14 juillet 1931.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 13413. L.-N. Cadieux, de Courville, Dem. vs R.-M. Leber, Déf. Le 27ième jour de juillet 1931, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur, au No 4421, rue Earnscliff, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en automobile sedan Ford, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. L.-J.-S. Racette, H.C.S. Montréal, 17 juillet 1931.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure No E-88074. A. Duranleau et al, avocats de Montréal, demandeurs, vs G.-E. Carlin, de Montréal, défendeur. Le trentième jour de juillet 1931, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 5263 Avenue Saranac, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J.-E. Coutu, H. C. S. Montréal, ce 17 juillet 1931.

AUX ANNONCEURS

L'insertion des petites annonces sera garantie seulement si elles sont reçues avant 6 heures p.m. la veille de leur publication.

¶ Les avis de décès seulement sont reçus cependant jusqu'à 11 heures a.m., le jour même de leur publication; excepté pour insertion le samedi, alors qu'ils sont reçus jusqu'à 11 heures p.m., vendredi.

¶ La Presse a 314 succursales dans Montréal et la banlieue, où les annonces classées sont reçues au même taux qu'au bureau-chef. Pour adresse de la succursale la plus près de chez vous, veuillez appeler le Département des Annonces Classées: HArbour 1275. 206-n

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Quartier Ahuntsic

Rue Howard, vacant, lot No 634-683, terrain 25 x 74 pieds. Dame Henri Guertin à Victor Guertin, $140.00.—283057.

Rues St-Hubert et Mistral, bâtisses, lots Nos 490-296 et 297. Vincent Lamarre et al à The James Shearer Co. Ltd, $4,000.00.—283142.

Avenue St-Rock Nos 683 et 685, lot No 637-735, terrain 23 pieds de front, Louis F. Morris à Michael Crossley, $5,500.00.—282140.

Cité de Verdun

Rue Leclair, vacant, lot No 4687-67. Télesphore-A. Primeau à Honoré Brisson, $150.00.—283091.

Ville Montréal-Nord

50ème rue, vacant, lot No 45-844, terrain 24 x 88 pieds ou 1962 pieds. Maurice Perron à Edmond Perron, $275.00.—283051.

Cité de Westmount

Rue St-Antoine Nos 3441 à 3451, lots Nos 941-376, 384-177, 941-377, terrain 37 x 110 pieds, Léo Grisé à Henri Grisé et al, $1.00 et autres considérations.—283067.

Village Ste-Geneviève

Chemin Public, vacant, lots Nos 151-21, 152-21, terrain 19,500 pieds. Edouard Gohier Jr à Nelly Lirette, $400.00.—283082.

Ville St-Michel

Rue Laine, vacant, lot No 443-788, terrain 30 x 88 pieds. The Suburban Land Co. à Albani Cloutier, $217.00.—283132.

Quartier Montcalm

Rue Cartier Nos 5652 à 5662, lot No 161-1190. Joseph Charbonneau à Jean-Marie Girard, $11,000.00.—283060.

Quartier Mt-Royal

Rue Maplewood, vacants, lots Nos 28-385 à 387, 28-357-28-10, terrain 9,138 pieds. Succession Honorable Jos. Léonide Perron à Isaac Litwin et al, $8,224.20.—283042.

Ville Mont-Royal

Dobie Avenue, vacants, lots Nos 623-1623 à 1633. Town of Mount-Royal à John Pratt, $3,178.17.—283116.

Rockland Avenue, lots Nos 623-2115 à 2116. Town of Mount-Royal à Thomas S. Darling, $1,099.92.—283117.

Quartier Notre-Dame de Grâces

Rue Draper No 3797, lot No 171-293, terrain 25 x 110 pieds. Succ. William J. McAdam à Frank Gates, $8,250.00.—283059.

Quartier St-Edouard

Rue Châteaubriand Nos 7104 et 7106, lot No partie 8-779, terrain 25 x 100 pieds. Léo Thifault à Lorenzo de Vaudreuil, $4,200.00.—283035.

Rue Delaroche, bâtisses, lot No 5-170, Edmund E. Cummings Jr à David Paquette, $1.00 et autres considérations.—283133.

Cité de Verdun

Rue Bannantyne, vacant, lot No 4675-99, terrain 28 x 100 pieds. The Northmounth Land Co. à Charles Huot, $1,400.00.—283055.

Rue Bannantyne, vacant, lot No 4675-100, terrain 28 x 100 pieds. The Northmount Land Co. à Eugène Huot, $1,400.00.—283054.

Quartier St-Denis

Rue Chambord Nos 5131 et 5133, lot No partie 331-169, terrain 37 x 73 pieds. Georges Masson à Louis-G. Masson.—283090.

Rues Marquette Nos 4716 à 4720, Gilford No 1603, lots Nos 339-410-4 et 339-409-4, 339-408-6. Jean-Marie Girard à Joseph Charbonneau, $17,000.00.—283061.

Quartier Ste-Marie

Rues Delorimier No 1150, Dorchester No 2053, lot No 469, terrain 30 x 41 pieds. Shérif de Montréal à J.-H. Dupras, $4,000.00.—283038.

Quartier Villeray

Rue Lajeunesse, vacant, lot No 270-157. Louis Ph. Laporte à Paul Martin et al, $420.00—283086.

Rue Châteaubriand Nos 8364 à 8368, lots Nos 2630-437-2 et 2630-438, terrain 30 x 70 pieds. Antonio Nadon à Alphonse Lacoursière, $7,500.00.—283053.

Rue Châteaubriand Nos 8364 à 8368, lots Nos 2630-438, 437-2, terrain 30 x 29 pieds. Succ. Ernest Daigneault à Antoine Nadon, $7,000.00.—283052.

Rue St-Denis Nos 7658 à 7662, lot No 2643-269, terrain 2,500 pieds. J. Alexandre Gagné à Albert Levesque, $18,000.00.—283049.

Les propriétaires de Papineau étudient la question du chômage

Les contribuables du quartier Papineau décideront s'ils doivent s'aboucher avec les autorités de Montréal afin d'obtenir une somme de $800,000, devant être demandée au gouvernement pour remédier au chômage en exécutant des travaux publics. Telle est la décision prise hier soir à l'issue d'une grande assemblée des propriétaires de Papineau, dans le local de l'association S.-Brigide, rue Sainte-Catherine est, et convoquée par l'échevin Dupuis, représentant de ce quartier.

Une lettre sera envoyée à chaque propriétaire à cet effet. M. Dupuis a fait la revue des améliorations possibles dans sa division et a insisté sur nombre de travaux nécessaires depuis longtemps. L'expropriation des rues Plessis, Maisonneuve, Champlain et Notre-Dame devrait selon l'échevin être faite le plus tôt possible afin de permettre une reconstruction plus moderne, et l'élargissement des rues qui sont beaucoup trop étroites.

Tous les problèmes soulevés par M. Dupuis hier soir devant les propriétaires de Papineau seront discutés et une assemblée sera convoquée pour le premier mercredi de septembre où des décisions finales seront prises.

SPECIALISTE

des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes, Affections du sang et de la peau.

Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440 rue Hutchison - - Montréal.

31—n, FF

ENCAN PUBLIC
AUTOMOBILES SAISIS

SAMEDI, 18 JUILLET
A 3 HRS P.M. PRECISES

1 REO SPORT SEDAN Modèle 1930
1 STUDEBAKER SEDAN à 7 passagers
1 GRAHAM PAIGE SEDAN DE LUXE "Side Mounting"
1 HUPMOBILE SEDAN
ET AUTRES AUTOS

ON PEUT VOIR CES AUTOS SAMEDI MATIN

Dépôt de 20% requis sur adjudication.

LES ENCHÈRES Baillargeon LIMITÉE
423 rue Ontario Est

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

Soumissions de prix demandées pour certains travaux de réfection à l'école Belmont, rue Guy, paroisse Saint-Antoine, Montréal.

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à trois heures (3 hrs) lundi, le 27 juillet 1931, des soumissions de prix pour certains travaux de réfection à l'école Belmont et à la résidence du concierge, rue Guy, paroisse Saint-Antoine, Montréal; ces soumissions devront porter en sus de l'adresse les mots "Soumission, école Belmont."

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque personnel du soumissionnaire au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.00), certifié par une banque canadienne à charte, payable à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

Toute soumission non accompagnée d'un tel chèque ou qui ne sera pas faite suivant les formules prescrites par la Commission et fournies par l'architecte ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis pour ces travaux et s'en procurer des copies en s'adressant au bureau de l'architecte, M. Alfred Potvin, 750, rue S.-Gabriel (Tél. HArbour 4802) à partir de ce présent jour.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Secrétaire :
JEAN CASGRAIN.

Montréal, ce 10 juillet 1931.

Les évadés sont encore en liberté

Deux prétendus voleurs à main armée s'enfuient de la voiture cellulaire.

TOUTE UNE SENSATION

Les détenus de la prison commune qui devaient comparaître, hier, devant nos tribunaux, soit pour sentence, pour enquête ou pour examen volontaire, étaient au nombre de 44. On a dû les diviser en deux groupes et employer deux voitures cellulaires.

Au cours du trajet, deux prévenus que l'on dit de la plus daugereuse espèce, les nommés Arthur Armstrong, 16 ans, et Robert Gage, 18 ans, sont parvenus à tromper la surveillance de leurs gardiens, et malgré toutes les recherches, on n'avait pu encore, ce matin, les retrouver.

Audacieuse évasion

L'évasion des deux jeunes bandits a été fort audacieuse. Comme la voiture cellulaire stoppait, vers 9 heures 30, rue Saint-Denis, près de la place Saint-Louis, afin de permettre à quatre prisonniers qui avaient fini de purger leur sentence, de descendre, Armstrong et Gage qui, pendant le trajet avaient réussi, on ne sait trop comment, à enlever leurs menottes, suivirent les prisonniers libérés, et ce, d'une manière si naturelle, que les gardes ne pensèrent même pas, dit-on, à intervenir. Ce n'est que quand les fugitifs furent dans la rue que les gardes comptant six hommes au lieu de quatre, constatèrent l'évasion. Ils donnèrent aussitôt l'alarme, mais en un instant, Armstrong et Gage avaient disparu.

Toute la police sur pied

La Sûreté et la police de tous les postes de la ville furent avertis, et les recherches commencèrent immédiatement.

M. le gouverneur Séguin, de la prison commune, que nous avons interviewé, hier, nous a déclaré qu'il est d'usage d'amener à Montréal les prisonniers libérés, afin de leur épargner une trop longue marche. Ces prisonniers sont relâchés rue Saint-Denis, soit à l'avenue Mont-Royal, au square Saint-Louis, à la rue Sainte-Catherine ou à la rue Craig, suivant le désir qu'ils expriment. C'est pendant qu'on libérait quatre de ces prévenus que Gage et Armstrong sont parvenus à s'évader.

"C'est le premier incident du genre que nous ayons eu à enregistrer" nous déclara le gouverneur. Une enquête immédiate est déjà commencée afin de connaître les faits réels de cette affaire.

Les gardes Noël, Curran, Johnson et Desrosiers étaient en charge de la voiture cellulaire, lors de l'évasion de Gage et d'Armstrong.

LOI DE PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

S.R.C. 1927, Chapitre 140.

The Bell Telephone Company of Canada, donne avis par les présentes qu'elle a, conformément à l'article 7 de la dite loi, déposé chez le Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, au bureau d'enregistrement, du Comté de Laval, à Ste-Rose, et au bureau d'enregistrement du Comté des Deux-Montagnes, à Ste-Scholastique, une description du site et les plans concernant la pose d'un cable sous la Rivière des Milles Iles, à partir du côté est de la dite Rivière sur le lot No 183 — Subdivision No 111 dans la paroisse de Ste-Rose, Comté de Laval, province de Québec, à un point sur le côté ouest de la dite rivière, sur le lot No 57 dans la paroisse de St-Eustache dans le comté des Deux-Montagnes, Province de Québec.

Avis est aussi donné qu'à l'expiration d'un mois de la date de la première publication des présentes, The Bell Telephone Company of Canada, s'adressera, conformément à l'article 7 de la dite loi, au Ministre des Travaux Publics, à son bureau en la cité d'Ottawa pour l'approbation du dit site et des dits plans, et pour l'autorisation de poser les dits câbles.

Daté à Montréal ce trentième jour de juin 1931

W. H. BLACK,
Secrétaire-trésorier

3.10.17.2

La Mode Masculine

New-York, — Les goûts diffèrent grandement, c'est pourquoi aujourd'hui nous énumérons un certain nombre d'harmonies de couleurs dont la variété même devrait permettre à plusieurs de faire leur choix.

Complet marron, chemise couleur crème, faux-col assorti, cravate jaune foncé, souliers tan.

Complet vert grisâtre, chemise rayée jaune et blanc cravate vert olive, souliers noirs.

Complet marron clair, chemise rayée marron, cravate jaune et marron foncé. On peut également porter une chemise lavande avec une cravate marron.

Complet bleu gris, chemise rayée vert et blanc, cravate bleu delft.

Complet gris clair, chemise rayée bleu et blanc, cravate bleu indigo, souliers noirs, chaussettes noires.

L'Hôpital Juif

Le contrat de construction du nouvel hôpital juif qui s'élèvera sur le Chemin Sainte-Catherine, au coin du Chemin de la Côte des Neiges, a été accordé, hier soir, à J. Gilletz et Cie et celui de la plomberie, du chauffage et de la ventilation, à J. Becker.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Pour un pont en fer et en béton armé

Avis public est par le présent donné par les deux municipalités intéressées Templeton Est et Partie Est Templeton Est, que des soumissions sont par le présent demandées pour la construction d'un pont en fer et en béton armé sur la Rivière Blanche, Comté de Papineau, Canton de Templeton, connu et désigné comme étant le pont Mitchell. Toute soumission devra être cachetée et accompagnée d'un chèque accepté de 10 p. c., du coût total de la dite soumission, et que toute soumission sera reçue et considérée jusqu'au 27ième jour de juillet 1931, à deux heures P. M., heure avancée à la salle du conseil de la municipalité de Templeton Est. Et après cette date et cette heure toute soumission sera refusée et que le mode de paiement pour ce contrat sera la moitié payable après les travaux terminés et acceptés à la satisfaction de l'ingénieur du Département des Travaux Publics de la province de Québec, et la balance, un an après cette date, sans intérêt. Les plans et devis seront envoyés par le Département des Travaux Publics à ceux qui en feront la demande et les plans du pont peuvent être examinés au bureau du secrétaire de la dite municipalité, de neuf heures du matin, à 3 heures P. M., à tous les jours excepté le samedi et le dimanche, et le dit entrepreneur doit s'engager à tenir la circulation ouverte, c'est-à-dire un pont temporaire pour voitures et camions, automobiles.

Et que ce Conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ni la plus haute ou aucune des soumissions.

Donné à Templeton Est ce 14ème jour de juillet 1931.

MOISE BEAUCHAMP, Sec.-Trés.
229-4

La loi de Faillite

Dans l'affaire de l'actif de :
LAURENT DUBOIS & RODRIGUE BELANGER, tant personnellement que faisant affaires sous la raison sociale de: DUBOIS & BELANGER, St-Jérôme,
Cédants autorisés.

Soumissions demandées

Des soumissions seront reçues par le syndic soussigné jusqu'au 21 juillet courant 1931, à MIDI, pour l'achat en bloc ou par item séparé, de l'actif ci-après mentionné, savoir:

Item No 1 — Pièces de rechange et parties d'autos, neuves et usagées, suivant inventaire		3264.70
Item No 2 — Huile et graisse		915.16
Item No 3 — Frigidaire, outillage et pièces de rechange		841.78
Item No 4 — Radios usagés		454.88
Item No 5—Département de peinture, outillage et marchandises		904.90
Item No 6 — Outillage de garage		174.99
Item No 7 — Mobilier et fixtures		897.15
Item No 8 — Autos usagés, estimé		500.00
Item No 9 — Comptes et billets recevables		
Dubois & Bélanger	7730.53	
Laurent Dubois	5004.79	
		12735.32
Item No 10—Hypothèque recevable		
R. Bélanger — Albert Piché	1000.00	
Dubois & Bélanger — Victor Landry	350.00	
		1350.00
Item No 11 — Un cheval		75.00
Item No 12 — Un terrain vacant situé avenue Parent, St-Jérôme, appartenant à R. Bélanger		500.00
Item No 13 — Mobilier de bureau L. Dubois		116.50
TOTAL		22729.50

Les soumissions devront être accompagnées d'une remise représentant 25% du prix de la soumission devant être faite en bloc ou par item, tel que susdit.

Les inspecteurs se réservent le droit de refuser toutes ou aucune des soumissions.

Pour informations s'adresser au syndic soussigné.

Daté à Montréal, ce 7ième jour de juillet 1931.

J.-PAUL VERMETTE,
Syndic.

507 Place d'Armes,
Immeuble "Aldred",
Chambre 1404,
Montréal.

DERRIÈRE LEUR APPARENCE

Madame Dubois *Madame Pépin*

L'UNE des erreurs les plus communes de la vie quotidienne, erreur en contradiction avec les faits évidents: c'est que nous sommes tous semblables. Deux choses se ressemblent, donc elles sont pareilles. La réalité démontre cependant qu'il y a une marge entre la ressemblance et l'identité. Parce que Madame Dubois a l'air de Madame Pépin et s'habille comme elle, elle n'est certainement pas Madame Pépin, et loin de là. La véritable différence réside sous cette surface de similarité — derrière l'apparence.

Ainsi en est-il des marchandises que nous achetons: il y en a deux catégories en vente. L'une est le produit annoncé. Sa valeur est connue et endossée par ses fabricants, qui en ont publié le fait. Son étiquette est sa garantie, et sa marque de commerce vous assure PROTECTION. . . .

L'autre catégorie est le substitut. C'est le produit qui ressemble. Son étiquette est inconnue. Il est sur le marché par une ruse commerciale — sans aucune garantie de qualité, sans offrir aucune PROTECTION au consommateur. Sur l'étiquette de ce substitut devrait être inscrite l'antique locution "Caveat emptor" — acheteur, prends garde!

La "Presse" exhorte la grande armée des femmes, qui sont les agents d'achat des familles, à refuser les produits inconnus et à n'accepter que ceux de marques annoncées, de qualité CONNUE. . . . .

DEMANDEZ LE PRODUIT ANNONCÉ!

REFUSEZ LE SUBSTITUT!

BOURSE LOCALE FERME --- WALL ST. PROGRESSE

Nouvelles brèves

Le rapport de Dominion Textile Co. pour l'exercice clos le 31 mars 1931, fait voir des profits de $5.06 par action, au lieu de $6.06 l'année précédente.

* * *

La revue hebdomadaire de Bradstreet rapporte une plus grande activité dans le commerce de détail local.

* * *

Le montant de la construction en juin, dans tout le Canada, a accusé une diminution de 28.6% sur le mois précédent; dans la province de Québec la baisse a été de 45.2%.

* * *

Les cours ont débuté avec grande vigueur à Wall Street.

* * *

A la bourse locale les cours ont montré de la fermeté pendant la première heure de la séance.

La Third Canadian Trust accuse des revenus augmentés

Toronto, 17—La Third Canadian General Investment Trust Ltd accuse une augmentation substantielle de ses revenus de placements pour l'exercice annuelle clos le 31 décembre 1930, comparativement à l'année d'auparavant. Les profits sur la vente des titres sont tombés, cependant, de $249,901 à $13,494. Une fois les trois dividendes payés, au total de $146,695, et $6,000 mis de côté pour réserve relative à la taxe du revenu, la compagnie de trust se trouva avoir un déficit de $6,299 pour l'année, contre $224,684 en 1929. On n'a pas chargé d'honoraires d'exécutif en 1930, parce que les profits n'ont pas représenté 5% de la valeur payée en capital.

La dépréciation des valeurs de placements, calculée sur la base des cotes du marché, se chiffre à $879,492 en 1930, comparativement à $632,761 en 1929. La dépréciation totale, à la date du 31 décembre 1931, est de $1,312,252. Le bilan qui vient d'être publié marque $3,737,952 pour les placements détenus.

Une lettre accompagne le rapport et déclare que le projet de réunion de la Third Trust avec la Second Trust sera étudié plus tard. Le projet initial à l'effet de réunir la Canadian General Investment Trust Limited et la Third General Investment Trust Limited avec le Second Canadian Investment Limited était à base de la valeur exacte de liquidation des titres.

Profits moindres de Paramount Publix Corp.

New-York, 17. — Dans le trimestre terminé le 30 juin, les profits nets de Paramount Publix Corporation se sont chiffrés par 70 cents par action, au lieu de $1.12 dans le trimestre précédent et de $1.21 dans le trimestre correspondant de l'an dernier; le rapport officiel de la compagnie estime les profits de la période en question à $2,225,000, contre $3,515,000 dans le premier trimestre et $3,606,000 l'an dernier.

Le tableau suivant donne une comparaison des profits du premier semestre et du second trimestre des trois dernières années :

	1931	1930	1929
Six mois—	$5,740,000	$8,440,000	$5,130,000
Par action—	1.82	2.98	2.31
Second trimestre—	2,225,000	3,606,000	2,556,000
Par action—	.70	1.21	1.14

Les profits du premier semestre ont excédé de 57 cents le service du dividende; les directeurs ont réduit le taux du dividende de $4 à $2.50 au cours du second trimestre.

Les exportations de suif canadien au Royaume-Uni ne comptent presque plus

Liverpool, — Les importations totales de suif au Royaume-Uni en 1929 — la dernière année pour laquelle des statistiques sont disponibles — se sont élevées à une valeur de £1,700,718. Les approvisionnements des pays britanniques ont été responsables de £1,018,321, dont l'Australie a contribué £333,631 et la Nouvelle-Zélande, £66,758. Les importations des pays étrangers ont valu £682,397, les principaux pays fournisseurs étant la République Argentine ($485,890), l'Uruguay ($107,107), et la Norvège ($49,287). Des importations totales de toutes sources la part de Liverpool a été de £771,141, ou environ 45 pour cent.

Durant la période de reconstruction d'après-guerre, le suif canadien avait été exporté en quantités considérables à ce pays, mais le commerce se ralentit subséquemment et aujourd'hui il n'apparaît pas séparément dans les statistiques commerciales.

Le suif de boeuf vient surtout d'Amérique du Sud, et le suif de mouton de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, quoique le dernier pays expédie aussi un volume considérable de suif de boeuf et de mouton mélangé. Une petite quantité de suif de mouton est encore expédiée par l'Amérique du Sud. Les suifs australiens et néo-zélandais se sont vendus principalement par Londres, à l'enchère publique plutôt qu'à des conditions de c.a.f.

Le prix du suif n'a pas cessé de baisser au cours des dix-huit derniers mois, siuvant l'orientation des autres graisses à fabriquer le savon, comme résultat d'un ralentissement général de la demande.

Restrictions concernant les banques en Hongrie

Budapest, 17. — Le gouvernement a décidé d'émettre des décrets de restriction sur les soutirements des comptes en monnaies étrangères, à la réouverture des banques aujourd'hui.

Ces restrictions demeureront en vigueur pour une semaine encore. a-t-on annoncé aujourd'hui.

OUVERTURE VIGOUREUSE A NEW YORK

New-York, 17—Les cours débutèrent vigoureusement à l'ouverture. Les vedettes firent des gains de ¾ à 1¼ point, entre autres U. S. Steel, General Electric, American Can, American Telephone, North American, Allied Chemical, Columbia Gas, Consolidated Gas et National Power & Light.

Les pétroles participèrent au mouvement de hausse, ainsi que les cuivres, les chemins de fer, les compagnies d'automobiles et les aciéries.

Peu après l'ouverture U. S. Steel oscilla pour se rétablir rapidement et monter à 96 ; les autres vedettes emboîtèrent le pas.

Les marchés étrangers avaient été de l'avant avant l'ouverture de la bourse de New-York ; à Paris et à Londres les cours avaient enregistré de forts gains.

American Can se signala et avança d'un point à 104¾. Les acheteurs sur Case durent se couvrir et le stock monta de 1¼ point à 74¾. General Electric s'apprécia de près d'un point à 41¾.

Bourse de New York

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

		Ouv.	Midi
Allied Chemical		119¾	118¼
American Can		104¾	104½
Am. Foreign Power		29⅞	30
Am. Power & L.		35½	35¾
Am. Smelting		35	34
Am. Tel. & Tel.		176⅞	177⅞
Am. Tobacco "B"		119½	119½
Anaconda		25¾	25½
Atl. Refining		15	15
Auburn Motors		168½	170½
Beth. Steel	XD	45½	44½
Bordens		57½	57¾
Can. Pacific		26¾	26¼
Ches. & Ohio		34¾	34¾
Chrysler		22⅞	23
Coca Cola		142½	142¼
Com. & South		8¼	8¼
Cons. Gas		88	88¼
El. Power & L.		39¼	39½
Fox Film		16⅜	16⅛
Gen. Motors		37½	37½
Gillette		20¾	21¼
Int. Tel. & Tel.		31¾	31⅝
Johns Manville		52⅝	52¾
Missouri Pacific		23¾	23½
Mont. Ward		19⅝	20¼
Nat. Biscuits		59¼	58⅝
N. Y. Central		84½	85
North Am.		68⅜	69¼
North. Pac.		38½	38
Radio		17⅞	18¼
Sears Roebuck		54¾	55½
South. Pac.		78¾	80¼
Stand. Brands		18	17⅞
U. S. Steel		95¾	95¼
Vanadium		31⅞	31½
Westinghouse		66⅞	66¾
Woolworth		68⅛	68¾

Surplus trimestriel et perspective de la Dome Mines Ltd

Toronto, 17.—Les revenus nets de la Dome Mines Ltd. pour le trimestre clos le 30 juin, furent d'approximativement $434,344, une fois déduites les dépenses et les taxes fédérales, mais avant de tenir compte de la dépréciation et de la déplétion.

Ces chiffres se comparent à $448,148 pour le trimestre précédent, et à la perte nette de $40,754 pour le trimestre correspondant de 1930, alors que le moulin n'était pas en opération.

Durant les 6 mois qui se terminaient au 30 juin, les revenus nets, calculés sur la même base, accusent la somme de $882,492, comparativement à $48,923 pour le premier semestre de 1930.

Les profits du semestre, sauf à déduire plus tard la dépréciation et la déplétion, équivalent à 93 cents par action pour les 953,334 actions en circulation, contre des exigences de dividendes de 50 cents par action.

La propriété de la East Geduld, dans laquelle la Dome a des intérêts-actions substantiels, va se mettre à produire dès le mois prochain, avec capacité de rendement de 2,000 tonnes par jour. Du moment que cette compagnie en sera venue à la phase des dividendes, la Dome en retirera de bons revenus. Entre temps, la valeur inscrite de ce placement a pris plus d'importance en raison de l'appréciation des prix du stock East Geduld. On rapporte qu'il se pourrait que la Dome prenne des intérêts dans la Rand, comme résultat d'une visite du gérant général à cette propriété.

OPINIONS DE COURTIERS

THOMSON & McKINNON (Oswald and Drinkwater). — Le marché devra traverser des périodes de suspens, mais nous sommes confiants et même optimistes dans la conclusion de la situation européenne, et nous croyons que le marché escompte la même chose.

BAAR, COHEN & CO — Le marché d'hier parle par lui-même, en ce sens que le revirement est arrivé au bon moment et à la bonne place.

FRAZIER JELK & CO. — A ce temps nous préférons confiner nos achats à des bases spéculatives, mais nous croyons que l'avenir immédiat favorise un autre ralliement.

HENRY HENTS & CO. — A notre avis le marché a absorbé toutes les nouvelles les plus défavorables qui peuvent survenir.

LIVINGSTON & CO. (à Forget et Forget).—Il y a eu, croyons-nous, beaucoup de liquidation dissimulée pendant la semaine et comme nous l'avons déjà dit, sur toute faiblesse, l'achat est meilleur que la vente.

GEOFFRION & CIE (De nos correspondants). — Le mouvement de reprise, commencé à la fin de la séance d'hier, devrait se continuer à l'ouverture, soutenu par un renouveau de confiance dans l'issue des conférences de demain.

WATSON and CHAMBERS (De Samuel Ungerleider and Co.) La participation diplomatique des Etats-Unis à la conférence Paris-Londres fait présumer des nouvelles encourageantes dans quelques jours. Nous croyons que les prix se maintiendront à la hausse.

Int. Mercantile Marine

New York, 17.—Les directeurs de l'International Mercantile Marine Co. ont décidé de suspendre le paiement des dividendes à cause de la dépression actuelle dans les transports et de l'importance de conserver les ressources de la compagnie.

Les prêts aux courtiers

Washington, 17.—Les prêts consentis aux courtiers et banquiers en valeurs par les banques faisant partie de la Réserve Fédérale de New-York s'élevaient à $1,430,000,000 le 15 juillet, en diminution de $25,000,000 sur la semaine précédente

VARIATIONS RESTREINTES A LA BOURSE

La première heure de la séance a été extrêmement paisible à la bourse locale; en conséquence les changements se sont limités à des fractions dans la majorité des cas.

Brazilian Traction a débuté à 21¼ puis s'est établi à 21, une perte nette de ¼. Montreal Power a cédé ½ à 44. Power Corporation et Shawinigan Power n'ont pas varié. Canadian Pacific a monté de ¼ à 36¾ et B. C. Power a avancé d'un point à 37.

Au groupe des valeurs industrielles, International Nickel a perdu ¼ à 14¼. Dominion Bridge a monté de ½ à 32. Consolidated Smelters a touché un haut de 98½ puis est revenu à 97, ce qui a laissé un gain net d'un point. Steel of Canada a progressé de ½ à 28½ et Hamilton Bridge a avancé de ¼ à 8.

Cour fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 34 Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 A 11 HEURES

Bell Telephone—5 à 139⅛, 22 à 139⅛, 2 à 139⅛, 1 à 139⅛.
B.C. Power "A"—185 à 36¾, 10 à 36¾, 5 à 36¾, 15 à 37.
Brazilian—5 à 21¼, 25 à 21¼, 50 à 21¼, 25 à 21¼, 10 à 21¼, 75 à 21, 25 à 21, 25 à 21, 1 à 21, 5 à 21⅛, 50 à 21⅛, 10 à 21⅛, 10 à 21¼, 25 à 21⅛, 10 à 21¼, 1 à 21, 50 à 21⅛, 25 à 21¼, 25 à 21¼, 25 à 21¼, 25 à 21¼, 25 à 21¼, 25 à 21⅛, 15 à 21, 10 à 21, 10 à 21, 100 à 21⅛, 50 à 21⅛, 100 à 21, 15 à 21, 10 à 21, 25 à 21, 85 à 21, 2 à 21, 1 à 21, 4 à 21, 80 à 21.
Can. Hydro Electric Pfd.—95 à 71, 40 à 71.
Can. Car—5 à 11, 15 à 11, 10 à 11, 10 à 11.
Can. Cement pfd.—1 à 89.
Can. Pacific—5 à 26¾, 5 à 26¾.
Can. Power—6 à 0.50.
Cons. Smelting—5 à 98, 25 à 97, 1 à 100, 10 à 97½, 5 à 97, 25 à 98½, 25 à 98½, 5 à 98½, 5 à 98½, 15 à 98½, 20 à 98½, 5 à 98½, 5 à 98½, 1 à 99, 10 à 98, 25 à 98½, 25 à 98, 5 à 98, 185 à 98, 20 à 98, 20 à 98, 15 à 98, 35 à 98, 21 à 97.
Dom. Bridge—5 à 32, 30 à 31¾, 5 à 32, 10 à 32, 30 à 32, 50 à 32.
Dom. Steel Coal "B"—15 à 3¼, 20 à 3¼.
Hamilton Bridge—25 à 8.
Hollinger—20 à 6.00, 10 à 6.00.
Int. Nickel—100 à 14½, 25 à 14½, 35 à 14½, 25 à 14½, 25 à 14½, 25 à 14½, 20 à 14½, 10 à 14½, 10 à 14½, 30 à 14¼, 5 à 14¼, 10 à 14¼, 10 à 14¼.
McColl Frontenac—10 à 12½.
Mont. Power—35 à 44½, 5 à 44¾, 25 à 44½, 5 à 44¾, 50 à 44¼, 5 à 44¾, 20 à 44½, 40 à 44¾, 100 à 44½, 50 à 44½, 100 à 44½, 5 à 44¼, 5 à 44¾, 5 à 44½, 1 à 44¼, 2 à 44¾, 1 à 44½, 25 à 44¾, 25 à 44¾, 25 à 44¾, 10 à 44¼, 25 à 44¼, 25 à 44¼, 10 à 44¼, 10 à 44¾, 25 à 44, 5 à 44¼, 5 à 44¼, 5 à 44¼, 10 à 44, 25 à 44, 40 à 44, 10 à 44, 20 à 44.
Nat. Breweries—25 à 27½, 50 à 27½, 50 à 27½, 100 à 27½, 25 à 27½, 50 à 27½, 25 à 27½.
Power Corp.—10 à 45, 15 à 45¼, 10 à 45¼, 25 à 45, 25 à 45, 10 à 45, 15 à 45.
Quebec Power—10 à 33¼.
Shawinigan—10 à 42½, 20 à 42½, 70 à 42½, 75 à 42½, 50 à 42½, 50 à 42½, 10 à 42½, 25 à 42½, 5 à 42½, 1 à 42½, 10 à 42½, 1 à 42½, 10 à 42½.
Steel of Canada—40 à 28½, 15 à 28¼, 50 à 28½, 50 à 28½, 10 à 28½, 10 à 28½.
Viau Biscuit—10 à 14.

BANQUES

Montréal—1 à 267, 6 à 263½, 19 à 263½, 9 à 263½, 13 à 263½, 2 à 264.
Commerce—4 à 210, 6 à 210.
Royale—13 à 247, 2 à 247.
Nova-Scotia—6 à 314, 1 à 314, 5 à 314, 15 à 314, 25 à 314, 8 à 314.

DE 11 A 11.30 HEURES

Bell Telephone—2 à 139⅛; 4 à 139⅛.
Brazilian—38 à 20¾, 100 à 20⅞.
Dom. Bridge—50 à 32¼.
Mont. Power—10 à 44; 25 à 44; 10 à 44; 15 à 44; 25 à 44; 10 à 44; 50 à 44; 100 à 44.
Nat. Steel Car—10 à 20; 5 à 20.
Shawinigan—50 à 42; 25 à 42; 5 à 42; 25 à 42.

BANQUES

Montréal—4 à 265; 13 à 265.
Royale—13 à 247½.

LA COTE DES GRAINS

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
BLE.—				
Juillet	52⅝	52¾	52⅜	52¾
Septembre	53¾	53¾	52½	53¾
Décembre	58⅝	58⅝	58⅛	58⅛
MAIS:—				
Juillet	61¼	61¼	60⅜	60⅜
Septembre	54¾	54¾	54⅜	54⅜
Décembre	48¼	48⅛	47	47
AVOINE:—				
Juillet	26⅜	26½	26⅜	26½
Septembre	27⅞	27⅞	27⅝	27⅞
Décembre	30	30	29⅞	29⅞
SEIGLE:—				
Septembre	36¼	36½	36¼	36½
Décembre	40¼	40¼	40¼	40¼
WINNIPEG				
BLE:—				
Juillet	57⅞	57⅞	57¾	57¾
Octobre	60	60	59¾	60
Décembre	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛
AVOINE:—				
Juillet	29½	29½	29½	29½
Octobre	31¼	31⅜	31¼	31⅜
Décembre	31⅜	31⅜	31⅜	31⅜
ORGE:—				
Juillet	32⅜	32⅜	32¼	32¼
Octobre	34	34¼	34	34
Décembre	35⅛	35¼	35⅛	35⅛
SEIGLE:—				
Juillet	32⅞	32½	32⅜	32⅜
Octobre	35½	35¼	35	35
Décembre	36¾	36¾	36¾	36¾

Profits de DuPont

New York, 17.—Les profits nets de DuPont, dans les six mois au 30 juin, ont été de $2.23 par action ordinaire, contre $2.84 l'an dernier; dans le second trimestre, les profits ont été de $1.22 par action au lieu de $1.33 l'an dernier.

Rendement des valeurs

(Par Geoffrion & Cie)

	Taux	Prix	Rend.
Bel Tel.	8.00	139	5.78
B. A. Oil	.80	10¼	7.80
B. C. Power "A"	2.00	38½	5.47
Build. Prod. "A"	2.00	22	9.09
Can. Bronze	2.50	22¼	11.23
do priv.	7.00	105	6.66
Can. Car	1.75	11	15.90
dopriv.	6.50	90	7.22
Can. Gen. El. priv.	3.50	61	5.73
Can. Hydro Elec. priv.	6.00	72½	8.27
Can. Malting	1.50	13	11.53
C. P. R.	1.25	26	4.80
Cons. Smelters	2.50	96	2.60
Dist. Seagram	1.00	9½	10.52
Dom. Bridge	3.00	31½	9.52
Dom. Glass	7.00	100	7.00
do priv.	7.00	120	5.83
Dom. Textile	5.00	68	7.35
do priv.	7.00	120	5.83
Eastern Dairies	1.00	22	4.54
Goodyear priv	7.00	100	7.00
Gurd Chas	2.00	25	8.00
Hamilton Bridge priv.	6.50	65	10.00
Hollinger	.65	650	10.00
Imp. Oil	.50	12	4.16
Imp. Tobacco	.35	9¾	3.58
Int. Nickel	.60	14½	4.13
Int. Pete	1.00	11	9.09
Int. Utilities "A"	3.50	32½	10.76
Lake of the Woods priv	7.00	85	8.23
Lindsay C. W.	1.00	10	10.00
Lindsay priv	6.50	67	9.70
McColl Frontenac	.60	12½	4.80
Mitchell Robert	1.00	13	7.69
Mont. Cottons	6.00	93	6.45
do priv.	7.00	100	7.00
Mont. L. H. & P.	1.50	44½	3.37
Mont. Tramways	10.00	155	6.45
Nat. Brew	1.60	28	5.71
do priv.	1.75	32	5.47
Nat. Steel Car	2.00	20	10.00
Ogilvie	8.00	195	4.10
do priv	7.00	118	5.93
Ottawa L. H. & P.	6.00	100	6.00
Page Hersey	5.00	80	6.25
Paramount Public	3.50	24	9.41
Penmans	4.00	40	10.00
do priv	6.00	73	6.45
Power Corp	2.00	45	4.44
do priv.	6.00	97½	6.15
Price	2.00	30	6.66
do priv	6.50	35	7.14
Sherwin-Williams	1.60	25	6.40
do priv.	7.00	120	5.83
Simon H. & Son	2.50	17	14.70
Southern Can. Power	1.00	30	3.33
do priv.	6.00	105	5.71
Steel of Canada	1.75	29¼	5.98
Steel of Canada priv	1.75	31	5.65
Tooke priv	7.00	50	14.00
Tuckett Tobacco priv	7.00	127	5.58
Walker-Gooderham	.50	5¼	9.52
Winnipeg Elec. priv	7.00	53	13.20
BANQUES:—			
Canadienne	10.00	165	6.06
Commerce	12.00	210	5.71
Montréal	12.00	264	4.54
Nouvelle-Ecosse	10.00	310	3.18
Royale	12.00	245	4.89
Toronto	12.00	218½	5.40

Diminution dans la production de cuivre pour le mois de juin

New York, 17.—La production de cuivre des fourneaux a montré une diminution le mois dernier, déclare le rapport de "American Bureau of Metal Statistics."

La production totale pour juin fut de 126,722 tonnes, par rapport à 130,486 tonnes en mai et 150,697 tonnes en juin l'année dernière.

La demande pour ce métal au marché domestique du cuivre se développe, bien que les achats continuent d'être peu considérables. On enregistra plusieurs ventes à 7¾ cents la livre, livré.

On anticipe une élévation du prix du beurre bientôt

Les marchands de beurre discutaient hier s'ils devaient élever le prix du beurre de 1 cent à cause de la vigueur du marché depuis quelque temps. Ils se proposaient de faire une avance avant la fin de la semaine, mais d'autres préféraient attendre à lundi prochain. Le beurre au wagon s'est maintenu depuis quelques jours à 22 et 22¼c la livre pour le No 1 pasteurisé à la crème, tandis que pour de petites quantités le beurre en paquets rapporta hier 23c et en pains moulés, 24c la livre. L'allure du marché hier fut stable et la demande fut modérée. La demande à l'exportation fut quelque peu moindre durant la semaine à cause sans doute de l'incertitude des finances allemandes. Les arrivages furent assez considérables hier, et se totalisèrent à 5,212 boîtes, contre 1,382 la semaine précédente et 2,515 l'an dernier.

Le marché du fromage fut lourd, et les prix descendirent un peu par suite de la légère demande. Le fromage de l'Ontario cota 12½c et 12¾c, alors que celui de Québec fut de 12 et 12¼c la livre. Les arrivages se chiffrèrent par 2,175 boîtes, comparativement à 3,070 la semaine dernière et 9,880 l'an passé. C'est la dernière semaine pour le fromage de juin, et ordinairement, le marché se redresse, mais par suite de l'avance régulière des prix dernièrement et des gros envois la semaine passée, avec en plus les troubles qui existent à l'heure actuelle en Europe, la demande tomba sensiblement et les prix baissèrent comme résultat immédiat.

Les prix des oeufs se maintinrent stables. Au wagon, les extras furent de 21c, les premiers de 17c et les seconds de 15c la douzaine. Plusieurs offres furent toutefois inférieures à ces niveaux, tandis que pour d'autres elles furent supérieures, notamment ceux de la Colombie-Britannique dont les prix pour les extras atteignirent 22c. Le ton du marché fut tranquille en général. Les arrivages furent de 1,306 caisses, contre 1,144 caisses la semaine précédente et 1,158 l'an dernier. Les prix au détail s'élevèrent à 26-27c et 28c en boîtes pour les spéciaux, 24-25c et 26c en boîtes pour les frais-extras, 20-21c et 22c pour les frais-premiers, 18-19c et 20c en boîtes pour les frais-seconds.

Le marché des pommes de terre tourna autour de 80c le sac de 80 livres pour les nouvelles du district de Montréal, et 60c les 80 livres pour les vieilles des Montagnes Vertes du Nouveau-Brunswick.

Freeport Texas Co. montre un revenu net de $1,185,092

New-York, 17—Le revenu net de la Freeport Texas Company, pour les premiers six mois exceda les exigences du service des dividendes et se totalisa à $1,185,092, après avoir pourvu aux réserves pour la dépréciation et aux taxes locales et fédérales. Ce revenu est équivalent à $1.62 par action pour les 729,844 actions en circulation, rapporta M. E.-L. Norton, président, aux actionnaires.

Ces recettes se comparent à $1,678,561, ou $2.30 par action, durant les six mois finissant le 30 juin 1930. M. Norton déclara aussi que dans le passé le deuxième semestre de l'année fut habituellement plus profitable que le premier.

On a aussi déclaré le paiement du dividende trimestriel régulier de 75 cents par action, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 15 août.

La production d'or d'Ontario en juin

Toronto, 17.—La production d'or de la province d'Ontario en juin a atteint le plus haut point de l'année à date, d'après le rapport émanant du ministère provincial des mines. La production du mois en question est évaluée à $3,553,000, en augmentation de $207,153 sur le mois de mai et de $601,190 sur le mois de juin 1930.

La district de Kirkland Lake s'est placé au premier rang avec une production de $1,886,223 et le district de Porcupine au second rang avec $1,584,020; la mine Lake Shore a eu la production la plus élevée et la mine Hollinger s'est classée deuxième.

Curb de New-York

(Par Geoffrion & Cie)

Alum. of Amer	124½	125	124½	125
Am. Fo. Pow. Wqs	17¾	17¾	17	17¼
Am. G. and E.	65½	65½	65	65
Am Superpower	11½	11¾	11½	11¾
Brazilian	21	21	20¾	20¾
Cities Service	10⅝	10⅝	10⅜	10⅜
Cons. G. E. Balt.	88¼	88⅛	88⅛	88⅞
Deere and Co	23¾	23¾	23¾	23¾
Elec. B. and S.	39½	39⅝	39⅛	39⅝
Ford Mot. of Can.	17	17	17	17
Ford of England	12½	12½	11⅞	11⅞
Fox Theatre A	2½	2½	2½	2½
Imperial Oil	12¼	12¼	12¼	12¼
Int. Petroleum	11⅜	11⅜	11⅜	11⅜
Int. Util. "B"	8	8	8	8
Mid. W. U. nouv	17¼	17¼	17¼	17¼
Niagara and Hud.	11⅝	11⅝	11⅝	11⅝
S.O. Indiana	26⅛	26⅛	26⅛	26⅛
Unit. Founders	5	5	5	5
Unit. Gas	8⅝	8⅝	8⅝	8½
UUnit. L. P. "A"	91	91	91	91
Vacuum Oil	40⅝	41¼	40⅝	41¼

Construction bien diminuée, surtout en notre province

La valeur totale des permis de construction accordées dans 61 villes du pays, en cours du mois de juin, fut de $8,470,738, ce qui représente une diminution de $3,397,433 ou 28.6 pour cent comparativement au mois de mai, qui accusait un total de $11,868,171, tandis que le mois de juin 1930 accusait de son côté 54.5% ou $10,150,749 de plus, avec un total de $18,621,487, dit un rapport de l'Office fédéral de la statistique.

La somme globale des six premiers mois de l'année courante s'établit à $54,472,274. Ce résultat est inférieur à celui de 1930 et de la plupart des années précédentes. A cet égard, il importe de signaler, cependant, la diminution considérable survenue dans les prix de gros des matériaux de construction, le nombre-indice du bureau fédéral étant passé de 144.5 pour janvier-juin 1920 à 83.6 pour le premier semestre de la présente année. La moyenne de 1926 s'établit à 100 pour ce qui regarde ces nombres-indices.

Quelque 50 villes dressèrent des statistiques détaillées qui attestent qu'elles émirent plus de 2,000 permis de construction pour résidences, — valeur globale, $4,500,000, contre 2,600 permis pour autres constructions,—valeur globale, $3,000,000. En cours du mois de mai, il y eut des permis pour 1,200 résidences, évaluées au total de $5,800,000, et 3,100 autres constructions, évaluées à $5,300,000.

La province du Manitoba accuse de l'amélioration sur le mois de mai 1931. L'augmentation y fut de 5.8 pour cent. D'entre les diminutions de partout ailleurs, celle de la province de Québec est la plus considérable; elle se trouve être de $2,007,749 ou 45.2 pour cent.

A faire le rapprochement avec juin 1930, on constate des diminutions dans toutes les provinces, la plus considérable se trouvant être en Ontario, où l'on accuse $6,317,132 ou 63.6% en moins.

Parmi les villes importantes, celle de Toronto et celle de Winnipeg accusent un certain accroissement dans les permis accordés, comparativement au mois précédent, mais un recul si l'on établit le rapprochement avec l'année dernière, à la même période. Montréal a connu une réduction par rapport au mois de mai et une légère augmentation relativement à l'année précédente. Vancouver accuse une diminution dans l'un et l'autre cas. Des villes comme New Glasgow, Kingston et Brandon marquent de l'amélioration sur mai 1931 et juin 1930.

L'ensemble du premier semestre 1931 atteste 32.7% ou $27,941,711 de moins que la période correspondante de 1930, et même 26.5% ou $78,190,256 en moins sur la moyenne des onze années 1920-30.

Toutefois, il ne faut pas oublier de retenir que les prix de gros des matériaux de construction sont décidément plus bas qu'en aucun temps depuis 1920.

Le commerce du Canada et du Japon a baissé d'une façon sensible

Tokio — Le commerce extérieur du Japon au cours du mois d'avril 1931 a représenté une valeur de 208,468,488 yen, comparativement à 265,778,151 yen en avril 1930, soit une diminution de 57,309,663 yen. Durant le mois sous revue, les importations ont valu 126,936,440 yen, au lieu de 148,484,271 yen, soit un recul de 35,761,832 yen. Aux exportations, la diminution a été de 117,293,880 yen en avril 1930 à 81,532,048 yen pour le même mois de 1931, ou une différence de 35,761,832 yen. L'excédent des importations durant le mois d'avril de l'année courante a représenté 45,404,392 yen, soit une augmentation de 14,214,001 yen sur les 31,190,391 yen du même mois de l'année dernière.

Le total des échanges avec le Canada en avril a valu 3,415,908 yen comparativement à 6,069,157 en avril 1930 — une diminution de 2,653,249 yen. Les importations venant du Dominion ont décru de 2,040,499 yen, et les exportations au même pays, de 612,750 yen. Le blé a constitué près de 80 pour cent du recul des importations, le chiffre étant de 531,217 yen, au lieu de 1,610,759 en 1930. L'article suivant qui a accusé la plus forte moins-value a été la pâte de bois, qui a baissé de 201,660 yen (362,197 yen au lieu de 623,857 yen). Des plus-values ont été enregistrées dans le plomb (376,880 yen au lieu de 320,237 yen), le papier d'impression (25,231 yen vis-à-vis de rien), le zinc (144,116 au lieu de 127,313 yen) et le bois (606,246 au lieu de 582,938 yen), tous produits dans lesquels il y eut également des augmentations de volume.

Du côté des exportations destinées au Canada, les principales baisses ont affecté la soie grège, les tissus en soie et les poteries.

L'emploi obligatoire du blé domestique en Italie

M. A. B. Muddiman, commissaire du commerce du Canada à Milan, écrit que bien que l'estimation finale jusqu'à date de la présente récolte de blé italien ne soit pas disponible, les chiffres minima la fixent à 55 millions de quintaux, et les maxima, entre 60 et 65 millions de quintaux, comparativement à la production de 57½ millions de quintaux pour la dernière saison. Suivant l'exemple de la France et de l'Allemagne, le gouvernement italien a décidé d'introduire une législation obligeant les minotiers à incorporer un certain pourcentage de blé domestique dans leur farine. (Un câblogramme de M. Muddiman, annonçait que les minoteries doivent employer du blé italien pour la consommation domestique dans la proportion de 95 pour cent du total de tout le blé utilisé par ces établissements.) Afin que les cultivateurs ne soient pas obligés de vendre leurs récoltes à des spéculateurs à des prix excessivement bas, le système des crédits agricoles doit être développé. D'un autre côté, le gouvernement achètera 500,000 quintaux de blé italien pour l'usage de l'armée durant les mois juillet et août directement des producteurs et les paiera comptant

SUR LE CURB

Cour fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 34 Notre-Dame ouest.

DE 10 A 11.30 HEURES

Beauharnois — 100 à 5.
Can. North Power pfd — 50 à 105½.
Dom. Tar pfd — 10 à 90.
Dom. Stores — 25 à 21½, 25 à 22, 25 à 22, 25 à 22, 25 à 22, 25 à 22, 10 à 22, 15 à 22.
Imp. Oil — 5 à 12, 50 à 12⅛, 25 à 12⅛, 5 à 12⅛, 50 à 12⅛, 30 à 12⅛.
Imp. Tobacco — 25 à 9⅝, 25 à 9⅝, 400 à 9⅝, 400 à 9⅝, 2 à 9⅝.
Int. Petroleum — 20 à 11¼, 20 à 11¼.
Southern Can. Power pfd — 50 à 106.

HORS-COTE

Can. Malting — 10 à 13.

MINES

Noranda — 5 à 19.00, 50 à 19.00, 25 à 19.00, 10 à 19.00, 10 à 19.00, 10 à 18.95, 20 à 18.95, 20 à 18.90, 5 à 18.90.
Stadacona — 100 à .01¾.

Les prix du bétail fermes et parfois un peu inférieurs

Les deux marchés du bétail, de Montréal eurent en vente la semaine dernière 1,325 bêtes à cornes, 1,823 veaux, 3,356 porcs, 3,499 moutons et agneaux.

411 bêtes à cornes furent expédiées à destination de Glasgow sur le "Melmore Head", à Montréal, mardi, et 425 bêtes à cornes furent chargées à bord du "Manchester Producer" à destination de Birkenhead, jeudi dernier; 20 bêtes à cornes furent expédiées directement à divers endroits du Canada; et 291 bêtes à cornes et 650 porcs furent expédiés sur consignation à des manufactures locales.

Le commerce du bétail fut assez actif et ferme pour ce qui regarde les bêtes moyennes, mais languissant et à quelque .25 cents en diminution relativement aux bovins et aux vaches de qualité. Le gros des bouvillons de qualité rapporta de $5.75 à $6.00; un lot spécial de bouvillons pesant en moyenne 840 livres rapporta $6.50. Les bovins moyens se vendirent généralement de $5.25 à $5.50, et les plus communs, de $3.50 à $5.00 et un peu plus.

Les vaches de qualité rapportèrent au plus $4.00. Les vaches de qualité moyenne, fortes en viande, se vendirent de $3.50 à $3.60; et la balance des vaches communes et moyennes rapporta de $3.00 à $3.50.

Les taureaux eurent un marché lent. Les prix se tinrent dans la marge de $2.25 à $3.00, extensible par moments de $2.00 à $4.00.

Les veaux d'herbe ne furent pas recherchés. Les prix varièrent de $2.00 à $3.00, des lots entiers se disposant à $2.25.

Les veaux de qualité furent en demande passable, et les veaux moyens rapportèrent de $5.00 à $5.50, quelques lots de bons veaux se vendant de $6.00 à $6.50. Les communs et les veaux de lait se vendirent aux environs de $4.00.

Les agneaux de bonne qualité moyenne se vendirent de $8.00 à $8.25. Les meilleurs rapportèrent jusqu'à $8.50, un lot d'agneaux de 70 livres se vendant à $8.75. Les agneaux-béliers légers se vendirent à $2.00 le cwt. Les agneaux communs rapportèrent de $7.00 à $7.50, et les moutons, de $2.00 à $3.00. Quelques moutons de choix furent vendus à $4.00.

Les porcs en vente étaient de qualité fort inégale et les prix du marché en furent affectés. Les premières ventes de lundi dernier atteignirent jusqu'à $9.50. Après quoi, le sommet de la semaine ne dépassa pas $9.25. Les porcs nourris aux lavures rapportèrent $9.00. Les lourds rapportèrent de $7.00 à $7.50; les extra-lourds, de $6.00 à $6.50; les truies, de $4.25 à $5.50, selon l'âge et la qualité.

Diminution sensible des profits de Port Hope Sanitary Mfg Co.

(Spécial à la "Presse")

Toronto, 17. — Les profits nets de Port Hope Sanitary Manufacturing Company, Limited, qui est actuellement contrôlée par Crane, Limited, de Montréal, pour les onze mois finissant le 31 décembre 1930, s'élevèrent à $181,188, comparativement à $277,024 pour les douze mois finissant le 31 janvier 1930, et $303,278 pour l'année close le 31 janvier 1929. L'année fiscale a été changée au 31 décembre. Les impôts absorbèrent $7,308 et la dépréciation, $92,974, laissant un profit net de $80,906, par rapport à $176,373 pour la période précédente, et $207,649 deux ans auparavant. Les dividendes privilégiées prirent $27 et les dividendes ordinaires, au taux de $2 par année, $80,587. Le surplus pour l'année fut de $292, et le surplus total à reporter fut de $342,927. Les profits furent équivalents à $2.12 par action, en comparaison de $4.62 pour la période précédente et $5.30 deux ans avant.

Le capital d'exploitation montre une baisse, mais un nouvel item, sous le titre de "Avances à la compagnie associée", apparaît, qui n'avait pas été compris dans les disponibilités. Les placements de la compagnie sont moindres et figurent dans le bilan à approximativement $50,000 au-dessus de leur valeur au marché.

COURS DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale:

New York, dollar	19/64 prime
Angleterre, livre, câble	4.86¾
chèque	4.86½
France, franc	.0394½
belga	.1398¾
Belgique, franc	.0279¾
Italie, lire	.0524½
Espagne, peseta	.0950
Suisse, franc	.1949
Hollande, florin	.4045
Norvège, couronne	.2682
Danemark, couronne	.2682
Suède, couronne	.2685
Allemagne, reichsmark	.23
Tchécoslovaquie, couronne	.0297¼
Grèce, drachme	.0130¼
Brésil, milreis	.0710
Finlande, mark	.0252¾
Chine, dollar H. K.	.2480
Pologne, zloty	.1128
Yougoslavie, dinar	.0178½
Japon, yen	.4955
Autriche, schilling	.1417
Mexique, dollar	.3948

Ex-dividende aujourd'hui

Teck Hughes Gold Mines, 15 cents par action.

L'argent en barre

Londres, 17.—L'argent en barre est coté à 13 d. l'once.

Bradstreet déclare plus d'activité au commerce de détail

Le rapport hebdomadaire de Bradstreet indique une plus grande vivacité dans le commerce de détail, et tout particulièrement dans les vêtements de dames, les chaussures et les souliers ainsi que dans les articles de vacances. Les demi-grossistes déclarent toutefois que les commandes sont pratiquement limitées à la consommation immédiate.

Nonobstant la situation de la récolte de blé dans l'Ouest, qui s'est sensiblement améliorée grâce aux récentes pluies, les récoltes de Québec, généralement parlant, sont en bonne condition et on anticipe une bonne saison.

Un plus grand nombre de navires sont arrivés au port de Montréal durant la saison à date, en comparaison de l'an dernier, bien qu'on ait enregistré un certain déclin dans le volume du commerce des cabotiers, dont l'activité suit en quelque sorte celle des chemins de fer. Le trafic des passagers sur les transatlantiques a montré une certaine baisse sur la route de l'ouest se totalisant à 50,000 passagers; la baisse, pour le transport des passagers vers l'Europe, n'a été toutefois que d'approximativement 7,000. Les réceptions de grain au port de Montréal, jusqu'au 15 juillet sont d'environ 25 p.c. supérieures à celles de la même période l'an dernier.

Au marché des produits courants on a noté une descente brusque dans le prix des oeufs; le beurre d'entrepôt a aussi descendu. Les exportations de fromage ont atteint actuellement leur plus haut niveau, car environ 4,000,000 de livres furent expédiées en Angleterre la semaine dernière. Les prix se sont bien maintenus.

Les virements bancaires à Montréal durant la semaine montrèrent une baisse de 6.65 pc., représentant plus de $23,000,000, comparativement à la période correspondante l'an dernier. Les dépôts d'épargne furent toutefois plus élevés.

La production de papier à journal et d'automobiles montrent des réductions substantielles pour le mois de juin. Les recouvrements demeurent passables.

* * *

Dans les branches principales des vêtements, bas, etc., le commerce a montré moins d'activité durant la semaine écoulée, l'attention se concentrant surtout sur les grands magasins à rayons qui ont fait des ventes spéciales de juillet à des prix attrayants, dit le bulletin de R.-J. Dun & Co.

Le commerce du gros se ressent de la morte-saison habituelle. Le volume des affaires est à peine normal dans le commerce des marchandises sèches, et le commerce de la laine continue d'être tranquille.

Les épiceries connaissent un mouvement ferme; le beurre et le fromage ont un bon marché, les prix ayant récemment avancé et les arrivages étant nombreux.

La construction est bien en dessous de la moyenne saisonnière, et les peintures et vernis ne sont qu'en faible demande.

Dans les milieux de l'industrie, situation inchangée la majorité des usines opèrent à temps réduit.

Les commerçants de ferronnerie et de métaux signalent un calme plat.

On rapporte 7 faillites dans le district, la semaine dernière impliquant une somme de $739,000.

Situation économique encore peu favorable pour tout le Mexique

Mexico — Au cours du mois de juin la situation antérieure de ce pays a continué à sévir sans relâche. Le change du dollar est resté fixé à 2.04 comparativement à l'or mexicain, tandis que la monnaie d'argent est aussi restée à 25 pour cent d'escompte sur l'or. Le cours officiel des dollars est donc de 2.55 en monnaie d'argent mexicaine, mais ils sont encore difficiles à obtenir.

Les cours mentionnés ci-dessus sont officiels, mais sur le marché libre la monnaie d'argent est à un escompte de 30 à 34 pour cent.

Un bon nombre de maisons d'importation (qui constituent la majorité de celles qui cherchent du crédit) ont trouvé nécessaire de réduire graduellement leurs activités, se trouvant confrontées avec le dilemne suivant : ou bien elles doivent élever leurs prix proportionnellement à la dépréciation de la monnaie d'argent, le public dans ce cas refusant de payer l'augmentation de 30 pour cent et achetant plutôt des articles semblables produits localement s'il peut en obtenir ; ou bien elles vendent aux prix originaux, et alors elles se trouvent dans l'impossibilité de renouveler leurs stocks après que les ventes ont été faites. On peut dire qu'une grosse proportion du commerce d'importation est presque paralysé pour cette raison.

Il est très difficile d'avancer une opinion au sujet du résultat final d'une telle situation. Il semble clair, toutefois, que le seul remède pour la dépréciation de la monnaie d'argent est l'établissement d'une réserve d'or pour lequel l'argent serait échangeable au pair. A l'heure qu'il est on prétend qu'il y a 240,000,000 à 260,000,000 de pesos en monnaie d'argent dans la circulation ; il y aurait aussi, paraît-il, 60,000,000 à 80,000,000 de pesos en or au pays, mais ceci ne forme pas une réserve, étant presque entièrement entre les mains des banquiers et des particuliers.

Pour ce qui regarde le change du dollar, le seul moyen d'y remédier semble un emprunt, une augmentation des exportations de façon à équilibrer l'excédent des importations, ou l'introduction de capitaux au pays. Comment rendre aucune de ces méthodes efficace n'est pas clair, bien que l'on sache que des négociations ont eu lieu récemment dans le but d'obtenir un emprunt ; il ne semble pas que ces mesures auraient des chances de succès et, à tout événement, un tel remède ne ferait que soulager et non pas guérir la maladie. En attendant la conduite la plus sage pour les exportateurs est sans doute de se tenir au courant de la situation financière dans toute la mesure du possible.

Recettes du C.N.R.

Les recettes brutes du National Canadien, pour la semaine terminée le 14 juillet, se sont élevées à $3,376,180, comparativement à $4,292,310 l'an dernier, soit une diminution de $916,130.

Annoncer est une nécessité inéluctable

Le manufacturier ou négociant qui néglige d'annoncer sa marchandise pour la mieux faire connaître est l'ennemi du genre d'affaires qui l'occupe, — il en bloque l'expansion, dit "Marketing". Et les actionnaires d'une compagnie qui n'annonce pas seraient dans leur droit de remettre dans la rue des officiers qui en empêchent le développement parce qu'ils omettent de voir à bien distribuer l'information nécessaire concernant ses produits ou marchandises et sa capacité et sa bonne volonté à satisfaire le consommateur dans ses désirs et ses besoins.

L'abstention d'information relativement aux produits d'une compagnie, et des raisons qui incitent à en faire l'usage, tend à diminuer et les ventes et les profits.

Si tous les actionnaires en venaient à réaliser clairement le tort dont souffre l'entreprise où ils ont engagé leur argent du moment que les officiers négligent de distribuer l'information requise au sujet des produits de la compagnie, ils sauraient alors faire pression auprès des autorités de ladite compagnie pour qu'on emploie davantage l'annonce aux fins de recruter des clients nouveaux et de retenir le patronage des clients déjà acquis.

PRODUITS ALIMENTAIRES

AU MARCHE BONSECOURS

Voici les prix actuels au marché Bonsecours :

OEUFS, BEURRE

Prix fournis par la maison Gunn, Langlois et Compagnie, 155 Saint-Paul Est. (Prix de gros).
Frais extra, 27c.
Oeufs frais S.-Jérôme, 29c.
Frais premiers, 23c.
Frais, seconds, 20c.
Beurre, morceau d'une livre, moules plats, Tip-Top, 25c.
56 livres, 24c.
Cuisine, solide, 19c.

FROMAGE

Doux, Québec :—
Environ 20 livres, 12c.
Au morceau, 12½c.
Meules, 5 livres, 14c.
Fort canadien :—
Environ 80 livres, 19c.
Au morceau, 20c.
Oka, des Trappistes, 29c.
Roqueforts, 49c.
Gruyère à la livre, 47c.
Crème de Gruyère, doux, 2.85.
Tip-Top, boîte 5 lbs, 23c.

POIS

Blancs, 3c.
Cassés, 5c.

FEVES

Blanches, minot, 1.70.

SIROP D'ERABLE

Sucre d'érable, 18c.
Sucre d'érable, $2.25.

MIEL

Miel brun, 30s, 8c.
Miel blanc 30s, 9c.

GRAISSE PURE

Graisse pure, tinette 60 lbs, 9¾c.
Seau de 20 lbs, 10¼c.

VOLAILLES

Dindes à rôtir, 36c à 40c.
Dindes à bouillir, 32c à 37c.
Poulets à griller, 25c à 35c.
Petites poules fraîches, 3 à 3½ lbs, 28c.
Poules fraîches, 4 à 6 lbs, 30c à 35c.
Canetons du lac Brôme, 3 lbs et plus, 32c la livre.
Chapons, 6 à 7 livres, 42c.
Oies, 8 à 12 livres, 27c.
Pigeons, 50c le couple.
Pigeonneaux, $7.50 la douz.
Cochons de lait frais, 35c la livre.
Pluviers anglais, $1.80 la douz.

VIANDES

Chiffres fournis par Alfred Richard, boucher, marché Bonsecours, pour viandes de tout premier choix. (Prix de détail):
Rôti de porc frais, la livre, 27c.
Jambon, la livre, 30c.
Sirloin Steaks, 30c. Stecks, 40c.
Fesse de veau, 20c, devant 10c.
Queue de boeuf, la livre, 12c.
Boeuf salé, poitrine, la livre, 12½c.
Ronde de boeuf, 25c.
Rognons de boeuf, la livre, 25c.
Rognons d'agneau, $1.20 la douzaine.
Cervelles de veau, 2 pour 25c.
Filet de boeuf, la livre, 70c.
Cervelles d'agneau, 5c chacune.
Langue salées, 23c.
Filet de porc, la livre, 50c.
Tête de veau, 15c.
Pattes de veau, 12c la livre.

MARCHE DU POISSON

Prix fournis par la maison D. Hatton Company, rue Bonsecours, Montréal, sujets aux variations du marché. (Prix du gros:)

Poisson frais

Filet de haddock, 18c.
Aiglefin, 6½c.
Carrelets, 10c la livre.
Morue étêtée, 8c.
Homards vivants, 40c.
Crevettes, 45c la livre.
Huîtres en mesure, 2.75' le gallon.
Maquereau frais, 08c.
Hareng frais, 6c.
Brochet, 10c la livre.
Flétan, 22c.
Saumon, 20c.
Truite, 20c.
Anguille, 12c.

Poisson mariné et salé

Hareng de Holland, "milkers", rég. de 8 livres, 80c.
Crevettes No 1, $1.80 le gallon.
Filets de morue sans arrêtes, en boîte, de 30 livres, 15c la livre.
Morue séchée, en paquet de 100 livres, 10c la livre.

FRUITS

Prix fournis par la maison S.-E. Mallette, 263 des Commissaires Est.
Oranges Sunkist, Nevels, 6.00 à 6.75.
Oranges Floride, 5.00 à 5.50.
Citrons Red Ball, Calif., 9.00 à 10.00.
Citrons Sunkist, 7.00 à 7.50.
Citrons Messine, 7.00 à 7.50.
Choux nouveaux, 40c la douz.
Pamplemousses, 5.25 à 5.50.
Poires, boîte, 3.50 à 4.00.
Bananes, ½, 7 mains, 1.00 à 1.25.
Bananes, 1 rég., 2.50 à 2.75.
Cocos, sac, 4.00 à 4.25.

LEGUMES

Oignons Silver S. 3.00.
Salade frisée, Montréal, 25c à 40c douz.
Epinards, 75c à 1.00.
Tomates rouges, Texas, 4.75 à 5.00.
Aubergines, 3.50 douz.
Piments verts et rouges, 60c à 75c douz.
Choux canadiens, 50c à 55c.
Persil, douz, 75c.
Poireaux, de 35c à 40c.
Concombres nouveaux, 60c à 75c douz.
Choux-fleurs, 1.50 la douz.
Carottes, 40c la douz.
Betteraves, 40c la douz.
Navets, 50c la douz.
Céleri, Californie, 4.50 crête.
Patates sucrées, panier 3.00 à 3.25.
Ail, la lb., 25c.
Pois verts, 1.00 le sac.
Patates, No 1, poche, 75c.
Patates Montagnes Vertes, 80c.
Raisins, 3.00.
Cantaloupe, crête, 4.25 à 4.50.
Cantaloupe, flat, 1.75 à 1.90.
Fèves jaunes, 1.00 à 1.50.
Fèves vertes, 1.00 à 1.25.
Prunes en boîte de 2.50.
Pommes jaunes transparentes, 2.50.
Pêches en boîte, 2.25.
Bleuets, 25c casseau.
Framboises, 15c.
Melons de miel, 2.50 le crête.
Cerises, le panier, 1.00.
Patates nouvelles, No 1, 80c.
Patates nouvelles, No 2, 70c.
Tomates Ontario, No 1, 3.00.
Tomates Ontario, No 2, 2.50.
Ces prix sont jugés aux variations du marché.

GRAINS

Prix fournis par la maison E.-W. Caron, 145, rue des Commissaires Est. (Prix du gros):

	Sac	Minot
Blé d'Inde argentin	1.50	.75
Blé	1.15	.62
Avoine	1.10	.38
Orge	1.10	.42
Fèves	3.30	1.65
Pois	3.60	1.80
Sarrasin	1.50	.78

Dividendes déclarés

McIntyre Porcupine Mines, Limited, 6 p.c. par action, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 1er août.

Emprunt Demandé

La municipalité de St-Amable, corporation, aurait besoin de mille piastres à 6% d'intérêt pour au moins un an. Ceux qui auraient de l'argent à prêter sont priés de s'adresser à

Apollinaire Girard, sec.-trés.
Municipalité de S.-Amable.
229—3

ETAT DE DOM. TEXTILE---CONSTRUCTION EN JUIN

Dom. Textile Co. a gagné le dividende; $5.06 par action

Le rapport financier de la Dominion Textile Company, Limited, pour l'exercice terminé le 31 mars 1931, fait voir des profits nets de $5.06 par action ordinaire, comparativement à $6.06 l'année précédente et à $6.47 en 1929. Le fonds de roulement n'accuse qu'une légère contraction tandis qu'au bilan les placements montrent une expansion de 1½ million de dollars.

Dans les six premiers mois de l'exercice en question, les affaires de la compagnie furent bien inférieures à celles de l'année précédente, mais dans la dernière partie de l'exercice elles se relevèrent sensiblement grâce à la revision tarifaire faite par le gouvernement.

Les profits bruts de l'exercice se sont élevés à $1,085,350, contre $1,518,321 l'année précédente; les autres revenus se sont chiffrés par $721,952, au lieu de $561,610, ce qui a porté le total des revenus à $1,807,302, contre $2,079,931. L'intérêt sur les obligations a pris $303,945; les dividendes privilégiés, $135,842; et les dividendes ordinaires, $1,350,000. Ces défalcations ont laissé un résidu de $17,515, au lieu de $286,620 l'année précédente. Le surplus, qui était de $7,498,035, est maintenant de $7,515,550.

Le fonds de roulement s'établit à $9,013,335, à rapprocher de $9,244,296 à la fin de l'exercice antérieur. A l'actif les inventaires de coton brut apparaissent à $667,155, au lieu de $2,035,126; les inventaires de produits finis accusent une expansion de $200,000 à $1,957,603; les espèces en caisse montrent une diminution d'environ une demi million de dollars et les comptes recevables font voir une réduction semblable.

Voici les chiffres comparatifs de l'état des pertes et profits des deux dernières années:

31 mars	1931	1930
Profits bruts	$ 1,085,350	$ 1,518,321
Rev. divers	721,952	561,610
Total	1,807,302	2,079,931
xInt. sur oblig.	303,945	307,665
Rev. net	1,503,357	1,722,268
Div. priv.	135,842	135,842
Balance	1,367,515	1,636,424
Div. ord.	1,350,000	1,349,804
Solde	17,515	286,620
Surplus ant.	7,498,035	7,211,414
Surplus de P. et P.	7,515,550	7,498,034
Par action	$5.06	$6.06

x Y compris la prime sur les obligations rachetées.

Le fonds de roulement s'établit comme suit:

	1931	1930
Disponible	$11,028,015	$11,816,987
Exigible	2,014,680	2,572,691
Fonds de roul	$ 9,013,335	$ 9,244,296

Le bilan se lit comme suit:

ACTIF

	1931	1930
Propriétés	$19,666,661	$19,557,684
xFiliales	4,399,707	4,317,207
Coton brut	667,155	2,035,126
Invent.	1,957,603	1,768,799
Approv.	340,671	321,435
Encaisse, etc.	165,313	758,314
Comptes rec.	1,901,764	2,405,669
Assurances	106,427	133,953
Placements	5,889,079	4,303,689
Total	$35,094,384	$35,701,878

x Placements dans filiales et avances de fonds.

PASSIF

	1931	1930
xCap.-actions	$18,375,000	$18,375,000
Act. priv.	1,940,600	1,940,600
Obligations	4,982,000	5,049,000
Emprunts	1,105,730	1,649,492
Comptes payables	536,000	608,994
Salaires	314,000	255,000
Intérêts	24,910	25,245
Divid. payables	33,960	33,960
Réserve	266,562	266,562
Surplus	7,515,551	7,498,035
Total	$35,094,384	$35,701,878

x Représenté par 270,000 actions sans nominal.

Rapport des directeurs

Le rapport des directeurs, qui est signé par Sir Charles Gordon, président du conseil, se lit en substance comme suit:

"Les ventes de l'année se sont élevées à $15,307,758, en diminution de 20.9 pour cent sur celles de l'année précédente. Cette réduction est attribuable presque entièrement à la baisse des prix des marchandises. Le coton a subi des fluctuations exceptionnelles; le prix a varié de 16.79 cents le premier mois de l'exercice à 9.26 cents en décembre et à 10.68 cents le dernier mois de l'exercice, soit un écart de 7.53 cents la livre entre le haut et le bas.

"Les opérations ont grandement varié pendant toute l'année; tel que dit à la dernière réunion, les affaires des six premiers mois ont été inférieures à celles de la période correspondante de l'année antérieure en volume et en valeur. Vers la fin de septembre, le nouveau gouvernement a revisé partiellement le tarif sur le coton, ce qui a immédiatement profité à la compagnie et lui a permis d'activer ses opérations. Par ailleurs, les ventes se sont faites à des prix peu rémunérateurs qui, très souvent, n'ont pas défrayé les dépenses d'administration. Néanmoins, sans la revision du tarif, la situation eut été très grave, car les opérations auraient été encore plus limitées.

"Il n'y a eu aucun changement pour le mieux dans la situation textile en Angleterre ou aux Etats-Unis.

"Nous avons sensiblement augmenté le nombre de métiers pour le tissage de la soie artificielle et, à brève échéance, nous commencerons les opérations dans un établissement destiné à la production de velours de coton, etc. Nous espérons par là augmenter le chiffre des ventes."

Bonne occasion de s'en débarrasser

Demandes de produits canadiens à l'étranger

Les noms et les adresses des firmes qui font ces demandes ne sont fournis qu'à ceux que certaines marchandises intéressent quand ils s'adressent à: l'Office des Renseignements Commerciaux, Ministère du Commerce, Ottawa, ou aux Boards of Trade de St. John, Halifax, Québec, Sherbrooke, Montréal, Toronto, Woodstock, St. Mary, Ont., Saint-Boniface, Man., Portage La Prairie, Winnipeg, Vancouver, New Westminster et Prince Rubert; à la Chambre de Commerce du District de Montréal ou aux Chambres de Commerce de Kingston, Belleville, Peterborough et Victoria, C.-B.; à la Chambre de Commerce de la Frontière, à Windsor; aux Bureaux de l'Association des Manufacturiers canadiens, à Toronto, Montréal, Winnipeg, Edmonton, Vancouver et Victoria; à l'Association des fabricants de Kitchener et Waterloo, à Kitchener, Ont.; et à la Commission Commerciale des Provinces Maritimes, à Toronto.

1834. Pelleteries brutes.—Une maison de marchands à la commission anciennement établie à Londres entrerait en relations avec une firme canadienne résidante, en mesure d'acheter des pelleteries pour leur compte, sur une base de commission.

1835. Papier Kraft.—Un importateur à Lima désire des prix c.a.f. Callao de papier d'emballage kraft par tonne métrique, et des échantillons de toutes les variétés.

1836. Papier à journal.—Un importateur à Lima désire des prix c.a.f. Callao par tonne métrique de papier à journal en rouleaux et en feuilles, ainsi que des échantillons de toutes les variétés.

1837. Pâte au sulfite.—Un agent à Prague, Tchécoslovaquie, entrerait en relations avec des exportateurs canadiens de pâte au sulfite.

1838. Bois pour cure-dents. — Une firme de représentants de fabricants et d'importateurs directs à Hang-Kong désire des échantillons et des offres c.a.f. de bois convenant à la fabrication de cure-dents.

1839. Planches et pièces de bois carrées. — Un importateur à Lima désire se procurer du bois d'érable et de hêtre en planches de 2 pouces par 8 pouces de large et plus, et 12 pieds de long et plus, ainsi que des pièces carrées de 2 pouces et plus en toutes longueurs, pour la fabrication de talons à chaussures. Toutes les pièces doivent être sèches, bien vieillies et de première qualité, sans noeuds. Envoyer au Commissariat du Commerce du Canada, à Lima, Pérou, des prix c.a.f. Callao, Pérou, et La Guayra, Vénézuela, par m.b.m.

1840. Chêne à parquets. — Une firme en France recevrait des prix c.a.f. port français, de chêne à parquets.

1841. Accessoires de salles de bain. — Une firme de représentants de fabricants et d'importateurs directs à Hong-Kong demande qu'on lui fournisse des prix c.a.f. et des catalogues de toutes sortes d'accessoires de salle de bain.

1842. Tuiles pour parquets et pour murs. — Une firme de représentants de fabricants et d'importateurs directs à Hong-Kong demande qu'on lui fournisse des échantillons, des spécifications complètes et des prix c.a.f. de tuiles pour parquets et pour murs.

1843. Tuiles de toiture en amiante. — Une firme de représentants de fabricants et d'importateurs directs à Honk-Kong demande qu'on lui fournisse des échantillons, des spécifications complètes et des prix c.a.f. de tuiles de toiture en amiante.

1844. Matériaux de construction. — Une firme de représentants de fabricants et d'importateurs directs à Hong-Kong demande qu'on lui fournisse des échantillons, des spécifications complètes et des prix c.a.f. de toutes sortes de matériaux de construction.

1845. Quincaillerie des constructeurs. — Une firme de représentants de fabricants et d'importateurs directs à Hong-Kong demande qu'on lui fournisse des catalogues et des prix c.a.f. de toutes sortes de quincaillerie pour constructeurs.

1846. Amiante. — Un agent à Prague, Tchécoslovaquie, entrerait en relations avec des exportateurs canadiens d'amiante.

1847. Fluorine. — Une firme importatrice d'Hambourg aimerait à se procurer de la fluorine de haute qualité pour fins optiques.

1848. Calcspath. — Une firme importatrice d'Hambourg désire se procurer du calcspath de haute qualité pour fins optiques.

1849. Métaux. — Un agent à Prague, Tchécoslovaquie, communiquerait avec des exportateurs canadiens de métaux.

1850. Pommes.—Une firme de Port-Saïd communiquerait avec des exportateurs de pommes du Canada. Prix c.a.f. Port-Saïd.

1851. Pommes sèches.—Une agence de Brême, Allemagne, entrerait en relations avec des exportateurs canadiens de pommes sèches.

1852. Beurre.—Un agent commissionnaire à Port-au-Prince, Haïti, représenterait un exportateur canadien de beurre.

1853. Fromage.—Un agent commissionnaire de Port-au-Prince, Haïti, représenterait un exportateur canadien de fromage.

1854. Fromage.—Une firme de Port Saïd recevrait des offres c.a.f. Port-Saïd de framage canadien; expéditions directes en Egypte.

1855. Lait condensé.—Un agent commissionnaire de Port-au-Prince, Haïti, représenterait des exportateurs canadiens de lait condensé.

1856. Conserves de saumon.—Une firme du Caire représenterait un fabricant de conserves de saumon en Egypte, en Palestine et au Soudan. Agence exclusive désirée. Elle s'intéresse surtout au "chum" et au rose.

1857. Poisson séché et mariné.—Un agent commissionnaire de Port-au-Prince, Haïti, représenterait un exportateur canadien de poisson séché et mariné.

1859. Poisson congelé.—Une firme de Port-Saïd communiquerait avec des exportateurs canadiens de poisson congelé. Offres c.a.f. Port-Saïd pour expédition directe en Egypte.

1860. Farine.—Une firme anglaise aux Cayes, Haïti, représenterait une minoterie canadienne.

Le sénateur Raymond nie avoir usé de son influence en faveur de la "Beauharnois Power Co."

L'hon. Donat Raymond subit un long interrogatoire des membres du comité d'enquête sur la Beauharnois. — On le félicite de s'être présenté devant le comité.

M. Charles Lanctôt mis en cause

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Ottawa, Ont., 17. — La vente des actions de l'hon. sénateur Donat Raymond dans le "Beauharnois Power Syndicate" à la date où M. Frank Jones se retira lui a fait réaliser un profit de $476,950, plus 14,000 actions ordinaires de la "Beauharnois Power Corporation" qu'il détient encore, a-t-il déclaré, hier après-midi, à l'enquête sur l'entreprise d'énergie électrique de Beauharnois.

L'hon. sénateur Raymond a rendu témoignage avec une grande précision et s'exprima en anglais pour ne pas retarder les travaux du comité.

Il a fait l'historique de l'achat et de la vente de ses actions.

Me Louis Morin ne l'a presque pas interrogé.

M. Morin: "Pouvez-vous nous donner la date exacte de votre souscription au syndicat Beauharnois?"

—"Je crois que c'est au commencement du mois d'avril."

—"Nous avons ici la date du premier avril 1927. A qui avez-vous fait parvenir votre souscription?"

—"Je l'ai fait parvenir par l'entremise du Crédit général du Canada."

—"A la demande de qui?"

—"Ce fut M. Mitchell, si je me rappelle bien, et ensuite M. Jones qui me demandèrent si je ne voulais pas m'intéresser à l'entreprise. Après réflexion, je dis que j'étais prêt et on m'invita à voir M. Griffith qui était, ai-je appris, le secrétaire du syndicat."

—"Je comprends qu'à cette date, MM. Jones et Mitchell étaient intéressés."

—"Ils me le dirent."

—"Vous ont-ils fait part de l'intérêt qu'ils avaient dans la compagnie?"

—"Non, pas à cette date. Mais ils me dirent qu'il y avait d'autres souscripteurs."

Les intéressés

—"Ils ont dû mentionner le nom de la "Dominion Securities?"

—"Non".

—"Alors vous avez compris que les seuls intéressés étaient M. Sweezey, Jones et Mitchell."

—"Je ne savais rien à propos de Sweezey alors. Ils me demandèrent si je voulais souscrire et je répondis oui."

—"Les seules personnes qu'on vous a nommées étaient MM. Jones et Mitchell?"

—"Oui."

—"Voulez-vous me dire la date de votre entrevue avec MM. Jones et Mitchell?"

—"Je présume que ce fut quelques jours avant ma souscription au syndicat."

—"Et avant cela n'étiez-vous pas au courant du projet?"

—"Non, au fait, je crois que j'étais absent du Canada. Je crois y être revenu vers la mi-mai.

—"En 1927, ces personnes sont allées devant la Législature de Québec pour un amendement à leur charte? Le saviez-vous?"

—"Je l'ai appris par les journaux mais personne ne m'avait mis au courant de la chose auparavant. Je ne me suis jamais enquis si c'était pour la même chose. Je savais toutefois qu'il s'était passé quelque chose l'année précédente."

—"Qu'est-ce que ces personnes vous ont dit au sujet de leur visite à Québec devant la Législature?"

—"Je ne me suis pas enquis des détails".

—"Vous deviez pourtant savoir que la législature avait rejeté un amendement en 1927?"

—Je ne le savais pas. J'étais absent à cette date. J'étais en Floride et ne revins pas au Canada avant la mi-mars.

—Ces personnes ne vous ont-elles pas dit qu'elles avaient l'intention de retourner à Québec?

—Oui. Je ne savais pas quels procédés elles avaient.

Ces actions n'étaient pas au nom de M. Raymond

L'hon. sénateur Raymond dit ensuite qu'il avait confiance en MM. Jones et Mitchell comme hommes d'affaires, et il lui a fait plaisir de s'associer avec eux. "Comme je savais qu'ils avaient des privilèges à recevoir de la Législature, ils me dirent qu'il leur fallait retourner à Québec. Je ne suis pas allé avec eux."

Le témoin déclara ensuite avoir payé $30,000 pour ses 800 unités qu'il paya de son propre argent. Il ne les prit pas à son nom. Il a toujours pris comme principe de ne jamais mettre son nom à l'avant dans un projet. Il aime bien spéculer avec son argent, mais il ne veut pas que ses amis fassent la même chose en se servant de son nom. Il souscrit toujours par l'entremise d'un courtier ou une compagnie de fiducie. M. Raymond répondit à Me Louis Morin que c'était la seule raison et que, d'ailleurs, comme le projet se trouvait dans la province de Québec il ne voyait pas pourquoi il ne s'y intéresserait pas, même étant sénateur.

M. Raymond était également intéressé dans la Transportation and Power Company, mais pas à son nom.

Il a acheté ses actions pour lui-même, sans associés. C'était une affaire personnelle. Ces actions n'étaient pas fiducié au crédit général du Canada. Les profits qu'il réalisa furent les siens propres. M.Raymond répéta de nouveau à Me Louis Morin qu'il n'était pas allé à Québec en 1928, pour la raison qu'il passa l'hiver dans le Sud. Après l'amendement de la charte devant la Législature, il sait que la compagnie se rendit à Ottawa pour obtenir le permis de détourner les eaux de Beauharnois. D'ailleurs il ne s'est jamais rendu à Québec ou Ottawa à ce propos, pas plus qu'il a usé de son influence politique pour obtenir la charte.

Il n'a jamais parlé du projet aux ministres fédéraux. L'hon. M. Raymond ajouta qu'il n'a jamais dit à qui que ce soit qu'il était intéressé au projet de la Beauharnois, et qu'il n'a jamais causé de la chose avec l'honorable sénateur McDougald. De plus, il dit n'avoir jamais assisté à une assemblée des directeurs du syndicat Beauharnois et la seule chose qu'il eut à faire avec la compagnie fut de souscrire et de payer ses actions avec son propre argent. C'est sa seule activité dans la compagnie.

600 autres actions

Il a vendu ses actions à M. Jones à qui il avait donné une procuration. Il avait au nom du crédit général 1,600 actions. Sa première souscription fut de 800 actions et, en avril 1928, l'ancien syndicat Beauharnois fut vendu à la "Beauharnois Power", ce qui lui mit à son nom au crédit général du Canada 1,600 autres actions. Comme il avait le privilège de souscrire un montant égal à $100 l'action, il demanda alors au crédit général de lui souscrire ces actions et de les porter au nom de M. J.-R. Lefebvre qui était alors son représentant. Ce dernier n'avait aucun intérêt dans cette souscription. Le sénateur Raymond dit qu'il paya de son argent toutes ces actions et que le bénéfice revient à lui personnellement. Il a placé dans le syndicat une somme de $190,000 et c'était son argent personnel. Les actions de M. Jones et les siennes furent vendues en même temps. Il n'a pas réalisé le même bénéfice que celui de M. Jones, car il vendit de ses actions au même prix qu'il les avait payées. M. Jos. Simard, de Montréal, lui en acheta 2,000. Il donna une procuration à M. Jones pour la vente de 3,200 actions. Sur les 3,200 actions qu'il détenait, il en vendit par conséquent 2,000 à M. Simard pour lesquelles il reçut une somme de $200,000. Il lui resta donc encore 1,200 actions qui ne lui avaient pas coûté un centin, plus $10,000. Il réalisa donc un bénéfice de $670,000. Cependant, ce n'est pas son bénéfice réel.

Profit réel de $476,950

Son profit n'a été que de $476,950 car il a souscrit de nouveau dans la Beauharnois. Il a pris 351 actions au prix de $550 chacune et dut débourser un montant de $193,950 ce qui lui laissa en réalité un bénéfice de $476,950. Il détient actuellement ces actions dans la Beauharnois. Il croit qu'elles se chiffrent à 14,040 actions ordinaires. Si le témoin a bonne mémoire, M. Jones avait une procuration pour 6,900 actions et il avait donné une option à M. Sweezey pour les acheter. En s'intéressant au projet de la Beauharnois, il crut que c'était tout naturel, car c'est sa place natale. Son père vit là; son frère est membre de la Législature de Québec et il crut bon dans les intérêts des citoyens de la ville de Beauharnois et de la province de Québec de mêler son nom à une telle entreprise et d'acheter des actions. Ce fut le premier ou le 2 octobre qu'il transféra ses actions à M. Jones.

A une question de Me Peter White, M. Raymond répondit qu'il avait 14,040 actions ordinaires, soit 40 actions par unité. Ce fut en 1927 que le témoin s'intéressa au projet de la Beauharnois. Son premier placement fut de $15,000 car il savait que l'entreprise était sérieuse. Ses renseignements, il les prit de M Hugh Griffith, le secrétaire du syndicat. M. Raymond savait que beaucoup de personnes s'opposaient au projet tant à Québec qu'à Ottawa. Cependant, à cette époque, il avait déjà placé en argent dans le syndicat, une somme de $190,000. "Vous êtes allé à Ottawa par intervalles, demanda Me Peter White. — Au cours de la session", répondit M. Raymond. Il ne croit pas être allé dans la capitale en autre temps que durant la session. A une autre question de Me White, M. Raymond dit être en bons termes avec les ministres du cabinet. "Il n'y a pas de crime", rétorqua l'hon. I. Mackenzie. Et M. Jacobs d'ajouter que l'on en a la preuve puisque le témoin a été nommé sénateur.

Malgré l'opposition faite au projet, M. Raymond admit n'avoir jamais usé de son influence pour le voir arriver à bonne fin.

"Ne craigniez-vous pas de perdre votre argent, fit remarquer Me Peter White. — C'est pour cette raison que je vendis 2,000 actions".

Question réitérée

D'ailleurs, le témoin fit observer qu'il était très heureux de liquider le nombre d'actions qu'il détenait. "Vous avez certainement dû commettre une erreur", dit en souriant M. White". Ce ne serait pas la seule que j'ai commise", rétorqua le sénateur Raymond. Me Peter White revient à la charge pour demander au témoin si malgré la forte opposiaion qu'on faisait au projet, et la bataille qui se faisait à Ottawa, il n'a nullement usé de son influence auprès des ministres et des députés pour obtenir la charte. "Comme je l'ai dit il y a un instant, répondit M. Raymond, je ne suis jamais allé à Québec en 1928 et 1929, je me suis rendu à Ottawa, parce que mes devoirs m'appelaient".

L'hon. W.-A. Gordon demanda alors au témoin à quelle date il avait fait la demande pour la charte du syndicat. "Au commencement d'avril, 1927", répondit M. Raymond. "Et vous avez acheté vos actions vers la même date". "Oui". "Je crois, dit le président, qu'avant de vous lancer dans une telle entreprise, vous avez dû certainement faire une enquête sur l'actif du syndicat?"

"J'avais appris que le syndicat avait acheté les droits Robert". "Saviez-vous ce qu'ils étaient". "Je les connaissais". "Que saviez-vous de leur valeur, quand vous avez versé $30,000". "Je savais que la charte des Roberts leur donnait le privilège de développer de l'énergie électrique et que le pouvoir d'eau appartenait à la province de Québec". "Vous étiez très au courant de ce canal d'alimentations n'est-ce pas?" Me Jacobs fit remarquer que le sénateur Raymond était né dans le canal Saint-Louis.

"Et, reprit l'hon. W.-A. Gordon, je comprends qu'avant de placer une importante somme d'argent dans ce projet, vous vous êtes informé de l'actif du syndicat?" "Ce n'est pas la première fois que je fais des placements de cette nature dans des entreprises et comme je savais que M. Jones avait acquis les droits des Roberts je n'ai pas hésité à souscrire". L'hon. I. Mackenzie dit que c'est coutumier.

La valeur des droits Roberts

"Quel argent avait le syndicat, demanda l'hon. M. Gordon, lors de l'achat de vos actions". "Si je me rappelle bien c'étaient les droits des Roberts. Je ne sais pas si le syndicat les avait achetés ou s'il avait simplement pris une option". "C'est bien satisfaisant, mais vous deviez savoir ce que valaient les droits Roberts à cette époque". "Je crois que je le savais, mais je ne suis jamais entré dans les détails". "Il m'est plausible de croire que dans votre enfance vous avez souvent marché près du canal, le long des rives de la rivière Saint-Louis." —"Oui".

"Si je comprends bien, lorsque vous avez placez $30,000 dans le syndicat vous ne vous êtes pas basé sur les droits des Roberts comme actif pour réaliser des bénéfices." "Pour être juste je puis prétendre que le syndicat devait assurément faire davantage que d'obtenir les droits des Roberts à Québec et à Ottawa pour vous faire mirer une telle spéculation." "Oui."

—"Et vous étiez prêt à laisser la plénitude de ces droits entre les mains de MM. Jones et Sweezey?" "Oui."

—Et l'on ne vous a jamais demandé d'exercer quelqu'influence pour aider au projet?" "Non."

—"Les 2,000 unités que vous avez vendues à Simard ne les avez-vous pas vendues à Griffith pour Simard?"

—"Je ne crois pas que Griffith ou Jones ou autres personnes étaient au courant de l'affaire. Je m'étais associé à eux; j'avais confiance en Jones et je ne tenais pas à ce qu'ils sussent que je vendais mes parts." "Une minute", dit le président. "Sa mémoire peut faire défaut, mais je crois que Griffith avait acheté d'autres actions pour Simard qui furent ensuite transférées au sénateur McDougald.

Me Montgomery.—"Je crois pas que ce sont les mêmes."

M. Hugh, rappelé

M. Hugh est alors rappelé.

Le président: "Combien d'actions avez-vous procurées à M. Simard?" Le témoin: "Mille".—Elles ne concernaient pas ces 2,000?" — Non, je ne l'appris que quand M. Raymond vendit les siennes." — "Ce n'est pas une partie de celles-là que vous avez vendues à Simard?" — "Non".

—"M. Simard détient-il encore les 2,000 actions?"

—"Non, si je comprends bien, elles étaient incluses dans les 3,200 actions que le sénateur Raymond a vendues à M. Sweezey, à l'époque de la vente des actions de M. Jones.

Me Peter White demanda alors au sénateur Raymond s'il était le frère de M. Albéric Raymond, et si ce dernier n'était pas son représentant? "Non", répondit le témoin, c'est un autre frère. En 1926, il était employé à l'hôtel Windsor". Me Peter White lut ensuite une lettre datée du 14 octobre 1926, écrite par M. R.-O. Sweezey et adressée à M. J.-Aldéric Raymond. "En voici la teneur", dit Me Peter White:

"Pour faire suite à notre conversation relativement au projet du Saint-Laurent dans lequel nous sommes tous deux intéressés,qu'il me soit permis de dire que malgré mes connaissances de la situation, depuis douze ans que ce n'est que depuis douze mois que j'ai consacré une attention sérieuse à l'étude des possibilités économiques du développement de ce million de chevaux-vapeur, près de la ville de Montréal, sur la navigation à eau profonde du fleuve S.-Laurent. Pour obtenir tous les droits essentiels à cette entreprise nous devrons procéder de la manière suivante: Il nous faut acquérir les droits des Robert pour avoir l'entier contrôle des pouvoirs d'eau du Saint-Laurent et des privilèges des compagnies à actions. De plus, il est nécessaire d'avoir recours à deux ou trois individus, qui en plus de nous procurer de l'argent comptant comme leurs actions, pourront nous assister à obtenir des droits supplémentaires pour développer le cours d'eau nécessaire du Saint-Laurent dans cette entreprise. Comme ce projet doit s'accomplir dans la province de Québec, notre influence doit s'exercer dans les cercles politiques canadiens, ce qui veut dire à Québec et à Ottawa. Au sujet des membres du syndicat, j'ai en vue plusieurs individus que nous devrons nous associer. Bien que j'aie communiqué avec plusieurs personnes des Etats-Unis, j'ai hésité d'en acecpter quelques-unes jusqu'à prochaine décision."

M. Raymond nie encore avoir usé de son influence

"Ce matin, M. Sweezey a admis qu'il avait juré que vous étiez une de ces personnes qu'il avait en vue à l'époque où il écrivait cette lettre et que de plus en finançant l'entreprise vous pourriez faire en sorte d'avoir plus de privilèges. Malgré la lecture de cette lettre, vous persistez à déclarer que vous n'avez jamais tenté à faire accorder des privilèges plus étendus?"

"Jusqu'à date, répondit l'hon. sénateur Raymond, mon frère ne m'a jamais parlé de cette lettre. En autant que M. Sweezey est concerné, je ne crois pas l'avoir connu en 1926. Je n'ai jamais été approché par mon frère et n'ai jamais été mêlé à l'entreprise dès les débuts de l'organisation. Je persiste à déclarer ce fait."

Me White fit remarquer que lors de l'obtention de la charte, M. Jones, dans son témoignage, a dit avoir à maintes reprises, demandé l'aide du sénateur Raymond pour activer cette obtention. "C'est vrai", dit le témoin. M. Raymond répondit à l'hon. M. Stewart que M. Jos. Simard lui avait payé $200,000 pour 2,000 actions. "Autres questions à poser?" demanda l'hon. W.-A Gordon. Comme aucun avocat ne répondit, l'hon. M. Gordon remercia le sénateur Donat Raymond d'avoir bien voulu répondre à la demande du comité et d'être venu rendre témoignage. C'est un tout autre geste que celui d'un autre sénateur, rétorqua le colonel Lennox. Et le témoignage du sénateur Raymond prit fin.

M. Robert Dodd, témoin

M. Robert Dodd est le témoin suivant. Il fait partie de la compagnie Robert Dodd, de Montréal. C'est sa maison qui a publié une circulaire sur le projet de la Beauharnois. Il a consulté M. R.-O. Sweezey au sujet de cette circulaire.

A une question de Me Montgomery M. Dodd déclara que c'est au cours d'un dîner au Ritz-Carlton qu'il entretint M. Sweezey relativement à cette circulaire. Me Peter White lut ensuite les paragraphes numérotés de la circulaire pour une émission d'obligations à 30 ans. La circulaire disait que ces obligations vaudraient probablement $35 chacune en 1937. Sur la troisième page, lit Me White, il est dit que l'évaluation de 500,000 chevaux-vapeur étaient de $8,750,000. "Ce renseignement vint de M. R.-O. Sweezey",répondit M.Dodd. D'après son opinion, la superficie supplémentaire du terrain de la Beauharnois peut être évaluée à un haut prix. M. Robert déclara que sa maison n'a pas encore vendu une seule obligation mais qu'elle en a négocié plusieurs.

M. Robert Gardiner posa ensuite plusieurs questions au témoin sur la teneur de certains paragraphes, surtout de celui qui dit qu'une obligation vaut $60. M. Dodd répondit qu'il a vu des obligations se vendre $7 pour monter, en 1929, à $15. "D'ailleurs, rétorqua le témoin, j'ai une grande confiance dans l'entreprise de la Beauharnois."

De l'optimisme

"Donnez-moi donc, fit remarquer M.Robert, la valeur potentielle d'une des obligations dont parle la circulaire dans dix ans." "Mille dollars", répondit M. Dodd. Généralement, dans les circulaires, le témoin ajouta qu'il y insère toujours une note d'optimisme. Ceci fit rire l'assistance. M. Dodd admit ensuite avoir annoncé ces obligations également dans les journaux. Tout ce que sa maison a eu à vendre d'obligations de la Beauharnois fut 22,500 actions. Le témoin se rappella que sir Herbert Holt paria $5,000 avec sir Adam Beek qu'il pourrait produire de l'énergie électrique avec une compagnie privée à meilleur marché à Montréal qu'à Toronto. Le président, l'hon. M. Gordon, ne voit pas la nécessité d'une telle remarque. M. Dodd ajouta que c'est pour répondre à une question de Me Peter White sur la valeur potentielle des obligations dont parle la circulaire. Et M. Dodd ajouta que souvent il garde trop longtemps des obligations avant de les lancer sur le marché.

Le Colonel Lennox demanda ensuite à Me Sellmuth quels sont les propriétaires des lits des rivières navigables. En réponse, Me Hellmuth dit que les lits des rivières appartiennent à la Couronne mais que les provinces se réservent les droits de les utiliser selon les besoins du Dominion. A ce sujet il cita diverses opinions d'autorités légales et des jugements rendus en Cour suprême. Il rappela un cas de la ville de Montréal contre la Commission du port, où on jugea que le lit du fleuve Saint-Laurent appartenait à la province de Québec, bien que le port fut la propriété du gouvernement. Me Hellmuth ajouta définitivement que les lits des cours d'eau navigables appartiennent conséquemment aux provinces. Me White dit que ce point-là ouvre la porte à une grande discussion. Me Hellmuth déclara que les provinces avaient le droit de développer les cours d'eau.

Me White lut ensuite une lettre de M. Francis King, de la "Dominion Marine Association", dans laquelle il proteste contre le projet de la Beauharnois Power. La lettre est mise au dossier comme exhibit No 106. Me Peter White fit remarquer ensuite que M. King, que le comité a engagé pour faire la vérification des livres de la firme Haydon et Ebbs a fait rapport. Il n'y a une différence que de $2,000 dit Me Peter White. Ce n'est pas nécessaire d'entendre M. King, observa M. Gordon.

On rappelle M. Griffith

M. Hugh Griffith est de nouveau appelé comme témoin.

M. Louis Morin lui demanda s'il connaissait M. Charles Lanctôt. Oui, dit le témoin, et je sais qu'il est procureur adjoint de la province de Québec". L'hon. Lucien Cannon s'objecta à cette question en soutenant que le comité n'avait pas à enquêter sur les autorités gouvernementales de la province de Québec. Le colonel Lennox dit que ce n'est pas l'intention du comité d'enquêter sur le gouvernement de la province de Québec, mais sur certains individus. L'hon. Lucien Cannon soutient son objection pour dire que le comité n'avait pas juridiction dans ce cas. Me Morin revint à la charge pour demander à M. Griffith si M. Charles Lanctôt était sur la liste de paye de la Beauharnois. "Oui, comme avocat à un salaire de $1,500", répondit le témoin. — "Quels services est-il supposé vous rendre?" demanda Me Morin. Là encore l'hon. Lucien Cannon répéta son objection. L'hon. M. Gordon donna temporairement raison à l'hon. M. Cannon. Le président rendra, toutefois, sa décision à la prochaine séance. L'hon. I. Mackenzie fait remarquer qu'il voit aussi le nom de M. John-A. Sullivan. Il demanda à M. Griffith à quel titre il était employé à la Beauharnois. Le témoin de répondre "à titre d'avocat". M. Jacob proposa l'ajournement. L'hon. W.-A. Gordon fit mettre auparavant au dossier le télégramme que le comité avait envoyé à l'hon. sénateur W.-L. Mcdougald pour lui demander de comparaître et la séance prit fin.

Exportations moindres de chaussures caoutchoutées au Royaume-Uni en 1930

Londres, — Le Canada est de beaucoup le plus gros expéditeur individuel de chaussures caoutchoutées au Royaume-Uni. Les importations totales de bottes en caoutchouc à ce pays ont baissé de 182,926 douzaines de paires (£815,787) en 1929, à 175,090 douzaines de paires (£701,234) en 1930, les envois du Canada reculant de 18,235 douzaines de paires à 64,925 douzaines de paires (£266,058). Pour les quatre premiers mois de 1931 les importations ont représenté 22,228 douzaines de paires (£88,958), dont le Canada a fourni 12,607 douzaines de paires (£52,606). Une nouvelle caractéristique de ce commerce est l'apparition du Japon. En 1930 il n'y avait eu aucune importation de bottes en caoutchouc de ce pays, mais au cours des quatre premiers mois de 1931, 759 douzaines de paires d'une valeur de £499 en ont été reçues. Les bottes canadiennes coûtent un peu plus que £4 la douzaine, tandis que les japonaises ne valent qu'environ £1 10s. la douzaine. Tout semble donc indiquer des importations de plus en plus grandes de cette source, et comme résultat une concurrence toujours plus rude.

Les importations de chaussures, de couvre-chaussures et de snow-boots en caoutchouc au cours de 1930 avaient représenté 1,069,372 douzaines de paires (£1,017,492), soit une grosse augmentation sur les 862,843 douzaines de paires (£845,161) de 1929. La part du Canada s'est accrue de 12,681 douzaines de paires (167,803) d'une valeur de (£19,365).

En 1929 les expéditions japonaises de chaussures en caoutchouc avaient été si légères qu'elles avaient été placées sous la rubrique des "autres pays étrangers". En 1930 les importations de la même origine seulement s'élevèrent à 8,058 douzaines de paires (£4,360), mais durant les quatre premiers mois de 1930 elles atteignirent le chiffre surprenant de 50,810 douzaines de paires (£34,830) sur des importations totales de 458,395 douzaines de paires (£430,686). Le prix moyen des chaussures de cette origine autres que les bottes représente un peu plus que 1 shilling la paire.

Au congrès des dentistes

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17—Le Dr S. Gaudreau, professeur à l'université Laval, s'embarquera, samedi, sur "l'Empress of Britain", pour l'Europe, où il va représenter l'université au congrès international des dentistes, qui se tiendra à Paris. du 3 au 8 août.

Europe 26 jours
$199
Départ le 1er août
par le gigantesque paquebot
"Laurentic"
Tout le luxe de la Troisième Classe MODERNE, avec sports et amusements divers à bord, compagnons agréables et confort parfait. Le prix du voyage couvre tous les frais, y compris la visite de points intéressants en Angleterre, France et Belgique.
Si vous préférez voyager "par vous-même", le prix est de $133, de Montréal au ports britanniques et retour; passage de retour valable pour 2 ans.
4 voyages spéciaux à PARIS
avec visite de la France, de l'Angleterre et de l'Ecosse
"Doric" 15 août et 12 sept.
"Laurentic" 29 août et 26 sept.
$275 23 jours
Tous frais compris. Cabine de Troisième Classe MODERNE pour l'aller, et de Troisième Touriste pour le retour.
Visite de l'Exposition Coloniale de Paris; de Londres, capitale de l'Empire; de la pittoresque région des Trossachs.
Pour renseignements complets, téléphones, écrivez ou voyez personnellement
Laurent Turcotte
Directeur du Service Français.
WHITE STAR LINE
SERVICE CANADIEN
Edifice McGill, Montréal
ou tout agent de navigation autorisé

"THE NEW ENGLANDER"
Le Train Luxueux de Nuit
Dép. de MONTREAL, 9.10 p.m. (quotidien)
(Gare Bonaventure)
Arr. à BOSTON - - - - - 6.45 a.m. (quotidien)
(Heure Solaire de l'Est)
Pour un voyage agréable de nuit à Boston le Canadien National recommande son train, "The New Englander". Voitures de première classe, un wagon-lit-salon-compartiments, et un wagon à fauteuils jusqu'à Boston et un wagon-lit jusqu'à Springfield.
"The AMBASSADOR"
Dép. de Montréal . . . 9.00 A.M.
(Quotidien, de la Gare Bonaventure)
Arr. à BOSTON - - - - - 7.10 p.m.
(Heure Solaire de l'Est)—(Radio à bord)
La route de la Vallée Green Mountain-Merrimac, via St-Albans, Montpelier, White River Jct., Concord, Manchester, Nashua, Lowell.
Détails complets au bureau des billets en ville, 384 rue St-Jacques. MAquette 4731
Pour BOSTON ET LA NOUVELLE ANGLETERRE
CANADIEN NATIONAL
M-99F

CROISIÈRE
SUR LE
DUCHESS OF ATHOLL
MONTRÉAL à NEW-YORK
DÉPART LE
21 JUILLET
PASSAGE EN SENS UNIQUE AU CHOIX
$40
Autos acceptés à bord - - $30 chacun
Tous renseignements peuvent être obtenus de votre agent local; au bureau des billets des bateaux de la gare Windsor, au bureau de ville, coin rues Ste-Catherine et Metcalfe, MArquette 6262; ou de D. R. Kennedy, agent-général, 201, rue St-Jacques ouest, Montréal, PLateau 2281.
PACIFIQUE CANADIEN
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

Traversez les

Grands lacs
En revenant de l'Ouest ou en y allant—cette traversée est à elle seule une excursion de vacances idéale. Vous vous embarquez sur un luxueux vapeur du Pacifique Canadien à Port McNicoll, dans la direction ouest et à Fort William dans la direction est. Service, cuisine et confort parfaits. Deux jours d'une navigation agréable—une intéressante diversion dans un voyage transcontinental.
Billets de tourisme d'été réduits dans les Rocheuses Canadiennes jusqu'à la Côte du Pacifique.
En vigueur le 13 mai.

Renseignement complets sur demande au Bureau de ville, 201 ouest, rue St-Jacques, HA. 4311; Edifice Dominion Square, MA. 6362, ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal Ouest. 373F
PACIFIQUE CANADIEN

RADIO

AU POSTE DE LA "PRESSE"

Nouvelles au Nord. — Orchestre du Ritz. — Température. — Causerie. — Concert du Queen's. — Variétés. — Ensemble à cordes. — Baseball. — Danse. — Programme Clark. — L'Heure Provinciale. — Concert du Ritz-Carlton. — Emission du Canadien Pacifique. — Danse du Mont-Royal.

AUX POSTES AMERICAINS

VENDREDI, 17

Nouvelles au Nord

De 4 h. à 4 h. 15, le poste CKAC retransmettra les dernières nouvelles aux gens du Nord, par gracieuseté de la Presse Canadienne.

Orchestre du Ritz

De 5 h. à 5 h. 45, l'orchestre du Ritz Carlton exécutera un excellent programme musical sous la direction de Rubin Krasner.

Température

De 5 h. à 6, l'annonceur du poste donnera les prévisions atmosphériques, la cote de la Bourse et le sommaire des programmes de la soirée.

Causerie

De 6 h. à 6 h. 15, on entendra une causerie faite en faveur de la "Canadian Opera Company".

Concert du Queen's

De 6 h. 15 à 6 h. 45, l'orchestre de concert de l'hôtel Queen's sous la direction de M. G.-R. Markowski, offrira un programme musical.

Variétés

De 6 h. 45 à 7, programme de variétés Rusco, présenté par la "Russell Mfg Co. Ltd", de Saint-Jean, Qué.

Ensemble à cordes

De 7 h. à 7 h. 30, on aura le plaisir d'entendre l'ensemble à cordes de la "Presse".

Baseball

A 7 h. 30, les amateurs de baseball entendront les résultats des différentes parties par gracieuseté de la Beech-Nut Co. of Canada, Ltd.

Danse

De 7 h. 30 à 7 h. 45, l'orchestre de l'hôtel Windsor exécutera un programme de musique de danse, sous la direction de **Billy Bissett.**

Programme Clark

De 7 h. 45 à 8, la compagnie manufacturière des conserves Clark, présentera un programme de variétés amusantes.

Heure provinciale

De 8 h. à 9 h., le ministère des terres et forêts de la province de Québec offrira le programme musical suivant avec le concours de **Mlle Anna Malenfant:**

Causerie : "L'Hygiène mentale".
Dr Antonio Barbeau, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal.
Ouverture
"La Flûte Enchantée" . . . . . Mozart
Chant :
Quatre mélodies de Schumann:
"O chanson douce et tendre"
"L'Aube".
"Mes yeux pleuraient en rêve".
"En Songe".
Mlle Anna Malenfant.
Réminiscences
"Tristan et Yseult" . . . . . Wagner
Chant:
"Notre amour . . . . . Gabriel Fauré
Mlle Anna Malenfant.
Sketch (dialogue).
Chant :
"Le temps des lilas".
Mlle Anna Malenfant.
"Nuit étoilée".
Mélodie pour clarinette et cordes, Schumann
"Tarentelle" . . . . . Charles Gounod

Concert

De 9 h. à 10, l'orchestre du Ritz-Carlton donnera un concert sous la direction de Rubin Krasner.

L'artiste invité sera **M. Hercule Lavoie,** baryton.

Heure musicale

De 10 h. à 11, on prendra part à une autre croisière au cours de l'Heure Musicale offerte par le Canadien Pacifique.

A 11 h., questionnaire Montrose.

Danse

De 11 h. à 11 h. 30, l'orchestre du Mont-Royal jouera de la musique de danse sous la direction de Jack Denny.

SAMEDI, 18

8 h. à 9 h. a.m. — L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmelade.

9 h. à 10 h. a.m. — "Bonjour Madame" et Fournier de Bellevai.

10 h. à 10 h. 30 a.m. — Mélodies populaires.

10 h. 30 à 10 h. 45 a.m.—Ouverture de la bourse.

10 h. 45 à 11 a.m. — Chants.

11 h. a.m. — Heure Bulova.

11 h. à 11 h. 30 a.m. — Poèmes symphoniques.

11 h. 30 à 11 h. 45 a.m. — Le Trio de la "Presse" jouera les pièces suivantes:

"Tarentelle".
"Si J'étais Jardinière". Chaminade
"Gai Printemps". Gillet
"Fleur d'Antan". Marie

11 h. 45 à 12 h.—Les Ambassadeurs Sapho.

12 h. à 12 h. 15 p.m. — Le Trio de la "Presse" jouera les pièces suivantes :

"La Fileuse". Mendelsohn
"Chanson de Jeune Fille". Dupont
"Saint Paul". Niemann
"Le Mariage du Coléoptère Luisant". Siede

12 h. 15 à 12 h. 30 p.m.—Orange Montréal.

12 h. 30 à 12 h. 45, p.m. — Cotes de la Bourse de Montréal et N.-York.

12 h. 45 à 1 h. 15 p.m. — Récital d'orgue du Dr Herbert Sanders.

1 h. 15 à 1 h. 45 p.m. — Orchestre du Ritz-Carlton.

1 h. 45 à 2 h. 15 p.m. — Orchestre de concert Rex Battle.

ANNONCE DE L'HEURE ET COTE DE LA BOURSE

Tous les jours où la Bourse est ouverte, le matin à 10 h. 30 et l'après-midi à 12 h. 30 et à 3 h. 45, le poste CKAC radiodiffuse directement du bureau des courtiers McDougall & Cowans la cote des Bourses de Montréal et de New-York, des Mines et du "Curb Market" de Montréal, ainsi que celles des grains à Winnipeg et à Chicago.

L'annonceur du poste donne l'heure exacte d'après la montre Bulova, tous les jours de la semaine, le matin à 11 heures, à midi et à 4, 7 et 9 heures.

5 h. 30 à 5 h. 45 p.m. — Oncle Bill.
5 h. 45 à 6 h. p.m. — Nouvelles du samedi, cote de la bourse et température.
6 h. à 6 h. 45 p.m. — Programme à annoncer.
6 h. 45 à 7 h. p.m. — Willie Eckstein, pianiste, gracieuseté de "Teaberry Chewing Gum", Sherbrooke.
7 h. p.m. — Heure Bulova.
7 h. à 7 h. 15 p.m.—Ben Hokea.
7 h. 15 à 7 h. 45 p.m. — Orchestre du Windsor.
7 h. 45 p.m. — Baseball.
7 h. 45 à 8 h. p.m. — Programme Clark.
8 h. p.m. — Questionnaire Montrose.
8 h. 15 à 9 h. p.m. — Orchestre du Ritz-Carlton.
9 h. à 9 h. 15 p.m. — Les frères Hermandez.
9 h. 15 à 9 h. 30 p.m. — Programme qui sera annoncé.
9 h. 30 à 10 h. p.m. — Symphonie de New-York.
10 h. à 11 h. p.m. — Léo Lesieur, organiste et Albert Marier.
11 h. à 11 h. 30 p.m. — Orchestre du Windsor.

Vendredi, 17 juillet

ARTICLES D'INTERET :

8 H.
WEAF, 650-454, New-York : Concert des municipalités.
WJZ, 760-394, New York : Programme Nestle.
9 H.
WABC, 860-348, New-York : Heure des histoires.
9 H. 30
WJZ, 760-394, New-York : Heure Armour.
10 H.
WEAF, 660-454, New-York : Programme Eastman. La comtesse Albani.
10 H. 30
WABC, 860-348, New-York : La marche du temps.

LES PROGRAMMES :

7 H.
WEAF, 660-454-3, New-York : La famille du major Howes.
KYW, 1020-294, Chicago : Orchestre Canton.
WGY, 790-379, Schenectady : Causerie.
WBBM, 770-379, Chicago : "Revue du Sport".
WMAQ, 670-...7, Chicago: "Smacle Out".
WABC, 860-348, New-York : Kate Smith.
7 H. 15
WJZ, 760-394, New-York : Programme Boscul. Mme Frances Alda.
8 H.
WEAF, 660-454, New-York : Concert des municipalités.
WJZ, 760-344, New-York : Programme Nestle.
WABC, 860-348, New-York : Fanfare Pryor.
8 H. 15
WABC, 860-348, New-York : Programme Barbasol.
WBBM, 7701389, hicago : "Mike et Herman".
8 H. 30
WABC, 860-348, New-York : Programme Dutch Master.
WGY, 790-379, Schenectady : Symphonie Philco.
WMAQ, 670-447, Chicago : Pianiste.
WBBM, 770-389, Chicago : Charlie Hamp.
WJZ, 760-394.5, New-York : Programme 'Interwoven".
WEAF, 660-454, New-York : Les "Clicquot Esquimos".
WOR, 710-422, Newark : Petite symphonie.
WABC, 860-348.3, New-York : L'heure "True Story".
WGN, 720-416, Chicago : Variétés.
WLW, 790-428, Cincinnati : Sterling Jack.
9 H. 30
WEAF, 860-454.3, New-York: Programme de danse Pond.
WJZ, 760-394.5, New-York : Programme Armour.
10 H.
WABC, 860-348, New-York : Programme Van Heusen.
WEAF, 860-454, New-York : "Kodak Week End".
WJZ, 760-394, New-York ; Quatuor Armstrong.
10 H. 30
KYW, 1020-294, Chicago : Orchestre Whiteman.
WJZ, 760-394, New-York : "Clara Lust Em."
11 H. 30
WABC, 860-348, New-York : Orchestre Geo. Olsen.
12 H.
WJZ, 760-344, New York : Orchestre Kemp.

Musique de danse

10 H.
WGN, 720-416, Chicago : Orchestre.
11 H.
WEAF, 860-454, New-York : Orchestre Vincent Lopez.
12 H.
WMAQ, 670-447, Chicago : Orchestre de musique de danse par l'orchestre Vin Lago. (2 hrs.)

Samedi, 18 juillet

ARTICLES D'INTERET :

7 H.
WABC, 860-348, eNw York: Kate Smith.
WJZ, 760-394, New York: "Amoss and Andy".
7 H. 30
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Ted Lewis.
9 H.
WEAF, 660-454, New York: Concert de la General Electric.
10 H.
WABC, 860-348, New York: "Simmons Show Boat".
WEAF, 660-454, New York: Causerie.
11 H. 45
WEAF, 660-454, New York: Little Jack Little.

LES PROGRAMMES :

7 H.
WMAQ, 670-447, Chicago: "Smack Out". Concert.
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Cantos.
7 H. 30
WOR, 710-422, Newark : Concert.
WEAF, 660-454, New York: Orchestre Ted Lewis.
8 H.
WEAF, 660-454, New York: Nouveautés.
WABC, 860 348, New York: Fanfare Pryor.
8 H. 30
WGN, 720-416, Chicago: Orchestre.
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Congress.
9 H.
WABC, 860-348, New York: Ben Alley, Aun Leaf.
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre Terrace.
WGN, 720-416, Chicago: Orchestre.
WEAF, 660-454, New York: Concert de la fanfare de la "General Electric".
9 H. 30
10 H.
WABC, 860-348, New York: "Simmons Show Boat".
WJZ, 760-394, New York: Programme musical. Orchester Domino.
KYW, 1020-294, Chicago: Théâtre.
WEAF, 660-454-2, New-York: Orchestre de danse, Lucky Strike.
WMAQ, 670-447, Chicago: Programme musical
10 H. 30
WJZ, 760-394, New York: "Clara Lu et Em".
WBBM, 770-389, Chicago: Programme Wisc.
11 H.
KDKA, 980-306, Pittsburg: Sports.
WABC, 860-348, New-York: Orchestre Lown.
WEAF, 660-454, New York: Troubadours.
WLW, 790-428, Cincinnati: Programme Sohio.
WJZ, 760-394, New York: Musique Slumber.
11 H. 30
WABC, 860-348, New York: Orchestre Guy Lombardo.
KYW, 1020-294, Chicago: Orchestre.
12 H.
WEAF, 660-454, New York: Orchestre.
WABC, 860-348, New York: Orchestre et orgue.

Musique de danse

8 H. 30
WGN, 730416, Chicago: Musique de danse.
10 H.
WEAF, 650454, NewYork: Orchestre de danse "Lucky Strike".
11 H.
WGR, 550-545, Buffalo: Orchestre du club Mayfair.
12 H.
WMQA, 670-447, Chicago: 3 heures de musique de danse.
WCAU, 1170-306, Philadelphie: Danse du Supper Club.

Wylie Post et Gatty viendront à Montréal

Wylie Post et H. Gatty, les deux aviateurs qui ont fait récemment le tour du monde en 8 jours, 15 heures et 51 minutes, visiteront Montréal, lors du pageant aérien des 15 et le 16 août prochain. Les deux aviateurs arriveront à Montréal dans leur fameux monoplan "Winnie Mae", qui pourra être inspecté par le public en général. Les deux célèbres aviateurs resteront à Saint-Hubert, les deux jours du pageant et seront les hôtes des organisateurs de la tournée aérienne trans-Canada.

La venue de Post et de son compagnon sera une attraction de plus au programme élaboré par les organisateurs de cette fête aérienne, qui n'ont rien épargné pour faire de ce meeting le plus complet et le plus intéressant encore vu dans le Dominion. Toute une phalange d'"as" de l'air y prendront part.

Post et Gatty ont l'intention d'entreprendre une tournée aérienne, au Canada. On croit que Montréal sera le point de départ de cette tournée. Post est déjà venu au Canada, en 1929, alors qu'il pilotait un Lockheed-Vega, qui transportait un groupe d'officiels de la tournée Ford, y compris un rédacteur de la "Presse". Il a alors établi un record de vitesse entre Ottawa et Montréal en parcourant la distance entre les deux villes en 28 minutes.

Echos de Buckingham

(Du correspondant de la PRESSE)

Buckingham.—Les usines de papier et de pulperie de la compagnie McLaren sont en pleine activité depuis lundi dernier, après avoir été fermées depuis deux semaines.

—Une retraite a été prêchée par les RR. PP. Lebel et Couture, jésuites.

—M. John Kelly s'est fait fracturer une jambe par un cheval qu'il soignait.

Une mort accidentelle

(Spécial à la "Presse")

S.-Jovite, 17. — Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête tenue par le coroner sur la mort de M. Arthur Saint-Louis, qui a été tué par un train près d'Ivry.

Cadavre repêché

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — On a repêché ces jours derniers, à Donnacona, le cadavre du jeune Jean Morissette qui s'était noyé le 9 juillet en face de la ville de Cap-de-la-Madeleine. Le cadavre a été transporté au Cap-de-la-Madeleine.

L'exposition de Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — M. Geo. Morriset, secrétaire administrateur de l'exposition provinciale, vient de recevoir de l'hon. M. Robert Weir, ministre de l'agriculture, une lettre dans laquelle le ministre annonce qu'il accepte avec plaisir d'être l'un des patrons de la prochaine exposition.

Académie agrandie

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 17. — La commission des écoles catholiques de Sherbrooke annonce la fin des travaux de construction de l'annexe à l'Académie Notre-Dame ,rue S.-Louis. Cette construction double pratiquement la capacité de l'ancienne académie, qui comprend maintenant dix-sept classes.

Les Dames de la Congrégation y seront à l'avenir résidentes, avec une belle chapelle à leur disposition.

La supérieure, Mère S.-Calixte qui, il y a trente ans, ouvrait la première école dans ce quartier, célébrera, l'an prochain, son cinquantième anniversaire de vie religieuse.

Un anniversaire

Récemment se réunissaient les parents et amis de M. Alfred Desormeaux pour fêter son 34e anniversaire de naissance. Une adresse lui fut lue et de nombreux cadeaux lui furent présentés, et c'est par un merci du coeur que M. Desormeaux y répondit.

La soirée se passa gaiement et ce n'est qu'aux petites heures que l'on se sépara en emportant un ineffaçable souvenir de cette jolie fête.

Des félicitations aux organisateurs, MM. Joseph Leroux et Armand Mondou.

Etaient présents : M. et Mme Alfred Desormeaux, Mme Joseph Plouffe, MM. et Mmes Alphonse Leroux, Charles Loranger, Richer, Armand Lespérance, Mmes H. Desjardins, Edouard Désy, Florida Mérino, L. Létourneau, Emile Ouellette, Mlles Marguerite Desormeaux, Jeannette Richer, Gabrielle Ouellette, Georgette Ouellette, Jeannette Desjardins, Gabrielle Desjardins, Blanche Lalonde, MM. Arsène Leroux, Maurice Leroux, Paul-Emile Leroux, Joseph Leroux, André Emond, Armand Mondou, Henri Mérineau, Albert Mérineau, Arthur Mailhot, Jean Pelletier, H. Pelletier, Joseph Déry, Claude Loranger.

LE MAROC ESPAGNOL

Madrid, 17. — Le Maroc espagnol aura à sa tête un résident général qui disposera de toutes les forces militaires.

CONGRES ANNUEL DE L'UNION DES AFFICHEURS

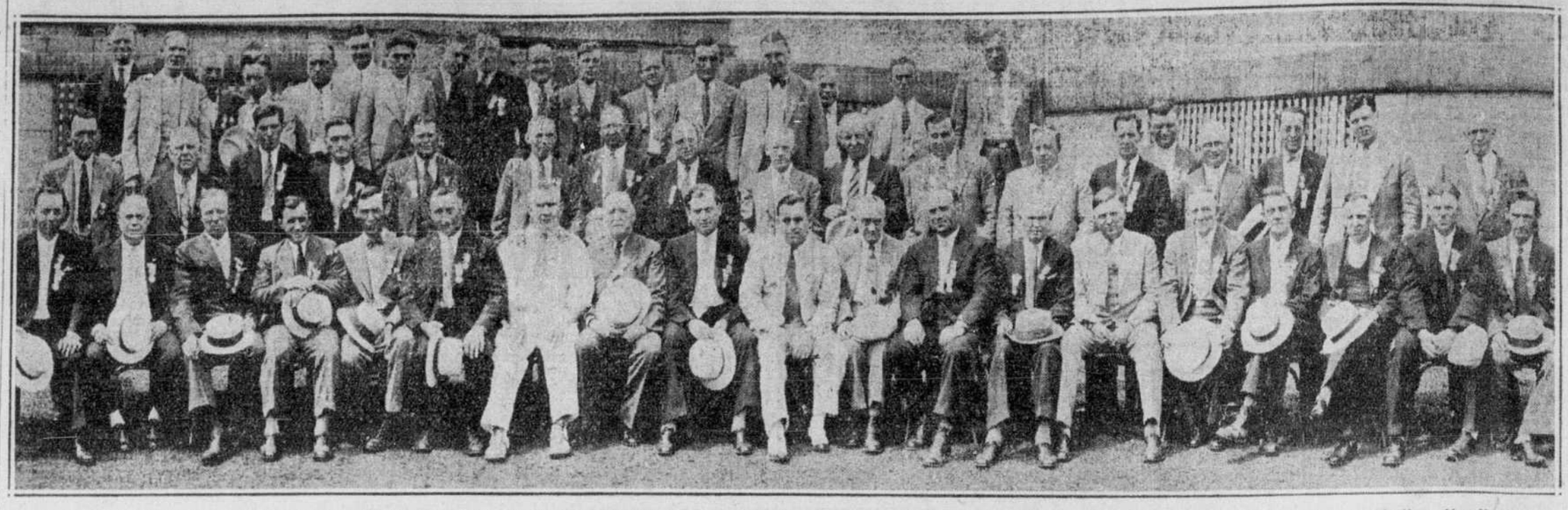

Le congrès annuel de l'union internationale des afficheurs des Etats-Unis et du Canada s'est tenu à l'hôtel Mont-Royal de lundi matin à mercredi soir. C'était la première fois que cette organisation siégeait ainsi à Montréal. Parmi les personnes assises au premier rang, on remarque MM. Bowney, Bruling, Malley, F. Isidore, Herrie, Léo Brown, Jacobson, Abbott, Allen, MacCarthy, Davies, Buoly, Tom Colly, Rellington, Howardson, Colliers, Jeffries et Braunt. — (Cliché Chandler).

Les noces d'or de M. et Mme J. Lauzière

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Monique de Nicolet. — Une belle fête de famille a eu lieu à Sainte-Monique à l'occasion de la célébration des noces d'or de M. et Mme Joseph Lauzière (Emérence Marcotte). Le matin, une messe spéciale fut célébrée en leur honneur. M. Cyprien Lauzière accompagnait M. Joseph Lauzière et M. Ephège Marcotte, Mme Joseph Lauzière. L'abbé Chs.-E. Saint-Germain, curé de la paroisse, bénit l'engagement mutuel du mariage que les époux avaient contracté il y a 50 ans, et fit une allocution. L'abbé Georges Lauzière, vicaire à Victoriaville, neveu des jubilaires officia à la messe. La chorale était sous la direction de M. Hector Milot.

A midi, un dîner fut servi chez les jubilaires. On comptait 80 convives, les abbés Chs-Edouard Saint-Germain, Georges Lauzière, neveu, les enfants des jubilaires, soeur E.-Théogène des soeurs de l'Assomption, Onil, de Berlin, Arthur, de Lewiston, Donat et Hubert, Angélina et Mme Honoré Anger, de Sainte-Monique; leurs gendres et belles-filles, Mmes Honoré Auger, Onid, Arthur et Donat Lauzière, leurs petits-enfants, MM. Adalbert, Onil, Normand, Lucien, Robert et Clément Lauzière, Joseph, Honoré, Jean-Marie, Adrien et Laurent Auger, Mlles Maria, Marie, Anne, Cécile, Alice, Laure, Anna, Yvette, Luciosa et Angèle Lauzière, Thérèse et Adrienne Anger, leurs frères et soeurs, M. Cyprien, Mme Zéphirin Caron, MM. et Mmes François Lauzière, de S.-Léonard, Alfred Horion, Pierre Lauzière, Méphège Marcotte, de Sainte-Monique; Mme Napoléon Marcotte, de Nicolet, M. et Mme Edmond Doucet, de S.-Sylvère; leurs neveux et nièces, soeur Marie-Paule des soeurs de l'Assomption; MM. et Mmes Albert Provencher, Maurice Turmel, Mme Arthur Therrien et sa fille Florette, M. et Mme Albany Lauzière, de S.-Léonard, M. Henri Lauzière, de Victoriaville; M. et Mme Georges Bergeron et leurs enfants, Henri et Alice, MM. Arcade Proulx, de Berlin; Denis, Louis-Philippe, Oratien, Armand et Jean Lauzière, Lionel Denisson, M. Philippe Dufresne, de Lewiston; Mlles Marie-Ange, Annette, Lucille, Marie-Jeanne et Thérèse Lauzière, M. Amédée Béliveau, Mlle Germaine Bélïveau, M. et Mme Fridolin Roch, de Nicolet.

Un petit-fils des jubilaires, Clément Lauzière, lut une adresse et l'abbé Georges Lauzière fit une allocution.

M. Joseph Lauzière est âgé de 78 ans et son épouse, de 74 ans. Ils ont reçu de nombreux cadeaux.

Un pique-nique libéral

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Sherbrooke, 17. — Le pique-nique annuel du Club libéral Howard, de notre ville, aura lieu, le 2 août. Plusieurs orateurs adresseront la parole, à cette occasion.

Accident de la rue

Patricia Prince, 7 ans, 5703 5e avenue, Rosemont, a été frappée et blessée par un auto, vers 5 heures, hier soir, en face de la demeure de ses parents. On la transporta à l'hôpital Notre-Dame, où elle reçut les premiers soins. Son cas n'est pas grave. Le lieutenant Vincent, du poste de police de Rosemont, a fait enquête dans cette affaire. Il apprit que l'auto qui frappa la victime était conduit par M. Arthur Généreux, 6995 Boyer.

Lorsque l'auto dans lequel il avait pris place fut frappé par un autre, M. Alfred Groleau, 35 ans, 5642 Des-Erables, a été blessé légèrement et conduit à l'hôpital Notre-Dame. Le lieutenant Vincent, du poste de police de Rosemont, qui a fait enquête dans cette affaire, apprit que M. Groleau était assis dans un auto immobilisé à l'angle de l'avenue De Lorimier et la rue Durand, lorsqu'un autre auto, conduit par M. Joseph Denis, 6295 S.-Dominique vint se buter dessus. L'accident est survenu vers 7 heures. La victime prend du mieux à l'hôpital.

Tirage des Vétérans

Le tirage d'un superbe radio "Philco" de neuf lampes, organisé pour venir en aide aux vétérans de la Grande Guerre de la Succursale Ville-Marie, Légion Canadienne. B. E.S.L., semble devoir remporter un franc succès.

Ce radio, dont le tirage aura lieu le 11 août prochain, est exposé au rayon des radios chez Dupuis Frères ou tous sont invités à aller le voir et l'entendre.

Les personnes désirant obtenir des billets pour ce tirage ou faire remise pour les livrets déjà utilisés, peuvent s'adresser au bureau de la Succursale Ville-Marie au numéro 443 est rue Démontigny, téléphone Harbour 7533.

CIRCULATION FIDUCIAIRE

Saïgon, 17. — Par suite du ralentissement des affaires causé par la crise économique, la circulation fiduciaire en Indochine a fort diminué dans les 18 derniers mois.

premier en Performance *en* Valeur - *en* Apparence *et dans les* VENTES

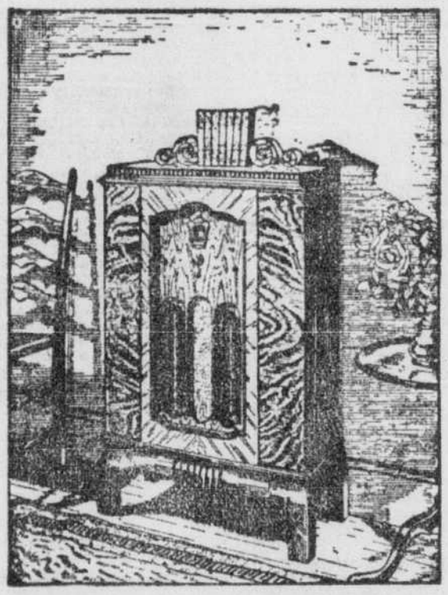

Lowboy à 11 lampes

Conçu par Norman Bel Geddes, fameux dessinateur de beaux meubles. Il est exécuté en noyer américain à fines rayures et en noyer de bout assorti. Fini poli à la main; panneau d'instruments en noyer noir à ramages, encadré de bois oriental assorti en "V". Contrôle de son à 4 points—Contrôle de volume automatique—Haut-parleur Electro - Dynamique de dimension exceptionnelle—Cadran Index de Postes—Commutateur pour les grandes distances. Sans contredit le meilleur radio jamais construit. Prix **$199.50**

COMPLET AVEC LES LAMPES

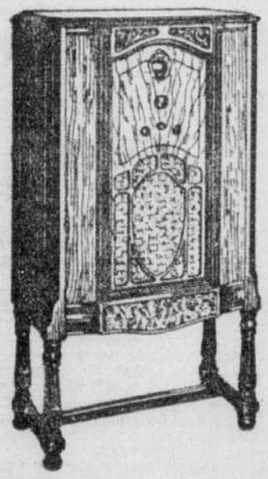

Highboy à 7 lampes

Un des appareils les plus populaires jamais produits, avec cabinet en noyer américain à ramages et en érable piqué. Contrôle du Son et Haut-parleur Electro-Dynamique amélioré. Cadran Index de Postes illuminé. Sa performance surpassera celle de bien des récepteurs coûtant deux fois son prix. Prix **$99.50**

COMPLET AVEC LES LAMPES

DES le début, la suprématie du Philco en *Performance*, en *Valeur* et en *Apparence* fut tellement remarquable que sa suprématie dans les ventes se produisit comme un résultat naturel. Les nouveaux modèles Superhétérodynes Equilibrés de Philco ont tellement accru cette suprématie sous les quatre rapports que nous venons de mentionner, qu'ils occupent aujourd'hui une classe toute particulière.

Grâce à une construction excellente, la performance du nouveau Philco est d'une supériorité étonnante. Grâce à une production qui excelle de beaucoup celle de tout autre manufacturier de radios, et grâce aussi à une incomparable efficacité de fabrication, les prix de Philco sont plus bas — beaucoup plus bas — que jamais auparavant.

Et Philco ayant pris la ferme détermination d'éclipser la beauté de tous les autres radios, Norman Bel Geddes, un dessinateur dont la réputation est faite dans l'univers entier, a été royalement payé pour dessiner les nouveaux cabinets Philco.

RESULTAT — Les ventes de Philco dépassent par milliers tous les records antérieurs — et elles augmentent de jour en jour.

Visitez votre plus proche dépositaire Philco *AUJOURD'HUI*. Peu importe ce que vous avez l'intention de payer — peu ou beaucoup — il y a un Philco à 7, 9 ou 11 lampes pour répondre exactement à vos exigences, et cela à meilleur marché que vous le pensiez. Vous avez le choix de dix modèles merveilleux — depuis le Baby Grand à 7 lampes, à $79.50 jusqu'au magnifique Radio-Phonographe à 11 lampes, marqué à $395.00. Tous les prix sont pour appareils complets avec lampes. Conditions faciles lorsque vous achetez.

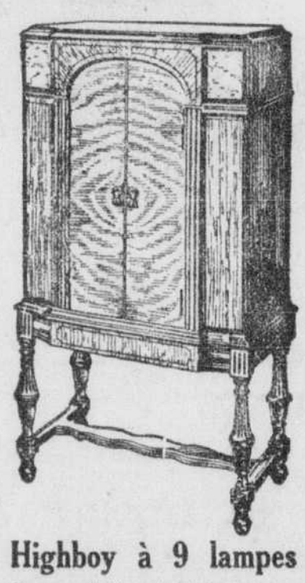

Highboy à 9 lampes

Un appareil d'une beauté remarquable en noyer noir américain et noyer de bout, avec arche en bois oriental assorti en "V". Pilastres en noyer à fines rayures et décorations en érable piqué. Fini poli à la main. Contrôle de son à 4 points. Nouveau Haut-parleur Electro - Dynamique (25% plus efficace). Cadran Index de Postes illuminé. Prix **$159.50**

COMPLET avec les LAMPES

A gauche — Radio ordinaire — son distors, postes superposés.
A droite — Radio Philco— son non distors, séparation nette des postes.

PHILCO PRODUCTS LIMITED OF CANADA

·PHILCO·

RADIO FAIT AU CANADA

Superhétérodyne Equilibré

Distributeurs en Gros — JOHN MILLEN & SON LIMITED — Montréal et Québec

Dépositaires autorisés du Philco

Archambault, Edmond, Enrg., 500 Ste-Catherine Est.
Auto Electric Service, 269 Sherbrooke Ouest.
Beaubien Radio, 814 rue Beaubien E.
L.-C. Barbeau & Cie, 281 rue Craig O.; 6985 rue St-Hubert.
C.-A. Beaudet, 4743 rue Notre-Dame ouest.
Bouchard, J., 3734 St-Hubert.
Chalifoux-Tremblay Ltd, 7035 Boulevard St-Laurent.
Cartmel & Son, W.-B., 4801 Wellington.
Clement Radio Sales & Service, 510 rue Villeray.
Darling, T.-C., 1442 Ste-Catherine O.
Desrosiers, Louis, 5724 rue Hadley.
Dufault, Robert, 1537 rue St-Denis.
Dupuis Frères Ltée, 865 S.-Catherine E.
Dubuc, J.-A., 6814 Boulevard Monk.
Eaton Co., Ltd of Montreal, rue Ste-Catherine Ouest.
Electries and Radio Ltd, 758 St-Pierre.
Fabien Ltée, 3695 rue Wellington.
Hartney Co., Ltd, 755 Ste-Catherine O.
Hartney Co., Ltd, 4349 Wellington.
Home of Music, The, 6418 Wellington.
Le Jardin Musical, 3829 S.-Catherine E.
Lafleur, F.-A., 1900 Centre.
Layton Bros. Ltd, 1170 S.-Catherine O.
Layton Bros. Ltd, 868 S.-Catherine E.
Lacombe, J.-A., 3493 Ontario Est.
Lauzon & Phaneuf, 1126 Mt-Royal Est.
Legaré, P.-T., Ltée, 1209 rue Amherst.
Legaré, P.-T., Ltée, 4150 Wellington.
Legaré, P.-T., Ltée, 4281 rue Sainte-Catherine Est.
Legaré, P.-T., Ltée, 5667 rue Sherbrooke Ouest.
Legaré, P.-T., Ltée, 5960 rue S.-Hubert.
Legaré, P.-T., Ltée, 1682 Mt-Royal Est.
Léger, A.-J., 1576 rue Ontario E.
Léger, A.-J., 1119 Beaver Hall.
Langelier, J.-Donat, 510 rue Ste-Catherine Est.
Miller, J.-L., 382 rue Ste-Catherine O.
Mireault & Lasalle, 280 rue Beaubien E.
Music Shop (H. Berlind), 1999 Sainte-Catherine Est.
Ogilvy's Ltd, rue Ste-Catherine O.
Paquin & Cie, 933 ave Mont-Royal E.
Paquet Radio, 1280 rue Gilford.
The Robt Simpson Co Ltd, 977 rue Ste-Catherine ouest.
Solomon Furniture Ltd, Guy et Sainte-Catherine.
Thibeault, R., 1751 rue Amherst.
Tousignant, J.-W., 1217 rue Amherst.
Tremblay, Wilfrid, 7396 rue St-Hubert.
Verdun Radio, 3863 rue Wellington.
Viau, H.-O., 4270 rue St-Jacques.
Valiquette, N.-G. Ltée, 915 rue Ste-Catherine E.
Valiquette, N.-G. Ltée, 6913 rue St-Hubert.
Valiquette, N.-G. Ltée, 4470 rue Wellington.
Wilder Radio Ltd, 1446 rue Bleury.

Forte cargaison de fruits venue de l'Afrique Sud

L'"Empress of Britain" quitte Québec avec une liste de passagers très complète.

LE "CALUMET"

Dans quelques jours accostera dans le port de Montréal, le navire "Calumet", porteur de la plus forte cargaison d'oranges et de citrons encore tirée de l'Afrique-Sud pour l'usage du Canada, et 7,000 tonnes de sucre. Les 4,750 caisses de fruits ont été embarquées à Capetown et le sucre à Durban.

A l'arrivée du "Calumet" se rattache un souvenir. Durant la première partie de son voyage, entre le Canada et l'Afrique, son équipage rescapa 24 personnes en péril sur le schooner portugais "Flora-L. Nickerson". Faisant eau de toutes parts, ce dernier allait couler en haute mer, lorsque le navire canadien accourut à l'aide. Il fut nécessaire cependant d'incendier le chalutier désemparé afin de débarrasser la route suivie par les navigateurs, d'une épave dangereuse.

L' "Alaunia"

Après l'escale la plus courte de sa carrière, l' "Alaunia", de la ligne Cunard, arrivé hier à Montréal, a mis le cap vers Plymouth, Le Hâvre et Londres, ce matin. Retardé à l'aller par les brumes du détroit de Belle-Isle, le navire n'est demeuré ici que le temps nécessaire pour refaire sa cargaison et prendre ses passagers.

Le vapeur "Letitia", de la même compagnie, est parti à la même heure. A bord on remarquait le commodore Walter Hose, directeur des services navals à Ottawa.

Sur l' "Empress of Britain"

Les passagers embarqués à la dernière heure à Québec, à bord de l' "Empress of Britain", du Pacifique Canadien, ont parmi eux, M. R. Robertson, gérant général du London Daily Express; le très hon. lord Shaughnessy, sir Ralph et lady Glyn, de Londres; le brigadier général R. Brutinel, de Paris; le juge et Mme S.-G. Houghton, de Détroit; le docteur S.-Guelph Armitage et Mme Armitage, de Montréal, et M. et Mme Arthur Wood, de Montréal.

Avec une liste plus complète que lors du voyage fait à la même époque, l'an dernier, le "Lady Rodney", du Canadien National est parti ce matin vers les Bermudes, les Bahamas, la Jamaïque et le Honduras anglais.

Le "S. S. Cornwallis", du Canadien National, de retour des Antilles, est à son quai d'attache. Il a essayé l'hélice inventée par la Master Propeller Company. Aucun rapport n'a été fait sur cette expérience. D'autre part, nous avons su que le navire alla à une vitesse moyenne de 11½ noeuds à l'heure, un jour de calme. Les résultats concluants seront divulgués à la fin de l'autre voyage, aller et retour, accompli dans les mêmes conditions, prochainement.

Duchess of Richmond

Notons sur la liste des passagers du "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, parti ce matin: M. et Mme Henri Beechman, M. et Mme B. Schulman, Mme G.-M. Gordon-Ives, M. et Mme Lionel Barselou et leurs jeunes filles, Mme G. Elliott, le Dr et Mme A. Cardinal, etc.

Divers

Six jeunes filles de Verdun, gagnantes d'un concours littéraire sur la navigation passée ont été les hôtes du navire "Letitia".

75 Polonais de Chicago se sont embarqués à bord du "Statendem" pour déposer une couronne sur le monument élevé à la gloire du président Woodrow Wilson.

Le "Baltic" de la White Star est parti aujourd'hui de New-York pour l'Angleterre.

Vogueront vers l'Europe, ce soir, à bord du "Bremen", de la compagnie North German Lloyd, Constance Bennett, Lena Miramova, actrices, et plusieurs autres personnes.

Boston, Mass., 17. — La ligne Eastern Steamships a annoncé, hier soir, une diminution de ses taux de fret et l'inauguration d'un service de camions en rapport avec ses vaisseaux.

Un nouveau service de l'air pour le Dominion

Des touristes américains pourront visiter les provinces maritimes confortablement et rapidement grâce au nouveau service aérien, qui reliera les villes de Boston, Portland, Bangor, Saint-Jen, N.-B., et Halifax. Quoiqu'aucun détail définitif n'ait encore été arrêté, des routes aériennes ont été inspectées et des arrangements conclus pour le développement éventuel du nouveau service.

La Pan American Airways, la plus importante Cie de transport aérien, aux Etats-Unis, a l'intention de maintenir un service régulier durant la belle saison dans cette partie nord du continent. La Cie utilisera le matériel utilisé durant l'hiver pour son service des Antilles.

M. Juan-A. Trippe, président de la Pan American, était à Montréal, hier, et a eu plusieurs conférences avec les officiers de la Canadian Airways et d'autres personnes, intéressées au développement de l'aviation. MM. Trippe et Robert-G. Thach, vice-président et conseil de la Pan American, sont arrivés, mercredi après-midi, dans un "Sikorsky". Ils s'enregistrèrent au Ritz Carlton où M. Alan Winslow, un autre officier de la Pan American, les rejoignit venant d'Halifax et Saint-Jean, où il a étudié les conditions pour y établir le nouveau service. M. Winslow est parti, hier, pour Ottawa, où il doit conférer avec les autorités fédérales. M. Trippe et sa suite sont repartis, hier après-midi, pour New-York.

M. Trippe a déclaré qu'aucune décision finale n'avait encore été prise au sujet du nouveau service mais qu'il espérait que sa compagnie opèrerait vers le 1er août. Avec le fonctionnement du nouveau service, le Canada sera relié à la république américaine par pas moins de cinq grandes routes aériennes internationales.

Un serpent avale un homme d'un seul coup

Rangoon, Indes, 17. — La terrible aventure d'un indigène de Thalon, ville importante située près d'ici, vient d'être connue, alors que des compagnons de chasse découvrirent son corps dans un serpent long de vingt à trente pieds, dont l'estomac extraordinairement gonflé avait attiré leur attention.

La victime du python nommée Khine était partie faire la chasse dans la jungle avec quatre autres hommes qui, isolés les uns des autres, devaient chercher à diriger la bête vers lui. Lorsqu'un violent orage éclata, Khine chercha un abri sous un gros arbre et ses compagnons le perdirent de vue. Après de vaines recherches, l'orage terminé, les quatre hommes aperçurent le serpent qui avait avalé Khine les pieds les premiers.

Hoiriss et Hillig sont de retour aux Etats-Unis

New-York, 17.—Le capitaine Holgar Hoiriss, pilote et navigateur, et Otto Hillig, propriétaire et passager de l'"avion transatlantique "Liberty" sont arrivés, hier, à bord du "Mauretania". Les deux aviateurs se sont rendus de Havre-de-Grâce, Terre-Neuve, à Copenhague, capitale danoise, en avion. Un comité représentant le maire Walker et un groupe de concitoyens d'Hillig, qui demeure à Liberty, N.-Y., ont reçu les deux aviateurs. Hoiriss a déclaré aux journalistes que l'envolée autour du monde de Post et Gatty était un fait aéronautique sans précédent. Ces aviateurs franchirent l'Atlantique à une journée de distance. Ils seront reçus officiellement aujourd'hui par les autorités new-yorkaises.

Election chez les Lions

Toronto, 17. — Les membres des Lions Clubs viennent d'élire leurs officiers à la convention internationale qui se tient actuellement dans cette ville. Julien Hyer, de Forth Worth, Texas, a été élu président, succédant à M. E.-W. Hodges, de New-York; Charles Hatton, de Wichita, Kansas; Roderik Beddow, de Birmingham, Alabama, et Vincent Hascall, de Omaha, Nebraska, ont été élus vice-présidents, tandis que le poste de secrétaire général continuera à être occupé par Melvin Jones, de Flossmor, Illinois.

Un amendement à la constitution des Lions a permis, hier, l'admission d'un Canadien comme directeur international avec plein pouvoir de contrôle. L'an passé, M. J.-W. Connell, de Toronto, avait agi comme directeur correspondant.

Baignades funestes

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Hier après-midi, à S.-Jean-des-Chaillons, un jeune garçon, âgé de 10 ans, Fernand Beshaues, fils de M. Alphonse Beshaues, s'est noyé en se baignant trop tôt après son repas.

A Fort Coulonge

(Du correspondant de la PRESSE)

Fort Coulonge, 17. — Roland Desrochers, âgé de 10 ans, fils de M. Alfred Desrochers, s'est noyé en se baignant dans la rivière Ottawa, en face de la demeure de ses parents. Le cadavre a été retiré quelques instants plus tard.

Echanges commerciaux

Le Cap, Sud-Afrique, 17.—On entretient ici de grands espoirs par suite des propositions qui ont été faites par le Canada d'échanger du manganèse sud-africain pour des essences canadiennes. Les propositions d'échanges indiquent qu'une compagnie canadienne construirait ici une fonderie d'une capacité suffisante pour exploiter toute la production du pays.

L'Ontario aura un soin spécial de ses chômeurs

La province voisine organise des groupes de sans-travail pour terminer le boulevard trans-Canada.

Aide fédérale

Windsor, 17. — Un programme de travaux publics destinés à venir en aide aux chômeurs qui ne sont pas mariés et qui n'ont pas de demeure fixe sera bientôt lancé à travers le Canada, a déclaré hier, le premier ministre Henry, dans une entrevue au Border Cities Star.

Des groupes de chômeurs des deux catégories seront organisés dans chaque province et les municipalités seront déchargées du coût de leur entretien. Dans l'Ontario, les hommes seront transportés dans le nord, sur les chantiers. Divisés en unités, ils seront logés dans des camps spécialement construits pour eux.

Tous ces hommes seront employés, en Ontario, à terminer le boulevard transcanadien déjà commencé.

Interrogé sur les intentions du gouvernement fédéral de contribuer à la construction de ce boulevard, le premier ministre Henry dit qu'Ottawa n'avait rien promis jusqu'à date. Il a confiance néanmoins que le projet sera supporté en partie par l'argent fédéral.

Les hommes mariés ne seront pas mobilisés dans ces camps du nord. On s'efforcera de leur trouver de l'ouvrage à l'endroit de leur résidence, afin qu'ils demeurent avec leur famille.

Un monument au général Wolfe

Sydney, 17. — D'impressionnantes cérémonies marqueront le dévoilement, le 26 août prochain, d'un monticule de pierres élevé à l'endroit exact où le général Wolfe débarqua sur le sol canadien, il y a 173 années.

Ce monument est élevé par les soins de la commission des sites et de monuments du Canada, sous les auspices du ministère de l'Intérieur. Le lieutenant-gouverneur assistera à cette cérémonie; le discours principal sera prononcé par le sénateur J.-S. McLennan, auteur du livre célèbre "Histoire de Louisbourg". Le ministère de l'Intérieur sera représenté par le juge Walter Crowe. Les navires de guerre "Delhi" et "Champlain" qui seront alors au port de Sydney, tireront les salves réglementaires. Une plaque sur ce monticule rappelle que le général Wolfe après avoir été repoussé plusieurs fois par les troupes françaises, réussissait, le 8 juin 1758, a opérer le débarquement de ses troupes. Ce fut la première des opérations qui amenèrent la prise de Louisbourg.

Document offert au musée de Grand-Pré

Grand-Pré, Nouvelle-Ecosse, 17. — Un document vieux de cent-soixante ans par lequel le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Lord William Campbell, accordait 1,500 acres de terrain à un nommé William Morrison, fils, vient d'être offert au Evangeline Memorial Park Museum, par M. F.-G.-D. Comeau, ancien gérant des passagers du Dominion Atlantic Railway.

La propriété dont il est question dans le document est située à la Baie Sainte-Marie, sur la rivière Métoghan; elle appartient à M. E.-F. Comeau, frère du donateur du précieux document.

A l'Assistance publique

Voici un extrait du rapport du mois de juin du secrétaire de l'Assistance publique de Montréal:

10,314 repas ont été servis durant le mois; 1,258 jours d'hospitalisation ont été enregistrés; 3 personnes ont été admises sur demande de L'Assistance municipale; 10 personnes ont été admises sur demande de souscripteurs: 1 personne a été admise sur demande du Montreal General Hospital: 4 enfants ont été recueillis, sur demande de la police; 3 personnes sans asile ont été admises; 1 homme a été placé à l'hôpital Saint-Luc; 2 hommes ont été pourvus du travail; 1 homme a été placé à l'hôpital de la Merci; 1 servante a été pourvue d'un emploi; 2 femmes ont été remises à leur famille; 2 fillettes ont été remises à leur mère, en dehors de la ville; 15 familles ont été pourvues de vêtements et chaussures. Des personnes de toutes nationalités ont été secourues.

La fin d'un beau jour...

AVANT de goûter un sommeil bien mérité, après les fatigues d'une longue journée de chaleur, vous aimerez lire les nouvelles de la ville dont vous vous êtes éloigné pour la période de vos vacances.

Pendant votre absence, la bourse continue ses opérations, le Parlement est encore en session, autant de choses sur lesquelles vous tenez à vous renseigner.

Grâce à la "Presse", vous pourrez vous rendre compte de mille choses qui sollicitent votre attention.

Pour la modique somme de 15 sous, payable d'avance, vous recevrez votre journal favori pendant une semaine en n'importe quel endroit que vous vous trouviez.

Tous les pharmaciens acceptant les petites annonces pour la "Presse" peuvent vous abonner ou envoyez votre adresse de vacances à la "Presse", service des abonnements, Montréal.

PELERINAGE AU CAP DE LA MADELEINE
sous la direction spirituelle de M. l'abbé J.-E. PROVOST, curé de la praoisse du TRES SAINT-SACREMENT, LACHINE
Par le VAPEUR QUEBEC
DIMANCHE, LE 2 AOUT 1931
Départ du quai Victoria à 10 h. a.m., heure avancée. Retour à Montréal à 10.30 h. p.m. Prix du passage: Enfants, $1.25; Adultes, $2.00.—Messe à Bonsecours à 9 hrs. Repas 50c. Billets en vente au presbytère, 59 rue Ste-Catherine, Lachine, téléphone Lachine 375; Maison Archambault, 500 Ste-Catherine Est, MArquette 6201.

À NOTRE GRANDE
VENTE
Pour cause d'altérations à notre MAGASIN de l'EST
CE SOIR
DEMAIN APRES-MIDI ET DEMAIN SOIR

Nous donnerons des valeurs qui n'ont jamais été offertes à Montréal dans les Pianos, Orthophoniques et Radios
Philco Baby Grand $65.00
GRAMOPHONES $5.00
Parfaite condition, à partir de
RADIOS Garantis — tout électriques $29 et plus
PIANOS en parfait état $189
10% Comptant — $5.00 par mois
LAYTON BROS
PIANOS - ORTHOPHONIC VICTROLAS - RADIOS LIMITED
SUCCURSALE A
868, rue Ste-Catherine E. Rue Ste-Catherine Ouest,
(VIS-A-VIS CHEZ DUPUIS FRERES) PRES STANLEY

"Laissez les mites mais traitez l'étoffe"
dit la femme moderne

Pourquoi perdre votre temps à faire la chasse aux mites ou à leurs larves? Il est beaucoup plus simple et sûr de rendre les tissus mêmes à l'épreuve de ces petits insectes destructeurs, en les traitant au Larvex, le produit moderne par excellence. Les boules à mites, sacs goudronnés ou insecticides quelconques sont inefficaces, mais Larvex a facilement raison des larves en les *privant* de la nourriture qu'elles trouveraient autrement dans les lainages. C'est ce que signifie l'expression *"à l'épreuve des mites"*.

Larvex élimine toute inquiétude que vous pourriez avoir au sujet de la sécurité de vos vêtements. Inodore et non inflammable, il est garanti, tel qu'annoncé dans le "Good Housekeeping Magazine".

SPRAYING LARVEX (pour vaporiser) se recommande pour meubles rembourrés, paletots, complets, etc. Il suffit d'une seule vaporisation par année. $1 pour bouteille de 16 onces, ou $1.50 avec vaporisateur bon pour plusieurs années de service.

RINSING LARVEX (pour tremper) s'emploie pour lainages lavables tels que chandails, couvertures, etc. Se présente sous forme de poudre (25c le paquet). Vous faites dissoudre dans l'eau, trempez et asséchez—c'est tout!

LARVEX

Les deux se vendent partout dans les pharmacies et magasins à rayons. Larvex Corporation Ltd, 489 ouest, rue St-Paul, Montréal, P.Q.

À CEUX QUI SE CONSTRUISENT UNE MAISON

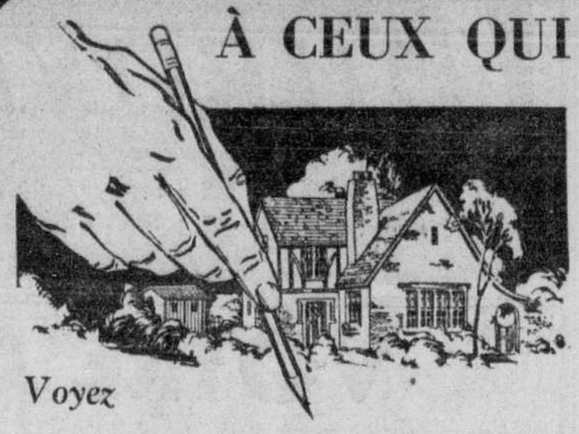

Voyez
Le MAYFLOWER
avant de choisir votre système de Refrigération Electrique

Aux épiciers, bouchers, marchands, industriels, propriétaires de maisons de rapport, appartements, etc., etc.

Demandez à voir le superbe modèle "4" $198
Nous faisons l'installation de systèmes de réfrigération simples ou en séries pour tous les besoins. Tout travail exécuté par des experts sous la surveillance de nos ingénieurs.
Conditions de paiement à partir de $10 comptant.
J. Donat Langelier LIMITEE
510 EST, RUE STE-CATHERINE

PHILCO

Offre les plus grandes valeurs de son histoire
SUPERHÉTÉRODYNE
7-9 et 11 LAMPES

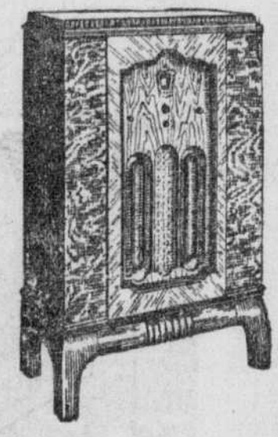

7 LAMPES $79.50 à $159.00
9 LAMPES $99.50 à $129.50
11 LAMPES $199.50 à $395.00
Tous Complets avec lampes à votre antenne
J. Donat Langelier LIMITEE
510, EST RUE Ste-CATHERINE

VICTOR

Offre 4 Super Hétérodynes à 8 lampes

LE "SUPERETTE" $89.50 Complet avec lampes à votre antenne
LE "LOWBOY" $119.50 Complet avec lampes à votre antenne
LE "HIGHBOY" $122.50 Complet avec lampes à votre antenne
LE "COMBINE" $169.00 Complet avec lampes à votre antenne

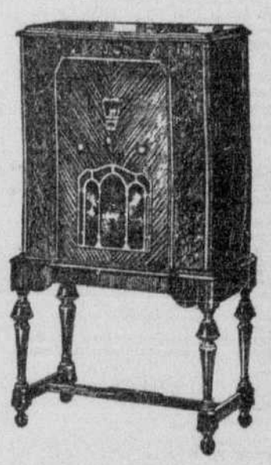

CONDITIONS les plus FACILES EN VILLE
J. Donat Langelier LIMITEE
510, EST RUE Ste-CATHERINE

Les merveilleux nouveaux radios "ROGERS"

SUPERHÉTÉRODYNE avec LAMPES GARANTIES dans des CABINETS de toute beauté à prix attrayants
MODELE DE TABLE Complet avec lampes à votre antenne. $74
Autres Modèles $54.50 à $154

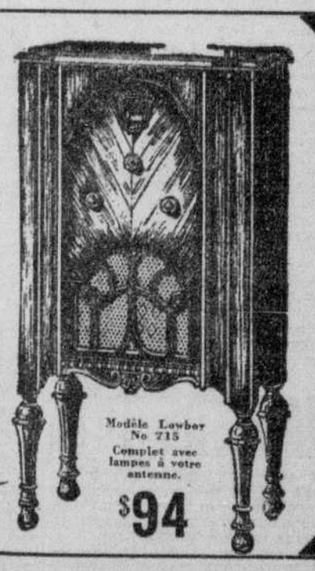

Modèle Lawber No 715 Complet avec lampes à votre antenne. $94
J. Donat Langelier LIMITEE
510 EST, RUE STE-CATHERINE

LA FAMEUSE AIGUILLE "PLAY-MOR"
CONSERVE LES DISQUES COMME NEUFS
MEME APRES AVOIR JOUE LA MEME SELECTION 1000 FOIS ET PLUS AVEC LA MEME AIGUILLE
Cette aiguille ne détériore pas les disques, elle vous débarrasse entièrement de cet ennuyeux grattement que font les aiguilles ordinaires et donne une audition 100% parfaite.
$1

CE SUPERBE PIANO DROIT MANSFORD
Légèrement usagé
$69

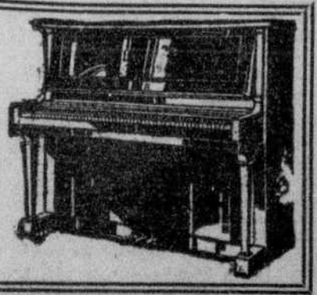

Le plus grand magasin du genre au Canada
J. Donat Langelier LIMITEE
510 Est rue Ste-Catherine
PIANOS REFRIGERATEURS RADIOS

Il y a 20 ans en image

SERVICE EXCLUSIF A LA "PRESSE" par Henri S.

Les pertes causées par des incendies

(Du correspondant de la PRESSE)

Granby, 17. — Un incendie a détruit la maison, la grange et les remises de M. M. Vallières, à South Stukely. On croit qu'il a été allumé par un fumeur imprudent. Les pertes qui s'élevent à près de $3,000 ne sont que partiellement couvertes par les assurances.

Grange incendiée

Un incendie a détruit la grange de M. Joseph Maillé, à S.-Joachim de Shefford et plusieurs instruments aratoires, qui s'y trouvaient. Les pertes sont considérables. M Maillé avait peu d'assurances.

A Buckingham

(Du correspondant de la PRESSE)

Buckingham, 17. — Un incendie a détruit les remises de l'ancien hôtel Windsor, rue S.-Charles. On croit qu'il a été allumé par des enfants qui jouaient avec des allumettes. Les pertes sont couvertes par les assurances.

—Une famille jaune qui restait dans une des remises est sans abri. Le feu prétend être mis par des enfants qui jouaient avec des allumettes. Les pertes sont assez considérables.

Méfaits de la foudre

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Une grange a été détruite par la foudre, mercredi après-midi, à S.-Romuald vers 4 h. 30 ainsi que tous les instruments aratoires qui s'y trouvaient. Plusieurs animaux ont péri dans les flammes. Cette grange était la propriété du Dr Brochu, de Québec.

Un irresponsable

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — James Smith, qui a été surpris, il y a quelques jours, à piller les troncs de l'église de Jacques-Cartier, n'est pas sain d'esprit. Quand il a été arrêté, il y avait dix jours qu'ils avait quitté l'hospice de Hamilton. On prendra les mesures nécessaires pour le renvoyer dans son pays.

A Shawinigan Falls

(Du correspondant de la PRESSE)

Shawinigan Falls — Joseph et Benoit Cossette, arrêtés sous l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans le chalet de M. Alphida Crête et d'y avoir volé un moteur à chaloupe "Johnson" ainsi qu'une batterie de cuisine et trois paires de couvertes, ont subi leur procès. Benoit Cossette a été condamné à un mois de prison et son frère, Joseph, à deux ans de pénitencier.

—MM. Henri Dessaulles et le Dr J.-H. Hébert ont été élus commissaires d'écoles.

Sympathies

A une assemblée spéciale des membres de la Chorale Ste-Cécile, de Montréal, tenue dimanche le 12 juillet courant, la résolution suivante fut adoptée unanimement :

"Les membres de la Chorale Ste-Cécile ont appris avec douleur la mort de M. Joseph Séguin, de Rigaud, frère de M. F.-X. Séguin, membre de la Chorale, et prient ce dernier d'accepter leurs plus profondes et leurs plus sincères sympathies".

Soumission acceptée

(Du correspondant de la PRESSE)

Ville LaSalle, 17. — Sous la présidence du maire Louis Chatelle, le conseil a tenu, mercredi soir, une réunion spéciale, à laquelle tous les échevins assistaient.

On a ouvert les soumissions demandées pour la fourniture de la pierre devant servir aux pavages des rues Earlie, Wanklynn et Roy. Les soumissionnaires étaient au nombre de 7, et après examen, le conseil décida d'accepter la soumission de la maison LePailleur et Frères, de Lachine, au prix moyen de $1.50 la tonne, pour une quantité d'environ 2000 tonnes. C'est la plus base soumission.

Le conseil, à sa dernière réunion, a décidé, à l'unanimité, de faire ce travail à la journée, afin de venir en aide aux chômeurs. Ces travaux seront exécutés sous la surveillance de l'ingénieur de la ville, M. René Roy.

MAUX DE TETE

Les douleurs inutiles comme les maux de tête sont vite soulagées par les pastilles d'Aspirine, comme des millions de personnes le savent. Et quelque rapidement que puisse vous arriver un mal de tête, vous pouvez être toujours prêt. Portez sur vous la boite d'Aspirine, format de poche. A la maison gardez la boite plus grande. Lisez bien le mode d'emploi éprouvé contre la douleur, les maux de tête, la névralgie, etc.

BAYER

FABRIQUEE AU CANADA

À nos Annonceurs

Nous apprécions hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant.

LA PRESSE

Le concours de la ligue de sécurité

Afin d'inculquer aux travailleurs de l'industrie un plus grand esprit de prudence, M. Allan Mitchell, président de la section industrielle de la ligue de sécurité de la province de Québec, a invité tous les chefs d'industrie à se joindre à lui pour discuter, au cours d'un déjeuner à l'hôtel Mont-Royal, des voies et moyens d'une organisation de concours de sécurité entre les différentes catégories d'ouvriers industriels. Six branches de l'industrie seront admises à ces concours dont les vainqueurs, ou les plus méritants, recevront des médailles et des trophées. Ce seront: les industries métallurgiques, le bois en général, les mines et carrières, la construction, les transports et les autres industries en général.

Chaque compagnie, qui voudra entrer au concours, devra donner, à la fin de chaque mois, le rapport des accidents qui ont eu lieu dans ses rangs, et, au bout de douze mois, les prix seront accordés d'après ces rapports.

M. Mitchell est d'avis que ce concours aura un grand succès et qu'il aura pour résultat de faire baisser dans les compagnies intéressées le pourcentage des accidents.

A date, plusieurs firmes importantes ont donné leur adhésion au concours. Parmi celles-ci, il y a la Steel Co. of Canada, la Dominion Bridge, la Dominion Engineering Works, la Canadian Car & Foundry, la Robert Mitchell Ltd., Jemkins Brothers, Canada Cement et plusieurs autres.

M. Mitchell s'est déclaré hautement enthousiasmé de cette entreprise qui n'a pour but que la sécurité de l'ouvrier en général et le bénéfice de l'employeur qui trouve toujours onéreux d'avoir à supporter les frais d'un grand nombre d'accidents.

Les consultations pour nourrissons

Nous donnons ici une liste complète des postes de consultations pour nourrissons et aussi des postes d'immunisation contre la diphtérie avec l'adresse de chacun, pour les mois de juillet et d'août.

Consultations: Laurier, 1 ouest, rue Laurier; Parc Lafontaine, rue Plessis; Baril, 3637 Adam; DeLorimier, 4699 Cartier; S.-Ambroise, 6526 Christophe - Colomb; S. - Anselme, 7073 S.-Hubert; S.-Bernard, 8801 Notre-Dame, est; Sainte-Clotilde, 5162 ouest, Notre-Dame; S.-François-Solano, 3730 Dandurand; S.-Gabriel, 2325 Centre; S.-Irénée, 3030 Delisle; S.-Jean Berchmans, 6415 Chabot; St Jean de la Croix, 29 Atlantic; S.-Jean de Matha, 6581 Hamilton; S.-Sacrement, 4356 Boyer; S.-Vincent, 8037 Henri Henri-Julien; S.-Zotique, 90 P.-G.-E. Cartier; Vianney, 6421, 25e avenue, Rosemont; Maisonneuve, 4301 Adam; Notre-Dame des Victoires, 760 Lacordaire; Rosemont, 5456 5e avenue, Rosemont; St-Clément, 4780 Adam; S.-Denis, 5230 Des Carrières; S.-Edouard, 6375 S.-Valier ; S.-Etienne, 5998 de La Roche; S.-Hélène, S.-Maurice, 926; S.-Henri, 795 du Collège; S.-Jacques, 1550 Sainte-Elizabeth; S.-Jean-Baptiste de la Salle, 2438 boulevard Pie IX; S.-Louis de Gonzague, 4233 Parthenais; S.-Marc, 6634, 1ère avenue, Rosemont ; S.-Paul, 5726 Rielle; Villeray, 7586 S.-Hubert; Notre-Dame de la Côte des Neiges, 1260 Chemin de la Côte des Neiges; Sainte-Claire, 8540 Boyce; S.-Pascal Baylon, 1789 Chemin de la Côte des Neiges; Viger, 7700 Outremont.

Cour Supérieure

Chambre de Pratique—Le 17 juillet 1931.

Présent: L'Honorable juge Fortier.

Les jugements suivants furent rendus :

Dr G.-L. Prud'homme vs Gordon Guille ; jugement pour $104.00 avec int. et dépens.

Mme Clarinthe Champagne vs Pierre Champagne; jugement accordant requête pour ester en justice, in forma pauperis.

Mme Mary Henry et vir vs Montreal Tramways Co.; jugement accordant motion pour cautionnement pour frais.

Eusèbe Hotte vs Miller Bros and Sons Ltd et al. et Miller Bros and Sons Ltd et al. requérant; jugement ordonnant examen du demandeur.

Joseph Ward vs Girard Fire & Marine Ins. Co.; jugement renvoyant l'action avec dépens.

J.-M. Auclair vs J.-W. Bousquet; jugement maintenant motion du défendeur sur exception à la forme.

Frank Edgar Stuart et al., vs Samstag & Hilder Bros Inc. et T. Eaton Co., Ltd, et al., tiers-saisis; jugement maintenant saisie-arrêt en la déclarant bonne et valable.

Mme Emma Villeneuve vs Raoul Rousain ; jugement accordant requête pour garde d'enfant et pension alimentaire.

Esdras-Fernand Emery vs Israël Solomovitch et Israel Solomovitch, opposant; jugement renvoyant l'opposition.

Producer's Loan Syndicate vs Mme S. Cohnéder et vir et al; jugement déclarant interrogatoires sur faits et articles, pro-confessis.

Joseph-Raoul Labelle et Crédit Canadien Inc., jugement accordant un ordre de mise en liquidation de la dite compagnie.

R.-L. Taylor Ltd et James-J. Rosewear; jugement ordonnant de délivrer la malle.

The Mutual Life & Citizens Ass. Co. Ltd (of Aust) vs F.-X. Lamontagne et Al. et Acquilas Jean, tiers-saisi; jugement contre le tiers-saisi par défaut.

The City of Co. Ltd vs Henri Bélanger. Jugement accordant motion pour substitution de procureurs.

Dame S. H. Chisholm et vir., vs Mansions Garage; jugement mettant les parties hors de Cour.

Ezie Cohen vs Joseph Nassif; jugement permettant au demandeur de comparaître.

Thomas Prud'homme vs Paul Lacoste; jugement déclarant interrogatoires sur faits et articles pro-confessis.

P. J. Perrin vs Milwaukee Mechanics Ins. Co.; jugement pour $1659.15 avec int. et dépens.

Barclays Bank (Canada) vs J. A. Lambert; jugement pour $524.10 avec int. et dépens.

Alphonse Racine Ltée vs J.-A. Gauthier; jugement pour $262.54 avec int. et dépens.

L'Abbé Joseph Alexandre O. St-Jean vs Joseph Eugène Leroux; jugement déclarant demandeur propriétaire des dits effets mobiliers.

Henry Vernon Fieldhouse vs J. U. Girard et Morrissette et Frères, tiers-saisis; jugement contre le tiers-saisis par défaut.

Fine Arts Upholstering Com. vs Lyle J. Funchion & Beatty Brothers Ltd, tiers-saisi et Jean Salustre Lacry, réclamant; jugement accordant motion pour faire renouveler la déclaration du tiers-saisi.

W. Lajeunesse vs McLaughlin Trucking Cartage Co. Ltd., jugement accordant motion pour examen du demandeur.

EN COCHINCHINE

Saïgon, 17. — Le gouvernement vient d'ériger en circonscription spéciale la région de Saïgon-Cholon.

Encore Une Semaine CHEZ VALIQUETTE

VOTRE CHOIX de ces Mobiliers

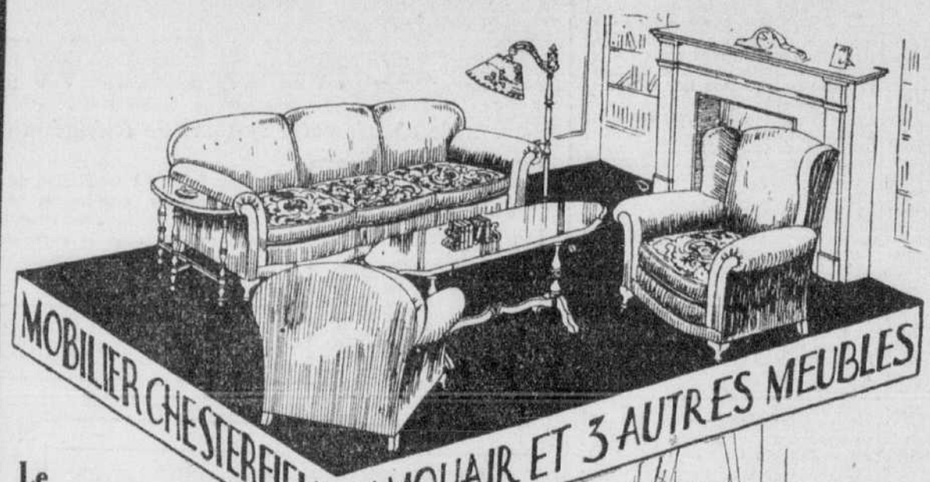

$99

Le Living-Room comprend six meubles

Le living-room comprend un mobilier Chesterfield de trois meubles en vrai mohair, par Snyders' Ltd., fabricants des fameux meubles Sani-Bilt. Nous y avons ajouté une lampe Bridge moderne, une élégante table Chesterfield et une Table de Bout. — Une valeur de $135. Samedi . . **$99**

Charmante Chambre en Noyer Massif

C'est la première fois que de telles valeurs sont offertes au public dans tout le Canada! Dans le mobilier de chambre, les devantures des tiroirs, les dessus et les panneaux du lit sont en noyer massif. Les miroirs sont du genre vénitien et sont faits de glace anglaise de première qualité. Bureau, vanité Hollywood, chiffonnier et lit double. Régulièrement $148.50. Samedi . . **$99**

Siège de Vanité, $8.50 de plus

Mobilier de Salle en vrai noyer richement sculpté

Ce nouveau mobilier suggère un goût raffiné, une excellente qualité. Fait de noyer de choix, avec appliqués sculptés habilement disposés. La table a un panneau automatique. Grand tiroir dans le cabinet. Le mobilier comprend Buffet, Table à Rallonge, Chaise d'Hôte et cinq chaises droites. Rég. $137.50. Samedi **$99**

Cabinet, $38.50 de plus.

Aucun de ces mobiliers:

$10 *comptant*

3.75 *par mois absolument sans intérêt.*

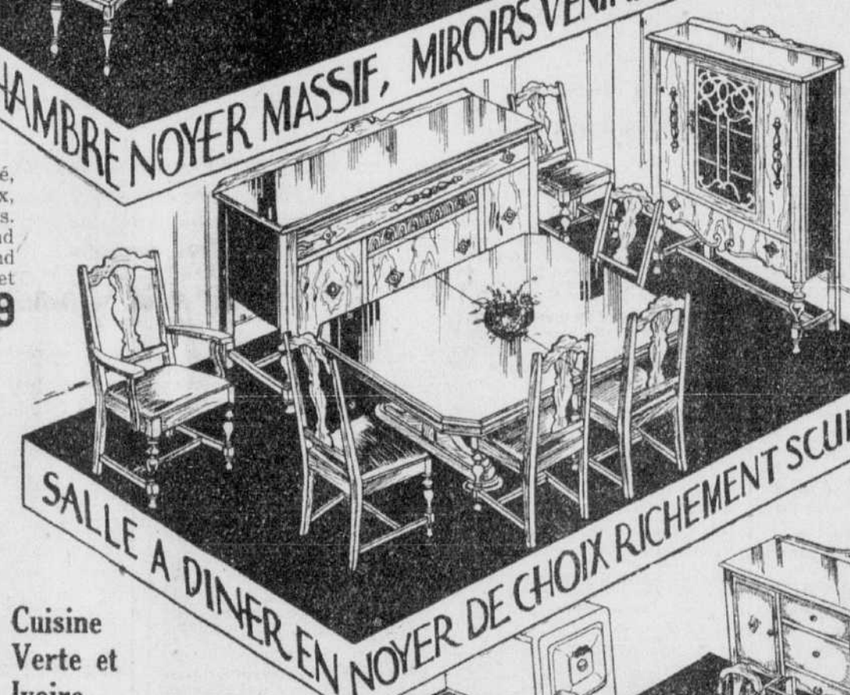

Tapis

Axminster BARRYMORE

Qualité pesante, faite pour durer

Un autre envoi de ces fameux fabricants vient de nous arriver. Vous serez agréablement surpris de leur épaisseur et de leur velouté, ainsi que par leur extrême bas prix. Un dessin seulement, en cinq dimensions différentes. — Magnifiques couleurs.

18.65

Autres dimensions comme suit:

9' x 9'. Rég. $31.75. En vente à —	**24.35**
6'9 x 10'6. Rég. $27.75. En vente à —	**21.85**
9' x 10'6. Rég. $36.75. En vente à —	**26.45**
9' x 12'. Rég. $39.75. En vente à —	**28.65**

Cuisine Verte et Ivoire

Les charmantes couleurs de cette cuisine moderne sont de la dernière vogue. Imaginez-vous une cuisine propre et gaie, comprenant le fameux poêle à gaz cabinet Tout Porcelaine La Salle ; un Buffet, une Table à Panneaux et quatre Elégantes Chaises Windsor, tous finis vert pâle et ivoire! Le poêle, particulièrement, est construit pour faire face aux besoins de la ménagère de 1931 : les écrous et boulons sont invisibles, et tous les coins et rebords sont arrondis de façon à faciliter le nettoyage. — Sept meubles, régulièrement $129.75. — Samedi **$99**

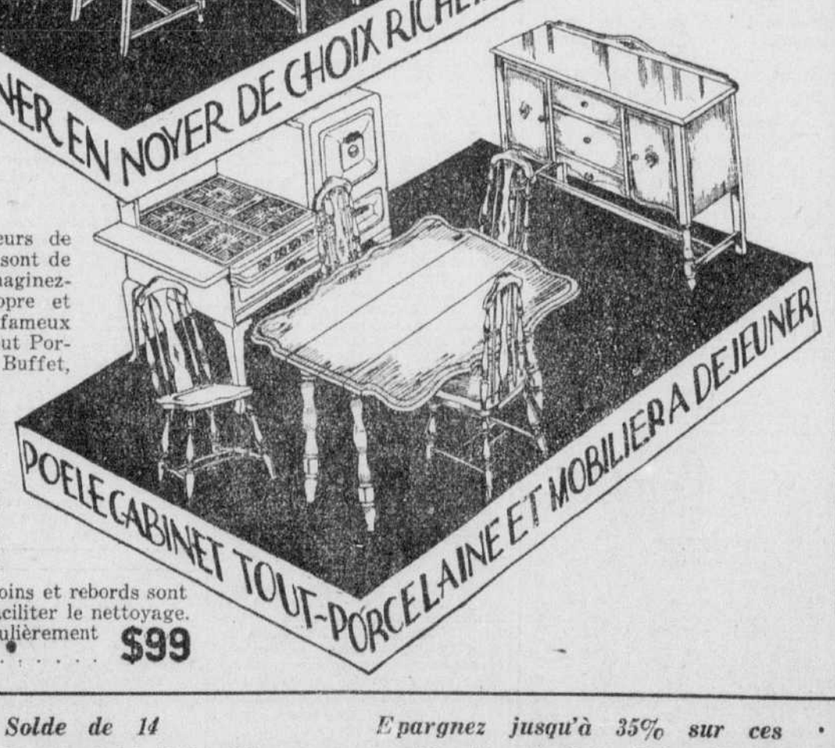

En Vente Samedi, 21

Mobiliers de Chambre, Echantillons

4 seulement mobiliers de 4 meubles, fini noyer. Rég. $125, samedi	**$89**
3 seulement mobiliers de 4 meubles, en vrai noyer. Rég. $165. Samedi	**$129**
1 seulement, mobilier de 5 meubles en vrai noyer. Rég. $185, samedi	**$149**
5 seulement, mobiliers de 4 meubles Gibbard en noyer massif. Rég. $245, samedi	**$166**
7 seulement, mobiliers de 5 meubles en vrai noyer. Rég. $262.50, samedi	**$179**
2 seulement, mobiliers en coeur de noyer. Rég. $325, samedi	**$198**

Solde de 14

Mobiliers Chesterfield, Echantillons

Mobilier Snyder, 3 meubles en repp et damas de soie. Rég. $122.50, samedi	**$75**
Mobilier Snyder, 3 meubles en mohair et moquette. Rég. $135, samedi	**$97**
Mobilier Snyder, 3 meubles en damas de soie. Rég. $165, samedi	**$129**
Mobilier Snyder, 3 meubles, en mohair et moquette. Rég. $187.50, samedi	**$155**
Mobilier Kroehler, 3 meubles massifs, en mohair, genre anglais. Rég. $275, samedi	**$198**
Mobilier Sani-Bilt, 3 meubles de genre, en brocatelle de soie. Rég. $385, samedi	**$279**

Epargnez jusqu'à 35% sur ces

Mobiliers de Salle, Echantillons

9 meubles, fini noyer, rég. $95 Samedi —	**$69**
9 meubles, fini noyer, rég. $117.50 Samedi —	**$88**
9 meubles massifs, fini noyer, rég. $142.50 Samedi —	**$115**
9 meubles en vrai noyer, riches sculptures, rég. $235. Samedi —	**$169**
9 meubles, noyer massif de Gibbard, rég. $278.50. Samedi —	**$225**
9 meubles, riche mobilier McLagan, rég. $379. Samedi —	**$295**

Spéciaux :

Draperies

Coins de Rideaux

.39

Plus de 800 coins de rideaux de 30 ou 36 pouces de largeur, 54 pouces de longueur, très jolis dessins.

Marquisette

30" de largeur **9c**

Une couleur seulement: écru. 30 pouces de largeur. Plus de 1000 verges en vente à ce prix. Aujourd'hui et lundi seulement.

Cretonne

.39

Jolie cretonne aux dessins et nuances pratiques pour la campagne, d'une qualité très durable.

Panneaux Suisses

Chacun . . . . **.79**

Panneaux suisses brodés, mesurant 40 pouces de largeur et 2¼ verges de longueur.

Extra Spécial!

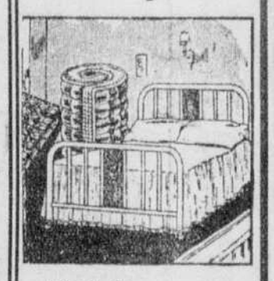

Lit à Panneaux, Sommier à Spirales, Matelas de Feutre

Exactement tels qu'illustrés. Toutes les dimensions. Le lit d'acier est fini noyer. Les panneaux sont ornés de jolis médaillons. Valeur de $22.50, samedi . . **$13.95**

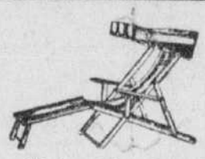

Chaises Longues Pliantes

Faites de bois dur, et de "Duck" presque inusable. Orange et noir, orange et bleu et autres couleurs.

Sans bras, extension ou canopé	**2.45**
Avec bras	**2.95**
Avec bras et extension	**3.90**
Avec bras, extension et canopé	**6.75**

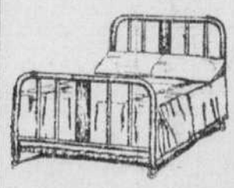

150 Lits d'Acier

Lot spécial de lits à panneaux en vente samedi. Fini noyer, toutes les dimensions. **$4.95**

Voitures anglaises

Plusieurs couleurs. Un modèle distingué. Suspension flexible. Régulier 42.50 **$29.75**

2 ANS COMPLETS DE CREDIT SANS INTERET OU AUTRES CHARGES

915 Ste-Catherine Est — Le Magasin Principal Ferme à 6 P.M. Succursales Ouvertes ce Soir et Samedi Soir. — **6905 rue St-Hubert**

Aussi en Vente au Magasin Valiquette le Plus Près de chez Vous

Supplément NORGE

LA PRESSE

Supplément NORGE

47e ANNEE—No 230—3e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, VENDREDI 17 JUILLET 1931 PRIX: DEUX CENTINS

LA CONTRIBUTION À LA PROSPÉRITÉ D'UNE COMPAGNIE IMPORTANTE

L'humanité a longtemps cherché un moyen pour conserver les aliments

Histoire fascinante de la réfrigération.—Ce que fit Christophe Colomb.

CHEZ LES ROMAINS

Le compresseur "Rollator" est le grand avantage du réfrigérateur "Norge."

Par Bertram Brooker. J.-J. Gibbons, Ltée.

Peu de gens réalisent que l'histoire de la réfrigération porte la signature de quelques-uns des plus grands hommes de l'univers. C'est comme pionnier en cette matière que Christophe Colomb découvrit accidentellement l'Amérique. Son but réel était de trouver une route océanique pour le transport des épices afin que les commerçants ne soient pas toujours à la merci des brigands qui infestaient les routes terrestres..

François Bacon, le grand philosophe contemporain de Shakespeare fut le martyr de ses recherches pour trouver des méthodes de réfrigération et donna sa vie, dans une expérience qui lui causa un refroidissement fatal.

Et ce ne sont que deux des grands noms qui se sont associés au long combat de l'humanité pour trouver le moyen de conserver les aliments. Dès les premiers temps du monde ce problème a attiré l'attention d'hommes ingénieux.

Au cours de l'époque préhistorique, il est probable que les hommes des caveaux se sont peu occupés de trouver le moyen de conserver la nourriture; ce qui restait, une fois que leur appétit était satisfait, était impitoyablement jeté, mais dès que commença la vie en société et que les individus eurent un domicile permanent, il est évident que l'on chercha le moyen d'empêcher les aliments de se gâter.

Le sel fut probablement le premier préservatif connu. Homère parle des habitants de l'intérieur du pays qui ne savaient pas ce que c'était que du sel; ce qui porte à croire que seules les tribus qui vivaient au bord de la mer connurent les qualités préservatives du sel dès l'aube de l'histoire. Le sel gemme, trouvé à l'intérieur des terres, aux environs de la mer morte et du grand lac salé dans l'Utah, ainsi que dans les mines de sel du nord de l'Inde, donnèrent lieu à un commerce considérable.

Mais longtemps avant cette nouvelle ère, qui ne vint que beaucoup plus tard, les anciens avaient trouvé des moyens très curieux pour obtenir du sel. On sait en effet que certaines tribus l'extrayaient des cendres de plantes salines. D'autres jetaient de l'eau stagnante sur un feu de bois et recueillaient les cendres. C'était même la pratique commune dans cette partie de l'Europe qui s'appelle maintenant la France, l'Espagne et l'Allemagne.

Ces qualités préservatives donnèrent au sel une signification particulière et il devint un symbole, sacré chez certaines peuplades. Parce qu'il conservait les aliments on lui assumait un caractère combatif, D'où le "pacte du sel" mentionné dans l'Ancien Testament, ce qui signifiait que prendre un repas salé avec quelqu'un faisait contracter une obligation qui liait les deux parties.

Une allocation de sel, connue sous le nom de "salarium", était accordée à l'armée romaine, et plus tard, quand on substitua au minéral, l'argent pour l'acheter, on eut la notion de salaire, bien répandue aujourd'hui. En ces temps, le sel était une des choses les plus nécessaires à la vie, et le commerce en était tellement considérable qu'il a laissé son nom à la plus vieille des routes romaines, la "via salaria" et qu'en Abyssinie, la seule monnaie que l'on connaissait autrefois était faite de petites pierres de sel.

En Amérique, les Indiens avaient découvert une méthode particulière pour conserver les viandes. Ils les coupaient en petites tranches et les faisaient sécher au soleil, puis les enveloppaient ensuite dans des peaux de buffle. Il ne restait plus qu'à ajouter sur le paquet de la graisse de buffle et cela se conservait tant qu'on voulait.

Il est probable que le séchage fut la première méthode dont on se servit pour conserver les fruits et les légumes. Et cette méthode tire probablement son origine de quelque pays à température torride, l'Egypte vraisemblablement, d'où elle se serait ensuite répandue dans les autres pays.

Le refroidissement par évaporation que pratiquaient les Grecs et les Egyptiens fut un des premiers pas vers la méthode idéale de réfrigération. On plaçait des récipients d'eau sur le toit plat des maisons, on couvrait ces récipients avec des tiges de canne à sucre, et des esclaves agitaient les éventails au-dessus, pour activer la ventilation. On obtenait ainsi un refroidissement relatif. Mais Néron fit, dans ce sens, quelque chose de beaucoup plus ambitieux et dispendieux. Comme il avait à sa disposition un nombre presque illimité d'esclaves, il les envoyait dans les monts appennins, d'où ils rapportaient de la neige, qu'ils mettaient dans des fossés remplis de paille et dont on se servait pour rafraichir les vins, fruits et légumes si généreusement servis à la table de l'empereur.

Ce n'est qu'au moyen-âge que l'on découvrit de meilleures méthodes pour la conservation des aliments. A cette époque, l'usage des épices, si répandu en Orient, commença à pénétrer en occident, et le commerce s'en fit au moyen de caravanes, qui venaient de l'Inde, en passant par l'Asie Mineure. Les bandits, cependant, infestaient la route

A SUIVRE SUR LA PAGE 22

Président du bureau de direction de la "Norge Corporation of Canada" le major James E. Hahn est depuis longtemps reconnu comme l'un des principaux industriels du Canada. Ses succès dans l'industrie de la radio lui ont fait la réputation enviable de manufacturier judicieux et actif.

Le Norge et ses développements

L'exposé qui suit des développements du Norge depuis ses débuts, est rempli d'enthousiasme et de sincérité. Il est extrait d'une lettre envoyée par Howard-E. Blood, président de Norge Corporation de Détroit, en réponse à une requête de M. Pollitt, de la compagnie canadienne, qui demandait une courte histoire du Norge.

* * *

"J'obstins la gérance de la Detroit Gear and Machine Company de concert avec mes présents associés, MM. C.-D. Donaven, J.-H. Knapp et H.-H. Wittingham, au début de 1923. Quoique la compagnie ait eu auparavant de remarquable succès dans la fabrication des transmetteurs depuis sa formation en 1910, elle était, en 1923, dans une condition quelque peu défavorable. Ce fut la raison de notre intervention dans cette industrie à ce moment. En peu de temps, nous réussîmes à la remettre complètement sur pied, sans avoir recours à une réorganisation financière, grâce au dessin et à la fabrication de meilleurs transmetteurs qui nous permit rapidement de développer les ventes.

"Cependant, nous n'étions pas satisfait de l'avenir du commerce des transmetteurs, et nous avions la certitude que la compagnie devait élargir le champ de ses activités, en diversifiant sa production.

Compresseur rotatif

"Dans l'hiver 1924-25, M. E.-E. McMullen, qui est actuellement distributeur du Norge à Saint-Louis, et son associé. John-C. Schoot, attirèrent mon attention sur une glacière électrique dans le développement de laquelle ils étaient intéressés. Une caractéristique de cette machine me frappa immédiatement; elle avait un compresseur rotatif que je n'avais jamais vu auparavant et le seul qui me semblait mécaniquement durable. Les compresseurs rotatifs que j'avais vus au collège et dans les usines, avaient une grande efficacité lorsqu'ils étaient neufs. mais ils ne duraient pas longtemps, à cause de l'usure rapide des parties en mouvement. Mais voilà que j'avais sous les yeux une machine dont l'usure rapide était éliminé, en substituant au mouvement de révolution rapide, un mouvement giratoire lent et facile de pièces submergées entièrement dans de l'huile. Je fus fasciné, quoique cette invention en était encore à son développement primitif.

"A la demande de mes amis de S.-Louis, je ramenai à Détroit cette nouvelle invention, où je m'empressai de retenir les services d'un ingénieur expérimenté dans ce domaine. Après une année de travaux de laboratoire, nous nous décidâmes de construire une centaine de machines et de les installer dans des résidences de S.-Louis et de Détroit.

Progrès rapides

"Nous réussîmes à merveille. Encouragés par ce premier succès, nous primes immédiatement la résolution d'en construire un millier l'année suivante. C'est alors que les directeurs et les actionnaires de la Detroit Gear & Machine Co. s'alarmèrent de nos projets. Les affaires de la compagnie allaient bien, et ils ne voulaient pas entrer dans un domaine où la compétition avait déjà ruiné bien d'autres compagnies. D'ailleurs plusieurs autres compagnies étaient installées solidement dans ce champ d'action, tel Frigidaire, possédé conjointement par la General Motors, la General Electric et Kelvinator. On me défendit immédiatement de continuer à développer la fabrication des glacières électriques, cependant je n'y renonçai pas, étant convaincu de la supériorité de la nouvelle invention sur tous les autres mécanismes.

"Mes associés et moi primes des options sur les parts de la Detroit Gear & Machine Co. et procédâmes à la fabrication des réfrigérateurs à nos propres risques.

Norge Corporation

"Jusqu'au dernier jour de l'option, nous eûmes peur de manquer d'argent pour réaliser notre projet; ce qui eut coûté très cher. Je m'étais rendu responsable personnellement des dépenses depuis le jour où nous avions acheté les parts de la compagnie. Heureusement les finances se rétablirent et en janvier 1927, Norge Corporation fut formé, achetant en bloc les parts communes de la Detroit Gear & Machine Co.

"Depuis ce temps, nous continuâmes à progresser rapidement. Les réfrigérateurs Norge furent envoyés dans toutes les parties du monde, et quoique notre politique de vente ne fût pas très agressive, nous avions à notre disposition des distributeurs qui ne ménageaient pas leurs efforts pour pousser notre marchandise.

"En 1929, nous formions une solide combinaison financière en nous unissant à la Borg-Warner Corporation. Detroit Gear & Machine Company et Norge Corporation devinrent donc la propriété de Borg-Warner Corporation de Chicago.

"Cette consolidation de compagnies puissantes permit à la Norge Corporation de se développer considérablement. Nous fîmes des dessins nouveaux, ne manière à plaire non seulement à notre clientèle, mais aussi à nos vendeurs et à nos distributeurs.

Le grande réussite

"En 1930, nous entrâmes résolument dans le champ du commerce du détail; nous étions les premiers à agir ainsi, les efforts des autres compagnies s'étant bornés à écouler leur marchandise par l'intermédiaire de succursales. La sagesse d'une telle politique nous valut de substantiels profits à tel point qu'en 1931, nous commençâmes une campagne de publicité à travers tout le pays, accompagné d'un système agressif de vente. Les résultats furent magnifiques. Norge est maintenant établi solidement parmi les principaux producteurs de glacières électriques du monde entier.

"L'avenir de l'industrie est très brillant, les gracières ne faisant que commencer à être employées par la masse du peuple. Nous espérons que nos affaires se développeront considérablement."

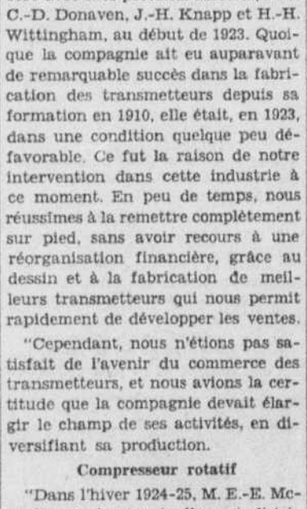

Président de la succursale de Détroit de la Norge Corporation, M. HOWARD-E. BLOOD donne le rapport d'une enquête sur la réfrigération électrique aux Etats-Unis.

AU SERVICE DU PUBLIC

par le major J.-E. Hahn, D. S. O., M. C.,
président du bureau des directeurs et de la compagnie Consolidated Industries Limited

L'histoire de l'industrie nous enseigne que l'une des raisons essentielles du succès continu d'une firme git dans les services réels rendus au public. Le noyau de notre entreprise, la compagnie De Forest Crosley, bien que fondée à la fois dans un autre but que celui-ci, a atteint son but et a remporté du succès.

Comme résultats de cette expérience acquise, des plans d'activités diverses dans de nouveaux champs d'action sont actuellement étudiés avec une attention spéciale apportée au genre de service que ces activités pourront rendre au public.

Une analyse des besoins actuels nous montre qu'il doit s'agir de services aussi sûrs qu'économiques. Je suis heureux de déclarer que notre nouveau système de réfrigération électrique réunit justement ces deux qualités. Nous croyons présenter notre produit industriel à son heure et espérons que le public va recevoir avec enthousiasme l'offre de cette installation ménagère qui favorise l'utilité et l'épargne.

Si nous osons rappeler le succès de nos appareils de radio et évoquer la maxime qui dit que l'encouragement du public est un des signes de la réussite industrielle, nous pouvons dès maintenant affirmer que l'intérêt éveillé dans le public par notre nouveau produit augure bien pour son prompt succès.

A l'optimisme et à la confiance qui transpirent à travers toutes les opérations des firmes de la Consolidated Industries Limited peut être maintenant ajoutée une nouvelle note réconfortante; on avoue en effet que les conditions financières ont touché le fond, mais elles se sont depuis agitées dans diverses directions et ont fini par trouver la bonne. L'établissement du moratoire au sujet des dettes de guerre a été le premier effort sérieux pour faire disparaître l'un des principaux obstacles placés par l'homme lui-même dans le sentier du progrès économique. Cette décision qui, espérons-le, n'est qu'un précurseur d'un mouvement plus accusé, devrait beaucoup faire pour rétablir l'équilibre du "vaisseau du progrès économique", assailli en ces derniers temps, par des tempêtes d'origines humaines autant que naturelles.

Notre attitude durant cette période a trouvé son expression dans l'expansion et la diversité de nos activités, de sorte que nous serons parfaitement équipés et organisés pour participer aux opportunités magnifiques qui nous seront offertes par le privilège de jouer un rôle dans le développement et le progrès de ce grand pays qu'est le Canada.

L'adoption d'un principe de fabrication uniforme fit le succès de "Norge"

Cette politique constamment respectée et mise en oeuvre de pair avec celle de l'emploi de matériaux exclusivement canadiens a donné de merveilleux résultats.

Production bien équilibrée

par J.-A. CURTIN, Chef de l'usine de la Norge Corporation.

Au moment où les affaires se sont ralenties de façon générale, et où le chômage constitue un facteur important dans la situation économique, on se sent heureux de faire partie d'une entreprise canadienne qui contribue si largement au problème industriel du Canada, surtout au cours des derniers douze mois. Norge Corporation of Canada Ltd, comme division de Consolidated Industries, est une compagnie entièrement canadienne, détenue et conduite par des Canadiens et financée avec du capital canadien. Au département de la production l'on emploie des matériaux canadiens à l'exclusion de tout autre chaque fois que c'est possible. Des Canadiens conduisent nos machines. De plus en plus, nos matériaux viennent du Canada, et nous avons la conviction qu'avant longtemps tout ce qu'y entre dans la production du réfrigérateur Norge sera d'origine canadienne.

Il est reconnu qu'une solide politique de ventes a valu à Consolidated Industries Ltd, une enviable réputation de haute qualité et de bonne valeur au consommateur. La Corporation Norge s'est engagée non seulement à adopter cette politique mais encore à l'étendre et à la développer le plus possible pour l'avantage direct de tous les acheteurs de nos produits. Le département de production de notre Compagnie joue un véritable rôle dans la mise en oeuvre de cette politique en réalisant des économies dans les procédés de fabrication, ce qui se traduit en avantages pour le consommateur. En même temps, la qualité est maintenue à ce niveau élevé que le public a l'habitude d'attendre des produits de Consolidated Industries.

Note dominante

La nouvelle usine de la Corporation Norge comprend toutes les caractéristiques que 26 années d'expérience ont pu donner pour l'obtention d'une production économique et efficace. D'un bout à l'autre de l'usine la standardisation est la note dominante des opérations. Un procédé de fabrication standardisé signifie moins de personnel, d'où une plus grande valeur au consommateur. Cette politique a été étendue de façon à inclure des standards dans les matériaux, dans la durée des opérations, dans la qualité, le prix de revient et l'inspection. Pour arriver à ce résultat, nous avons établi un système élaboré d'expérimentation et d'inspection. Un exemple de l'exactitude qui prédomine dans notre usine c'est l'épreuve que subit notre huile spéciale pour lubrification. Elle est soumise à 25,000 volts d'électricité pendant 5 secondes pour établir son contenu d'humidité. Cela indique jusqu'à quel point la standardisation est importante pour la qualité de nos produits.

Production "en ligne droite"

La fabrique est construite de manière à produire de façon économique. La méthode "en ligne droite" a été adoptée pour que la matière première prenne le moins de temps possible à se transformer en produits finis. Nos lignes d'assemblée font actuellement des machines canadiennes. L'usine a une capacité de 200 machines par jour, et nous nous attendons de pouvoir porter cette capacité à 500 par jour pour approvisionner les marchés domestiques et étrangers.

D'un bout à l'autre de l'usine, nous nous efforçons de donner à nos employés tout le confort possible. Il est reconnu qu'un milieu agréable permet un meilleur travail et un plus haut degré de perfection. Nous avons réalisé la vérité de ce fait. Les ouvriers de nos machines de précision sont exempts des risques de fabrication. Une visite de notre usine démontre que le risque des employés a été réduit au minimum. Leur sécurité est assurée, ce qui leur permet de donner un rendement rapide et bon, chose impossible autrement.

Une des caractéristiques les plus significatives, peut-être, de notre usine est le département de recherches et d'ingénieurs. Le coeur du Norge est le rollateur. Ce rollateur, ou genre de compresseur, comporte la mesure la plus avancée connue dans l'industrie de la réfrigération. Il a été développé et perfectionné par une Corporation à l'énorme capital de $35,000,000. C'est un produit de précision d'une extrême simplicité n'ayant que trois parties mobiles. Notre personnel de recherches et d'ingénieurs s'occupe surtout de garder le standard du produit entier au niveau du rollateur.

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

MON CREDO

J'ai foi au Canada.
Je l'aime comme ma patrie.
Je rends hommage à ses institutions .
Je me réjouis de l'abondance de ses ressources.
Je tire gloire des succès remportés par mon pays.
J'ai une confiance inébranlable dans l'habileté du peuple canadien à exceller dans tout ce qu'il entreprendra.
Je chéris l'idéal élevé qui destine le Canada à être l'une des premières nations du monde.
J'engage ma foi à mon pays.
Je promets mon concours à la réalisation de ses meilleurs intérêts.
Je promets mon patronage aux produits canadiens,
Et à la cause des producteurs de mon pays, j'assure mon entier attachement.

Ce crédo a été promulgué au peuple canadien par l'honorable H.-H. Stevens, ministre du commerce, à Ottawa.

Une organisation entièrement canadienne pour distribuer le réfrigérateur électrique Norge

Les brevets pour le Canada sont détenus par Consolidated Industries.

Rapide progrès

Bel accueil du public. — Excellente organisation de ventes.

Président et gérant général de la "Norge Corporation of Canada", reconnu comme l'un des plus brillants sommes d'affaires du continent nord américain, M. D.-H. POLLITT, dans un article publié ci-contre, donne un rapport sur la réfrigération électrique au Canada et exprime sa confiance en l'avenir de l'industrie canadienne.

(Par D.-H. POLLITT, président et directeur gérant de Norge Corporation of Canada Ltd., et vice-président de De Forest-Crosley Ltd.)

"Je crois qu'au cours des quelques années qui vont suivre les ventes de réfrigérateurs domestiques atteindront un développement sans égal. Une analyse de la situation démontre que chaque facteur conduit à un pareil développement. Le premier et principal facteur qui se présente à l'esprit est, naturellement, le produit. Sous ce rapport, il faut noter que la réfrigération a attiré plusieurs savants et ingénieurs parmi les plus réputés sur ce continent. Les services de recherches dans notre propre fabrique, de même que dans les fabriques d'autres importants manufacturiers de réfrigérateurs, consacrent beaucoup de temps et d'efforts pour perfectionner le produit. Déjà il a atteint un développement tel qu'il ne peut qu'aller s'améliorant sans cesse. La réfrigération a passé la période d'expérimentation. Elle est devenue éminemment pratique par suite des connaissances réunies des ingénieurs électriciens, mécaniciens et chimistes, qui ont concentré leurs efforts dans les laboratoires. Ont peut dire, qu'au point de vue développement, la réfrigération a fait les mêmes progrès que la radio dans les trois dernières années.

Riches marchés au Canada

"Avec un produit d'un mérite éprouvé, l'autre facteur à considérer est le marché. On estime qu'au Canada ce marché n'est entamé que dans la proportion de 5%. Cela veut dire que, sur 20 maisons, une seule possède la réfrigération électrique. Par conséquent, le Canada offre la très intéressante perspective d'un marché comprenant 19 maisons sur 20 dans un pays dont le pouvoir d'achat par tête est élevé, qui est riche en ressources naturelles et développées, dont les habitants ont des habitudes de vivre très confortablement.

La non-exploitation de ce marché s'explique très facilement. Le produit en lui-même, jusqu'à maintenant, n'avait pas été perfectionné au point de donner satisfaction, et on n'avait pas eu le temps d'organiser convenablement la vente d'une spécialité de ce genre. Comme résultat, le grand public n'a pas connu les avantages et la signification de la réfrigération électrique. On a, certes, compris que la réfrigération électrique était essentielle pour la santé et le bien-être physique. On a reconnu aussi l'économie réelle réalisée par la réfrigération électrique. Actuellement, toutefois, la profession médicale a ajouté le poids de son autorité aux efforts des manufacturiers pour renseigner le public sur la nécessité de la réfrigération.

L'efficacité tangible de ce programme se mesure par la quantité rapidement grandissante de maisons où il y a un cabinet électrique. Une autre preuve, c'est l'activité croissante de l'industrie de la réfrigération, ce qui constitue le prélude du grand développement qui est à la veille de se manifester.

Arrivée de Norge sur le marché

"Etant au courant de ces faits, il était logique que notre Compagnie se lançât à la conquête de ce nouveau marché. Fidèles à notre politique de diversification, nous avons pensé que ce produit contribuerait au bonheur et au bien-être de nos concitoyens canadiens. Nous avons eu un témoignage manifeste de cette politique dans l'industrie de la radio. Il y a quelques mois, avant l'inauguration de la Compagnie Norge, nous ajoutions à nos activités la fabrication des horloges électriques Hammond. Le succès obtenu par cette compagnie a plus que justifié notre opinion que les foyers canadiens avaient un besoin urgent d'horloges électriques synchronisées. Quand nous avons pensé à continuer la diversification, il fut naturel de nous tourner vers la réfrigération.

"Après une étude attentive du marché canadien et une enquête approfondie de l'industrie de la réfrigération tant ici qu'aux Etats-Unis, nous nous sommes convaincus que le Norge serait le réfrigérateur le plus perfectionné sur le marché. Les opinions de nos ingénieurs étaient unanimes en ce sens. Ils avaient adopté le rollateur, espèce de compresseur rotatiore ayant 95% d'efficacité.Nous étions heureux aussi de constater que notre opinion sur le Norge était celle de Borg-Warner. La Corporation Norge furent maintenus à pleine capacité pendant neuf ans. Durant ce temps, prit naissance une machine qui, en principe, se rapprochait du nouveau Norge de 1931. C'était rarement la meilleure machine qui se produisit alors et elle se plaçait au premier rang. Elle fut alors soumise à l'épreuve la plus sévère de toutes—l'approbation du consommateur. Pendant six ans, Norge se vendit sous tous les climats. Des milliers furent mis en usage. Le succès du programme permettait à la Compagnie d'aller de l'avant,expérimentant toujours, améliorant sans cesse jusqu'à ce qu'aujourd'hui Norge se soit créé une réputation enviable.

"Ayant ces faits à la mémoire, et après une enquête approfondie sur les réfrigérateurs de marque concurrentes, le bureau de direction de Consolidated Industries Ltd., approuva à l'unanimité l'achat du brevet canadien, la marque de com-

A SUIVRE SUR LA PAGE 20

Révolution universelle

PAR A S. AINSWORTH

Au cours des dix dernières années, il s'est accompli dans le monde de l'industrie une révolution que peu de gens réalisent mais qui n'en est pas moins fort importante dans ses résultats. Un progrès constant dans l'art de la fabrication et les exigences du foyer moderne ont contribué à amener cette révolution pacifique et à trouver de nouveaux procédés de fabrication. Ce nouveau genre d'industrie a été à bon droit appelé "fabrication de spécialités", ce qui veut dire que le manufacturier concentre tous ses efforts à la fabrication d'un seul produit principal. Cette tendance moderne est à l'avantage du manufacturier et du consommateur. Le manufacturier en profite par suite d'opérations plus efficaces et le consommateur obtient un meilleur produit à un prix moins élevé.

Cela se démontre facilement en décrivant les opérations actuelles de De Forest-Crosley Ltd., qui a été bâti pendant 8 années d'expérience dans la vente de spécialités.

Dans le but de réaliser des économies dans la production de spécialités, il est d'abord nécessaire d'améliorer la méthode de distribution au consommateur de la façon la plus complète possible. Cela signifie une étude approfondie du marché, étude tenue à date de jour en jour, de mois en mois, et d'année en année. Cette étude tient compte sans cesse des besoins du consommateur et comporte des observations grâce auxquelles le produit peut s'améliorer de façon à donner au consommateur le maximum de satisfaction. Comme moyen d'atteindre à ce but, il était nécessaire de former une organisation de ventes composée d'hommes occupant une position en vue dans leur localité, possédant la confiance du public, renseignés sur les demandes du marché et sur qui on peut se fier qu'ils resteront de façon permanente dans ce genre d'affaires. De cette façon, l'on répand de façon efficace aux exigences du consommateur.

Les ingénieurs font des recherches constantes d'abord pour le développement de nouveaux accessoires, puis pour l'amélioration du produit offert au consommateur. Le dernier service est accompli par un ingénieur-mécanicien, lequel est versé sur les exigences de la fabrication et de la vente et qui a pour objectif constant de dessiner un instrument d'exécution plus efficace et de fabrication plus simple. En suivant ce procédé son but est encore de présenter au consommateur un produit moins coûteux et plus satisfaisant.

Il n'est pas exagéré de dire qu'au cours des 10 dernières années les améliorations les plus avancées dans la fabrication sont sorties d'usines de spécialités. Cela n'est pas difficile à comprendre quand on réalise que tous leurs efforts se concentrent sur l'amélioration de la production d'un seul genre de produit. Comme exemple, on peut faire remarquer que le principe moderne de la production "en ligne droite" nous est venu de la plus grande de toutes les industries de spécialités, l'industrie de l'automobile. Le manufacturier remplace constamment ses machines par d'autres plus modernes, ce qui réduit le coût de fabrication, améliore la qualité du produit et abaisse le prix final au consommateur.

Un autre facteur essentiel dans la fabrication moderne des spécialités, c'est le bien-être des employés. La vieille boutique a été remplacée par une usine moderne où l'on travaille dans la lumière et tout le confort possible. Il serait peut-être intéressant de dire que dans la fabrique De Forest-Crosley, les ouvriers travaillent constamment au son de la musique, ce qui non seulement accélère la production mais produit aussi un effet psychologique qui profite à l'individu. En entrant dans le champ de la réfrigération électrique, tout ce fonds d'expérience a été appliqué à l'organisation et à la mise en oeuvre de la Norge Corporation of Canada, Ltd, avec le résultat qu'après quelques mois cette compagnie prenait place à la tête des industries similaires au Canada.

Du point de vue de la distribution cette compagnie a mis sur pieds une organisation de vendeurs capables de répondre aux besoins de leurs localités respectives au point de vue réfrigération. Dans nulle autre industrie l'on exerce une plus grande surveillance sur l'expérience du consommateur avec le produit, ce qui a pour résultat de permettre des améliorations constantes et d'obtenir ainsi un produit en quelque sorte irréprochable.

La compagnie a à son service un personnel d'ingénieurs d'expérience; elle a aussi à sa disposition des ressources considérables de la Borg-Warner Corporation, de Chicago, en plus de la "American Norge Corporation", de Détroit. Le personnel de ces trois compagnies travaille constamment à améliorer le réfrigérateur électrique Norge avec ce résultat inévitable que le consommateur achète le meilleur réfrigérateur que la science de l'ingénieur puisse donner.

Dans la fabrication, la Corporation Norge possède ce qui est considéré de façon générale comme l'usine de réfrigération électrique la plus complète dans le Dominion du Canada. L'équipement est le plus moderne et la disposition de la fabrique, d'après le principe de la "ligne droite", couvre plus de 36,000 pieds carrés de plancher.

Nous pouvons faire remarquer encore une fois que l'efficacité de cette Compagnie se réflète sur la qualité et la valeur du produit.

La paisible révolution dans l'industrie dont nous parlons au début de cet article se continue encore, mais c'est une révélation qui profite également au consommateur, à l'ouvrier et au manufacturier. C'est une chose certaine que dans ce développement moderne la Norge Corporation of Canada, Ltd, prendra une position dominante.

M. A.-V. AINSWORTH, vice-président et directeur gérant de De Forest Crosley Ltd. et membre du bureau des directions de la Norge Service Corporation.

LA MAIN-D'OEUVRE EST POUR NORGE UN FACTEUR IMPORTANT

Le Norge nécessaire en hiver

Pour paraphraser une devise fameuse — "demandez à la ménagère qui en a un", si le Norge est un produit saisonnier. C'est une idée assez répandue — bien que complètement erronnée — qu'un réfrigérateur électrique est nécessaire en été mais qu'il est loin de l'être autant en hiver. L'utilité d'un Norge est évidente chaque jour de l'hiver, ce qui surprendra bien des gens qui sont sous l'impression qu'une cave froide ou l'extérieur de la fenêtre leur donne un réel service de réfrigération pendant les mois d'hiver.

Une fameuse experte en choses de cuisine est d'opinion qu'elle peut dire, d'après les aliments servis, quand la maison qu'elle visite a ou non un réfrigérateur électrique. Cela nous amène à parler des réceptions et des soirées qui ont lieu pendant l'hiver. Pendant tout l'hiver, les parties de Bridge, les thés, les diners, les petites visites inattendues, les diverses fêtes, exigent beaucoup de préparation de la part des femmes. Norge est une aide précieuse en ces occasions. On peut y conserver un grand nombre de choses et préparer des mets qui s'y conservent parfaitement. Liqueurs glacées, sorbets, salades fraiches, desserts, bonbons qui font dire aux invités que l'hôtesse est merveilleuse. Plus d'une femme, fatiguée mais contente, doit à Norge une bonne partie du succès de ses soirées.

Cette utilité ne s'arrête pas là. Il y a un autre point de vue que seul une propriétaire de Norge peut réaliser. Tant de bonnes choses sont souvent laissées et gaspillées parce qu'il faut les jeter avant que la famille puisse les utiliser. Quand le Norge est là, tout prêt à les recevoir et à les conserver jusqu'à ce qu'on les serve à table, il est aisé de voir qu'il y a là une autre de ces économies qui, ajoutées ensemble, veulent dire des dollars épargnés chaque semaine par votre Norge. Avec un Norge dans la cuisine il n'y a pas de perte.

Parlons de la santé, chose importante dans toute famille. Santé veut dire bonheur et Norge aide à maintenir la santé quand la maladie est la plus fréquente — durant les mois d'hiver.

Comment Norge aide-t-il à maintenir la santé durant l'hiver? Par la conservation scientifique des aliments et la suppression des sorties dans la cave ou la dépense extérieure quand on sort de la chaude température de la cuisine.

La conservation scientifique des aliments est d'importance capitale. Les aliments et la santé vont de pair, bien qu'il serait plus juste de dire que la bonne santé et la mauvaise alimentation vont dos à dos.

Il est difficile de découvrir la mauvaise nourriture. La seule façon vraiement scientifique de fournir à votre famille des aliments sains c'est de vous assurer que vos provisions fraiches sont gardées dans un réfrigérateur électrique comme le Norge. Là, protégées par une température constante au-dessous de 48 degrés, ces ennemis destructeurs, bactéries, fermentations et moisissures sont repoussées — et la nourriture reste fraiche, elle conserve sa valeur appétissante et toutes ses bonnes qualités. Une forme de détérioration peu facile à reconnaitre c'est la perte de valeur appétissante qui nous fait manger sans plaisir. Ce manque d'appétit et de goût pour la nourriture n'est ni sain ni naturel. Le Norge, avec sa capacité de conservation, réduit toute possibilité de détérioration. N'oubliez-pas que la perte d'appétit, les maux de tête, la mauvaise digestion et bien d'autres ennuis, pour ne pas parler des maux plus sérieux, ont pour cause première la mauvaise conservation des aliments. Avec une maison chauffée à une température de plus de 70 degrés, et une température extérieure changeant de jour en jour, il est faux de croire que la protection des aliments n'est pas un problème en hiver.

Pensez encore aux fois où il vous faut aller chercher des aliments dans la cave ou la dépense extérieure, ou bien quand il vous fallait ouvrir la fenêtre intérieure. Vous souvenez-vous de ce frisson que vous aviez. Sans compter l'inconvénient qu'il y a à laisser souvent la cuisine, ce frisson répété tout l'hiver devient chose sérieuse. Et c'est si peu nécessaire puisque un Norge, qui se paie de lui-même, se tiendra dans votre cuisine, à la main en tout temps, faisant tout le travail de conservation et vous assurant le maximum de protection. Pourquoi vous contenter de méthodes désuètes et inefficaces?

Nous nous flattons, au Canada, de vivre confortablement. Norge est un perfectionnement et un produit canadien. D'année en année, vous vous apercevrez que Norge est un serviteur silencieux qui travaille sans cesse et efficacement. Hiver et été, jour après jour, il vous épargnera des dollars. Norge est-il nécessaire toute l'année dans votre maison?

Nous paraphrasons de nouveau la devise fameuse: "Demandez à la ménagère qui en a un."

M. D.-H. ROWAN, directeur de la Norge Corporation of Canada, et membre de la société légale Rowan Parkinsin & Gardiner.

Une organisation entièrement

SUITE DE LA PAGE 19

merce, les droits de fabrication et de vente, de même que tous les développements futurs du réfrigérateur électrique Norge. Le 29 janvier 1931, Norge Corporation of Canada Limited entrait en existence comme division de la Compagnie mère qui possédait la De Forest Crosley Ltd., Hammond Company of Canada Ltd., et la Universal Acceptance Corporation.

"L'organisation de la nouvelle compagnie reçut dès le début un accueil splendide du public. Dans les cinq courts mois d'opération, des mesures ont été prises qui se sont révélées extrêmement fécondes en bons résultats. L'ancienne manufacture Dodge, sur la rue Dufferin, à Toronto, est devenue notre maison. Notre fabrique a été aménagée et déjà des machines fabriquées au Canada en sont sorties. Notre organisation s'est fait un point d'honneur de n'utiliser les services que de machineries les plus modernes et les plus efficaces. En conséquence, nous avons muni complètement notre fabrique d'instruments de précision du plus haut calibre, capables d'accomplir un travail de production exceptionnellement délicat, ce qui comporte une assurance concluante et bien définie et c'est ainsi que se maintiendra le standard de qualité que nous avons en vue pour le Norge. La capacité de production de notre fabrique est présentement d'environ 200 machines par jour.

"De la même façon, notre organisation de ventes a été mise sur pieds très rapidement. A l'heure actuelle, nous avons entre 900 et 1000 vendeurs d'un bout à l'autre du Caanda. L'accueil qui a été fait au Norge partout a été grandement satisfaisant. La meilleure preuve en est que les expéditions de Norge pendant les quatre premiers mois d'opération ont atteint le total de 6000 unités. Notre chiffre d'affaires, en juin, indiquait une augmentation de 16.43% sur mai.

Amélioration des affaires

"D'après ce qui précède, il est évident que la Corporation Norge est définitivement bien lancée et qu'elle atteindra un chiffre d'affaires de plus en plus élevé. Que l'on n'oublie pas que cette expérience fut entreprise en un temps où la plupart des vétérans dans le commerce et l'industrie prenaient toutes leurs précautions pour parer à la crise et à la dépression imminente. A ce moment, le "mot d'ordre" était: "Prudence." Tout le monde parlait de réduire les dépenses et la dépression servait d'excuse au ralentissement des affaires. Des prophètes de malheur prêchaient le désespoir. Comme sous la main d'un magicien s'évanouissait l'optimisme de 1928 et 1929. Le pessimisme prenait de la force et se répandait comme une traînée de poudre, abattant le courage, et détruisant les énergies productives et cet esprit de progrès qui caractérise les Canadiens. Les affaires avaient vraiment ralenti. Les rapports de revenu étaient teintés de rouge. Les rangs des sans-travail augmentaient en nombre. La bourse apportait sa part additionnelle de mauvaises nouvelles en baissant de façon continue.

Pour un grand nombre, les conditions du jour étaient un cauchemar extrême. Des essais qu'on aurait complétés en temps ordinaire étaient remis à plus tard. Peu nombreux étaient ceux qui réalisaient (ou qui conformaient leurs croyances à leurs actes) que les affaires étaient encore ce que nous les faisons. Bien peu réalisaient que, malgré la difficulté à faire des affaires, il s'agissait simplement de travailler plus fort. On oubliait que le Canada était le pays le plus virile au monde. On ne croyait pas possible que ses grandes ressources naturelles, son esprit d'entreprise et ses traditions d'aptitude aux affaires pussent remonter la dépression. Le fait que le Canada était, de tous les pays au monde, le plus riche en avenir, on l'avait mis de côté complètement. Il était temps qu'une direction s'imposât. Des notes plus encourageantes se manifestèrent. Des rapports contradictoires sur la force et la durée de la dépression parurent.

M. D.-N. MONTGOMERY, représentant de Norge, dans les Cantons de l'Est.

Utilisation de l'expérience en radio.

"C'est dans ces circonstances que la Corporation Norge débuta. Mes associés et moi-même comprimes que l'année 1931 offrait d'inestimables avantages pour l'organisation de la division des réfrigérateurs électriques. Il y avait plusieurs points de ressemblance entre la façon de vendre des radios et des réfrigérateurs; c'est pourquoi nous fimes appel à notre expérience en radio pour établir nos plans de ventes. Par exemple, l'introduction du radio et des autres spécialités avait exigé les efforts de notre organisation. Nous réalisions qu'un facteur excessivement important dans le succès que nous avions eu avait été la coopération fournie par les détaillants. Ces détaillants avaient travaillé avec nous, ce qui avait créé un "esprit de corps" qui ne pouvait qu'amener cette entente — que la réalisation d'un but commun est essentielle au succès. — Ils réalisèrent qu'ils avaient la responsabilité de ne produire que ce que le marche pouvait absorber et nous nous appliquâmes à maintenir nos standards de qualité. Nos organisations de service et de manufacture firent en sorte de réduire au minimum les réclamations et les plaintes. De cette façon, nous avons réussi à briser la résistance du consommateur.

"De Forest-Crosley mit sept ans à atteindre la suprématie. De 1923 à 1930, son importance grandit malgré une concurrence considérable. Depuis 1930, l'expansion se continue. Au cours des sept premières années, De Forest-Crosley fut la seule compagnie de radio sur le continent à enregistrer un gain annuel dans les ventes et les profits. Durant les années de dépression, de 1930 à 1931, les ventes atteignirent le chiffre le plus considérable dans l'histoire de la Compagnie. Les premiers trois mois de 1931 marquent une augmentation dans les ventes et les profits de 70% sur la période correspondante de 1930. En d'autres termes, De Forest-Crosley devient l'une des entreprises industrielles les plus importantes au Canada. Les obstacles ne comptaient pas. Les journaux fournirent une aide qui ne contribua pas peu à ce grand développement. D'année en année, notre publicité s'augmenta. D'année en année, les journaux nous fournirent davantage leur aide. Sans pouvoir mesurer de façon mathématique cette aide fournie par les journaux, il est incontestable qu'elle est nécessaire au lancement d'un produit sur le marché.

Conditions idéales pour Norge

"C'est ainsi que Norge arriva sur le marché. Du produit, nous étions sûrs. Notre confiance était basée sur la science. Nous savions parfaitement que notre expérience en radio trouverait un parallèle dans le champ de la réfrigération. Notre organisation était faite pour se conformer à un modèle désigné. Nous avions constaté que le Canada était dans un état de solidité économique fondamentale, exempt du pessimisme et du désespoir. Il est vrai que l'Ouest devait faire face à la mauvaise récolte du blé, mais des facteurs favorables indiquaient que les affaires s'y amélioreraient. Les efforts faits par les hommes d'Etat canadiens pour ramener la confiance prouvaient qu'ils y réussissaient. L'Institut Babson publiait des commentaires favorables. Standard Statistics, le W. Sandford Evans' service, et autres institutions similaires travaillaient à ramener la confiance en des jours meilleurs.

"Nous avions une confiance inébranlable et savions que le Canada passerait vite cette crise. Le progrès de Norge prouva que nous avions raison. Le moratoire annoncé par le président Hoover contribua à cristalliser un nouveau sentiment de confiance qui trouva une expression immédiate sur les marchés financiers du pays. C'est là, sans doute, le prélude de démarches plus complètes dans la même direction, démarches dont les bons effets ne tarderont pas à se manifester.

Bel optimisme

"Dans les centres les plus dignes de foi l'on dit que la dépression a atteint son point culminant dans l'activité industrielle et que le retour à la normale s'en vient rapidement. La réfrigération électrique contribuera dans une forte mesure à cette reprise. Bien qu'il n'existe pas de statistiques pour le Canada, nous pouvons cependant faire notre profit des rapports authentiques regardant l'industrie américaine. Les principes sont les mêmes dans chaque pays. Et la différence consiste en ce que le Canada s'apercevra plus vite de la reprise des affaires. La force des facteurs en travail laissera cette impression plus rapidement. La "Standard Statistics Co. Incorporated", de New-York, dit que "les manufacturiers de réfrigérateurs sont fortement établis. Les indications sont que la tendance vers la reprise enregistrée l'année dernière prévaudra en 1931, et qu'elle bénéficiera de l'activité des compagnies d'utilité qui poussent la vente des réfrigérateurs. On anticipe de plus forts profits pour cette année".

Un objectif

"Comme on le voit, les compagnies d'utilité patronnent les ventes de réfrigérateurs. Sous la direction de la "National Electric Light Association", la campagne de ventes a pour but le chiffre de 1,000,000 et tout indique que cet objectif est conservateur. Cette compagne fait sentir ses effets au Canada, où les ventes augmentent considérablement. Cette année promet d'en être une excellente pour la réfrigération électrique. Cela augure bien pour Norge. Si les progrès des premiers cinq mois se répètent au cours des sept mois qui vont suivre, les plus grandes espérances de Consolidated Industries se réaliseront.

Norge s'augmentera

Comme on l'a déjà vu, la Corporation Norge fait des affaires de façon sûre et agressive. Il est heureux que, grâce à nos relations avec le commerce de détail, nous fassions affaires dans le marché des appareils électriques domestiques. Les chances d'avenir que présente le Canada actuellement ont exercé une grande influence sur la politique d'expansion que nous avons adoptée. Après la réfrigération électrique, dont les possibilités sont énormes, nous étendrons les activités de notre production de façon à comprendre tous les appareils domestiques importants. Avec le développement de la science et le développement des pouvoirs d'eau, l'électricité sera de plus en plus à la portée de tous en notre pays. L'électricité facilite le travail et permet d'accomplir des choses impossibles autrement. Cela aide beaucoup à relever le niveau de la vie.

Le confort du foyer

"A la maison, centre de notre existence, l'électricité permet des merveilles, augmente le confort et donne même le luxe. Nous avons l'avantage de contribuer à cette transformation graduelle. Je suis heureux personnellement d'unir mes efforts pour l'obtention de résultats si tangibles. Nos plans comportent une solide expansion—une expansion qui donnera de l'emploi aux travailleurs canadiens, qui emploiera la matière brute canadienne et qui se servira de capitaux canadiens. C'est là notre contribution au développement de notre pays. Ça été notre politique dès le début de rendre notre industrie 100% canadienne. A l'aide de nos principes de ventes et des standards de production sur lesquels reposent nos succès passés, je suis sûr que Norge jouera un rôle important dans la vie des canadiens.

"La réfrigération a un avenir bien tracé. Egalement, pour les mêmes raisons, tout le champ des appareils domestiques offre un avenir bien tracé. Tout le monde se rend compte de plus en plus des avantages de ces appareil et c'est sur cette conviction que repose l'avenir de la Corporation Norge."

COTEAU DU LAC

—Ces jours derniers, eut lieu une fête, dans le rang de la Rivière-Rouge, chez M. et Mme Osias Leroux, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. M. et Mme Leroux ont érigé une croix, au bord du chemin, sur leur propriété, et M. le curé J.-Gustave Mailloux a béni cette croix. M. le curé Dupont, de S.-Zotique, un parent, a fait le sermon. Un banquet fut servi. Il y eut présentation d'adresse, de fleurs et de cadeaux. Il y avait au delà de 200 personnes. Il y eut chant, musique et danse.

Au département des marchandises

Le département des marchandises de la "Norge Corporation of Canada Limited" s'occupe tout spécialement de la sortie des marchandises de l'usine jusqu'à ce qu'elles soient parvenues au consommateur en bonne et due forme. De gauche à droite: MM. J.-A. Broadbent, gérant de la publicité; F. Speers, gérant du département des marchandises, et F.-M. Dowsett, gérant du service des ventes.

Département des ventes de la Norge Corp. of Canada

Première rangée, de gauche à droite: Hugh Hales, commandes; Georges Langlois, représentant; Les Judges, représentant; Mel Moyer, représentaut; Hugh Johnston, gérant pour l'Ontario; Arliff Farr, représentant; Tom Lasher, gérant pour Montréal; B.-W. Fox, surintendant pour l'Ontario. Deuxième rangée, de gauche à droite: Harry Frawley, représentant; Allan Cole, gérant du service; Herb. Terry, représentant; Jack Savage, représentant; R. Robitaille, gérant pour Montréal; D.-N. Montgomery, représentant; D.-H. Pollitt, président et gérant général; Frank Dowsett, gérant des ventes; Allan Broadbent, gérant de publicité; Jack Johnson, C. Griffith, Joe dePencier et Frank Speers.

M. F. JOHNSTON, gérant de la "Norge Corporation of Canada, Limited", division de la province d'Ontario.

Gérant de la fabrique de la "Norge Corporation of Canada, Limited", M. CURTIN a apporté à cette importante compagnie 26 ans d'expérience comme ingénieur.

Contrôleur adjoint de la "Norge Corporation of Canada, Limited", M. CHISHOLM, dans un article qui suit indique la valeur du contrôle budgétaire dans l'organisation Norge.

M. A.-W. McLENNAN, directeur de la Norge Corporation of Canada et vice-président en charge des ventes de la firme E.-A. Daly, et Cie, Limitée.

Comment fonctionne le mécanisme Norge

Le texte suivant est une explication simplifiée du principe de réfrigération Norge:

La réfrigération pourvoit à une place idéale pour l'emmagasinage de la nourriture avec une égale température entre 40 et 50 degrés. C'est la température requise pour la saine conservation des mets et des breuvages.

Elle pourvoit aussi à donner de la glace venant de l'eau de la maison et tiendra aussi à une température convenable tous les desserts préparés et les autres mets. La réfrigération n'ajoute pas de froid; elle éloigne la chaleur. C'est une donnée scientifique admise que la chaleur va du plus froid au plus chaud. Cela intéressera certainement plusieurs personnes et peut être facilement démontré en se servant comme exemple de la glacière ordinaire. Un morceau de glace est placé dans la boite. Produit-il le froid? Non, il absorbe la chaleur du cabinet, laissant l'air plus froid. En produisant ceci, la glace perd sa valeur par l'évaporation jusqu'à ce qu'elle disparaisse tout à fait.

Dans le Norge, le réfrigérateur (dans le coin du haut, à droite) remplace le morceau de glace. Le procédé qui chasse la chaleur dans ce cas est exempt de l'humidité causée par la glace fondante, et, ce qui est plus important, donne une constante fraicheur comme le ferait un bloc de glace permanent. Ce simple fait explique qu'il y a une continuelle circulation d'air froid dans le cabinet, maintenu à une température justement sanitaire.

Particularités

Les principaux détails du réfrigérateur Norge sont: 1.—le réfrigérant (liquide et gaz) ou liquide réfrigératif. 2. Le réfrigérateur ou compartiment de la réfrigération. 3. Le compresseur. 4. Le condenseur. 5. Le réservoir.

Supposons que le moteur est en marche et que le Norge est en opération. Le refrigérant, (ou liquide réfrigératif) absorbe la chaleur et le réfrigérant, produit dans le compartiment réfrigérateur, une couche supérieure de gaz par évaporation. Ce gaz est aspiré par le tuyau de succion du compresseur d'où il passe au condenseur. Cette compression élève la température du gaz au point où il devient liquide refrigérant par condensation.

Le liquide réfrigérant passe dans le réservoir. Comme le compartiment réfrigérateur a besoin de refrigérant pour remplacer celui qui s'est évaporé, le flotteur du compartiment baisse et ouvre une valve à aiguille.

La quantité de réfrigérant requise est envoyée du réservoir et quand la quantité suffisante est passée dans le compartiment de la réfrigération la valve à aiguille se referme et le cycle recommence.

Un commutateur automatique arrête le moteur quand la chaleur suffisante a été absorbée et le cabinet refroidi convenablement, tel que requis. Le même commutateur automatique remet le moteur en mouvement quand la température du cabinet atteint 48 degrés,—ce qui est encore une température idéale pour la conservation des mets.

Tout le principe peut être comparé à l'action de vider un seau avec une éponge. Plongez une éponge dans un seau d'eau, retirez-là et procédez ainsi plusieurs fois et le seau sera vidé.

Le réfrigérateur est une éponge,—l'air chaud est l'eau, et le cabinet est le seau. En termes élémentaires, le maximum de la fraicheur du réfrigératif attire tout l'air chaud dans un perpétuel écoulement, l'air frais est envoyé en bas dans le compartiment des mets, conservant une température idéale propre à la préservation des aliments.

Mais on peut se poser cette question, qu'est-ce que le réfrigérant?

C'est l'anhydride sulfureux dont on se sert usuellement dans la majorité des systèmes de maisons. C'est une matière non-inflammable, qui n'est pas poison, et remarquablement stable. Elle fonctionne sans perte. L'anhydride sulfureux n'endommage pas, ou ne peut nuire à la lubrification; comme question de fait, il accomplit l'action d'un lubrifiant lui-même.

TREADWELL, Ont.

Le Dr et Mme Doris Gratton et leurs enfants, de Montréal, chez M. et Mme Palma Quesnel.
—M. Henri Lafleur, de Montréal, chez M. Jérémie Lafleur.
—Mlle Edna Bédard est retournée à Montréal, après des vacances de trois semaines dans sa famille.
—Mlle Palmyre Fredette est allée à Ottawa, aux cours d'été.
—M. et Mme Ferdina Laframboise, chez M. Eugène Séguin.
—M. et Mme Wilfrid Bourbonnais, d'Ottawa, ont visité M. Dosithée Bourbonnais.
—Mme Oscar Bourbonnais, en visite à Ottawa, récemment.
—Mlle C. Syney est à Québec, pour apprendre le français.

Un point de vue philosophique du réfrigérateur Norge tel que prouvé par M. Raoul Robitaille

M. RAOUL ROBITAILLE, gérant provincial de la Norge Corporation, division de la Consolidated Industries Limited.

Une amusante entrevue donnée par le spirituel gérant de cette maison de commerce.

"Avez-vous lu Kant, mon ami? Nietsche? Spinoza?" Non? "Alors ne les lisez pas! Regardez ce Norge, réfléchissez, et vous serez maitre es-philosophie."

"Ne voyez-vous pas se dessiner devant vous toute l'évolution et se préciser l'uniformité des aspirations humaines dans ce Norge?" déclarait M. Raoul Robitaille, gérant provincial de la maison Norge Corporation of Canada, dont les bureaux sont à 20 rue des Sœurs Grises, au représentant de la "Presse", ces jours derniers.

"C'est partir d'un peu loin pour vous expliquer la supériorité du Norge. Cependant, pour bien vous montrer que je n'ai pas l'intention de me moquer de vous, je continue. Inutile de vous rappeler que les Egyptiens avaient des équipes d'esclaves chargées d'évente r avec des palmes, des outres de terre remplies d'eau. Uniformité des goûts humains, déjà avant Jésus-Christ l'on voulait de l'eau glacée pour mêler à ses boissons!

Qui niera qu'Adam n'avait pas un petit ruisseau spécialement pour congeler sa limonade! Néron jetait aux lions, les esclaves dont le travail consistait à grimper au pinacle des montagnes pour recueillir la neige nécessaire à ses soupers, s'ils revenaient bredouille.

Je n'ai pas l'intention de vous tracer l'histoire des glacières depuis les esclaves-réfrigérateurs égyptiens jusqu'au Norge en passant par l'antique boite de bois et les réfrigérateurs à l'usage des experts!

Il y a en effet des réfrigérateurs pour les experts! des réfrigérateurs dont le mouvement mécanique est tellement complexe que les rouages d'une montre semblent enfantins à côté de lui! Non, je veux aller directement au produit le plus moderne et le plus simple, comme la logique l'indique."

"Le réfrigérateur Norge n'a pas un clavier de pistons, de boulons, de bielles et de contre-bielles, mais un simple moteur "Rolator". Ce mécanisme n'est qu'un rouleau tournant lentement dans un bain permanent d'huile protectrice. Bielle inusable, le mouvement perpétuel quoi! Son bain d'huile et son mouvement faciles sont une protection contre l'usure et son opération régulière se continuera d'année en année."

C'est peut-être là, le succès de notre campagne dans l'Ontario. Nous commençons à Montréal et déjà quel succès. Un succès merveilleux, un succès extraordinaire, un succès Norge quoi! Peut-il en être autrement! La compagnie a des antécédents qui ne peuvent mentir. Elle est une division de la Consolidated Industries Limited, fabriquant les radios De-Forest-Crosley, les horloges électriques Hammond, etc. Il y a sous le splendide résultat obtenu par ces compagnies un capital de $50,000,000.

Et nous sommes sûrs de ne pas manquer notre coup en envahissant la province de Québec! 95% de la population désire un réfrigérateur électrique qui marche... * Et vous savez ce que cela signifie dans l'idiome canadien-français: ça marche! Dans un an, d'ici la compagnie Norge, comme à Toronto comme partout où elle s'est implantée, sera la première dans sa ligne de commerce et voilà!

Et c'est ainsi, dit M. Robitaille, que nos produits vous ont prouvé l'uniformité des désirs humains, l'évolution de l'esprit inventrice (deux points philosophiques) et leur supériorité incontestable!

De nombreux essais subis par le Norge

L'appareil de réfrigération de marque Norge est très perfectionné.—Service à vie.

DES GARANTIES

Ce n'est comparativement que depuis peu d'années que la réfrigération électrique est sortie de la période d'essai. Son progrès fut rapide et sûr.

Jusqu'ici on pouvait questionner sur la durée d'un réfrigérateur. Le client ne pouvait recevoir aucune assurance raisonnable en ce qui concernait la durée la réfrigération électrique.

Aujourd'hui, celui qui possède un réfrigérateur électrique de marque Norge, a non seulement un réfrigérateur, moderne dans tous les moindres rétails, mais il est aussi protégé contre n'importe quel trouble mécanique.

Il y a quelques années il était inusité de donner à n'importe quel réfrigérateur une garantie de plus de 90 jours.

Leur dessein et leur construction ne le permettait pas. Le progrès a été tel, que la compagnie des refrigérateurs Norge donne des garanties pour une période de trois ans.

Ces indications sont pleinement justifiées. D'abord, chaque unité est fabriquée avec le meilleur matériel que l'argent peu acheter. Une sévère inspection, élimine toute possibilité qu'il se glisse une qualité inférieure dans les matériaux employés pour sa fabrication.

Des ouvriers habiles, travaillant sous l'oeil exercé d'ingénieurs-électriciens, font les réfrigérateurs Norge. Avant qu'une unité ne soit mise sur le marché elle est soumise à la plus scrupuleuse des épreuves; celle-ci est finale.

Depuis le début, le réfrigérateur a toujours été fabriqué de la façon la plus économique et la plus pratique qu'il soit. Après plusieurs années d'essais et de recherches le réfrigérateur Norge d'aujourd'hui a été offert au public.

M. T.-HOLMES LASHAR, représentant de Norge dans la ville de Montréal.

Le secret de son succès est dû à la simplicité de son dessin.

Le mécanisme actuel du réfrigérateur Norge a atteint une telle perfection qu'il n'y a que trois parties mobiles.

Ces parties sont trempées dans l'huile, de sorte que l'usure est réduite au minimum. Evidemment l'emploi de ces matériaux et la main d'oeuvre faite avec autant de soins, avec le simple et intéressant dessin du Norge, rendent possible à la compagnie, la garantie de trois ans qu'elle donne.

Le cabinet est bâti avec le plus beau et le plus durable matériel. Souvent, les épreuves subies ont indiquées que le Norge dépassera la longueur du temps accordé pour la garantie.

Dans chaque épreuve, aucune faiblesse n'a été remarquée et par un soin prudent on peut s'assurer un service à vie avec le Norge.

Les finances sont bien gardées !

Le département des finances doit être surveillé de près et les personnes qui le dirigent doivent faire tout en leur pouvoir pour accumuler des bénéfices. De gauche à droite: MM. J.-C. de Pencier, gérant du département des finances à la "Norge Corporation of Canada Limited"; K.-L. Rice, gérant des finances et du bureau de la "De Forest Crosley"; M.-N. McPhee, gérant de la "Universal Acceptance Corporation".

UNE GLACIÈRE ÉLECTRIQUE NORGE

Un rouleau tourne

La Norge se paie par les économies qu'elle effectue — et elle laisse un surplus.

Commencez DES MAINTENANT à jouir des avantages de la Norge. Les économies qu'elle permet de réaliser en compensent le coût. Un acompte de $10 suffit pour en faire l'acquisition. Vous avez deux ans pour payer le solde. Chaque mois, votre Norge vous fera économiser PLUS que le chiffre du versement. Il ne s'agit pas ici d'une théorie, mais d'un fait que des Canadiennes ont constaté dans

NORGE

de la somme des versements mensuels. Et quand votre Norge s'est ainsi payée d'elle-même, vos économies augmentent et se perpétuent. La Norge n'est pas une occasion de dépenses, mais d'économies. Vous déboursez déjà le prix de la Norge par la glace que vous achetez, vos aliments qui se gâtent et vos achats de comestibles à la miette. Pourquoi ne pas en POSSEDER une?

et il y a de la glace-

L'Approbation Instantanée par tout le Canada !

La Norge a été adoptée d'emblée au Canada. Jamais un article de ménage n'avait reçu un tel accueil. Tout le monde parle de la Norge. Les principaux marchands l'ont adoptée et la considèrent comme la plus grande amélioration réalisée jusqu'ici dans la réfrigération. Par tout le Canada on se rend à l'invitation de "voir la Norge avant de fixer son choix". On veut se rendre compte que c'est la meilleure valeur au Canada en fait de réfrigération électrique.

Elle plait aux femmes par la simplicité de son mécanisme.

Les femmes apprécient la simplicité de fonctionnement de la Norge, laquelle n'occasionne aucun ennui. Elles savent que le Rollator accentue sa durée . . . sans occasionner de frais ni d'inconvénients. C'est tout simplement un rouleau tournant doucement dans un bain d'huile . . . robuste, d'une durée quasi indéfinie. Il suffit de brancher la Norge au courant pour qu'elle se mette à l'oeuvre. Et vous n'avez plus à vous soucier de votre réfrigération.

34 particularités notables —modernes au dernier degré.

La Norge est ultra moderne . . . en universalité, en apparence, en perfection mécanique. Cabinet d'un blanc brillant . . . ferrures internissables. Compartiment aux aliments doublé de porcelaine . . . tous coins arrondis . . . facile à entretenir. Tablettes à hauteur de ceinture . . . d'accès facile. Contrôle du froid et commutateur de décongélation à portée de la main. Compartiment aux aliments avec porte à charnière . . . les odeurs ne peuvent pénétrer les cubes de glace. 34 caractéristiques de qualité — et seule la Norge les possède toutes.

Une garantie de 3 ans—va sans dire.

Chaque Norge se vend avec une garantie de trois ans. Mais vous n'avez jamais de difficulté avec une Norge. Elle est construite de façon à fonctionner indéfiniment sans attention. Il y a un dépositaire de la Norge près de chez vous. Allez immédiatement y voir cette fameuse glacière et vous apprendrez pourquoi elle constitue la meilleure valeur au Canada en ce qui concerne la réfrigération électrique. Jouissez des avantages de la Norge dès cet été — et l'année durant.

Les avantages de la Norge, et en particulier son caractère économique, sont décrits au long dans une magnifique brochure illustrée qui explique pourquoi la Norge est la plus grande valeur jamais offerte en fait de glacière électrique. Cette brochure est gratuite: faites-la venir aujourd'hui.

Surveillez le point dangereux — 50° F.!

Protégez la santé de votre famille

Au-dessus de 50°F les aliments se gâtent rapidement. Les bactéries se multiplient . . . la décomposition se produit . . . les aliments deviennent une menace pour la santé. La Norge vous protège . . . en vous assurant en tout temps la température de réfrigération voulue. Aucune préoccupation au sujet de la glace . . . la Norge fournit le froid automatiquement . . . bien en-dessous du point de danger, soit 50°F. Vous devez à votre famille . . . spécialement à vos enfants . . . de leur offrir la protection de la Norge. Avec la Norge vous pouvez avoir des sorbets . . . de la crème à la glace . . . de bonnes salades croustillantes . . . de délicieux desserts glacés et des mets congelés. Des cubes de glace sont toujours prêts pour vos breuvages rafraîchissants. Et tout se fait sans tracas et même sans travail . . . il suffit de raccorder la Norge et elle fait le reste.

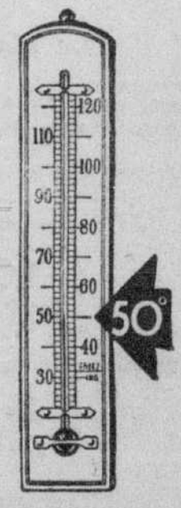

NORGE

UN PRODUIT DE

CONSOLIDATED INDUSTRIES

RADIOS DeFOREST CROSLEY. HORLOGES ELECTRIQUES HAMMOND. GLACIERES NORGE

LA PLUS GRANDE VALEUR DE RÉFRIGÉRATION AU CANADA

Marché assuré au réfrigérateur Norge au Canada

Les progrès déjà réalisés augurent bien pour l'avenir.

PAR M. A.-W. McLENNAN

Que le temps soit éminemment propice au lancement des réfrigérateurs Norge sur le marché canadien, la chose est claire quand on examine les conditions existantes. En cette année d'activités commerciales diminuées, le courage et l'esprit de résolution qui ont poussé à l'organisation de la Corporation Norge seront abondamment récompensés. Présentement, malgré une situation encore embrouillée, il ne fait pas de doute que cette nouvelle entreprise va vers un succès certain. Les hommes qui ont réussi à faire de la Compagnie De Forest-Crosley ce qu'elle est aujourd'hui ne peuvent manquer d'assurer à la Corporation Norge un succès au moins aussi considérable. Cela veut dire, pour résumer la situation, que la prévoyance et le talent de la vente peuvent être considérés comme deux facteurs constants. Une autre considération c'est le marché.

Cette foi n'est pas aveugle—la foi aveugle est de la folie. Cette foi provient de la connaissance des tendances économiques et industrielles qui se manifestent aujourd'hui au Canada. Nous avons beaucoup entendu parler de la dépression. Il n'y a pas de doute qu'on a exagéré le ralentissement des affaires. Depuis le temps où la prospérité atteignit son point culminant en septembre 1929, il s'est produit une réaction qui a fait croire au public à pire que la réalité. Nous savons que le Canada s'est ressenti de la force des événements des deux dernières années à un degré moindre que n'importe quel autre pays au monde. Nous savons que sa puissance de réaction lui assurera une reprise plus rapide que n'en auront les autres pays. Mais, traduire cette connaissance en action positive qui hâtera la reprise semble être un autre problème.

Par exemple, en considérant la position des banques à charte, on voit que le niveau général des épargnes est anormalement élevé. Cela n'indique-t-il pas que la dépression est affaire de sentiment. L'argent est dans le pays—c'est le sentiment peureux du pessimisme qui refuse au commerce et à l'industrie une expansion normale. C'est pour cela que le geste de la Corporation Norge est encore plus recommandable.

Les recettes des principales corporations canadiennes sont comparativement satisfaisantes. L'activité récente de la bourse peut être prise comme baromètre d'un esprit nouveau. Le marché des obligations possède une force cachée dont l'influence se reflète sur le commerce et l'industrie. Les diverses situations qui ont contribué à la crainte générale s'éclairent d'elles-mêmes.

Par ce qui précède, on voit clairement que la position du Canada est relativement forte. C'est à ce moment que la Norge Corporation of Canada Ltd, commence ses opérations. Avec un produit d'une supériorité éprouvée, avec le génie de fabrication et de vente qui fait le fond de l'entreprise, son progrès ne fait pas de doute. Déjà les records de ventes dépassent les premières espérances. Les commandes pour l'année courante dépassent aussi les espoirs les plus optimistes. Chaque mois depuis le commencement de la Compagnie, des gains plus que normaux ont été enregistrés dans les ventes. Avec l'amélioration graduelle des affaires, ce progrès sera encore plus grand. Point n'est besoin d'être prophète pour réaliser que la Corporation Norge est sur la voie d'un succès qui se compare facilement au record phénoménal de la compagnie-mère, la DeForest-Crosley.

Le choix de la glacière Norge

La Genereux Radio & Refrigeration, une nouvelle division de la Genereux Motors Co. Limited, a été organisée pour la vente des appareils de radio, de réfrigérateurs électriques et instruments du même genre. Avant de décider quel genre de réfrigérateurs elle vendrait, la compagnie étudia les nombreuses marques sur le marché, les meilleures, offrant les plus grands avantages de vente; étudia si la vente durerait et permettrait de maintenir une moyenne avantageuse, capable de figurer avec celle de la Genereux Motor qui, depuis plus de quinze ans, fait affaire dans cette ville. Les organisateurs savaient qu'ils devaient vendre un produit lancé par une organisation solide qui les aiderait d'année en année et c'est pourquoi leur choix tomba sur le Norge et voici ce qu'ils disent:

"Nous avons essayé d'y trouver des défauts et nous n'avons trouvé que des avantages. Bientôt l'ancienne glacière sera une chose du passé. De même que l'automobile a remplacé la bicyclette, ainsi le refrigérateur électrique a fait place à la glace."

Combien cela coûte-t-il, n'a pas sa raison d'être. La seule question qui se pose c'est "combien cela épargne-t-il?

Ce qui frappe dans le Norge c'est le principe "Rollator", qui élimine entièrement les vibrations et qui contribue à son opération économique. Nous aimons la simplicité des parties mobiles et le contrôle du froid si facile. Nous admirons la construction en général de même que les détails et commodités qui en font un meuble de luxe. Et chaque fois que nous vendons un Norge, nous savons que nous gagnons ce prestige que nous cherchons et par ce moyen nous faisons notre réputation.

Lorsqu'une organisation comme Genereux Radio & Refrigeration dépense un temps considérable et tant d'énergie dans le choix d'une marchandise et que ce choix tombe sur Norge, il n'est pas osé de dire que l'acheteur sérieux n'aura pas d'autre choix que Norge et que sa préférence lui est acquise.

La Genereux Radio & Refrigeration a des hommes compétents pour la vente et des acheteurs choisis qui sont en mesure de satisfaire toutes les exigences des clients.

M. C.-G. KINGS, du département des statistiques de la Norge Corporation of Canada Ltd.

La gelée rapide

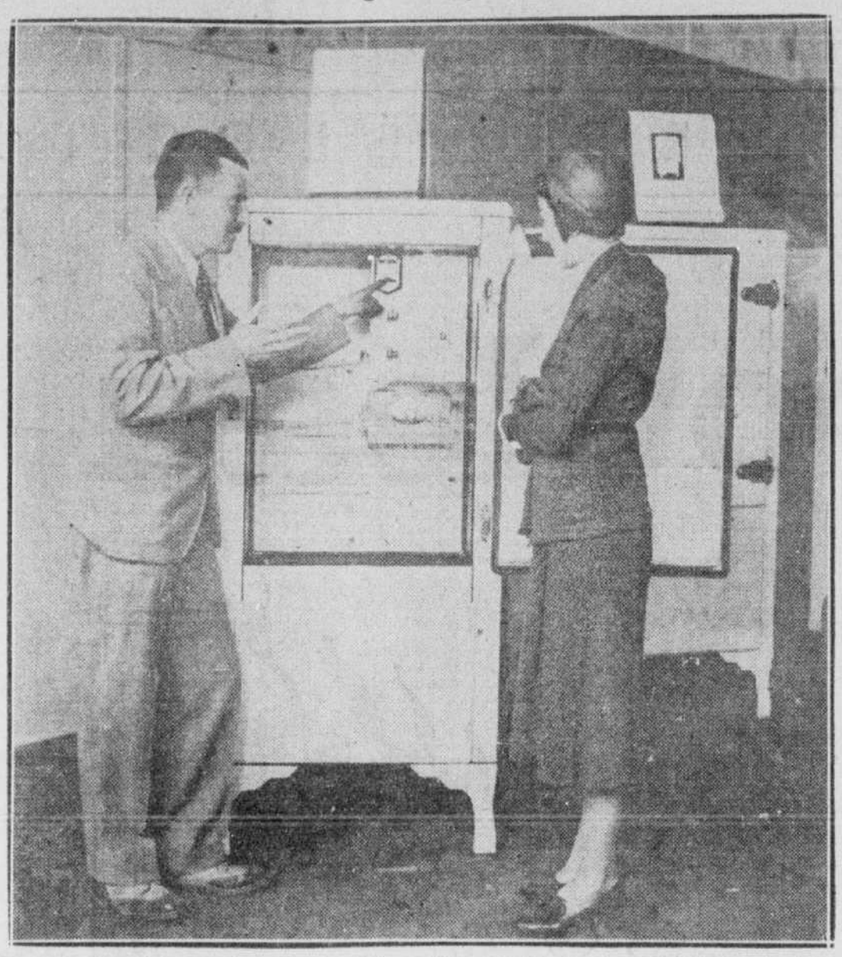

"Le contrôle cinq points vous donne cinq degrés de rapidité de froid". La réponse à l'ajustement est immédiate.

L'humanité à longtemps..

SUITE DE LA PAGE 19

et rendaient le commerce peu profitable. C'est pour contourner cette difficulté qu'Isabelle de Castille envoya Christophe Colomb à la découverte du Nouveau-Monde.

Avec l'émigration de l'homme civilisé, vers les terres arctiques, qui suivit les grandes découvertes, et avec les besoins croissants des voyageurs, sur terre et sur mer, le problème de la conservation des aliments devint de plus en plus important. Il est encore, du reste, aujourd'hui l'un des plus importants problèmes de la production et du commerce entre les nations du monde.

Aussi longtemps que les causes de la décomposition furent inconnues, les essais de réfrigération furent difficiles et dispendieux. On peut citer, comme exemple la tentative d'Henri III de France pour faire revivre la méthode de Néron, tentative qui du reste échoua. Notons en passant l'expérience de Villafrance, médecin espagnol, qui se servait d'une solution de salpêtre et d'eau, solution dans laquelle on plongeait les liquides à refroidir; et la découverte de Sanct Sanctorius, vénitien, qui trouva qu'un mélange de sel et de neige pouvait abaisser la température assez pour congeler l'eau.

Le nom de François Bacon a déjà été mentionné. Il ne s'est pas beaucoup occupé de réfrigération, mais assez, cependant, pour descendre de voiture en plein hiver, et bourrer de neige, une volaille pour voir combien de temps elle se conserverait ainsi. C'est là qu'il prit la pneumonie dont il mourut. La légende raconte qu'il aurait dit en mourant: "Ma volaille se conserve-t-elle toujours?"

Mais tout cela n'était que des demi-mesures, le véritable problème était à peine soupçonné, et ce n'est qu'avec Anton von Loeeuwenhoek, concierge hollandais, qui découvrit le télescope et en même temps l'existence des microbes, que le problème se trouva posé avec toutes ses données. Ceci se passait en 1683, mais on ne se servit de cette découverte, en ce qui a trait à la réfrigération, que beaucoup plus tard. On en a la preuve dans le fait que, pendant les guerres de Napoléon, un prix fut offert à celui qui découvrirait la meilleure méthode pour la conservation des aliments. Le prix fut gagné par un nommé François Appert, un tailleur, qui inventa le procédé dont on se sert énormément aujourd'hui et qui consistait à enfermer les aliments dans un vase hermétiquement fermé plongé dans un liquide bouillant. Ce fut l'origine de la mise en conserve.

Le plus grand progrès dans l'histoire de la réfrigération fut réalisé d'une façon assez curieuse et fut le résultat d'une des expériences de Pasteur, qui substitua la chaleur au froid, pour tuer les microbes.

Commençant par le commencement, les savants recherchèrent d'abord les effets du froid, et trouvèrent que les températures très basses détruisent les micro-organismes ou bien retardent leur développement. Cette découverte répandit l'usage de la glace et il devint clair qu'il faudrait trouver un moyen pour la produire artificiellement.

C'est un médecin anglais, William Cullen, qui inventa la première machine à faire de la glace en 1775. Elle était basée sur le principe que l'éther et d'autres liquides s'évaporèrent à une température au-dessous de leur point de congélation, si on les soustrait à la pression atmosphérique. En 1834, Jacob Perkins inventa une machine qui introduisit la pression atmosphérique dans les méthodes de réfrigération. Un réfrigérant absorbait la chaleur de la matière que l'on voulait refroidir et on réchauffait ensuite le réfrigérant au moyen de la pression. Au commencement du 19ième siècle les appareils de réfrigération mécanique prirent un essor considérable grâce aux découvertes de Michael Faraday.

Celui-ci réussit à condenser du gaz ammoniaque en le refroidissant et en lui appliquant différentes pressions successives. Il s'aperçut bientôt que le liquide ainsi formé reprenait sa forme, dès qu'on le soustrayait à la pression et que cette évaporation absorbait beaucoup de chaleur. Il renouvela ensuite ses expériences avec d'autres gaz et toujours avec le même succès. Le réfrigérateur à ammoniaque fut introduit aux Etats-Unis en 1873 par David Boyle, un Américain, et par C.-P.-G. Linde, un Allemand. En 1880 fut introduit à Chicago le premier système de réfrigération mécanique; il fut utilisé par une compagnie qui s'occupait d'empaquetage. Pendant plusieurs années les grandes industries seules se servirent de ces machines. Mais, à mesure que le mécanisme fit du progrès, les entrepôts frigorifiques augmentèrent en nombre et en importance, et le résultat fut que la manière d'approvisionner les peuples fut complètement révolutionnée.

Avant que les méthodes de réfrigération aient atteint leur perfectionnement du commencement de notre siècle, les aliments devaient être consommés dans le district où ils avaient été produits. Le transport des matières périssables était impossible. Les habitants des zones tempérées ne pouvaient pas jouir des fruits des zones tropicales.

La réfrigération a changé tout cela. On peut, aujourd'hui, apporter de n'importe où, toutes sortes de produits périssables. On peut jouir à n'importe quel temps de l'année des fruits les plus délicats qui soient produits dans les autres pays, même les plus éloignés. De nos jours, la santé des habitants des grandes villes dépend, en une large mesure, de la salubrité et du bon fonctionnement des entrepôts frigorifiques. A ce sujet il est intéressant de noter que l'encyclopédie britannique affirme que rien, depuis le développement scientifique des moyens de transport, n'a aussi profondément affecté la vie économique des peuples que la réfrigération mécanique.

De l'application de la réfrigération mécanique aux entrepôts frigorifiques, il était logique de passer à son application aux maisons privées. Les progrès de la réfrigération dans la maison privée ont été rapides, au point qu'elle est maintenant presque à son point de perfection. Un des plus grands avantages de la réfrigération moderne a été la substitution du compresseur "rollator" au type du piston. Seule la machine "Norge" utilise le "rollator" et la simplicité de son opération l'a rendue remarquable dans l'industrie.

L'idée du compresseur "Norge" remonte à il y a sept ans. Elle naquit du principe fondamental en mécanique qu'une charge roulante, à égalité de poids, est moins difficile à déplacer qu'une charge qu'il faut lever. L'idée principale de ce compresseur est réalisée par une boîte qui tourne dans un cylindre. Pendant plus de deux ans on travailla à perfectionner cette partie de la machine et à la coordonner avec les autres.

En janvier 1927 fut formée la "Norge Corporation of United States" et on manufactura un réfrigérateur pour le foyer. Chaque année, depuis, un nombre croissant de réfrigérateurs "Norge" furent construits et vendus dans les différentes parties du Canada, des Etats-Unis et des autres pays d'Europe. De cette façon les machines "Norge" ont fait leurs preuves sous tous les climats et sous toutes conditions. Aucun réfrigérateur n'a une histoire plus simple, le succès toujours.

Il est naturellement réconfortant de constater que pendant toute cette période le produit "Norge" a connu, de jour en jour un plus grand nombre d'usagers et que des milliers d'entre eux recommandent maintenant avec enthousiasme ce réfrigérateur.

A la fin de 1929, la corporation "Norge" devint une subdivision de la "Borg-Warner Corporation" Cette compagnie est une organisation à capital de cinquante millions de dollars qui réalisait, en 1929, un profit net de $7,650,000,000.

Ses nombreuses usines sont répandues à travers le Canada et les Etats-Unis. Les dossiers enviables de la compagnie "Norge" avaient un attrait facile à comprendre pour une telle organisation qui s'occupe de production en masse. De même, la direction des Industries consolidées, après avoir fouillé le champ de la réfrigérateur s'aperçut qu'en important le produit "Norge" en Canada, elle aurait en main un réfrigérateur à réputation établie. En jetant ce produit dans le commerce canadien, la direction des Industries consolidées a cru agir sagement et espère en la réussite de son entreprise.

M. J.-M. JOHNSTON, gérant du département des contrats de la Norge Corporation.

Nous avons pris l'agence du

NORGE

Le réfrigérateur électrique

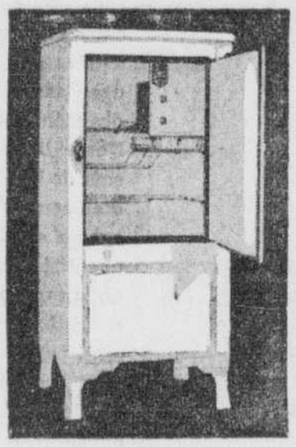

Voici une bonne nouvelle, dont nous sommes fiers de faire part au public... nous vendons maintenant le Norge, le réfrigérateur électrique muni du Rollator, le mécanisme de réfrigération simple, puissant, compact, et d'une durée presque indéfinie.

Voyez les différents modèles en montre chez

Edm. R. Bellemare

3132 rue Masson, Rosemont
près 9ème Avenue

Tél. FRontenac 2545

Voyez-le

Réfrigérateur NORGE

EN montre A nos salles d'exposition

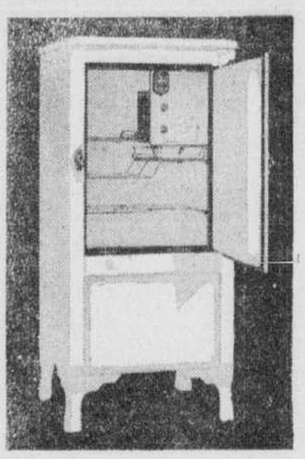

Vous êtes cordialement invité à assister à une démonstration de ce chef-d'oeuvre de la réfrigération électrique à l'un ou l'autre de nos magasins.

Le Norge est garanti pour 3 ans — mais dure toute une vie.

A. O. Monderie

1872 Ontario Est
AMherst 8165

1339 Ontario Est
FRontenac 6376

Si vous désirez une

Excellente Réfrigération

Voyez la NORGE

avant de fixer votre choix!

"La glacière électrique qui se paie d'elle-même"

Ce que vous coûtent la glace et les aliments qui se gâtent suffit amplement pour payer la glacière électrique "Norge".

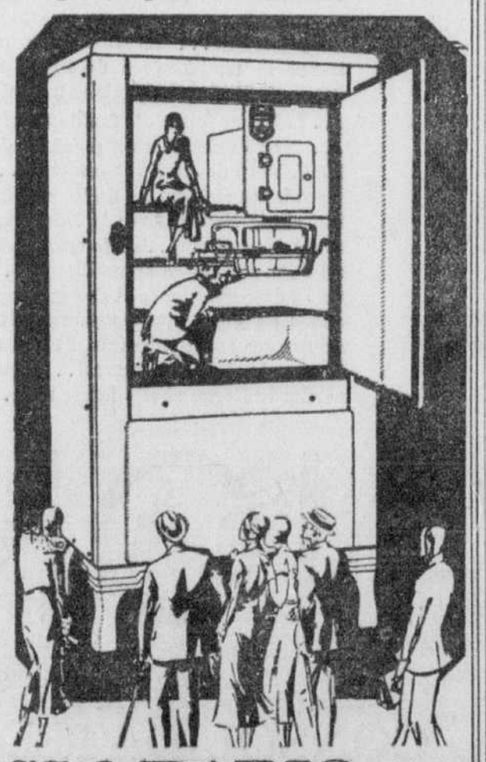

Prix aussi minime que

$235

payable par légers versements de

$2.00

par semaine

NORGE AVEC ROLLATOR

Fabriquée au Canada par des Canadiens, pour les Canadiens, par les fabricants des radios De Forest-Crosley.

ELECTRICS & RADIO LIMITED

758 rue St-Pierre
(entre les rues Craig et St-Jacques)
LAncaster 4542

RADIOS-SPORTS & ELECTRICAL APPLIANCES

1450 Rue Ste-Catherine O.
(immeuble Keefer, à la rue Mackay)
HArbour 4103

NORGE

L'ARISTOCRATE des GLACIÈRES

Fière de ses succès en affaires et de son excellent service, la maison DeForest Crosley, qui a fabriqué des radios, a crée la Norge pour maintenir et rehausser son prestige.

Tout comme DeForest Crosley vous fournit un excellent mode d'amusement sous forme de radio, de même la Norge protège la santé de votre famille en conservant vos aliments en excellent état.

Il y a un modèle pour tout foyer.

Prix depuis

$238 jusqu'à $385

Vendue à termes faciles depuis

$10 comptant et $2 par semaine

TOUTE PARTIE EST GARANTIE POUR TROIS ANS. UN AN DE SERVICE GRATIS

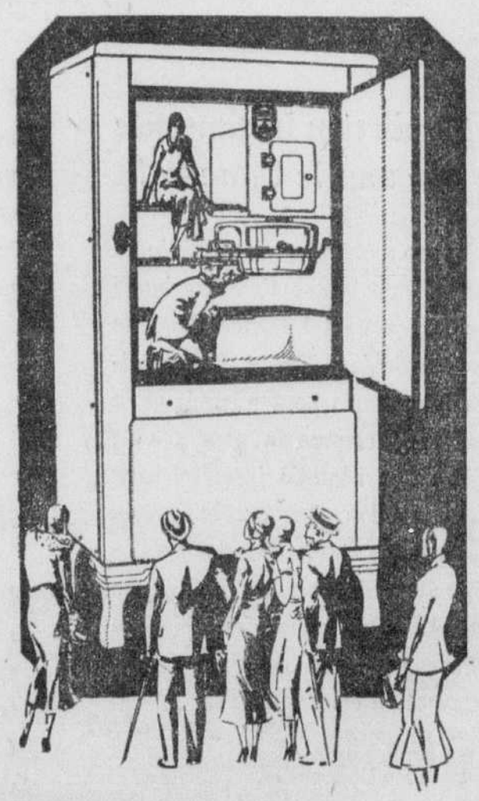

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS RADIOS ORGANS

Siège social
1112
rue Sainte-Catherine Ouest
(Juste à l'ouest de Peel)
580, rue Sainte-Catherine Est — près Saint-Hubert
MONTREAL
Aussi à notre succursale la plus près de chez vous dans le Québec et l'Ontario

LE COEUR DE LA NORGE

"C'est là que nous plaçons le rotateur" — unité de compression, — monté sur un châssis suspendu, ce qui permet un travail tout à fait silencieux.

L'adoption d'un principe

SUITE DE LA PAGE 19

Dans le champ de la réfrigération électrique bien des changements se produiront comme dans tout autre domaine. L'avenir réserve plus de promesses pour les ingénieurs en réfrigération que l'on ne peut le croire actuellement. C'est pourquoi nos départements de recherches et d'ingénieurs sont maintenus à plein rendement—simplement pour que nous soyions capables de suivre, sinon de précéder, les développements de cette industrie. Dans le cabinet lui-même, nous faisons des épreuves à intervalles fréquents pour qu'ils puissent s'adapter des perfectionnements additionnels. Le mécanisme du Norge est soumis à des épreuves rigoureuses pour être sûrs qu'il se maintient aux standards de perfection.

Epreuves sévères

Il est intéressant de noter que même dans les épreuves que subissent nos machines, le département de recherches et d'ingénieurs a joué une part importante. Par exemple, il a été établi une épreuve pour l'unité de réfrigération qui assure sa perfection Borg-Warner de Chicago est une organisation capitalisée à $50,000,000 qui contrôle 14 compagnies situées aux endroits stratégiques des Etats-Unis. Borg-Warner a joui longtemps d'une réputation enviable dans le monde des ingénieurs à cause de sa contribution à l'invention et au développement d'instruments de précision. Ce nom, dans l'industrie de l'automobile surtout, est devenu "mot de passe". On dit que pas un seul auto en opération actuellement n'a pas au moins une partie fabriquée par Borg-Warner. Tout récemment, l'invention à roulement libre par Borg-Warner lui a valu des félicitations générales. De fait, le le roulement libre et le rollateur Norge sont considérés comme les deux perfectionnements les plus importants de Borg-Warner depuis neuf ans.

Splendide record de Norge

"Borg-Warner s'assura le contrôle de la Corporation Norge et de sa subsidiaire, la Detroit Gear and Axel Company en 1929. Avant cette date, la Corporation Norge avait consacré une grande partie de son temps et de ses ressources au perfectionnement du réfrigérateur électrique Norge. C'était la politique de la Compagnie de soumettre son produit à toutes les expériences possibles avant de tenter de le vendre sur une grande échelle. Les départements de recherches de la Corporation mécanique. Il y a un compartiment de chaleur spécialement construit, dans lequel la température se maintient à 110 degrés. Chaque unité sortant de nos lignes passe dans la chambre de chaleur et est mise en opération. Elle doit refroidir à cette température et garder un degré de froid donné avant de passer aux inspecteurs. Cela assure que la Norge refroidira dans la maison en n'importe qu'elle condition où la chaleur normale joue son rôle. Il en est ainsi pour tout le département.

On exige de chaque employé qu'il ait un entrainement spécifique lui permettant de faire son travail bien et de se perfectionner avec l'organisation. Chaque département réalise que sa co-opération est essentielle au fonctionnement harmonieux de toute l'organisation.

Chaque individu réalise l'importance de son propre travail dans la fabrication. Cet esprit de co-opération ne peut que grandir grâce au système de boni de groupes. Sans entrer dans les détails, cela veut dire tout simplement que les efforts de chacun produiront plus là où la co-opération est la note dominante de l'action. Les résultats le démontrent amplement. L'efficacité d'un groupe est déterminée par un standard défini. Chaque groupe sait que son travail doit se conformer à une rigoureuse inspection, et cahque groupe réalise que la limite de temps s'établit par elle-même et que son propre salaire n'est limité que par sa capacité à produire qualité et quantité en un temps limité.

Coordination des unités

D'après ce qui précède que dans le département de la production l'on fait valoir l'importance de la fabrication économique et de la qualité. La machinerie est en opération, les employés sont à leur place. La co-ordination des diverses unités de production est atteinte. Le Norge est produit au Canada par des Canadiens pour des Canadiens. Mais ce qu'il y a de plus remarquable c'est que des économies ont été réalisées qui signifient une valeur pour le consommateur bien au dessus du prix qu'il paie. Le consommateur sait que la qualité est inérente au cabinet. Nul dépense ne peut être épargnée qui ajoute à cette qualité. Nul dépense ne peut être épargnée qui puisse faire de Norge un produit plus parfait. Nous nous occupons essentiellement de qualité. Nous nous occupons essentiellement de produits mécaniquement complets. En conséquence, quand on considère le prix de revient cela veut dire simplement que l'on prend la qualité pour un fait acquis en faisant valoir la valeur au consommateur.

Dans le département des achats, il y a une autre caractéristique. Il est essentiel, véidemment, que pour produire à un coût minimum, il faille acheter nos matériuax à des prix avantageux, en maintenant toujours la qualité aux niveaux établis. De plus, pour garder notre capital d'exploitation, nous ne pouvons avoir de trop grands stocks de matériaux. C'est notre politique de maintenir un inventaire égal en tout temps sans perdre dev ue les développements futurs. Notre département des achats a instruction d'acheter un utilisant notre capital de la façon la plus efficace possible.

L'on voit donc que tous les facteurs de production sont co-ordonnés de telle sorte que toute notre organisation fonctionne régulièrement. L'acheteur prudent sait qu'en pesant les deux facteurs de qualité et de prix sa balance sera parfaite avec le Norge.

La Norge chez Pinet & Jarry

M. Rioux ayant fait un voyage spécial aux Etats-Unis afin d'étudier sur place la réfrigération électrique est revenu bien convaincu que cette méthode nous est arrivée pour rester. Il s'agissait donc pour lui de choisir pour sa maison le type de glacière le plus approprié à nos conditions climatiques et le plus pratique pour l'employeur.

Fort de l'expérience puisée à la source même de la réfrigération électrique, il devait rechercher la simplicité dans l'appareil offrant le

M. PAUL RIOUX, gérant général de Pinet & Jarry.

maximum d'efficacité; dans ces conditions la NORGE l'intéressa immédiatement vu son mécanisme comprenant seulement trois parties mobiles, ce qui élimine les aléas d'un mécanisme compliqué et assure un travail aussi positif qu'il est simplement accompli.

La Norge est de plus 100% de fabrication canadienne, un aspect très intéressant.

L'expérience de notre maison avec la Norge est des plus encourageantes et prouve que M. Rioux avait vu juste en la choisissant. Nos ventes ont été considérables et à notre grande satisfaction, tous ceux qui nous ont fait la faveur de leur patronage n'ont eu que des appréciations flatteuses à nous faire de la glacière, car tous sans exception y ont trouvé entière satisfaction. Plusieurs nous assurent que la réfrigération électrique avec une NORGE est une vraie révélation — tant au point de vue confort qu'économie.

Il ne fait aucun doute dans notre opinion que la glacière électrique Norge se trouvera avant qu'il soit longtemps dans des milliers de foyers canadiens où elle accomplira des merveilles d'économie et ce principalement dans les cas des familles nombreuses comme celles des nôtres.

Pour sauver les frais

Il est bon de rappeler aux propriétaires de système de réfrigération électrique de faire inspecter leur appareil souvent...tout au moins une fois par mois, par les experts à l'emploi du manufacturier de votre appareil. Une telle inspection évitera tout mauvais fonctionnement et aidera de beaucoup à vous procurer le plus de bénéfices possibles de votre appareil.

Norge est fabriqué au Canada

Produit tout canadien remarquablement reçu par le public.

PLUS QU'UN SENTIMENT

Aujourd'hui l'achat de produits faits au Canada est plus qu'un simple sentiment pour la plupart des Canadiens. Cela signifie de l'emploi, et des dollars gagnés par des Canadiens. Aujourd'hui on veut de la valeur et de la qualité pour son argent. Les Canadiens ont prouvé hors de tout doute qu'ils peuvent concurrencer à tous points de vue les pays les plus imuportants au monde pour la production de marchandises d'une qualité sans égale. De fait, on vit mieux au Canada que dans les autres pays et le public acheteur au Canada est le plus exigeant dans ses goûts. Les manufacturiers canadiens doivent toujours résoudre deux problèmes: le premier c'est qu'il leur faut concurrencer les produits de bonnes manufactures américaines; le deuxième c'est qu'ils doivent fabriquer des marchandises qui donneront satisfaction aux goûts difficiles du public canadien. Le premier problème a été résolu puisque des compagnies purement canadiennes ont eu de grands succès. Quant au second problème, il faut qu'ils produisent d'abord pour le marché canadien pour se maintenir en affaires et, comme Canadiens, ils sont en mesure de répondre de façon sérieuse et avec succès aux besoins des Canadiens.

Le premier mars, Norge entrait au Canada jour la première fois et, dans le court espace de quatre mois, a pu donner un produit fait entièrement au Canada. Seuls des Canadiens au caractère robuste, d'un optimisme sain, pouvaient réussir cela. Pour produire ce réfrigérateur tout canadien, l'on s'adressa à toutes les sources d'approvisionnement. L'on s'aperçut même que le rollateur, cette pièce de la machine qui exige la fabrication la plus précise, pouvait être produit en ce pays. C'est un beau témoignage à l'industrie canadienne.

La Corporation Norge n'a pas eu seulement des succès dans la fabrication, elle a aussi pris la première place dans les ventes. Dans le court espace de quatre mois, elle a organisé une distribution nationale complète. Norge se vend aujourd'hui par les principales organisations de détail de Halifax à Victoria — à cause du mérite intrinsèque du produit, du caractère et des capacités des hommes reliés à l'entreprise. Aujourd'hui, après quatre mois, Norge est le réfrigérateur électrique qui se vend le plus vite au Canada. Il y a quatre mois, Norge était un produit inconnu; c'est aujourd'hui le réfrigérateur électrique le plus remarquable au Canada. La compagnie estime que les Canadiens veulent des marchandises canadiennes et cette croyance est entièrement justifiée par l'expérience.

Choix de légumes pour votre table

Voici une liste qui vous sera utile pour le choix de vos légumes. Il faut évidemment servir des légumes en tout temps mais plusieurs de ceux-ci ont une saveur particulière lors de la récolte. C'est pourquoi nous vous donnons ces renseignements sur les légumes de la saison:

Artichauts; fin d'été et automne. Tardif.
Artichauts (Jérusalem); hâtif. Printemps.
Fves; (en gousse); juillet à octobre.
Betteraves; toute l'année durant.
Choux de Bruxelles; septembre à janvier.
Chou; toute l'année durant.
Carrottes; toute l'année durant.
Chou-fleur; octobre à février.
Céleri, toute l'année à l'exception de juin et juillet.
Blé-d'inde; juillet à octobre.
Laitue; en tout temps
Oignons, en tout temps.
Concombres; juillet à octobre.
Salsifis; octobre jusqu'aux mois d'hiver.
Pois; juin à septembre.
Panais; octobre jusqu'à l'hiver.
Pommes de terre; en tout temps.
Radis; en tout temps.
Courges; juillet à octobre.
Navets; septembre à février.
Tomates; juillet à octobre.

Plusieurs légumes hâtifs ou tardifs peuvent être cultivés en serre et transplantés. D'autres poussent très bien en serre à toute saison. Mais la culture de plein air est la meilleure et celle-là seul produit les meilleurs et les plus savoureux légumes.

Deux avantages

Le mot "réfrigération" provient du latin "refrigeratio". La réfrigération, contrairement à l'idée populaire, n'ajoute pas le froid—elle enlève plutôt la chaleur.

Le morceau de glace placé dans la glacière absorbe la chaleur de celle-ci et refroidit l'air. En produisant ceci, le morceau de glace s'évapore jusqu'à ce qu'il disparaisse complètement. Le morceau de glace qui s'évapore bien vite laisse une atmosphère d'humidité tandis que le procédé de réfrigération électrique donne toujours une température constante ce qui est reconnu comme nécessaire pour la préservation des viandes et autres aliments en parfait état.

M. M.-C. MOYER, représentant en charge de la division des ventes de Toronto.

Votre réfrigérateur pour des années à venir

si c'est un

NORGE

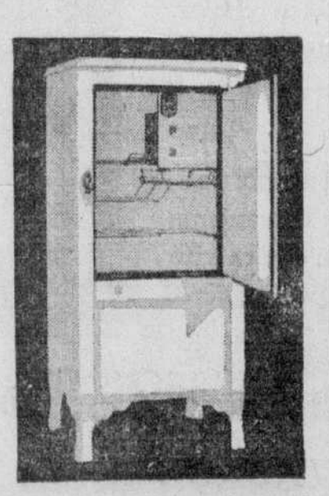

Le réfrigérateur Norge vous assurera toujours la meilleure réfrigération électrique. Son mécanisme peu compliqué vous garantit un service indéfectible pour toute la vie.

Nous nous ferons un plaisir de vous exposer les particularités des différents modèles Norge actuellement en montre à nos salles.

Century Electric Co.

691 rue St-Paul Ouest,

MArquette 6800—2744

Ferronnerie **PINET & JARRY** Générale

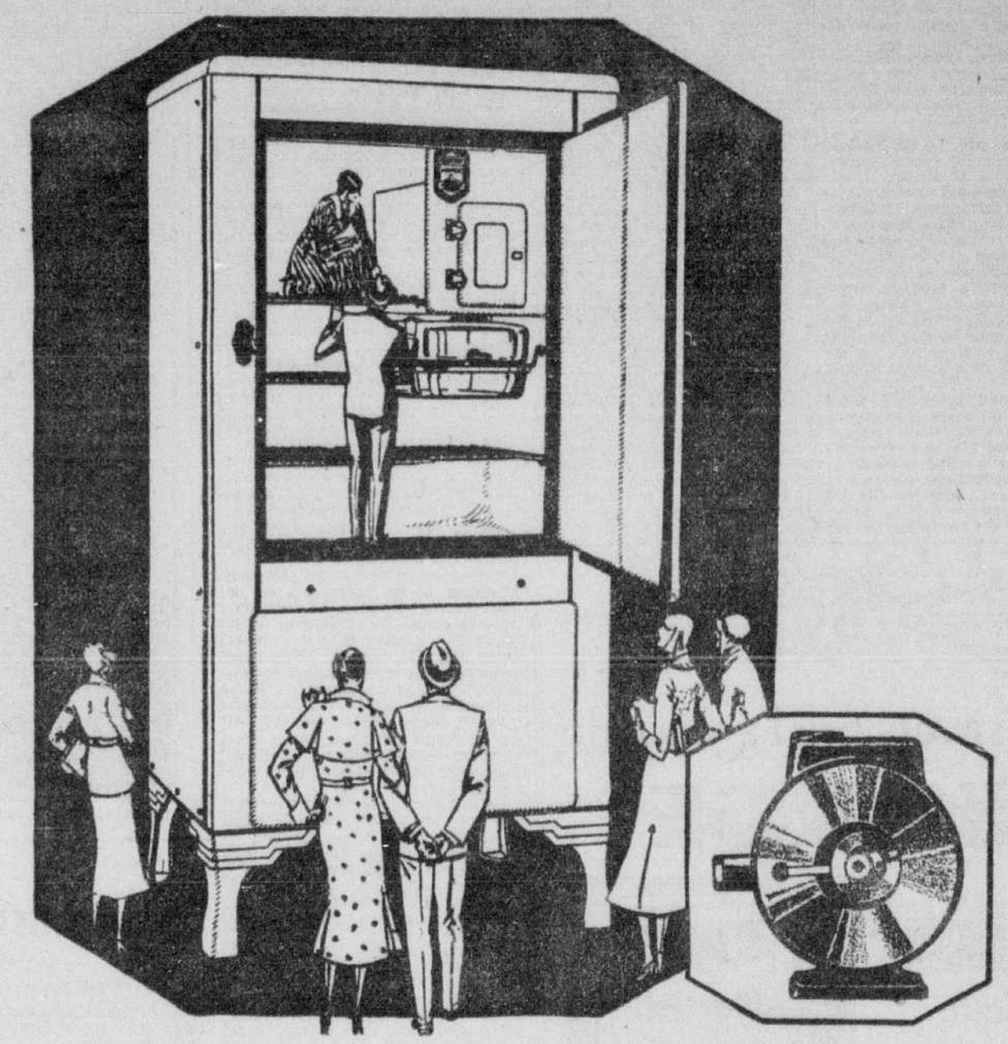

PROTÉGEZ VOS ALIMENTS

Contre les Chaleur s Torrides de l'Été avec une Glacière Électrique

NORGE

VOTRE GLACIÈRE POUR DES ANNÉES À VENIR

AVANT D'ACHETER AILLEURS VENEZ VOIR NOTRE SALON D'ÉCHANTILLONS

MAISON DE CONFIANCE

LA MAISON PINET & JARRY A POUR POLITIQUE DE DONNER SATISFACTION ENTIERE AU PUBLIC. CETTE SATISFACTION N'EST POSSIBLE QUE PAR LA QUALITE ET LA VALEUR D'UNE MARCHANDISE ET PAR UN SERVICE PARFAIT ET COMPLET. C'EST CETTE POLITIQUE QUI A FAIT LE SUCCES DE MM. PINET & JARRY ET QUI LUI A MERITE LE TITRE DE MAISON DE CONFIANCE.

Ferronnerie **PINET & JARRY** Générale

Tél. CAI. 2043-1867 **7413 RUE ST-HUBERT** *Bureau, Tél. CAI. 0251.*

"Norge" examiné attentivement

Par Frank Dowsett.

J'écris cet article dans la quiétude d'un bureau désert à cause des vacances. C'est aujourd'hui le premier juillet et il fait chaud. Jamais température ne m'a autant donné le goût d'écrire l'histoire de "Norge", le nom lui-même a quelque chose de rafraichissant . . cubes de glace, gel rapide, friandises froides, desserts gelés. Oui je pourrais écrire cette histoire en n'importe quel temps, mais je me sens mieux disposé aujourd'hui que jamais.

Commençons par le commencement et voyons cette nouvelle compagnie "Norge" à la lumière de ce que vous recevez pour votre argent.

Imaginez un réfrigérateur "Norge" immaculé, dans votre cuisine. Comment paraît le cabinet? Le dessin en est moderne mais très simple. Ses lignes sont classiques et élégantes. Ce cabinet donne un bel air à votre cuisine. Ses proportions sont scientifiquement calculées de façon à donner à la famille le plus d'espace possible pour ce qu'elle y veut mettre et garder au cabinet sa belle apparence.

Quand il s'agit d'apparence la partie métallique est aussi importante que le reste. Celle du "Norge" est de cuivre solidement plaqué de chrome afin d'empêcher le métal de rouiller. La porte se meut facilement et ferme hermétiquement. Chaque parcelle de métal qui s'y trouve est de la meilleure qualité. Il est temps d'ouvrir la porte et d'examiner l'intérieur de ce "Norge". Au moment ou j'arrive à cette partie de mon article, le surveillant entre pour me dire que son thermomètre marque 90 degrés à l'ombre et continue à monter. Très bien: ouvrons la porte du réfrigérateur et laissons nous rafraichir par la délicieuse vague de froid qui s'en précipite. C'est épatant. Maintenant, examinons l'intérieur avec l'oeil, à qui rien n'échappe, de Mme Ménagère. Tout d'abord ils est commode pour l'usage quotidien. L'unique porte permet de tout voir à l'intérieur en un seul coup d'oeil et la hauteur de la tablette où l'on met les aliments est à portée de la main.

Ce n'est ni trop haut ni trop bas. Le "Norge" n'a pas de coins noirs et tout l'espace des tablettes est utilisable parce que tout cet espace est, lui aussi, à portée de la main. Les tablettes sont faites de façon à ce qu'on y puisse loger toutes les sortes de nourritures et toutes les formes de plats. On peut voir que le compartiment destiné à la vaisselle de porcelaine est intact. Il n'y a pas de trous ni de tuyaux qui viennent enlever de la place. On peut très facilement enlever les tablettes si on le désire. On n'a qu'a peser sur un bouton qui obéit à la moindre pression et qu'on peut nettoyer très facilement. Autre particularité que Mme Ménagère appréciera tout de suite c'est que tout les coins sont ronds et par conséquent beaucoup plus faciles à nettoyer. Ce sont tous ces détails qui rendent "Norge" pratique et le font aimer pour toujours à ceux qui ont eu l'occasion de s'en servir. Ouf! je crois que le thermomètre continue à monter, c'est le temps de visiter le compartiment à glace.

Il est situé en haut à droite dans le coin du cabinet. La porte est munie de gonds à ressorts et elle ferme hermétiquement afin de fermer l'entrée à toute odeur d'aliments. Ce compartiment contient les séries de petits cubes glacés et l'espace nécessaire pour la préparation des desserts glacés.

Le "Norge" est un réfrigérateur qui gèle les aliments très rapidement. Dans un concours fait à une température de 120 degrés Fahrenheit, le "Norge" fit le froid plus rapidement, resta froid plus longtemps et gela les cubes de glace plus rapidement que ses trois rivaux et tout cela en dépensant moins d'électricité. Le "Norge" a une capacité considérable en fait de clubes de glace et en plus il possède cinq degrés de vitesse pour geler les cubes. Cette dernière particularité sera appréciée par toutes les ménagères.

Le compartiment réservé aux vases de porcelaine que l'on veut refroidir est aussi un grand avantage et ajoute beaucoup à l'apparence d'un réfrigérateur.

Les interrupteurs sont placés à portée de la main. Le compartiment à refroidissement est remarquablement efficient et son apparence est coquette. Le compartiment à glace nous conduit naturellement à examiner le mécanisme du réfrigérateur "Norge". Il est en entier contenu dans un petit compartiment qui se trouve au-dessous du compartiment réservé aux aliments. Tous les tuyaux sont cachés, en dehors de la portée des enfants, et à l'abri des dommages accidentels. Le principal avantage de ce mécanisme est le compresseur rotatoire. Le fonctionnement en est décrit dans un article publié ailleurs et qui vaut la peine d'être lu. Tout ce mécanisme fonctionne en silence ce qui est un autre avantage bien apprécié à la maison. A lui seul le "rollator" élimine plusieurs parties mobiles (il n'a lui-même que trois parties mobiles) et en conséquence les vibrations et le bruit sont réduits au minimum.

Le mécanisme de "Norge" est tel que l'ont peut être assuré que les aliments et breuvages que l'on y mettra conserveront sans cesse une température de 40 à 50 degrés.

Or une température qui varie de 50 à 60 degrés est la seule dans laquelle on puisse être certain de conserver les aliments.

Il reste l'isolement. Ce point est très important et il est examiné à fond dans l'article intitulé "zéro au sec", qui parle du matériel isolateur excellent utilisé dans "Norge". Examinez seulement, vous tous qui voulez acheter, quel isolateur efficace constitue la bande de caoutchouc qui ferme la porte du réfrigérateur "Norge". Facilement lavable et très durable, cette bande de caoutchouc vous donne une idée du genre de matériel qui a servi à la fonfection d'un "Norge".

Nous achevons notre examen et nos manufactures du Lac Ontario m'appellent, car je dois expérimenter des milliers de réfrigérateurs "Norge" qui seront demain sur le marché. Je me résume donc. Norge en tant que réfrigérateur électrique est le meilleur produit du genre et le fait qu'il soit complètement canadien doit attirer l'attention de tous les patriotes.

Il ornera votre maison en lui donnant un air de confort moderne; il vous servira silencieusement, avec fidélité et pendant de nombreuses années. Il paiera lui-même son loyer et son salaire. Ai-je besoin d'en dire plus? Quoi que vous fassiez, avant d'acheter, allez examiner un réfrigérateur "Norge".

S.-CLOTILDE DE CHATEAUGUAY

—Chez M. Pierre Primeau: M. et Mme Arthur Primeau, de Saint-Rémi; M. Henry Bouthillier, de la Pointe S.-Charles.
—Mme Ovila Primeau, chez son neveu, M. Pierre Primeau.
—M. Phidime Dominique a épousé Mlle Yvonne Cailler.
—M. Thibert, marchand, est de retour d'une visite chez ses filles, à Swanton, Vt.

Toujours de l'eau froide

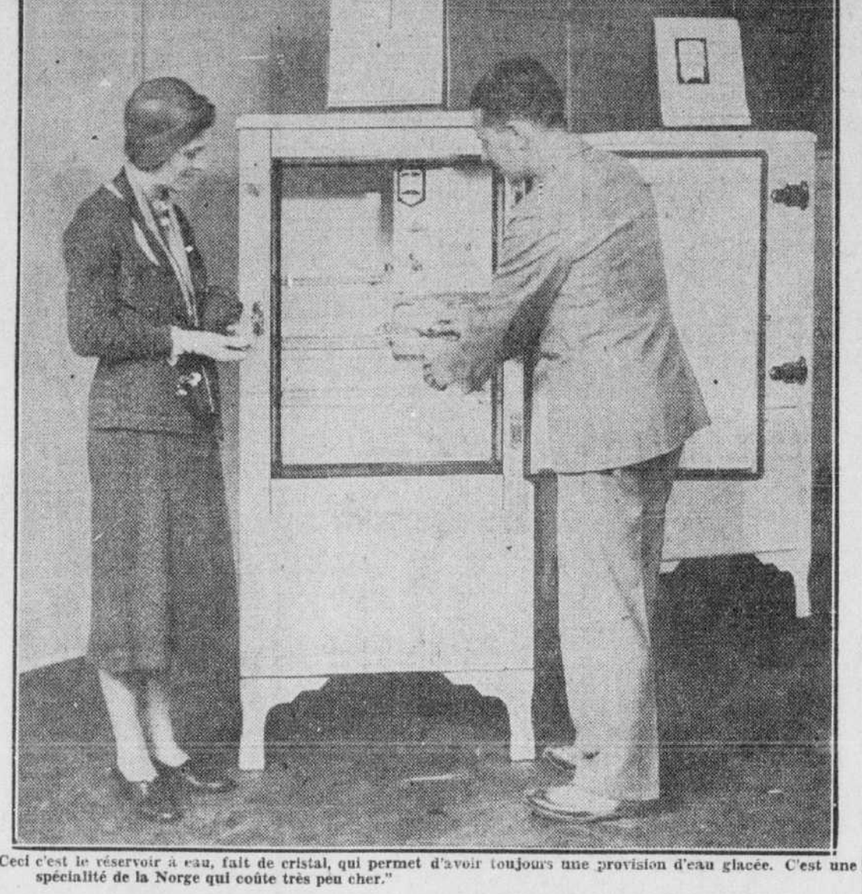

"Ceci c'est le réservoir à eau, fait de cristal, qui permet d'avoir toujours une provision d'eau glacée. C'est une spécialité de la Norge qui coûte très peu cher."

L'emballage pour l'expédition

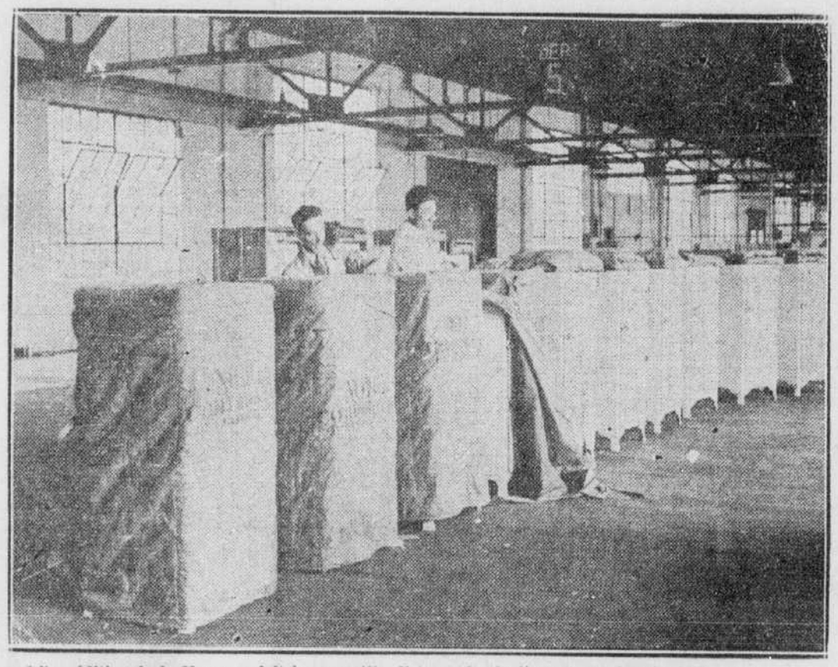

Quand l'expédition de la Norge se fait à une petite distance la glacière est enveloppée dans une toile spéciale qu'on voit ici poser.

Echos de Grand'Mère

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère—M. Alfred Berthiaume a été élu membre de la commission scolaire en remplacement de M. Ephrem Lampron.

Deux élèves du professeur J. N. Leclerc viennent d'obtenir du Dominion College of Music leurs diplômes Lauréat, avec distinction, Miles Léone Garceau et Bernadette Paquet.

—Les élèves du séminaire de Trois-Rivières qui donnent actuellement des représentations dramatiques et musicales au bénéfice des élèves dénués de ressources ont donné une séance à Grand'Mère. Elle fut des mieux réussies. Ils ont interprété une comédie en un acte intitulée "Chez l'avoué" de Fernand Beissier. Les acteurs étaient: René Hamel, Léon Arcand, et Raoul Milot. Une autre comédie en un acte "Un beau-père pas commode", de eFrnand Beissier, fut interprétée par MM. Raoul Milot et René Hamel. Un drame en 3 actes de Louis Charlier intitulé "Les bandeaux tombent", joué par Léon Arcand, Jean Teasdale, Jules Godin, Raoul Milot, Marcel Héroux et René Hamel.

—MM. les abbés J. C. Grenier, curé de S.-Etienne des Grès et Gérard Lemire, du séminaire de Trois-Rivières, étaient récemment les hôtes de M. J. P. Emile Dessureault à son chalet du Lac des Piles.

—Mme Gilles oNrmandin etsa fille, Monique, de Waterbury, Conn., étaient en visite récemment chez M. Guillaume Darchen.

—M. et Mme Robert Bernier et leur fils Lester, de Montréal, ainsi que Mme Tancrède Bilodeau et sa fille Madeleine, de Giffard, étaient les hôtes de M. et Mme Léo Dugal, ces jours derniers.

—Le Dr Léo Francoeur et MM. Gilles Dessureault et G. Pothier, de S.-Tite étaient de passage en notre ville, ces jours derniers.

—Miles Yvonne et Corinne Desureault, de S.-Tite étaient en visite à Grand'-Mère ces jours derniers.

SAINT-GERVAIS DE BELLECHASSE

—Ces jours derniers, le R. P. Maillard, du Sacré-Coeur, de Québec, M. l'abbé Lafrance, curé de Honfleur, M. l'abbé Coté, curé de S.-Charles, et M. l'abbé Robitaille, vicaire de S.-Anselme, sont tous venus prêter leurs concours à notre curé, à l'occasion des quarante heures.

—Miles Annette Arsenault, Blandine et Marie Louise sont allées à Québec.

M. H.-V. HALES, du département des ventes, de la Norge Corporation of Canada, Limited.

SAINTE-MONIQUE, DEUX-MONTAGNES

M. le curé Henri Raynauld et les paroissiens de Sainte-Monique ont reçu la chorale de Ville-Emard. Le choeur de chant, sous la direction de M. Majorique Gadbois, rendit la messe de Nibelle. Les solistes furent MM. Jean-Paul Hayeur et Omer Gauthier. L'orgue fut joué par Mme Asselin. Après la messe, M. le curé fit servir un dîner aux visiteurs, dans la salle paroissiale. L'après-midi, eut lieu une partie de baseball entre le Ville-Emard et le Moniquois.

—Ces jours derniers, un groupe d'amis se réunissait chez M. H. Giroux, pour fêter le 20e anniversaire de son fils, Georges. On lui présenta un cadeau-souvenir.

Nous avons pris l'agence du

NORGE

Le réfrigérateur électrique

Voici une bonne nouvelle, dont nous sommes fiers de faire part au public nous vendons maintenant le Norge, le réfrigérateur électrique muni du Rollator, le mécanisme de réfrigération simple, puissant, compact, et d'une durée presque indéfinie.

Vendu à des conditions aussi faciles que $10.00 par mois.

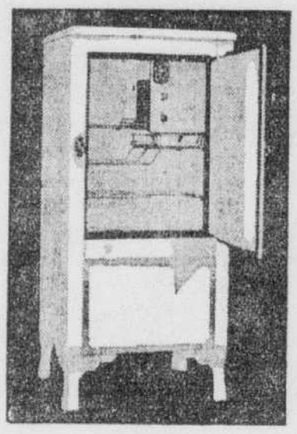

Voyez les différents modèles en montre chez

BÉDARD-GIRARD LIMITEE

Entrepreneurs-électriciens

Le magasin exclusif d'accessoires électriques

Nouvelle adresse:

5018 rue Sherbrooke Ouest. WEst. 6312-6313

Nous recommandons

La Glacière Électrique

NORGE

Elle est simple, facile d'opération, positive dans son action et n'a que 3 pièces mobiles baignant dans l'huile.

Fabrication Canadienne.

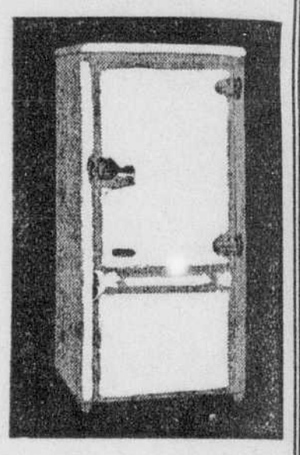

Vendue à des termes pour vous convenir

NOLIN & JENOISEUX Limitée

1188, rue Sainte-Catherine Ouest

6091 SHERBROOKE O. 1241 NOTRE-DAME O.
4455 WELLINGTON. 2480 NOTRE-DAME O.

LA GLACIÈRE ÉLECTRIQUE NORGE

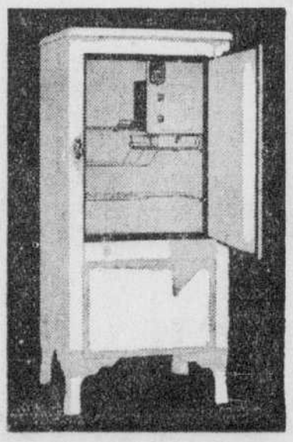

Crée un nouveau prototype de réfrigération avec

34 caractéristiques de qualité supérieure — dont 19 sont originaires de la Norge, et toutes contribuent à en faire une glacière très commode, bonne pour toute une vie et donnant les meilleurs résultats.

Il est très facile d'en posséder une, car c'est une des glacières qui se vendent au plus bas prix. On peut diviser le prix en paiements qui conviendront au budget familial.

Permettez-nous de vous démontrer les avantages de la Norge.

Mireault & LaSalle

280 rue Beaubien est

CRescent 4884

L'esprit de la femme s'ouvre à la mécanique

Elle prend un intérêt considérable dans les machines électriques dont elle se sert.

CONNAISSANCE DU CONSOMMATEUR

Le manufacturier, qui a ignoré longtemps ce que pouvait au juste désirer une clientèle féminine, s'est efforcé dernièrement de trouver avec exactitude ce que recherchait une maitresse de maison en faisant ses achats.

Il est admis que les femmes, jusqu'à aujourd'hui, ont généralement porté plus d'attention aux produits du manufacturier que celui-ci en a porté à leurs besoins et à leurs désirs. Ce n'est qu'occasionnellement que le manufacturier a fait appel à la masse du peuple, en faisant un produit que toutes les femmes achètent, parce qu'il répond à leurs désirs.

"L'ignorance des besoins du consommateur constitue un des plus grands dangers de l'industrie moderne", dit M. J.-H. Knapp, vice-président et gérant des ventes de la Norge Corporation, fabricant de la glacière électrique Norge. Citant Guy-C. Smith, de Libby, McNeill & Libby, Knapp déclara que cette ignorance "affaiblissait l'art de la vente personnelle et était responsable des ventes forcées. Elle avait aussi pour conséquence de fausser les annonces et de conduire à une mauvaise publicité, sans résultats tangibles".

Les manufacturiers remplis d'initiative doivent combattre cette ignorance en allant droit au consommateur pour se renseigner sur ses besoins et ses désirs. Dans le passé, de telles démarches ont abouti parfois à un changement complet dans le mode de production. Il suffit de citer l'exemple de Ford, qui a transformé le modèle de sa machine-automobile pour répondre aux désirs du public. L'installation du modèle A. a coûté des millions, mais l'opération a aussi rapporté des millions.

Récemment, les étudiants de l'université Marquette qui suivent les cours de publicité et de la mise en vente, entreprirent de faire une enquête auprès des maitresses de maison, dans plusieurs endroits, afin de se rendre compte des désirs populaires en matière de glacière électrique. Il fut découvert que la femme préfère le système des compresseurs rotatoires aux autres, parce qu'il est moins compliqué et ne perd pas de temps. En effet, la maitresse de maison ne peut être considérée comme n'ayant pas d'intérêt dans les choses de la mécanique; elle connait son automobile, sa machine à laver, sa machine à nettoyer, sa glacière électrique, son radio et sa machine à coudre électrique.

Plusieurs d'entre elles se font un point d'orgueil de réparer elles-mêmes leurs machines.

L'enquête a démontré que la femme recherchait dans une glacière électrique 1o: un fonctionnement continu; 2o: une durée qui en diminue le coût avec les années; 3o: un dessin joli qui la fait contribuer à la bonne apparence de la cuisine; 4o: une grandeur convenable qui permet de loger le plus de nourriture possible dans un endroit restreint.

Les aliments et la refrigération

Les avantages et l'utilité de la réfrigération mécanique, au point de vue de la santé publique, sont si bien établis qu'il est inutile d'entrer dans une longue dissertation. Au point de vue hygiénique le développement de la réfrigération électrique à son état présent d'efficcité est un des plus éclatants succès de la présente décade. A la portée de toutes les bourses, à un prix relativement bas, la réfrigération mécanique est passée de l'état de luxe à la classe des nécessités.

Les aliments préservés par la réfrigération gagnent en saveur et ne perdent rien de leurs qualités nutritives. Les bactéries qui, à une température élevée rendraient les aliments impropres à la consommation, deviennent inoffensifs. Les bactéries du lait et autres liquides sont en petit nombre grâce à la réfrigération électrique, qui élimine les éléments de température élevée, qui sont un danger pour ces aliments.

C'est surtout pendant les mois chauds de la belle saison, alors que les maladies de la gorge et les épidémies sont à l'ordre du jour qu'une méthode pratique de conservation des aliments est désirable.

L'emploi des méthodes mécaniques remplace l'ancienne méthode de l'emploi de la glace dont la pureté est souvent mise en doute. La glace obtenue maintenant par moyen mécanique est d'une grande pureté et peut être employée dans les breuvages sans crainte.

En tout, la réfrigération est un des gains les plus marquants au point de vue hygiénique faits dans le domaine domestique. C'est un pas de plus de la science dans le domaine des affaires de tous les jours.

Chez Ed. Archambault ENRG.

Voyez la NORGE avant d'acheter . . .

En choisissant un refrigérateur pour votre maison, il vaut certainement la peine de bien choisir CELUI qui vous donnera le meilleur service pour les années à venir . . .

La "Norge" est si bien proportionnée, si rapprochée du mécanisme parfait, si élégante, qu'elle mérite votre attention toute particulière.

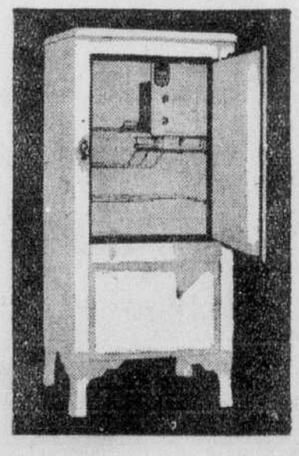

Garantie 3 ans — $238 à $395

Voyez donc la "NORGE" avant d'acheter

Ed. Archambault ENRG.

Le magasin le plus complet du genre au Canada

500 Est rue Ste-Catherine *Marquette 6201

Au service des familles nombreuses

La glacière électrique Norge est une garantie pour la santé.

ECONOMIE

Par M. Ivanhoe Hogue, vice-président de L.-C. Barbeau Ltée

Le problème le plus angoissant pour le père et la mère d'une famille nombreuse, c'est la conservation de la santé de leurs chers petits. Nous savons tous que la santé et le bonheur matériel dépendent, en majeure partie, de la bonne nutrition, du port de vêtements appropriés aux diverses saisons, de la salubrité du logement, et finalement de la pratique quotidienne d'un bon exercice physique. Le facteur le plus important, cependant, est celui de l'assimilation d'une nourriture saine, non seulement bien apprêtée, mais surtout préservée contre l'infection des microbes, causée par l'absence de réfrigération adéquate.

Le boucher, aussi bien que l'épicier prospère, a compris, il y a longtemps déjà, que seule la réfrigération électrique peut préserver les aliments périssables d'une façon absolument efficace, et il n'est pas une ménagère qui consentirait à acheter des produits d'une condition douteuse et avec raison; mais qu'arrive-t-il dans 19 sur 20 foyers Canadiens? La statistique démontre que seulement 5 pour cent des foyers Canadiens jouissent du plus grand bienfait que le génie et l'électricité mettent à notre portée. Et voici ce qui se passe chez-vous entre votre porte et votre table, si vous ne possédez pas un bon réfrigérateur électrique.

Pour empêcher la détérioration des comestibles, il faut les garder dans un endroit où la température est sensiblement au-dessous de 50 degrés Farenheit. Citons comme exemple, le Réfrigérateur électrique Norge, dont l'existence remonte déjà à plusieurs années, et dans lequel nous obtenons une température constante et idéale qui empêche tout développement microbien et partant, toute détérioration. Au contraire la glace telle qu'employée ordinairement, permet une variation en température, s'élevant bien au-dessus de 50 degrés Farenheit au fur et à mesure qu'elle fond. Comment peut-on alors, conserver les viandes et surtout le lait, cette nourriture saine et complète que l'on sert à l'enfant?

Des expériences de laboratoire ont démontré qu'après avoir été conservé pendant six jours dans un Réfrigérateur Norge, le lait était assez pur et frais pour répondre aux exigences de la plupart des bureaux d'hygiène.

Y a-t-il économie

La question qui se pose maintenant est celle de l'économie et l'on se demande si l'acquisition d'un Réfrigérateur électrique n'entraine pas une dépense par trop considérable pour le Chef de la famille nombreuse. Non seulement, est-il d'un prix abordable, mais le réfrigérateur électrique permet d'économiser de plusieurs manières.

Puisque le réfrigérateur électrique conserve frais les aliments jusqu'à la consommation il est évident qu'il en résulte une économie substantielle. Rien ne se perd plus, et ceci permet à la ménagère de réaliser des économies considérables en achetant en plus grande quantité.

La consommation d'électricité est aussi négligeable et vite compensée par l'absence de tous les ennuis qui résultent de l'attente quotidienne du livreur de glace, lequel ne peut s'empêcher non plus de laisser des traces de son passage. Donc plus de nettoyage désagréable après son départ, plus d'inquiétude au sujet du réservoir qui reçoit l'eau décongelée et qui renverse, si par malheur on l'oublie, causant ainsi des dégats souvent sérieux. En conséquence plus de liberté pour la mère de famille qui elle aussi mérite bien un peu de repos.

Pour résumer, ce que vous économisez en aliments conservés, en achats plus avantageux, en commodité et en protection sanitaire, couvre amplement les légers versements requis pour la possession d'un bon réfrigérateur électrique. Il ne vous coûte rien au contraire, il continue d'économiser pour vous longtemps après s'être payé. Est-il besoin d'attirer votre attention sur l'importance de bien choisir, non seulement le meilleur réfrigérateur, mais aussi le marchand de qui vous l'achetez? Vous feriez bien de vous adresser à une maison dont les longues années d'expérience dans le commerce et le service des appareils électriques, vous assureront une pleine mesure de satisfaction de votre nouvelle acquisition.

Après les essais

Une rangée d'unité examinées, essayées et approuvées se rendant à l'atelier d'assemblage.

L'USINE NORGE

L'usine Norge occupe un des plus beaux sites industriels au Canada (dans l'ancienne usine Dodge) à 1244 rue Dufferin, Toronto. L'édifice mesure 581 pieds de long sur 61 pieds de large et est à un seul étage. Après une étude sérieuse, la Corporation Norge choisit cette location parce qu'elle offrait les meilleures facilités pour la production en "ligne droite" et les économies qui en découlent, et aussi parce qu'elle offrait les meilleures facilités de transport au Canada. Les opérations complètes et l'assemblage commencèrent le 1er juin et les officiers de la Compagnie disent que, avec les facilités qu'ils ont dans la nouvelle usine, ils sont en mesure d'offrir au public canadien une valeur hors pair dans les réfrigérateurs électriques.

Le Norge est une économie dit M. Hébert

Pourquoi la Cie Lindsay a fait le choix du Norge.

TROIS RAISONS

Il n'est pas nécessaire de dire au public canadien quelle importance a prise la réfrigération dans le domaine domestique, car il est le meilleur client des réfrigérateurs, dit M. J.-A. Hébert, président de la compagnie C.-W. Lindsay. Conséquemment, il est pratiquement inutile de dire que quand la température est au-dessus de 50 degrés, les aliments se gâtent, les bactéries se multiplient et les aliments deviennent une menace pour la santé.

Depuis nombre de générations la glace a été le grand remède à ce mal —notre protecteur—a servi à préserver les aliments et il est peu de familles canadiennes qui n'aient eu leur glacière. C'était avec un soin religieux que chacun surveillait la partie supérieure de ce meuble afin d'y conserver constamment une bonne provision de glace. Combien de fois n'avons-nous pas oublié cette nécessité et couru le risque de perdre des provision considérables, beurre, lait, viande.

M. J.-A. HEBERT, président de la C.-W. Lindsay & Co. Ltd.

Je ne prétends pas condamner la glace. C'est une vieille amie, mais il faut souvent se séparer de ses meilleurs amis.

Je suis un peu honteux de l'avouer, mais je me rends à l'évidence et déclare que le réfrigérateur Norge m'a fait oublier entièrement la glace.

Lorsque ma compagnie a décidé d'ajouter à notre stock les réfrigérateurs électriques, il a fallu quelque temps pour décider du choix. Nous n'étions pas les premiers à entrer dans ce domaine, au contraire, nous fûmes des derniers. Mais tandis que les autres compagnies annonçaient des réfrigérateurs électriques, nous étudiions le marché. C'est alors que le Norge fit son apparition. Si on me demandait pour quelle raison notre compagnie a choisi le Norge, je répondrais qu'il y en a trois.

Premièrement, l'opération du Norge est économique; deuièmement le Norge fonctionne silencieusement; troisièment le Norge est fabriqué par une compagnie avec laquelle nous faisons affaire depuis longtemps et dans laquelle nous avons entière confiance. Nous savons que ce qu'elle fabrique ne donnera que d'excellents résultats, et que cela seulement est une garantie du crédit qu'elle veut conserver.

Le service Norge

par J.-J. MASSON,
Directeur du Service.

Nous avons progressé, dans un temps où le mécanisme de la réfrigération électrique, intriguant dans ses détails nombreux et exigeant l'attention constante d'une personne entièrement connaissante du génie mécanique, était loin de donner des résultats satisfaisants à une époque où la simplicité et la perfection dans la construction, acquises par les recherches incessantes des ingénieurs et des experts de la réfrigération électrique dont les résultats ont atteint un nouveau haut degré de satisfaction. Ainsi, nous avons réduit au minimum le service et le temps perdu pour le service du réfrigérateur électrique.

La ménagère n'aime guère être incommodée par un trouble quelconque — soit dans la construction, mécanisme ou service, alors, nous offrons ce Compresseur idéal et parfait —le "ROLLATOR". Celui-ci n'est composé que de trois pièces mobiles dans un bain d'huile, d'une manière permanente, éliminant le remplacement des pièces usées ou défectueuses et qui réduisent, plus que nous ne pourrons le réaliser, tous les genres de troubles.

Nous appuyons notre confiance dans la Norge sur une garantie de trois ans sur chaque pièce, étant convaincus que la Norge durera toute votre vie et vous rendra un service inappréciable pour les années à venir.

Nous avons organisé à Montréal un département de service efficace à la disposition du consommateur.

Echos de Lévis

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis.—MM. Adélard Bégin et Alphonse Bolduc, ont été réélus commissaires d'écoles à S.-Télesphore de Lévis, par acclamation.

—M. Lucien Després s'est blessé à l'épaule gauche en tombant.

—L'ouverture du terrain de jeux mis à la disposition des fillettes par la fabrique Notre-Dame, près du presbytère a eu lieu lundi. Plusieurs jeunes filles amusent et surveillent les fillettes.

SAINTE-BENEDINE

—Dernièrement a eu lieu, en notre église, le mariage de Mlle Annette Audet à M. Lucien Dussault, de S.-Ferdinand d'Halifax. M. Adélard Audet accompagnait sa fille, et M. J.-B. Dussault, servait de témoin à son fils. Après la cérémonie, une réception eut lieu chez Mme Georges Boulet, où un repas fut serv. Dans l'après-midi, les époux partirent pour S.-Ferdinand d'Halifax, où le couper et la soirée eurent lieu.

LA BAIE SHAWINIGAN

—Récemment, eut lieu, dans notre salle paroissiale, une soirée organisée par Mlle Elise Lépine, sous le patronage de notre curé, M. l'abbé J. Rinfret, au profit de notre église. Il y eut drame: "La meilleure part" et une comédie: "La visite de la sous-préfète". Dans les entr'actes MM. Lauréat Rolland et Gabriel Béliveau, des Chutes Shawinigan, et Omer Boucher, de S.-Marc de Shawinigan, se firent entendre, de même que Georgette Grenier, fillette de 4 ans; Elise Lépine, Marcel Yelle, bambin de quatre ans. Des cadeaux, offerts par MM. Dugré et Filion, furent gagnés par MM. Eddy Godin et Rodolphe Laroche.

La pièce "La meilleure part" fut interprétée par Rita Lacombe, Rita Deschesnes, Jeannette Croisetière, Simonne Laroche, Rose-Anna Lavergne, Dorilla Landry, Germanie Dugré, Yvette Deschesnes, Yvonne Milette et Florence Paquin. Les interprètes de "La visite de la sous-préfète" furent Rose-Anna Lavergne, Jeannette Croisetière et Florence Paquin.

—La chorale des Enfants de Marie a fait à Notre-Dame du Cap un pélerinage, organisé par Mlle Aldora Bellemare, directrice. Des autos furent mis à leur disposition par MM. Hervy Thiffault, Abbé Mélançon, Célestin Filion, Emile Jacob et Eddy Godin. Le R. P. Joyal prononça une allocution. Le groupe revint à Shawinigan, après avoir salué notre ancien curé, M. l'abbé J.-A. Lupien, curé de la paroisse Sainte-Famille du Cap de la Madeleine. Ont pris part à ce pélerinage: Mlles Florence et Eva Bellerive, Elise Lépine, Germaine Bellemare, Rita Lacombe, Yvonne et Florence Paquin, Fernande Ménard, Claire Samson, Jeannette et Bella Godin, Yvette et Rita Deschesnes, Marguerite Filion, Rose-Anna Lavergne, Jeanne Laroche, Isabelle Marcotte, Graziella Laberge, Thérèse Blais, Marie-Rose et Alice Marineau, Thérèse Melançon, Lucille Matteau, Yvonne Milette, Juliette Chrétien, Ida Pronovost et Aldora Bellemare.

Secrétaire-trésorier et contrôleur de la compagnie DeForest-Crosley, M. J.-W. PEART, est reconnu comme expert en matière de budgets de corporations.

SI VOUS N'AVEZ PAS DE **NORGE** NE SIGNEZ RIEN NE PAYEZ RIEN, AVANT D'AVOIR NOS PRIX ET NOS CONDITIONS

L. C. BARBEAU
LIMITEE
281 rue CRAIG OUEST
Succursale: 6985 ST-HUBERT

QUELLE EST VOTRE PROPOSITION?

Aux propriétaires . . . . . Aux locataires . . . . . .
Aux constructeurs . . . . Aux communautés . . . .
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .

Le Norge chez VALIQUETTE

MODÈLES DE $230 à $375

Le peuple canadien de l'Atlantique au Pacifique salue avec enthousiasme le nouveau Norge . . . . s'enorgueillit de savoir que le plus avancé des réfrigérateurs électriques soit fabriqué dans son pays . . . . La maison Valiquette doit à sa clientèle de lui donner ce qu'il y a de mieux en fait de réfrigération électrique . . . . d'accord avec le désir populaire elle choisit le Norge avec tous ses étonnants perfectionnements . . . . et l'offre au public Montréalais à des conditions de paiement si généreuses qu'il est maintenant facile à tout le monde de posséder un réfrigérateur Norge et de jouir des services inappréciables qu'il rend . . . .

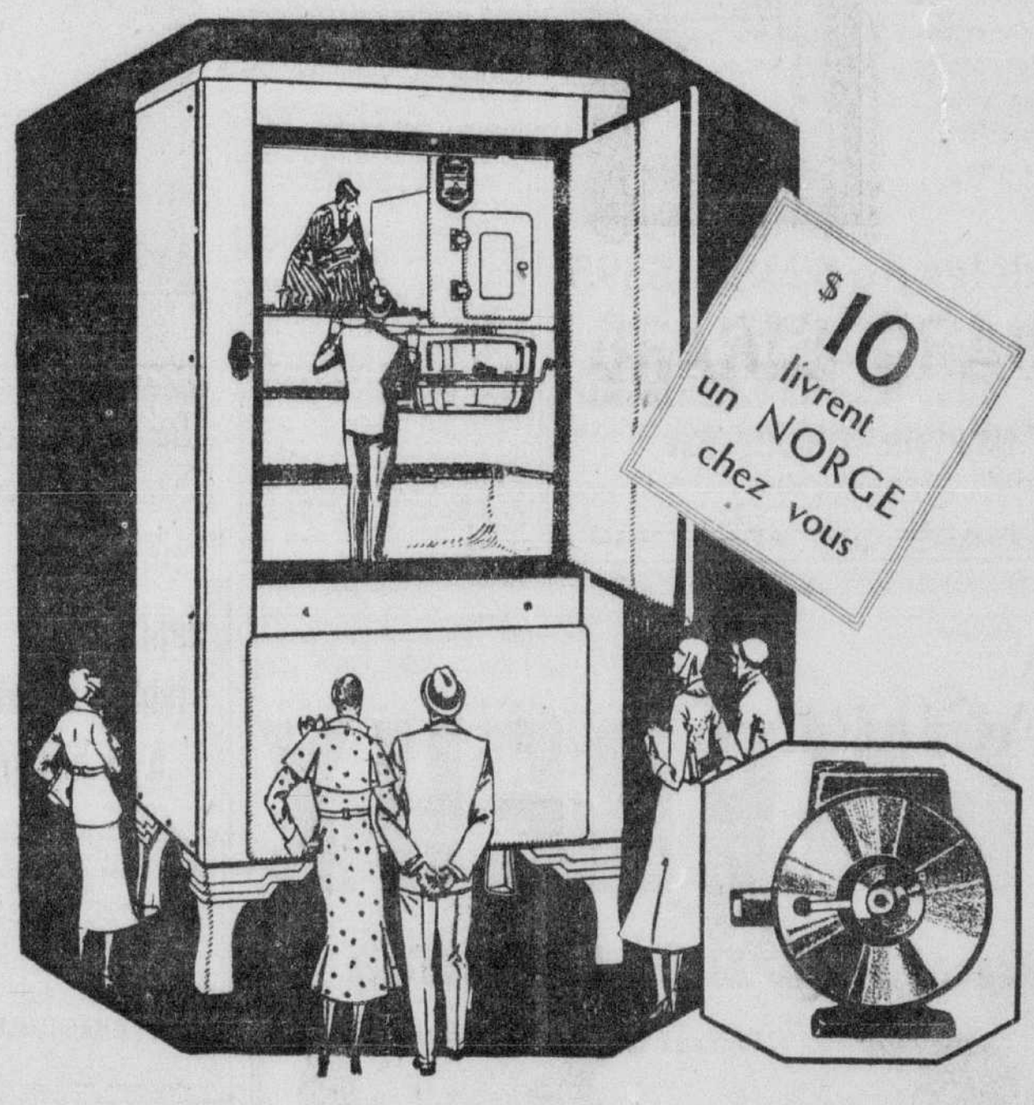

2 ANS COMPLETS DE CREDIT

Seul l'intérêt équitable exigé par les fabricants du Norge à ses dépositaires est chargé aux clients de Valiquette. Il n'y a absolument aucune autre charge supplémentaire.

Valiquette LIMITÉE
LES PLUS GROS MARCHANDS EXCLUSIFS DE MEUBLES A MONTREAL

915 Ste-Catherine Est **6905 rue St- Hubert**

Aussi en Vente à Notre Succursale la plus Près de chez Vous

La vente à tempéraments

Par M. MacPhee, gérant de la Universal Acceptance Corporation.

La radio ne pourrait pas fournir l'agrément de ses ondes, l'automobile ne serait pas universellement adoptée, les appareils électriques seraient peu nombreux et très dispendieux s'il n'y avait pas eu quelqu'un pour fournir le capital et un vaste système de crédit. Le monde n'aurait pas pu envisager le travail que comporte la production d'un grand nombre des produits dont il jouit, si ce n'est bien plus tard, sans le système de crédit qu'ont organisé les manufacturiers pour la vente de leurs produits. Avec ce nouveau système est venu le budget de famille qui permet l'achat de tous ces articles, par le moyen de la vente à tempéraments.

A l'origine de la vente à tempéraments, il y a le fait que les individus, comme les corporations, opèrent sur du capital. Tout comme le capital d'une grande corporation consiste en des placements sur un actif fixe et liquide, de même le capital de l'individu consiste dans ce qu'il gagne tous les jours et dans le revenu quelconque qu'il peut posséder par ailleurs.

Le fait que les grandes compagnies pratiquent le système budgétaire démontre bien qu'il est nécessaire non seulement dans les affaires mais aussi dans la famille. Il était de coutume autrefois de distribuer le revenu à la fin d'une certaine période. De nos jours les estimés du budget prévoient les dépenses de l'année qui commence et déterminent le montant des ventes et profits qu'il faudra réaliser pour ne pas être acculé au déficit.

La même chose se produit chez les individus. Si l'on considère que la vie d'un homme est le capital que celui-ci possède, chaque année qui s'écoule est une dépense de capital.

Ainsi une année qui passe sans apporter aucunes recettes liquides est pratiquement une année perdue. Le budget est un moyen de rendre l'année profitable. Le budget révèle les valeurs comparatives. Dans la préparation d'un budget personnel les petits item se multiplient tellement rapidement qu'il faut reviser les chiffres très souvent, abaissant les montants qui sont hors de proportion et relevant ceux qui seraient trop bas. Dans ces chiffres, celui qui a fait son budget trouvera le coût de son train de vie et sa valeur. Il saura ce que lui coûtent ses primes d'assurances, son automobile, sa maison d'été et ses autres commodités. En regardant son budget, il peut facilement ajuster à ses moyens, ses dépenses quotidiennes ou hebdomadaires. Il pourra choisir, parmi les dépenses qu'il ferait autrement, celles qui lui seront le plus utiles. S'il a le bon sens d'encourager les industries de son pays, il contribuera à la richesse nationale. Celui qui décide de reviser ses dépenses de façon à pouvoir se procurer les commodités qu'offre l'électricité ne peut mieux faire que cela.

Dans ce cas, s'il choisit un système d'achat à tempéraments, son acquisition est une obligation plutôt qu'une dette et il finance son opération en homme d'affaires. Comparons cette manière d'agir avec celui d'un homme qui achèterait sans la protection du contrat de vente à tempéraments. Son premier arrangement doit être déterminé avec le vendeur, et la date des paiements est fixée d'une façon plus ou moins vague. L'arrangement verbal peut être très satisfaisant jusqu'au moment où l'état financier de l'une ou l'autre des parties change. Car on ne vit pas indéfiniment et on ne reste pas toujours maître des circonstances, et alors le client qui veut prendre avantage de la promesse que lui a faite son vendeur n'est plus protégé.

Si le client ou l'acheteur possède un contrat où se trouve la promesse écrite d'un terme accordé par le vendeur, l'acheteur est à l'abri des circonstances qui peuvent altérer la situation financière de son vendeur. Tant que dure le contrat il est seul chargé de son compte et ne doit rien que d'être fidèle à son contrat.

Le public est foncièrement honnête

La vente à tempéraments est basée sur l'honnêteté foncière du public et le pourcentage de comptes satisfaisants pendant un certain nombre d'années, qui est constamment demeuré élevé. Les compagnies financières prennent place de nos jours parmi les plus grands agents de distribution des produits. A cause de leurs méthodes systématiques de perception, c'est en partie grâce à elles que le système des ventes à tempérament a pu réussir. La corporation financière est très utile au manufacturier et au détaillant, non seulement dans les périodes de prospérité, mais aussi, parce qu'elle dispose de crédits à long termes, pendant les périodes de dépression économique et alors elle contribue à stabiliser les affaires.

Une corporation financière affiliée à une firme manufacturière est un avantage pour le consommateur. Elle donne un terme à l'acheteur et en même temps, à cause de son système efficace de perception, ne laisse pas s'accumuler la dette sur la tête du client.

De plus elle tend à établir de meilleurs relations entre l'acheteur et le vendeur en éliminant l'élément de gêne qui pourrait s'y glisser. C'est la combinaison du budget de famille et de la vente à tempéraments ou du crédit qui a rendu possible l'immense production des commodités modernes. C'est le système de finance qui a ouvert des marchés à toute cette production, et qui a amené les prix à leur niveau actuel si peu élevé. Le budget de famille de son côté a permis aux individus de profiter des avantages que fournissent les corporations financières.

A cause de l'importance qu'ont acquise les corporations financières et des marchés qu'elles ont ouvert, la production a été plus considérable et a réduit, par le fait même, le coût individuel des articles mis sur le marché.

De cette façon les habitants du continent nord américain ont fait l'acquisition d'une foule de commodités qui ont de beaucoup rehaussé le niveau de la vie moderne.

BEAUPORT

—Dernièrement, a été inhumé, dans le cimetière paroissial, M. Albert Mailloux, fils de M. Michel Mailloux, décédé à l'âge de 26 ans.

—Est décédée, à l'hôpital Général, Mme Cécile Belly, veuve de Edmond Bélanger.

—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Philomène Maheux, veuve de Onésime Bélanger, décédée à l'âge de 90 ans et 3 mois.

—Récemment, se réunissaient à la demeure de M. et Mme Lucien Robert, plusieurs parents et amis, pour fêter le 14e anniversaire de naissance de Mlle Yvette. Un cadeau lui fut présenté par Mlle Madeleine Robert, et une gerbe de fleurs, par Mlle Antoinette Robert. Il y eut chant, musique et récitations. On y remarquait MM. et Mmes Joseph Marcoux, Albert Paradis, Almansar Carpentier, Alexandre Quériault, Mlles Ovélia, Bernadette, Marie-Jeanne et Germaine Marcoux, Gemma, Madeleine, Antoinette et Isabelle Robert, Emeline, Florence et Jeanne d'Arc Grenier, Lucien et Gaston Robert.

POUR REFROIDIR LES DESSERTS

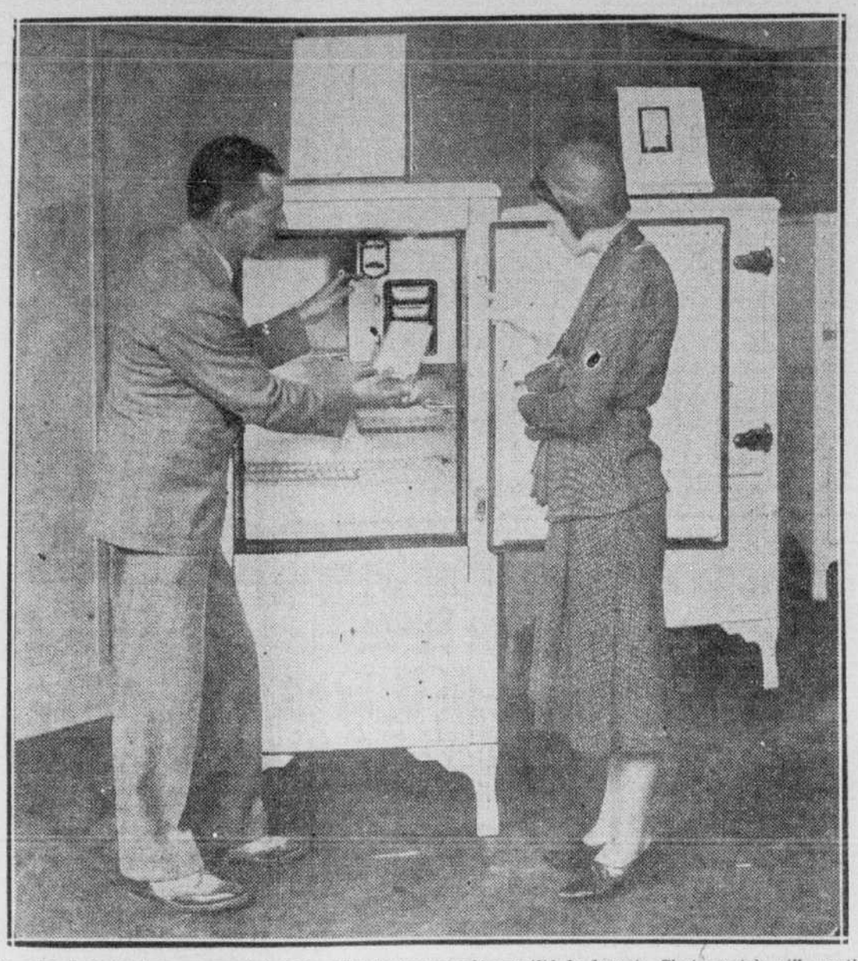

"Ce cabaret profond vous permet de faire refroidir une grande quantité de desserts. C'est une très utile partie de votre Norge et vous pouvez vous la procurer comme accessoire."

LES OFFICIERS DE LA NORGE

Ces trois membres de la Norge Corporation occupent d'importantes positions. Ce sont, de gauche à droite: MM. S.-B. Marsh, agent acheteur; A.-C. Cole, gérant du département du service et J.-W. Webb, département de production.

Matière non-inflammable

Le réfrigérant dont se servent la plupart des systèmes de réfrigération électrique est un anhydride sulfureux. C'est une matière non-inflammable, et non-empoisonnable. Cette matière fonctionne sans perte. Non seulement elle n'endommage pas ni ne peut nuire à la lubrification mais elle accomplit même l'action d'un lubrifiant.

ROXTON FALLS

—Récemment, eut lieu, ici, le mariage de Mlle Fleur-Ange Wood, fille de M. Wilfrid Wood, à M. P.-G. Coderre, de New York, fils de M. S. Coderre, de Worcester, Mass. L'orgue était touché par Mlle Flora Lévesque. Simone Wood agissait comme bouquetière. Mlle Cécile Wood, soeur de la mariée, accompagnée de son cousin, M. Duneau Monette, de Montréal; M. Armand Coderre, frère du marié, de Richford, Vt., et son épouse. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé L.-N. Lévesque, curé de S.-Hilaire, assisté de M. l'abbé L.-R. Tanguay, des Etats-Unis, tous deux cousins de la mariée, et de M. l'abbé N. Benoit, vicaire de la paroisse.

Une messe fut dite à un autel latéral par M. l'abbé Tanguay. Le programme musical fut rendu par H. Despart, MM. R. Fauteux et L. Massé, Mlle Bertha Wood. La cérémonie fut suivie d'une réception, chez M. Wood. Outre les personnes déjà nommées, ont pris part à la réception: l'abbé S.-Hilaire, vicaire, M. Duncan Wood, et sa fille, Georgette, de Farnham; Mme Boulay, Waterloo; Mlle Juliette Tanguay et son frère, Maurice; Mlles Cécile Emard et Alice Monnette, de Montréal; Dr Lucien Ostiguy, de S.-Hyacinthe; Mlle Flora Lévesque, M. et Mme Ménard, Mlle Robin et M. H. Boivin, de Granby; Mme Morissette, Mme Gagnon et Mlle Boucher, de Cowansville; Mme McGrail et sa fille, Irène; Mme B. Royston, de Waterloo; Mme A. Allaire, de Magog; Mme Raiche, M. et Mme Rainville, M. M. Massé et Mlle L. Massé et Arcouette, et plusieurs autres, de Roxton.

CHAUDIERE STATION

—Est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Charly Colman.

—A Saint-Nicolas, a été célébré un double mariage. Celui de Mlle Juliette Filteau à M. Alcide Desrochers, de New-York. M. Alfred Allard servait de témoin à sa nièce, et M. Alph. Desrochers, à son cousin, et celui de Mlle Lucienne Filteau, à M. René Desrochers, de New York, M. Joseph Filteau servait de témoin à sa fille, et M. Aimé Desrochers, New York, à son frère. Le dîner eut lieu chez le père des mariées, M. Joseph Filteau. L'après-midi, tous se rendirent chez M. Joseph Thériault, où le souper fut servi. Durant la soirée, il y eut chant, musique, déclamation, danse, petit goûter. Parmi les invités, MM. et Mme Joseph Filteau, Mlle Hélène Filteau, M. Evans Filteau, MM. et Mmes Benjamin Gosselin, Alfred Allard, Aimé Desrochers, Alphonse Desrochers, Paul Therriault, Wilfrid Desrochers, Gérard Rousseau, A. Demers, Gabriel Caouette, Sylvère Demers, MM. B. et E. Gosselin, Joseph Plante, MM. Edouard Martineau, Lucien Allard, MM. et Mmes Edmond Béland, Wilfrid Duquette, Delphis Belleau; Mlles Germaine et Ida Béland, M. Armand Béland, Mlle Rose-Alma Duquette, Mlle A. Nadeau, MM. Léopold, Gérard Thomas et Lucien Olivier, Mlle D. Martin, M. Octave Martneau.

La Glacière Électrique NORGE

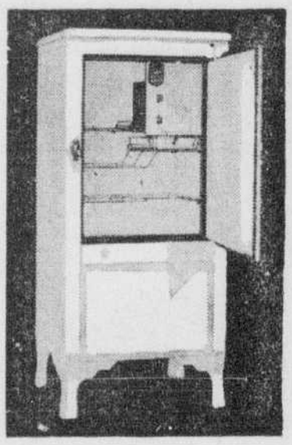

Vous permettra de réaliser des économies en conservant frais, sains et succulents les comestibles que vous lui confierez.

Modèles de $238 à $395

VOYEZ-LA CHEZ

J. E. GIGUÈRE

981 rue Duluth Est

FRontenac 9634

Bonne réfrigération à bon compte avec un NORGE

Le nouveau réfrigérateur électrique Norge comporte une garantie de 3 ans, mais soyez assuré qu'il vous donnera un service exempt de tout ennui. Son coût de fonctionnement peu élevé se paie de lui-même par le fait que vous n'avez pas de glace à acheter et que les aliments se conservent mieux.
Venez voir ce chef-d'oeuvre d'appareil de réfrigération en montre à notre magasin.

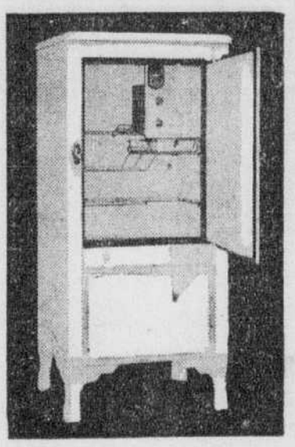

Il y a un modèle Norge pour vous convenir.

$238 à $395

M. BEAUDET

1733 rue Notre-Dame Ouest

WIlbank 8171

Termes faciles. *Prix spéciaux aux contracteurs.*

GÉNÉREUX

Radio et Réfrigération

(Subsidiaire de Généreux Motor Co., Limited)

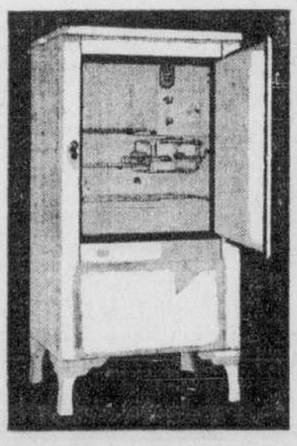

Nous avons définitivement adopté le commerce de la REFRIGERATION et après avoir fait une étude approfondie des différentes marques, nous en sommes arrivés à la sincère et impartiale conclusion suivante :

"Que chaque fois que nous vendons une glacière, nous donnons à l'acheteur ce qu'il y a de mieux sur le marché aujourd'hui, lorsque nous lui vendons une

NORGE

Visitez notre salle d'étalage ou téléphonez à notre spécialiste en réfrigération.

3455 AVE DU PARC Téléphone LAncaster 6241 local 3

Laissez votre auto à notre porte

La nécessité du crédit dans le commerce et l'industrie

(Par J.-C. DePencier, gérant des crédits de la Norge Corporation of Canada.)

Il y a une recommandation que chacun d'entre nous a entendue souvent depuis deux ans. "L'achat à tempérament a été le principal facteur qui a amené la dépression industrielle actuelle." Pour celui qui réfléchit cette recommandation est d'une évidente fausseté; car dire que l'achat à tempérament est un mal, c'est dire que le crédit en est un. Tandis que le crédit a été la base de tout l'édifice économique de la présente époque.

Examinons un peu ce qu'est le crédit. Le crédit à l'individu et le crédit à une nation est substantiellement le même. Une nation emprunte de l'argent pour faire des chemins, pour construire les édifices dont elle a besoin, et pour mettre à exécution tous les projets nationaux qui font partie intégrale du progrès de la nation. Elle se sert de son crédit pour émettre de l'argent, ordinairement par l'intermédiaire de débentures, en donnant en garantie sa promesse de payer. La foi en l'avenir de la nation est la raison qui pousse le créditeur à prêter. La nation qui a emprunté rembourse par paiements. Elle ne laisse pas l'or s'accumuler dans les banques.

La corporation procède de la même manière. Elle emprunte de l'argent des banques pour acheter la marchandise qui sera transformée et vendue en marchandise finie de manière à se dégager de ses obligations envers les banques. La confiance des créditeurs à l'habileté de la corporation pour faire fructifier son argent est la raison de son prêt.

Loin d'être une cause de dépression le crédit est un stimulant pour l'industrie et le commerce.

Le crédit dont se servent la nation et la corporation peut servir avantageusement à l'individu. L'homme de progrès améliore sa manière de vivre en sachant se servir du crédit. L'achat à tempérament prévoit simplement les besoins et les nécessités en se servant du crédit.

Dans les transactions industrielles les fonctions du gérant du crédit sont d'une très grande importance. C'est à lui de voir à ce que sa compagnie n'achète pas ou n'emprunte pas au-delà de ce qu'elle peut payer.

Il doit voir aussi à ce que l'achat individuel à crédit ne se compromette pas lui-même au delà de ses moyens. Son rôle officiel n'est pas celui d'un collecteur, comme on est porté à le croire, mais plutôt celui d'un juge, d'un conseiller.

On s'est porté à de sévères critiques sur les gérants des crédits en alléguant qu'ils ont permis et encouragé un crédit trop considérable sous forme d'achat à tempérament incertain. Les statistiques ont prouvé que ces allégations n'étaient pas justes. Il n'y a aucune évidence qu'il y ait eu manque de jugement de leur part. Le pourcentage des mauvaises ventes à tempérament n'a pas augmenté de un pour cent au cours de l'an dernier après le boom de 1928 et de 1929. Voilà une preuve positive que le crédit s'est fait avec discernement. Les comptes ont été payés. L'individu n'a anticipé que sur les besoins qu'il pouvait satisfaire. Acheter comme cela ne peut pas amener de dépression. Cela augmente simplement l'activité du commerce et de l'industrie.

Le crédit est la base de notre édifice économique. L'individu qui peut se servir du crédit et peut quand même suivre la devise de M. Micawber: "Revenu $20, dépenses $19.10" fait du crédit la fondation solide de son bonheur et de sa prospérité.

L'économie est mère de l'aisance

La réfrigération électrique nous est arrivée pour de bon; la production en série de modèles domestiques a permis d'en réduire le prix au point que l'achat d'une glacière électrique n'est plus une taxe dans le budget familial; au contraire, elle économisera beaucoup plus que ses frais d'opération et de ce fait, elle se payera d'elle-même en un court temps.

C'est vue sous cet angle que la glacière électrique "Norge" a trouvé place chez Living Room Furniture Manufacturers. Le public montréalais sait qu'en effet cette maison a inauguré le système de "L'Economie dans l'achat" en offrant ses produits directement du fabricant au consommateur, permettant à celui-ci de bénéficier de prix incomparables.

M. J.-L. LANGELIER, directeur gérant de la Living Room Manufacturers.

La glacière "Norge", c'est le sûr moyen **d'économiser en conservant** les aliments bien frais et bien sains, elle élimine ainsi les pertes si fréquentes de comestibles, malgré toutes les dépenses, le trouble, etc., qu'on veut bien s'imposer lorsqu'on en tient encore pour les anciennes méthodes, lesquelles seront bientôt choses du passé, car elles devront inévitablement faire place aux produits de la science moderne dans ce domaine comme dans tant d'autres.

Du point de vue hygiénique, qu'il nous suffise de dire que les plus hautes autorités médicales de par le monde ont endossé depuis longtemps déjà le procédé de réfrigération électrique, lequel assure une nourriture saine, fraîche et succulente, la seule qui procurera santé et contentement.

Voici la fameuse

GLACIÈRE ÉLECTRIQUE NORGE

fabriquée au Canada par

DeFOREST CROSLEY CORPORATION

GARANTIE POUR TROIS ANS !

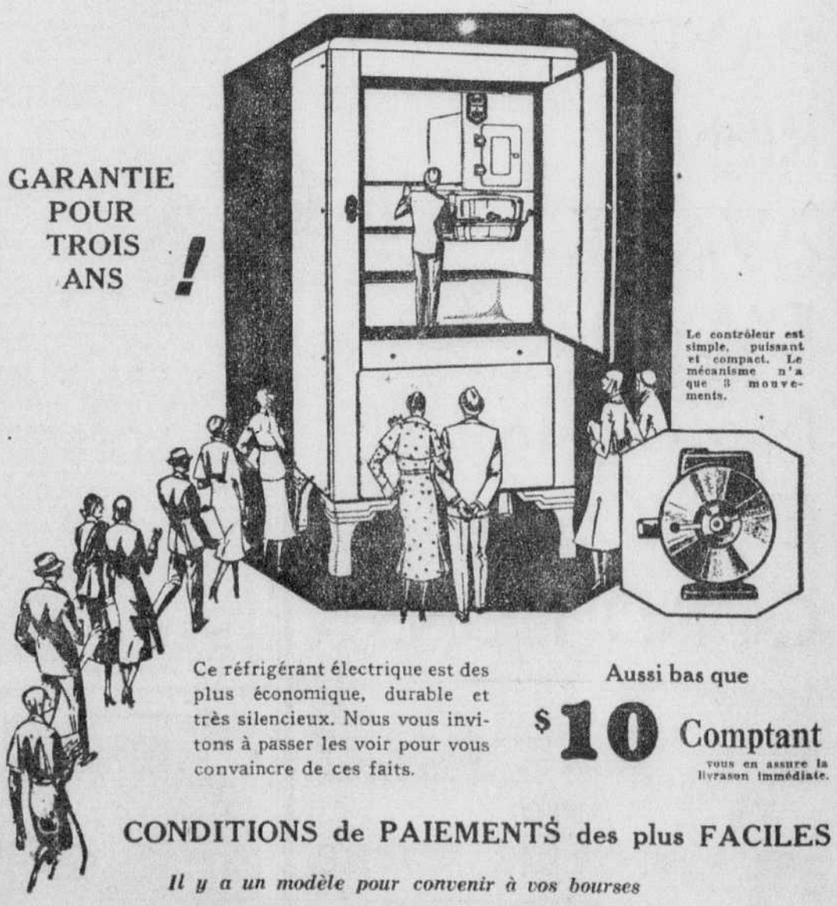

Le contrôleur est simple, puissant et compact. Le mécanisme n'a que 3 mouvements.

Ce réfrigérant électrique est des plus économique, durable et très silencieux. Nous vous invitons à passer les voir pour vous convaincre de ces faits.

Aussi bas que $10 Comptant

vous en assure la livraison immédiate.

CONDITIONS de PAIEMENTS des plus FACILES

Il y a un modèle pour convenir à vos bourses

$238 à $395

Maintenant en démonstration sur nos planchers.

LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS, LIMITED

2566 Ste. Catherine E. près Frontenac ~ CHerrier 3119

Tous les mardis soir à 10 heures Norge est dans les airs sous les auspices de la Consolidated Broadcast.

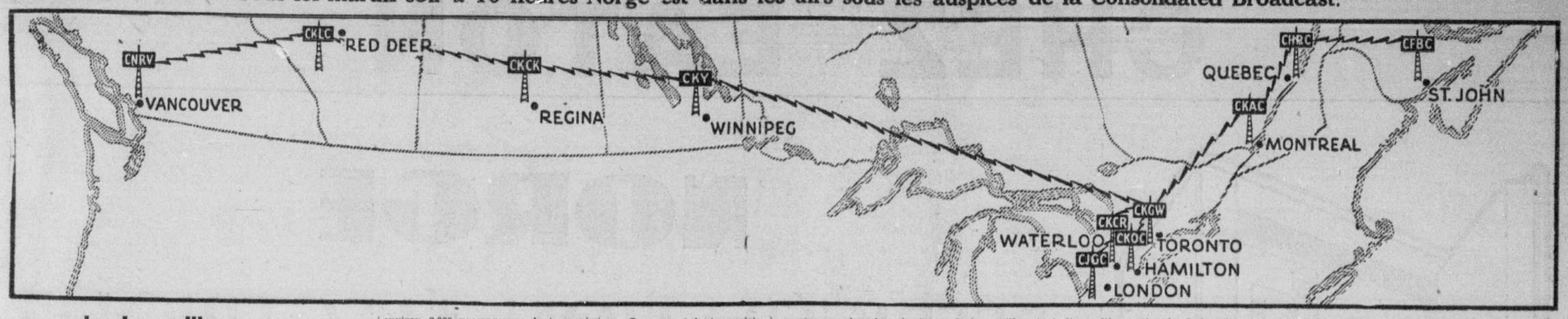

Pour avoir de meilleurs programmes à la radio

Tous les mardis soirs à 10 heures, heure avancée, des centaines de mille Canadiens ajustent leur radio pour prendre leur station la plus rapprochée, un des réseaux s'étendant d'une côte à l'autre et qui transmet le programme de Consolidated Industries. Pendant une demi-heure, ces auditeurs entendent un programme agréable de musique et de chant qui éveille nombre de souvenirs.

Avant que le programme soit transmis, sa préparation a exigé beaucoup de soins. C'est pourquoi, avant de donner son premier programme, Consolidated Industries étudia soigneusement les conditions. On en vint à la conclusion que, tout d'abord, la publicité devait y occuper le moins de place possible. Tout en admettant franchement que tel programme ne serait pas transmis s'il ne devait faire sa part de publicité, on crut cependant qu'une des principales objections aux émissions canadiennes était la part excessive de l'annonce. Consolidated Industries ne voulut pas déplaire au goût du public. Il fut stipulé en second lieu que le programme devrait se comparer avantageusement aux meilleurs programmes américains, qu'il devait plaire au plus grand nombre de personnes et que les exécutants devraient être les meilleurs connus au Canada.

Que cet objectif ait été atteint, on en a la preuve par les nombreuses lettres de félicitations reçues de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada.

Au cours des cinq dernières semaines, Consolidated Industries a présenté un programme de musique variée comprenant un orchestre symphonique de 25 instruments sous la direction de Geoffrey Waddington, reconnu comme le plus brillant chef d'orchestre au Canada et qui a donné environ 2,000 programmes de transmission. Son rare talent consiste à diriger son orchestre de façon si habile que l'effet instrumental et d'ensemble est unique et fort agréable à l'auditeur. En outre de Geoffrey Waddington il y a Stanley Maxted qui jouit d'une réputation internationale comme ténor. Il a passé plusieurs années avec Columbia Broadcasting System comme artiste de premier rang. Des artistes invités, remarquables dans leur domaine respectif, contribueront aussi à garder le niveau établi par Consolidated Industries. Comme exemple, on peut citer le fait que, dernièrement, Consolidated Industries a rendu possible un programme donné par le choeur de deux mille voix de l'exposition nationale canadienne. Ce choeur a déjà chanté pour les 41 stations de la National Broadcasting Company.

Une autre caractéristique des programmes Consolidated c'est une annonce faite en français pour les Canadiens de langue française. Cette politique a plu et les Canadiens-français en ont montré leur appréciation.

Une chose digne de remarque c'est que, au cours d'un programme Consolidated Industries, on accorde moins d'une minute et demie à l'annonce commerciale — surtout quand les trois produits de Consolidated Industries sont mentionnés. Chaque produit a une annonce séparée dite de façon à intéresser l'auditeur plutôt qu'à l'ennuyer, annonce qui est accompagnée de musique. A ce sujet, Consolidated Industries pense avoir établi un exemple digne d'être suivi par bien d'autres.

Un concert radiodiffusé populaire en Canada

Tous les mardis soirs à 10 heures, la Norge Corporation of Canada Limited, compagnie affiliée à la Consolidated Industries Broadcast, est dans les airs avec un orchestre populaire et du chant. C'est un des programmes les plus populaires au Canada, d'un océan à l'autre. Au-dessus apparait un diagramme de la chaine de 11 postes transmettant les concerts de Norge. En bas, les musiciens qui font partie de l'orchestre dirigé par Geoffrey Waddington. Les chanteurs au programme sont Billie Bell, soprano et Stanley Maxted, baryton.

J.E. LEDUC

Vendeur Autorisé

des Fameuses Glacières Electriques

NORGE

chaque famille a le moyen d'en faire l'acquisition car elle se paiera par l'économie qu'elle réalisera en conservant vos vivres frais, sains et succulents.

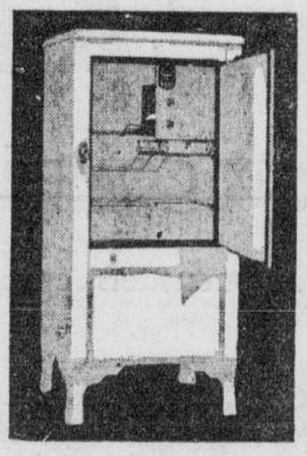

TERMES FACILES

Modèles de $238 à $395

VOYEZ-LA
A NOTRE MAGASIN

1660 Est, rue Mont-Royal

(près Papineau) AMherst 2132

La Glacière Électrique

NORGE

le dernier mot en fait de réfrigération électrique

\+ + +

Simple
Silencieuse
Sanitaire

telles sont les principales caractéristiques de la NORGE mais elle en a bien d'autres.

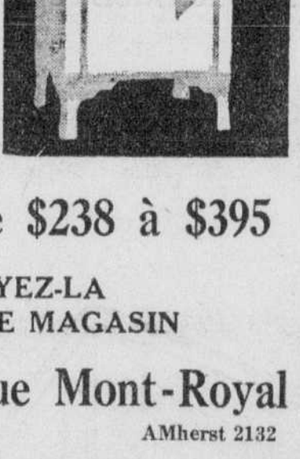

Termes faciles — $238 à $395

JULIEN GARIÉPY

TERREBONNE — Tél. 124W

A MONTREAL — Tél. AMherst 5136

Les salades constituent les meilleurs plats pendant les jours trop chauds de l'été

Lorsque le thermomètre monte trop rapidement, pourquoi ne pas préparer ces mets délicieux qui font les délices de tous les gourmets et qui sont en même temps d'une valeur alimentaire reconnue ?

Recettes pour tous les goûts

L'homme possède un mécanisme—comme la femme ou l'enfant—qu'il se doit de reconstituer, de protéger contre les agents extérieurs, contre toute détérioration physique. Son corps physique est une machine et il doit récupérer ses forces comme l'enfant qui dépense ses énergies à courir, à s'amuser, etc.

Il est du devoir de la ménagère d'apprêter ses plats de façon attrayante afin de tenter le palais du gourmet, qu'il soit homme ou enfant, de lui garder toujours, pour son plus grand bien, un appétit raisonnable, de le maintenir en bonne santé.

L'art ménager, très important en notre civilisation, comporte nécessairement plusieurs arts. Parmi ceux-ci il y a celui du pâtissier, du confiseur, etc. Mais l'art de préparer une salade a son prestige. Il faut le lui conserver et la ménagère, nous en sommes certains, y contribuera pour beaucoup, si elle veut s'en donner la peine. Parmi les aliments reconstituants, mentionnons la viande, le poisson, les oeufs, le lait, les fèves, les pois, le fromage, les noix, les choux-fleurs, etc. Les légumes et les céréales qui fournissent plus de calories sont recommandés. D'autres, comme les choux et les navets ont moins d'effet sur la constitution pour le développement des cellules vitales. Les fruits juteux et les légumes verts sont classés dans la catégorie "au bénéfice de la machine". C'est pourquoi dans la préparation de vos salades il faut tenir compte de la valeur alimentaire de vos légumes et de vos fruits. Les salades ont été préparées pour suppléer au manque d'éléments constituants que requiert le corps humain et qu'on ne peut trouver dans les viandes et autres aliments.

Mais la femme, la ménagère surtout, est une artiste. De ses doigts agiles, avec des fruits délicieux, des gelées et des légumes, elle compose des plats magnifiques dont l'apparence n'a rien à envier aux bouquets les plus nuancés, et qui plus est, ont le grand avantage de donner à l'homme une nourriture riche en protéine.

Nous présentons à nos lectrices quelques-unes de ces recettes qui feront le bonheur de tous les dégustateurs.

I

SALADE AUX LEGUMES

Une boite de fèves.
Un oeuf bouilli.
Six cornichons sucrés.
Un morceau de piment rouge.
Une demi-tasse de céleri râpé.
Une demi-tasse de noix râpées.
Une tasse d'eau bouillante.
Une cuillerée à soupe de gélatine.
Une cuillerée à soupe d'eau froide.
Une cuillerée à dessert de sucre.
Une cuillerée à dessert de sel.
Une demi-tasse de vinaigre.
Une cuillerée à dessert de sauce Worcestershire.

Placez la gélatine dans l'eau froide et dissoudre dans l'eau bouillie. Ajoutez le vinaigre, la sauce, le sucre et le sel. Mélangez cornichons, oeufs, noix, piment, céleri. Composez des moules individuels. Servez dans un plat rempli de laitue.

II

SALADE D'AUTOMNE

Une demi-tasse de prunes cuites.
Quatre cuillerées à dessert de jus de citron.
Une demi-cuillerée à soupe de sucre.
Un tiers de tasse de noix pecans.
Trois ou quatre onces de fromage canadien à la crème.

Mélangez le fromage à la crème battue. Pilez les prunes. Ajoutez le jus de citron et le sucre. Employez des moules et videz le mélange de prunes avec un dévidoir en papier. Placez le tout dans le réfrigérateur. Retirez après trois ou quatre heures.

III

SALADE DOREE

Quatre carottes préparées.
Une petite boite d'ananas séchés.
Une tasse de jus d'ananas.
Une tasse d'eau bouillante.
Un paquet de gélatine à l'essence de citron.
Dissoudre la gélatine dans l'eau bouillante et refroidir. Mélangez avec les carottes et les ananas. Refroidir au réfrigérateur et servir sur un plat de laitue.

IV

SALADE AUX FRUITS GELES

Une tasse d'ananas râpés.
Deux cuillerées à soupe de sucre en poudre.
Un quart de livre de fromage à la crème.
Une tasse de mayonnaise.
Une tasse de crème battue.
Une douzaine de cerises anglaises.
Huit morceaux de guimauve.

Bâchez les ananas. Ajoutez la guimauve, les cerises, le sucre. Mélangez le fromage et la mayonnaise. Mélangez ceci avec les fruits. Placez dans le réfrigérateur. Placez les cerises sur le dessus afin qu'elles soient au milieu lorsque vous servirez les moules.

— V —

GELEE AUX ASPERGES ET AU CELERI

Deux tasses de céleri râpé.
Persils.
Une demi-cuillerée à dessert de poivre.
Trois tasses d'eau.
Un oignon tranché.
Un quart de tasse d'eau froide.
Une boite d'asperges.
Une cuillerée à soupe de gélatine.

Faites cuire le céleri dans l'eau avec les oignons, le persil, le sel, le poivre, pendant vingt minutes. Ajoutez, lorsque le tout est refroidi, la gélatine dissoute dans l'eau froide. Colorez avec des légumes verts. Placez dans le réfrigérateur. Lorsque le tout devient ferme, ajoutez les asperges, le céleri graduellement jusqu'à ce que le plat devienne consistant. Laissez dans la glacière pendant deux heures. Servez sur un plat de laitue garni de mayonnaise et de piment.

— VI —

SALADE ESPAGNOLE

Quatre tomates de grosseur moyenne.
Un peu de piment.
Un oignon de grosseur moyenne.
Trois petits concombres.
Une tasse de céleri râpé.
Quatre cuillerées à dessert de gélatine.
Deux cuillerées à soupe d'eau froide.
Deux cuillerées à soupe de raifforts ou gros radis.
Sel et poivre.

Mélangez tous les légumes. Egouttez et chauffez le liquide. Dissoudre la gélatine dans l'eau bouillante. Assaisonnez, mélangez tous les ingrédients et placez dans le réfrigérateur.

— VII —

SALADE DE GELEE AUX TOMATES

Deux tasses de tomates.
Une cuillerée à dessert d'oignon râpé.
Une demi-cuillerée à dessert de sel.
Deux cuillerées à dessert de sucre.
Deux cuillerées à dessert de gélatine.
Deux cuillerées à dessert d'eau froide.

Faites cuire les tomates et l'oignon pendant dix minutes. Assaisonnez. Ajoutez la gélatine dissoute. Mélangez fortement. Placez dans des moules individuels et ensuite dans le réfrigérateur. Retournez sur un plat de laitue et servez.

Réfrigérateur pour bureau

Encore un produit "Norge". Il assure d'une façon permanente une provision d'eau glacée.

C. A. BEAUDET

Vendeur Autorisé

des Fameuses

Glacières Électriques

NORGE

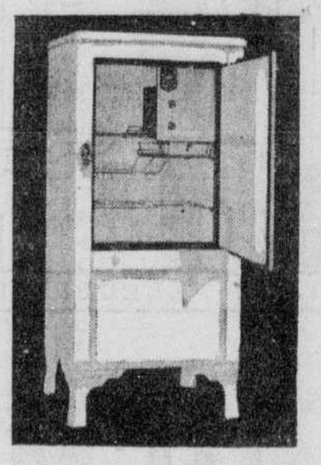

Elle se paie d'elle-même par l'économie qu'elle vous permet

$238. à $395.

Venez la voir à nos magasins

4743 rue Notre-Dame Ouest

WEstmount 6926

PROCUREZ-VOUS une

NORGE

AUJOURD'HUI

renvoyez le porteur de glace—

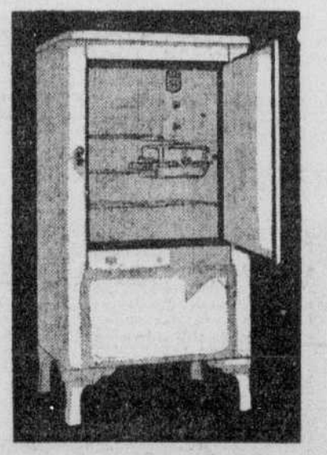

NORGE

$2 par semaine

en achètent une chez Hartney

Une glacière garantie de qualité supérieure et de prix modéré.

"Elle se paye d'elle-même par l'économie de glace et d'aliments.

755 Ste-Catherine O.
2 portes à l'ouest d'Eaton

Hartney COMPANY, LIMITED

4349 rue Wellington
Verdun

Radios – Glacières – Laveuses – Repasseuses – Vacuums – Horloges électriques

CHEZ EATON

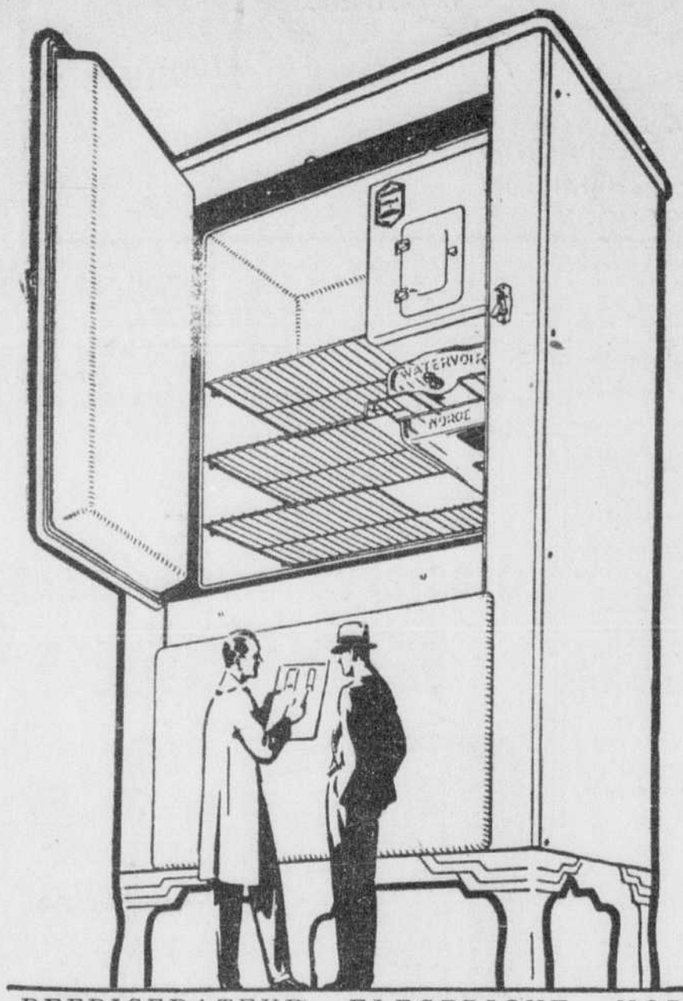

REFRIGERATEUR ELECTRIQUE NORGE

NORGE

RÉFRIGÉRATION ÉLECTRIQUE avec le "Rollator"

Le Rollator... le "coeur" mécanique perfectionné du Norge... veut dire, une réfrigération pour un nombre d'années illimité...en fait une vie entière. Très simple dans sa construction, le Rollator n'a que trois parties mobiles, en rotation permanente dans un bain d'huile. Votre NORGE est ainsi un serviteur infatiguable et efficace, vous permettant de très grandes économies.

EN DÉMONSTRATION CHEZ EATON

NOMBREUX MODÈLES DE $235. à $385. — PRIX COMPTANTS

Payables par Paiements Différés. 10% comptant, le solde, plus un supplément équitable, en versements mensuels égaux. (jusqu'à 30)

Au cinquième étage, vous pourrez examiner à loisir les nombreux modèles du Norge.

Le réfrigérateur électrique NORGE est économique, silencieux, de belle apparence et hygiénique

Vous serez des plus fiers de le faire voir à vos amis, car ce réfrigérateur donne une note de bien-aise à toute maison où il est installé.

Visitez le 5ième étage et voyez par vous-même.

Aussi au quatrième étage — rayon de l'électricité

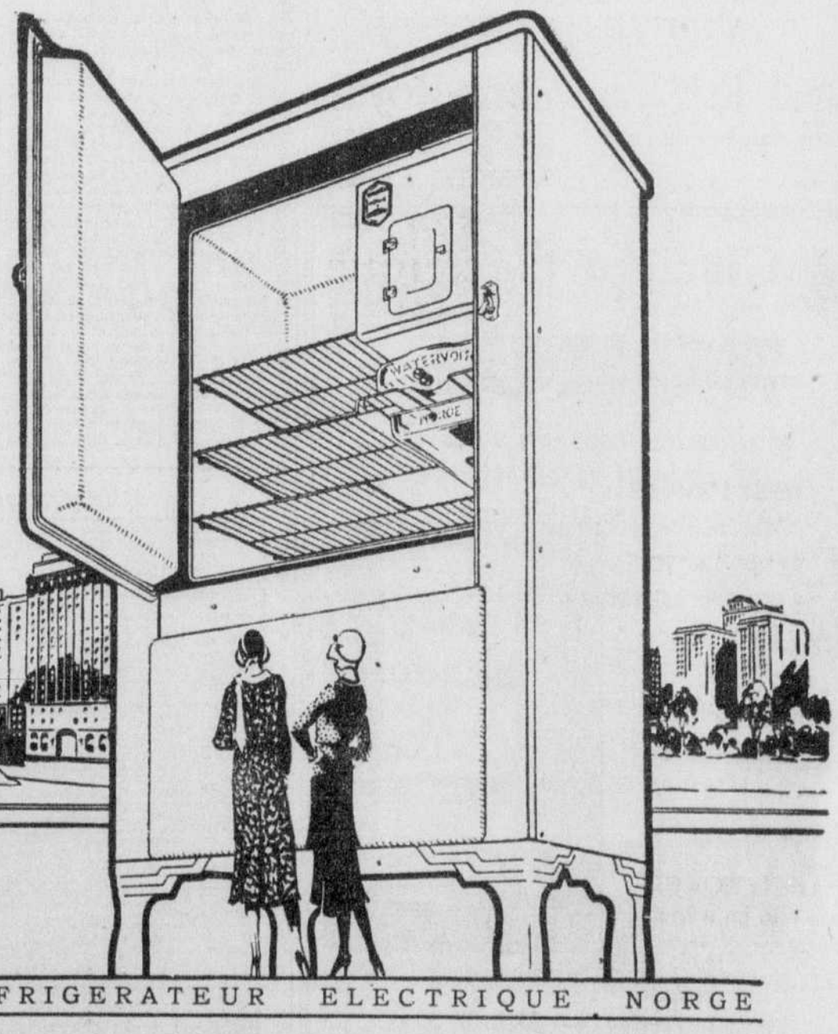

REFRIGERATEUR ELECTRIQUE NORGE

DÉMONSTRATIONS AU CINQUIÈME ÉTAGE

Nos experts se feront un plaisir de vous renseigner en tous points sur cette nouvelle merveille électrique ; ne manquez pas de venir et demandez une démonstration.

S'il vous est impossible de venir au Magasin, Téléphonez à PLateau 9211, et notre représentant se rendra chez vous afin de vous faire entendre l'histoire intéressante qu'est celle du NORGE.

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

La nouvelle encyclique de notre Saint Père le Pape

Sa Sainteté condamne l'esprit anticatholique et l'attitude persécutrice du gouvernement fasciste

Lettre Encyclique de S. S. le Pape Pie XI aux vénérables patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires ayant paix et communion avec le Siège apostolique, pour l'Action Catholique.

PIE XI, PAPE

(Suite d'hier)

II. LE PAPE DEFEND LA VERITE ET LA JUSTICE

Il a déjà protesté contre les violences exercées contre l'Action catholique italienne

Après avoir satisfait à Notre dette de reconnaissance pour les consolations que Nous avons reçues en une si grande douleur, Nous devons satisfaire aux obligations que le ministère apostolique Nous impose vis-à-vis de la vérité et de la justice.

Déjà à plusieurs reprises, Vénérables Frères, de la façon la plus explicite et en assumant toute la responsabilité de ce que Nous disions, Nous Nous sommes exprimé et Nous avons protesté contre la campagne de fausses et injustes accusations qui précéda la dissolution des Associations de la jeunesse et des Associations d'universitaires, dépendantes de l'Action catholique. Dissolution exécutée par des voies de fait et par des procédés qui donnèrent l'impression que l'on poursuivait une vaste et périlleuse association de criminels; il s'agissait de jeunes gens et d'enfants qui sont certainement les meilleurs parmi les bons, et auxquels Nous sommes heureux et paternellement fier de pouvoir, une fois de plus, rendre ce témoignage. Les exécuteurs de ces procédés (pas tous, tant s'en faut, mais nombre d'entre eux) eurent eux-mêmes cette impression, et ils ne la cachèrent pas, cherchant à tempérer l'accomplissement de leur consigne par des paroles et par des égards par lesquels ils semblaient présenter des excuses et vouloir obtenir leur pardon pour ce qu'on les contraignait à faire; Nous en avons tenu compte en leur réservant de particulières bénédictions.

Mais, comme une douloureuse compensation, que de brutalités et de violences allant jusqu'aux coups va jusqu'au sang, que d'irrévérences de presse, de paroles et d'actes, contre les choses et contre les personnes, y compris la Nôtre, ont précédé, accompagné et suivi l'exécution de l'inopinée mesure de police, et celle-ci, souvent, a été étendue par l'ignorance ou un zèle malveillant à des associations et à des institutions qui n'étaient pas même visées par les ordres supérieurs, — jusqu'aux patronages des tout petits et aux pieuses Congrégations des Enfants de Marie.

Et tout ce lamentable accompagnement d'irrévérences et de violences devait se vérifier avec une telle intervention de membres du parti en uniforme, avec une telle condescendance des autorités et des forces de la Sûreté publique qu'il fallait nécessairement penser à des dispositions venues d'en haut. I Nous est très facile d'admettre, et il n'était pas moins facile de prévoir, que ces dispositions pouvaient, voire qu'elles devaient nécessairement être dépassées. Nous avons dû rappeler ces choses antipathiques et pénibles, parce que la tentative n'a pas manqué de faire croire au grand public et au monde que la déplorable dissolution des Associations, qui Nous sont si chères, s'était accomplie sans incidents et presque comme une chose normale.

Il doit rectifier les accusations mensongères recueillies dans un message adressé au monde

Mais on a attenté en une bien autre et plus vaste mesure à la vérité et à la justice. Si toutes les inventions, tous les mensonges répandus par la presse hostile de parti, la seule libre, et habituée quasi par ordre à tout dire et à tout oser, n'ont pas été recueillis dans un message, non officiel sans doute (prudent qualificatif), la plupart l'y ont été, et livrés au public par les plus puissants moyens de diffusion que l'heure présente connaît (1).

L'histoire des documents rédigés non pour servir la vérité et la justice, mais pour les offenser, est une longue et triste histoire; mais Nous devons dire, avec la plus profonde amertume, que, dans les nombreuses années de Notre vie et de Notre activité de bibliothécaire, Nous avons rarement trouvé sur notre chemin un document si tendancieux et si contraire à la vérité et à la justice, par rapport au Saint-Siège, à l'Action catholique et plus particulièrement aux associations catholiques si durement frappées.

Si Nous Nous taisions, si Nous laissions passer, c'est-à-dire si Nous laissions croire, Nous en deviendrions plus indigne encore que Nous ne le sommes d'occuper cet auguste Siège apostolique, indigne du filial et généreux dévouement par lequel Nous ont toujours consolé, et Nous consolent aujourd'hui plus que jamais, Nos chers fils de l'Action catholique et plus particulièrement ceux de Nos fils et de Nos filles, si nombreux, grâce à Dieu, qui, pour leur religieuse fidélité à Nos appels et directives, ont tant souffert et souffrent tant, honorant d'autant plus l'école où ils ont été formés, et le divin Maître et son indigne Vicaire, qu'ils démontrent plus lumineusement par leur chrétienne attitude, même en face des menaces et des violences, de quel côté se trouvent la vraie dignité du caractère, la vraie force d'âme, le vrai courage, la vraie civilisation.

Nous Nous efforcerons d'être très bref, en rectifiant les faciles affirmations du message dont Nous venons de parler, Nous disons "faciles", pour ne pas les appeler audacieuses, affirmations que le grand public, on le savait, se trouverait dans la quasi-impossibilité de contrôler d'aucune façon. Nous serons bref, d'autant que plusieurs fois déjà, surtout en ces derniers temps, Nous avons parlé des sujets qui se représentent aujourd'hui, et que Notre parole, Vénérables Frères, a pu arriver jusqu'à vous, et par vous, à Nos chers fils de la Jeunesse catholique, et Nous espérons qu'il en ira de même pour la présente Lettre.

L'"Osservatore Romano" aurait reconnu la valeur des révélations fascistes sur l'A. C.

Le message en question disait notamment que les révélations de la presse hostile de parti auraient été dans leur presque totalité confirmées, dans leur subsance tout au moins, et précisément par l'"Osservatore Romano". La vérité est que l'"Osservatore Romano" a, cas par cas, démontré que les prétendues révélations étaient autant d'inventions, ou en tout et pour tout, ou tout au moins dans l'interprétation donnée aux faits. Il suffit de lire sans mauvaise foi et avec la plus modeste capacité de compréhension.

Le Saint-Siège n'aurait pas à se plaindre du gouvernement italien

Le message disait encore que c'était une tentative ridicule que de faire passer le Saint-Siège comme victime dans son pays où des milliers de voyageurs peuvent rendre témoignage du respect qu'on y voit pour les prêtres, les prélats, l'Eglise et les cérémonies religieuses. Oui, Vénérables Frères, ce serait là, malheureusement, une tentative ridicule, comme il serait ridicule de vouloir enfoncer une porte ouverte; car les milliers de voyageurs étrangers qui ne font jamais défaut en Italie et à Rome ont pu malheureusement constater personnellement les irrévérences, souvent impies et blasphématoires, les violences, les outrages, les vandalismes commis contre des lieux, des choses et des personnes, dans tout le pays, et en cette même ville, Notre siège épiscopal, toutes choses déplorées par Nous à plusieurs reprises, à la suite d'informations certaines et précises.

Les prêtres témoigneraient au fascisme la plus noire ingratitude

Le message dénonce la "noire ingratitude" des prêtres, qui se mettent contre le parti qui a été (dit-il) pour toute l'Italie la garantie de la liberté religieuse. Le clergé, l'épiscopat, et le Saint-Siège même n'ont jamais méconnu l'importance de ce qui a été fait en toutes ces années, au bénéfice et à l'avantage de la religion; ils en ont même fréquemment exprimé une vive et sincère reconnaissance. Mais, avec Nous, l'épiscopat et le clergé et tous les vrais fidèles, voire tous les citoyens soucieux de l'ordre et de la paix, se sont mis et se mettent en peine et en préoccupation, en face d'attentats, trop vite commencés contre les plus saines et les plus précieuses libertés de la religion et des consciences: savoir tous les attentats contre l'Action catholique, surtout les Associations de jeunesse, attentats qui ont atteint le comble dans les mesures de police prises contre eux et de la manière déjà indiquée: attentats et mesures qui font sérieusement douter si les premières attitudes bienveillantes et bienfaisantes provenaient d'un sincère amour et d'un zèle sincère pour la religion, ou si elles n'étaient pas inspirées plutôt par un pur calcul et un dessein de domination. Que si l'on veut parler d'ingratitude, l'ingratitude a été et reste, à l'égard du Saint-Siège, le fait d'un parti et d'un régime qui, au jugement du monde entier, ont tiré de leurs rapports amicaux avec le Saint-Siège, dans le pays et au dehors, une augmentation de prestige et de crédit qui, à certains en Italie et à l'étranger, parut excessive, comme leur parurent trop large la faveur et trop large la confiance de Notre part.

Le Saint-Père aurait sans motif légitime prohibé les processions publiques

Lorsque eut été consommée la mesure de police, et consommée avec cet accompagnement et cette suite de violences, d'irrévérences et aussi, hélas! d'acquiescements et de connivences des autorités de Sûreté publique, Nous avons suspendu l'envoi d'un cardinal légat aux fêtes centenaires de Padoue, et en même temps les processions solennelles à Rome et en Italie.

Nous étions évidemment qualifié pour prendre cette décision; Nous en voyions des motifs si graves et si urgents qu'ils Nous en créaient le devoir, — tout en n'ignorant point les graves sacrifices que par là Nous imposions aux fidèles, et malgré le chagrin que Nous en ressentions plus que personne. Comment, en effet, ces joyeuses solennités auraient-elles pu avoir leur développement habituel parmi le deuil et la peine où avaient été plongés le coeur du Père commun de tous les fidèles, et le coeur maternel de notre sainte Mère l'Eglise, à Rome, en Italie, voire dans tout le monde catholique, comme l'a tout de suite prouvé la participation universelle et vraiment mondiale de tous Nos fils, et vous à leur tête, Vénérables Frères? Comment pouvions-Nous aussi ne point craindre pour le respect et la sécurité même des personnes et des choses les plus sacrées, étant donné l'attitude des autorités et des forces publiques, en face de tant d'irrévérences et de violences?

Partout où Nos décisions ont pu être connues, les bons prêtres et les bons fidèles eurent les mêmes impressions et les mêmes sentiments; et là où ils ne furent point intimidés, menacés, ou pire encore, ils en donnèrent des preuves magnifiques et très consolantes pour Nous, en remplaçant les célébrations solennelles par des heures de prière, d'adoration et de réparation, en union de peine et d'intention avec le Saint-Père et avec de merveilleux concours de peuple.

Ces processions se seraient déroulées en ordre parfait là où les évêques n'auraient pas pris acte de l'interdiction pontificale

Nous savons comment les choses se sont passées là où Nos instructions ne purent arriver à temps, et avec quelle intervention des autorités, que souligne le message, — de ces mêmes autorités qui déjà avaient assisté ou qui, peu après, auraient assisté, muettes et passives, à l'accomplissement d'actes nettement anticatholiques et antireligieux: chose que le message ne dit point. Il dit, au contraire, qu'il y eut des autorités ecclésiastiques locales qui se crurent en état "de ne point prendre acte" de Notre prohibition. Nous ne connaissons pas une seule autorité ecclésiastique locale qui ait mérité l'affront et l'offense impliqués par nos paroles pareilles. Nous savons, au contraire, et Nous déplorons vivement les impositions, souvent menaçantes et violentes, qui ont été infligées et qu'on a laissé infliger aux autorités ecclésiastiques locales; Nous sommes informé d'impies parodies de chants sacrés et de cortèges religieux, tolérés au profond chagrin de tous les vrais fidèles, et à l'émoi réel de tous les citoyens amis de la paix et de l'ordre qui voyaient l'ordre et la paix non défendus, et pire encore, justement par ceux qui ont le très grave devoir de les défendre et qui ont à remplir ce devoir un intérêt vital.

Pius PP XI

(A suivre demain)

(1) Pour permettre à nos lecteurs de mieux saisir la pensée du Saint-Père, nous reproduisons en note le texte de ce message diffusé par la station **Radio d'Italia**:

"Toutes les révélations du **Lavaro Fascista** ont été, au moins dans la proportion de 99 pour 100, confirmées par l'**Osservatore Romano**, lequel s'est limité à corriger la forme des révélations et non leur substance. Touchant la persécution dont on parle dans les milieux du Vatican, tous peuvent comprendre la tentative ridicule de faire apparaître le Saint-Siège comme une victime dans une nation où des milliers de voyageurs peuvent rendre témoignage du respect montré envers les prêtres, les prélats, l'Eglise et les cérémonies religieuses. Il faut aussi noter la noire ingratitude avec laquelle les prêtres se mettent contre le fascisme, lequel est venu donner à l'Italie la garantie de la liberté religieuse, cette même liberté qui a été mal défendue par les gouvernements précédents. Si à l'occasion de la fête du **Corpus Domini**, il n'y a pas eu de procession publique, c'est parce que les autorités ecclésiastiques les ont prohibées. Et cependant, par ce fait, les catholiques ont tenté de faire comprendre que c'est du gouvernement qu'est venue cette prohibition de fonctions sacrées. Dans tous les lieux où les ordres contre les persécutions ne sont pas arrivés à temps, et où les autorités ecclésiastiques locales se sont crues en mesure de ne pas prendre acte de cette interdiction, les processions se sont déroulées en ordre parfait, avec présence de la grande foule et assistance des autorités civiles et militaires. Enfin, c'est un cas d'exagération qui, inévitablement, fait venir à l'esprit la comparaison entre l'Italie et tant d'autres pays où l'Eglise est réellement persécutée, contre lesquels nous n'avons jamais entendu de paroles fortes, lesquelles au contraire ont été prononcées contre le gouvernement italien, là où la religion a été restaurée à sa vraie place.

"De fait, l'affirmation que l'Action catholique n'a pas eu un caractère politique est complètement fausse. Elle avait en réalité, des étendards, des insignes, des cartes d'adhérents, et toutes les autres formes extérieures d'un parti politique. Cela est d'autant plus grave que ses chefs étaient, presque tous, membres ou chefs du parti populaire, lequel a été un des plus forts adversaires du fascisme. Finalement, une partie considérable des actes portant sur l'organisation, étaient particulièrement de nature politique et n'avaient rien à faire avec l'éducation religieuse, et la propagation de la foi. Mais l'argument le plus fort qui peut être employé comme une justification de la destruction des cercles catholiques est la défense de l'Etat, laquelle est plus qu'un simple devoir pour n'importe quel gouvernement. En effet, il s'est créé la situation absurde de l'existence d'une forte organisation qui prend ses ordres auprès d'un pouvoir extérieur, le Vatican. Aucun gouvernement de ce monde n'aurait permis cela, surtout l'Italie, qui a combattu durant des siècles pour son indépendance et sa liberté politique."

NOUVELLES OUVRIÈRES

"La prospérité reviendra avant longtemps en Amérique du Nord parce qu'on y travaille plus et mieux qu'ailleurs.

UN ANNIVERSAIRE

"Avant longtemps la prospérité reviendra en Amérique du Nord parce qu'on y travaille plus et mieux qu'ailleurs". Telle est l'affirmation d'un homme particulièrement compétent, le professeur Thomas-T. Read, de l'Université Columbia, qui fait autorité en matière d'économie politique.

La machinerie moderne, l'organisation scientifique des entreprises, le travail en série, donnent un rendement moyen de deux à quatre fois supérieur à celui des nations industrielles européennes, et cinquante fois supérieur à celui obtenu en Chine. L'Amérique ne s'est donc pas enrichie aux dépens de l'Europe, mais par son travail et par l'organisation de son travail. C'est ce qui fait que la fortune par tête d'habitant est très supérieur ici à ce qu'elle est de l'autre côté de l'Atlantique.

Contrairement, dit le professeur Read, à ce qui se produit quelquefois en Europe, les hommes riches en Amérique ne cessent pas de travailler. Ce sont au contraire des capitaines d'industrie qui mettent leur fortune, non pas seulement dans des collections d'objets d'art, mais dans des affaires productives, créatrices de nouvelles richesses.

Le professeur ajoute que les ouvriers ne sont pas, avec le machinisme moderne, moins habiles que les artisans d'autrefois. Beaucoup d'entre eux sont des techniciens consommés.

Due en partie à une sorte de panique, la crise économique n'a rien fait disparaître de nos matières premières, de nos richesses. Nos pêcheries, nos terres à blé, nos fermes, l'amiante de la province de Québec et le nickel de l'Ontario, le charbon de la Nouvelle-Ecosse et de l'Alberta, la beauté de nos paysages qui attire des centaines de milliers de touristes, rien de tout cela ne s'est évanoui. Routes, voies ferrées et bateaux, outillage, compagnies puissantes, hommes d'affaires de premier ordre, et une organisation bancaire qui est, proportionnellement à notre population, la première du monde, nous avons spécialement au Canada un capital virtuel inouï.

Les qualités des deux races qui composent notre population sont universellement reconnues. Il n'y a pas d'employeur de bonne foi qui n'ait rendu hommage à la saine mentalité et à l'ardeur au travail de l'ouvrier canadien-français.

Un anniversaire

Une lettre de Québec nous apprend que la Fraternité nationale et catholique des employés de tramways, Inc., célébrera avec grand éclat le 25e anniversaire de sa fondation. Les fêtes se termineront par un grand banquet qui sera servi au Château Champlain, dimanche soir, le 19 du courant.

Ce sera un évenement important pour le mouvement syndical catholique de la vieille capitale que la célébration de cet anniversaire. Les pionniers de cette fraternité se réuniront en ce jour et il sera intéressant d'entendre les discours qui seront prononcés en cette circonstance. Les chefs du mouvement ouvrier catholique seront présents à ces fêtes et ceux qui connaissent les employés de tramways savent qu'ils sont des organisateurs avertis et capables de faire dignement les choses.

Au Conseil des Métiers

Les délégués du Conseil des Métiers et du Travail réunis en assemblée, hier soir, au Monument National, ont salué le retour de M. Ben Drolet, 1er vice-président du conseil, qui a été retenu à sa chambre par une assez grave maladie.

Le Comité exécutif du conseil a recommandé l'achat de 200 copies de la Loi des Accidents et M. Alphétus Mathieu, président dudit comité, conseille aux unions affiliées de se procurer des copies de cette loi qui viendra en force le 1er septembre prochain, afin de la bien connaître et être en mesure d'y avoir recours si besoin, sans difficulté. Il importe que les ouvriers connaissent bien toute la portée de cette loi afin d'empêcher tout retard.

L'hon. R.-B. Bennett a écrit au conseil pour lui déclarer qu'il donnera aux résolutions qui lui ont été transmises toute la considération qu'elles méritent. Il s'agit de la représentation ouvrière dans la Commission du tarif et l'impôt sur les revues étrangères.

M. Jos. Pelletier a fait le rapport des activités du comité de la fête du travail et il a demandé aux unions de répondre au questionnaire qui leur fut envoyé. M. Alfred Mathieu, échevin, a remis au conseil le chèque de $200 que la ville donne pour aider au succès de la fête du travail.

Avis au typographes

Tous les membres de l'union typographique Jacques-Cartier, local 145 sont priés d'assister à l'assemblée d'urgence de ce local qui aura lieu demain après-midi à 2 heures, dans la salle de l'Union du Commerce, 1079 rue Berri. Le comité de négociations avec les journaux fera un rapport important. D'autres questions seront discutées.

LES MACHINISTES

Les membres du local 111 de l'Union des machinistes sont instamment invités à être présents à l'assemblée qui aura lieu, ce soir, au No 415 de la rue Sainte-Catherine est. Il est urgent que tous les membres soient présents, car maintes questions de grand intérêt, sont à l'ordre du jour de cette assemblée.

LES CORDONNIERS

L'assemblée régulière du local 240 de l'Union internationale des cordonniers aura lieu, ce soir, au No 1331 de la rue Sainte-Catherine est. Les membres devraient se faire un devoir d'assister à cette assemblée qui sera très intéressante par les questions et les rapports qu'ils devront prendre en considération.

FINISSEURS EN CIMENT

Une intéressante assemblée de l'Association des finisseurs en ciment aura lieu, ce soir, à l'édifice des syndicats catholiques, rue Demontigny. Les membres sont cordialement invités à être présents, car les questions et les rapport qui leur seront soumis ont un intérêt sérieux. Qu'on se le dise!

LES BRIQUETEURS

Le local de l'Union internationale des briqueteurs tiendra son assemblée régulière ce soir, au Temple du Travail, à 8 heures. Tous les membres sont priés de se faire un devoir d'être présents. Les rapports qui seront soumis sont de la plus haute importance.

OUVRIERS EN FOURRURE

Les membres du local 66 de l'Union internationale des travailleurs en fourrure sont priés de prendre note que l'assemblée du local aura lieu ce soir, à 8 h. 30, à la salle de l'Union du Commerce, rue Berri. Des questions importantes seront discutées. Par ordre.

SYNDICAT DES FACTEURS

L'assemblée régulière du syndicat des facteurs, aura lieu ce soir, à 8 h. p.m., au Monument National, salle No 4.

LES WAGONNIERS

Une importante assemblée de la Loge Sainte-Marie, No 234, de l'Union internationale des wagonniers, sera tenue, ce soir, à l'Assistance Publique, rue Lagauchetière est. Il importe que tous les membres soient présents afin de donner leur avis sur les multiples questions qui doivent être discutées.

LES PLATRIERS

Une pressante invitation est faite aux membres du local 33 de l'Union internationale des plâtriers et finisseurs en ciment d'assister à l'assemblée qui sera tenue, ce soir, au Temple du Travail, rue Saint-Dominique. L'intérêt bien entendu des membres exige que tous soient présents, car les questions à être discutées méritent leur meilleure attention.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Tailleurs de cuir.—Ce soir, assemblée des tailleurs de cuir à l'édifice des Syndicats Catholiques. Des rapports de la plus haute importance seront présentés. On fera aussi le choix du délégué pour le prochain congrès de la C.T.C.C. Tous les membres sont priés d'être présents.

Travailleurs en chaussures.—Que tous les travailleurs en chaussures veuillent bien noter que mercredi soir prochain, dans l'édifice des Syndicats Catholiques, il y aura assemblée générale de toutes les sections. Les auditeurs feront leur rapport à cette assemblée et le choix des délégués sera ratifié. L'agent d'affaires fera le rapport des activités du dernier trimestre. Il est de l'intérêt de tous les membres d'être présents.

Syndicat des briqueteurs.—Le syndicat des briqueteurs est en ce moment en pleine activité. Il est chargé de l'exécution de nombreux contrats. Ce soir, le syndicat des briqueteurs tiendra son assemblée régulière. L'agent d'affaires présentera un rapport très intéressant. Que tous les membres se fassent un devoir de venir se mettre au courant des activités de son syndicat. Par ordre, W. Deslauriers, agent d'affaires.

Poseurs de lattes métalliques.—Assemblée régulière des latteurs en métal ce soir dans l'édifice des Syndicats Catholiques. Un rapport important sera présenté par M. Clovis Bernier, agent d'affaires. Tous les membres sont cordialement invités.

UNIONS INTERNATIONALES

Cordonniers, local 249, au No 1331 rue Sainte-Catherine Est.

Charpentiers-menuisiers, local 1558, au No 1651 Letourneux.

Machinistes, local 111, au No 7 Craig Est.

Plâtriers et finisseurs en ciment, local 33, au Temple du Travail.

Wagonniers, local 234, au No 340 rue Lagauchetière Est.

Wagonniers, local 606, au No 437 Chemin Lasalle, Verdun.

Briquetiers, local No 1, au Temple du Travail, 1201 rue S.-Dominique.

Garçons de tables et cuisiniers, local 160, au No 1231 rue S.-Catherine O., à 3 h. p.m.

Samedi. — Charpentiers-menuisiers, local No 1270, au No 4435 rue S.-Laurent.

On attend la décision de l'hon. R.-B. Bennett

Régina, 17. — Le sort du pool du blé canadien est maintenant entre les mains de l'honorable M. Bennett, premier ministre du Canada. Continuera-t-il d'exister ou sera-t-il remplacé par une commission de commerce interprovinciale? Il y a eu une séance des directeurs du pool qui a duré toute la journée d'hier et l'on attend maintenant la décision du premier ministre.

L'opinion de M. A.-E. Bray sur l'aide aux musiciens

Faisant un grand éloge des revendications de l'échevin Joseph Schubert en faveur des musiciens montréalais pour qui la crise actuelle a rendu encore plus pénible la situation créée par l'avènement du film parlant, M. Albert-E. Bray, ancien président de la Musicians' Protective Association, est d'avis que l'aide accordée par la ville devrait être versée au fond de secours de l'Association.

M. Bray a aussi déclaré que non seulement les musiciens, mais un grand nombre de citoyens déplorent que la musique dans les parcs publics ne soit possible que grâce à la généreuse donation Campbell.

Emeutes aux Indes

Bombay, 17. — L'Evening News de l'Inde a rapporté, hier, que des émeutes étaient en train de se produire à Pudukkotai, capitale de Pudukkotai. Une foule d'un millier de personnes ont attaqué les édifices publics et y ont mis le feu. La police civile et militaire n'a pu contenir les émeutiers qui, après avoir saccagé la prison et délivré les prisonniers, ont attaqué la résidence du président du conseil d'administration.

On croit que tout ce trouble a été causé par la hausse des taxes sur les immeubles. L'Etat est gouverné par un conseil d'administration, en attendant la majorité du souverain.

Vous pouvez faire cesser cette
FIÈVRE DES FOINS
ou cet asthme d'été! Avant qu'ils ne commencent, prenez les CAPSULES RAZ-MAH Inoffensives. Soulagement après l'emploi d'une boîte de $1, ou votre argent remboursé. Merveilleuses! 141F
RAZ-MAH

Tarif d'abonnements
(Au Canada: hors Montréal)
EDITION QUOTIDIENNE: 1 an, $6; 6 mois, $3; 3 mois, $1.50; 1 mois, 50c; 2 semaines, 30c; 1 semaine, 15c.
EDITION DU SAMEDI: (Avec Rotogravure), 1 an, $3; 6 mois, $1.50.
EDITION HEBDOMADAIRE: (Jeudi) 1 an, $1.50; 6 mois, 75c
L'abonnement est payable à l'avance. LA PRESSE

TOUS LES
Emboutissages et Placages en Métal
sur la
Glacière Norge
sont faits par
TALLMAN
BRASS and METAL LIMITED
Ave Sanford, près Wilson — Hamilton

FABRIQUANT:

Emboutissages	Métal blanc	Barres solides
Tournages	Soudure	Barres creuses
Parties taraudées	Bagues	Acier à matrices
Dessins creusés	Barres de soudure	Placage
Quincaillerie d'auto	Tuyaux de cuivre	Plaques commémoratives

LES RADIOS OCCASIONS chez LINDSAY
SONT ENTIEREMENT GARANTIS

VOICI QUELQUES EXEMPLES DES MERVEILLEUSES VALEURS QUE L'ON PEUT VOIR ET OBTENIR A NOTRE RAYON DES RADIOS

Prix à partir de
$49
Conditions à partir de
$5 comptant et
$1.25 par semaine

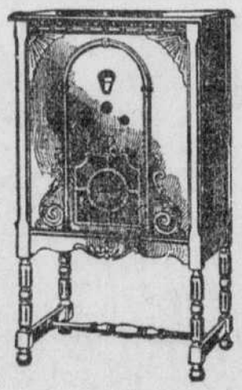

WESTINGHOUSE, sept lampes		**$49**
PHILCO BABY GRAND, sept lampes		**$59**
ATWATER KENT, lowboy, sept lampes		**$79**
STEWART WARNER, lowboy, sept lampes		**$79**
SPARTON, modèle console avec portes, 8 lampes		**$98.50**
LINDSAY, lowboy, sept lampes		**$98.50**
ROGERS, highboy de luxe. Ci-devant $350.		**$129**
PHONORADIO, highboy, neuf lampes Prié antérieur $325		**$139**
DE FOREST CROSLEY COMBINE, modèle 1931, bi-grille.		**$169**

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS
GLACIERES ELECTRIQUES NORGE
SIEGE SOCIAL
1112
rue Ste-Catherine Ouest
(à l'ouest de Peel)
580 rue Ste-Catherine Est—angle St-Hubert
MONTREAL
AUSSI A NOTRE SUCCURSALE LA PLUS PRES DE CHEZ-VOUS

VENTE SENSATIONNELLE
SANS RÉSERVE
de **SUPERBES RADIOS.... VICTOR**
— NEUFS —

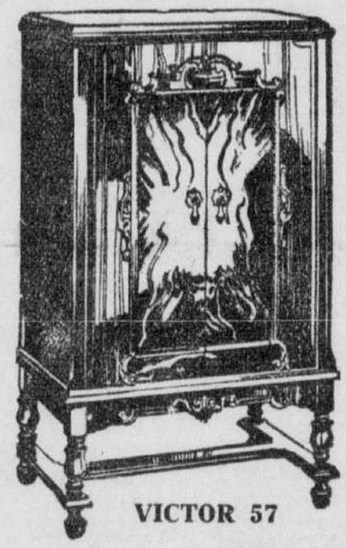

VICTOR 57
Combiné avec ELECTROLA et appareil pour l'enregistrement des disques. Prix régulier $397.50.
Complet avec Lampes
$189

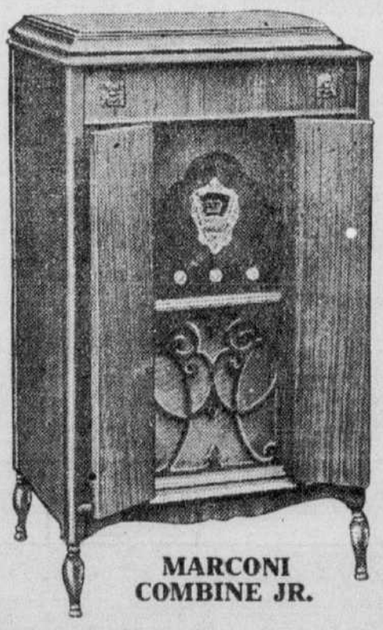

MARCONI COMBINE JR.
Ce que les ingénieurs Marconi ont créé de meilleur. Un radio au rendement supérieur avec un phonographe parfait. TOUT NEUF. Prix régulier $295.00.
$150
Complet avec Lampes

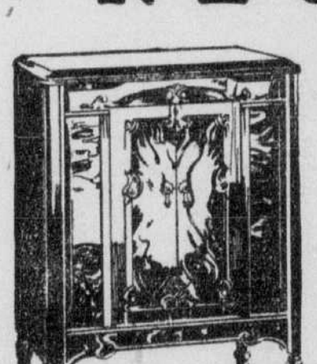

VICTOR 39
Superbe modèle Highboy avec portes. Prix régulier $285.00.
$156
Complet avec Lampes

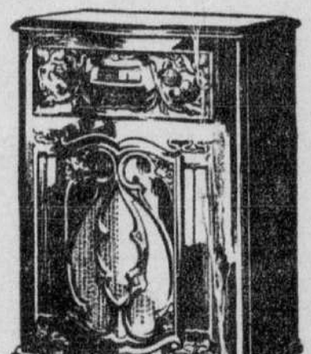

VICTOR 15
Modèle de studio. Prix régulier $185.00.
Complet avec Lampes **$88**

QUELQUES BONNES AUBAINES
Orthophonics Victor, tous les modèles **$19.50 à $55**

Piano Heinzman usagé	**$65**
Radios Rogers 200A Rég. $290	**$59**
Radios Rogers 400C combiné . Rég. $325	**$85**
Radio table Atwater-Kent de $251.50	**$125**

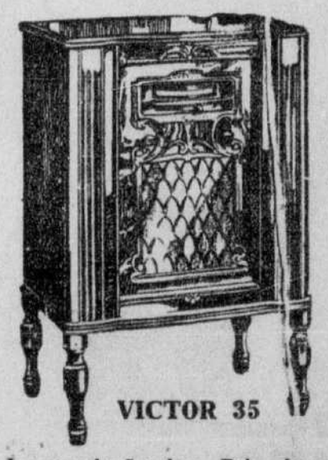

VICTOR 35
Le superbe Lowboy. Prix régulier $247.50.
Complet avec Lampes **$120**

MARCONI NEUF
Standard, modèle 21, lampes Screen-Grid. Régulier $225.00. **$110**

HAMILTON LTD 408 EST, RUE STE-CATHERINE

BELLE VICTOIRE DE LOGWOOD À JOE CATTARINICH AUX COURSES DU PARC DELORIMIER

MANAGER EVERS CAUSE UNE FORTE SURPRISE A DELORIMIER

Une autre foule nombreuse avait envahi la piste de Delorimier hier après-midi pour assister à la quatrième matinée du Montreal Driving Club. Le programme toujours intéressant comme à l'ordinaire a fourni quelques surprises, les favoris, les second choix et les outsiders se partageant les honneurs des sept épreuves.

L'une des plus brillantes victoires de la journée a été celle de Logwood dans la division de deux ans. Pilotée par le fameux Frankie Horn, la monture de Joe Cattarinich a livré une lutte sensationnelle au favori White Basket pour réussir à finir bon premier. Horn fit démarer sa monture très rapidement pour s'emparer de la première position au départ. Il continua à mener une allure vigoureuse. Vers la fin, Pernia, qui pilotait White Basket chercha à passer en avant mais Logwood par un vaillant effort réussit à se maintenir en première position.

La plus forte surprise de l'après-midi a été causée par Manager Evers appartenant à Mlle L. Lefebvre qui a gagné la troisième course pour rapporter le montant de $16.55 pour $2. Managers Evers, qui n'avait rien accompli qui vaille depuis l'ouverture des courses à Montréal, cette saison, a battu sept bons adversaires pour remporter les honneurs de cette épreuve.

Rosinante, le choix des parieurs, prit le devant au départ, parvenant même à devancer son plus proche adversaire de deux longueurs. Il semblait assuré de la victoire lorsqu'il faiblit vers la fin et ne put résister à la poussée du vainqueur.

L'écurie de Frankie Seremba a remporté sa première victoire du meeting dans la deuxième course lorsque Extrême a remporté les honneurs de l'épreuve. Extrême a battu facilement ses adversaires qui comprenaient pourtant un champ de bons chevaux. Balai d'Or est arrivé deuxième et Doubloom troisième. La combinaison Extrême-Manager Evers a rapporté $97.15 dans le pari double.

Magna Charta a remporté sa deuxième victoire depuis le début de la réunion à Delorimier en gagnant la première épreuve de la journée, battant le favori Probate et Canaille, qui se classèrent respectivement premier et deuxième.

L'une des fins les plus excitantes de l'après-midi s'est produite dans la cinquième course alors que Vowed Vengeance a réussi à se classer en première position. La lutte se fit surtout entre le vainqueur et Turkey's Neck. Ce dernier tenta un vigoureux effort pour tâcher de l'emporter mais il faiblit juste au moment où il semblait devoir passer en avant.

Voici le résultat des courses de la matinée:

Première course. — Six furlongs et demi; bourse $500; pour trois ans et plus, nés au Canada; à réclamer.—Magna Charta, 115, H. Peake; Probate, 112, F. Kiniry; Canaille, 112, R. Buckley; Zarf, 113, V. Drake; Bright Orb, 112, J. Martin; Jug of Gold, 115, T. Romano; Rockpina, 114, J. O'Hara; Merry Mount, 112, F. Horn. Le vainqueur a été réclamé pour la somme de $500. Ont rapporté: Magna Charta, $7, $3.40, $2.55; Probate, $3.15, $2.35; Canaille, $2.60.

Deuxième course.—Cinq furlongs; bourse $400; pour quatre ans et plus; à réclamer. Extreme, 109, F. Horn; Balai d'Or, 109, R. Duggan; Doubloon, 109, F. Kiniry; Grierson, 114, R. Holland; Colonel Seth, 112, O. Pernia; Illumine, 107, J. Kennedy; Atcasa, 107, L. Ewing; Enticement, 107, T. Romano. Le vainqueur a été réclamé pour la somme de $800. Ont rapporté: Extreme, $12, $4.35, $2.40; Balai d'Or, $4.80, $2.55; Doubloon, $2.25.

Troisième course. — Un mille et 70 verges; bourse $400; pour trois ans et plus; à réclamer. Manager Evers, 112, O. Pernia; Rosinante, 115, R. Holland; Sweet Lacruse, 112, J. Jones; Harrisii, 115, A. Perdomo; Atlas, 106, F. Horn; Eula Mae, 107, N. Wall; Lookby, 103, J. O'Hara; Kentucky Colonel, 109, C'pton. Le vainqueur a été réclamé pour la somme de $800. Ont rapporté: Manager Evers, $16.55, $7.05, $4; Rosinante, $5.10, $3.10; Swet Lacruse, $3.20.

Quatrième course.—Cinq furlongs; bourse $400; pour deux ans; à réclamer:
Logwood, 106, F. Horn.
White Basket, 109, O. Pernia.
Suranto, 106, J. O'Hara.
Garden Seat, 107, L. Laurin.
Volatile, 106, N. Wall.
Majestien, 109, V. Drake.
Rambling Katie, 108, Kiniry.
Rose Tournament, 109, H. Ross.
Le vainqueur a été réclamé pour la somme de $1,200.
Ont rapporté: Logwood, $7.75, $2.70, $2.45; White Basket, $2.45, $2.20; Suranto, $2.90.

Cinquième course.—Un mille et un seizième; bourse $400; pour trois ans et plus; à réclamer:
Vowed Vengeance, 115, Wall.
Turkey's Neck, 109, F. Horn.
Ima Hat, 109, V. Drake.
Al Livingston, 115, Perdomo.
Attire, 110, R. Bentley.
Benda, 101, J. O'Hara.
Le vainqueur a été réclamé pour la somme de $1,200.
Ont rapporté: Vowed Vengeance, $6.05, $3.60, $2.60; Turkey's Neck, $3.25, $2.65; Ima Hat, $2.65.

Sixième course.—Un mille et 70 verges; bourse $400; pour trois ans et plus; à réclamer:
Nick Cullop, 115, H. Peake.
Torrence, 113, V. Drake.
Sugarland, 106, A. Perdomo.
Glory B, 107, L. Laurin.
Attamart, 109, R. Moore.
Morning Beams, 113, Kiniry.
Ore, 102, N. Wall.
Peter M, 109, R. Buckley.
Le vainqueur a été réclamé pour la somme de $800.
Ont rapporté: Nick Cullop, $4.95, $2.85, $2.30; Torrence, $3.25, $2.55; Sugarland, $2.80.

Septième course.—Un mille et un seizième; bourse $400; pour quatre ans et plus; à réclamer:
Buckrill, 113, J. Connors.
Hat Brush, 110, H. Brochue.
Not Guilty, 108, F. Horn.
Collington, 109, O. Pernia.
First Edition, 108, H. Peake.
Turf King, 107, A. Perdomo.
Sun Lynn, 107, R. Feeney.
The Angelus, 100, J. Kennedy.
Le vainqueur a été réclamé pour la somme de $800.
Ont rapporté: Buckrill, $4.30, $3.20, $2.95; Hat Brush, $8.15, $4.25; Not Guilty, $3.50.

Voici les inscriptions pour aujourd'hui: Première course, 5 furlongs.—Cupboard 113, Charles D. Jr. 113, Uplay 111, J. J. Bambrick 113, Romomar 111, Quin Chin 111, Fateful 111, Treacle 111, Corsican 113, Red Blaze 113, Sullivans Trail 113, Cootie 113, Sucrose 111, Morovor 111.

Deuxième course, 5 furlongs.—Tamerlane 113, Dutiful 111, Beau Ideal 110, Pollys Folly 109, Foggy 108, Blaze By 113, Barron Hill 110, Morlynn 105, Fair Progress 101, War Air 110, Billyceo 113, Muskadoon 110, Ardsley 108, Damocles 110.

Troisième course, 1 1-16 mille.—Star 112, Observation 105, Tomboy 113, Brownie Smile 104, Piloteer 109, Red Tam 107, Algara 101, Mac Day 112, Expense 113, My Betty 105, Sweet Lacruse 109, Attire 105.

Quatrième course, 6½ furlongs.—Lorraine M. 104, Collar Ada Rose 110, Tuathal 111, Airport 113, Tender Bud 110, Whinestone 106, Rose Spot 110, Gallopin Diamond 115, Haplite 112, Bright Orb 112, Zarf 113.

Cinquième course, 1 mille 70 verges. — Kinsman 110, My Lava 113, Sunny Port 108, Ike Man 109, Skirt 113, Fair Lad 110, Referee 115, Kaulana 110, Dorothy Mac 108, Kavanaugh 112, Burnt Copper 104, Miss Sand 108, Dixie Star 108.

Sixième course, 6½ furlongs.—Airflight 104, Okay 106, Iotal 104, Cliftons Maid 110, Dark Angel 106, Miss Mac 96, rother Johnson 112, Lord Valentine 106, Mad Sketch 112, Kitty Cat 106, Lawless 106, Southland Chief 114, Crittal 108, Dea 101.

Septième course, 1 1-16 mille.—Floss 107, Curdle 107, Epigham 107, Nine Sixty 104, Face Cream 115, Vernon 109, Hobcaw 109, Highland Chief 112, Will Rain 110, Fair Legion 109, Don Gaspar 109, Bedford Queen 107, Davenport 104, Jonah 109.

Grand Circuit

Voici le résultat des courses du grand circuit qui ont eu lieu hier après-midi.

Chevaux de trois ans, amble, bourse Burdick Hotel, $2,000:

Calumet Budlong (Rodman)	3	1	1
Lady Vonian (Parshall)	1	2	2
Calumet Brownie (Daniel)	2	3	5
Christy the Great (Egan)	7	6	3
Guyrona (Stokes)	8	4	4

T. Vonian, Larita Prisco, Calumet Boy ont aussi couru.
Temps—2.02½, 2.03¼, 2.04¼.

Trois ans, trot, Dixie Courtesy, $2,000:

Kena (Egan)	1	1	ro
McAubrey (Stokes)	5	2	1
Sealing Wax (Dickerson)	2	3	2
Senator Locke (Palin)	3	4	6
Calumet Boston (McMahon)	4	dis.	

Pat Junior, Dick Reynolds, Posthate ont aussi couru.
Temps—2.05¼, 2.10¼, 2.09½.

Course à l'amble ouverte, prix à réclamer $1,500, bourse $800:

Joe Lewis (Parshall)	1	1	ro
Nancy Nap (Thomas)	2	2	1
Nell Prisco (Stokes)	4	3	2
Callie Direct (Egan)	3	5	4
Directmar (McMillen)	5	4	3

J. P. McKinney, Major Rose, Petroguy ont aussi couru.
Temps—2.05¼, 2.04¾, 2.06¼.

Deux ans, trot, $3,000:

Brevere (White)	1	1
Hollyrood Robin (Berry)	4	2
The Marchioness (W. Caton)	2	5
Calumet Chuck (McMahon)	3	4
Jane Willett (Childs)	6	3

Carolyn et Warren Guy ont aussi couru.
Temps—2.05½, 2.05¾.

LE CHAPLEAU AMATEUR

Dimanche derneir, le Chapleau est allé rencontrer le club des Marchands de S.-Vincent et fut défait par le score de 5 à 4 en 13 manches.

Le lanceur Lachapelle du Chapleau retira neuf frappeurs des Marchands.

Forgues et Savard se distinguèrent tant au champ qu'au bâton.

Le club Chapleau a subi sa première défaite de la saison et il félicite les Marchands de S.-Vincent de leur belle tenue sur le terrain et de leur esprit sportif.

Le Chapleau est prêt à rencontrer tout fort club amateur de la province. Inf. J. Bourcier, 5455 Chapleau. CHerrier 5126.

Jack Sharkey se prépare pour son combat

Malgré la nouvelle, qui voulait qu'il se préparerait peu en vue de son combat de quinze rondes avec Mickey Walker, à Ebbetts Field, Brooklyn, le 22 juillet, Jack Sharkey s'entraine sérieusement comme cette photo prise à ses quartiers, à Pompton Lakes, New Jersey, l'atteste. Le matelot de Boston a été quelque peu handicappé par l'absence de douze mois en dehors de l'arène.

Courses d'automobiles à Saint-Ours, dimanche

Le programme que les organisateurs offriront dimanche à S.-Ours, lors des courses d'automobiles, promet de surpasser au point de vue sportif tout événement du genre jusqu'à date.

Le professeur Desrosiers a fait préparer la piste du rond de S.-Ours pour cet événement, de façon à ce qu'il ne soit pas question de mauvaise piste, si le temps est beau. Il n'y aura aucune excuse pour que les concurrents, qui sont au nombre de six, ne puissent démontrer leur habileté en faisant de la vitesse. Le reste du programme est des mieux préparés. Les chauffeurs américains et canadiens y prendront part. Ce grand festival fera certes plaisir aux amateurs de sports de cette place.

Le saut de la mort sera exécuté comme jamais vu auparavant.

On verra une motocyclette passer à travers une vitre d'un quart de pouce. Dans ces deux événements, le pilote de l'automobile ou de la motocyclette risquera sa vie.

Il y aura des bourses pour une somme totale de cinq cents dollars ($500.)

Les courses commenceront à 2.30 p.m. Au nombre des coureurs, mentionnons: Bachand, H. Nolan (coureur américain), J. Désormiers (gagnant d'une course de 5 milles à S.-Johnsbury), A. Desrosiers (coureur rapide sur piste de terre), prof. Desrosiers, champion du Canada, D. Fontaine qui a gagné plusieurs courses d'autos. Nous verrons aussi le jeu de polo en automobiles.

On nous prie d'annoncer que les organisateurs ne seront pas responsables des accidents sur le terrain.

Pour informations, s'adresser à CHerrier 3342 avant 9 hres a.m. ou après 6 hres p.m.

En cas de mauvais temps, les courses seront remises au dimanche suivant.

Courses à Beaconsfield

Dimanche prochain à Beaconsfield il y aura une réunion de courses à l'amble et au trot, et tous les fervents sont cordialement invités.

Voici le programme de la journée:

Classe 2.29, trot et amble, 1er prix, $30; 2ième, $20; 3ième, $15; 4ième, $10.

Classe 2.21, trotteurs, 1er prix, $4; 2ième $25; 3ième, $15; 4ième, $10.

Classe 2.16, trot ou amble, 1er prix, $50; 2ième, $25; 3ième, $15; 4ième, $10.

Trois secondes seront allouées aux trotteurs. M. Félix Vincent agira comme démarreur.

Les pistes de l'Ontario

Toronto, 17.—Le gouvernement provincial accorderait une réduction de la taxe quotidienne afin de venir en aide aux pistes de la province d'Ontario.

On croit que les réunions de l'automne, cette année aux diverses pistes, jouiraient de cette faveur.

La piste Kenilworth, à Windsor, tiendrait sa seconde réunion, à la fin de ce mois. On est porté à croire par ce fait que les opérateurs des pistes recevront le secours demandé.

Fullum vs Ville-Emard

Le club Fullum sera l'attraction principale, dimanche alors que le fameux club du gérant Robert envahira le terrain du Ville Emard, rue S.-Patrick, près du Boulevard Monk, afin de livrer une lutte déterminée à l'équipe de Billy Innes et d'Ubald Rose. Lamoureux sera le lanceur du Fullum et il aura Ogleman pour recevoir ses balles. Le Ville Emard les attend de pied ferme, car le club vient d'être réorganisé sur des bases solides. En plus de Wingo, le nouveau receveur du club de l'ouest, Billy Innes a fait signer Paul Viger et Tony Melfara qui sont deux fortes acquisitions. Ubald Rose annonce l'engagement de l'arbitre Georges Bruneau pour le reste de la saison. Sa compétence derrière le marbre le classe parmi les arbitres de la ligue Internationale et sa présence sur le terrain sera à la satisfaction de tous.

Genaro bat Parra

North Adams, Mass., 17.—Frankie Genaro a mis Routier Parra, du Chili, hors de combat, à la quatrième ronde d'un combat de dix assauts, ici hier soir. Tous deux étaient de la catégorie des poids mouche.

Genaro avait pris l'avantage dès les deux première rondes pour laisser la troisième au crédit de Parra.

Les Bucks prennent la place du club Whitley

A une importante assemblée tenue hier soir, il fut décidé de transférer la franchise du Whitly aux Bucks Sausage de Verdun, ceux-ci acceptant la position actuelle du Whitly dans le classement pour cette saison.

Les clubs S.-Gabriel et Canada Axe sortirent victorieux de leurs rencontres d'hier soir, le premier remportant une belle victoire sur le Sarsfield, son plus dangereux adversaire pour la première position, par le score de 11 à 3.

Le Canada Axe lui, triompha du C. P. St-Zotique, par 19 à 9. Puts Brisebois et Hollness furent la principale cause de la défaite du C. P. Le premier frappant deux coups de circuit pour faire compter cinq points, et Hollness un coup de circuit, un 3-buts et deux 2-buts pour faire compter 7 points.

Parties de ce soir:

A la Pointe S.-Charles, Sarsfield vs Northern Electric.

Au Parc Lafontaine, C. P. S.-Zotique vs Starr.

A S.-Henri, S.-Gabriel vs Federal Truck.

A la Côte S.-Paul, Bucks Sausage vs Canada Axe.

Au Carré Dufferin, S.-Louis vs Mendelssohn Bros.

Canada Axe	211 450 105—19	20	2
C. P. S.-Zotique	501 010 020— 9	12	4

Batteries: Beales et Simons; Chapman et Plumb.

S.-Gabriel	100 000 190—11	14	1
Sarsfield	100 000 200— 3	8	4

Batteries: Holness et Boyer; Durocher et Goyer.

Combats d'hier

New-York. — Charley Retzlaf, Duluth, Minn., a vaincu Ralph Ficucello, New-York (2); Steve Hamas, Passaic, N.J., a défait Ted Sandwina, Sioux City, Ia, (3).

North Adams, Mass.—Frankie Genaro, New-York, a mis Routier Parra, Chili, hors de combat en quatre rondes.

Chicago—Jackie Davis, Springfield, Ill., a battu Howard Jones, Louisville (8).

Matchs de lutte

New York. — Herb Freeman, 218, New York, a vaincu George Manich, 205, New Jersey, en 26.13; Gino Garibaldi, 212, Italie, a défait Sergei Kalmikoff, 240, Russie, en 18.31; Sandor Szabo, 204, Hongrie, a battu Vanka Zelesniak, 212, sur décision, en 30 minutes.

Vancouver, C.B.—Howard Cantonwine, 220, Iowa, a vaincu Joe Devito, 213, S.-Louis; Abe Kaplan, New-York, et D. Koloff, Bulgarie, ont fait match nul.

Tirage au National

Mercredi dernier, à 9.30 du soir, eut lieu la râfle d'un Tudor Ford, ou $500, en argent au profit de l'A. A. d'A. Nationale.

L'heureux gagnant est M. Georges Ricard, 4708 Wellington, Verdun. Le numéro du billet est 15096.

La direction profite de la circonstance pour offrir aux membres et au public ses plus sincères remerciements pour l'encouragement donné en cette occasion.

PARC CHAMPLAIN

Le club Parc Champlain vient de remporter un autre triomphe en battant le Saint-Charles Ind. par le score de 4 à 2. Les joueurs du Parc Champlain se sont révélés comme les plus grands champions de toute la province. Jos. Lépine a conduit ses hommes avec une grande habileté, dimanche dernier; son club détient actuellement la tête des clubs Receveurs de l'Association Ind. depuis le commencement de la saison. Paul Verreault a lancé une brillante partie, et il fut habilement secondé par Hervé Danis derrière le bâton. Léo Dubé a frappé son troisième home run dans deux parties consécutives; Paul Verreault en plus d'avoir lancé une belle partie a frappé également son deuxième home run de la saison. Fiers de leur magnifique triomphe sur l'une des plus fortes équipes de Montréal, les monarques du baseball indépendant recevront dimanche, leur plus dur adversaire depuis plusieurs années dans le club Lasalle qui vient de remporter trois victoires consécutives sur des équipes de valeur telles que Forest Frères, Maison Cimon et Coulombia. La plus grosse foule de la saison verra cette partie au terrain du Parc Champlain.

CLUB CHAPLEAU IND.

Dans une partie d'exhibition, le club de balle molle Chapleau Ind. se vit enlever une victoire bien méritée, par le club Le Chic, par le score de 10 à 8. Le club Chapleau Ind. lance un défi au même club pour un enjeu sur son propre terrain, coin Du Havre et Rouen.

KING'S PARK AURA DEUX PARIS DOUBLES PAR JOUR

King's Park se prépare ferme à l'ouverture de sa première réunion de la saison qui commencera mercredi de la semaine prochaine. Les officiers de la piste sont au travail et s'occupent soigneusement de préparer le prochain programme. Ils veulent faire un succès de leur meeting et ils ne négligent rien.

Ce matin, il a été annoncé qu'il y aura deux paris doubles à King's Park. C'est là une innovation qui sera sûrement populaire auprès des amateurs de courses. Le premier pari double se fera sur la deuxième et la quatrième course alors que le second aura pour gagnant le vainqueur des troisième et cinquième épreuves.

Voici les officiers de la prochaine réunion: commissaires: C.-W. Primrose, E.-C. Saint-Père, M. P., A. Laberge et S. H. Woodward; juges: H. D. Monroe, W. J. Morrison, T. J. O'Brien; secrétaire des courses: H. D. Monroe; juge du départ; J. Yerlan; chronométreur: Horace Lavigne.

Excellents cyclistes au Vélodrome

Le programme que présentera le promoteur Jos. Lamarre dimanche, au Vélodrome, est très varié et fournira des courses intéressantes qui ne manqueront pas de produire des surprises, si l'on en juge par le grand nombre d'inscrits.

La course principale au programme est celle pour le championnat de 20 milles, et nombreux sont ceux qui aspirent à ce titre, mais comme un seul sur probablement 25 partants l'emportera, l'on peut prédire une lutte acharnée où chacun devra avoir recours à tous les moyens permis pour l'emporter.

Le match Geo. Robson-Audy Spencer est le sujet de beaucoup de commentaires. Robson semble être favori, mais les partisans de Baby Spencer sont nombreux et réclament la victoire à l'avance.

Les courses derrière moteurs devraient produire des sensations, car à l'entraînement Trépanier, Spencer et Leclair se sont révélés des coureurs dangereux dans cette catégorie. Le match de Mlle Réjane Gauthier avec Mlle Alice, sur une distance d'un mille, avec sprints, sera le premier du genre en Amérique, et il sera intéressant de voir pour la première fois les représentants du beau sexe en piste.

Dans la classe des novices, le Miss and Out sera des plus contestés, car les cinq premiers de cette classe seulement iront en finale, qui devrait réunir une classe où chacun luttera sans merci pour l'emporter.

Eisenberg et Tony Fitz, assistés de Mlle Gauthier, exécuteront une série d'excentricités pour la première fois présentées à Montréal. Ces cyclistes partiront bientôt pour une tournée aux Etats-Unis où ils donneront des représentations.

Ligues Spalding

Une assemblée spéciale du bureau de direction a été tenue, ces jours derniers, dans le but de régler les différents détails en rapport avec les rencontres de détail qui seront jouées dans les différentes sections à la fin de la saison. Les membres présents étaient: le président Champlain Provencher, Gordon Merryfield, Claude Bérard et Jean S.-Pierre.

Il a été décidé que les vainqueurs de la ligue senior des terrains de jeux détailleront avec les vainqueurs de la ligue de la Cité et du District dans une seule rencontre. Les vainqueurs de la ligue juvénile détailleront de la même manière avec les vainqueurs de la General Motors Products Inter-Department League. Les deux vainqueurs se rencontreront ensuite pour le championnat de la cité. Les vainqueurs détailleront ensuite avec les champions de la Vallée du S.-Maurice pour le championnat de la province. Les dates de ces différentes rencontres seront fixées dès cette semaine par le président Champlain Provencher. Les rencontres auront lieu dans les premiers jours de septembre. Jean S.-Pierre, secrétaire correspondant des ligues, s'occupera de tous les arrangements en rapport avec les parties de détail, qui seront jouées avec l'équipe de Trois-Rivières comme par le passé. Gordon Merryfield et Claude Bérard officieront à toutes les rencontres. Les détails des ligues senior et junior de baseball seront discutés à une autre assemblée qui sera tenue prochainement.

* * *

Les Outremont Argos ont défait les Falcons par le score de 21 à 13 dans une rencontre régulière de la ligue juvénile des terrains de jeu. Egli, pour les vainqueurs fut l'étoile tant au champ qu'au bâton.

Argos	451 054 2—21	17	3
Falcons	170 012 2—13	9	6

Batteries — Bartlett et Raich; Barry, Colligan, Fox et McCarthy.
Arbitres: H. Dorais et A. Sears.

Les Cardinals ont défait les Royal par le score de 13 à 4 dans une rencontre de la ligue juvénile. La rencontre a été jouée à Ville S.-Pierre et une foule nombreuse et enthousiaste fut témoin de la rencontre. Heenan, Quinn et McDougald furent les étoiles des vainqueurs.

* * *

Alphonse Bérard, un des membres de l'Association des arbitres de la province de Québec, est parti pour un voyage de deux semaines dans l'Ontario. Alphonse sera de retour en temps pour officier aux rencontres de détail des différentes ligues de baseball du circuit Spalding.

* * *

Il appert que le S.-Antoine remportera facilement le championnat de la ligue junior, section centre, tandis que le Cercle Dollard est pratiquement assuré de remporter la palme dans la section Nord. Ces deux clubs n'ont subi aucune défaite à date et il sera certainement intéressant de les voir à l'oeuvre dans les parties de détail. Le rév. frère Laverdière est très enthousiasmé de son équipe et assure qu'elle conservera le championnat provincial encore cette année.

Lasalle vs Parc Champlain

La rencontre la plus captivante entre toutes, dimanche prochain, sera certainement celle Lasalle-Parc Champlain au magnifique terrain de ce dernier situé coin 26e Ave et Beaubien. Depuis plusieurs années que toutes les rencontres entre ces deux populaires équipes de l'Est produisent de parfaites exhibitions, des exploits de toutes sortes et surtout mille commentaires, c'est pourquoi la partie de dimanche prochain, qui attirera certes la plus forte foule jamais vue à ce terrain, promet des sensations. Il sera plus intéressant que jamais d'assister à cette joute qui sera sous l'habile contrôle des deux plus compétents arbitres de toute la province, Bill Eva et Jimmy Doyle. Le Lasalle organise une excursion et sa tenue dans ces dernières rencontres, promet bien de tenir en échec la vaillante équipe du gérant Lépine; d'un autre côté, que feront les durs cogneurs du Parc Champlain contre leur ancien équipier Bill Tarte dont la tenue parait des plus brillantes? Donc, dimanche, au Parc Champlain pour assister à la rencontre qui sera le clou de la journée à Montréal.

CLUB LE CHIC

Le club de balle molle Le Chic vient de remporter sa 30e victoire consécutive contre le Chapleau par le score de 10 à 8.

LE TENNIS

L'Angleterre gagne !

Paris, 17. — Henry-W. (Bunny) Austin, merveilleux joueur de tennis Anglais, a vaincu ce matin, Sydney-Wood Jr. des Etats-Unis, dans le premier match simple du tournoi inter-zone pour la coupe Davis, au Stadium Roland Garros. Les scores étaient de 2-6, 6-0, 8-6, 7-5.

LA COUPE DAVIS

Paris, 17—L'ultime adversaire de la France pour la coupe Davis, emblème du championnat mondial du tennis, émergera des finales interzones, commençant aujourd'hui au Stadium Roland Garros, entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

La Grande-Bretagne a mis sa confiance entre les mains de Henry-W. Austin, Frederick-J. Perry et George Patrick Hughes, tandis que les Etats-Unis ont foi en Frank Shields, Sydney-B. Wood, George Lott et John Van Ryn.

Les premiers matchs simples opposeront Wood contre Austin et Shields contre Perry.

Perry et Hughes rencontreront Lott et Van Ryn demain, dans les matchs doubles.

La finale des matchs simples aura lieu dimanche et mettra Shields contre Austin, et Wood contre Perry.

La nation qui gagnera trois matchs remportera par le fait même les honneurs des séries.

Championnats d'Ontario

Toronto, Ont., 17. — Deux visiteurs juniors et deux jeunes hommes de Toronto participeront aux semi-finales des simples masculins juniors pour le championnat provincial du tennis de l'Ontario, comme résultat des matchs de ce matin sur les courts du Toronto Tennis Club.

Laird Watt, de Montréal, champion junior de Québec, a défait Art. Anderson, de Toronto, et rencontrera J.-C. Dunlop, de Toronto, dans les semi-finales.

Ce dernier a vaincu John MacDonald. Jack Burmand, de Toronto, champion junior actuel de l'Ontario, a battu Mac Cotton, de Peterboro, et jouera contre W.-P. Pigott, de Hamilton, dans la semi-finale.

Celui-ci eut de la difficulté à vaincre Warren Weller, de Thorold, le dernier set comprenant pas moins de 20 parties.

Dans les tournois féminins juniors, Mlle Ruth Fishleigh, d'Oshawa, a vaincu Mlle Norma Hall, d'Ottawa, dans les finales.

Mlle Hall a défait Mlle Elina-E. Callen, de Toronto, ce matin.

Au commencement de l'après-midi auront lieu les simples ouverts masculins et féminins.

Voici le résultat des parties de ce matin:

Simples féminins junior (semi-finales):

Mlle Ruth Fishleigh, Oshawa, a battu Mlle Betty Fenn, Toronto, 6-1, 6-1.

Mlle Norma Hall, Ottawa, a défait Mlle E. Callen, Toronto, 6-3, 6-2.

Simples masculins junior:

Laird Watt, Montréal, a battu Art. Anderson, Toronto, 6-0, 6-0. J.-C. Dunlop, Toronto, a défait John MacDonald, Toronto, 2-6, 6-2, 6-2.

Jack-C. Burmand, Toronto, a vaincu Mac Cotton, Peterboro, 7-5, 4-6, 8-6.

W.-P. Piggot, Hamilton, a battu Warren Weller, Thorold, 3-5, 6-2, 11-9.

Cette ménagère veut gagner le marathon de dix milles

Faire un exercice de quinze milles à la nage sur le lac Erié, après avoir eu soin de sa maison et de ses trois enfants, voilà l'entraînement que fait chaque jour Mme Bertha Bolasny, de Cleveland. Celle-ci s'est inscrite dans le marathon de 10 milles pour dames, qui aura lieu lors de l'Exposition du Canadien National, à Toronto.

L'année dernière, cette ménagère a essayé d'aider au budget de sa famille en participant à cette épreuve... elle n'y a pas réussi. Déterminée à tout pour conquérir des lauriers, elle s'est entrainée tout l'hiver dans un bassin d'une Y. M. C. A., et pratique tous les jours dans le lac, depuis le commencement du printemps.

Collègiens de Saint-Laurent

Demain après-midi les Collégiens de S.-Laurent s'attaqueront à la forte équipe du S.-Eusèbe sur le terrain du Parc Lafontaine. La partie commencera à 2.30. Lefty Raymond pilotera les Laurentiens. Il se promet de servir au public une magnifique exhibition.

Tous les clubs qui désireraient rencontrer les Collégiens sont priés de communiquer avec A. Roy, 1487 Nicolet, CLairval 3300F.

CLUB CORONA

Le club de balle molle Corona a vaincu le club Canadian Legions de S.-Lambert par les scores de 27 à 7 et de 14 à 7. Puis il a défait le Red Diamond par 19 à 13. Le club lance un défi à tout club amateur de la ville et de la province. Inf.: A. Guimond, YOrk 7499, entre 6.15 et 7.45, ou 3701 Evelyn, Verdun.

La mère et le fils

Madame C. O. TUCKEY et son fils, M. C. R. D. TUCKEY, qui ont joué ensemble dans les doubles mixtes, au dernier tournoi de Wimbledon. C'est la première fois dans l'histoire de cet historique tournoi que la mère et le fils forment équipe. Madame Tuckey a gagné le titre avec le capitaine Hope Crisp, lors de son inauguration en 1913. Son fils a joué pour Cambridge, dans la journée sportive annuelle contre Oxford, et a gagné ses deux matchs.

Fête champêtre du club de raquetteurs Laurier

Dimanche prochain aura lieu, à Saint-Paul l'Ermite, le quatrième pique-nique annuel du club de raquetteurs Laurier. Quoiqu'étant un club de raquettes, le bureau de direction tient à réunir chaque année ses membres, une ou deux fois, durant la saison des chaleurs afin de garder l'amitié et l'enthousiasme qui règnent durant la froide saison.

A cette occasion, un programme de premier ordre est tracé pour cette journée, et tout annonce que les membres ainsi que leurs amis se rendront en grand nombre. Tous les membres qui désirent prendre part à ce pique-nique et qui n'ont pas donné leur nom sont priés de le faire au plus tôt, car les places dans l'autobus sont limitées. Pour informations, R. Charbonneau, BElair 6622.

Voici le programme de la journée: 9 a.m., départ en autobus, du local du club, 222 Laurier Est; 10.15 a.m., arrivée à Saint-Paul-L'Ermite; 10.45 a.m., partie de balle-au-camp; 12 hrs, dîner; 1 hre p.m., souque à la corde, amusements divers; 2 hrs p.m., courses; 3 hrs p.m., bain; 7 hrs p.m., départ, retour au local.

Ligue du Revenu National

Le huitième programme régulier de la Ligue, présenté aux nombreux partisans, samedi dernier, fut des plus intéressants.

La première partie avec la Branche Postale aux prises avec les Courtiers, fut des plus mouvementées, malgré les nombreuses erreurs de la Branche Postale qui ont anéanti les efforts splendides de leur lanceur, Mathieson, et permirent aux Courtiers de scorer trois points pour gagner en une manche supplémentaire. Les Courtiers durent envoyer Rubin Eisenstat, leur lanceur étoile, dans la boite, à la 8e, pour enrayer l'élan de la Branche Postale. Le héros de la partie fut Pelletier, qui vola son 3e but ainsi que le marbre pour compter le point victorieux.

La seconde joute entre le McGill et les Messageries fut un autre triomphe pour le McGill qui, après avoir pratiquement perdu la partie, fit un ralliement sensationnel à la 7e pour compter 5 points et s'assurer de la victoire. Carpentier, Gagnon et Brunette, substituts du McGill, ont très bien joué, principalement Carpentier, qui fit compter deux points par son coup de 2 buts au commencement de la 7e. C'étaient les deux points victorieux. Blumenthal, lanceur des Messageries, après avoir tenu le McGill à deux coups sûrs, faiblit au point d'accorder 7 coups sûrs à la 7e pour perdre une partie gagnée. Robitaille, du McGill, sut espacer les 8 coups sûrs des Messageries et fut des plus solides pour terminer la rencontre. Red Auburn, gérant des Messageries, continue à être le plus dangereux de la ligue au bâton, avec une moyenne de .500.

Le programme suivant sera présenté demain au terrain No 5 du Parc Lafontaine:

2.30: Messageries vs Courtiers.
4.00: Branche Postale vs McGill.

Les Messageries de la Branche Postale sont fermement décidées de gagner leur partie, afin de se maintenir dans la course au championnat.

Branche Postale: Lafleur, Gaulin, Martineau, Garceau, Phaneuf, Mathieson, Gladu, Tardy, Hébert.

Courtiers: Doyle, Perlman, Finkelstein, Eisenstat, Kahansky, Pelletier, Salmon, McNee, Papineau.

Score par inning:		R.	H.	E.
Branche Postale	100 230 00	—6	6	11
Courtiers	111 012 01	—7	8	1

McGill: Leduc, Glenfield, Carpentier, Boulerice, Lober, Robitaille, Deschambault, Gagnon, Brunette.

Messageries: Derick, Blumenthal, Sidler, Auburn, Donnelly, O'Neil, Fink, Robillard, Horowitz.

Score par inning:		R.	H.	E.
McGill	000 201 5	—8	9	3
Messageries	100 021 0	—4	8	4

Position des clubs:

	Gag.	Per.	P.C.
McGill	7	1	.875
Courtiers	4	4	.500
Messageries	3	4	.375
Branche Postale	2	6	.250

Mlles Holm et H. Madison conservent leurs titres

New-York, 17.—Mlles Eleanor Holm et Helen Madison ont facilement défendu leurs titres de championnes dans les concours de nage sur le dos et dans le genre libre, hier soir, lors de la seconde soirée des championnats nationaux de natation et de plongeon pour dames.

Mlle Holm a gagné pour la quatrième année consécutive le concours à la nage sur le dos en battant Joan McSheehy, de Whitinsville, Mass., en 3 minutes et 4 2/5 secondes.

Mlle Madison, qui a actuellement quatorze records à son crédit, dans les genres libres a remporté les honneurs dans la course des 440 verges genre libre en 5 minutes et 42 4/5 secondes.

Mlle Georgia Coleman, du Los Angeles Athletic Club, a défendu avec succès hier soir son titre national pour plongeon, en enrégistrant à son crédit 86.31 points contre 79.31 pour Mlle Frances Meany.

Association Ind.

Voici le rapport des parties jouées par les clubs de l'Association Ind. des Gérants de baseball de Montréal, dimanche dernier. La lutte que se font tous les clubs est des plus contestées et seules les deux premières positions de chaque section sont solidement détenues par les clubs Parc Champlain et Forest Frères.

Malgré qu'il ne reste plus que six semaines environ, pour les prochaines séries éliminatoires, il est pratiquement impossible de connaitre encore les futurs participants, exception faite peut-être des clubs Parc Champlain et Forest Frères. Maintenant que les clubs Ville-Emard et Braves Enrg. se sont fusionnés, le nom des Braves Enrg. disparait du classement officiel.

Saint-Charles Ind.	000 200 000— 2	8	2
Parc Champlain	300 000 10x— 4	5	1

Batteries: Deegan et McLeod; Verreault et Danis, Lebeau. Arbitres: Braker et Eva.

Fullum	000 712 201—13	19	3
Ath. Sault	800 610 03x—18	16	5

Batteries: Gigère, Hébert et Brisebois; Oglemans et Oglemans, Lamoureux. Arbitres: Désormier et Ouimet.

Notre-Dame	000 010 510— 7	9	5
Ville Emard	201 000 000— 3	4	4

Batteries: Leibson et Lamontagne, Viau et Marion. Arbitres: Saint-Denis et Sam Price.

Mile-End	000 053 002 0—10	10	8
S.-Paul Croix	110 403 010 1—11	12	3

Batteries: James et Ouimet; Gilbert et Lavigne, Provost. Arbitres: Lamarre et Gauthier.

Lauzon	000 000 100— 1	8	2
Dom. Textile	000 030 10x— 4	5	3

Batteries: Pellerin et Gervais; Larivière et Lafrance.

Coulombia	100 000 020— 3	9	4
Lasalle	000 104 03x— 8	15	2

Batteries: Bédard et Williams; Tarte et Nerron. Arbitres: Desséves et Jimmy Doyle.

Forest Frères	020 310 202—10	14	2
Trois-Rivières	000 100 000— 1	6	2

Batteries: Turner, Slavton et Bowden.

CLUBS RECEVEURS

	G.	P.	P.C.
Parc Champlain	7	1	875
Dominion Textile	4	2	667
Athl. du Sault	5	3	625
Lasalle	5	5	500
S.-Paul de Croix	4	4	500
Ville-Emard	2	6	250

CLUBS VISITEURS

	G.	P.	P.C.
Forest Frères	8	2	800
Notre-Dame	5	3	625
S.-Charles Ind.	3	4	429
Mile-End	2	3	400
Coulombia	2	4	333
Maison Cimon	2	5	285
Fullum	1	4	200
Lauzon	1	4	200

Ceux qui ont frappé pour le circuit sont les suivants: Léo Dubé et Pault Verreault du Parc Champlain; Bryant du Mile-End, Faubert du Saint-Paul de la Croix, et Houde du Notre-Dame.

SENATEURS DE VERDUN

Les Sénateurs lancent un défi à tout bon club amateur de Montréal. Les gérants des clubs Corona, Santoro, Trudel, Le Chic, J.-J. Joubert, sont priés de communiquer avec Joseph Dubeau, York 2348.

UN NOUVEAU SPORT MASCULIN ENVAHI PAR LA FEMME

Non satisfaites d'avoir pratiqué plusieurs genres de sports réservés depuis longtemps aux hommes, les jeunes filles ont enfin envahi un domaine où l'homme seul se croyait roi. Un groupe de jeunes filles d'affaires, qui s'étaient grandement intéressées dans les courses amateures en bicyclettes ont quitté leur métier pour s'implanter comme professionnelles dans ce sport. Cette photographie nous les montre à Stamford Bridge, où elles participèrent à leur première course comme professionnelles.

DEPOSITAIRES: MONTREAL SERVICE & SALES LIMITED
1494-98 rue Dorchester ouest, Montréal, P.Q.

Vendeurs:	
Ahuntsic Garage Regr.	10871 rue Lajeunesse
Aimé Bélisle,	6559 rue Chateaubriand
Boissy's Garage,	Montreal-Sud
Chas. J. Brown Garage	625 rue Saint-Maurice
Galipeau Service Station,	8644 St-Hubert
Garage Léonard Ltée,	5430 Blvd Saint-Laurent
Montreal Garage,	1374 rue Dorchester ouest
Montreal Service & Sales,	1494-98 Dorchester ouest
National Windsor Garage,	rues Peel et Ste-Catherine
Stock Service Station,	rues Sherbrooke et Melrose
Wilson Avenue Garage,	150 Avenue Wilson
Willys-Overland Sales Co.Ltd,	3401 Avenue du Parc
Paul Hotte,	1817 Avenue Orléans.

LE MONTRÉAL NE FRAPPE QUE DEUX HITS CONTRE FRANK NEKOLA ET PERD PAR 3 A 1

FRANK NEKOLA TIENT LE MONTREAL EN ECHEC

Frank Nekola a arrêté hier après-midi la série de victoires du Montréal lorsqu'il a tenu le club local à seulement deux hits pour permettre au Jersey-City de remporter les honneurs de la seconde partie de la série de quatre rencontre entre ces deux clubs par le secore de 3 à 1.

L'effectif lanceur gaucher des visiteurs a donné une aussi brillante exhibition que n'importe quelle que nous avions vue depuis le début de la saison au stade. Nekola n'a pas été en danger une seule fois au cours de la rencontre de perdre cette partie. Il a été le maître de la situation du commencement à la fin.

Nekola a fait preuve d'un excellent contrôle car en plus de n'allouer que deux hits, il n'a accordé que trois buts sur balles. Les deux coups sûrs du Montréal ont été frappés alors qu'il y avait deux hommes de retirés à chaque fois de sorte que le Jersey-City n'a jamais eu à craindre un ralliement des locaux.

Lefty Claset a officié pour les locaux. Il s'est retiré à la sixième manche après s'être blessé à la cheville du pied. Il avait fait belle figure jusqu'à ce moment n'ayant alloué que sept hits. Jule Long vint le remplacer et termina brillamment la joute. Les visiteurs frappèrent onze coups sûrs sur les balles des deux lanceurs locaux.

Le support aux lanceurs locaux a laissé à désirer en certaines circonstances alors qu'en d'autres occasions il a été électrisant. Gaudette a exécuté deux fameux lancers du champ droit au cours de la joute pour faire retirer deux hommes, l'un au troisième et l'autre au marbre. Ses exploits ont été salués par de chaleureux applaudissements.

Les visiteurs se sont assuré la victoire à la quatrième manche lorsque le deux-buts de Pettinger fit scorer Selkirt et Clancey. Les deux adversaires comptèrent chacun un point à la dernière reprise, le Montréal réussissant par le fait même à éviter un blanchissage.

Les deux clubs joueront de nouveau cet après-midi à quatre heures. Clarence Fisher tentera de remporter sa septième victoire consécutive avec le club local. Demais, il y aura joute-simple puis dimanche le Reading ouvrira une série avec le club local, les deux adversaires commençant par un programme double.

JERSEY CITY

	A.B.	R.	H.	PO.	A.	E.
J. Brown, 3b	4	0	1	0	5	0
Toporcer, 2b	4	0	3	2	5	0
West, l.f.	4	0	1	2	0	0
Clancy, 1.b.	3	1	1	16	0	1
Petrie, c.f.	4	0	0	2	0	0
Walker, c.f.	0	0	0	0	0	0
Selkirk, r.f.	4	1	2	2	0	0
Pittenger s.s.	4	0	1	2	3	0
Munn, c.	4	0	0	1	0	0
Nekola, p.	4	1	2	0	2	0
Total	35	3	11	27	15	1

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	PO.	A.	E.
Conlan, r.f.	3	1	1	3	0	0
Gautreau, 2b	4	0	0	1	4	1
Chatham, s.s.	4	0	1	2	5	1
Conley, c.f.	4	0	0	2	0	0
Gaudette, r.f.	2	0	0	0	2	0
Head, c.	3	0	0	4	1	0
Riconda, 3b	3	0	0	2	3	0
Martin, 1b	2	0	0	13	0	0
Claset, p.	2	0	0	0	2	0
Long, p.	0	0	0	0	0	0
aW. Brown	1	0	0	0	0	0
Total	28	1	2	27	17	2

a-A frappé pour Long à la 9ième.

Score par inning:

Jersey City 000 200 001— 3
Montréal 000 000 001— 1

Sommaire: Points faits sur les coups de Pittinger 2, Toporcer, Chatham; coups de 2 buts, Pittinger, Toporcer; doubles-jeux, J. Brown à Toporcer à Clancy, 2, Chatham à Gautreau à Martin, Gautreau à Chatham à Martin; laissés sur les buts, Jersey City, 8, Montréal, 3; buts sur 4 balles, Claset, 2, Nekola 3, Long 1; retirés au bâton, Claset, 2, Nekola 1, Long 1; Hits, Claset, 7 en 6, Long, 4 en 3. Mauvais lancer, Claset. Lanceur perdant, Claset. Arbitres, Westervelt et Summer. Temps, 1.55.

Voici la liste des frappeurs du club Montréal:

	a.b.	h.	2b	3b	h.r.	rbi.	p.c.
Gulley	296	107	24	4	7	49	.362
Ripple	251	78	22	4	11	54	.311
Mishkin	91	28	7	0	2	45	.308
Gautreau	352	108	16	2	4	32	.307
Conlan	349	107	20	4	1	25	.307
Brown	50	15	3	0	0	6	.300
Fisher	20	6	0	0	0	3	.300
Head	258	76	13	1	2	47	.295
Chatham	95	27	4	2	3	16	.284
Gaudette	79	22	3	1	1	8	.278
Buckalew	16	4	0	0	0	0	.250
Conley	93	23	5	0	1	13	.247
Martin	171	40	7	1	0	17	.234
Claset	43	10	2	0	0	1	.233
Riconda	179	41	11	0	2	22	.229
Niebergall	106	18	4	0	0	6	.170
Pomorski	42	6	1	0	0	0	.143
Long	15	2	0	0	0	0	.133
Thormahlen	47	5	0	1	1	6	.107

Le Royal à la recherche d'un lanceur

Le Montréal ajoutera un autre lanceur à son personnel lorsqu'il pourra trouver l'homme nécessaire. Mais il ne peut vraiment acheter un autre lanceur qui n'a jamais eu d'expérience dans la classe de baseball AA, car cela n'aiderait le club aucunement.

Le gérant Walter-E. Hapgood a dit ce matin "Nous avons le meilleur département de lanceurs de la ligue dans le moment et nous pourrions certainement nous servir d'un autre bon lanceur si nous pouvions en trouver un. Tous les autres clubs de la Ligue pourraient en faire autant aussi. De plus, nous avons fait parcourir toutes les ligues, autant pour nous protéger plus tard que parce que nous en avions besoin immédiatement. Les directeurs réalisent qu'un club de baseball pour avoir du succès doit avoir de bons substituts et que les Royals ont joué depuis trois semaines avec plusieurs substituts dans le champ.

"Au sujet de lanceurs, quel autre club dans la ligue a un meilleur département ou même un aussi bon? Au commencement de la saison, les directeurs croyaient qu'ils avaient le meilleur département de lanceurs de la ligue, et ceci a été démontré jusqu'à présent. De fait, les records indiquent que trois des lanceurs qui sont en tête de la ligue sont du Montréal. Ceci ne veut pas dire que plus il y a de lanceurs, plus le département est meilleur. Les lanceurs doivent lancer régulièrement pour être bons, et trois jours de repos est tout ce que la plupart des lanceurs ont besoin ou veulent avoir pour être en bonne forme.

"Les Athlétiques, cette année et l'an dernier, ont prouvé ce fait. Connie Mack avait très peu de lanceurs dans son département l'année dernière, et quatre hommes — Grove, Earnshaw, deux lanceurs venant de la Ligue Internationale — Walberg et Shores, à eux quatre gagnèrent plus de 75 pour cent des parties pour les Athlétiques. Grove et Earnshaw participèrent dans 50 parties chacun. Cette année, il y a encore moins de lanceurs. Grove, Earnshaw et Walberg ont participé dans plus des trois quarts des victoires des Athlétiques. Brown, Pomorski et Fisher sont trois bons lanceurs, aussi effectifs dans la Ligue Internationale que le sont Grove, Earnshaw et Walberg avec les Athlétiques. Plus que cela, ces trois lanceurs peuvent être remplacés par trois autres bons lanceurs. Thormahlen, Claset et Buckalew, lesquels ont tous de l'expérience dans la ligue, connaissant les frappeurs et n'importe lequel des trois serait pris immédiatement par un autre club s'ils étaient sur le marché.

"Lorsque ces faits seront pris en considération, je crois que les partisans du baseball réaliseront que les Royals n'ont pas besoin d'augmenter leur département de lanceurs autant qu'on le dit. Les Royals jouent du baseball merveilleux dans le moment même, et jusqu'ici durant le mois ont gagné 10 parties sans que le gérant Holly soit obligé de faire jouer son équipe régulière dans le champ. Et sur cinq des six parties que les Royals ont perdues, ils ont enregistré six points. Aucun lanceur n'aurait pu gagner ces parties qui ont été perdues, et ainsi donc ces parties qui ont été perdues ne peuvent être attribuées aux lanceurs".

Ligue Américaine

Détroit 003 000 000—3 10 0
Philadelphie 000 131 000—5 9 1
Batteries: Sorrell et Hayworth; Mahaffey et Cochrane.
Chicago 000 100 210—4 8 3
Washington 100 010 003—5 10 4
Batteries: Thomas, Carraway et Grube, Tate; Marberry, Hadley et Spencer.
S.-Louis 001 010 000—2 5 1
Boston 000 100 000—1 8 2
Batteries: Gray et Young; Lisenbee, Moore et Berry.
Cleveland 100 330 020—9 11 1
New York 001 201 220—8 13 2
Batteries: Brown, Harder et Myatt; Ruffing, Pipgras, Rhodes, Wells et Dickey.

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	60	25	.706
Washington	53	32	.624
New York	46	34	.575
Cleveland	42	41	.506
S.-Louis	38	45	.458
Détroit	32	52	.381
Chicago	30	50	.375
Boston	29	51	.363

Ligue Nationale

Boston 000001100— 2 8 0
Cincinnati 000000000— 0 5 1
Batteries: Cunningham et Spohrer; Benton, Frey et Asbjornson, Styles.
Philadelphie 040004000— 8 11 3
Pittsburgh 40040031x—12 17 3
Batteries: Watt, Fallenstein, Bolen et McCurdy, Osborn, Swetonic, Brame et Grace.
New-York 010100000— 2 9 2
Chicago 01000310x— 5 11 1
Batteries: Mitchell et O'Farrell; Root et Hemsley.
Brooklyn 000000000— 0 7 2
S.-Louis 20110001x— 5 8 1
Batteries: Phelps, Day et Lopez; Hallahan et Manusco.

	G.	P.	P.C.
S.-Louis	54	32	.628
Chicago	46	36	.561
New-York	44	35	.557
Brooklyn	46	38	.548
Boston	42	40	.512
Pittsburgh	35	45	.438
Philadelphie	35	50	.412
Cincinnati	29	55	.345

American Association

Louisville 4 10 3
St-Paul 5 13 1
Batteries: Weinert, Wilkinson, Deberry et Thompson. Shea; Murphy et Snyder.
Indianapolis 9 13 2
Minneapolis 5 7 0
Batteries: Burwell et Angley; Hensick, Wilson et Hargrave.
Columbus 10 16 1
Milwaukee 9 15 0
Batteries: Grabowski, Wetherell, Parmalee et Désautels; Knott, Caldwell et Manion.
Toledo 2 4 2
Kansas City 7 9 1
Batteries: Ryan et Devormer; Swift et Pedden.

BASEBALL AU STADIUM
DEMAIN
à 3 P. M. avec
JERSEY CITY
Dimanche après-midi — Deux parties avec Reading. Places réservées maintenant en vente au Stade. Pour réserver vos billets téléphonez CHerrier 1144.
Remisage des autos dans l'immeuble de l'Exposition — 25c.

Ligue Internationale

Score par inning:
Newark 101 010 100—4 14 3
Buffalo 000 003 04x—7 10 4
Batteries: Mangum, M. Thomas et Rensa; Fussell et Crouse.
Score par inning:
Baltimore 000 040 200—6 9 3
Rochester 001 330 00x—7 11 3
Batteries: Weaver, Smythe, Hopkins et Kenna; Judd, Littlejohn et Florence.
Score par inning:
Reading 000 010 001—2 6 0
Toronto 010 001 07x—9 14 0
Batteries: Van Alstyne, Mulroney et Legett; Allen et O'Neill.

	Gag.	Per.	P.C.
Montréal	53	37	.589
Newark	51	39	.562
Rochester	48	42	.533
Baltimore	48	47	.505
Toronto	46	48	.489
Reading	42	49	.462
Buffalo	40	52	.435
Jersey City	41	55	.427

Baseball à Sherbrooke

Les sportsmen de Drummondville ont été doublement malchanceux, car leurs porte-couleurs au baseball, qui étaient au programme à Sherbrooke, de la partie Notre-Dame-Celanese dans la ligue de baseball de la Vallée du Saint-François, furent également empêchés de jouer. La partie commença un peu après trois heures, mais il fallut tout laisser là à la venue d'autres orages peu violents, mais qui eurent pour effet de détremper le terrain considérablement.

Quand la aprtie fut arrêtée à la deuxième manche, le Notre-Dame menait par le score de 3 à 1. Drummondville avait ouvert la première manche avec un point, et dans l'autre moitié de la deuxième manche, le Notre-Dame annulait les premiers efforts des visiteurs en scorant à trois reprises sur les balles de Coté, par l'entremise de Doré, Brière et Greenough. A ce moment, Lepage et Bergeron couraient sur les buts et il n'y avait pas un seul homme hors-jeu.

On croit que la partie de dimanche à Sherbrooke sera reprise le 25 juillet. Le travail de la ligue sera passablement retardé car à l'heure actuelle, tous les clubs ont des parties à reprendre par suite de la mauvaise température. C'était la première fois que le Notre-Dame était empêché de jouer une partie de ligue à cause de la pluie.

A Capelton, où avait lieu la deuxième partie au programme de la Ligue de la Vallée, les joueurs de Windsor Mills ont causé une grande surprise en triomphant de l'équipe locale au pointage de 9 à 3. C'était aussi la première victoire du Windsir Mills depuis les débuts de la saison et les jeunes de Windsor ont réellement bien joué sous la conduite de leur excellent petit lanceur Coderre qui retira treize frappeurs au bâton contre cinq pour Daudelin. Les batteries étaient composées de Coderre et Véronneau pour le Windsor Mills et de Daudelin et Poulin pour Capelton.

Ligue du Pacifique

San Francisco 4; Missions, 1.
Portland 4; Oakland, 0.
Los Angeles 9; Sacramento, 16.
Seattle 15; Hollywood 13.

LE COTEAU STATION

Dimanche dernier, le Coteau recevait la visite du Philco, de Montréal. Les visiteurs jouant une partie de toute beauté et ne commettant pas la moindre erreur, remportèrent finalement la victoire. Le club félicite les visiteurs de leur belle tenue et du beau jeu qu'ils donnèrent aux nombreux spectateurs.

Dimanche, le Préfontaine rendra visite au Coteau et comme chaque équipe tient à remporter la victoire, la partie sera des plus contestées. Le Coteau recevra le J.-A. Gagnon, le 26; le Canadien de Cornwall, le 2 août, et les Granites de Montréal, le 9 août. Lors de la partie avec Cornwall, le 2 août prochain, il y aura en plus une grande fête sportive.

CLUB NORTH END

Le club North End a vaincu dernièrement le Lasalle par le score de 14 à 11. Ce fut une rencontre des plus intéressantes et des plus contestées.

Brillants lutteurs que nous verrons lundi à l'Aréna

Typos à Montréal-Nord

Les joyeux Typos iront se mesurer au Montréal-Nord, dimanche, et compte revenir avec une glorieuse victoire.

Les hommes du gérant Bédard sont très familiers avec le terrain qui leur donne un grand avantage sur leurs adversaires. Le gérant Desjardins espère que l'herbe sera rasée, qui serait un avantage pour les deux clubs. Ce qu'il espère qu'il sera fait.

Tout fait prévoir que ce sera une partie des plus contestées que l'on aura encore vue à Montréal-Nord.

Inf. E. Desjardins, DU. 2209.

VICTOIRES DU CARTIER

Le club de crapaud Cartier a remporté deux autres victoires en battant le club Montréal par 19,900 points et le R-100 par 20,750 points, et a subi sa troisième défaite aux mains du Victoria par 5,930 points.

Ont fait 8,000 points et plus: Montréal, A. Blanchette, 12,700; A. Duplantis, 8,850; L. Laviolette, 11,380; R. Lachapelle, 13,430. Victoria: J. Herald, 8,420, O. Morissette, 8,590; W. Laforce, 10,580; J. Gravel, 9,500; H. Lancourt, 10,600; D. Desrochers, 11,320. Cartier: R. Daigneault, 8,980; G. Mitchell, 8,690; E. Thibert, 9,610; H. Petit, 12,480-9,760-10,300; J.-L. Ménard, 13,700; L. Laframboise, 10,290-9,400; L. Thibert, 12,840-10,200; A. Côté, 10,880-9,940; A. Marleau, 9,300-9,660, et A. Desjardins, 8,070.

SPORT A PIERREVILLE

Dimanche dernier, le Pierreville recevait la visite du deuxième club de Sorel, et sortit victorieux de la rencontre par le score de 13 à 8. La partie fut très intéressante et une foule nombreuse a vu les deux équipes à l'oeuvre.

Le jeune lanceur Paul Duguay du Séminaire de Nicolet n'accorda que neuf hits en six manches. Il fut remplacé par Bruno Robert qui termina la partie n'accordant que quatre hits en trois manches.

Le Pierreville félicite le Sorel de son bel esprit sportif et de sa bonne tenue sur le terrain.

COTE-DES-NEIGES

Le club Côte-des-Neiges recevait, ces jours derniers, le club des Millionaires de la Ligue Starr du Parc Lafontaine et fut défait par le score de 6 à 0. Tous les joueurs se sont distingués.

Dimanche, le club Côte-des-Neiges recevra le club Viau, le 26 courant, il jouera contre le Philco. Libre après ces dates, le club aimerait à rencontrer le S.-Eusèbe, le Barsalou, le Tétreaultville, et le Belfield, pour un enjeu de $50.

Inf. P.-E. Larose, Elwood 3900, ou Geo. Lassonde, Wal. 0829-2896.

LIGUE FRONTENAC

Ces jours derniers, le club de balle molle Chapleau Ind. a défait le S.-Thérèse Lithuanian par le score de 13 à 9.

Dans la deuxième partie au programme de la Ligue du Parc Frontenac, le Préfontaine Ind. a battu le Delisle & Frères par le score de 10 à 6.

CLUB MONTRE PAGE

Dimanche dernier, sur le terrain du Shamrock avait lieu une magnifique fête champêtre, où de nombreux prix furent distribués aux concurrents. Il y avait courses de tous genres et tous sont partis contents.

Environ 3,000 personnes étaient présentes; ainsi l'on peut dire que ce fut un succès parfait. L'échevin Charbonneau, du quartier Villeray, remplit la charge de juge.

A l'occasion, le club S.-Jérôme vint rencontrer le club Montre-Page sur son terrain, au Shamrock, et les chances tournèrent, après une partie digne de mention, contre ce dernier. Tous les efforts du S.-Jérôme furent vains, et la direction du Montre-Page apprécie sa belle tenue sur le terrain.

Le lanceur Leblanc, bien secondé par ses co-équipiers et quatre double-jeux d'un ensemble parfait, lui permirent de jouer une magistrale partie.

Le club Montre-Page en est à sa huitième victoire, n'ayant que deux défaites; il est prêt à rencontrer tout club de la ville ou de la province. Dimanche, il recevra le club Parc Laurier. L'entrée est gratuite.

Tout club désirant communiquer avec le club Montre-Page est prié de s'adresser à L. Paquette, 6890 S.-Hubert. Calumet 3702.

C. P. PARC YOUVILLE

Le club de baseball C. P. Parc Youville a continué sa belle série de victoires en triomphant du club des Compagnons Choisis Amateur par le score de 7 à 6. Comme le score l'indique, la partie fut excitante du commencement à la fin. Le C. P. félicite son adversaire de son bel esprit sportif et de sa belle tenue sur le terrain.

Dimanche, le C. P. Parc Youville est libre et lance un défi à tout club amateur de la ville ou de la campagne: S.-Lin, Lachute, Marieville, Laprairie, préférés.

Inf. Gérard Desjardins, 9451 Foucher, Dupont 0775.

EPREUVES SPORTIVES

Dimanche dernier, le docteur Albert Beauchamp, le notaire Fortunat Noiseux, aidés de quelques autres, ont organisé des courses sur la rivière Yamaska. Les courses étaient jugées par M. Philippe Blais, maire du village.

Parmi les gagnants, on comptait: M. Willy Smith, gagnant de la course de yacht; M. Yvon Charbonneau, gagnant des courses à la nage de cinquante et cent verges; M. Baptiste Prégeau, gagnant de la course en chaloupe à deux rames, ainsi que quelques autres.

VICTOIRE DU SANTORO

Le club de balle molle Santoro a remporté une brillante victoire en battant la fameuse équipe du Bell Telephone par un score de 1 à 0. Mayall, lanceur du Bell, a retiré 16 hommes au bâton. Vidal, troisième but du Santoro, a accepté 10 chances sans erreur. La batterie Fagan et Comstock a retiré 6 hommes au bâton et n'a accordé que 4 hits.

Le Santoro lance un défi à tout club de balle molle. Inf.: A. Dallaire, FItzroy 6040.

LE CLUB PHILCO

Le club Philco a défait le Coteau Station par le score de 9 à 5. La batterie Church et Vézina retira dix frappeurs au bâton. Etant libre dimanche, le club aimerait à visiter le Sorel, l'Epiphanie, le S.-Martine, le Valleyfield, le Shawinigan Falls, ou tout club amateur de la province.

Inf. W. Martin, 639 S.-Jacques. LAnc. 0125, ou DUpont 1255, le soir.

LE CLUB EPIPHANIE

Dimanche dernier, le club Epiphanie recevait les deux fortes équipes du C. P. S.-Vital et le S.-Lin et les battait par 8 à 4 et par 2 à 1.

Dimanche prochain, l'Epiphanie ira jouer à S.-Lin. Le club espère avoir une forte assistance pour encourager les joueurs.

AHUNTSIC JUNIOR

Le club de baseball Ahuntsic Junior, a déjà joué 7 parties, et il les a toutes gagnées.

Le club de baseball Ahuntsic junior jouera maintenant avec des clubs de 16 à 18 ans. F. Villeneuve, 10736 St-Denis. Dupont 3476.

CLUB MARTINO

Lundi dernier le club Martino recevait le Narands et lui infligeait une défaite.

Pouvant recevoir dimanche, il lance un défi à tout club de balle molle. Inf. Gaston Cloutier, Cal. 9347J.

S.-Louis achète Bengough

S.-Louis, 17.—Le Milwaukee de l'American Association a vendu, hier, Bernard Bengough, vétéran receveur. Ce dernier devra se rapporter au Saint-Louis de la Ligue Américaine, à New York, samedi.

Jack Crouch fut laissé au Milwaukee sur option.

DEFAITE DU VIAU

Dimanche dernier, le Viau est allé rendre visite au Maple Leaf de Longueuil, et fut défait par 8 à 3.

Le Viau Biscuit remercie le Maple Leaf de sa cordiale réception et le félicite de sa tenue sur le terrain.

Dimanche, le Viau Biscuit ira rendre visite au Côte des Neiges.

Le 26 juillet le Viau étant libre, tous les clubs de la campagne ou de la ville désirant le recevoir sont priés de s'adresser à Marcel Guimond, 4315 Delorimier. Cherrier 1614, le soir; ou Clairval 0331, le jour.

CLUB SAINT-CHARLES

Le club debaseball Saint-Charles Ind. a subi une défaite aux mains du Parc Champlain, ces jours derniers, par le score de 4 à 2. Deegan et E. Rivet se sont distingués. Mlle Rita Rivet, l'heureuse gagnante des Sweepstakes d'Epsom Downs, a lancé la première balle.

Le S.-Charles espère recevoir de nouveau l'équipe de Jos. Lépine avant la fin de la saison.

Dimanche le club S.-Charles Ind. rencontrera le Dominion Textile.

Le club attend toujours la réponse du Sorel et du Drummondville. Inf. W. Couturier, York 8993J.

GAGNON DU NORD

Le club Gagnon du Nord vient de s'organiser avec les joueurs suivants: W. Moreau, Guay, Paquette, E. Bastien, Denis, Collin, A. Gagné, A. Gingras, Despaties, Cloutier, Desserve. Le club est prêt à rencontrer tout bon club de la ville et de la province; Montre Page, Le Nord, Paquette, Pinet et Jarry. Inf. D. Gagnon, 151 DeCastelnau. Cal. 7417.

CLUB BORDEAUX

Le club Bordeaux a vaincu le club Longueuil, dimanche dernier, par le score de 9 à 3. Libre dimanche, le club lance un défi à tout bon club de 16 à 18 ans, ou amateur junior: Lachine préféré. Inf. L. Normand, By 0727, entre 6 et 7 hres.

CLUB ALLARD ET KINGSLEY

Mardi soir dernier, le club Allard et Kingsley a vaincu le club Le Chic par le score de 7 à 4. Le club lance un défi à tout bon club de 14 à 16 ans: Bérubé, Lachance et Cercle Dollard préférés. Ce dernier est prié de communiquer avec R. Léveillé, 1300 Marie-Anne Est. Fr. 0131.

CLUB COMMERCIAL

Dimanche dernier, le club Commercial Jr. a vaincu le C. P. Verdun par le score de 22 à 14. Dimanche, le club recevra le club Oxford sur son terrain, situé sur le Boul. Pie IX. Inf. A. Hamel, 5624 Charlemagne. Cl. 0311F.

CLUB RENAUD

Le club Renaud a baissé pavillon devant l'équipe des Sheiks, ces jours derniers.

Etant libre le club lance un défi à tous les forts clubs amateurs de la province. Inf. Ovila Renaud, Cl. 0181; Alf. Larrivée, 351 Lepailleur.

S.-VINCENT DE PAUL

Le club de balle molle S.-Vincent de Paul a remporté une victoire aux dépens du club le Chic par 12 à 10.

Le S.-Vincent de Paul a ensuite défait le Myrand ainsi que le Laval.

LE BRILLANT CLUB DE BASEBALL NATIONAL

Noms des joueurs: de gauche à droite, debout: J. McNEIL, J. PAQUET, N. BRODERIQUE, M. POULIOT, G. ANGERS, J. ALAIN, A. CARPENTIER, L. POULIOT, A. LACHANCE, M. POULIOT. En bas, de gauche à droite: E. LACHANCE, E. BEAUPRE, L. MARSAN, G. NADEAU, J.-P. NADEAU, H. RENAUD, G. DROUIN, C. BINET, P. DUBEAU.

SIMON RESISTERA-T-IL AU REDOUTABLE STASIAK?

Stanley Stasiak, qui tout en étant le lutteur le plus impopulaire est considéré par les connaisseurs comme l'un des grands maîtres du matelas, sera au programme de lundi soir prochain, à l'aréna Mont-Royal, dans une semi-finale d'une heure, une chute, avec comme adversaire le colosse français Raoul Simon. Ces deux athlètes, qui pèsent près de 500 livres à eux deux, rivaliseront d'adresse pour remporter la victoire.

Simon a fait des progrès considérables depuis qu'il est arrivé en Amérique. Les amateurs le constatent chaque fois qu'il est au programme. Il est maintenant de taille à faire la vie dure au gros Polonais que les amateurs conspuent chaque fois qu'il monte dans l'arène.

Stanley Stasiak a remporté une sensationnelle victoire sur le nègre George Godfrey à Toronto, la semaine dernière. Il a pris deux chutes consécutives sur son adversaire qui n'avait jamais connu la défaite jusque là, quoiqu'ayant livré une quarantaine de combats dans sa carrière de lutteur. Stasiak s'est couvert de gloire et s'il n'est pas le lutteur le plus populaire dans la Ville Reine, il en est du moins l'un des plus estimés.

Au cas où Simon remporterait la victoire sur Stasiak, il est tout probable qu'il serait opposé au gros nègre dans une rencontre à finir. Ce serait une excellente manière de réaliser jusqu'à quel point il est maître de la lutte libre. Une telle rencontre serait probablement fort bien vue du public montréalais anxieux de voir Godfrey à l'oeuvre comme lutteur surtout après tous les succès qu'il a remportés comme boxeur.

La rencontre principale au programme de lundi soir aligne le champion du monde Henri Deglane avec Nick Lutze, le populaire athlète de l'université Notre-Dame. Cette rencontre soulève un intérêt considérable car plusieurs sont d'opinion que le titre changera de mains ce soir-là surtout à la suite des victoires que l'Allemand-américain vient de remporter sur les adversaires qu'on lui a opposés.

Deglane sera au meilleur de sa condition, ayant pratiqué ferme à son camp d'entraînement aux Etats-Unis en vue de sa rencontre avec l'ancien champion du monde Don George. Il est probable que Deglane ne commettra pas la même imprudence qui lui a fait perdre si rapidement la première chute aux mains de Lutze la dernière fois que ces deux hommes se sont rencontrés.

Pat McGill, l'Irlandais dont l'impopularité n'a d'égale que celle de Stanley Stasiak, aura comme adversaire le Norvégien Einar Johannsen dans une préliminaire de 30 minutes. Après avoir subi plusieurs défaites dans des rencontres à finir, McGill ne s'est pas découragé. Il a confiance en ses capacités et il veut à tout prix reconquérir la considération, sinon l'estime des amateurs. Il s'attaquera à forte partie lundi soir.

Joe Malciewitcz et Jim Browning fourniront un combat exceptionnellement rapide dans l'autre préliminaire de 30 minutes au même programme. L'Américain dont le ciseau de corps est la prise favorite luttera de rapidité avec son adversaire très rusé. Tous deux ont gagné leur dernière rencontre et celui qui remportera celle-ci se mettra certainement en évidence.

Il y a longtemps que les promoteurs n'ont pas offert un programme contenant une collection d'aussi bons athlètes. Le public ne manquera pas cette occasion de voir aux prises tant d'excellents lutteurs en une seule soirée. D'autant plus que les prix n'ont pas été augmentés, les dames accompagnées ne payant que la moitié de l'admission exigée des hommes.

Grand festival sportif, dimanche à Saint-Gabriel

Saint-Gabriel de Brandon, 17. — Après les étonnants succès des matinées de Valleyfield, Saint-Jérôme, Marieville, etc., Saint-Gabriel de Brandon, reconnu pour l'esprit sportif de ses citoyens, verra se dérouler dans son enceinte dimanche, le 19 juillet, un programme incomparable d'attractions de choix et de variété.

Les principaux détails de cette matinée sportive comprennent des courses de chevaux, des courses d'automobiles, de motocyclettes, le saut de la mort par Henri Charron, qui s'élancera sur une très forte longueur dans le vide, au volant d'une automobile spéciale; le passage au travers d'une glace épaisse de deux lignes par "dare-devil" Jordan, qui s'élancera du guidon d'une motocyclette à une allure de 50 milles à l'heure, comme il le fit avec tant de crânerie et de succès à Saint-Jérôme, Marieville, etc.

On a là les grandes lignes du programme qui a attiré partout, cet été, des foules énormes, parce que ce programme, exécuté dasn son entier, tel qu'annoncé, a soulevé l'enthousiasme des assistances.

Il y aura deux classes de chevaux, une 2.29 trot et amble, et une classifiée, trot et amble également. Ce numéro est additionnel au programme, et ce fut à la demande d'un bon nombre que les courses de chevaux furent ajoutées à la matinée, déjà pourtant féconde en attractions sensationnelles.

Les courses d'automobiles et de motocyclettes réuniront quelques-uns des plus audacieux conducteurs du Canada et quelques-uns des Etats-Unis. Les épreuves seront d'un mille, deux, cinq et dix milles. La piste de Saint-Gabriel est en condition superbe et promet du temps ultra-rapide pour ces épreuves, qui verront peut-être des records tomber.

LE CLUB ALCO

Dimanche dernier, le club Alco visitait le S.-Paul et fut défait par le score de 13 à 7. La direction du club Alco félicite le S.-Paul de son esprit sportif. Dimanche, le club Alco visitera le club Hochelaga dans un programme double, lundi, le Melrose, mercredi, les Bucks Cubs et vendredi le club Marcil visitera le club Alco.

Ayant quelques dates libres, le club Alco lance un défi à tout club amateur de la province ou d'en dehors: Harps et Capots Bleus de Beauharnois préférés. Ce dernier est prié de communiquer le plus tôt possible à J. Lespérance, 6721, 28e Avenue, Rosemont.

CLUB LA REINA

Dimanche, à 2.15, le club La Reina Ginger Ale recevra la visite du Naud Amateur sur son terrain situé coin des rues Wellington et Boulevard Lasalle, Verdun.

Les gérants du C. P. S.-Anselme et Montréal Cité sont priés de communiquer avec J. Pouliot, entre 9 et 10 hres, à YOrk 2902J; ou par lettre à 3023 Avenue Verdun.

S.-MARC IND.

Le club Saint-Marc a battu, dimanche dernier, le club Canadien Amateur par le score de 13 à 12. Puis il a dû baisser pavillon devant le club Landry. Le club S.-Marc lance un défi au club Drolet pour dimanche le 26 courant, pour un enjeu; mais il faudra que les deux clubs alignent leurs mêmes joueurs. Deux parties seront nécessaires, sur le terrain du S.-Marc.

Le club lance un défi au club de la Chorale S.-Vincent-Ferrier. Le S.-Jérôme, le S.-Hyacinthe et le club Iberville sont priés de communiquer avec Jos.-R. Trudeau, 6558, 3e avenue, Rosemont, CAl. 4721M.

SYNDICAT S.-HENRI

Le club Syndicat S.-Henri a défait le club des Cubs, ces jours derniers, par le score de 9 à 7. P. Tessier, Desormeaux et E. Hotte se sont distingués. Le club Syndicat S.-Henri ne fait plus partie de la Ligue Inter-Cité. Libre dimanche, le club lance un défi à tout club amateur de la province. Inf.: J. Hotte, 3745 S.-Ambroise, WI. 6033.

CLUB MONTREAL-NORD

Le Montréal-Nord a vaincu dimanche dernier le Perreault Taxi par le score de 5 à 1. Doré, du Montréal-Nord, a lancé une belle partie, n'accordant que 4 hits et retirant 5 hommes au bâton. Ensuite ce fut le tour du S.-Marc, qui fut écrasé par le score de 13 à 1. Doré lança de nouveau n'accordant que 4 hits et retirant 11 hommes. Les frères Goyette firent du travail au bâton avec chacun 3 hits. Doré frappa deux 3-buts. Le Montréal-Nord lance un défi à tout club de la province sans exception; Sorel et S.-Jérôme préférés. Inf.: Nap. Bédard, Montréal-Nord, ou Paul Mathieu, Terrebonne.

CHAMBLY CANTON JR.

Le club Chambly Canton a défait le Chambly Bassin dimanche dernier sur le terrain de la Commune de Chambly.

A partir du 19 juillet, le club est prêt à rencontrer tout club junior de 15 à 17 ans: S.-Césaire Jr. préféré.

Inf.: Roger Dufresne, entre 11 et 2 hrs p.m.

Noms des joueurs: Demers, R. Boutin, M. Pelletier, R. Massé, R. Pelletier, M. Hamel, L. Pelletier, R. Roy, P. S.-Marie.

CLUB LEVESQUE

Le club de balle molle Roger Lévesque a défait le Saint-Georges par le score de 19 à 9.

Alignement du club: Jean Bayard, E. Mignault, R. Lévesque, A. Desbiens, Nadon, W. Bayard, Georges Desjardins, Albert Desjardins. Inf. Léo Robillard, 5788 Saint-Laurent. Cres. 0177 entre 6 et 7 hrs.

CLUB ROCHE

Le club de balle molle Roch vient de s'organiser. Il a rencontré le club Hochelaga et a fait partie nulle de 3 à 3. Le club Maison Roch aimerait à recevoir un bon club amateur pour dimanche. Inf.: A. Bergeron, CL. 8478J.

Les hommes forts

C'est lundi soir que Léopold Ledoux, l'haltérophile amateur poids moyen, donnera son exhibition de tours de force au profit de la tombola de la paroisse de Notre-Dame de la Défense, 6810 Drolet.

Il se peut que Ledoux tente un jeté en barre à deux bras de 320 lbs s'il en est bien disposé à le faire.

Comme nous l'avons déjà annoncé, ce chiffre est le double de la pesanteur de son corps, et ce serait là un exploit inouï.

Ledoux s'attaquera aussi aux records des soulevés de terre de chaque bras, British Style, dont les records pour l'Empire Britonnique sont, dit-il, à sa portée.

Vendredi soir prochain, le 24 juillet, à une invitation spéciale de participer à une oeuvre de charité, Ledoux ira lever ses poids à Chambly, et les résidents de ce canton seront satisfaits de Ledoux.

C'est vers 9 hrs p.m., lundi soir en plein air que Ledoux enlèvera ses barres, et le public est invité gratuitement.

Les arbitres sont priés d'en prendre avis, car une demande officielle a été faite à la Fédération Canadienne Haltérophile pour aller enregistrer divers records.

LE CERCLE DOLLARD

Dimanche dernier, le Cercle Dollard a connu la défaite pour la première fois, cette saison, aux mains du Granite par le score de 13 à 5.

Le club félicite le Granite de son beau jeu et de son esprit sportif, espérant qu'il lui donnera l'avantage d'une revanche le 16 août.

Dimanche, le C. D. étant libre désirerait recevoir une bonne équipe 18-20 de préférence: le C. P. Villeray, Living Room, Montre Page, S.-Michel.

Armand Cyr, capitaine de l'an dernier et lanceur régulier du C. D. depuis 6 ans, quittant le club pour se marier, nous tenons à le remercier pour les nombreux services rendus à l'équipe, et que nos meilleurs voeux l'accompagnent dans sa nouvelle vie.

Inf. Lucien Paradis, Cr. 4430, entre 6 et 7 heures.

LES CUBS A. A. A.

La ligue Inter Cité étant dissoute, les Cubs A. A. A., sont libres et sont prêts à rencontrer tout bon club amateur de la campagne ou des alentours. Sorel préféré. Les Cubs étaient en tête de la ligue. Inf. J. Knox, 779 Canning.

COMPAGNONS CHOISIS

Dimanche dernier, le club Compagnons Choisis visitait le C. P. Youville et fut défait par 7 à 6.

Tous les joueurs se sont distingués tant au bâton qu'au champ: Laurin, Boileau, Viau, Plouffe, frappèrent un trois buts chacun tandis que Cusack, Gariépy, Lévesque, Gauthier, un deux-buts. Viau fit un double-jeu et Cusack retira 11 hommes au bâtons.

Le C. C. C. félicite le C. P. Youville de son bel esprit sportif et espère avoir une partie revanche.

Dimanche, le C. C. C. rencontrera les Marchands Hochelaga.

Libre après cette date, il lance un défi aux clubs suivants: Asbestonos, Laprairie, S.-Anne-des-Plaines, Montréal-Est, Nault, S.-Arsène.

Inf. Jos. Patry, CRescent, 9886, entre 6 et 8 hres.

CLUB PORTUGAIS

Le club Portugais a vaincu, ces jours derniers, le club Ménard. Le club serait prêt à donner une revanche au club Ménard avec les mêmes joueurs sur un terrain neutre pour un enjeu ou pour l'honneur. Inf.: L.-P. Portugais, 3588 Lafontaine; ou E. Provençal, 1868 Joliette.

CLUB AMIS CHOISIS

Le club des Amis Choisis rencontrait le club Carillon, dimanche dernier, et le battait par le score de 13 à 11. Le club lance un défi au Carillon pour un enjeu de $25 et aussi au Contrecoeur. Inf. A. Daignault, S.-Roch-Richelieu.

CLUB GURNEY Jr.

Le club Gurney Jr. a fait match nul avec le Jeune Nord par le score de 10 à 10. Le club lance un défi au club Jeune Nord sur son terrain pour dimanche le 26 courant. Inf. Guy Lefort. By 1695.

DOMINION TEXTILE

Le club Dominion Textile de Verdun rencontrera dimanche le club Chappies de S.-Laurent. La partie commencera à 1 heure. Tous les partisans sont invités. Le club lance un défi à tout club de 12 à 14 ans.

CALEDONIA SPRINGS, ONT.

—A l'occasion de la visite pastorale de S. E. Mgr Guillaume Forbes, il y eut consécration de notre église de L'Orignal. Une soixantaine de prêtres du diocèse s'étaient rendus pour cette cérémonie. Le midi il y eut banquet pour le clergé au Casa Inn. Dans l'après-midi, au-delà de 150 enfants furent confirmés.

—M. Anthime Joly, de Montréal, chez M. H. Lafleur.

—M. Conrad Perron, de Bourget, en vacances chez son oncle, M. L.-P. Pariseau.

L'ORIGNAL

—Mlle M.-Anne Chevrier, de Montréal, chez son père.

—M. H. Lalonde a visité son fils, Ovide.

Brillant athlète

M. B. McNAMARA, d'Australie, qui est arrivé à Montréal pour participer au marathon de 500 milles. McNamara n'a pas voulu révéler le nom de son partenaire, préférant attendre la veille du départ pour l'annoncer.

Bourses de $1,000 aux courses du Parc Richelieu

Des courses sur la plus belle piste du genre au Canada et pour des bourses de $1,000.00 auront lieu dimanche, au Parc Richelieu. La direction de cette populaire piste a fait des préparatifs importants pour cette fameuse réunion soit la plus brillante de la saison. Des chevaux viennent de partout: des Etats-Unis, de la région de Québec, de Saint-Jérôme, bref de tous les centres de cette province où le beau sport du trot est en honneur. Jamais un tel intérêt n'a existé pour les courses qui se déroulent chaque dimanche au Parc Richelieu. C'est que les chevaux qui y participent sont les meilleurs au pays; la piste la mieux aménagée et le contrôle le plus strict et le plus effectif. Chaque semaine le nombre des chevaux augmente. Il ne saurait en être autrement entendu que c'est au Parc Richelieu que les bourses les plus considérables sont offertes et que c'est aussi au Parc Richelieu que les épreuves sont les plus contestées. Les amateurs ne doivent pas manquer une seule fois de se rndre à cette piste, au Bout-de-l'Ile; le voyage en vaut plus que la peine. Voici le programme de dimanche.

La première épreuve, le 2.15 amble pour une bourse de $200.00 des chevaux de la valeur et réputation de: Grant Peter, Traffic Signal, Helen Direct, Rickey B., Josephine Bing, Orange Peter, Beau Brummell, Billy Wilkes, Dusty Silk, Luly Dale, Signal Speed, Rosemary W. seront au poteau du départ.

La course la plus importante de l'après-midi sera la classe de 2.18 trot stake pour une bourse de $1,000.00. On verra dans cette course les meilleurs chevaux de la province de Québec, d'Ontario et des Etats-Unis. Les chevaux inscrits sont: Jane Montgomery, Miss Maxwell, Pearless Guy, Spruce, Terry McGregor, Zombro McKylo, Louisa Peter, Anna V. Guy, Calumet Annabelle.

Enfin dans le free for all trot et amble pour une bourse de $200.00, les amateurs verront des chevaux tels que: Etawah the Great: 207¼; Northern Baron: 208; Gentry Todd: 207½; Carl Ortolan: 208¼; Andy Frisco: 209½; Ormonde Burns: 208; St-Jerome Girl: 206½; Joe Bing: 208¼.

Le starter officiel sera M. Thomas Pickman de Montréal.

Les juges seront M. Walter Melon de Plattsburgh, N.Y. et MM. Trottier, Demers, de Montréal.

LAC BOUCHETTE.

—Dernièrement, eut lieu, à la grotte de Notre-Dame de Lourdes, le pèlerinage annuel des paroissiens du Lac Bouchette. La réunion se fit à six heures et demi, en face de l'église paroissiale. A l'hôtellerie, le défilé s'organisa, bannières en tête, jusqu'à la chapelle S.-Antoine, où tous recurent la communion. Une demi-heure après, tous se rendaient à la grotte, où une grand' messe fut chantée par M. l'abbé Thomas Tremblay, curé de la paroisse. Le sermon fut donné par le R. P. Casimir. A dix heures, le chemin de croix fut prêché par le R. P. Casimir et revint à la grotte, pour le Salut du St-Sacrement.

—Mlle Irène Drolet, fille de M. et Mme Edouard Drolet, étudiante au couvent des Ursulines, de Roberval, a obtenu son diplôme d'enseignement, avec grande distinction; la médaille du Prince de Galles, celle du lieutenant-gouverneur et une autre médaille d'or.

—MM. Alph. Morrissette, Henri et Arthur Gaudreault, sont de retour d'une excursion de pêche.

—MM. Raoul Desbiens, Adrien Bergeron et Edouard Drolet, sont allés à Roberval, dernièrement.

—Mlle Annette Munger a passé quelque temps à Québec.

—M. Joseph Ratté, M. et Mme Napoléon Laberge, Mlle Isola Bergeron, de Jonquière, chez M. Adrien Bergeron.

—Mlles Lucia Dumais, Simone Simard et Laurette Simard, étudiantes à Chicoutimi, sont de retour dans leur famille.

—M. Edmond Savard, M. et Mme Gustave Tremblay et leurs enfants, René, Paule, Thérèse et Roger; M. Tancrède Larouche, chez M. Jos. Larouche.

—MM. Adrien et Lionel Bergeron ont fait une excursion de pêche, récemment.

—Mlles Laurette Larouche et Antoinette Larivière sont de retour de Chambord.

S.-MICHEL DE WENTWORTH

—Dernièrement, a été célébré le mariage de Mlle Irène Richer, fille de M. et Mme Frédéric Richer, avec M. Honoré Hoff, fils de M. et Mme Honoré Hoff. La messe nuptiale fut célébrée par M. V. Bouchard, curé. M. Honoré Hoff accompagnait son fils. La mariée était accompagnée de son père. Après le mariage, il y eut réception chez M. Honoré Hoff, père du marié.

Assez de tabac doux, odorant pour 25 cigarettes — papiers à cigarettes gratuits dans chaque paquet de Rugby à 10c.
1285 FRR

DEMAIN, RÉGATES POUR LE CHAMPIONNAT DE L'EST DU CANADA À LACHINE

DEMAIN, REGATES ANNUELLES DU CLUB DE CANOTS LACHINE

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 17. — C'est demain après-midi, à 2 h. 30, dans la baie, au pied de la Quinzième avenue, que le club de canots Lachine tiendra ses régates annuelles. Rien n'a été épargné pour faire de cet événement nautique, un succès.

Les différentes courses seront régies par les officiers de l'association C.C.A., et seront pour le championnat de la division de l'Est. Les gagnants de ces courses seront éligibles pour disputer le championnat du Canada, aux régates finales qui auront lieu à S.-Jean, P.Q., le premier d'août.

Les meilleurs avironneurs du Canada s'aligneront demain, et l'on promet un spectacle intéressant à la foule qui sera témoin des exploits des concurrents, qui se sont inscrits en grand nombre.

Le club Lachine, qui n'a remporté que des victoires jusqu'à aujourd'hui, et compte le plus haut pourcentage aux points, s'efforcera de conserver son avance, et on peut être assuré qu'il fera un effort surhumain pour établir un record et conserver son titre de champion de la division de l'Est, qu'il a chèrement gagné l'an dernier, aux régates de Hamilton.

Le public aura l'occasion de voir le fameux E. Jarvis à l'oeuvre, et remporter de nouveaux lauriers; V. Chisholm, le capitaine de l'équipe du canot de guerre, qui n'a connu que des victoires jusqu'à aujourd'hui; les autres membres du club des régates précédentes, sauront encore remporter des premiers prix.

Le commodore du club Lachine, M. Wm. Will, secondé par ses officiers, se sont beaucoup dépensés ces jours derniers pour voir aux préparatifs des régates, sans compter le zèle infassable de M. Frank Clément, qui a, comme toujours, prêté son concours dans l'organisation de cet événement nautique.

Toute personne qui achètera un "tag" à la barrière, deviendra membre du club pour l'après-midi, et prouvera son encouragement au club en même temps.

Après les courses il y aura distribution des prix à l'hôtel de ville, puis un goûter sera offert aux commodores, officiers des clubs étrangers, dans la salle du conseil, et aux invités, puis la fête se terminera par une sauterie à la salle S.-Stephen.

F. Lebel en finale, mercredi prochain, à Saint-Laurent

Les promoteurs des séances de lutte de l'aréna Laurentienne de Saint-Laurent préparent un programme de toute beauté pour la semaine prochaine. Fred LeBel qui a été malade pendant quelques jours est maintenant rétabli et s'est mis à l'entraînement en vue de la séance de mercredi. Il sera en finale contre le fameux danois Marinus Hansen.

Albert Beaucaire qui devient de plus en plus populaire à cet endroit sera encore en semi-finale. Il aura comme adversaire, Geo. Thomas. C'est certainement un homme digne de lui faire face.

Ted Bell sera aussi au programme de cette séance ainsi que Tesluck.

Beau programme de la séance de lutte et de boxe à Trois-Rivières

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 16.—Tout près de huit cents personnes ont assisté à la première séance de boxe et de lutte des promoteurs R. Délisle et R. Lamontagne, de Montréal, qui a eu lieu, dans notre ville, à l'aréna Laviolette.

La lutte et la boxe ont soulevé beaucoup d'enthousiasme chez les nombreux amateurs présents. Ils n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux athlètes qui ne se sont pas ménagés dans l'arène pour les contenter.

Le combat principal de 10 rondes a vu Taillefer et Beaurivage batailler sans obtenir de verdict autre que rencontre nulle.

Harry Wills de Québec a gagné la semi-finale aux points contre Jack Gagnon de notre ville. Le protégé du gérant Georges Dufresne a fait bonne figure contre son adversaire québecois et avec un peu plus d'expérience il devrait lui faire la vie dure. Wills ne l'a emporté que par peu de marge.

Arthur Goudreau de notre ville a triomphé de Kid Vendome de Shawinigan en enregistrant un knock out technique en deux rondes. L'arbitre Arthur Giroux, champion poids coq du Canada, a arrêté le combat pour l'empêcher de se faire infliger une punition trop grave.

Dans les combats de lutte, Hadley, d'Hamilton, a pris deux chutes contre le champion mi-lourd du Canada Carl Van Wurden, d'Ottawa. Il prit la première par un ciseau de pied en 18 minutes et 45, perdit la deuxième par un airplane spin en 14 minutes et 5 et prit la troisième par un body slam en 9 minutes et 45.

Un body slam en 21 minutes et 14 secondes a donné la victoire à Alex Keslock, de Montréal, contre Cyclone Hart, de Toronto.

La Philaharmonie de la Salle s'est fait longuement applaudir lorsqu'elle fut remerciée par M. Albert Olivier qui agit comme annonceur officiel.

Les promoteurs Délisle et Lamontagne ainsi qu'Albert Giroux furent accueillis avec enthousiasme lorsqu'ils furent présentés à la foule.

Son honneur le Maire G.-H. Robichon était présent comme hôte d'honneur ainsi que quelques-unes des personnes les plus en vue de notre ville. M. Alex Desmarais, président de la Commission de boxe locale était présent. Assistaient comme juges, MM. Albert Langlais, Sévère Rivard et Jos Labarre. M. Jos Lamothe était chronométreur.

LA PRELIMINAIRE

Art. Goudreau de notre ville, pesant 119 livres, enregistra un knockout technique sur Kid Vendome, de Shawinigan, vers le milieu de la deuxième ronde après lui avoir fait la vie dure et l'avoir envoyé au tapis une fois. L'arbitre Arthur Giroux arrêta le combat pour éviter une trop sévère punition au petit boxeur de Shawinigan.

Goudreau a fait une bonne impression sur la foule. Il s'est montré très habile boxeur.

HARRY WILLS

Le deuxième combat qui se termina par la victoire du jeune nègre de Québec aux points fut enlevante aux possible. Les deux boxeurs ont lutté de courage et d'ardeur. Gagnon s'est porté continuellement à l'attaque même après avoir reçu des coups très durs. Le nègre plus expérimenté que Gagnon a évité plusieurs coups très durs que Gagnon lui destinait. Gagnon se fatigua beaucoup de la sorte.

Gagnon se frappa dûrement la tête contre son adversaire en clinchant et il se fit une coupure au-dessus de l'oeil droit et il saigna abondamment, à la troisième ronde. Cette ronde donna une belle exhibition car les adversaires se sont rudement talochés. La sixième vit Gagnon une couple de fois mettre les mains à terre pour se protéger et prendre un peu le temps de se reposer.

La décision des juges qui donna la victoire à Wills fut bien accueillie de la foule. Wills pesait 135 et Gagnon 133.

BEAURIVAGE ET TAILLEFER

Une fin enlevante après un début plutôt terne voilà en deux mots le combat de Beaurivage et de Taillefer qui se termina par un verdict nul. Les juges n'ayant pu s'entendre, l'arbitre Giroux rendit lui-même une décision de combat nul. Il se commit alors une légère erreur. En allant chercher Taillefer dans son coin pour l'amener au centre de l'arène avec Beaurivage, celui-ci se trouva à lever la main et la foule qui lui était très sympathique crut que la victoire lui appartenait.

La foule encore toute prise par les émotions subies au cours du combat Gagnon-Wills réclama de l'action au début de la rencontre lorsque les deux boxeurs s'étudiaient et se montraient très prudents. Mais à la fin elle applaudit longuement les deux athlètes lorsqu'ils se retirèrent de l'arène.

Beaurivage pesait 145 livres et Taillefer 148.

LA LUTTE

Le programme de la séance de lutte du promoteur Raymond Lamontagne de Montréal qui alignait quatre lutteurs poids mi-lourd a semblé plaire énormément à la foule qui a applaudi longuement les lutteurs et ne leur a pas ménagé ses appréciations de toutes sortes pendant leur combat.

Les lutteurs se sont battus avec courage du commencement à la fin. Les amateurs ont été très désappointés de la défaite du champion mi-lourd canadien Carl Van Wurden qui s'était acquis leur sympathie par ses manières loyales ce qui ne fut pas le cas de Hadley qui ne manqua pas une occasion d'affaiblir son adversaire.

Hadley est un lutteur très rude qui a un penchant pour le "flying tackle". Il ne put en réussir aucun, car Van Wurden se tenait sur ses gardes et ne lui laissait pas d'ouverture. Il ne perdit aucune chance et à peine si son adversaire avait le temps de sortir d'une prise qu'il essayait à lui en prendre une autre plus souffrante. En plusieurs circonstances il s'attira les huées de la foule à cause de ses tactiques plutôt rudes.

Wurden est un lutteur très sportsman et très habile. Il concédait quelques livres à son adversaire et cela l'a beaucoup handicapé. Il a une très grande facilité à se retirer des prises les plus difficiles. Plusieurs fois on crut qu'il était fini, mais il parvenait à faire lâcher prise à son adversaire tandis qu'il le torturait à son tour. La chute la plus populaire fut celle prise par Wurden qui se servit d'un "airplane spin" pour terrasser son adversaire en 14 minutes et 5 secondes pour prendre la deuxième chute. Il avait perdu la première par un ciseau de pied en 18 minutes et 45 secondes. La troisième et dernière chute prit tout le monde par surprise en 9 minutes et 45 secondes. Wurden était venu à bout de reprendre Hadley et de lui appliquer aussitôt un "body slam" pour prendre la dernière chute et gagner deux dans trois. Wurden pesait 180 et Hadley 185.

Dans une préliminaire de 30 minutes, Alex Keslock de Montréal a triomphé de Cyclone Hart en 21 minutes et 14 secondes après leur entrée dans l'arène.

Hart se battit facilement par son adversaire moins pesant que lui en dépit des taloches qu'il lui donnait pour s'en débarrasser. Hart a la manie de tirer les cheveux de son adversaire, quand il est pris. Un "body slam" donna la victoire à Keslock qui pesait 170 livres soit 16 de moins que Cyclone.

Le Forest Frères bat le Trois-Rivières, deux fois

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 11.—Le Forest Frères a remporté deux belles victoires sur le Trois-Rivières A.A.A., ces jours derniers sur le terrain de l'Exposition par les scores de 10 à 1 et de 3 à 2.

Le club Forest Frères n'eut aucune difficulté à prendre la première joute, car Kid Guy fut incapable de maîtriser l'offensive des visiteurs au bâton tandis que ses co-équipiers multipliaient les erreurs au champ. Il accorda 14 coups sûrs à ses adversaires qui en profitèrent pour compter 10 fois.

Ce n'est qu'à la neuvième que les locaux purent échapper au blanchissage lorsque Wilfrid Guy frappa un magnifique deux-buts pour faire compter Prince qui avait pris son premier but sur une erreur de Cousineau et avait volé le deuxième.

Le Forest Frères a joué avec un brio extraordinaire. Sa tenue au bâton fut étonnante car tous les joueurs ou à peu près se payèrent le luxe de frapper en lieu sûr. Laverrière, Reebel et Bergeron obtinrent chacun trois coups sûrs. Prince a frappé un trois-buts à la sixième pour gagner le prix offert par Jos. Saint-Pierre. Wellie Guy obtint 2 hits pour les locaux.

Bill Turner a maintenu sa réputation en lançant une belle partie montrant beaucoup de contrôle, pour retirer huit trifluviens au bâton.

L'étoile au champ fut Després qui ne se contenta pas de voler deux ou trois hits au Forest Frères mais extermina deux coureurs au marbre sur des lancers du champ centre.

La deuxième partie fut beaucoup plus contestée que la première, comme l'indique le résultat. En effet ce n'est qu'avec la faible marge d'un point que les visiteurs triomphèrent. Smith, une acquisition de Montréal, qui officiait pour les locaux fut brillant. Il n'accorda que 9 hits aux rudes frappeurs de Montréal. Une couple d'erreurs, un but sur balles et un hit de Cousineau permirent au Forest Frères de compter deux points dès la quatrième manche pour prendre une avance de deux points. Ils ajoutèrent un nouveau point à leur crédit à la cinquième. Le Trois-Rivières, qui avait perdu jusque là deux ou trois belles chances de compter surtout à la deuxième où il laissa trois hommes sur les buts sembla se réveiller. D. Chandonnet débuta par un deux-buts. Jules Dubé frappa son troisième hit consécutif pour l'avancer au troisième. Prince le rendit au marbre avec un hit mais il se fit retirer en voulant convertir son coup en deux-buts.

Le deuxième point des locaux fut compté à la sixième lorsque Smith se rendit au marbre sur une erreur de Sauvé qui échappa un long coup de O. Chandonnet qui put se rendre au troisième. Ce point fut cause d'un accident. En glissant au marbre Smith planta son crampon dans le front de Bowden qui demeura quelques minutes sans connaissance. Ce dernier fut accueilli par une belle ovation lorsqu'il reprit sa place en arrière du bâton après quelques minutes de repos.

Quévillon débuta dans la boîte pour le Forest Frères et pendant trois manches il retira six hommes au bâton. Il fut remplacé par Slayton qui fut assez heureux de terminer la partie sans plus de dommage car il se mit une couple de fois dans de très dangereuses situations.

Jules Dubé a maintenu la réputation de cogneur qu'il s'est acquise dans la Ligue Québec-District, car il frappa trois fois en lieu sûr dans la deuxième joute.

Le Jos. Choquette défait le club Lachine par 3-2

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 17.—Une des plus belles et excitantes parties de baseball de la saison a été jouée, mercredi soir à 7 hrs au terrain du parc Lasalle, entre l'équipe de Jos. Choquette, et le club Lachine, devant une assistance de 5,000 personnes, ce dernier étant vaincu par 3 à 2.

Les deux clubs ont bien joué, et dès le début, le Lachine prit une avance de deux points, mais des erreurs couteuses ont causé sa défaite, le club visiteur prenant avantage de ces erreurs, compta 3 points au cours des 7 manches qui ont été jouées. Néanmoins, le club Lachine s'est montré de taille à se mesurer avec le club de Jos. Choquette, qui est composé de bons joueurs, qui a aussi des erreurs à son crédit, mais qui ont été commises dans des moments moins critiques que le Lachine.

Rosaire Larivière a lancé une belle partie pour le Lachine, et a reçu un bon support de ses co-équipiers, et on peut dire que la chance a joué un certain rôle dans le résultat de la partie. En toute justice, il faut dire aussi que le club visiteur est composé de joueurs rapides et expérimentés.

On a annoncé que des raisons incontrôlables ont empêché les joueurs du Canadien d'être présents, mais qu'ils seraient au poste à la prochaine rencontre.

Les batteries pour Lachine étaient Larivière-Parent, et le club Jos. Choquette, Currie et Dallaire.

A tout événement ce n'est que partie remise, et on pourra juger mieux de la valeur des joueurs des deux clubs, qui se rencontreront prochainement.

C'est la première défaite de la saison du club Lachine.

Les Ligues Spalding

Les Red Wings sous la direction de Joe Riley joueront dans la section Ouest de la ligue Senior des Terrains de Jeux.

Louis Curotte est actuellement à former un circuit de quatre clubs pour faire partie de la ligue Juvénile de baseball.

Quatre clubs de baseball dont les joueurs ont 18 ans et moins sont demandés pour faire partie d'une ligue inter-écoles.

Toute demande devra être envoyée au président Champlain Provencher, 1196 Peel.

Une bonne équipe senior est demandée pour faire partie de la ligue senior qui joue ses parties au Fletcher's Field les mardi et jeudi soir. Toute demande par écrit devra être envoyée à l'adresse ci-dessus.

Greenfield Park, S.-Lambert, Longueuil et Varennes sont à s'organiser pour faire partie de la South Shore Junior League. John D. MacDonald de S.-Lambert sera en charge de cette section.

Le gérant Horace Hoffman des Cardinals de la section Juvénile des Terrains de Jeux a enregistré les joueurs suivants: J. McArthur, R. Connelly, P. Heenan, H. MacLeod, P. Berenbaum, T. Cartwright, T. Mulligan, J. Schwartz, W. White, G. Gummerrell.

W.-J. Ross, gérant des Orioles de la ligue Senior des Terrains de Jeux a enregistré les joueurs suivants: A. Wheatley, John Berlleigh, Arthur William, Joe Ross, Mike Collier, Alec Ross, Jack Griffin, Victor Satori, Harry Hamel, Harold Heeney, Gordon Smith.

W. Waddington, A. Lawson, J. L. Roberge, L. Pope ont signé pour jouer pour les West End Victoria de la ligue Senior.

Le gérant Thomas Allister Kirk des Royals de la ligue Juvénile des Terrains de Jeux a sous contrat les joueurs suivants: Joe Clayton, J. W. Harman, E. Jacoban, M. Budd, D. McGillivray, L. McLennan, E. Cameron, Bell McCormick, B. McLennan.

Les Mohawks et les Orioles joueront ce soir au Fletcher's Field une partie régulière de la ligue Spalding Senior des Terrains de Jeux.

Claude Bérard ainsi que Jean S.-Pierre officieront dans les ligues Senior et Junior de baseball durant la saison. Ces arbitres font partie de la Province of Quebec Baseball Umpires Association.

S.-Eusèbe vs S.-Laurent

Demain après-midi, à 3 heures, le Saint-Eusèbe recevra la brillante équipe du collège S.-Laurent, sur le losange du parc Lafontaine.

Cette rencontre sera à coup sûr, une attraction de premier ordre, car les deux équipes sont de taille pour se faire une belle lutte. Les admirateurs de la ligue Starr sont favorisés depuis quelque temps et si le public se montre un peu généreux, le S.-Eusèbe suivra l'exemple du Barsalou, en offrant au public une partie d'exhibition par semaine. Pour cette rencontre, Dufresne lancera pour S.-Eusèbe et il aura comme adversaires Martineau ou Lefty Raymond.

CLUB CHAMBORD

Le club Chambord a défait le club S.-Charles par 7 à 6. Le club lance un défi à tout bon club de balle molle amateur. Inf. Arthur Levellée fils, AMherst 1936.

Sport à Drummondville

Drummondville, 17.—Le Club Canadian Celanese allait dimanche dernier rendre visite au Notre-Dame à Sherbrooke. La joute a dû être arrêtée à la 3e inning, à cause de la pluie. Les deux clubs se rencontreront probablement, samedi le 25 juillet, à Sherbrooke.

Dimanche le Celanese, recevra la visite du Granby à Drummondville avec le ferme espoir de prendre sa revanche.

Donc tous les amateurs devraient se rendre au terrain Gossard dimanche.

Tout club désirant recevoir le Celanese, tel que Parc Champlain, Sorel, Shawinigan Falls, Plessisville, Brasserie Champlain, Thetford Mines, n'a qu'à communiquer avec P. E. Guilbault, B. P. 46, Tél. 492 le soir, Drummondville.

Le club Electra

La fameuse équipe du club Electra ira rendre visite à la redoutable équipe de Marieville, dimanche. Comme cette équipe n'a pas connu de défaite cette année, l'Electra fera son possible pour lui faire mordre la poussière et revenir avec une victoire de plus à son crédit.

Le voyage se fera en camion automobile, le départ aura lieu à 1 heure précise. Pour toutes informations, s'adresser à E. Villeneuve, Cherrier 9177, ou à René Coderre, Frontenac 0741.

Posez des Housses

Les Housses Autofab protègent vos bourrures—elles ne ramassent pas la poussière—tiennent vos habits propres—améliorent l'apparence d. votre auto—sont taillées sur spécifications—s'ajustent à la perfection et sont faciles à installer.

Housses Autofab

Pour autos de toutes les marques

De $6.75 à $17.00 la série

Manufacturées et garanties par
AUTO FABRIC PRODUCTS CO. LIMITED
1598-1606, rue Clarke, Montréal.
"Malles Autofab Tout Acier" 11F

Deux Nouveaux

Automobiles Convertibles Ford

CHIC — DISTINCTION — ORIGINALITÉ

La Ford Motor Company of Canada, Limited, présentait au public, il y a quelques mois, deux nouvelles carrosseries à cinq places—le Sedan de Ville et le Sedan Standard. Le Sedan et le Cabriolet Convertibles sont aujourd'hui deux notables additions à la série de nos modèles de haute élégance.

Dernières en date des carrosseries Ford, la saison d'été confère à ces deux voitures une importance toute particulière. En effet, outre le charme et la beauté de leurs lignes, il sied d'attirer l'attention sur le fait qu'elles sont *convertibles*, c'est-à-dire que chacune d'elles donne à son propriétaire les avantages de deux modèles distincts.

"L'Automobile Canadien"

Par un jour ensoleillé ou sous les étoiles d'une nuit d'août, vous jouissez sans contrainte de ce sentiment de joyeuse liberté que, seul, peut procurer un automobile découvert. Si le temps est nuageux, ou quand viendra l'hiver, une capote hermétique et de belle facture vous offre le confort et la protection d'une voiture fermée. Le changement s'effectue rapidement et facilement.

Voyez ces nouveaux automobiles Ford dans les salles d'exposition de nos dépositaires—notez leurs superbes couleurs, leur riche capitonnage, la perfection de leur traitement extérieur. Le chic de leur apparence et leur impeccable performance durant des milliers de milles vous inspireront une légitime fierté.

LE NOUVEAU SEDAN CONVERTIBLE FORD

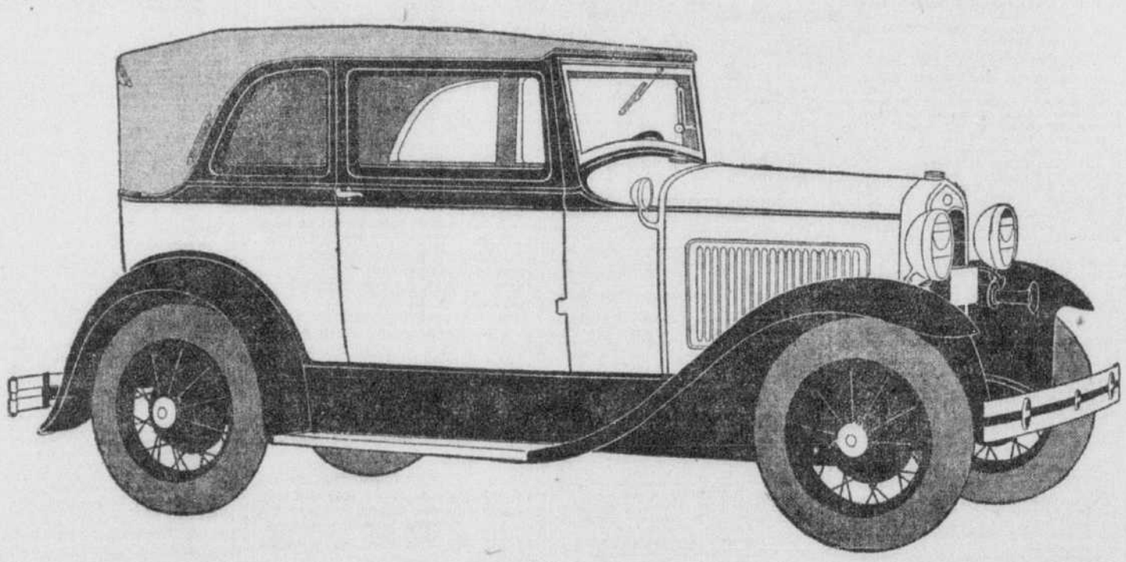

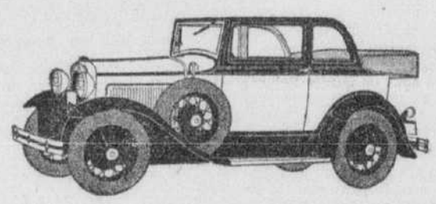

Carrosserie Ford entièrement nouvelle, d'une élégance et d'un charme frappants. La fabrication de sa robuste et solide capote est l'objet de soins particuliers. Quatre crampons suffisent à la maintenir en place—deux au châssis du pare-brise et un sur chacune des armatures latérales de la caisse arrière. Le cadre rigide des glaces triangulaires arrière et de celles des portières est une caractéristique distinctive. Les coussins des sièges et les dossiers sont en cuir véritable. La banquette arrière est munie d'appuis-bras. Le siège du chauffeur est réglable à volonté. L'équipement standard comprend un porte-pneu de rechange pratiqué dans le garde-boue avant. Choix de couleurs de luxe pour la carrosserie. Le pare-brise oblique est fait de verre biseauté inéclatable.

$765

F.A.B. East Windsor, Ontario, taxes en plus. Pare-chocs et pneu de rechange moyennant un modeste supplément.

(Un supplément très raisonnable permet de munir toutes les portières et fenêtres de glaces inéclatables.)

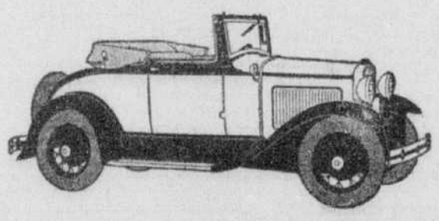

Le superbe et nouveau Cabriolet Convertible Ford, avec son pare-brise oblique et sa capote-soufflet déclive, est à la fois utile et élégant. Il est si facile de le transformer de routière en coupé, et vice versa, qu'il constitue vraiment deux automobiles en un. Choix de plusieurs couleurs, riches et attrayantes, pour le traitement de la carrosserie. La calandre du radiateur, les phares avant et les autres parties métalliques brillantes, exposées à l'air, sont en Acier Inoxydable. Le siège du chauffeur, réglable à volonté, peut être capitonné en tissu Bedford de haute qualité. Le pare-brise oblique est en verre biseauté inéclatable. Le tissu de la capote est irrétrécissable, sa couleur est inaltérable, et sa large lunette arrière se ferme par un glissoir métallique. L'équipement standard du Cabriolet Convertible Ford comprend un siège Dickey, large et confortable.

$710

F.A.B. East Windsor, Ontario, taxes en plus. Pare-chocs et pneu de rechange moyennant un modeste supplément.

(Un supplément très raisonnable permet de munir toutes les portières et fenêtres de glaces inéclatables.)

LE NOUVEAU CABRIOLET CONVERTIBLE FORD

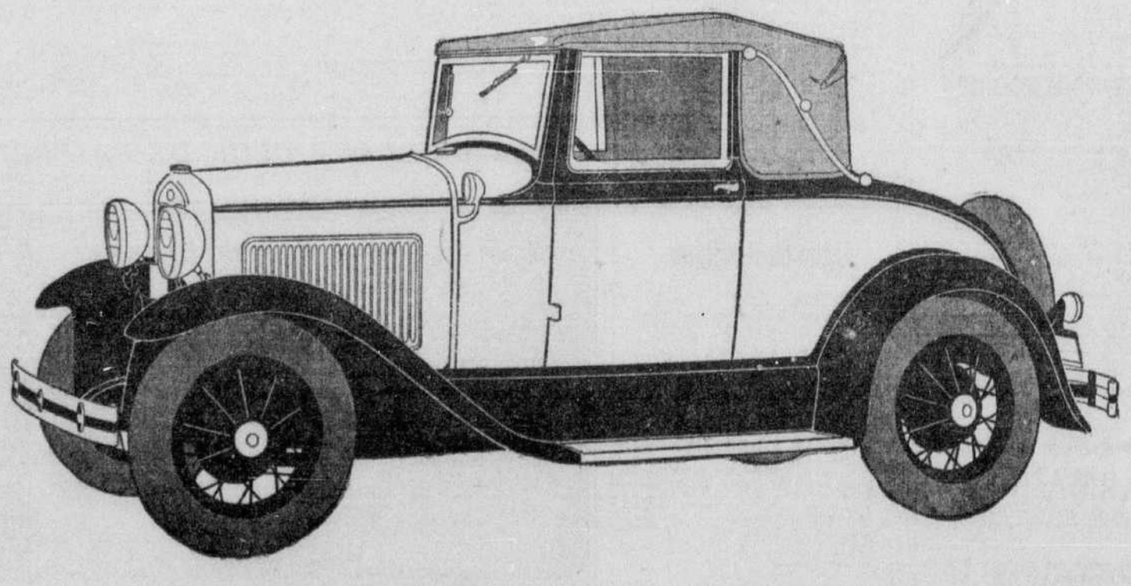

784 chômeurs de plus dans toute la France

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 17. — Le rapport sur le chômage du ministère du travail indique une augmentation de 784 du nombre des chômeurs pour la semaine dernière.

Le rapport dit que 35,830 personnes sont actuellement sans travail dans toute la France, soit 14,662 à Paris et reçoivent des secours du gouvernement.

L'augmentation est la première enregistrée depuis quelques semaines.

Lourde décision contre un cinéma

Londres, 17.—Un jugement d'une grande importance pour les propriétaires de cinémas a été prononcé aujourd'huià Londres. La Cour a accordé une somme de $15,000 à Mlle Millie Orpen, désignée comme "informer", dans la poursuite intentée par Mlle Orpen contre le théâtre de cinéma Capitol qu'elle accusait d'avoir violé la loi d'observance du dimanche datant de 1781 et qui n'a jamais été abrogée. En vertu de cette loi, toute personne peut poursuivre pour violation de la "loi bleue" de 1781 et a droit au montant de l'amende.

La Cour a toutefois suspendu l'exécution du jugement.

L'histoire se répète

Washington, 17. — Si l'histoire se répète, la présente crise économique sera bientôt chose du passé aux Etats-Unis.

Le bureau économique du département de l'agriculture déclare aujourd'hui qu'en recherchant des similitudes dans les crises économiques a découvert des analogies dans les dépressions de 1878-1895 et 1914-31. Il annonce un renouveau des affaires dans un avenir rapproché.

L'Institut du radium ouvert à l'Université au début de l'automne

L'Institut du radium, installé depuis cinq ans dans l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve, rue Ontario est, sera transporté dans le nouvel édifice de l'Université de Montréal, avenue Maplewood, au début de l'automne.

Tout laisse croire que le déménagement pourra être fait, les travaux intérieurs avançant rapidement à l'Université.

Comme il ne s'agit pas pour l'Institut du radium de monter des laboratoires ou des cliniques, mais simplement d'installer ce qui existe déjà, on espère que le tout sera terminé pour novembre.

L'ouverture officielle de l'Hôpital universitaire n'aura pas lieu cependant avant octobre de l'année prochaine.

S'agit-t-il d'un meurtre ?

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 17. — Est-on en présence d'un meurtre? Voilà ce que se demandent les gens de Sainte-Félicité de Matane et des environs, depuis hier matin, alors que l'on a découvert, sur la plage de Sainte-Félicité, le cadavre d'un homme âgé d'environ 35 ans.

C'est M. Antonio Arsenault, cultivateur, qui a fait la découverte du cadavre, à 5 heures, hier matin.

Le Dr Albert Marois pratiquera une autopsie aujourd'hui même.

On est sous l'impression que cet inconnu a été tué avant d'être jeté dans le fleuve.

Sérieux accident

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jovite, 17. — Les 25 jeunes gens de Baltimore, sous la direction des pasteurs de la même ville, les rév. MM. Young, Reufchling et Miller, arrivés des Etats-Unis dans la matinée, en route vers le lac Baskatong où ils se proposaient de camper, ont été victimes d'un sérieux accident d'automobile, près de La Conception. Six ont été blessés. Un médecin de S.-Jovite ordonna le transport à l'hôpital de deux d'entre eux: William Heochenvather souffrant d'une fracture de la cuisse, et Paul Kootze, souffrant de fractures aux poignets et à la cuisse. Tous deux furent conduits, la nuit, à l'hôpital Royal-Victoria, à Montréal. L'état du jeune Heochenvather est précaire.

Un vol de fourrures

Le constable Provencher, du poste de police No 21, a trouvé brisée vers 4 heures, ce matin, la vitrine du magasin de fourrures tenu par M. R. Nicolas, 91 rue Beaubien. Le propriétaire prévenu, a déclaré qu'on lui a volé trois martres de roche valant $35.

Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.
3 Papiers dans chaque Paquet.
10 CENTS LE PAQUET
dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.
POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Aventures romantiques du pasteur Ed. Hudson

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Los Angeles, 17.—Le révérend Edward Hudson, ministre protestant qui a contracté mariage il y a trois semaines avec Mme Minnie Kennedy, la mère d'Aimée MacPherson, a instruit aujourd'hui une requête en annulation de son mariage.

Le révérend Hudson et Mme Kennedy ont déclaré ce matin que leur séparation ne durerait pas plus que le temps nécessaire au ministre protestant pour régler ses aventures matrimoniales. Ils affirment qu'ils ont l'intention de contracter mariage ensemble de nouveau ensuite.

On a expliqué que le nouveau couple est obligé de se résigner à cette requête en annulation parce qu'un des mariages contractés précédemment par le révérend pasteur est resté légalement valide. La séparation ne durera que le temps d'obtenir l'annulation du mariage avec cette ancienne épouse.

La ville retire 50 de ses poursuites

Me Albert Berthiaume, avocat du département de la police de la cité de Montréal, a déclaré ce matin au représentant de la "Presse" qui le questionnait à ce sujet, que la ville avait retiré 50 des poursuites qu'elle avait intentées contre les marchands de fruits ayant exploité leur commerce le dimanche. Il reste encore un certain nombre de poursuites en suspens en attendant le résultat d'une enquête ayant pour but de savoir si les marchands en question n'ont pas vendu d'autres marchandises en même temps que des fruits.

Nouveaux services ouverts à l'automne à Notre-Dame

Quelques services pourront être inaugurés dans le courant de l'automne, à la nouvelle aile de l'hôpital Notre-Dame, bâtie le long de la rue Champlain.

Le Dr Lessard, surintendant de l'Hôpital, ne peut encore faire connaître la date de l'ouverture, car elle dépendra nécessairement de la fin des travaux à la maison des gardes-malades et à l'édifice de la chaufferie, qui sont construits en même temps que l'aile nouvelle.

Accident d'aviation

Détroit, Michigan, 17. — Harold Palmer, 28 ans, pilote, et un passager, qui se trouvait avec lui, ont trouvé la mort hier soir dans un accident d'aviation, près de la maison de campagne de Henry Ford, dans les environs de Plymouth.

L'avion prit feu et les corps ont été retrouvés calcinés.

Tombola à Oka

Une tombola aura lieu à Oka, à partir de demain soir jusqu'à la fin de la semaine prochaine, au profit des oeuvres paroissiales. Plusieurs kiosques ont été érigés sur le terrain avoisinant l'école et les visiteurs auront beau jeu à se disputer les prix et les magnifiques objets aux plus habiles et aux plus chanceux. Les organisateurs ont aussi préparé nombre d'amusements intéressants. L'orchestre Gagnier, de Montréal, fera les frais de la musique. On s'attend que ces fêtes, sous la présidence du curé Lacombe, attirent un public nombreux. Paroissiens et amis de Montréal et des alentours sont cordialement invités à s'y rendre.

Destruction volontaire

Le docteur Pierre Hébert, coroner-adjoint, a rendu un verdict de destruction volontaire, dans le cas de Joseph-B. Noonan, de Boston, dont le cadavre a été retrouvé dans le fleuve, par la police du port.

Un télégramme a été envoyé par la mère du défunt, Mme Nora Noonan, demandant aux autorités de la morgue de donner le corps à MM. Jos.-C. Wray, entrepreneurs de pompes funèbres, pour qu'ils le préparent et l'expédient à Boston, où se fera l'inhumation.

Feu M. Samuel Lowe

M. Samuel Lowe, 6293 avenue Notre-Dame-de-Grâces, est décédé subitement, hier soir, à l'hôpital Western. Il était inspecteur en chef des matériaux pour les chemins de fer nationaux depuis 1925, ayant été à l'emploi de cette compagnie pendant 28 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, un fils, Howard, une fille, Norma, et un frère, Percy, tous de Montréal. Les funérailles auront lieu demain après-midi.

Diplômée

Mlle RITA SAVARD, 18 ans, 5885 avenue du Parc, qui vient de passer avec grand succès ses examens de sténographe officielle bilingue, devant les examinateurs du Barreau de Montréal.

NOS SUCCURSALES

Pour l'accommodation de nos nombreux clients et annonceurs nous avons installé une succursale à la

PHARMACIE PROFESSIONELLE

2500 RUE FRONTENAC, coin Hochelaga

Tél. FRontenac 7916

pour la réception des annonces classées, ainsi que les naissances, décès, etc., qui seront acceptées aux mêmes prix qu'au bureau principal.

LA PRESSE

220-2

Visiteurs de passage à Montréal

En avant Mlle Regina Renaud et Mme Joseph Renaud, et en arrière, MM. Owen McCarthy, Emile, Wilfrid et Philippe Renaud, tous de Three-Rivers, Mass., de passage à Montréal, chez M. A. Bélanger, 4701 rue Chambord. Ils ont visité Québec, Sainte-Anne de Bellevue, Saint-Lin, Saint-Roch et Saint-Esprit. — (Cliché la "Presse")

Deux bills que M. O. Gagnon présentera

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — M. Onésime Gagnon, député conservateur de Dorchester, proposera, lundi prochain, un bill de grande importance concernant les positions vacantes dans le service extérieur de l'administration fédérale. M. Gagnon déclare que son bill ne concerne pas les 18,000 fonctionnaires à Ottawa. Son projet de loi est basé sur les recommandations du comité spécial du Sénat qui, en 1924, a fait une étude spéciale de la situation.

M. Gagnon demande d'exclure le service extérieur de la juridiction de la commission du service civil. De plus, il demande que chaque fois qu'il s'agira d'une promotion, la commission devra consulter le ministre intéressé, et s'il y a désaccord, la question devra être référée au conseil des ministres. Il veut aussi que toutes les positions de techniciens et de professionnels relèvent uniquement du ministre.

Il propose également que toute question de renvoi relève uniquement du ministre.

M. Gagnon proposera un deuxième bill plaçant tout homme qui possède un contrat de poste rurale dans la catégorie des fonctionnaires publics, sujet à la loi du service civil contre la partisannerie politique.

Les deux projets de loi de M. Gagnon seront appuyés par M. Georges Laurin, député de Jacques-Cartier.

L'alcoolisme mondain: le danger du cocktail

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres)

L'Académie de Médecine, tout récemment, s'élevait contre une pratique des plus funestes qui tend à se répandre dans la société française; et d'éminents praticiens apportaient à la tribune de la docte Assemblée des communications singulièrement attristantes sur ce qu'ils appelaient "l'alcoolisme mondain".

Hier, c'étaient les syndicats médicaux de Paris et de la Seine qui poussaient le même cri d'alarme. On annonçait même, ces jours derniers, la prochaine intervention d'un de nos orateurs de la chaire, les plus éloquents et les plus écoutés.

Or, voici qui corrobore singulièrement et qui justifie cet appréhension de nos médecins, de nos hygiénistes, de nos moralistes; une information, publiée par un grand nombre de journaux, signalait ces jours-ci que, dans une maison de santé des environs de Paris, cinq jeunes filles de moins de vingt ans venaient d'entrer pour subir une cure de désintoxication alcoolique. Voilà où mène l'abus des coktails.

L'ALCOOLISME D'ANTAN

Tout le monde sait qu'en France, depuis un quart de siècle, l'ivresse publique a été constamment en décroissant. Les gens de mon âge ont connu un temps où, à certains jours et à certaines heures, le samedi soir, par exemple, après la paie, l'ivrogne pullulait dans la rue. On s'en amusait alors qu'on eût dû plutôt s'en indigner. C'était le temps des absinthes à trois sous et des petits verres à deux sous. La police dressait alors, annuellement, plus de 25,000 procès-verbaux pour ivresse; on consommait bon an mal an près de deux millions d'hectolitres d'alcool — et quel alcool! Des alcools de bois, des alcools de pommes de terre... Les maisons d'aliénés regorgeaient d'alcooliques.

Or, les statistiques nous enseignent qu'en moins de trente ans, la consommation de l'alcool a fléchi de près de huit cent mille hectolitres, que les procès-verbaux dressés pour ivresse publique ont diminué de plus de moitié, et que le nombre des entrées à l'Infirmerie spéciale du Dépôt, pour cause d'alcoolisme, qui était de 25 pour cent sur sur le chiffre total, n'est plus que de 10 pour cent.

Le nombre des alcooliques enfermés dans les maisons d'aliénés du département de la Seine a diminué dans les mêmes proportions ainsi que celui des décès dûs à l'alcoolisme.

EVOLUTION DES MOEURS

Or, il faut constater que ces heureux résultats se sont produits d'eux-mêmes par une évolution toute simple et toute naturelle des moeurs, et sans qu'on ait eu besoin, comme en Amérique, d'édicter ces défenses, ces interdictions qui n'ont généralement pour effet que d'exaspérer l'opinion et de pousser les gens à tourner les règlements.

Les causes de cette évolution sont multiples. On se grisait à bon compte autrefois. Mais nous sommes loin de l'absinthe à quinze centimes. Il faut y mettre cher aujourd'hui. L'augmentation du coût de la vie n'a pas peu contribué à faire diminuer l'alcoolisme.

L'ivrogne, dans la rue, est de plus en plus rare: et quand on en rencontre un, par hasard, il ne fait plus rire.

Les lois, dans tout cela, n'ont pas eu besoin d'intervenir. La pratique des sports, celle du tourisme, qui se sont généralisées dans les masses ont eu le meilleur effet. D'autre part, beaucoup d'ouvriers ont un logement plus sain qu'autrefois, une maisonnette, un petit jardin à cultiver. On ne pense pas à aller boire quand on a le bien-être au logis.

Quelle leçon pour les pays où les prohibitions irritantes n'ont fait que développer la fraude et favoriser la plus vile ivrognerie.

NOUVEAU DANGER

Mais il ne faudrait pas — maintenant que dans les milieux populaires, l'alcoolisme sévit de moins en moins — il ne faudrait pas qu'il trouvât une clientèle dans la société bourgeoise. L'"alcoolisme mondain" est le nouveau danger.

De toutes les pratiques qui nous sont venues d'Amérique, celle du cocktail est assurément la plus funeste. Depuis quelques années, nous nous américanisons sans discernement. Nous aurions mieux à faire. Quand sur un autre peuple on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

S'il plaît aux Américains de s'intoxiquer avec des mélanges d'alcools à cinquante ou soixante degrés, c'est leur affaire. Mais ne les imitons pas. En France, pays des bons vins, ces dangereuses mixtures ne devraient être consommées que dans les bars spécialement installés pour le goût des transatlantiques. Mais non! le cocktail règne à présent dans les salons. Au cours des réunions mondaines, dans les bals de sociétés, on boit des cocktails. Le champagne—notre savoureux champagne qui donne la gaîté sans donner l'ivresse—se voit préférer ces terribles mélanges.

Et voyez le beau résultat: des jeunes filles du monde, des filles de moins de vingt ans, candidates au delirium tremens, expient dans une clinique de désintoxication leur amour pour ces tord-boyaux.

UN CONSEIL

Il paraît que la confection d'un cocktail est chose délicate et savante, comme était autrefois celle d'une absinthe. Eh bien! mesdemoiselles, croyez-moi, quand on vous présentera un de ces savants mélanges, traitez-le donc comme le poète Louis de Saint-Leu conseillait de traiter l'absinthe, dans un sonnet fameux dont voici le dernier tercet:

Enfin, pour couronner tant de soins inouïs,
Bien délicatement prenez le verre, et puis
Lancez, sans hésiter, le tout par la fenêtre.

Ernest LAUT.

BEAURIVAGE

—Est décédé, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 4 ans et 5 mois, Ernest, fils de M. et Mme Philias Roussin.

—Mlle Hermina Fobenheimer est décédée à l'âge de 70 ans.

—Mme James Camden, née Fabienne Breton, est aussi décédée.

Ce jeune homme serait un nommé H. Duquette

On a trouvé ce matin sur la montagne, un gilet et des papiers que l'on croit appartenir au jeune homme qui a été trouvé pendu, hier matin, vers 9 heures, par M. John Hughes, de Verdun, qui se promenait par là. On croit que l'individu est Henri Duquette, de la rue Laurier. Les autorités de la morgue font enquête dans cette affaire.

Le jeune Roland Laporte noyé accidentellement

Le docteur Pierre Hébert, coroner-adjoint, a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas du jeune Roland Laporte, qui est mort noyé. Les

M. ROLAND LAPORTE, qui s'est noyé en se baignant à la Rivière-des-Prairies, hier matin.

funérailles du jeune garçon auront lieu demain matin, à l'église Saint-Stanislas. Le convoi partira de la demeure du défunt au No 4834 Fabre, à 7 heures. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte des Neiges.

Feu M. R. La Rose

(Du correspondant de la PRESSE)

Feu M. R. La Rose

Verchères. — Ces jours derniers, ont eu lieu à Verchères les funérailles de M. Rodolphe LaRose, décédé à l'âge de 23 ans. Il laisse son père et sa mère, M. et Mme Alphonse LaRose, 2 frères, Adrien et Placide, et trois soeurs, Mme Lucien Lafontaine, Marie - Reine et Estelle. Le service fut chanté par l'abbé L. Laporte, curé de la paroisse, assisté de l'abbé Brossard comme diacre, et du frère Paul Marée comme sous - diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux par les abbés H. Gravel et C. Berthiaume. La quête fut faite par deux neveux du défunt, MM. Jules et Carmel LaRose.

Un landau de fleurs précédait le cortège ainsi que les membres de la Ligue du Sacré-Coeur. Les porteurs étaient MM. P.-E. Lescault, P.-E. Chicoine, Henri Desmarais, Gaston Langlois, Paul Vincent, Bernard Bussières.

On remarquait dans le cortège MM. Alphonse, Adrien et Placide LaRose, Lucien Lafontaine, Hormisdas et Ferdinand C. LaRose, Victor Jacques, Arthème Duhamel, Jules, Carmel, Jean Yves, Hector, Gilles, Claude, Oscar, Louis, Gaston, Gérald, Aristide et Félix LaRose, Vincent Dupuis, M.P., Emile Jacques, Paul Duhamel, Arthur Rivard, Dr Félix Senécal, Wilfrid Chicoine, Napoléon Bourque, Adrien Chagnon, Joseph Noël, Roméo, Nazaire, Léon, Antonio et Claude Guertin, C. Chaput, H. Fontaine, Y. Laporte, H. Vincent, M. Lacroix, Jos. Robinson, Lucien LaRose, Jos. Provost, Jos. Beauregard, A. Amyot, Jos. Benoit, Georges Trudeau, tous de Verchères; Dr G. Bousquet, Jos. Trudeau, E. Provost, E. Collette, S. Messier, J. Provost, de Varennes; W. Handfield, Jos. Pepin, de Contrecoeur, etc.

Feu Mme P. Choquette

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe. — Les funérailles de Mme Paul Choquette, décédée à l'âge de 84 ans, ont eu lieu au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Léo Lanoue, assisté de diacre et de sous-diacre. Les porteurs étaient MM. J.-B. Laplante, Nap. Légaré, T. Robidoux, I. Verville, J. Saint-Pierre, J.-C. Bolduc.

Dans l'assistance on remarquait, MM. et Mmes Guilbert Henri, O. Palardy, Edouard Fredette, Isidore Messier, Nap. Légaré, Gérald Légaré, Louis Larose, Liboire Verville, T. Robidoux, Jos. Bois, Mmes O. Brouillé, A. Pion, M. Céré, Henri Foisy, Alfred Lamoureux, Saint-Georges, Philippe Larose, A. Charron, J. Lussier, L. Charron, Miles Jeanne Germain, Lucienne Girard, Albertine Gosselin, MM. Cléopas Chagnon, Léo Henri, Albert Chagnon, Antoine et Théophile Foisy, Paul Dufault, Léon et Roméo Germain, Ora Messier, J.-C. Bolduc, J.-C. Laplante, J. Saint-Pierre, Léo Germain, P. Leclair, P. Germain, J. Berthiaume, etc.

La défunte laisse ses frères, MM. Cléophas, Michel Bienvenue, une soeur, Rose-Anna Bienvenue, trois filles, Blanche, Virginie et Marie-Louise, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Feu Mme H. Bernard

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Pie de Bagot.—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Hormisdas Bernard, décédée à l'âge de 60 ans, 2 mois. Le service fut chanté à S.-Pie par le curé J.-A. Bonin. Des messes furent dites aux autels latéraux par les abbés R. Martin et A. Cordeau. Les porteurs étaient MM. Arthur Tétreault, maire du village, Régis Poirier, Joseph Bernard, Philias Bernard, Charles Forand et Napoléon Robert.

Conduisaient le deuil, les frères de la défunte, MM. Joseph et Louis Robert. Mme Bernard laisse son mari, six fils, Roméo, Eugène, Omer, Théobald, Simon et Lionel; quatre filles, Flore, Mme Gérard Tremblay, Thérèse et Marie-Jeanne.

ACTON-VALE

—Plusieurs prêtres qui sont venus aux funérailles de M. l'abbé Lescault, leur professeur au séminaire de S.-Hyacinthe, sont venus visiter M. l'abbé A.-M. Des Landes, d'Acton-Vale, et l'ont amené avec eux, pour un voyage de quelques semaines, dans l'Ouest Canadien.

—M. l'abbé Senay, en vacances, est allé faire un voyage avec la chorale de S.-Louis de France.

Le Jeu de Dames

GRANDE FETE DAMIQUE A SHERBROOKE, DIMANCHE

Le champion mondial, M. Marcel Deslauriers, et autres personnalités, seront présents.—24 clubs prendront part à cette réunion.

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 17.—Les membres du Damier National se préparent activement au grand ralliement qui doit avoir lieu dimanche, le 26 juillet, à Sherbrooke, et qui réunira des damistes de toutes les parties du Canada et de la Nouvelle-Angleterre, y compris un fort contingent de membres de la Ligue d'Amérique, de Montréal. M. Marcel Deslauriers, champion du monde, qui vient d'enlever le titre à M. A. Lafrance, à la Palestre du National, après dix manches contestées, sera au nombre des visiteurs qui viendront à Sherbrooke, ainsi que M. Charles-B. Poisson, de Sainte-Sophie de Lévrard, reconnu comme champion mondial problémiste et solutionniste.

Le samedi soir, veille du tournoi, il y aura déjà un grand nombre de damistes à Sherbooke, et à cette occasion, il y aura réception à la salle des Syndicats Catholiques, 29 rue Gordon. Le Damier National étant la première organisation de damistes à recevoir le champion du monde, rien n'a été épargné pour faire de cette fête une réussite complète.

Si la température est belle, le tournoi aura lieu en plein air au Parc Victoria, dans le cas contraire, à la salle des Syndicats, quartiers-généraux des damistes du Damier National.

Au nombre des maîtres-damistes qui feront partie de l'excursion, nous remarquons encore M. Fernand Guertin, le benjamin des maîtres-damistes; on se rappelle que l'an dernier, au tournoi annuel organisé par le Damier National, M. Guertin avait eu le même pourcentage que M. Marcel Deslauriers. Il y aura aussi MM. Dussault, secrétaire de la Ligue d'Amérique et représentant à Montréal du Damier National de Sherbrooke, Paquette et Dagenais, le Dr J.-A. Leblond, maire de Lévis, ainsi que MM. Brochu et Carrier, également de Lévis, qui forment à eux trois le renommé trio Lévisien, etc.

Les clubs qui ont promis jusqu'ici d'être représentés au tournoi du Damier National sont ceux de S.-Rémi de Napierville, S.-Jean d'Iberville, Granby, S.-Hyacinthe, Drummondville, S.-Léonard, Sainte-Sophie de Lévrard, Gentilly, Parisville, Fortierville, Deschaillons, S.-Césaire, Cowansville, Magog, le Damier Howard de Sherbrooke, Trois-Rivières, Cap de la Madeleine, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Windsor Mills, Bromptonville, S.-François-Xavier, Thetford-Mines, East-Angus, Weedon, Joliette de Berlin, Orléans de Newport.

Dimanche, le 19, à 2 heures, il y aura grande assemblée des damistes du Damier National, pour compléter le programme d'organisation de la fête du 26 et recevoir les rapports des différents comités.

* * *

Ci-dessous les différents horaires concernant le voyage que la Ligue d'Amérique organise pour le dimanche, 26 juillet, à Sherbrooke.

Par autobus, square Phillips, passage régulier $5.40; départ 6.30 hres a.m. (6.45 h. chez Dupuis et 6.55 au pont). Retour de Sherbrooke à 5.15 hres p.m.

Par le C. P. R. Windsor, 7.15 h. a.m., retour 6.30 p.m., prix $4.65.

Par le C. N. R., Bonaventure, 8.15 a.m., retour 3.45 p.m. et 3.45 a.m. (lundi), prix $4.70. Tous ces horaires sont à l'heure normale.

Et la Ligue offre son autobus spécial au prix de $4.00 aller et retour. Départ vers 7.30 hres a.m. chez Dupuis Frères, retour le dimanche soir vers 6.30 hres.. Vous devez vous inscrire immédiatement en téléphonant à MM. St-Jean, HA. 8516, Dussault, CL. 2533 et G. Authier, CL. 2726.

Comme il y en a davantage qui font le trajet en autos, nous fixons la limite pour s'inscrire comme passager d'autobus à lundi soir, après quoi nous déciderons du sujet.

Berlin renoncerait...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

sur les recettes des douanes ou sur des monopoles.

Les experts aussi se réunissent

(Par Algin Hallman, service de la Presse Associée.)

Londres, 17. — La conférence des experts du plan Young représentant les principales nations créancières et débitrices de l'Europe s'est réunie au Trésor, aujourd'hui, pour étudier les moyens de mettre en harmonie le moratoire Hoover et le plan Young.

L'ambassadeur Hugh Gibson a pris place parmi les experts au nom des Etats-Unis, mais seulement comme observateur, le gouvernement américain ne désirant pas être représenté officiellement.

La conférence des experts, convoquée par la Grande-Bretagne, a perdu beaucoup de sa signification à cause de la réunion des ministres des diverses nations qui s'ouvrira à Londres lundi pour étudier les problèmes résultant de la crise financière allemande.

Les nations représentées aujourd'hui sont la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Japon, la Belgique et l'Allemagne. On croit qu'il ne sera étudié que des détails préliminaires aujourd'hui et demain, les experts se mettant à la disposition des ministres lorsque ceux-ci se réuniront lundi prochain.

Si les experts ne peuvent s'occuper que des aspects financiers et économiques de la crise allemande ainsi que du moratoire, d'un autre côté, les ministres des diverses nations pourront, lundi, discuter tout aussi bien les phases politiques du problème.

Pas de convocation du Reichstag

(Service de la Presse Associée)

Berlin, 17.—Le Conseil des anciens du Reichstag a repoussé, aujourd'hui, une demande des communistes et des socialistes nationaux pour une convocation du Reichstag la semaine prochaine.

Une nuit tumultueuse

Gelsenkirchen, Allemagne, 17.—De bonne heure ce matin la police et les manifestants communistes se défiaient encore, attendant le jour après une nuit d'échauffourées dans les rues. Toute la nuit on entendait le bruit de salves, de fenêtres brisées, de magasins enfoncés. Plusieurs barricades ont été élevées.

Le tumulte éclata un peu après minuit après avoir couvé toute la journée. Toute la force policière fut mise sur pied et l'on dut même faire appel à celles des villes voisines.

Les communistes ont brisé toutes les lumières et ont empilé des pavés derrière lesquels ils se sont retranchés. La police a cerné les manifestants et a décidé d'attendre le jour. La ville était pratiquement dans l'obscurité et l'on ne peut encore connaître l'importance de l'engagement.

Emeutes à Dusseldorf

Dusseldorf, Allemagne, 17.—La police a été reçue à coups de pierres lorsqu'elle tenta d'interrompre une manifestation de sans-travail, tard hier soir. Les agents ne parvinrent à disperser les manifestants qu'en ouvrant le feu sur la foule. Il n'y eut heureusement aucune mortalité.

Barricades à Coblence

Coblence (Allemagne), 17. — Une foule de communistes a brisé les lumières des rues, défoncé la chaussée et tenté d'élever des barricades dans la Castorstrasse. La police aréussi à la disperser ce matin. Plusieurs coups de feu ont été tirés; aucun agent n'a été blessé, mais on n'a pu constater si quelque manifestant avait été atteint.

L'entente franco-allemande

Berlin, 17. — Les journaux approuvent fortement un mouvement d'entente franco-allemand.

La situation semble pourtant s'améliorer. Les banques se sont rouvertes hier et ont versé toutes les sommes néessaires pour les paies de la quinzaine. Le cabinet lui-même s'occupe de promulguer de nouveaux décrets.

La direction des grandes industries a pris les mesures d'urgence que réclamait l'anomalie de la situation. La compagnie Ford de Cologne a fermé la porte de ses usines pour quelques jours, annonçant que cette mesure ne comportait nullement le licenciement total de ses employés.

D'autre part la compagnie aérienne Luftansa a donné instruction à tous ses agents d'accepter des chèques sur des banques-allemandes en paiement du prix de transport. D'autres compagnie ont fait de même, ce qui est d'autant plus remarquable que les chèques ne sont pas acceptés couramment dans le commerce ici.

Les banques ont ouvert leurs caisses à six heures du matin, hier.

Quelques désordres se sont produits, certaines personnes voulant à tout prix rentrer en possession de leur argent et à Breslau la police dut remettre de l'ordre à la banque municipale, la foule devenant menaçante.

A la conférence de lundi

Londres, 17—Des arrangements se prennent en ce moment en vue de la conférence qui doit réunir ici lundi le premier ministre et les ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, de France, des Etats-Unis, de Belgique, d'Italie et du Japon et au cours de laquelle on recherchera une formule qui puisse permettre d'améliorer la situation générale de l'Europe.

Les Etats-Unis seront officiellement représentés à Londres par le secrétaire d'Etat Henry Stimson, par le secrétaire du trésor des Etats-Unis, André Mellon et par Hugh Gibson, ambassadeur des Stats-Unis en Belgique.

MM. MacDonald, Henderson et Snowden seront les représentants de l'Angleterre. M. MacDonald présidera l'assemblée.

M. Hymans, ministre des affaires étrangères et M. Renkin, premier ministre représenteront la Belgique.

La France enverra selon toutes probabilités à Londres MM. Laval, Briand et Flandin. Quant à l'Italie, elle sera représentée par son ministre des affaires étrangères, Dino Grandi.

Magyar et G. Endres arrivent...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

But de l'envolée

Le but de leur envolée était d'attirer l'attention de l'univers sur ce qu'ils considèrent comme les injustices que le traité de Trianon a faites à la Hongrie, en cédant une grande partie de son territoire à la Roumanie, et en annexant une autre partie à l'Italie et en réduisant la population de la Hongrie à 7,500,000 habitants.

L'envolée de Magyar et Endres est la douzième traversée de l'Atlantique, et le troisième cet été, qui ait été réussie.

Par l'Amérique du sud

Détroit, 17. — M. Franz, Prattinger, secrétaire du comité qui patronisa l'envolée et éditeur du journal "Hungarian News" a déclaré hier soir que Magyar et Endres reviendront aux Etats-Unis par l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Chez leurs compatriotes

Régina, 17. — Des centaines de Hongrois, fixés au Canada étaient en fête à l'occasion de l'envolée triomphale de leur compatriote au-dessus de l'Atlantique. Les Hongrois de Régina étaient particulièrement fiers de cette réussite, car ils se rappellent que Magyar, capitaine de réserve et pilote de l'appareil, a vécu à Régina en 1927 et en 1928, où il était agent au bureau de colonisation transatlantique (hongroise). Il arriva en 1926 au Canada et travailla pendant quelque temps dans une ferme, aux environs de Régina.

* * *

Vancouver, 17. (P.C.) — Alexandre Magyar, compagnon de route d'Endress, a vécu au Canada. Il y a cinq ans, il arriva à Vancouver, où il ne tarda pas à devenir un membre bien connu de la colonie hongroise.

De son vrai nom, Magyar s'appelle Wilchak. Il est âgé de 36 ans environ, et durant la guerre, fut lieutenant aviateur.

Il s'établit à Vancouver et de concert avec un de ses compatriotes, Kernal Kiraly, lança une petite entreprise industrielle qui tomba en faillite. Il y a deux ans et demi, Magyar quitta Vancouver et vint s'établir à Détroit.

Cl. Pangborn et H. Herndon...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

B. Hart et R. Nichols

Les femmes ont quitté le domaine de l'aviation transocéanique en 1928, mais elles y sont revenues cette année.

La première tentative se termina dans une tragédie. Mme Beryl Hart, veuve aux cheveux rouges qui habitait le New Jersey, prit son envol avec William MacLaren et on n'entendit plus jamais parler d'eux. Puis vint l'idée des envolées solitaires. Miles Ruth Nichols et Laura Ingalls se présentèrent. Mlle Nichols partit la première et près de Saint-Jean, N.-B., aveuglée par le soleil, perdit le contrôle de son avion et se brisa deux vertèbres à l'épine dorsale, en faisant l'atterrissage.

Maintenant vient le tour de Laura Ingalls, une jeune fille qui pèse à peine cent livres et fait ses préparatifs pour essayer de vaincre la sombre destinée qui projette sa fatale silhouette sur les tentatives d'envolées faites jusqu'ici par des femmes.

Post et Gatty

Wiley Post et Harold Gatty, les deux aviateurs qui ont fait le tour du monde il y a quelque temps et qui ont réussi à battre le record établi par le Graf Zeppelin, partent aujourd'hui de Roosevelt Field pour commencer leur tour des Etats-Unis.

Visiteurs à la "Presse"

Assises, de gauche à droite, Mmes E. Rodrigue, de Montréal, George Dubé, de Chisholm, Me., Z. Daigle, de Lewiston, Maine; debout, de gauche à droite, MM. Fernand Dubé, de Springfield, Mass., R. Rodrigue, Mme D. Ouimet, MM. G. Dubé, E. Rodrigue et D. Ouimet, de Montréal. — (Cliché la "Presse".)

L'harmonie parfaite...

SUITE DE LA PAGE 11

remarquable que le jeune Roch Pinard, élève des Clercs de S.-Viateur ait remporté la palme au concours oratoire international? Ceci est une preuve qu'en cette province non seulement l'on enseigne le français mais que l'on enseigne à le bien parler.

Mgr Papineau

L'évêque de Joliette présenta ensuite un tribut d'hommages au chanoine Latour et aux Clercs de S.-Viateur.

"Votre Honneur, dit-il, en s'adressant au lieutenant-gouverneur, les Clercs de S.-Viateur ont reçu, durant ces fêtes, de l'épiscopat de toutes les provinces le plus touchant des témoignages. Comme lieutenant-gouverneur vous représentez les plus hautes fonctions d'Etat dans cette province et vous êtes ici à votre tour, tout spécialement pour glorifier l'oeuvre éducatrice et religieuse des Clercs de S.-Viateur. C'est un beau témoignage, vraiment, que cette harmonie qui existe dans notre province, entre l'Eglise et l'Etat".

"Je voudrais vous dire, dit-il plus loin, — ah, très brièvement — les efforts que font toujours les Clercs de S.-Viateur pour se rendre de plus en plus dignes de la tâche sublime qu'ils ont assumée. Vous pouvez les voir, en effet, chaque année, se réunir tous à Joliette, où, pendant dix jours — et je ne parle pas des huit jours de la retraite — deux fois par jour, ils entendent des conférences faites par les plus compétents d'entre eux. Vous pouvez les voir à la Chapelle prier Dieu d'affermir le zèle de leur apostolat; vous pouvez les voir, même dans les temps libres se rencontrer, discuter leurs succès et leurs insuccès, échanger entre eux les moyens d'accroître les uns et de diminuer les autres. L'entrainement pédagogique et la formation professionnelle existent depuis longtemps chez eux. Aussi, c'est avec fierté que le père provincial nous annonçait, avant-hier, que la communauté aura cette année une centaine de ses membres aux études, — les uns au scolasticat S.-Charles de Joliette ou à l'Ecole normale de Rigaud, les autres à l'université de Montréal, à celle de Paris et de Rome".

Télégrammes de félicitations

Le chanoine Latour lut à l'assistance des télégrammes de félicitations de l'évêque de Chicoutimi, de l'Association Canado-Américaine de la Nouvelle-Angleterre, de Mgr Villeneuve, du supérieur des Oblats, du Cap de la Madeleine, des excursionnistes de l'université de Montréal, à leur passage à Vancouver, de MM. Henri Martel, de Campbell's Bay, Louis Victor de Grandpré, du juge Jean-J. Denis, etc.

AVIS — Pour tarif des annonces de naissances, décès et autres, voir la première page des petites annonces.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce. Toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

GOUIN—A Montréal, le 10 juillet 1931, Dr et Mme J. A. G. Gouin, née Blanche Bernier, une fille baptisée Marie-Mariette-Jacqueline.

Parrain, M. Paul-Emile Bernier, marraine, Mlle Antonine Bernier, oncle et tante de l'enfant.

BAIL—A Montréal, le 13 juillet 1931, à M. et Mme Jean-O. Bail, née Ludo Lanthier, un fils baptisé Jean-René-Raoul.

Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Lanthier, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Adolphe Bail, grand'mère.

LEMIEUX—A Longueuil, 12 juillet, à M. et Mme R. Lemieux, née Juliette Crepeau, une fille.

RACICOT — A Montréal, le 15 juillet 1931, à M. et Mme Lucien Racicot, née Gabrielle Lapointe, un fils baptisé Joseph-Charles-Edouard.

Parrain et marraine, M. Edouard Lespérance, maire de S.-François de Sales et Mme Lespérance, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Nap. Racicot, grand'mère.

DECES

BASTIEN — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 16 juillet 1931, à l'âge de 25 ans, est décédé Florian Bastien, fils d'Arthur Bastien et de feu Maria Vaillancourt.

Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père à St-Vincent de Paul de Laval, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 heures, heure solaire, et de là au cimetière du même lieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER — A Iberville, le 15 juillet 1931, à l'âge de 23 ans, 7 mois, est décédée Marie-Ange Bélanger, fille de Adélard Bélanger et de feu M.-A. Domingue.

Les funérailles auront lieu le 18 juillet, à Iberville, à 10 hrs, heure avancée. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 229—2

BOIVIN — A Montréal, le 16 juillet 1931, à l'âge de 42 ans et 8 mois, est décédé Gaston Boivin, fils d'Arthur Boivin et d'Eugénie Mercier, décédés.

Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa soeur, Mme Samuel Charland, 4341 Delorimier, à 8 hrs moins ¼ pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERES — A Montréal, le 16 juillet, à l'âge de 10 ans, est décédée Estelle Carrières, fille de M. et Mme Elzéar Carrières. Le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents, No 4825 rue Notre-Dame Est, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré samedi le 18 juillet à 8 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD—A Verdun, le 15 juillet, à l'âge de 65 ans, 2 mois et 19 jours, est décédée Dame Vve Joseph Couillard.

Le convoi funèbre partira samedi de la demeure de son gendre, 3937 Boul. Lasalle à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Température

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM 79
AUJOURD'HUI MINIMUM 53

Maromètre : 8 h. a.m., 29.95; 1 1h. a.m., 29.93; 1 h. p.m., 29.91.
Même date l'an dernier:

MAXIMUM: 84; — MINIMUM: 60

Chiffres fournis par R. de Meslé, opticien, 1610, rue Saint-Denis.

Toronto, 17.—Grands lacs et baie Georgienne.—Surtout beau et chaud avec orages locaux.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent—Surtout beau et chaud avec orages ce soir et demain.

Bas Saint-Laurent.—Beau et chaud avec orages ce soir et demain.

Golfe et rive nord.—Partiellement nuageux et frais ce soir et demain.

Provinces maritimes.—Vents du nord-est, partiellement nuageux et chaud ce soir et demain.

Lac Supérieur—Vents de l'est et du sud, partiellement nuageux et chaud avec orages locaux.

Manitoba.—Vents de l'ouest et du nord-ouest, surtout beau et chaud avec orages probables.

Saskatchewan et Alberta.—Surtout beau et chaud.

EPHEMERIDES

L'hon. J.-E. Caron, ancien ministre de l'agriculture dans le cabinet Taschereau, meurt à Québec.

DECES

CHARRON — A Montréal, le 16 juillet 1931, à l'âge de 48 ans, 4 mois, est décédé Joseph Charron, époux de Clara Turcot.

Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1576 Lafontaine à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROTHE—A Montréal, le 16 juillet 1931, à l'âge de 65 ans 6 mois, est décédée veuve Félix-Avila Grothé, à sa résidence d'été au Lac Grothé, née Maria Rose.

Le corps sera exposé au No 665 avenue Wiseman, Outremont.

Avis des funérailles plus tard.

JOLICOEUR.—A Montréal, le 16 juillet 1931, à l'âge de 78 ans, 1 mois, est décédée Henriette Perreault, épouse d'Israël Girard dit Jolicoeur.

Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 22 rue Marie-Louise, à 7 hrs. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 8 hrs. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 229-2

LABERGE—A New-York, le 9 juillet 1931 à l'âge de 39 ans, 9 mois est décédé et inhumé le 11 à Québec au cimetière St-Charles.

LAPORTE—A Montréal, le 16 juillet 1931, à l'âge de 21 ans et 4 mois, est décédé accidentellement Roland Laporte, fils bien-aimé de feu Georges Laporte et d'Evélina Michaud.

Les funérailles auront lieu samedi matin le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa tante Mme Vve R. Beauchamp, 4834 Fabre à 7 heures pour se rendre à l'église Saint-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 7 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOCHON — A Montréal, le 16 juillet 1931, à l'âge de 65 ans, est décédée Marie Robert, épouse de feu William Mochon.

Les funérailles auront lieu lundi. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 4339 St-André à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLAND — Montréal, 16 juillet 1931, à l'âge de 21 ans, 11 mois, est décédée Hélène Pelland, enfant de Hildège Pelland et de Marie-Anne Cornellier.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 6287 Bordeaux, samedi, à 6.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN—A l'hôpital Notre-Dame, le 15 juillet, à l'âge de 45 ans et 8 mois, est décédé Joseph Pepin époux de Marie-Louise Brais.

Les funérailles auront lieu samedi à huit heures et demie. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, 136 St-Sylvestre, Longueuil à huit heures quart pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à huit heures et demie et de là au cimetière de Longueuil lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PEPIN—A Longueuil, le 15 juillet, à l'âge de 45 ans, 8 mois, est décédé Joseph Pepin, époux de Marie-Louise Brais.

Avis des funérailles plus tard.

RENAUD — A Beauharnois, le 16 juillet 1931, à l'âge de 78 ans, 11 mois, est décédée Eléonor Patenaude, épouse de feu Edouard Renaud.

Les funérailles auront lieu à l'église de Beauharnois le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Jos. Gendron, son gendre, No 33 rue St-Laurent à 10 hrs pour se rendre à l'église paroissiale après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX — A Montréal, le 16 juillet, à l'âge de 50 ans, est décédé Elzéar Robidoux, époux de feu Joséphine Léger.

Les funérailles auront lieu à Bellerive, Valleyfield, samedi matin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD—En cette ville, le 15 juillet, à l'âge de 63 ans, 7 mois et 9 jours, est décédé Joseph-Cléophas Simard, époux d'Alice Jan.

Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 6567 Blvd St-Laurent, à 8.45 hrs, pour se rendre à l'église Saint-Jean de la Croix, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 220-2

TREMBLAY—A Montréal, le 16 juillet 1931, à l'âge de 62 ans, est décédé Pierre Tremblay époux de feu Valéda Savard.

Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 1405 rue Préfontaine à 7 h. 45 pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAND'MESSE ANNIVERSAIRE

BINETTE — Grand'messe anniversaire pour le repos de l'âme d'Henriette Binette, mercredi, le 22 courant, à 7 heures, à l'église St-Henri. Parents et amis sont priés d'y assister.

REMERCIEMENTS

PICOTTE—M. F.-X. Picotte, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de son épouse, née Poméla Gravel soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

RICARD—Mme Thomas Ricard, M. Joseph Ricard et sa famille, de S.-Michel de Napierville remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Thomas Ricard, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

ETABLIS EN 1851
McKenna LIMITEE FLEURISTES
Ste-Catherine & Guy FItzroy 2491
Laurier & Parc DOllard 4646
124-L.M.v.

MONUMENTS
J. BRUNET
LIMITEE
4485 COTE DES NEIGES
Téléphone WEstmount 2640

1926 Plessis. Tél. AM. 8900
Monty, Lefils & Tanguay
POMPES FUNEBRES
Service d'Ambulance
67-D

Les Dents

3 Nuances plus Blanches

En 3 jours

Que voit-on chez vous ? Deux dents jaunes, tachées ou décolorées ? Des gencives pâles et fuyantes ? Si oui . . . c'est maintenant le temps d'essayer cette scientifique technique de la brosse sèche — un demi-pouce de Kolynos sur une brosse sèche, matin et soir.

Kolynos—à l'encontre de tout ce que vous avez déjà essayé—tue des millions de germes qui entrent dans la bouche à chaque aspiration, défient les dentifrices ordinaires et causent la plupart des maladies des dents et des gencives.

En 3 jours seulement vos dents paraîtront plus propres et plus blanches—3 nuances complètes plus blanches. Les gencives seront plus fermes et plus saines. Vous aurez meilleure haleine.

Dès que Kolynos entre dans la bouche elle MOUSSE, permettant ainsi l'emploi d'une brosse sèche qui rend Kolynos 10 fois plus efficace.

Cette MOUSSE pénétrante s'infiltre dans tous les petits interstices, fissures et cavités qu'elle nettoie. Elle tue des millions de germes buccaux destructeurs, 190 millions dans les 15 premières secondes. Elle efface le tartre et stimule les gencives.

AINSI LES DENTS SONT RAPIDEMENT NETTOYEES COMME ELLES DEVRAIENT L'ETRE — JUSQU'AU FAS DE L'EMAIL BLANC NU SANS AUCUN PREJUDICE.

Maintenant si vous désirez des dents saines, attrayantes et des gencives fermes et roses comme le corail, commencez à employer la technique de la brosse sèche Kolynos. Achetez dès maintenant un tube de Kolynos.

L'a pris avant l'enfantement

"Je me suis sentie plus forte"

"J'AI commencé à prendre le Composé Végétal avant l'enfantement, car j'étais très faible. "Je me suis sentie plus forte après l'avoir pris. Je dormais mieux et pouvais faire mon ouvrage.

"J'ai pris le Composé Végétal onze ans, par intervalles, quand j'en sentais le besoin et je le recommande." Mme Emily Schindel, Renown, Sask.

Ceci n'est qu'une des milliers de lettres, louant et recommandant ce remède simple et domestique, aux femmes qui ont besoin d'un tonique.

COMPOSE VEGETAL DE Lydia E. Pinkham

Permettez-nous de vous adresser LA "PRESSE" PENDANT VOS VACANCES

Ma Page Quotidienne de Religion

140 lectures apologétiques très courtes sur les plus éclatants miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament, les faits les plus importants de l'histoire de l'Eglise, les principes essentiels de la doctrine et de la liturgie, à l'usage du clergé paroissial, des maisons religieuses d'éducation, des oeuvres de jeunesse et des familles chrétiennes.

(Droits de reproduction réservés) (1)

LES INVASIONS GERMANIQUES.

Pendant que lentement mais sûrement l'Eglise travaillait à la régénération du monde, les Barbares vinrent brutalement interrompre cette oeuvre de paix et de progrès en envahissant l'Empire romain. A la fin du IVe siècle, cet Empire comprenait la Grande-Bretagne, la Gaule jusqu'au Rhin, l'Espagne, le Nord de l'Afrique, l'Egypte, la Palestine, l'Asie-Mineure, la Grèce, la Suisse, toute l'Europe centrale jusqu'à la rive gauche du Danube.

En 406, les Barbares passèrent le Rhin glacé et inondèrent l'Empire en passant par la Gaule. Théodose avait déjà partagé son immense Empire entre ses fils: Honorius avait eu l'Occident et Arcadius, l'Orient. Honorius ne put s'opposer à l'invasion parce que, quoique prodigieusement enrichi par les exactions du fisc, le trésor impérial avait été sottement dilapidé et la corruption générale avait tari les sources d'énergie militaire.

Commandés par Alaric, les Goths s'emparèrent de Rome en 410 et la livrèrent au pillage. Les Wisigoths s'établirent à Toulouse en 413 puis à Séville en Espagne. Les Burgondes furent à Lyon en 443. Les Vandales traversèrent la Gaule et l'Espagne, arrivèrent dans le Nord de l'Afrique puis s'emparèrent de Carthage en 439.

En 452, les Huns d'Attila, arrêtés un instant aux Champs Catalauniques par les Gallo-Romains, reprirent leur marche victorieuse. Ils ravagèrent la Gaule, épargnant certaines villes à la voix de saint Aignan d'Orléans, de saint Loup de Troyes et de sainte Geneviève de Nanterre, puis se précipitèrent sur l'Italie. Le Pape saint Léon arrêta le torrent dévastateur et sauva la ville de Rome.

En 476, Odoacre, roi des Ostrogoths, renversa le dernier empereur romain Romulus Augustule et s'établit roi d'Italie. Survinrent alors les hommes à "longue barbe", Longobardi ou Lombards qui s'établirent au Nord de l'Italie.

Presque tous ces peuples étaient Ariens depuis que l'empereur Constance et son successeur Valens, tous deux hérétiques, leur avaient envoyé des évêques qui les avaient gagnés à l'Arianisme. Parmi ces Barbares, seuls les Francs étaient païens.

Au milieu de tant de ruines, l'Eglise ne désespéra jamais.

Après avoir gémi sur l'effondrement d'une société qui malheureusement en bien des régions, n'était chrétienne qu'à la surface, elle se mit courageusement à l'oeuvre pour conquérir l'âme de ces peuples débordants d'énergie.

(1) (Par M. l'abbé Ch. Delor; M. Aubanel, père, imprimeur-éditeur, Place Saint-Pierre, Avignon, France.)

Echos de Lévis

(Du correspondant de la PRESSE)

Un emprunt de $125,000 pour la réparation des quais de la traverse, a été approuvé par les propriétaires de Lévis. Les travaux seront commencés prochainement et seront exécutés par la "Northern Logging & Contracting Ltd" et Cyprien Gagnon. La préférence sera donnée aux ouvriers de Lévis pour l'exécution de ces travaux.

—Une enquête du coroner, sur la mort de Mme Vve Wilbrod Jacques, a été tenue mardi après-midi, à Pointe-Lévis, par M. le Dr Albert Marois, médecin légiste et coroner suppléant du district de Québec. Le 12 juin dernier, Mme Jacques, âgée de 65 ans, fut heurtée par un wagonnet de chemin de fer, en traversant la voie ferrée. La victime fut grièvement blessée à la tête et reçut également des blessures internes. Le jury a rendu un verdict de "mort accidentelle". L'accident s'était produit sur un passage à niveau, à Pointe-Lévis.

—A St-David de Lévis, MM. P.-X. Hallé, et Honoré Pelletier ont été réélus commissaires d'écoles.

—A Lauzon Est, M. Jos. Turgeon a été élu par acclamation, en remplacement de M. Arthur Brulotte, sortant de charge.

—La commission scolaire de Lévis a réélu M. le curé J.-E. Carrier, V.F., président ; MM. L.-M. Carrier et Wilfrid Martin ont été réélus par acclamation commissaires.

—Mme Jos. Mercier, née (Célina Morin), de Lévis, est décédée à Berthier, à l'âge de 69 ans et 6 mois. Outre son époux, elle laisse six fils: Emile, de Québec, Albert, de Sainte-Thérèse, Georges, de Québec, Philéas et Lucien, de Montréal, et Alfred, de Lévis.

AVIONS POUR LA CHINE

Londres, 17. — Le gouvernement nationaliste chinois vient de passer à une compagnie britannique une commande de 14 avions commerciaux armés de mitrailleuses.

VOUS SOUVIENT-IL

La "Presse" écrivait le 18 juillet 1891, il y aura 40 ans demain:

Il appert d'une statistique compilée à Washington que le nombre d'indigents recueillis, dans les divers asiles, aux Etats-Unis, en 1890, s'est élevé à 78,045. L'Etat de New-York en a compté à lui seul 10,273.

* * *

Le contrat d'emprunt conclu entre MM. Mercier et Shehyn pour la province de Québec et le Crédit Lyonnais pour un emprunt temporaire de $3,000,000 a été reçu au consulat de France pour être soumis à Son Honneur le lieutenant-Gouverneur qui y apposera sa signature.

* * *

Une nouvelle délégation recrutée dans les différentes parties de la province vient d'aller à Ottawa pour demander au gouvernement fédéral de désavouer la loi concernant les mines de la province de Québec.

* * *

La "Presse" relatait, le 18 juillet 1901, il y aura 30 ans demain:

A une assemblée des directeurs de la Banque des Marchands du Canada, tenue hier, M. Montague Allan a été élu président. M. Allan est le troisième président de cette banque.

* * *

Par l'entremise du lieutenant-colonel Swing, le millionnaire Carnegie, des Etats-Unis, offre $10,000 pour une bibliothèque publique à Pembrooke, Ont.

* * *

Des détectives américains sont à Saint-Jean depuis la semaine dernière, faisant des recherches au sujet de marchandises américaines qui auraient été, paraît-il, importées en contrebande dans la province de Québec.

* * *

On lisait dans la "Presse", le 18 juillet 1911, il y aura 20 ans demain:

Le sacre de Mgr Mathieu, premier évêque de Régina, Sask., aura lieu à Québec. On ne sait pas encore si la cérémonie aura lieu à l'église Saint-Roch ou à la Basilique.

* * *

Les dépêches annoncent qu'un syndicat hollando-allemand a décidé de prêter $24,288,750 pour la construction d'un chemin de fer en Russie.

* * *

L'empereur François-Joseph d'Autriche, a ouvert le reichsrath aujourd'hui, à Vienne. En lisant le discours du trône, il a appuyé sur la nécessité de réorganiser immédiatement l'armée afin que le pays soit prêt à faire face aux événements.

* * *

La "Presse" écrivait, le 18 juillet 1921, il y aura 10 ans demain:

Un rapport publié par la Société de la Croix-Rouge anglaise indique que, pendant la guerre, le public a souscrit 16,500,000 livres sterling en argent et a donné des marchandises évaluées à 1,000,000 de livres.

* * *

La conférence des premiers ministres de l'Empire britannique a fixé à $300,000,000 la part du Canada dans les réparations que l'Allemagne paiera à la Grande-Bretagne. C'est un bon point de réglé, mais il en reste un autre non moins important: quand toucherons-nous ce montant?

* * *

On prévoit que les Etats-Unis ne produiront cette année que 578,000,000 de minots de blé. C'est une diminution de 30,000,000 de minots sur les estimés précédents. Cette maigre perspective, jointe à la faillite de la récolte de blé aux Indes, provoquera une rareté de blé sur le marché mondial. Si le Canada, comme on le croit, récolte 300,000,000 de minots de blé, il tirera nécessairement de grands avantages de son surplus.

Inoffensif

pour les yeux des enfants aussi bien que pour ceux des adultes.

Depuis 1895, les mères du monde entier font usage de *Murine* pour leurs yeux et pour les yeux de leurs enfants. Cette lotion inoffensive débarrasse les yeux des écoliers de la poussière de craie et soulage la tension visuelle causée par l'étude prolongée. Servez-vous-en tous les jours pour tenir vos yeux propres, clairs et sains.

MURINE pour vos YEUX

Un surplus inattendu

(Spécial à la "Presse")

Ottawa, 17. — Une agréable surprise était réservée aux contribuables de la ville d'Ottawa. On vient, en effet, d'annoncer que les auditeurs qui font l'inspection de la ville ont découvert un surplus de $153,850. Le système compliqué de la tenue de livres en usage à l'hôtel de ville est la cause de cette heureuse erreur. On avait, en effet, ignoré certaines sommes durant la période 1925-1929, sommes qui produisent ce surplus inattendu.

Maintenant . . .
double divertissement à un prix inconnu jusqu'ici !

Le Combiné
VICTOR
Radio-Disques

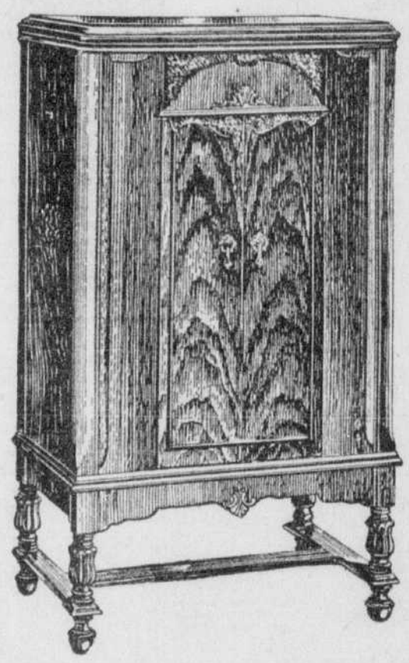

RADIO-ELECTROLA VICTOR, RE-40
$169
Complet avec lampes

Seulement
$169
Complet avec 8 lampes

VOICI une valeur absolument exceptionnelle . . . la plus impressionnante offerte jusqu'ici en fait de radio combiné — car maintenant vous pouvez obtenir deux divertissements d'un même magnifique instrument pour à peine le prix d'un radio *seul!*

Considérez tout ce que vous offre le Radio-Electrola Victor RE-40 — un radio possédant la saisissante sonorité, la sélectivité et la sensibilité du suprême récepteur à cinq circuits . . . ET l'Electrola Victor qui reproduit la musique de disques dans toute sa beauté, sa puissance et sa richesse. Puis considérez le prix, $169 complet avec lampes.

Cet instrument est sans contredit la plus remarquable valeur offerte jusqu'ici. Voyez votre marchand Victor aujourd'hui. Il se fera un plaisir de vous démontrer ce merveilleux instrument . . . ainsi que d'autres nouveaux modèles Victor, à partir de $89.50, complet avec lampes. Conditions faciles.

LA VOIX DE SON MAITRE

R-40F

Radio Victor *avec Electrola*

VICTOR TALKING MACHINE COMPANY OF CANADA LIMITED — MONTREAL

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Lautrec, détective,

Par Maurice Boué

REPRODUCTION AUTORISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES GENS de LETTRES

30 (Suite)

17 juillet 1931.

—"Quid"? interrogeai-je.

—Peu de nouveau, me répondit Lautrec. J'ai entrevu Mme Laroche: elle a l'aspect ordinaire d'une petite femme d'employé. Mais, jusqu'à présent, elle n'a reçu aucune visite. Je tâcherai d'intercepter sa correspondance.

—Mon concours peut-il vous être utile?

—Pas pour l'instant; mais je veille la nuit et si vous pouviez me remplacer durant quelques heures, vous m'obligeriez fort.

—Quand voulez-vous?

—Ce soir, à dix heures, si vous le voulez bien.

—Très volontiers.

Nous veillâmes ainsi, mon ami et moi, pendant deux nuits, sans rien découvrir. Mme Laroche n'avait reçu que la visite d'une vieille dame, qui semblait être sa mère, à en juger par la ressemblance des traits. Le jour, la locataire du quatrième ne pouvait faire un pas à la rue sans être suivie par Lautrec. Mais celui-ci ne découvrait rien et il désespérait de trouver, lorsqu'un matin nous entendîmes quelqu'un s'arrêter devant la porte de Mme Laroche.

C'était un pas d'homme.

Notre porte était entr'ouverte. Lautrec s'avança à pas de loup, le cou tendu.

J'entendis la porte de notre voisine s'ouvrir et l'étranger entrer.

Lautrec revint à moi, la mine épanouie.

—C'est lui! me dit-il.

—Lui?

—Oui, le mort vivant! Durail! . . . Nous le tenons!

Nous attendîmes, l'oreille attentive. Le visiteur resta chez Mme Laroche pendant trois heures environ.

La porte s'ouvrit à nouveau. Nous entendîmes l'inconnu saluer Mme Laroche et se retirer. Quelques instants après, nous descendions prudemment l'escalier derrière lui.

Je l'aperçus au moment où nous franchissions la porte de la rue. Il traversait la rue et je le voyais de profil. Je ne pus réprimer un mouvement de surprise: "C'était bien Durail, l'homme assassiné dont j'avais vu le cadavre étendu sur un lit, rue de l'Aigle!"

—De la prudence! me recommanda Lautrec.

De la prudence, il en fallait, certes.

De temps en temps, nous voyions l'homme que nous suivions se retourner avec méfiance. Il nous sembla même qu'il avait remarqué que nous le filions.

Comme il montait le boulevard Saint-Germain, il se dirigea vers des autos-taxis qui stationnaient. Nous le vîmes donner un ordre au chauffeur et pénétrer dans la voiture qui partit aussitôt.

—Vite! me dit Lautrec.

Un instant après, mon ami et moi nous montions dans un autre auto.

—Suivez prudemment la voiture qui vient de partir, dit le détective au conducteur.

Dès lors notre chasse commença à travers les rues populeuses. Lautrec ne quittait pas de vue l'auto que nous suivions. Il voulait éviter que le "Mort vivant" ne se sauvât à l'improviste.

Enfin, l'auto s'arrêta devant un immeuble du quai des Grands Augustins.

Notre voiture s'était arrêtée aussi et nous avions sauté lestement à terre. Nous vîmes le chauffeur de l'auto suivie ouvrir la portière et reculer: sa physionomie manifestait à la fois l'étonnement et la colère.

Personne ne sortait de la voiture.

Nous nous approchâmes prudemment et plongeâmes nos regards à l'intérieur: l'auto était vide! Le mort vivant avait disparu!

Et, pourtant, Lautrec, l'homme aux yeux d'Argus, à qui rien n'échappait, n'avait pas cessé de veiller. Durail n'était point sorti de la voiture à partir du moment où celle-ci s'était mise en marche.

Nous nous approchâmes du chauffeur, qui pestait, et nous en profitâmes pour nous assurer que nous n'étions pas victimes d'une méprise.

Lautrec s'approcha de l'homme furieux:

—Qu'y a-t-il, mon brave? demanda-t-il.

—Il y a, répondit l'autre, qu'un bourgeois est entré dans ma voiture, boulevard Saint-Germain, en me demandant de l'amener ici. J'arrive à l'adresse indiquée, j'ouvre la voiture et . . . l'oiseau a disparu, sans payer ma course!

Devant l'évidence des faits, nous nous retirâmes et continuâmes notre route à pied.

—Avouez, dis-je à mon ami, en riant de notre déconvenue, que nous avons bien affaire à un véritable **mort vivant qui rentre dans le royaume d'outre-tombe au moment où nous y pensons le moins.**

—Partie remise! répondit philosophiquement mon ami. J'aurais dû prévoir le coup et empêcher notre homme de fuir.

—L'empêcher de fuir! m'écriai-je. Mais comment? Il eût fallu savoir où et comment il a fui.

—C'est bien simple, mais je n'y ai pas songé plus tôt.

—Comment, insistai-je, pouvez-vous expliquer qu'un homme qui est entré dans une voiture que nous suivons sans la quitter de vue disparaisse chemin faisant, en plein jour?

—Mais c'est l'enfance de l'art, et je me suis laissé tromper comme un enfant.

—Je vous avoue n'y rien comprendre, moi, et je vous serais obligé de m'expliquer ce mystère.

—Puisque vous y tenez, mon cher, voici la clef de cette énigme. L'homme que nous suivions, se sachant filé, a ouvert la portière de l'auto en donnant une adresse au chauffeur. Pendant que celui-ci mettait son moteur en mouvement, il a ouvert l'autre portière et est sorti. Puis, se glissant derrière les autres voitures, il s'est mêlé à la foule et il a disparu. Je vous le répète, je me suis laissé prendre au piège comme un enfant. Tout est à recommencer.

—Qu'allez-vous faire?

—Il nous reste un espoir: C'est que l'homme aime réellement son amie et qu'il lui écrive ou cherche à la revoir. Rentrons vite rue des Acacias.

Nous remontâmes en auto. Quelque temps après, Lautrec alias Dupont rentrait chez lui.

Pendant deux jours, nous nous tînmes aux aguets, tâchant de surprendre Mme Laroche ou les personnes qui se présenteraient chez elle. Non seulement, elle ne reçut aucun visiteur, mais elle même n'apparut plus.

Lautrec avait évité d'interroger le concierge dans la crainte d'éveiller les soupçons. Il se décida cependant à se renseigner auprès de lui.

—Ah! ah! dit le roi de la loge, d'un air entendu, Mme Laroche vous avait tapé dans l'oeil, n'est-il pas vrai? Hum! c'est un beau brin de fille. Hélas! elle est partie, il y a deux jours, pour un très long voyage, m'a-t-elle dit.

Lautrec n'en demanda pas davantage. Il comprit que, pendant que nous suivions l'auto vide, l'homme mystérieux était venu prévenir son amie, qui, sans attendre notre retour, avait pris la poudre d'escampette.

Lautrec de me cacha pas son désappointement.

La piste était perdue pour nous.

1 + 1 = 3

Pendant deux jours, Lautrec fut invisible. Je ne le trouvai ni chez lui, ni rue des Acacias. Je me doutai qu'il cherchait une nouvelle piste.

Enfin, le troisième jour, il vint me trouver:

—Hâtez-vous, mon cher ami, je vais avoir recours à votre collaboration.

—Vous avez trouvé?

—Oui, venez vite. Accompagnez-moi.

Chemin faisant, il me mit au courant de ses nouvelles recherches.

—Je tiens la clef de l'énigme, me dit-il. J'ai erré parce que je partais d'un principe faux. Souvenez-vous de nos calculs. Nous arrivions à ces absurdités que 1 + 1 = 1 et que 1 + 1 = 3. La réalité des faits venait confirmer ces absurdités. Nous nous disions que 1 homme (Mulford) plus un autre homme (Durail) nous donnaient pour résultat 3 hommes (puisque nous retrouvions à la fin de notre addition 1° Mulford, 2° Durail et 3° un second Durail, absolument semblable au premier. Je tâchai de démontrer l'absurdité de cette opération en prouvant que Mulford, l'homme disparu et le cadavre de Durail ne faisaient qu'un seul homme. Mais nous constatâmes que les empreintes digitales de ces deux êtres étaient absolument dissemblables, comme vous vous souveniez. Il fallait renoncer à ma démonstration. De nouveau, la réalité des faits nous montrait que 1 + 1 = 3 et cette absurdité devait subsister jusqu'au moment où j'aurais relevé et prouvé l'erreur de cette opération fondamentale. Je l'ai relevée hier en pénétrant clandestinement dans l'appartement de Mme Laroche. Celle-ci avait dû fuir brusquement: elle avait laissé toutes choses en place, comme au moment où le "Mort vivant" venait de sortir. Je trouvai sur la table deux verres qui avaient contenu le vin que madame Laroche avait offert à son ami. Or, j'ai relevé les empreintes digitales de celui-ci sur le cristal. Ces empreintes et celles laissées par le prétendu Mulford dans la Villa des Hiboux sont absolument identiques.

—Cette constatation prouve donc que le faux Mulford et le "Mort vivant" ne font qu'un seul et même homme.

—Comme vous dites. Nous pouvons donc rectifier l'addition en disant que si 1 + 1 = 3, c'est parce que l'un de ces 1 a une valeur double, ou, si vous préférez, parce que Durail était double. Nous pouvons rétablir les faits: un bandit nommé Flébeur a tué M. Mulford et s'est substitué à lui. Craignant d'être découvert par la police ou par des complices, il a pris le nom d'un homme qu'il avait dû connaître très intimement dans le passé: le voyageur de commerce Prosper Durail. Il a pris le déguisement de celui-ci, en imitant jusqu'à la cicatrice de l'oreille, et il a loué l'appartement de la rue de l'Aigle. Se sentant menacé dans la Villa des Hiboux, il mécrit avec l'espoir que je mettrai la main sur ses ennemis; mais l'un de ceux-ci arrive trop tôt. Flébeur le tue et, craignant que des compagnons de sa victime ne fassent le guet devant sa maison, il se sauve par la fenêtre. Il est sûr de l'impunité. Il échappera à la justice en dépouillant l'enveloppe désormais inutile de Mulford. En hâte, il gagne son appartement de la rue de l'Aigle où il vient se reposer, quelques jours chaque semaine, dans la peau de Durail, très honorablement connu. Or, il se fait que le lendemain du crime de Loncy-le-Long, tandis que Flébeur vient de s'installer rue de l'Aigle, le véritable Durail, qui a appris qu'on avait pris son nom et sa physionomie, vient précisément trouver son imitateur et lui demander des explications. Il reconnaît Flébeur, qu'il a connu naguère, mais avec qui il a cessé tout commerce. L'explication est vive. Souvenez-vous que les voisins ont entendu le bruit d'une discussion.

Le véritable Durail menace Flébeur de le dévoiler. Le dévoiler! Ce n'est pas le moment pour le faux Durail d'avoir des comptes à rendre à la justice. Il prend brusquement son parti et, armé d'un poignard, il tue proprement le voyageur de commerce. Souvenez-vous que les deux victimes portaient à la gorge des blessures analogues! Il voudrait bien faire disparaître sa nouvelle victime; mais, par le trou de la serrure, sans doute, il s'est aperçu que les voisins avaient entendu le bruit de la lutte. Il ne lui reste plus qu'un parti à prendre: il s'enfuit et, dans sa précipitation, il se borne à tirer derrière lui la porte de son appartement.

—Mais, objectai-je, et la "voix!" la fameuse voix qu'on avait reconnue, qu'on assurait être celle de M. Durail.

—La voix? Mais vous errez, mon cher. Cette voix était précisément la voix du faux Durail, le seul connu du concierge et des voisins. Quant à la voix du vrai Durail, nul ne la connaissait, puisqu'il n'avait jamais mis les pieds dans l'appartement de la rue de l'Aigle, et nul ne pouvait plus l'entendre, puisque le malheureux voyageur de commerce était muet à jamais.

—En effet, fis-je. Excusez-moi, mon ami.

—Quant à l'écriture que nous supposions être celle du vrai Durail trouvé mort et qui nous faisait, pour cette raison, supposer que ce Durail et Mulfort étaient le même homme, elle était naturellement due à la plume du faux Durail.

—Il y a enfin l'adresse trouvée sur l'homme inconnu assassiné dans la Villa des Hiboux.

—Ici, je n'ai aucune certitude; mais je suppose que l'homme qui s'était rendu à Loncy-le-Long et qui savait que Mulford n'était autre que Flébeur, n'ignorait pas non plus que le dit Flébeur se cachait sous la personnalité de Durail. Tout permet de croire qu'il avait d'abord songé à envoyer une lettre de menaces rue de l'Aigle: il se sera présenté à cette adresse et, apprenant que le faux rentier n'était pas là, il se sera rendu à Loncy-le-Long. Sans doute se sera-t-il décidé à déchirer la lettre en route et n'aura-t-il gardé machinalement que cette enveloppe qui nous a permis de découvrir le criminel.

—Grâce à vous, mon cher, le mystère est expliqué.

—Mais il nous reste à mettre la main sur le faux Durail.

—Avez-vous une piste?

—Oui.

—Et . . . voulez-vous m'éclairer à ce sujet?

—Très volontiers. Mme Laroche ayant disparu, la piste était perdue. Où la retrouver? Je me souvins qu'une vieille dame qui ressemblait à notre voisine de la rue des Acacias venait la voir. Je pris des renseignements, l'état-civil m'apprit que la mère de Mme Laroche vivait toujours et qu'elle habitait rue Cambacérès, No 18. Cette vieille personne n'a pas de fortune personnelle et vit de la petite pension que lui fait sa fille unique. Tout fait prévoir que celle-ci n'abandonnera pas sa mère et d'une façon ou d'une autre lui écrira, vou-

(A suivre)

WALL STREET A VARIE AVEC IRREGULARITE

New-York, 17.—Les cours suivirent une marche régulière sans montrer de réactions violentes ni dans un sens ni dans l'autre aujourd'hui.

L'attitude des marchés en général manifesta une plus grande confiance à l'égard de la situation financière de l'Europe centrale, mais le ralliement un peu brusque du début n'eut qu'une durée éphémère, en dépit des gains substantiels à Londres et à Paris. Les échanges ne furent pas considérables, et les prix varièrent un peu au hasard. Les obligations furent modérément fermes, et les changes étrangers regagnèrent un peu de stabilité.

Quelques vedettes firent des avances, de 2 points environ, comprenant International Shoe, Sears Roebuck, Gillette, McKeesport et Macy. Les ferroviaires montrèrent aussi quelque fermeté, Norfolk and Western s'élevant de 3 points. Radio, Chrysler et Woolworth avancèrent modérément. American Telephone fit un bond de plus de 2 points, mais perdit la plus grande partie de son gain. U.S. Steel et American Can fluctuèrent étroitement et avec incertitude.

Le rapport hebdomadaire de la Reichsbank, pour la période finissant le 15 juillet montre clairement le drainage qui a été fait sur ses ressources. Il fait voir une perte de $75,000,000 environ dans le change étranger et l'or pour la semaine, et une diminution du coefficient de la réserve à 35.8 p.c.

La réduction de la réserve légale de 40 à 30 p.c., ne laisse donc qu'une petite marge de protection. Mais il est entendu toutefois, qu'avec les mesures sévères prises récemment pour arrêter la sortie de capital, la banque accumule graduellement du change étranger et renforcit sa position.

Sur le Curb

Cour fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 34 Notre-Dame ouest.

DE 12.30 A 3 P.M.

B. A. Oil — 25 à 10¼, 25 à 10¼, 50 à 10¼, 10 à 10¼.
Beauharnois — 5 à 5, 5 à 5, 15 à 5, 100 à 5, 50 à 5, 50 à 5, 50 à 5.
Dist. Seagram — 45 à 9, 40 à 9, 100 à 8⅞.
Dom. Stores — 100 à 22, 100 à 22, 50 à 22, 50 à 22, 50 à 22, 50 à 25¼, 50 à 25¼, 50 à 22½, 100 à 22½, 5 à 22½, 15 à 22½, 50 à 22½, 35 à 22½, 10 à 22½, 100 à 22¼, 50 à 22¼, 50 à 22¼, 100 à 22¼, 100 à 22½, 100 à 22¼.
Hiram Walker — 10 à 5½, 10 à 5⅝, 25 à 5⅝.
Home Oil — 10 à 0.55, 10 à 0.55, 100 à 0.56½, 10 à 0.55, 10 à 0.55.
Imp. Oil — 25 à 12¼, 2 à 12½, 2 à 12½, 10 à 12¼, 5 à 12.
Imp. Tobacco — 10 à 9⅝.
Int. Petroleum — 5 à 11¼, 25 à 11¼, 20 à 11⅜.
Int. Utilities "B" — 5 à 7½, 45 à 7½.
Int. Utilities "A" — 5 à 32, 5 à 32.
Page Hersey — 2 à 81, 1 à 81.

MINES

Abana — 100 à .06.
Lake Shore — 5 à 27.00.
Dome Mines — 10 à 12.10.
Moss Mines — 100 à 36½ 1000 à 36½, 1000 à 36½, 100 à 36½, 100 à 36½, 100 à 36¾, 100 à 36¾, 100 à 36¾, 200 à 37, 200 à 37, 20 à 37, 200 à 37, 200 à 37, 100 à 37, 25 à 36¼, 100 à 37, 100 à 37, 100 à 37, 100 à 37½, 100 à 37½, 100 à 38, 100 à 37, 10 à 38, 100 à 37.
Noranda — 100 à 18.95, 300 à 19.00, 100 à 19.00, 100 à 19.00, 30 à 19.00.
Teck Hughes — 10 à 6.70.

Les derniers honneurs à un marin français

Sydney, N.-E., 17. — Les autorités municipales ont donné, hier soir, l'autorisation d'inhumer, ce matin, avec les honneurs français ordinaires, François Coïck, un noir de 18 ans, électricien à bord du croiseur français "Aldebaran", qui mourut à bord de ce navire de guerre mercredi soir, quatre heures après avoir été trouvé inconscient. Une enquête par une cour martiale n'a pu établir si Coïck s'est suicidé ou a été victime d'un accident, mais elle a démontré qu'il n'y avait pas eu de crime.

Bourse de New-York

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv.	Haut	Bas	2.45
Abitibi	4¼	4¼	4⅛	4⅛
Adams Express	15	15	15	15
Air Reduction	78	78½	76½	77⅞
Allegheny Corp.	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Allis-Chalmers	23¾	24	24	24
Allied Chemical	119¾	119¾	116½	117⅞
Am. Can.	104⅞	106	104	105½
Am. & Foreign Pow	29⅞	30½	29¾	30¼
Am. Inter. Corp.	14	14½	14	14½
Am. Ice	23⅛	23¾	23⅛	23¼
Am. Locomotive	17½	17½	17½	17½
Am. M. & Fdy. xd.	32⅛	32⅛	32⅛	32⅛
Am. Radiator	13⅛	13⅜	13¼	13¼
Am. Smelting	35	35	34	34⅝
Am. St. Found.	16	16	16	16
Am. Sugar	55⅜	56⅛	55⅜	56⅜
Am. Tel. & Tel.	176⅞	177¾	176¼	177¼
Am. Tobacco	119¼	119½	119¼	119½
Do. "B"	123½	123⅝	122¾	123⅝
Am. Waterworks	47⅜	47⅛	47	47½
Anaconda Copper	25¾	26½	25¼	26½
Armour "A"	2	2⅛	2	2
Do. "B"	1⅛	1⅜	1⅜	1⅜
Ass. D. Gds xd.	19⅛	19⅛	19⅛	19⅛
Atchison	160¼	160¼	160¼	160¼
Atl. Refining Co.	15	15	15	15
Auburn Motors	168½	171¼	168¾	171¾
Balt. and Ohio XD	56¼	56⅛	55¼	55¼
Barnsdall Corp.	8	8	8	8
Bendix	20½	21¼	20¼	21
Best and Co.	37½	37¾	37½	37¾
Beth. Steel XD	45½	45¾	45⅛	45¾
Borden's Co.	57½	57⅞	56¾	57¾
Borg. Warner	19	19	19	19
Briggs Mfg.	12⅝	12¾	12⅝	12¾
Brook. Man. Tran.	60¾	61	60	61
Byers, A. M.	32	32¾	32	32⅝
Burr. Add. Mach.	23	23½	23	23½
Cal. & Ariz.	40¼	41¼	40	41¼
Cal. & Hecla	7¼	7⅜	7¼	7⅜
Can. Pac.	26⅜	26⅜	26¼	26½
Case, J. I.	74¾	75½	73½	74¾
Cerro de Pasco	16½	18	16¼	17½
Ches. & Ohio	34⅞	34¾	34¼	34½
Ches. Corp.	36½	36½	36½	36½
Chrysler	22½	23½	22½	22⅞
Coca Cola	142½	142½	142½	142½
Coll. Aikman Corp.	13	13⅛	12⅞	13⅛
Col. Carbon XD	74½	75¼	74	75
Col. Gas	31½	31⅞	31¼	31⅞
Columbia Gram.	8⅞	9¼	8⅞	9¼
Com. Sou.	8¼	8⅜	8⅛	8⅜
Congoleum	11	12	11	11½
Cons. Cigars	34	34	34	34
Cons. Gas.	93¼	94½	92⅞	94½
Com. Solv.	16⅞	17	16¾	17
Cont. Bak. A.	13¾	13¾	13¾	13¾
Cont. Bak. B.	1¾	1¾	1¾	1¾
Cont. Can	51	51⅜	50¾	51⅝
Cont. Insur.	40	40	40	40
Cont. Oil.	8½	8½	8⅛	8⅛
Corn Prod.	66	67	63⅞	64
Coty Inc.	8	8	7⅞	7⅞
Crucible Steel	45	45	45	45
Curtiss Wright	3⅜	3⅜	3⅛	3⅛
Davison Chem.	12¼	12¾	12¼	12½
Delaw. & Huds.	122¼	122¼	122¼	122¼
Détroit Edison	155	155	155	155
Dom. Stores	21¾	22⅝	21¾	22⅝
Du Pont	86	89	87½	88⅞
Drug Inc.	73½	73⅞	72¾	72¾
Elect. Outo Lite	40⅛	40⅞	39⅞	40⅞
Elect. Power & Lt.	39¼	39⅝	38½	39½
Erie Railroad	21½	21½	21	21
Eastman Kodak	147	147½	145¾	147
First Nat. Stores	54¼	54½	54¼	54½
Fox Film	16⅛	16⅞	16½	16⅞
Freeport Texas	26½	26⅝	26¼	26⅝
Gen. Asphalt	21½	21¾	21½	21¾
Gen. Amn. Tank	58¼	58¼	58¼	58¼
Gen. Baking	21⅝	21½	21¼	21⅝
Gen. Electric	41¾	42⅜	41⅜	42¼
Gen. Food	48¼	48½	48¼	48½
Gen. Motors	37½	37⅝	37¼	37½
Gen. Refractories	35	35	35	35
Gen. Theatres	4	4	3⅞	3⅞
Gillette S.R.	20¾	22½	20¾	22
Gold Dust	28⅛	28⅛	28⅛	28⅛
Goodrich	13½	13½	13¼	13½
Goodyear Tire	40⅛	40⅛	40	40½
Granby Min. XD	15	15	14⅝	14⅝
Great North. ufd	48½	47¼	45½	47¼
Grigsby Grunow	3⅜	3⅜	3⅛	3⅜
Houston Oil	40½	40⅝	40½	40½
Hupp Motors	7⅛	7¼	7⅛	7⅛
Ill. Central Ry.	48½	48½	48	48
Ingersoll Rand	96½	97	96	97
Inspiration Cop.	7	7½	7	7½
Int. Bus. Machine	146½	146½	145¼	146
Int. Comb. Eng.	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Int. Harvester	42¾	42¾	42¼	42½
Int. Hydro-Elec.	24⅝	24⅞	24½	24⅞
Int. Nickel	14½	14⅝	14¼	14½
Inter. Paper pfd.	23	23	23	23
Inter. Tel & Tel	31¾	32⅝	31¼	31¾
Johns-Manville	52⅝	53½	52½	52¾
Julius Kayser	12	12¼	12	12¼
Kelsey Hayes W.	10	10	9½	9¾
Kelvinator	10	10⅜	10	10⅜
Kennecott Cop	18¾	19⅜	18½	19⅜
Kresge	26½	26¾	26⅝	26⅝
Kreuger & Toll	20⅝	20⅝	20	20½
Lambert Co.	67	68⅝	67	68⅝
Liggett Myers B.	73½	73½	72⅞	72¾
Liquid Carb.	29¼	30	29¼	30
Loews Theatre	43⅞	44½	43⅞	44
Lorillard Co.	20⅝	20⅝	19⅝	19¾
Mathieson Alkoll.	22½	22½	22¼	22½
May Dept. Stores	35	35	34¼	34⅝
McKeesport Tin	80½	82¼	80½	82¼
Mex. Seabord	15	15	14¼	14½
Miami Copper	6½	6½	6½	6½
Mid. Cot. Pete	9	9	8¾	9
Miss. K. and T. 6	14¾	15¼	14½	14½
Miss. Pacific	23¾	23¾	23½	23½
Mullins Body	25⅝	26¼	24¾	25¾
Murray Corp.	8	8¼	8	8¼
Nash Motors	28⅝	28⅝	27½	28⅜
Nat. Biscuit	59⅛	59¼	58⅛	58⅞
Nat. Cash Reg.	25	25	25	25
Nat. Dairy Prod.	34½	34¾	34¼	34½
Nat. Dist.	25	25	25	25
Nat. Lead	106½	106½	106½	106½
Nat. Power and Lt.	25⅝	26	25½	26
Nevada Cons.	9⅝	10	9⅝	10
New Haven	70	71½	70	71½
N. Y. Central	84½	86	83½	86
Norf. and Western	170	170	170	170
N. American Co.	68¾	70	68¾	69¼
N. Amer. Aviat.	8⅞	8⅝	8⅝	8⅝
Northern Pacific	38½	38½	38	38
Noranda Mines	18⅝	18⅞	18⅝	18⅞
Otis Steel	9	9	9	9

Le travail et les salaires étaient à la baisse en juin

Washington, 17.—Le bureau de la statistique du travail et des salaires vient de publier son rapport pour le mois de juin. Une série de chiffres, représentant 15 industries principales, indique une diminution dans le travail, diminution de deux pour cent et 4.5 pour cent sur les salaires, comparativement à mai.

Une autre série, basée sur les industries, donne une baisse de 2.6 pour cent dans le travail et de 6.2 dans le salaire, comparativement à mai.

On remarque cependant des augmentations du travail dans les fabriques de mise en conserv., 26.1 les buanderies, 8 pour cent et les teintureries, 2.4 pour cent.

Otis Elevator	40¼	40¾	40¼	40¼
Pac. Gas & Elect.	47	47⅞	47⅛	47⅞
Pacific Lighting	53⅜	53¾	53⅛	53¼
Packard Motors	7⅛	7¼	7	7¼
Paramount Publix	24½	24½	23⅞	24½
Patino Mines	10	10⅜	10	10⅜
Peerles Motors	3⅛	3⅛	3	3
Penick and Ford	41⅞	42½	40¼	40⅝
Pennsylvania RR.	47	47	46¼	47
Phillips Pete	7½	7½	7½	7½
Prairie Pipe Line	16⅜	16⅜	16⅜	16⅜
Pressed Steel Car	3⅞	3⅞	3¾	3¾
Proct. and Gamble	65	65	65	65
Public Ser. Corp.	80	80½	79⅞	80
Pullman	36⅞	37½	36⅞	37½
Pure Oil	7¾	7¾	7½	7½
Radio Corp.	17⅞	18¾	17⅞	18¼
Radio Keith	14½	15	14¼	14½
Reading	70½	70½	70½	70½
Remington Rand	9¼	9⅜	9⅛	9⅛
Republic I. & S.	14½	14½	14⅜	14⅜
Reynolds "B"	51⅞	51⅞	51¾	51⅞
Royal Dutch	30	30	30	30
Safeway Stores	54	54½	54	54½
Shell Union Oil	6⅝	6⅝	6½	6½
Sears Roebuck	54¾	56	54⅝	55¾
Simmons Bed	17	17	16½	16⅞
Sinclair Cons	10⅛	10½	10⅛	10½
Skelly Oil	4½	4½	4½	4½
South Col. Edison	44½	45	44⅛	45
South. Railway	31¾	32	31	32
Stan. Brands	18	18	17⅝	17⅞
Stan. G. & El.	63	64	62¾	63¾
Stan. Oil N.J.	37¼	37⅞	37¼	37⅝
Stand. Oil. N.Y.	16⅞	17⅜	16¾	17¼
Stand. Oil. Cal.	37	37	36½	36⅞
Stewart Warner	10⅞	11	10⅞	11
Stone & Webs.	31¼	31¾	30⅝	30⅞
Studebaker	17	17	16⅞	16⅞
Texas G. Sulp.	35½	35½	35½	35½
Texas Oil	23⅝	23⅝	23⅛	23¼
Texas Pacific Land	10	10¼	10	10¼
Timker Roller	35¼	35¾	35¼	35¾
Tri-Continental	8⅝	8¾	8⅝	8¾
Twin City	8	8	8	8
Underwood Elliott	47⅞	48½	47¼	48½
Union Car & Car	50	50½	49⅛	49⅞
Union Oil, Cal.	17½	17½	17⅛	17⅛
Union Pacific	160½	162	160	161
United Corporation	22⅞	23¼	22⅝	22⅞
United Cigar	4¾	4¾	4¾	4¾
United Fruit	58¾	59	58¼	59
United Gas Improv.	29⅝	29¾	29	29½
U.S. Indust. Alcohol	29	29	29	29
U.S. Leather	7	7⅜	7⅛	7⅜
U. S. Steel	95⅝	96¾	94⅞	95⅞
Util. Pow. and Lig.	23⅜	23⅜	23	23¼
Vanad. Steel	31⅜	32⅝	31	31
Wabash	12½	—	—	—
Warner Bros.	7	7⅛	6⅞	7
West. Maryland	12¾	13¼	12¾	13¼
West. Union Tel.	118	118	116¼	116½
Westinghouse	66⅝	67⅝	66⅛	66½
Willys-Overland	4	4	4	4
Woolworth Co.	68½	68⅝	67⅞	68
Worth. Pump	49¼	49⅜	47⅞	48

Prêt de $10,000,000 au port de S.-Jean

Ottawa, 17.—L'hon. Alfred Duranleau, ministre de la marine, annonce qu'il demandera à la chambre des Communes d'autoriser un prêt n'excédant pas $10,000,000 à la commission du port de Saint-Jean, pour la construction d'outillages de têtes de ligne, sur approbation, par le gouverneur-en-conseil, des plans détaillés, devis et coûts approximatifs des travaux, et le dépôt de débentures de la corporation, pour couvrir cet emprunt. Il s'agit de reconstruire les édifices, quais, etc., qui ont été détruits par le feu, il y a quelques jours.

Le premier ministre a donné avis d'un bill modifiant la loi de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

M. SWEEZEY CONTINUE LA....

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

M. John Aird, fils

M. John Aird, fils, est alors appelé., Le témoin dit demeurer à Toronto et être ingénieur de profession. Il fait partie de la Champlain Construction Company.

Vous avez entendu le témoignage de M. Sweezey qui a déclaré vous avoir transféré des bons de la Victoire?—Oui. Et M. White lut ensuite la distribution de ces bons. Ils se chiffrent à $120,000.

Une somme de $40,000 a été déposée en sécurité à la Banque Canadienne de Commerce à Toronto ; $10,000 à la Banque Royale au crédit de la Champlain Construction Company ; $12,000 à la Banque Royale pour la Concrete Masonry de Toronto; $10,000 échangés pour 3,100 obligations G. T. P.; $10,000 pour 11,000 obligations de la province de la Colombie-Britaninque ; $10,000 échangés pour 11,000 obligations de la Commission du port de Toronto; $10,000 pour 11,000 obligations de la province de la Saskatchewan; $8,000 à la Banque Royale au crédit de la Champlain Construction, de Toronto. La balance a été vendue et le témoin dit qu'il s'est servi de cet argent personnellement.

M. Aird répondit que tous les item mentionnés correspondent exactement à la valeur des bons de la Victoire au montant de $120,000. L'hon. I. Mackenzie veut avoir les dépôts et les chèques personnels de la Champlain Construction Company. M. White ajouta qu'il tient également à ce que le témoin produisit devant le comité toute la correspondance, les dépôts en sécurité et toutes les entrées faites aux différentes institutions bancaires, également ses dépôts et chèques personnels.

Le témoin fit remarquer que cet argent lui a été donné, non pas pour fins électorales, mais plutôt pour obtenir à la Beauharnois Power un contrat de la commission hydro-électrique de l'Ontario. Et vous avez reçu cet argent en reconnaissance de votre travail ? Oui, répondit le témoin. Vous êtes brillant, s'écria l'hon. I. Mackenzie.

Avec M. Sweezey

M. Aird dit alors à M. Jacobs être âgé de 40 ans et qu'il ne commença à réussir en affaires qu'avec l'aide de M. R.-O. Sweezey.

Il a été mêlé sans succès à plusieurs entreprises. M. Jacobs fit remarquer que M. Sweezey dans son témoignage a déclaré qu'il lui avait remis $120,000 de bons de la Victoire pour le parti conservateur de la province d'Ontario. Non, répondit M. Aird.

Il est une heure 15, et l'hon. W.-A. Gordon rétorqua que c'est bien la première fois que M. Jacobs ne propose pas l'ajournement de la séance. Comme le comité ne tient pas à siéger cet après-midi, l'hon. W.-A. Gordon suggéra de continuer la séance un peu plus tard pour ne pas revenir à trois heures.

Me Jacobs continua a demander quelles avaient été les autres activités de sa carrière? Le témoin admit n'avoir jamais participé activement à l'organisation du parti conservateur en Ontario. Il n'a jamais rendu de services au parti conservateur. Croyez-vous que si M. Sweezey aurait dit qu'il vous connaissait comme un émissaire du parti conservateur, dirait-il la vérité? nota Me Jacobs. M. Sweezey a peut-être été sous cette impression répondit H. Aird.

Le témoin déclara s'être présenté devant M. Sweezey sous son nom personnel. Pourquoi n'avez-vous pas placé ces bons de la Victoire dans une banque? dit M. Jacobs. Je les ai divisés au nom de certaines compagnies. L'hon. M. Gordon observa que M. Aird a probablement reçu ces $120,000 pour conseils donnés au sujet de l'entreprise. Il l'a fait à titre d'ingénieur. Me Jacobs tient à savoir positivement s'il y eut une entente entre lui et M. Sweezey et pourquoi il a divisé ces bons de la Victoire en différentes transactions. Il n'a pas mis son père, sir John Aird, au courant de la réception de $120,000.

Le colonel Lennox s'objecta. Me Jacobs dit qu'il peut contre-interroger le témoin de la date de sa naissance jusqu'à cette date.

Aveu du témoin

Le témoin avoua, toutefois, un peu plus tard, avoir été mis en possession de ces bons de la Victoire. Il a connu M. Sweezey avant la guerre. Lors du projet de la Beauharnois Power, il a communiqué avec M. Sweezey pour lui faire remarquer qu'il pourrait l'aider dans cette entreprise. C'est à cette date qu'il chercha à obtenir pour la Beauharnois Power un contrat de la commission hydro-électrique de l'Ontario. C'est là que M. Sweezey lui versa une valeur de $120,000 en bons de la Victoire. Ce fut à la seule condition d'obtenir ce contrat que M. Sweezey s'engageait à le rémunérer pour ce montant.

Difficultés

Contre-interrogé par M. Forsythe, M. Aird répondit qu'il avait entendu dire que M. Sweezey éprouvait de la difficulté à obtenir son contrat. Lors de son entrevue avec M. Sweezey, il ne se rappelle pas les détails de la conversation. Cependant, il lui a dit qu'il pouvait l'aider. Le témoin admit avoir fait allusion à de l'argent. En plus de la question d'argent entre vous et M. Sweezey, vous avez dû lui parler de d'autre chose? demanda M. Forsythe.

Lors de la première conversation, M. Sweezey me promit $120,000 pour l'obtention du contrat. Le témoin ne croit pas pouvoir donner d'autres détails de cette entrevue. A plusieurs occasions, il revit M. Sweezey. M. Aird en revint toujours à l'obtention du contrat accordé par la commission hydro-électrique de l'Ontario. Ce fut la substance des détails de la première conversation. Ce fut pour un seul avis qu'il reçut $120,000.

Il n'a jamais effectué un travail comme ingénieur si ce n'est qu'à salaire. M. Forsythe veut savoir la raison de la rémunération en bons de la Victoire. Pour faire exactement le montant de $125,000, somme promise par M. Sweezey, il reçut un chèque de $5,000. Ce n'est pas lui qui a endossé le chèque. M. Morin lui donna le soir une somme de $847.00, car il quittait Montréal pour Toronto.

Il a fait parvenir ses bons de la Victoire à Toronto par l'entremise d'une banque. Pour revenir à ma première question, demanda M. Forsythe, il devait exister une raison pour vous de recevoir $120,000. M. Aird dit qu'il a déjà donné la raison. La première transaction qu'il effectua. Ce fut avec la Beauharnois, rétorqua M. White. La dernière aussi nota M. Forsythe.

Contradictions

Le témoin déclara qu'il aimait mieux transiger seul avec M. Sweezey, bien que d'autres personnes fussent intéressées à obtenir le contrat de la commission hydro-électrique d'Ontario. Me Forsythe veut savoir si sa compagnie, la Concrete Masonry, se fait payer en bons de la victoire pour ses travaux. Non, ce n'est pas sa manière. Me White, à cette phase du contre-interrogatoire, dit que c'est bien son intention de rappeler M. Sweezey, car il y a contradiction entre les deux témoignages.

Et M. Aird, après, rétorqua M. Jacobs, le témoin déclare ensuite ne pas avoir besoin de la protection du comité. Ce fut le 14 juillet 1931 qu'il dressa sa liste de division de bons dans différentes institutions bancaires. C'est pour cette raison qu'il préféra avoir des certificats au lieu des bons de la victoire.

Documents désirés

M. White demanda si le comité ne ferait pas bien de nommer deux médecins qui examineraient l'hon. sénateur Andrew Haydon et faire rapport sur sa condition de santé. Le général Fiset fit remarquer que son médecin privé est venu dire devant le comité que le sénateur Haydon était physiquement et moralement incapable d'être entendu devant le comité. M. White suggéra alors de faire produire devant le comité certains documents.

M. Jacobs veut également entendre, si le comité le demande, le général McQuaid et M. Jacques Cartier. L'hon. sénateur Donat Raymond sera aussi rappelé. L'hon. W.-A. Gordon et M. Jacobs sont enclins à croire que les souscriptions versées par la Beauharnois Power ont assurément servi pour fins électorales. Toutefois, tel n'est pas le cas de M. Aird, dit M. Jacobs, qui a gardé pour lui les bons originaux. Sir John Aird devra également comparaître. La séance a été ajournée à lundi après-midi à deux heures.

Bourse de Montréal

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 34 Notre-Dame ouest.

DE 12.30 A 3 P.M.

Abitibi — 20 à 4½, 20 à 4¼, 100 à 4⅛, 100 à 4⅛, 100 à 4¼, 100 à 3⅞, 100 à 3⅞.
Bell Telephone — 1 à 139¼, 2 à 139⅜, 25 à 139⅜, 2 à 139½, 2 à 139½, 12 à 139½.
Brazilian — 50 à 20⅝; 100 à 20⅝; 50 à 20⅝; 50 à 20¾; 10 à 20⅝; 40 à 20¾, 5 à 20¾; 6 à 20¾; 40 à 20⅞; 25 à 21; 15 à 21; 50 à 21¼; 25 à 21¼; 10 à 21¼; 5 à 21¼; 25 à 21¼; 10 à 21; 10 à 21¼; 25 à 21¼; 25 à 21¼; 5 à 21¼; 25 à 21; 2 à 21⅜; 2 à 21; 10 à 21; 50 à 21; 50 à 21⅛; 1 à 21; 25 à 21; 50 à 21; 10 à 21; 140 à 21; 25 à 21; 100 à 21; 100 à 20⅞, 100 à 20¾; 15 à 20¾; 25 à 20¾; 100 à 20¾; 35 à 20¾; 25 à 20¾; 50 à 20⅝; 1 à 21; 75 à 20⅝; 50 à 20⅝; 25 à 20½; 50 à 20½; 35 à 20½; 5 à 20½; 2 à 20½; 40 à 20½.
Can. Bronze—25 à 2½.
Can. Hydro Electric pfd.—5 à 70.
Can. Car—5 à 11.
Can. Cement—25 à 10½, 25 à 10½.
Can. Gypsum—25 à 8⅝.
Can. Steamship pfd.—10 à 14.
Cons. Smelting—30 à 97, 1 à 97, 1 à 97, 15 à 98½, 25 à 99, 5 à 99, 10 à 99, 10 à 99, 25 à 97½, 10 à 97, 2 à 98½, 1 à 98½, 10 à 97.
Dom. Bridge—50 à 32¼, 5 à 32¼, 25 à 32½, 35 à 33, 20 à 33, 5 à 33, 5 à 33.
Dom. Textile—25 à 70.
Dom. Glass—5 à 100.
Hamilton Bridge—15 à 8.
Int. Power pfd—25 à 69.
Hollinger—10 à 6.20.
Int. Nickel—10 à 14¼; 25 à 14⅜; 15 à 14½; 10 à 14⅜; 25 à 14¼; 10 à 14¼; 10 à 14½; 10 à 14¼; 35 à 14⅛.
McColl-Frontenac—7 à 12½, 1 à 12½, 2 à 12½, 35 à 12½, 10 à 12½, 5 à 12½.
Mont. Power—5 à 44¼, 15 à 44½, 100 à 44⅜, 25 à 44⅜, 10 à 44¼, 25 à 44½, 10 à 44¼, 10 à 44½, 5 à 44½, 25 à 44⅜; 100 à 44½, 15 à 44½, 100 à 44½, 145 à 44½, 125 à 44½, 65 à 44½, 5 à 44½, 10 à 44½, 2 à 44, 5 à 44, 10 à 44, 15 à 44, 5 à 44, 5 à 44, 25 à 44, 40 à 44, 50 à 44.
Nat. Breweries—5 à 27½; 30 à 27½; 50 à 27½; 25 à 27½; 15 à 27½; 5 à 27½.
Penmans—2 à 40.
Power Corp.—10 à 45¼; 2 à 45½; 25 à 45½; 25 à 45½.
Ottawa Power—25 à 110.
Price Bros—10 à 84.
Shawinigan—25 à 42; 75 à 42; 100 à 42; 5 à 42; 1 à 42.
Steel of Canada pfd—10 à 33.
Steel of Canada—5 à 29; 10 à 29; 25 à 29; 35 à 29; 35 à 29; 18 à 29.
Winnipeg—10 à 12¼.
Wabasso Cotton—2 à 20; 3 à 20.

BANQUES

Montréal—3 à 266; 1 à 266; 1 à 266.
Nova Scotia—2 à 312; 3 à 312; 1 à 314.
Royale—1 à 246.

OBLIGATIONS

Victoire, 1934—3000 à 104.30.
Conversion, 1948-58—1000 à 104; 5,000 à 104.12.
Conversion 1949-59—5000 à 104.12.
Victoire, 1937—5000 à 110.50.

J'ai enfin trouvé le vrai remède", dit-il

Donnerait tout ce qu'il possède pour prendre un repas en paix — Sargon donne la santé.

"Moins d'une semaine après avoir commencé à prendre Sargon je constatai que j'avais trouvé enfin le vrai remède" dit Eustache Couriville, 1680, rue Saint-Hubert, Montréal.

EUSTACHE COURIVILLE

"J'ai tellement souffert pendant les dix dernières années de maux d'estomac et d'indigestion que je pensais souvent que je donnerais tout ce que je possédais pour m'asseoir et pouvoir prendre un bon repas sans endurer les souffrances qui se produisaient après chaque repas. Non seulement je souffrais de l'estomac, mais je souffrais terriblement du mal de dos. Il se passait à peine une journée sans être obligé de mettre une empiâtre sur le dos, mais la douleur existait quand même. Je ne pouvais dormir. J'essayai des douzaines de différents remèdes, mais ils ne purent me soulager.

Avant d'avoir fini ma première bouteille de Sargon, je me sentis un tout autre homme. Je savourai de nouveau mes repas sans le moindre mal d'estomac. Je puis maintenant manger de la viande, et avant de prendre Sargon la viande me semblait un poison. Mes douleurs dorsales sont chose du passé. Je dors bien et je me lève le matin fort et plein d'énergie pour bien commencer la journée.

"Les Pilules Soft Mas Sargon m'ont débarrassé complètement de la constipation et mes intestins fonctionnent à merveille. Ils semblent se tonifier ainsi que mon foie, et ils contribuent certainement à me redonner ma santé. Je me ferai un plaisir de parler de ces deux merveilleux remèdes".

Sargon est en vente aux seize pharmacies du Dr Leduc, aux cinq pharmacies Macy et aux American Drug Stores.

SARGON

COURS DE FERMETURE

	Offre	Dem.
Abitibi P. and P.	4	5
Abitibi P. and P. pfd 7 p.c.	—	18
Abitibi P. and P. pfd 6 p.c.	—	85
Alberta Pacific Grain pfd.	10½	16
Asbestor Corp.	30	—
Asbestos Corp. pfd	—	85
Atlantic Sugar	22	25
Atlantic Sugar pfd	94	—
Bell Telephone	139¼	139⅜
B.C. Packers Ltd.	1 25	—
Brazilian T. L. & P.	20½	20⅝
Brit. Col. Pow. Corp. "A"	36⅝	37
Brit. Col. Pow. Corp. "B"	11	11¾
Bruck Silk Mills Ltd.	—	6½
Calgary Power	143	—
Canada Cement Co.	10½	10⅝
Canada Gypsum and Alab.	8½	8⅝
aCn. North. Power	22	25
Can. Power and Paper	50	60
Canada Wire and Cable "A"	60	64½
Canadian Bronze Co. Ltd.	21	32½
Can. Bronze Co. Ltd. Pfd	—	109
Can. Car & Foundry New	11	12
Can. Car & Foundry Pfd.	19	20
Canadian Converters	—	35
Canadian Cottons	10	20
Canadian Cottons Pfd.	—	49½
Canadian Industrial Alcohol	2½	3
Canadian Indust. Alc. Class B.	1½	—
Canadian Pacific Railway	26¼	26½
Cockshutt Plow Co. Ltd	5	5¼
Con. Min. & Smelting	97½	98
Dom. Bridge	32½	33
Dom. Glass pfd	116¼	125
Dom. Textile	8	70
Dom. Textile pfd	120	—
Donnacona Paper Co. Ltd	—	10
Foundation Co. of Canada	8¾	11¼
Fraser Companies Ltd	1¼	1½
General Steel Wares Ltd	3¼	4
Goulds Pumps Inc.	—	94
Gurd, Charles & Co.	24	25
Gurd, Charles & Co. pfd.	—	110
Hamilton Bridge Co. Ltd	8	8¼
Hamilton Bridge Co. Ltd. pfd.	—	65
Holt, Renfrew Ltd	—	75
Hollinger Gold Mines	6 00	6 25
Howard Smith Paper Mills	4⅛	—
Howard Smith P Mills 6% pfd	30	—
Hillcrest Collieries	—	50
Hillcrest Collieries pfd.	—	58
Int. Nickel of Canada	14	14⅛
International Power Co.	5½	6
International Power Co. Pfd	69	71
Lake of the Woods	8¾	9¼
Lake of the Woods Pfd.	—	82
Lindsay Co.	9	12
Lindsay Co. Pfd.	—	67
MacKinnon Steel Corp. Ltd.	—	19
MacKin. Stl Corp. Ltd. Pfd. 7%	90	97¾
Massey-Harris	4½	4¾
McColl Frontenac Oil Co. Ltd.	12	12½
Mexican L. H. & Power	33	—
Mitchell, J. S.	40	40½
" " pfd.	104	—
Mont. Cottons	92	—
" " pfd.	100	—
Mont. L. H. & Power	44	44¼
Loan & Mortgage	47	51
Telegraph	50	52
Tramways	155	—
National Breweries	27	27¼
" " pfd.	31	32
Nat. Brick	—	1¾

On se prépare à la prorogation

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 17. — Aucune date n'a encore été fixée pour la prorogation; on espère que ce sera la semaine prochaine, mais la milice n'attend pas à la dernière minute, pour se préparer. Les instructions ont été données, pour la partie de la cérémonie concernant la garde d'honneur et la salve d'artillerie. Comme d'habitude, ce sont les Dragons de la princesse Louise qui fourniront la garde d'honneur, de Rideau-Hall au Sénat et retour, comprenant 17 dragons et 2 officiers; sur le terrain, il y aura 100 hommes et 3 officiers du régiment des Gardes à pied du gouverneur général. Les 19 coups de canon seront tirés de la colline du Parlement, par la 1ère batterie de campagne.

Nat. Brick 6% Pfd	—	7
National Steel Car Corp.	20½	23
Ogilvie Milling	180	—
Ogilvie Milling Pfd.	116¾	127
Ontario Steel Products	—	12½
Ontario Steel Products Pfd	—	105
Ottawa L. H. & Power	107½	110
Ottawa Traction	—	18
Penmans Ltd	33	40
Penmans Ltd Pfd	—	95
Power Corp. of Canada	45	—
Price Bros	31	—
do pfd.	—	85
Quebec Power	32½	34
Shawinigan	41½	42
Sherwin Williams	24½	25
Simon H. & Sons. Ltd.	17	18
do pfd.	91	100
Simpsons, Ltd. Class "A"	—	29
do pfd.	—	95
Southern Can. Power	30	32
Steel Co. of Canada	28¾	29
Steel oC. of Canada pfd	33	30¾
St. Lawrence Flour Mills	16½	—
Tooke Bros.	10	21
Tooke Bros. pfd.	48¼	65
Tuckett Tobacco	127¼	—
Twin City	7¾	8
Viau Biscuit	13½	14
Wabasso Cotton	10	—
Western Grocers Ltd.	—	12
West. Grocers Ltd. pfd	40	45
Windsor Hotel	12	15
Windsor Hotel pfd.	—	68
Winnipeg Electric	12	12¼
Winnipeg Electric pfd.	54	55
BANQUES		
Canadienne	164	—
Commerce	208	209½
Montreal	265¼	266
Nova Scotia XR	312	314
Royal	246	246½
Toronto	219	—

L'hon. Dunning fait un appel pressant aux retardataires

L'hon. Charles Dunning, président du comité de sauvegarde, presse les détenteurs de hâter le dépôt de leurs titres entre les mains du dit comité, dans une déclaration faite aujourd'hui. Refuser d'en agir ainsi peut amener la liquidation ou la litigation du plan de réorganisation Canada Power et, partant, le ruine possible de l'une de nos principales industries.

Le succès de l'alternative Biermans, relativement à la Belgo, dépend de la possibilité d'assurer les $5,000,000 requis pour le capital d'opération, la main-d'oeuvre nécessaire et un contrôle efficient. De tout façon, ajoute l'hon. Dunning, même si M. Biermans réussit en cela, la séparation de la Belgo d'avec le merger fait perdre aux obligataires leurs droits de première hypothèque et ils n'auraient d'équité que sur un moulin et une seule limite à bois tandis que le plan leur en offre sur une collectivité.

Du reste, toute ségrégation serait désastreuse pour tout le monde, y compris à la longue les obligataires et actionnaires de la Belgo, estime M. Dunning.

Déjà plus de 7,000 déposants ont confié $65,000,000 de titres au comité de sauvegarde, soit 60% du total, non compris les 65% d'actions ordinaires déjà déposées.

Retour de M. J.-T. Foster

M. J.-T. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail, et membre de la commission des assurances sociales de la province de Québec, sera de retour, avec ses collègues, le 8 août prochain, à Montréal. M. Foster dans une carte postale qu'il adresse à M. Jos. Pelletier, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail, annonce qu'il est actuellement à Prague, capitale de la Tchéco-Slovaquie, où il étudie le fonctionnement du système local des assurances sociales.

BURNETT'S

a ça de mieux!

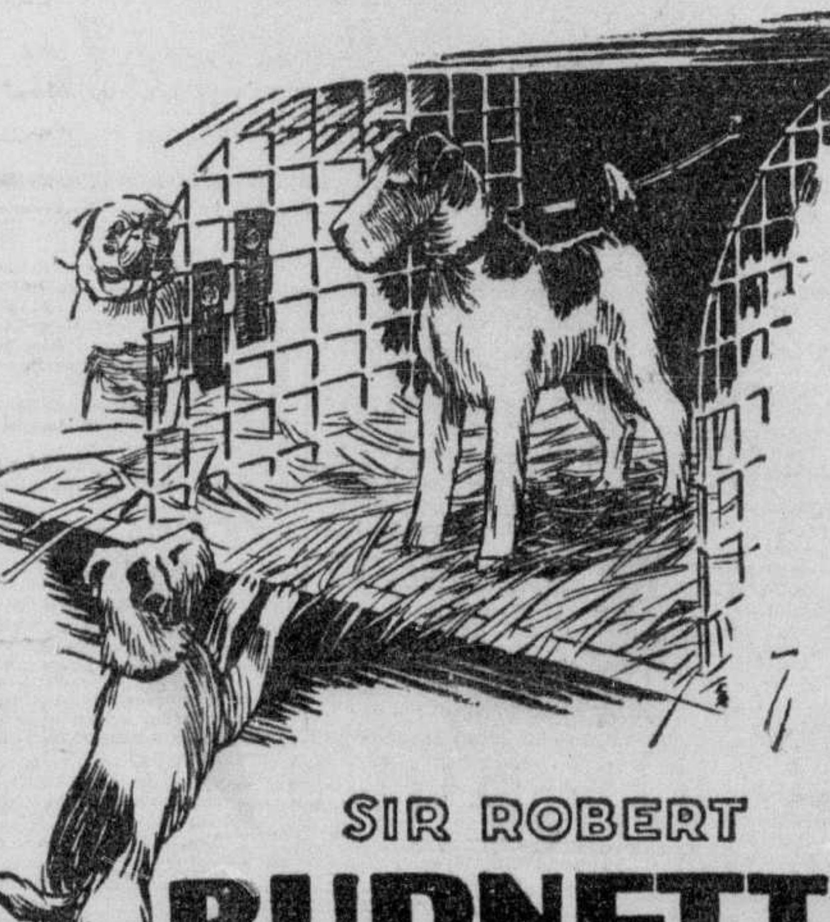

SIR ROBERT

BURNETT'S

LONDON DRY GIN

26.6 onces $2.95 — 40 onces $4.35

ETABLIE EN 1770

GRANDE VENTE D'AOÛT

Mobilier Divanette Kroehler de 3 Articles

Très bien construit, recouvert de cuir artificiel. Tient lieu de chambre au besoin. Une véritable aubaine au prix de $45.95

Carrosses de Bébé

Construction et fini excellents. Gros bandages en caoutchouc, différents modèles. Plaira à la mère et au bébé. $13.75

Ameublements de 4 Pièces

4 pièces meublées $385

Visitez notre département de la RADIO

Nous nous ferons un plaisir d'aller vous chercher dans notre *auto privé*, si ces *ameublements de 4 pièces* vous intéressent—ce service est *gratuit* — appeler BElair 0429.

28 MOIS POUR PAYER!

GRATIS
SERVICE A DINER de 47 MORCEAUX avec chaque ameublement de 4 pièces.

Très belle glacière Parisienne. Prix ordinaire $15. Spécial $10.95

TABLE DE CUISINE

Dessus en porcelaine unie ou à carreaux. A écouler à, chacune $4.95

Bureau de Chambre

Superbe fini en noyer, une véritable occasion. $10.95

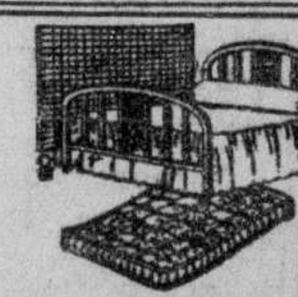

LIT COMPLET

Très beau lit fini bois, matelas et sommier, sans panneaux, $2 en plus avec panneaux, $10.95

City House Furnishing Co. Limited

4236 Boulevard Saint-Laurent — Près Rachel

Nous échangeons les vieux meubles. — En face du marché Saint-Jean-Baptiste.

PLateau 5151 — FAITES VOS ACHATS DE BONNE HEURE SAMEDI — PLateau 5151

FERMÉ à 6 H. SAMEDI SOIR

ACHETER chez DUPUIS, c'est ÉCONOMISER

FERMÉ à 6 H. SAMEDI SOIR

BAS de CHIFFON

DE KAYSER, ENTIEREMENT FAÇONNES

Pointures 8½ à 10 **1.00**
La paire . . . . .

Nouveaux bas entièrement façonnés de confection impeccable, en fin tricot de chiffon de soie mat jusqu'au haut fini picot de couleur. Talon français. Pied renforcé. En beachskin, diana, juno, harmonie, melodie, symphonie, rhapsodie, whitetone, atmosphère, cascade, unis, métal, et noir. Pointures: 8½ à 10 — LA PAIRE **1.00**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Voyez à quel prix nous offrons de

Véritables panamas

Pour dames et jeunes filles

Le chapeau en vogue pour l'été, avec calotte petite et bord large. Un ruban gros grain unicolore ou à deux tons entoure la calotte et se termine par une boucle en X sur le côté ou en arrière. **2.49**

SOLDE de CHAPEAUX LÉGERS

250 chapeaux seulement dans un grand choix de formes et de pailles en vogue pour l'été. — SPECIAL, SAMEDI . . **1.00**

Pas de commandes téléphoniques, s.v.p. pour ce dernier item — Dupuis Frères — au deuxième.

GANTS BLANCS

LAVABLES, en PEAU de DAIM

Modèle "Biarritz" **1.49**
La paire

La femme élégante porte en toutes circonstances, cet été, des gants blancs ou de nuance coquille d'oeuf. Ceux-ci sont en daim souple, lavable, dans le populaire modèle sans boutons. Pointures 6 à 7¼.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

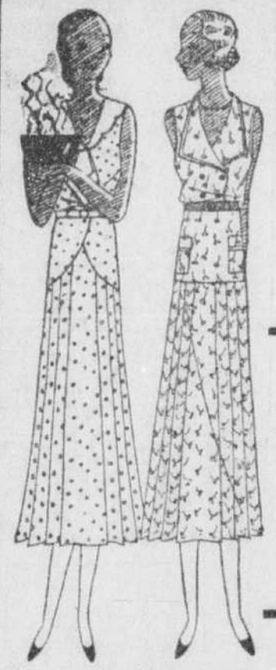

Robes d'été lavables

pour dames et jeunes filles

Très jolis biais de couleurs comme garnitures, ces robes sont si bien confectionnées qu'elles pourront être portées dans la rue ou à la campagne dans maintes circonstances. Manches longues, courtes ou sans manches. — Tailles: 14 à 20 et 36 à 50. CHACUNE

1.98

Dupuis Frères—au deuxième

Robes à bouffant

Pour fillettes de 2 à 6 ans.

Robes, avec ou sans manches, en voile, broadcloth, délicatement garnies de dentelle, piqué blanc, volants plissés, ruchés, etc. — Un nombre limité d'ensembles est compris dans ce lot. Prix ord. .98 et 1.29. — SPECIAL, chacune **.59**

Dupuis Frères—au deuxième

TOILE ou CUIR BLANCS

Voilà la grande vogue de la présente saison

La toile ou le chevreau blancs sont faciles à nettoyer. Ainsi chaussée, vous aurez la tenue fraîche et d'allure jeune si recherchée en été. Nous offrons ici un solde de souliers de haute qualité, dans la forme escarpin si élégante, ainsi que plusieurs modèles à étroite courroie. Talon haut ou cubain. — Pointures: 2½ à 7. — LA PAIRE **3.49**

SOULIERS SPORT À COURROIE

Pour dames et jeunes filles. Le confortable modèle illustré ici, en cuir deux tons, avec semelle de caoutchouc crêpelé. — Pointures: 3 à 7 — LA PAIRE . . **2.79**

LINGERIE DE RAYON

GENRE TAILLEUR OU GARNIE DE DENTELLE

Camisoles, bouffants, pyjamas, pantalons-jupons, robes de nuit, combinaisons, parures 2-pièces, dans toutes les teintes de lingerie. Tricot de rayon de qualités diverses. SPECIAL, chaque article . . . . . **.79**

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.
Dupuis Frères—au deuxième

Solde de 400

Combinaisons d'été

pour hommes et jeunes gens

"Penman"

Combinaisons Penman en balbriggan, de confection parfaite, avec manches courtes ou longues et jambes longues. Tailles: 34 à 44.

Hatchway

Combinaisons de naincheck, marque Hatchway, genre athlétique. Tailles: 34 à 44.

Véritables B.V.D.

Combinaisons de coupe athlétique, marque "B.V.D.", en naincheck. — Tailles: 36-38-40.

"Forsyth"

Combinaisons de rayon, marque "Forsyth" de coupe athlétique. Tailles: 34 à 44 dans le lot.

chacune **1.00**

au rez-de-chaussée

LE SAC À MAIN EN TISSU

Qu'il soit de toile ou de rajah, le sac à main, pour l'été, est blanc, de teinte écrue ainsi que dans les nuances pastelles. Commodes sacs avec fermoir éclair à l'intérieur dans la jolie forme enveloppe; un côté retenu par une pression et l'autre avec courroie passe-main. — SPECIAL, chacun **1.95**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

A 9 HEURES SAMEDI MATIN

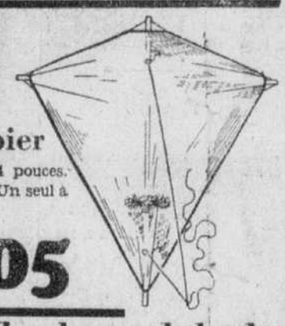

Cerf-volant de papier

Tel qu'illustré. Dimensions: 24 x 24 pouces. Pas de commandes téléphoniques. — Un seul à chaque client. — Aux rayons des vêtements pour enfants, au rez-de-chaussée et au rayon des jouets, au troisième. — CHACUN . . . . . **.05**

800 Blouses de broadcloth

COLLET REGULIER OU GENRE SPORT

Pour garçons de 6 à 12 ans

Coupe ample et confection parfaite. Col double, genre, sport ou ordinaire, empiècement double aux épaules et poche sur le devant. Broadcloth uni mauve avec collet sport ou à rayures garanti inaltérable. Prix ordinaire .65. SPECIAL, chacune . . . . . **.39**

Chemises pour garçons

En broadcloth blanc ou rayé. Légèrement défraîchies, mais parfaites. Aussi lot de CHEMISES DE TENNIS en reps crème avec collet à même et manches courtes. Encolures: 12, 12½, 13 et 13½ dans le lot. — Prix ord. .79. CHACUNE **.39**

Complets "Soleil"

En tricot de jersey fantaisie de teintes chinées. Devant à texture filet et bretelles croisées dans le dos. Prix ordinaire .65. — SPECIAL **.39**

Gilet assorti au complet .39

Complets d'été

En jersey de coton. Tailles: 20, 22 et 24, pour garçonnets. — Complets 2-pièces en jersey de coton bleu-marine, collet et poignets rouges. Encolure "polo". — Culotte bouffante. — SPECIAL: 2 COMPLETS **.39**

Costumes de bain pour garçons

En jersey balbriggan marine avec garnitures rouges. Modèle avec jupe. Tailles: 22, 24 et 26. — Rég. .59. — 2 pour SPECIAL, **.39**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Chemises de nuit pour garçons de 5 et 6 ans

En finette légère à rayures diverses au choix. — Prix ordinaire .79. — SPECIAL, chacune **.39**

Gilets jerseys "Zimmerknit"

Gilets de balbriggan avec encolure ronde et manches courtes. Brun, fawn ou kaki. Poitrines: 22 à 32. Prix ord. .35 chacun. SPECIAL 2 pour **.39**

SOLDE DE COIFFURES D'ETE

Chapeaux, képis, bérets, casquettes en paille, en toile ou en couleur. Prix ord. .79 et .98. — SPECIAL SAMEDI **.39**

au rez-de-chaussée

VENTE SEMESTRIELLE DE MEUBLES ET D'ARTICLES D'AMEUBLEMENT

MOBILIER DE VÉRITABLE NOYER

4 meubles de belle construction tels qu'illustrés

Une rare occasion que celle-ci car ce mobilier est de haute qualité. Style nouveau très élégant vous permettant de meubler avec goût votre chambre à coucher. — Les 4 meubles **98.50**

$95.00 COMPTANT

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENTS

Souliers d'été

Pour hommes et jeunes gens

Formes nouvelles en cuir de veau noir ou brun. Souliers de rue pour la ville ou le voyage, aussi souliers sport dans le lot. Prix ord. jusqu'à 7.00. —

Dupuis Frères rez-de-chaussée — La paire **2.95**

Complets—2 pantalons

Pour garçons de 10 à 18 ans

Fine serge FOX bleu-marine, tout laine, ou TWEED de laine en gris ou brun, pâle ou foncé. Veston droit, ou croisé, 1 gilet, 1 culotte et 1 pantalon (2 pantalons pour grandes tailles). Prix ordinaire 12.50. SPECIAL **8.95**

PANTALONS BLANCS

Pour garçons de 8 à 18 ans. Bon coutil blanc durable. Passe-ceinture, poches ordinaires et revers dans le bas. — SPECIAL . . **1.25**

PANTALONS KAKI

Pour garçons de 8 à 18 ans. Pantalons de coupe ample en coutil kaki — **.79** — **.95** **1.25** et **1.75**

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée (près buffet)

Coffre de cèdre rouge du Tennessee

Coffre tel qu'illustré, mesurant 37 pouces de longueur. Indispensable pour protéger vos fourrures et vêtements de laine, contre les mites. Profitez de ce prix exceptionnel **9.85**

Dupuis Frères—au sixième

Ustensiles de carton blanc pour Pique-nique

Cuillères et fourchettes; la douz.	.15
Assiettes (diamètre 5"); la douz.	.05
Assiettes (diamètre 8"); la douz.	.07
Assiettes à 3 compartiments; la douz.	.20
Chalumeaux de paille. — (Boîte de 30)	.05

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

SPECIAL A 2 H. P. M. SAMEDI

Parasols japonais

Pour fillettes

Gais parasols japonais en coton imprimés de dessins aux couleurs vives. Manche en bois et 8 baleines, chacun **.15**

Pas de commandes téléphoniques, s.v.p.
Dupuis Frères, au rez-de-chaussée

150 COMPLETS D'ÉTÉ

pour hommes et jeunes gens

18.50

Nous avons groupé ici le solde de Ventes précédentes de complets qui se sont vendus jusqu'à 29.50. Choix de tweed ou de worsted dans les tons en vogue de gris, brun ou sable. Tailles: 34 à 42.

Pantalons de golf en divers tweeds fantaisie — Chacun **3.95**

Pantalons de flanelle — Choix de gris ou blanc. — Chacun **4.50**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

"Chocolat au lait Bud" de Cowan: la livre; . . . . . **.22**

5 livres **1.00**

"Gum Drops"

Frais bonbons à la gelée. — Prix ordinaire .20. — SPECIAL, la livre . . **.15**

"Bonbons gelée"

au citron ou à l'orange. SPECIAL, la lb . **.19**

"Jelly Beans"

La livre . . . . . **.19**

Pâte de guimauve

(Marshmallow). — Chaque bonbon recouvert de chocolat et roulé dans les amandes. — SAMEDI, la livre . . . . . **.29**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Au SOUS-SOL d'ÉCONOMIES

Pas de commandes téléphoniques ni C.O.D.

Pantalons de flanelle

POUR HOMMES et GARÇONS

Ton de gris moyen convenant bien pour la rue ou le sport. Ce pantalon se porte bien avec le veston marine ou le chandail d'été.

Tailles : 32 à 42.	Tailles : 26 à 32.	Tailles : 25 à 28.
2.49	**1.59**	**.79**

GOBELETS - ENVELOPPES en papier cellophane:

PETIT MODELE — paquet de 18 **.10**

GRAND MODELE — paquet de 8 **.10**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, pres. honoraire. Albert Dupuis, président.
A.-J. Dugal, v.-p. et dir. gér. Armand Dupuis, sec.-trés.

VERRERIE MOUSSELINE

MODÈLE ST-REGIS

Verre gobelets — verres à cocktail — coupes à champagne — verres à café parfait — verres à sherry — verres à pousse-café — verres à porto — verres à sorbet. Verres de 10, 8, 6 et 4 onces. SPECIAL, chacun au choix . . . . . **.29**

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

PRENEZ LE LUNCH À NOTRE BUFFET—DEMANDEZ LE REPAS À .50